SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

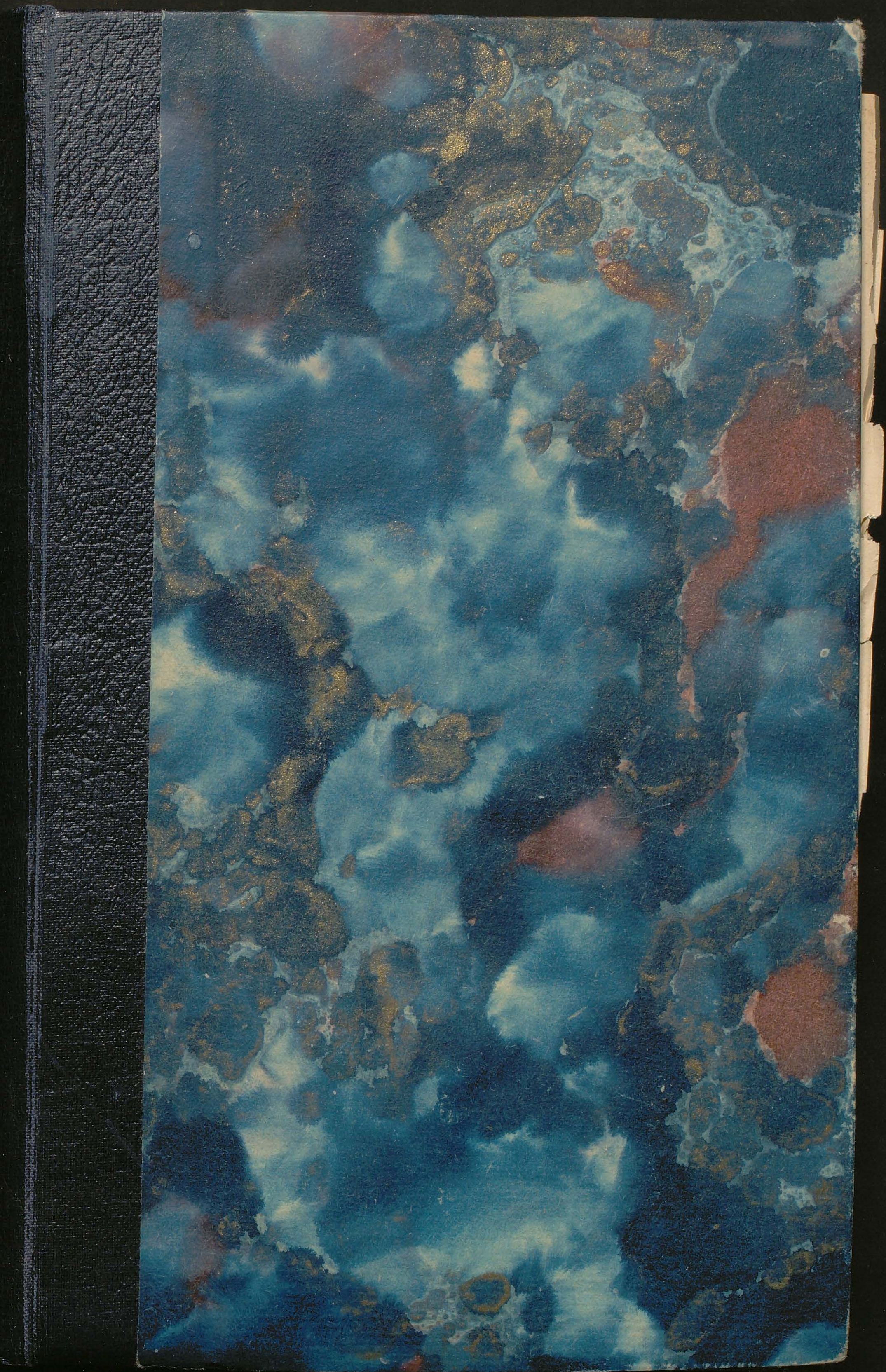
TOME XXV. — 1905

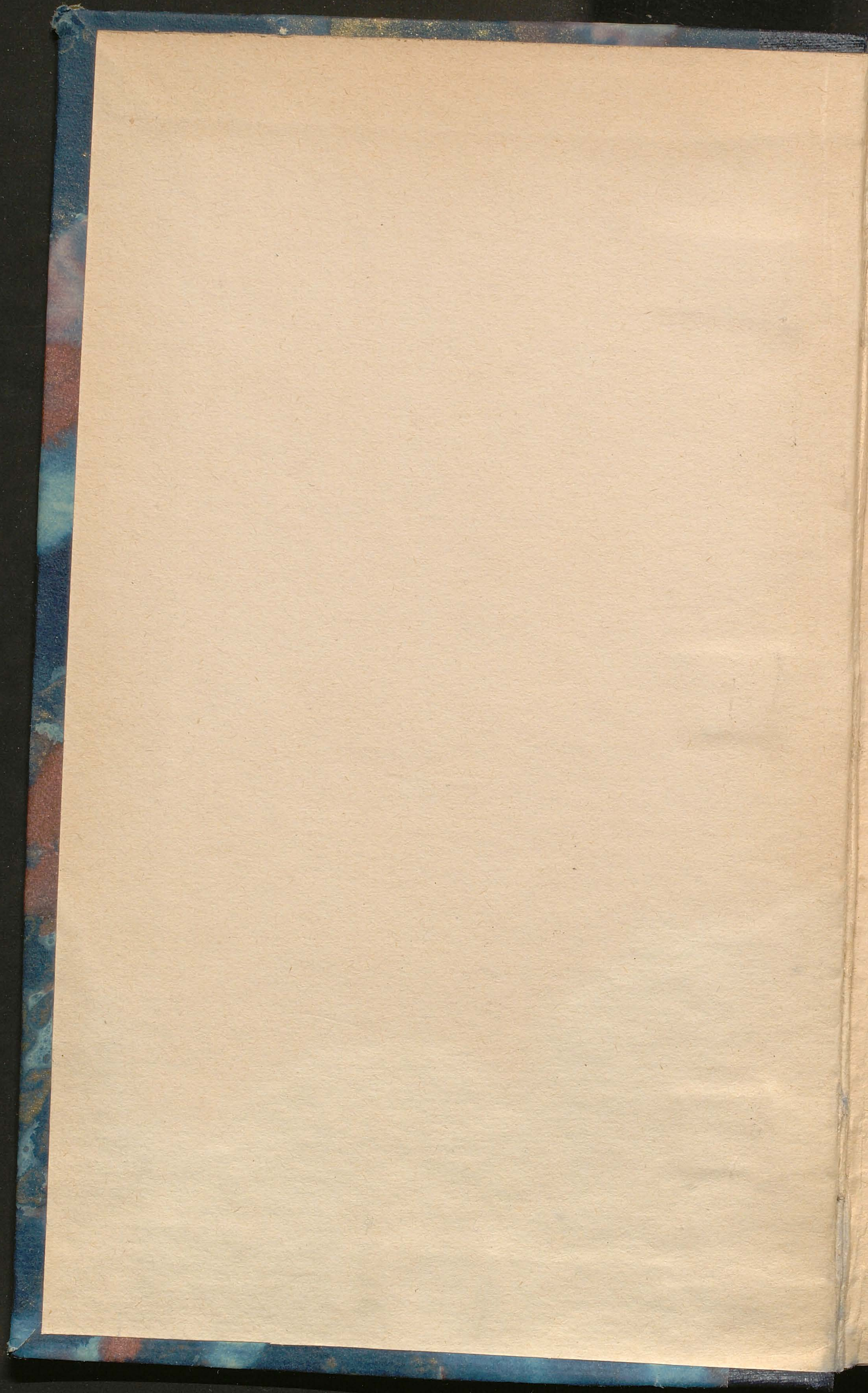
ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE

Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1905





1. Ah'med ould ez-Zaïr Abd-el-K'ader ;
2. Le *Marabout* Ali ould Abd-el-K'ader Znagui :
3. Bek'assem ould Cheikh Ali ;
4. Le *Rousmi* Jer'nine ould Ali n Amor.

(V. page 136)

E

Ras

sfou

D

DE

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XXV e. — 1905

ORAN
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1905

Une tribu zénète anti-musulmane au Maroc[1]

PAR

Auguste MOULIÉRAS

PROFESSEUR DE LA CHAIRE D'ARABE D'ORAN

Lauréat de l'Académie Française

Président de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*

(SUITE ET FIN)

D'autres affirment que cet énigmatique personnage serait le père commun des tribus libres penseuses sahariennes et marocaines, mais beaucoup de Zkara sont d'accord, semble-t-il, pour attribuer à *Amor ben Sliman* la fondation (ou la restauration) de la Doctrine zkarienne.

La légende arabe, il fallait s'y attendre, est plus documentée, plus riche de détails biographiques que la tradition berbère. Les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef la colportent avec complaisance ; c'est par eux que nous l'avons connue ; c'est par eux, très probablement aussi, qu'elle fut propagée parmi les peuplades zénètes de la Dhahra.

Sans doute, dans cette légende, les traits individuels et caractéristiques sont d'un flou et d'une pauvreté extrêmes : on y voit que la piété musulmane vise uniquement à représenter *Amor* comme un nouveau Judas, plus malfaisant mille fois que le disciple félon du Christ, puisqu'il réussit, à l'ombre du nom vénéré de Sidi Ah'med ben Youssef, à gagner à sa *détestable théorie irréligieuse* de prétendues populations mahométanes qui eurent le grand tort de se laisser prendre à ses *fallacieux sophismes*......

Amor ben Sliman, d'après cette légende, était d'origine juive. C'était le type parfait du savant versé dans les sciences arabes et hébraïques. Contemporain et compatriote du glorieux marabout de Miliana, il n'aurait pas tardé à gagner les bonnes grâces de Sidi Ah'med ben Youssef qui voyait en lui une importante recrue à faire pour la plus grande gloire de l'Islam.

Infiniment plus intelligent, plus instruit que tous les tolba qui pullulaient à cette époque dans les douars et les villes de l'Atlantide, et qui, eux, ne savaient que rabâcher, sans en comprendre le sens, le texte sacré du Coran, que l'on introduisait à grands coups de gaule dans les épaisses circonvolutions de leurs cervelles, Amor avait fait d'abord les délices du Maître par son ardente admiration pour la verve avec laquelle le santon fustigeait l'imbécillité et la corruption des adeptes du Mahométisme. Il semblait adorer le je ne sais quoi invisible qui vibrait dans le verbe brûlant du Marabout, ce je ne sais quoi qui était évidemment son âme, une âme violente de Réformateur-Pamphlétaire, qui se manifestait au fils de Sliman dans l'intimité des confidences, lorsque, couché à ses

---

(1) La première et la deuxième partie de cette étude ont paru dans nos *Bulletins trimestriels* d'Octobre-Décembre 1903 — Juillet-Septembre 1904.

pieds, la tête appuyée sur le bas du pauvre burnous de laine tant de fois baisé par les foules ignorantes, le transfuge d'Israël écoutait les paroles mystérieuses, mais pleines de clartés nouvelles, qui tombaient des lèvres du redoutable hypercritique

. . . .

Un beau jour, au milieu d'un immense concours de peuple, Amor ben Sliman abjura le judaïsme en présence de son chef Sidi Ah'med ben Youssef. La nouvelle de cette apostasie eut un retentissement énorme. L'ancien nom israélite du néophyte fut enseveli dans l'oubli et remplacé par celui dont se réclament à présent les adeptes du Zkraouisme. Alors commença pour le nouveau converti le long, le pénible apostolat qui devait aboutir au triomphe complet de ses doctrines libres penseuses et anti-mahométanes. Portant la parole au nom du patron de Miliana, se présentant en toute chose comme son unique fondé de pouvoir, Amor puisa sa force dans l'ascendant irrésistible qu'exerçait au loin la censure mordante du contempteur des mœurs et des idées rétrogrades des hommes de son temps. Reçu à bras ouverts partout où il passait, le Disciple préféré allait de tribu en tribu, semant sur ses pas la graine *empoisonnée* de la Libre Pensée, et ce fut naturellement chez les Zkara que sa mission eut le plus de succès . . . . .

. . . .

Une grande ombre nous cache maintenant le travail secret du novateur. Le fanatisme musulman a jeté sur sa belle propagande irréligieuse l'impénétrable voile du silence, et l'Orthodoxie, battue, a cru être assez vengée en accolant au nom d'Amor l'épithète terrible de *Zendik'*, épithète abominable pour des oreilles mahométanes, adéquate, à peu près, à celle de *damné*, d'*excommunié* chez les Catholiques.

On sait que les historiens arabes et persans désignent par le mot de *Zendik'* les Manichéens (dualistes) ainsi que les autres partisans des sectes issues du Mazdéïsme. Ceux qui se sont occupés de l'histoire religieuse de l'Orient n'ignorent pas les commotions violentes qui se produisirent au sein du Mahométisme à la suite des révoltes de ces persécutés de l'intolérance islamique (1).

(1) Le *Manuel d'Histoire des Religions* de Chantepie de la Saussaye s'exprime ainsi sur les *Zendik'* : — « Il y a toujours eu des libres penseurs dans l'Islam. Mais tandis que, dans les premiers siècles, ils se produisaient ouvertement, plus tard, avec le triomphe de l'orthodoxie, ils cherchèrent à cacher leur infidélité sous les dehors d'une foi sincère.

En Tunisie, en Algérie et au Maroc, *Zendik'* est une expression populaire qui sert à désigner un *mauvais sujet*, un *libertin*, un *sacripant* quelconque, avec cette aggravation que le dit libertin est un *libre penseur*, un *athée*, un homme *sans religion*, dissimulant son impiété sous le masque d'une profonde dévotion. Hypocrite, pharisien, sans foi ni loi, telle est bien la signification actuelle de ce qualificatif dangereux, qui peut devenir, dans certains cas et dans certaines régions du Nord-Ouest africain, un arrêt de mort pour le musulman à qui il est appliqué.

Pour nous cependant, l'effrayant adjectif, si bien rivé au nom du soi-disant fondateur du Zkraouisme, nous avait paru être, dès qu'il nous fut révélé, un fil d'Ariane inespéré, destiné, pensions-nous, à nous guider jusqu'au bout du dédale des origines zkariennes. — Illusions perdues ! C'est en vain que nous avons fouillé l'histoire du Parsisme, le Zend-Avesta, les archives des différentes sectes du Mazdéïsme, du Magisme, du Zoroastrisme. Ni Ormazd ni Ahriman ne sont venus à notre aide, et nous avons dû renoncer à rattacher, en quelque façon que ce fût, le Zkraouisme à la doctrine mazdéenne.

Au milieu des ténèbres qui nous environnent, le mieux serait de conclure que les Mahométans n'ont en somme pas trop mal caractérisé Amor ben Sliman en le traitant de *Zendik'*; ce qui était une manière perfide, mais très commode, de le vouer, lui, son œuvre et ses partisans, à la haine générale d'un peuple de sectaires. Amor, s'il exista jamais, fut, à n'en pas douter, un *Zendik'*, dans toute l'acception du terme, quelque chose comme qui dirait un *athée*, ou un *libre penseur*. Les Zkara, ainsi que les autres groupes irréligieux que le problématique novateur rangea sous sa loi morale, loin de se froisser d'être appelés *Znadk'a* (1), paraissent éprouver au contraire un sentiment d'intime satisfaction lorsque les fanatiques de l'Islam, dans le but de les mortifier, leur jettent à la face la terrible épithète, si dangereuse en un pays où la théocratie islamique n'a ni frein ni limite.

C'est ainsi que dans les premiers temps des Abbassides, nous entendons souvent parler des *Zendik'*, qui ne reconnaissaient aux religions révélées qu'une valeur relative, et proclamaient les droits d'une morale indépendante, dégagée de toute croyance. Certains d'entre eux attirèrent l'attention du pouvoir, et plusieurs expièrent par la mort la manifestation imprudente de leurs opinions. » (Page 291 de la traduction française. Armand Colin. Paris 1904.)

(1) Pluriel de *Zendik'*.

Comme expression de la passion religieuse et de l'intolérance théologique, il était impossible, on le voit, de trouver dans l'arsenal des foudres musulmanes un adjectif plus compromettant que celui dont fut affublé le nom d'Amor ; en revanche, cet adjectif, seul trait de lumière dans la nuit historique où nous sommes plongés par la faute des Orthodoxes, ne manquera pas d'inciter les sociologues à penser que le restaurateur du Zkraouisme, l'homme flétri par un sobriquet clérical intentionnellement agressif et injurieux, devait être un esprit philosophique éveillé et alerte, armé en guerre, invincible dans la lutte de la raison contre l'absurdité des dogmes, très crâne, et peu disposé à battre en retraite devant la meute aboyante des clercs triomphants. (1)

13. — Les Zkara seraient-ils Francs-Maçons ?

En conformité du précepte de Roberty : — *Si l'analyse est le corps, l'Hypothèse est l'âme de la science* (2), — nous avons essayé de tirer de la légende d'Amor ben Sliman, en nous servant de la méthode inductive sociologique, tout ce qu'il était raisonnablement permis d'attendre d'un si maigre sujet. Pour l'historien, tant qu'il n'aura sous les yeux aucun texte précis relatif à ce personnage fabuleux, il est certain qu'Amor restera longtemps, peut-être toujours, un gros point d'interrogation, une brillante hypothèse, riche seulement en matière d'amplifications.

(1) Au moment de la correction des épreuves, un voyageur zkraoui, le *Rousmi Jer'nine*, dont il sera question beaucoup plus loin, nous assure que Amor ben Sliman (Ez Zendik') est enterré à *Cherraâ*, dans la tribu de Trifa (Rif). Le plus curieux de l'affaire, c'est que les Musulmans de ce centre, prenant Amor pour un orthodoxe parfait, mort en odeur de sainteté, lui ont élevé un mausolée dans lequel ils viennent assez souvent faire leurs dévotions. Jusqu'à présent, aucun adepte du zkraouisme n'a osé risquer sa tête pour la vaine et platonique satisfaction de contempler de près l'endroit où repose la cendre du disciple préféré de Sidi Ah'med ben Youssef.

— *Il est de notoriété publique dans le pays que le Moula s-Saâ* (le Maître de l'Heure), *le mystérieux Messie des Musulmans, attendu depuis des siècles, doit sortir de Cherraâ*, disions-nous en 1895, dans le *Maroc Inconnu*, tome I, page 174.

Maintenant que nous savons que le novateur zkarien dort son dernier sommeil à Cherraâ, nous nous expliquons très bien pourquoi cette prédiction a été faite.

(2) De Roberty. — *Nouveau programme de Sociologie.* (Esquisse d'une introduction générale à l'étude des Sciences du *Monde Surorganique*), page 238. — Paris. F. Alcan, in-8°, 1904.

Abandonnons donc, quoique à regret, le pseudo-restaurateur de la doctrine zkarienne et passons à une autre conjecture séduisante, qui peut se présenter à l'esprit du premier venu, et que notre devoir de sociologue nous oblige cependant d'examiner à son tour, parce que, si elle venait à se réaliser, elle atteindrait d'emblée son plein effet esthétique et politique, parce que, sans nous fatiguer à chercher ailleurs des protecteurs pour nos libres penseurs des Angad, l'utile, la grande Association dont nous allons parler dans un instant les prendrait immédiatement sous sa sauvegarde.

Cette hypothèse est celle qui représenterait le Zkraouisme comme un rameau détaché et isolé de la *Franc-Maçonnerie* primitive.

Des analogies extraordinaires pourraient être relevées et mises en parrallèle dans les deux Institutions : — Identité des conceptions métaphysiques (1), — même devise : Liberté, Égalité, Fraternité, — même but : Liberté absolue de conscience, protection des *Frères* contre l'injustice, le respect des autres et de soi-même, le travail encouragé et honoré, — même façon de se reconnaître par des *mots de passe*, peut-être aussi par des *signes de reconnaissance* (2) inconnus des profanes, etc., etc. Enfin, une imagination fertile — (il s'en trouve plus qu'on ne croit sur notre petite planète, —) trouverait sans doute aussi le moyen de raccorder l'anneau zkarien à la chaîne légendaire maçonnique qui se perd dans les bosquets du paradis terrestre (3).

---

(1) « Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, la Franc-Maçonnerie se refuse à toute affirmation dogmatique. » Les Zkara applaudissent sans réserve cette sage déclaration du Grand-Orient de France.

(2) Les notables Rousma, quand ils ont à accréditer un de leurs adeptes auprès de leurs concitoyens éloignés, remettent à ce messager un grifonnage spécial où il n'y a ni consonne, ni voyelle, ni mot quelconque, non compromettant par conséquent s'il vient à être perdu, très probant au contraire s'il est conservé et remis aux destinaires. Les Mahométans ont la naïveté de croire que cette cryptographie conventionnelle serait une véritable écriture, représentant des mots, des phrases et des idées.

(3) L'inventif *Anderson* et le non moins imaginatif *Oliver*, deux des plus anciens historiens de la Franc-Maçonnerie, ont contribué, pour une bonne part, à embrouiller l'important problème des origines de cette bienfaisante Institution.

Anderson fait remonter la Franc-Maçonnerie à Adam, lequel enseigna à ses fils la géométrie et les arts connexes !....

Oliver, dans ses *Antiquities of Freemasonry*, trouve l'origine de la Maçonnerie au paradis terreste !..., il cite Moïse parmi les Grands-Maîtres et lui donne pour orateur Josué !... — Toujours et partout, hélas ! les *Légendes bibliques*, ces fabuleuses histoires auxquelles tant de cœurs généreux, mais peu éclairés, se sont laissés prendre !

— De telles hypothèses ne sauraient cadrer, objectera-t-on, avec une étude scientifique comme celle-ci.

Nous répondons que l'hypothèse est souvent le seul chemin qui mène à la vérité, aux découvertes. Nous-mêmes, pour prendre un exemple récent quoique peu connu, aurions-nous déniché le groupe si intéressant des libres penseurs zkariens si, mouton de Panurge obstiné, nous n'avions jamais émis le moindre doute sur la coranisation intégrale des Berbères du Nord-Ouest de l'Afrique ? La besogne du sociologue est autrement complexe que celle de l'historien, du savant spécialiste, ou du pur érudit. Insister à cet égard serait faire injure à la plupart de nos Sociétaires qui sont certainement au courant des méthodes, des travaux et des admirables découvertes de la Reine des Sciences qui s'appelle la *Sociologie* contemporaine (1).

Les plus petits détails ayant leur importance dans les études sociologiques, il eût été impardonnable, à notre avis, de ne pas s'assurer si les Zkara sont ou ne sont point francs-maçons. N'appartenant pas nous-même à la Franc-Maçonnerie, mais ayant parmi les membres de la Loge d'Oran des amis sincères

(1) Sur *l'Histoire de la Sociologie*, on peut consulter : Lévy-Brühl, *la philosophie d'Auguste Comte*, 1900. — Fouillée, *la Science sociale contemporaine*, 1885. — Durkheim, *les Sciences morales en Allemagne*, dans *Revue philosophique*, année 1887 ; *la Sociologie en France au XIXe siècle*, dans *Revue Bleue*, mai 1900. — Bouglé, *les Sciences sociales en Allemagne*, 1896. — Groppali, *la Sociologie en Amérique*, dans *Annales de l'Inst. Internat. de Sociologie*, 1900.

Sur *la Sociologie en général*, voir : Comte, *Cours de philosophie positive* (vol. IV-VI). — Spencer, *Social Statics ; Descriptive Sociology*, 1874 et suiv. ; *Principles of Sociology*, 1876 et suiv., trad. franç., 1887 ; *The Study of Sociology*, 1873, trad. franç., 1880, etc. — Espinas, *Sociétés animales*, 1867. — De Greef, *Introduction à la Sociologie*, 1886-89 ; *Transformisme social*, 1894. — Tarde, *les Lois de l'imitation*, 1890-95 ; *Logique sociale*, 1895, etc. — Novicow, *la Lutte entre les Sociétés humaines*, 1893 ; *Conscience et Volonté sociales*, 1896, etc. — Worms, *Organisme et Société*, 1896. — Massart et Vandervelde, *Parasitisme organique et Parasitisme social* ; *Évolution régressive en Biologie et en Sociologie*, 1897.— Guyau, *Œuvres complètes* Félix Alcan, édit. Paris. *Bibliothèque Scientifique Internationale* sous la direction d'Aglave, chez Alcan, 101-vol. parus, janvier 1904.

Principaux périodiques français consacrés à la Sociologie : *Revue internationale de Sociologie ; Annales de l'Institut international de Sociologie ; Année sociologique*, 7 vol. parus, de 1898 à 1904.

Sur *la méthode de la Sociologie* : Comte, *op. cit.* — Stuart Mill *Logique*, l. VI. — Durkheim, *Règles de la méthode sociologique*, 1895. — Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 1898. — *Classification des types sociaux*, dans *Année Sociologique*, 1900. — Grande Encyclopédie : *Sociologie, Auguste Comte, Guyau, Spencer, Durkheim. — De Roberty, op. cit.*

et dévoués, nous eûmes recours à leur obligeante compétence pour les prier de nous dire si les gestes secrets que se font entre eux les Rousma ont une analogie quelconque avec les signes maçonniques . . . .

. . . .

Maintenant que l'expérience nous a prouvé que les Zkara ignorent jusqu'au nom qui a rendu célèbre la vaillante Institution philanthropique qui s'honore d'avoir abrité sous ses temples le divin Voltaire et tant d'autres bienfaiteurs de l'Humanité, qu'il nous soit permis d'ajouter que, mis par nous au courant des multiples bienfaits qu'ils ne manqueraient pas d'obtenir de la Franc-Maçonnerie quand ils seront assez instruits pour en faire partie, les Rousma accueillirent avec des transports de joie l'idée que nous leur donnâmes de s'affilier le plus tôt possible à cette grande Société d'émancipation sociale qui rêve d'étendre à la planète entière le culte désintéressé de la science, de l'art et de la vertu.

---

14. — Esclavage

Ce titre : — *Esclavage* — n'est pas exact, en ce sens que l'esclavage, avec son cortège obligatoire d'asservissement, de contrainte perpétuelle, de passivité totale, fait absolument défaut, ou peu s'en faut, à la condition servile des nègres chez les Zkara. Il eût été peut-être plus logique d'intituler ce chapitre :

— *Prosélytisme sous couleur d'esclavage.*

Voici des faits probants à cet égard :

Les Zkara achètent parfois des négrillons et des négrillonnes aux Beni Guil, Oulad Jrir, H'amiyan, qui les tiennent eux-mêmes des Touareg. On les achète toujours très jeunes, entre 2 et 5 ans, pas davantage. Leur valeur vénale oscille entre 250 et 500 francs par individu. On les élève dans les principes du plus rigoureux zkraouisme ; puis, quand ils ont une quinzaine d'années, que l'on s'est assuré de leurs bonnes dispositions, de leur anti-islamisme, de leur fidélité et dévouement à l'Irréligion zkarienne, on les affranchit par acte authentique. Si, au début, ils donnent au contraire des marques non équivoques de mauvais naturel, penchant au vol, infidélité, mensonge, etc., on s'empresse de les revendre aux tribus

musulmanes environnantes. L'attente d'une dizaine d'années, imposée aux jeunes nègres et aux jeunes négresses avant d'être admis à jouir de la plénitude des droits attachés à la condition de zkraoui et de zkraouia libres, n'est en somme qu'un noviciat, un catéchuménat plein de garanties pour l'avenir, et il n'est pas d'exemple jusqu'ici que les Zkara aient jamais eu à se repentir d'avoir ouvert leurs rangs aux pauvres êtres que la férocité et la cupidité mahométanes ont arrachés à l'affection de leurs familles.

Donc, à partir de l'âge de 15 ans, aucun individu n'est esclave chez les Zkara. Devenus libres, les noirs continuent à demeurer chez leurs anciens maîtres, où ils sont traités comme les enfants de la maison ; puis, un beau matin, quand ils ont une vingtaine d'années, on assiste à un mariage sensationnel : — *Faraji*, aussi tendre de cœur, aussi ferme zkraoui que sa peau est couleur de suie, épouse en grande pompe la sémillante, l'active *Msaôuda*, négresse affranchie d'un autre maître débonnaire et irréligieux.

Les nègres et négresses se marient presque toujours ensemble, les uns et les autres étant, bien entendu, affiliés et fidèles aux doctrines zkariennes. On cite pourtant deux noirs qui ont épousé deux blanches, et un blanc qui s'est marié avec une noire : *Zaïr*[1] *Mbarek*, nègre, a épousé la blanche *Mariem* du douar de *Ben-Aïsaïn ; Ah'med Faraji*, autre nègre, ancien esclave du caïd Remdhan, s'est uni à la blanche *Safia* d'*Irimaïn*. Enfin, un zkraoui, dont le nom nous échappe, s'est marié récemment avec une négresse anti-musulmane du douar de *Bou-Asaker*. Tous ces conjoints bigarrés vivent à l'heure qu'il est sous l'empire des liens conjugaux qu'ils contractèrent jadis ; mais nous croyons savoir que si la chose était à refaire, ces mariages mixtes ne se referaient plus, parce qu'en dépit de leurs larges conceptions philosophiques, les Zkara, hommes et femmes, ont une forte tendance à se considérer comme d'une race supérieure aux gens de couleur[2].

---

(1) On appelle *zaïr* (féminin *zaïra*) celui qui est allé en pèlerinage au tombeau de Sidi Ah'med ben Youssef. Voir plus loin le chapitre du *Pèlerinage*.

(2) Il en est à peu près de même chez nous. Que le lecteur soucieux de la question nègre lise — *L'Education des Nègres aux Etats-Unis*, par Kate Brousseau, Paris, F. Alcan, 1904, — et il sera édifié. Il verra que les Zkara pourraient servir de modèles aux citoyens de la grande République Américaine si ces derniers voulaient résoudre sans cruauté le grave problème de la collaboration des Noirs et des Blancs.

On donne d'habitude aux nègres zkara les noms arabes suivants : *Faraji*, *Salem*, *Bel-Kheir*, *Rabah'*, *Mbarek*, pour les hommes ; — *Msaôuda*, *Mbarka*, *Afia*, *Kheïra*, pour les femmes ; tous noms de bon augure signifiant : *consolateur*, *gaillard*, *fortuné*, etc.

Il n'y a guère en tout qu'une quarantaine de noirs des deux sexes chez les Zkara, parmi lesquels une demi douzaine de ménages, avec de nombreux enfants. Le Zkraouisme de ces nouveaux venus dans la famille zkarienne est d'une intensité, d'une solidité à toute épreuve. La chose paraîtra d'autant moins invraisemblable que ce sont les grands chefs Rousma qui, la plupart, achètent les négrillons, les élèvent et les gardent chez eux pendant toute leur existence. Ainsi, le Rousmi *Maâmmar ben Belk'assem* a chez lui actuellement un négrillon et une négrillonne ; Le Rousmi *Mansour ben Belk'assen* a un nègre et une négresse, qu'il a mariés ensemble et qui ont maintenant quatre enfants ; le Rousmi *El Bachir ben Sid-houm* a célébré ces jours-ci la noce de son jeune nègre et d'une jeune négresse selon les préceptes de la Libre Pensée zkarienne.

Les représentants de la race noire affiliés au Zkraouisme n'ont produit jusqu'à présent qu'un seul individu quelque peu doué sous le rapport des arts et de la littérature : c'est le *zaïr* Mbarek, l'époux de la blanche Mariem du douar de Ben-Aïsaïn. Mbarek n'est pas ce que l'on pourrait appeler un barde de génie, ni même un rapsode de mérite ; il est simplement *l'écho* du poète zkarien zaïr Mh'ammed ould Khlifa, des *Ih'ammouyin*, et son rôle se borne à répéter les dernières phrases du Maître, de manière à permettre à celui-ci de reprendre haleine et de se reposer un peu, entre deux strophes, quand il régale ses concitoyens de ses productions poétiques.

Mh'ammed ould Khlifa, qui a fait, comme son titre de *zaïr* l'indique, un pèlerinage au mausolée de Sidi Ah'med ben Youssef à Miliana, a chanté les émotions et les impressions que ressentit son âme de primitif lorsqu'il se vit emporté à toute vapeur vers la sainte Cité par les locomotives de l'Ouest-Algérien et du P.-L.-M. Ses vers, typiques, nerveux et précis,

ont frappé l'imagination de ceux de ses amis qui nous en ont rapporté les quelques bribes suivantes :

يا المشينة صدى بالحساس
مدي رجلك حواس
بوف شوافير حديد
قرب الغاني
نزور سيدي احمد السلطان

TRADUCTION

« O locomotive, élance-toi, bruyante ;
« Allonge tes pas rapides
« Sur les barres de fer.
« Rapproche-nous du fortuné,
« Que nous visitions Sidi Ah'med le Sultan.

En société, le nègre Mbarek répète, d'une voix tonnante, les vers du poète, avec d'autant plus de plaisir et de conviction, qu'il se rappelle qu'il était du voyage, lui aussi, et que le souffle haletant de la machine, infiniment plus puissant que le sien, l'avait rempli d'un saint respect pour la science des Chrétiens.

---

15. — Pèlerinage à La Mecque

— Les Zkara vont-ils en pèlerinage à La Mecque ?

Telle était la grosse question qu'il fallait tirer au clair pour lever les derniers doutes possibles sur les sentiments de ces Indigènes en matière de foi islamique. Sans plus tarder, nous devons nous hâter de dire que jamais aucun adepte du Zkraouisme n'est allé visiter le tombeau du Prophète arabe. Telle est la nouvelle et irréfutable preuve d'anti-islamisme zkarien que nous livrons aux méditations des prudents saints Thomas qui hésitent encore à changer d'opinion et qui ont de la peine à ne plus considérer comme paroles d'Évangile les affirmations des historiens touchant l'islamisation complète des Berbères africains. Il est si commode, si peu dangereux pour les méninges, de s'endormir sur des idées anciennes et toutes

faites, doucement bercé dans les irresponsabilités et les servitudes du fétichisme livresque.

Au surplus, afin de mieux traduire la répulsion qu'éprouvent les Zkara pour la plus anodine manifestation qui tendrait à les rapprocher un tant soit peu des doctrines mahométanes, il est nécessaire de faire le récit de la mésaventure tragique dont fut victime un individu des Zkara, lequel, *après s'être converti à l'Islam*, crut gagner définitivement le paradis en accomplissant le pèlerinage de La Mecque et en conseillant ensuite à ses anciens concitoyens d'imiter sa conduite.

C'était il y a une cinquantaine d'années de cela. Au village des Oulad ben Gana, au sein de la fraction la moins libre penseuse des Zkara, celle de *Akkmen*, vivait à cette époque un homme opulent qui entretenait des relations amicales avec les Mehaya et les marabouts des Beni-Oukil. Ces derniers finirent par persuader à *Mouh'ammed ould Amor* (1) que s'il allait faire ses dévotions sur le tombeau du législateur des Arabes une bonne place, un fauteuil d'orchestre pour le moins, lui serait réservé dans le délicieux et immortel séjour promis par Allah aux fidèles Croyants. Mouh'ammed se laissa enjoler. Après avoir prononcé la profession de foi islamique, après avoir adhéré solennellement aux préceptes de l'Islam, il emporta une forte somme d'argent, et il partit pour la Ville Sainte en compagnie de quelques amis des Mehaya et des Beni-Oukil.

Son absence dura trois ans. On croyait qu'il était mort, et l'on ne pensait plus à lui, lorsqu'il reparut tout à coup dans la tribu, le chapelet au cou, confit en dévotion, ne manquant pas une prière, affilié à l'Ordre religieux des *K'adiriyin*, cagot, bigot au dernier degré. Dès son arrivée, il voulut coraniser sa famille et ses voisins. Il allait dans les campagnes, à travers douars et villages, suppliant les Zkara de se faire musulmans et d'abandonner leurs funestes erreurs afin d'éviter après la mort les feux de l'enfer.

Le prosélytisme actif, passionné, de celui qui voulait qu'on lui décernât ostensiblement le titre islamique de *El-H'ajj* (le pèlerin), ne fut pas sans ébranler un peu les tièdes opinions voltairiennes des Oulad ben Gana. On parlait, à mots couverts,

(1) Tel était le nom de l'aspirant pèlerin zkraoui, avec cette différence que *Mh'ammed* fut changé en *Mouh'ammed* après son retour du pèlerinage.

des progrès et des succès qu'obtenait l'ardent missionnaire dans son entourage immédiat, lorsque le cheikh Remdhan, celui-là même qui allait sous peu être élevé au caïdat [1], vit le danger de la propagande du pèlerin . . . .

. . . .

Un certain jour qu'El-H'ajj Mouh'ammed était allé islamiser les gens des Oulad Mh'ammed, il se vit avec terreur appréhendé au corps. On le traîna jusqu'au lieu dit *Addèr Azoukkar'* (le Mamelon Rouge). C'est là qu'il fut massacré, c'est là qu'il fut enseveli et c'est au pied du sinistre Mamelon Rouge que se trouvent à présent ses restes mortels. On assure que ceux qui s'étaient chargés d'assassiner le novateur étaient des hommes d'*Irimaïn*, et Irimaïn est, comme on le sait, la métropole des Zkara, le village où habite le caïd Remdhan.

Après ce meurtre déplorable, les Oulad ben Gana, les proches parents ainsi que les anciens partisans du malheureux El-H'ajj ne songèrent plus à s'islamiser. Le fils du martyr lui même, ce fils qui vit encore aujourd'hui, qui était né un an après le retour de son père de La Mecque, ce fils que le nouveau converti s'était empressé d'appeler *Mouh'ammed*, et qui devait être plus tard, dans la pensée du pèlerin, l'un des plus fermes soutiens de l'Islam en terre zkarienne, ce fils, qui a près de cinquante ans maintenant et à qui l'on a raconté dans ses plus petits détails l'assassinat de son père, est l'un des plus ardents, l'un des plus intransigeants anti-musulmans de la tribu libre penseuse.

Bien qu'il se dise *islamisé*, le douar des *Oulad Rabah'* n'a pu compter jusqu'ici qu'un seul zkraoui, sérieusement converti au Mahométisme, qui soit allé en pèlerinage à La Mecque. C'était un nommé *El-H'ajj Ali ben Ah'med*, mort il y a sept ans, un an après son retour de la ville du Prophète, ce qui ne veut pas dire qu'il ait été occis comme son infortuné coreligionnaire et contribule des Oulad ben Gana. Ali a laissé un fils qui se nomme naturellement *Mouh'ammed* et qui peut avoir à présent 17 ou 18 ans. Ce Mouh'ammed est, paraît-il, un très fervent

(1) Remdhan fut le premier caïd des Zkara. Avant sa nomination, la tribu n'avait que des cheikhs, qui étaient censés relever directement du gouverneur d'Oujda, mais qui étaient parfaitement indépendants en réalité.

musulman. Nos dernières informations nous le signalent comme habitant actuellement au Rio-Salado (département d'Oran) où il travaille à la journée chez les colons.

On cite encore un *h'ajj* aux Oulad Rabah' ; mais El-H'ajj Ah'med bel-Lah'sen, (tel est son nom), est originaire des Beni-Znassen ; c'est un musulman par conséquent, et il n'y a rien de surprenant à ce qu'il ait jugé à propos d'accomplir le saint voyage *ad limina*....

Il est un fait curieux, c'est qu'aucun des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, pas plus chez les Oulad Znagui que chez les Oulad Zerrouk'i, ne soit allé visiter le tombeau du Prophète, à aucune époque, et pourtant ces indigènes sont des musulmans, des mahométans authentiques. La fréquentation des Zkara semble avoir refroidi et annihilé jusqu'à un certain point l'ancien zèle religieux de ces nobles marabouts. C'est ici le cas de dire : Dis-moi qui tu hantes. . . . .

En résumé, à part les deux zkara *convertis à l'Islam*, dont on a parlé plus haut, et qui, par le fait seul de leur conversion au Mahométisme, s'étaient retranchés d'eux-mêmes de la Communauté positiviste zkarienne, on peut affirmer que jamais aucun zkraoui n'est allé à La Mecque.

Prière, jeûne, dîme, pèlerinage, guerre sainte, ces prescriptions fondamentales de l'Islamisme, que les Musulmans les plus libéraux persistent à considérer comme des commandements de Dieu, ne sont pour nos amis marocains libres penseurs que des préceptes plus ou moins ridicules, plus ou moins odieux. Ils ne font d'exception qu'en faveur de la *dîme* musulmane, l'aumône obligatoire, qu'ils trouvent entachée cependant de contrainte, tandis que chez eux la charité s'exerce sans obligation ni sanction, parce qu'elle part du cœur, parce qu'elle ne redoute et n'espère ni les châtiments ni les récompenses du dur et intraitable Allah Taâla du Coran.

---

16. — Pèlerinage des R'nanema à Miliana

On sait que la dépouille mortelle de Sidi Ah'med ben Youssef repose à Miliana. Cette charmante petite ville du département d'Alger est célèbre en Algérie et au Maroc parce

qu'elle a l'honneur de posséder dans ses murs les reliques du Marabout-hypercritique dont il a été longuement question dans les pages précédentes.

Les Zkara ne vont jamais en pèlerinage au tombeau de Sidi Ah'med ben Youssef. On cite cependant deux individus de cette tribu qui y sont allés ; remarquons de suite que c'étaient deux rapsodes, deux artistes ambulants, que le seul amour du lucre avait conduits à Miliana, non pour s'agenouiller sur le saint sépulcre, ce qui était le cadet de leurs soucis, mais pour chanter de touchantes poésies qui leur valurent des recettes fructueuses. A leur retour chez eux, on leur décerna le pompeux qualificatif de *Zaïr* (visiteur, pèlerin,) terme clérical qui prêta un peu à rire, puis l'on ne reparla plus du voyage des deux bardes, et leur innovation intéressée ne trouva point d'imitateurs (1).

Si, en leur qualité de libres penseurs, les Zkara ne font aucun pèlerinage, pas plus à La Mecque qu'à Miliana ou ailleurs, il n'en est pas de même des membres d'une de leurs tribus-sœurs, les *R'nanema*, que nous avons classés parmi les groupes positivistes sahariens (2), et qui se rendent en foule chaque année au tombeau de Sidi Ah'med ben Youssef.

A l'époque déjà lointaine où nous avions signalé à notre excellent ami Edmond Doutté (3) la grande désinvolture des femmes R'nanema qui pénètrent sans voile dans les cafés maures, lutinent les hommes et leur disent, bon gré mal gré, la bonne aventure, nous ne savions pas, et nous ne pouvions guère deviner pourquoi ces prétendues *maraboutes* (4), si libres, si osées dans leur conversation et leurs manières avec les Mahométans, auxquels elles cherchent à soutirer quelques sous, étaient d'une vertu farouche avec ces mêmes Mahométans, lorsque ceux-ci, excités par la verve, le jeu et les attouchements troublants de ces dames, voulaient passer de la plaisanterie platonique et publique aux exercices secrets et moins poétiques du gynécée.

---

(1) Voir pages 9 et 10 ce qui a été dit au sujet de ces deux artistes.

(2) Page 243. Fascicule C. Juillet-septembre 1904.

(3) E. Doutté. *Notes sur l'Islam Maghribin.* (Les Marabouts), page 99 et suiv., in-8°, Paris — 1900.

(4) Les Musulmans sont persuadés que les *R'nanema* sont mahométans et que leurs femmes, les *R'nanemiat*, sont des *mrabt'at*, des *Maraboutes*, titre qui classe ces dames à un degré éminent dans la hiérarchie du culte authropolâtrique musulman magribin.

A présent, nous savons que les *R'nanemiat* sont tenues, conformément à leurs principes anti-musulmans zkariens, de n'avoir aucun rapport intime avec les adeptes du Mahométisme. Suivies de leurs maris, qui, à l'étape, se reposent dans des fondouks ou s'occupent de maquignonnage, elles roulent de village en village, de ville en ville, procédant à leur science occulte dans les cafés maures, à travers les rues ou sur les places publiques, et elles finissent par arriver en bandes plus ou moins compactes au mausolée de Sidi Ah'med ben Youssef, but suprême et extrême de leurs pérégrinations dans l'Est Algérien. Elles retournent ensuite à petites journées vers leurs solitudes sahariennes en menant au retour le même genre de vie qu'à l'aller. Celles qui sont restées au pays leur succèdent ensuite, et d'autres encore, jusqu'à ce que la tribu entière puisse se flatter d'être allée plusieurs fois à la Ville Sainte du département d'Alger.

Les *R'nanema* et les *R'nanemiat* n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude sociologique particulière. Les éléments d'informations que nous avons recueillis sur cette très intéressante tribu sont trop incomplets pour que nous soyons en état de donner dès maintenant sur elle des conclusions précises. Les notes que nous commençons à amasser sur les groupes anti-musulmans marocains et sahariens, autres que les Zkara, nous montrent chaque jour davantage que nous sommes en présence d'un monde inconnu, d'autant moins commode à étudier, que les mœurs, coutumes, institutions et croyances de ces peuples sont tenues soigneusement à l'abri des indiscrétions étrangères.

---

17. — Un taleb zkraoui
Entrevue de l'auteur avec deux Rousmiat

Dans le courant de l'année 1904, il nous fut donné de faire la connaissance d'un zkraoui d'une quarantaine d'années, qui offrait cette particularité peu banale, en vérité, de savoir lire, écrire et parler l'arabe. Cet indigène répond au nom de Si Belk'assem ould Cheikh Ali. Il est originaire des *Oulad ben Gana*, fraction des *Oulad Moussa*. Ses parents, en vue d'en faire un lettré pouvant au besoin servir de secrétaire au caïd Remdhan, l'avaient expédié, vers l'âge de 20 ans, dans une

des zaouia des Beni-Znassen où l'on s'était empressé de bourrer sa mémoire de l'indigeste prose coranique.

Bon élève, très studieux, Belk'assem travaillait avec conscience, et, peu à peu, presque à son insu, le virus magique du Prophète arabe s'insinuait, par la terreur de l'*Au-delà*, jusqu'au plus profond de son être. Dans ce milieu superstitieux et mystique, un grave revirement commençait à s'accomplir dans l'âme du jeune libre penseur qui en était arrivé à se demander avec angoisse si l'Islam n'était pas, en définitive, la vraie, l'unique Religion divine, et si le Zkraouisme, avec ses tendances matérialistes, irréligieuses et positivistes, d'où les conceptions métaphysiques sont rigoureusement bannies, n'était pas au contraire la Voie de l'erreur et de la perdition.

. . . .

. . . .

— Ne vous l'ai-je pas dit cent fois ? Vous allez en faire un musulman de votre fils ! On ne l'entend plus jurer que par Allah et Mouh'ammed, et le voilà qui nous amène maintenant un de ses condisciples mahométans, ce vagabond aux yeux clignotants, aux allures mystérieuses et étranges! Qu'il prenne garde à lui !

C'était le caïd Remdhan, le perspicace chef voltairien, qui admonestait en ces termes menaçants le père et la mère de Belk'assem.

Le *vagabond aux yeux clignotants*, c'était Moh'ammed ben Tayyéb lui-même, l'éternel touriste qui, dans sa fièvre des voyages, s'était attaché à Belk'assem, il y a 18 ans de cela, afin de pouvoir explorer à son aise le pays des Zkara. Nous avons vu plus haut que la sagacité du derviche n'était pas parvenue à déchiffrer l'énigme zkarienne ; il lui avait été facile, en compagnie de Belk'assem, de battre le pays, d'en connaître la nature physique, mais la psychologie des habitants était un problème autrement ardu à résoudre que l'étude du sol, et ce problème était resté pour lui à peu près insoluble, Belk'assem se refusant à verser dans son oreille des confidences qui auraient pu provoquer à leur dam des catastrophes analogues à celle du *Pélerin-convertisseur*, dont la fin tragique avait terrorisé les cœurs faibles et porté au dernier point l'appréhension de l'impitoyable sévérité du caïd en matière de trahison zkarienne.

— O caïd, avaient répondu les parents de Belk'assem dans

leur effroi, notre fils n'est pas devenu musulman. Nous t'en donnons l'assurance. Le venin (*semm*) islamique n'est chez lui qu'à fleur de peau. Il ne retournera plus à la zaouia. Il cessera ses études dès aujourd'hui; il redeviendra en peu de temps un anti-mahométan déterminé, comme il l'était avant son séjour parmi les partisans de Mahomet. . . . .
. . . .

— Et maintenant, demandons-nous à Belk'assem, que penses-tu de tes anciennes terreurs de l'*Au-delà ?*

— Maintenant que je t'ai entendu, à tant de reprises et avec tant de force persuasive, me répéter que toutes les Religions ne sont que d'admirables hameçons politiques destinés à être avalés par les foules ignorantes, maintenant mes terreurs ont disparu et tu m'as raffermi à jamais dans la foi de mes chers Zkara, peuplade qui est, d'après toi, l'une des plus sages, l'une des mieux équilibrées qui soient au monde. D'ailleurs, pour te prouver mon anti-islamisme, mon *Koufr* (irréligion), comme tu l'appelles, je t'amènerai ici ma femme et ma belle-mère, deux *Rousmiat* de la plus noble origine. Tu m'as dit que les femmes sont les conservatrices, les gardiennes par excellence des mœurs, des traditions, des coutumes et des croyances. Tu veux te rendre compte, de tes propres yeux, du degré d'irréligion zkarienne par la femme zkarienne. Eh ! bien, tu seras satisfait, et tu pourras dire ensuite aux philosophes français tes frères que les Zkara sont, autant qu'eux, dégagés du joug des dogmes et des superstitions religieuses.

Fidèle à sa parole, Belk'assem se présentait à notre domicile, le 12 Novembre 1904, en pleine période de Ramadhan par conséquent, accompagné de sa femme et de la mère de celle-ci, deux *zkraouiat* pur sang, d'une famille de haute volée, en effet, puisque la mère, *Mimouna n Ah'med n Amor,* appartient à la caste des Rousma. Elle est la sœur de sidi *Ali-l-Bab el Maâyouchi,* l'un des chefs spirituels Zkara, le plus âgé d'entre eux actuellement. Mimouna peut avoir une cinquantaine d'années. Elle est veuve. Très attentionnée pour sa fille, qui porte dans ses flancs un futur libre penseur qui sera sans doute plus tard l'orgueil de son père Belk'assem, la bonne maman que nous avons devant les yeux évoque dans notre souvenir le type des paysannes de race latine. Elle est

un peu épaissie par l'âge, la bonne maman, mais robuste, d'une charpente forte, aux contours puissamment dessinés. La bonté et la franchise se lisent dans ses regards. Sa mise est simple ; c'est celle des mahométanes algériennes : un flot de légères cotonnades blanches, que recouvre le grand drap de lit si laid des dames arabes de l'Oranie. A leur grand regret, Mimouna et sa fille ont dû se soumettre aux coutumes locales, laisser au fond d'une caisse le costume national, la robe rouge zkarienne, aux larges plis flottants, pour s'enrouler le corps, de pied en cap, dans un triste suaire (1).

Ni belle ni laide, la jeune femme, *Çafia n Mh'ammed n Yah'ya,* a peut-être une trentaine d'années (2). Le voyage qu'elle vient de faire, dans l'état où elle est, l'a beaucoup fatiguée, mais elle ne s'en plaint pas et semble disposée à répondre de son mieux à nos questions. Çafia n'est rousmia que par sa mère Mimouna, laquelle avait épousé un homme du peuple, le sus-dit Mh'ammed n Yah'ya. De cette union étaient nés Çafia et d'autres enfants qui vivent à présent à Lourmel, près d'Oran, groupés autour de leur mère et de leur beau-frère Belk'assem, qui est devenu le chef et le soutien de la famille depuis le décès de son beau-père.

Çafia à été l'épouse, en premières noces, d'un petit-fils du caïd Remdhan, un jeune homme du nom de *Mouh'ammed Amezzian Remdhan,* décédé en 1898. Elle connaît donc à fond la mentalité de la famille du chef des Zkara, et son témoignage, précieux à ce titre, concorde d'ailleurs avec ce qui nous a été déjà dit à ce sujet.

C'était, avons-nous dit, en pleine période de Ramadhan que nous reçûmes la visite des Rousmiat et de Belk'assem. Dans le train qui les avait amenés, nos trois voyageurs avaient observé le jeûne rigoureux imposé à ses adeptes par le fondateur de l'Islamisme. Aussi étaient-ils littéralement

(1) Le linceul, dans lequel s'enveloppent les musulmanes des villes de l'Oranie lorsqu'elles ont à sortir de leur logis, commence à choquer le bon goût naissant de nos indigènes citadins qui ont même trouvé le mot juste pour tourner en dérision cette partie grotesque du costume arabe féminin. Ils appellent la femme revêtue du « drap de lit de sortie » « *mkeffna* » (roulée dans un suaire).

(2) La face dorsale de chaque main était ornée, aussi bien chez Çafia que chez sa mère, d'un tatouage figurant une sorte de grosse rosace violacée. Un autre tatouage, filiforme et vertical, décorait également le front des deux Rousmiat. Ajoutons que Belk'assem avait aussi le dos des mains tatoué. Les Zkara ont adopté il n'y a pas longtemps le tatouage pour ne pas trop se distinguer des autres Zénètes.

affamés à leur arrivée à la maison vers onze heures du matin. Ce fut alors que, nous adressant à Mimouna et à sa fille, nous leur dîmes en arabe, langue dans laquelle elles s'exprimaient très bien :

— Avez-vous déjeuné ?

— Comment l'aurions-nous fait ? répondirent-elles. Il y avait dans le train des Arabes qui nous auraient tuées s'ils nous avaient vues porter quelque chose à la bouche.

Nous. — Et ici, dans cette maison d'un libre penseur, d'un *Kafer* comme vous, êtes-vous disposées à vous mettre à table avec nous ?

— Pourquoi pas ? fit en riant Mimouna.

Nous. — Si vous prenez de la nourriture en temps de carême, pendant que le soleil brille au ciel, c'est que vous n'êtes pas musulmanes.

Mimouna. — Pourquoi serions-nous musulmanes ?

Nous. — Parce que vous êtes habillées comme des musulmanes.

— Le vêtement ne signifie rien ; c'est le cœur qu'il faut connaître.

Tandis qu'elle prononçait ces mots, Mimouna, très grave, se frappait le côté gauche de la poitrine, puis elle reprit :

— Belk'assem et bien d'autres Zkara t'ont dit qui nous sommes.

Nous. — En effet. Mais je voudrais vous entendre, vous Rousmiat, vous qui êtes femmes, filles, mères, sœurs de chefs Zkara, me dire en termes clairs et précis que vous n'êtes pas musulmanes.

— Nous ne sommes pas musulmanes, déclarèrent à l'unisson la mère et la fille, avec de grands gestes de dénégation.

Nous. — Dites-moi maintenant si Mouh'ammed, qui est le Prophète des Arabes, est vraiment un prophète pour vous.

A cette question, les regards inquiets des deux femmes s'étaient portés sur la porte d'entrée de notre bureau. Elles semblaient craindre qu'une oreille mahométane ne fût collée derrière, prête à recueillir la dangereuse déclaration. Pour les rassurer, Belk'assem intervint :

— Vous pouvez tout dire au cheikh, fit-il. Autant que nous, plus que nous, il est dégagé de tout lien envers les religions existantes.

— Eh ! bien, prononça Mimouna à voix basse, Mouh'ammed n'est rien pour nous, ni *rasoul* (apôtre), ni *nabi* (prophète).

Sur notre observation que Çafia s'était abstenue de répondre :

— Moi ! fit-elle. Mais je suis de l'avis de ma mère, et je répète après elle que Mahomet n'est pas prophète.

— Très bien, très bien, Rousmiat. Allons déjeuner maintenant.

Dans la salle à manger, Mimouna, Belk'assem et Çafia se moquent vraiment des prescriptions coraniques. Rien ne les rassasie : c'est une boulimie de Bedouins campagnards qu'il faut assouvir par des quantités d'aliments variés. Ce repas de midi, en Ramadhan, est épique. Nous emplissons les assiettes de ces dames.

— Ceci, Rousmiat, c'est du *h'allouf*, du porc domestique. En voulez-vous ?

— Donne toujours, et ne t'inquiète de rien, répondent les deux femmes.

Belk'assem, ce clerc raté, que son ancien rabâchage coranique influence encore sans doute, déclare que la viande de porc lui fait mal, qu'il la digère péniblement, que, du reste, avant de commencer ses études arabes, il avait essayé plusieurs fois, chez les Zkara, de manger de la chair des sangliers que feu son père savait si bien tuer et accommoder ensuite, mais qu'il a dû renoncer pour toujours à cette nourriture à la suite des troubles gastriques dont il avait tant souffert jadis.

— Mais, tu le vois, ajoutait il. Je bois du vin, je mange en plein Ramadhan. *Je déclare que Mahomet n'est pas prophète.* Que veux-tu de plus ?

Saint Thomas lui-même, qu'eût-il pu répondre à notre place ? En face des preuves multipliées d'anti-islamisme que nous donnaient depuis une heure Belk'assem, et surtout les Rousmiat, — qui ne se décidèrent à quitter la table qu'après avoir fait le vide dans la plupart des plats et après avoir bu, non du vin, auquel elles n'étaient point habituées, mais de l'eau claire, plus deux bonnes tasses de thé pour couronner ce repas mémorable, — nous levâmes la séance en disant :

— Plus de doute possible. Les Zkara ne sont pas musulmans.

. . . .

. . . .

Au dehors, les grands arbres de la promenade Létang se baignent à travers les rayons d'un soleil encore chaud, et sur les bancs de cette promenade, des fantômes blancs s'allongent, dans la rigidité de la mort.

Munis de nos jumelles, les trois Zkara, du haut de notre terrasse, s'émerveillent de l'extraordinaire rapprochement des objets éloignés. Ces formes humaines, ces fantômes blancs, ma foi ! oui, ce sont des Arabes, des jeûneurs, riches et pauvres, que le carême a terrassés, et qui essayent d'imposer silence aux cris de détresse de leurs estomacs au moyen d'un sommeil trompeur, hanté, malgré tout, de visions et de cauchemars gastrolâtriques.

— Les voyez-vous, là-bas, étendus sur ces bancs? Ce sont nos frères, ce sont les vôtres, ce sont des enfants de l'Islam, en proie à un mal terrible : le *delirium religieux*. Ils croient réjouir la Divinité en livrant leurs corps en pâture aux souffrances de la soif et de la faim. Plaignons-les ! Quant à vous, heureuses Rousmiat, heureux Zkara, vous qui avez su vous préserver jusqu'ici des virus islamique, chrétien et juif, vous vivez en philosophes paisibles, ne faisant de mal à personne, c'est vrai, et cependant vous êtes courbés, vous aussi, sous le joug d'une terreur épouvantable : la *terreur de l'islamisation qui vous guette*. Vous ne voulez pas être musulmans. Ce désir est des plus légitimes, des plus respectables. La France, qui proscrit chez elle tous les *Cléricalismes*, ne souffrira pas, espérons-le, que le Sultan du Maroc et ses pachas vous torturent pour vous enrôler de force sous les bannières du Cléricalisme mahométan.

Telles furent les dernières paroles que nous adressâmes à nos amis Zkara, après une journée entière passée à causer avec eux. Chargé par nous d'une mission auprès de ses contribules, Belk'assem a repris la direction de l'Ouest et il a emmené avec lui les deux Rousmiat.

Tandis que nos amis se disposaient à partir, Mimouna nous prit la main, puis, d'une voix tremblante, elle articula ces quelques mots :

— Dis bien à la France que nous ne serons jamais musulmans.

— *Abaden ! Adaden !* Jamais ! Jamais ! répétait-elle en s'éloignant.

Et la voix, au détour du chemin, au moment où nous

aillions perdre de vue nos voyageurs, devint tout à coup d'une sonorité éclatante :

— *Abaden ! Abaden !* Jamais ! Jamais ! clamait-elle . . . .

. . . .

Jamais ?. . . . Oui, jamais, à condition que nos Républicains libres penseurs prennent en pitié leurs frères Zkara . . . . .

---

18. — Les Oulad Rabah' et les Mh'afidh sont-ils islamisés ?

La seule partie de la Société zkarienne avec laquelle les Mahométans ont quelque analogie d'opinion est le groupe dissident des *Oulad Rabah'* et des *Mh'afidh*. Toujours envahissant et rongeur, l'Islam semble s'être attaqué, non sans succès, à ces deux petits douars, autrefois libres penseurs et anti-musulmans déterminés, aujourd'hui *musulmanisés*. . . . ou sur le point de l'être.

Voyons où en sont exactement les choses :

Aux *Oulad Rabah'*, il y a maintenant une école arabe primaire, tandis qu'il n'en existait point il y a seulement une dizaine d'années. Une pareille innovation, si contraire aux principes zkariens, constitue un énorme progrès islamique, très menaçant pour l'avenir, attendu que l'on ne se contente pas d'apprendre à lire et à écrire l'arabe seulement dans cette école ; on va beaucoup plus loin : on y enseigne le Coran, on bourre la mémoire et la cervelle des jeunes zkara d'une foule de citations et de versets du livre divin qui seront plus tard la source inépuisable d'où jailliront les superstitions et les fanatismes. Sur les 20 gamins de 6 à 15 ans qui suivent les leçons du magister musulman des Oulad Rabah', quatre ou cinq, les mieux notés, s'en vont chaque année achever leurs *études religieuses* à la célèbre zaouiya des Oulad Sidi Remdhan, chez les Beni-Znassen (1).

L'on nous assure, et nous tenons pour exact, que les parents de ces jeunes clercs sont restés fidèles à l'endogamie zkarienne, que leur conversion au Mahométisme n'est que simulée, que les Rousma sont toujours reçus avec les mêmes égards aux

---

(1) Cf. *Le Maroc Inconnu*, tome I, page 187 et suiv.

Oulad Rabah', que ces derniers, lorsqu'ils sont en présence des Rousma, donnent à ces chefs vénérés des preuves non équivoques d'anti-islamisme, etc., etc. Il n'en est pas moins vrai cependant que les Oulad Rabah', les jeunes surtout, commencent à observer le jeûne du Ramadhan ; plusieurs font les cinq prières mahométanes réglementaires ; d'autres n'éprouvent aucune répugnance à prononcer en public la profession de foi islamique, etc., etc.

— Dissimulation, hypocrisie que notre prétendue conversion, nous disent à l'oreille les représentants des deux douars incriminés.

— Si nous faisons semblant d'être ralliés à l'Islam, ajoutent-ils, c'est afin d'éviter les hostilités et les persécutions incessantes des tribus arabes environnantes.

Il faut se rappeler, en effet, que c'est au voisinage immédiat des tribus musulmanes que l'on peut et que l'on doit attribuer l'islamisation forcée des Oulad Rabah' et des Mh'afidh.

Quant aux *Mh'afidh*, il est certain qu'ils sont infiniment moins islamisés que les Oulad Rabah'. Ils déclarent bien à leurs voisins musulmans qu'ils partagent leurs croyances religieuses, mais la vérité est qu'ils ne prient point, ne jeûnent en aucun cas et ne prononcent jamais, pas même à l'article de la mort, la profession de foi islamique.

Quoi qu'il en soit, il semble ressortir de ce que l'on vient de lire que les douars précités sont sur la pente qui mène à l'Islam, pente dangereuse et glissante où les cœurs les plus fermes peuvent avoir le vertige. Toute la question est de savoir à présent si l'on peut tendre encore une main amie à ces infortunés et les remonter sur le bord du gouffre qui menace de les absorber, ou bien, s'il faut, au contraire, s'en désintéresser et continuer à les laisser descendre dans l'abîme avec leur masque islamique dejà vieux et usé, masque que leurs jeunes enfants, par suite de l'éducation religieuse, mépriseront sous peu et rejetteront loin d'eux bien avant d'être arrivés au fond du noir séjour des mystères et des dogmes ? . . . . . .

. . . .

Il est une objection, que la critique ne manquera pas de nous adresser, parce qu'elle la croira profonde, habile et irréfutable ; c'est celle ci :

— Vous dites que l'islamisation des Oulad Rabah' et des Mh'afidh est la conséquence du voisinage immédiat de ces

indigènes avec des tribus musulmanes hostiles et fanatiques. Comment se fait-il alors que les autres douars zkara, situés également sur les frontières et en contact journalier avec des tribus mahométanes, n'imitent point les Oulad Rabah' et ne se disent pas, tout au moins du bout des lèvres, ralliés à l'Islam ?

— Nous répondons : — Parce que, à l'Ouest par exemple, les Zkara ont pour voisins les *Beni-bou-Zeggou*, tribu berbère où l'on prie peu, où l'on jeûne encore moins et où l'indifférence religieuse frise l'incrédulité, — parce que les Beni-bou-Zeggou, qui étaient autrefois, il n'y a peut-être pas très longtemps, des positivistes libres penseurs comme les Zkara, sont en excellents termes avec nos anti-musulmans, parce qu'ils les considèrent comme des frères, loyaux et braves, avec lesquels ils font bombance, en plein jour, quand le reste de l'Islam est plongé dans la torpeur ramadhanesque, — parce que, au Sud également, les *Beni-Yaâla*, autres voisins des Zkara, sont certainement plus tièdes en matière de foi si c'est possible que les Beni-bou-Zeggou, — parce qu'une des fractions de ces mêmes Beni-Yaâla, les *Meharech*, sont à ce point inféodés aux Zkara, *sous tous les rapports*, qu'on les a vus maintes fois prendre fait et cause pour les Zkara contre leurs propres contribules, *les armes à la main.*

N'allez pas croire pourtant que cette *École arabe* des Oulad Rabah' ne nous fasse pas trembler. Cette École est le premier travail de conquête ouverte et d'Inquisition islamiques en pays marocain anti-musulman et libre penseur ; c'est une menace imminente d'oppression morale, c'est le germe d'un mal qui peut prendre, pour des centaines de familles zkariennes, une tragique et profonde réalité.

---

19. — L'École arabe musulmane ennemie du Progrès et de la Libre Pensée

Quand on lit les historiens arabes qui ont célébré l'Université de Fez avec une profusion de louanges véritablement étonnante, quand on parcourt la longue liste des ouvrages scientifiques, historiques et littéraires qui, d'après certains auteurs

européens, seraient expliqués, de nos jours encore, dans les Écoles supérieures de la capitale du Maroc, on ne peut se défendre d'un grand mouvement de surprise et d'admiration, et l'on répète volontiers que Fez est l'Athènes de l'Afrique du Nord.

L'enquête impartiale à laquelle nous nous sommes livré pendant un séjour de près de deux mois à Fez nous a convaincu, au contraire, que l'Enseignement supérieur marocain est simplement un *Enseignement religieux* sur lequel se greffent quelques études de grammaire, de théologie et de jurisprudence, cette dernière science se rattachant, comme l'on sait, d'une façon étroite et indissoluble, aux préceptes coraniques.

L'Enseignement supérieur marocain étant un enseignement religieux, l'Enseignement secondaire, qui lui sert de base, ne pouvant être également qu'un enseignement religieux, que peut donc bien être l'Enseignement primaire arabe ?

Posée nettement, la question exige une réponse nette et précise.

Voici la réponse :

Maintes fois, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, il nous est arrivé d'arrêter et d'interroger à la sortie de l'école arabe de très jeunes musulmans qui avaient passé une bonne partie de la journée à crier à tue-tête des versets du Coran, et, chaque fois, nous étions stupéfait d'entendre sortir de leurs bouches des paroles qui dénotaient déjà une profonde religiosité, premier et puissant reflet du mysticisme précoce qui devait grandir et croître avec eux pour ne s'éteindre qu'au tombeau.

Et, maintes fois, nous avons vu des bandes d'écoliers, imberbes et graves, chanter dans les rues de Fez, en rentrant le soir chez eux ; ils chantaient la profession de foi islamique, ils psalmodiaient les paroles magiques attribuées à l'Être Suprême, et des nuées d'autres petits bambins, — ceux-là employés à gagner leur vie, parce que leurs parents n'avaient pas les moyens de leur faire apprendre à lire, — suivaient les jeunes clercs, en un cortège bourdonnant et houleux, et ils répétaient après eux les phrases sacramentelles destinées à ouvrir les portes du paradis à tout bon croyant qui sait les prononcer.

Ainsi, plus de doute possible : c'est par l'Enseignement

primaire que l'Islam modèle les caractères, pétrit à sa guise les générations futures ; c'est par l'École arabe que l'Islam oriente les cœurs vers les voies mystérieuses d'un Royaume céleste sans cesse convoité.

« Ces milliers d'enfants, dans tant d'écoles, se livrent à un vain « perroquettage ». Ne vous pressez pas pourtant de le mépriser comme vain et vide : — l'admirable, — et cela jette un jour profond sur la nature humaine, — est que l'imbécillité de cet enseignement n'est pas sans effets intelligents. Je veux dire que malgré sa nullité, et à cause d'elle, il a d'énormes conséquences sociales et politiques. Ce que ne peut le Sultan avec son Maghzen, le caïd avec son burnous d'investiture, le pauvre taleb le fait avec ses planchettes de bois. Même berbère, il déberbérise, arabise, musulmanise. La monotone pauvreté de la science qu'il inculque, suffit et peut-être sert à assimiler les autochtones aux conquérants. Ce pédant creux, qui n'a qu'une férule et une mémoire, mais la même férule et la même mémoire que cent autres pédants pareils à lui, sans savoir, fait de ses doigts gauches cette chose énorme : repétrir une race. Il y a peut-être, pour nous lettrés, quelque candeur à n'apprécier l'éducation que pour sa valeur intellectuelle. Les politiques et les chefs de religion ou de peuples savent qu'elle est surtout un moyen d'action et que sa stupidité même, par son uniformité, est plus puissante que tout l'esprit du monde, si cet esprit est divergent [1]. »

Les Musulmans sont des maîtres en pédagogie religieuse. Pour ne citer que les populations d'origine berbère de l'Afrique septentrionale, l'histoire nous apprend que cette race forte et indomptable n'accepta la doctrine de Mahomet qu'après de nombreuses apostasies. Cela signifie que ce fut au moyen de l'Enseignement primaire, et par les enfants des écoles, que l'Islam finit par jeter dans le pays des racines vivaces, les hommes faits abjurant et embrassant tour à tour, suivant leurs caprices ou leurs intérêts, une doctrine étrangère dont les côtés faibles ne devaient pas échapper à leur intelligence, quelque primitive qu'elle fût. Et c'est de la sorte que s'accomplit, par les petits enfants, par eux seuls, la grande Révolution

(1) Marcel Lami Étude sur le *Maroc Inconnu*, parue dans la *Grande Revue*. Paris, 1er juillet 1902, page 166.

sociale, politique et religieuse, qui transfigura de fond en comble la vieille Société berbère. Un peuple nouveau sortit de l'école arabe primaire. De pâles écoliers, de leurs mains débiles, firent ce miracle, cette chose prodigieuse, qui paraissait aussi insensée qu'impossible : — Ils créèrent un Monde à leur image, égalant presque ainsi, dans leur œuvre cyclopéenne, l'œuvre du Dieu des Religions révélées qui, lui aussi, avait créé le premier *homme à son image.*

Plus que partout ailleurs, le magister arabe est le propagateur des croyances islamiques. Il s'adresse à l'enfance, il dédaigne l'âge mûr, parce qu'il sait que la semence jetée dans un terrain vierge produit toujours de belles récoltes, tandis que le grain lancé à travers les ronces d'un vieux champ fatigué est le plus souvent du grain perdu. Les pères et les mères de familles connaissent d'instinct cette loi de la nature ; aussi voyons-nous les habitants du Maroc, et plus spécialement ceux de Fez, envoyer leurs enfants en classe dès l'âge de 4 ou 5 ans. Du haut en bas de l'échelle sociale magribine, c'est un empressement, une émulation extraordinaires, c'est à qui enverra le premier son bambin à l'école. Artisans, journaliers, petits et gros commerçants, hommes du peuple et représentants de l'autorité, riches et pauvres, chacun considère comme un devoir impérieux de faire graver dans la cervelle de sa minuscule progéniture les paroles bénies du Livre de Dieu.

Purement mécanique, l'Enseignement primaire arabe a deux objectifs : la connaissance des lettres de l'alphabet, l'amoncellement de tous les chapitres du Coran dans la mémoire de l'enfant. La marche habituelle de ces deux opérations est la suivante :

Prenons l'enfant à son entrée à l'école ; il peut avoir 4 ou 5 ans. Il commence par apprendre à lire et à écrire les caractères de l'alphabet arabe en lisant et en copiant des centaines de fois sur sa planchette le premier chapitre du Coran, qu'il ânonne, tant et si bien, qu'il finit par se le caser dans la cervelle, sans en comprendre un mot, bien entendu. Du premier chapitre du Coran, il passe sans transition au dernier, et il remonte la série entière des sourates jusqu'à la seconde inclusivement, les copiant, les recopiant, les lisant, les récitant à satiété, mais sans les graver profondément dans sa mémoire. Ce premier travail, si long, si abrutissant, qui nécessite une moyenne de *six années* d'application ininterrompue, reçoit,

quand il est fini, le nom de *tekhrija-l-oula* (premier achèvement « du Coran »), et cette tekhrija donne lieu à des réjouissances variées dans lesquelles l'art culinaire ne perd aucun de ses droits.

L'écolier a maintenant 10 ou 11 ans, il sait lire et écrire, il peut tracer sous la dictée du maître les mots du Livre saint, en les estropiant plus ou moins, mais cela est déjà considéré dans les milieux ignorants comme une haute prouesse scientifique. Cette fois-ci, on lui fait aborder le Coran par le commencement, ou du moins par le second chapitre, et, durant trois années consécutives, il relit, il recopie, il récite, à jets continus, l'œuvre entière du fils d'Abd-Allah, jusqu'au dernier mot du dernier verset de la dernière sourate. C'est la deuxième *tekhrija*.

Pendant le cours de la troisième tekhrija, qui dure un an, l'élève doit, cette fois, pouvoir écrire de mémoire sur sa planchette le texte complet du Coran et le réciter sans commettre trop d'erreurs.

Néanmoins, il faut encore au jeune clerc une année de psittacisme coranique pour posséder à fond dans son appareil enregistreur encéphalique l'œuvre entière de Mahomet. A la fin de cette quatrième tekhrija, le maître ne tolèrera ni faute, ni omission, ni vice de prononciation, ni hésitation quelconque. Il faudra que la bouche de l'élève, — tel un fidèle phonographe, — répète clairement, sans une défaillance, chaque lettre, chaque syllabe, chaque mot du gros in-octavo de plus de 300 pages, que son pauvre crâne aura mis une dizaine d'années à absorber goutte à goutte avec le même discernement et la même intelligence, à peu près, que la bordelaise reçoit par l'entonnoir le liquide qu'une main rude verse à grands flots dans ses flancs inertes.

La langue du Coran étant une langue morte, incompréhensible par conséquent pour les Arabes de notre temps, il est certain que l'écolier, à qui d'ailleurs l'instituteur n'a rien expliqué, et pour cause, n'a pas saisi un mot du texte sacré *qu'il porte dans sa poitrine*, comme disent les marocains. Il n'en sera pas moins honoré pour cela par la foule, qu'il éblouira sans cesse sous le déluge de ses éternelles citations coraniques. Cet ignorant, cet aveugle, sera le maître des âmes et des esprits, il règnera, il deviendra à son tour magister-phonographe, il inoculera le virus islamique aux nouvelles générations, les-

quelles le propageront ensuite dans les villes, les douars et les villages, pour la plus grande gloire de l'Islam.

La conclusion de cette digression faite à propos de l'École arabe sera la suivante : — Notre expérience, nos études de Sociologie islamique, nos incessantes observations directes, jointes à la connaissance que nous avons de l'histoire de l'Afrique septentrionale, nous apprennent que l'invariable méthode d'instruction suivie dans les centres scolaires musulmans n'est qu'une longue et irrésistible suggestion de croyances irraisonnées, une transmission de notions erronnées et d'opinions toutes faites, un dressage mécanique de la mémoire, toutes choses néfastes, qui ont produit chez les Mahométans des diverses contrées du globe cet affaiblissement de la pensée, cet engourdissement routinier, ces traditions d'obéissance religieuse, aveugle et passive, que nous constatons chaque jour, et qui sont si contraires à l'esprit de la science et de la civilisation contemporaines.

En proscrivant l'étude des philosophes, les langues vivantes, les sciences mathématiques et biologiques, l'histoire, la géographie, en frappant d'un rigoureux ostracisme toutes les connaissances qui peuvent relever l'homme de sa dégradation morale, les Pontifes de l'Islam de tous les temps et de tous les lieux ont fait preuve d'un fanatisme plus rétrograde, plus machiavélique, plus profondément conservateur qu'on ne se l'imagine d'habitude. D'après eux, il fallait, et il faudra préserver sans cesse le Mahométisme du fléau de la *Libre Pensée.* Dans ces conditions, quel meilleur moyen employer que celui qui consiste à faire tourner indéfiniment la jeunesse des écoles dans le cercle étroit et déprimant de la théologie, de la métaphysique, de la jurisprudence, de la morphologie et de la syntaxe, sans jamais chercher à les comprendre d'ailleurs ?

Admirablement entretenue dans le public islamique, la réputation de haute science des magisters des trois ordres d'enseignement musulman a eu les conséquences les plus funestes sur les destinées des peuples de l'Islam : — Étouffement des facultés intellectuelles, suppression de la volonté et du raisonnement, mépris des sciences européennes, haine des non-musulmans, — tels sont les fruits de la subordination des consciences islamiques envers les dispensateurs de l'Instruc-

tion clérico-mahométane, instruction qui fleurit et s'épanouit, de nos jours encore, même *à l'ombre du drapeau français*, depuis le rivage des Syrtes jusqu'aux flots de la mer impétueuse que les Marocains appellent si justement *Bah'ar Eddhouloumat* (La Mer des Ténèbres, — l'Océan Atlantique.). . . . .

. . . .

. . . .

— Le gouvernement de la République Française doit-il continuer, — sous prétexte de je ne sais quelle savante politique, -- à choyer l'Enseignement clérical mahométan tunisien, algérien et marocain, qui est, comme on vient de le démontrer, le pire ennemi de la Civilisation et de la Libre Pensée ?

---

20. — Les Rousma et le Carême arabe

Dès le premier jour du mois du Ramadhan, les Rousma se mettent en mouvement ; ils parcourent les douars et les hameaux de la tribu, ils pénètrent dans les tentes et les maisons. En voici un justement qui entre dans un intérieur zkarien ; suivons-le, tâchons de voir et de comprendre ce qu'il fait, ce qu'il dit.

Le chef de la famille et sa femme reçoivent l'hôte vénéré et lui baisent la main. Les enfants, grands et petits, accourent. Lorsque tout le monde est réuni, le Rousmi offre à la ménagère et à son mari un morceau de pain, puis il dit en znatia :

— *Akhaou ayou oulek'k'im, etchemt. Ouer thelli la thizilla oua la d'azoum. Ayou r'ir tisirkas r'er Ouâraben. Ouer khefsen teggem. Maimes ouou irououlen zi themdholt ennes iouchi asen lekhbar inn asen : — Zoumeth ?*

Cela signifie :

— Prenez cette bouchée (de pain) ; mangez-la. Il n'existe ni prière, ni carême. Ce ne sont que des mensonges inventés par les Arabes. Ne vous guidez pas sur eux. Quel est celui qui s'est échappé de la tombe pour venir leur apprendre qu'il faut jeûner [1].

---

(1) Mot à mot : — *Quel celui qui s'est sauvé du tombeau pour donner à eux la nouvelle et dire à eux : — jeûnez ?* Cette finale du discours du Rousmi nous rappelle ce dicton arabe qui sent quelque peu le fagot :

ما ولى من القبر شارد

— Personne n'est jamais revenu du tombeau (pour nous apprendre s'il y a une vie future, sous-entendu.) Cf. *Maroc inconnu*, tome II, page 628.

Après ce petit discours, l'homme et la femme mangent en présence du Rousmi le pain que celui-ci leur a donné. Les enfants imitent les parents, et voilà de quelle singulière façon le premier jour du carême musulman est observé et sanctifié chez les Zkara. Avant de se retirer, le chef spirituel recommande aux fidèles de ne modifier en rien leurs habitudes durant le mois de Ramadhan.

— Mangez à votre faim, leur dit-il, pour que vous soyez sains de corps et d'esprit. Le carême abrutit l'homme, sans profit pour personne. N'imitez pas les Arabes qui dorment le jour et s'empiffrent toute la nuit. Mangez et travaillez tant que le soleil est au-dessus de l'horizon, et reposez-vous quand vous ne voyez plus clair pour travailler. Voilà ce qu'il faut faire en Ramadhan et en tout temps.

L'éternelle sagesse parle vraiment par la bouche de ces apôtres de la Libre Pensée qui vont semer ainsi, à chaque retour du carême arabe, leurs bonnes paroles et leur pain bénit jusque dans les foyers zkara les plus humbles et les plus retirés.

Voici donc un fait bien établi : — C'est avec une préméditation formelle, rehaussée d'un cérémonial solennel, que le jeûne musulman est proscrit et méprisé par les libres penseurs des Angad. C'est ce mépris du carême arabe qui explique aussi la joie, la sérénité sans nuage avec laquelle les deux Rousmiat, Mimouna et Çafia, partageaient notre repas de midi, pendant que, pour tromper la faim qui leur dévorait les entrailles, de pauvres fanatiques de l'Islam, fantômes blancs allongés à l'ombre des arbres de la promenade Létang, voyaient défiler en rêve des plats débordants de kouskous, puis des moutons, supérieurement dorés et rôtis, rien que des moutons entiers, une cavalcade fantastique de ruminants empalés, qui s'avançaient en bondissant sur la longue perche de leur supplice, noire et unique échasse qu'ils semblaient enlacer d'une étreinte éperdue . . . .
. . . .

Dans les montagnes centrales de la tribu, il est inutile de prendre des précautions en temps de Ramadhan. On mange le jour et l'on dort la nuit, comme d'habitude, parce qu'aucun étranger ne peut se rendre compte de l'infraction à la loi islamique ; tandis que, sur les confins du territoire, là où il y a un réel danger d'être vu et observé, les Zkara allument des

feux la nuit pour faire croire à leurs voisins mahométans qu'ils ont jeûné pendant le jour et qu'ils font ripaille comme eux après le coucher du soleil.

On raconte, — et ceci prouve combien peu nos positivistes se soucient du carême arabe, — qu'une députation musulmane, expédiée au caïd Remdhan, vint, il y a cinq ou six ans, se reposer à proximité d'un des douars situés au milieu de la tribu des Zkara. L'astre du jour brûlait dans un ciel surchauffé. Harrassés, les cavaliers étrangers s'étaient couchés sous des arbres, leurs chevaux attachés près d'eux, et ils se livraient aux douceurs de la sieste, lorqu'ils furent réveillés par l'arrivée bruyante de plusieurs individus chargés de plats et de victuailles variées.

— *Ouachta had'a ?* Qu'est ceci ? hurlèrent les partisans du Prophète, qui se mirent soudain sur pied à la vue des provisions que les généreux Zkara venaient de déposer devant eux.

— *Et't'aâm oul-lah'am.* C'est du kouskous et de la viande, répondirent les interpellés.

— Du kouskous et de la viande, à midi, en Ramadhan ! Vous n'y pensez pas ? firent les Arabes d'un ton sévère.

Nos étourdis Zkara avaient oublié, absolument oublié qu'on était en carême. Leur confusion faisait peine à voir. Un jeune rousmi des plus délurés, qui se trouvait avec eux, les tira d'embarras en alléguant qu'il est licite de prendre de la nourriture en Ramadhan quand on est malade ou en voyage.

Le témoin de cette scène, qui nous la rapporta telle qu'elle s'était passée, ajoutait :

— Les Arabes ne crurent pas un mot de l'excuse imaginée par le Rousmi. Ils remontèrent à cheval séance tenante, et on les entendit, au moment du départ, prononcer bien haut ces paroles peu rassurantes :

— *Ma idaâr-houm r'èr el-mout !* — Rien ne les corrigera.... que la mort !

---

21. — Les Juifs en pays zkara

Ces pauvres enfants d'Israël, si tracassés, si méprisés dans les autres contrées du Maroc, trouvent au contraire chez les anti-musulmans des Angad une franche et cordiale sympathie, à laquelle ils sont unanimes à rendre hommage. Il y a

quelques juifs d'Oujda, marchands de soie, sucre, thé, cotonnades, draps, drogues, etc., qui louent des maisons à El-Maîcha et El-Mouit'er ; ils y restent, depuis le commencement de l'été jusqu'au milieu de l'automne, les uns tenant boutique ouverte, les autres allant vendre sur les marchés, se promenant à travers douars et hameaux, dans la plus complète sécurité.

Toujours inoffensifs et incapables de commettre un attentat contre les biens ou les personnes, les Zkara protègeraient au besoin leurs hôtes israélites si des chenapans mahométans s'avisaient de les molester sur leur territoire, car ils savent que les partisans de Moïse, courbés sous un joug séculaire, n'ont pour se défendre que l'humilité et la ruse, et ils se sont habitués à les considérer comme des gens beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer.

Une fois, en 1892, un événement tragique, dont fut victime un juif, révéla jusqu'à quel point les Zkara respectent les êtres de l'espèce humaine, à quelque race, à quelque secte qu'ils appartiennent. C'était au marché d'Irimaïn. Un zkraoui astiquait un fusil chargé lorsque le coup partit par mégarde. La balle alla frapper l'un des colporteurs israélites qui se trouvaient sous une tente et le tua net. Aussitôt ses coreligionaires allèrent se plaindre au caïd Remdhan et lui dirent :

— Jamais un juif n'a été ni taquiné, ni volé, ni assassiné chez les Zkara, et voilà que maintenant on commence à nous tuer !

Sans perdre une minute, Remdhan fit appréhender au corps le coupable ; après l'avoir solidement garrotté, il le mena devant les Israélites.

— Voici le meurtrier de votre frère, leur dit-il. Si vous voulez le tuer, tuez-le. Si vous ne voulez pas le tuer, indiquez-moi la somme d'argent que vous exigez en réparation du sang versé.

Après une enquête minutieuse qu'ils firent eux-mêmes, les juifs déclarèrent que le meurtre ayant été involontaire, le zkraoui ne méritait pas la mort, mais ils demandèrent mille francs de *diya* que le caïd leur compta séance tenante. Le meurtrier fut relâché ; ses parents et ses amis se cotisèrent ensuite pour rembourser à Remdhan la somme qu'il avait avancée.

22. — Usages funéraires. — Suicide

Pour la première fois, nous voyons poindre ici le rôle quasi sacerdotal de la Rousmia dans la Société zkarienne. Si le Rousmi est chargé de réconforter les mourants par de douces et bonnes consolations, la Rousmia en fait autant pour les moribondes. Voici, à peu de chose près, le viatique verbal que chacun d'eux apporte aux malades de son sexe :

— Il faut mourir. Personne n'est exempt de la mort. Nous retournons tous en poussière. Tu nous précèdes, nous te suivrons. Si tu as commis des fautes, c'est nous (Rousma ou Rousmiat), qui en prenons la responsabilité.

Aucune prière, aucun credo islamique ou autre, pas un seul nom sacré, Dieu, prophète ou saint, n'est prononcé ; et le zkraoui s'éteint doucement, sans terreur, sans espérance, dans la profonde et parfaite ignorance des mondes mystérieux, joyeux ou terribles, qu'ont bien voulu nous révéler les omniscients qui ont fait les Écritures. . . . .

. . . .

Le lavage des morts est pratiqué par les Rousma, celui des mortes par les Rousmiat, une ou deux heures après le décès. Ensuite, le défunt (ou la défunte) est revêtu de ses plus beaux habits. A quelque heure qu'il ait rendu l'âme, le trépassé doit rester une nuit entière sous son toit. Parents et amis assistent à la veillée funèbre, en pleurant silencieusement, sans marques bruyantes de chagrin. Le lendemain matin, après le lever du soleil, le cadavre, toujours avec ses beaux habits, est roulé dans un suaire et on l'emporte à bras sur une civière. Quand le cimetière est loin, on attache la civière sur un mulet. Un homme conduit l'animal. Deux autres individus se tiennent des deux côtés du mulet pour empêcher le corps de tomber, et le cortège se met en route dans le plus profond recueillement. Rousma, Rousmiat, hommes, femmes et enfants, tous ceux qui ont pu venir de sept ou huit kilomètres à la ronde, accompagnent le cher disparu à sa dernière demeure. Au cimetière, aucune parole, aucune prière n'est prononcée. La fosse, creusée d'avance, reçoit la dépouille mortelle ; puis, armés de pelles, des hommes de bonne volonté remplissent de terre le trou béant, et la foule s'en revient ensuite à la maison mortuaire où un repas funèbre a été préparé.

Il est d'usage que les femmes zkara portent le deuil de leurs

maris et de tous leurs proches parents. Pour cela, elles teignent en *jaune* ou en *noir* leurs robes rouges et on ne les voit plus sortir qu'avec des vêtements jaunes ou noirs pendant les cinq ou six mois que doit durer la manifestation extérieure de leur douleur. Quant aux hommes, ils se bornent à laisser croître barbe et cheveux, aussi bien pour la perte d'une épouse que pour celle d'un fils, d'un père, d'une mère, etc.

Les Zkara ont six cimetières :

1° مقبرة المقلي *Mk'abra-t-el-Mek'li*, dans la vallée de l'Ouad Msferki ;

2° أزغوغ *Azr'our'*, dans la vallée de l'Ouad Mouit'er ;

3° Un troisième à *Tafrent*, chez les Harasla, appelé *Mk'abra-t-Tafrent* مقبرة تافرنت.

4° Un quatrième à *Tinzi* appelé تيزي الحايض *Thizi-l-H'aidh* (Le défilé du mur) ;

5° مقبرة الشعيبي *Mk'abra-t-ech-Chaîbi*, dans les Oulad Moussa ;

6° مقبرة بوجمعة *Mk'abra-t-bou-Jemâ*, situé à *El-H'assi-l-Ah'mar* (en Znatia *Anou Azoukkar'* (le puits rouge).

. . . .

Les tombes ont la forme des tumulus ordinaires et sont couvertes à l'extérieur de pierres blanchies à la chaux vive. Celles des personnages célèbres, Rousma, cheikhs, caïds, se distinguent des autres sépultures par une *h'ouit'a* en pierres sèches. Il est plus que probable que ce luxe, qui est contraire aux principes démocratiques et philosophiques zkariens, n'a été adopté ces temps derniers qu'en vue de faire accroire aux Mahométans que les Zkara ont des marabouts morts en odeur de sainteté.

Il en est de même des *chaouahid* (dalles ou pierres plates placées à la tête et au pied du tombeau), qui n'existaient pas il y a une vingtaine d'années. Ce fut le caïd Remdhan qui obligea ses frères positivistes à imiter par cette innovation les sectateurs du Prophète.

— Si vous ne mettez pas des chaouahid à vos tombes, leur avait-il dit, les Musulmans ne douteront plus de votre anti-islamisme, et alors malheur à vous !

Malgré les conseils de Remdhan, la plupart des Zkara s'obstinent à mépriser les chaouahid, mais tous, par exemple,

ont conservé la vieille et bonne habitude de semer autour des tombes du فرعون *ferôun* (scylle), afin que cette pauvre petite verdure égaye un peu le champ des morts.

Mosquées, zaouiya, mausolées de santon, etc., rien de cela n'existe chez les Zkara. On nous signale pourtant la présence de trois *k'oubba* (mausolée) en plein territoire zkarien, mais ces k'oubba ont été élevées par les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, qui sont musulmans, ne l'oublions pas. Deux de ces mausolées se trouvent à *Tafrent*, l'un près de l'autre ; l'un est le tombeau de *Sidi Mouh'ammed ben Znagui*, marabout des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef (Znaga), mort il y a 75 ans en odeur de sainteté ; l'autre k'oubba sert de sépulture à *Sidi-l-H'abib ben Znagui*, autre marabout des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef (Znaga), décédé la même année que le précédent, et canonisé comme lui avant et après sa mort.

La troisième coupole s'élève entre les Oulad Moussa et Tinzi : c'est le tombeau de *Sidi-l-Khelladi*, marabout des Oulad Sidi Ah'med de Tinzi, décédé il y a une cinquantaine d'années après l'existence la plus sainte qu'un mahométan puisse rêver.

Les Zkara n'entrent jamais dans ces sanctuaires, dont ils s'éloignent au contraire avec mépris. Il n'y a que les membres de la famille des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef et les Musulmans des environs qui s'y rendent parfois en pèlerinage.

Quand un zkraoui est gravement malade, il arrive assez souvent que les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef s'avisent de dire à ses parents :

— Portez-le donc à l'un de nos mausolées, et il guérira.

La réponse invariable des Zkara est la suivante :

— Si votre saint jouit de la *baraka* (faveur divine), comme vous le prétendez, pourquoi donc est-il mort ? Et, du moment qu'il n'a pu échapper lui-même au trépas quand il était en vie, comment pourrait-il, maintenant qu'il est en poussière, empêcher un vivant de mourir ?. . . . .
. . . .

Les Zkara ne doivent pas être enterrés en pays d'Islam. Quand un homme, une femme ou un enfant zkara meurent à l'étranger, leurs compatriotes sont tenus de les emporter, de nuit toujours, sur des mulets, et, quelle que soit la distance, ils doivent aller les ensevelir en territoire zkarien. Ce qui

prouve que l'interdiction d'inhumer nos libres penseurs en terre étrangère ne concerne que les contrées islamiques, c'est que les Zkara qui meurent en Algérie sont enterrés dans cette colonie sans qu'il soit besoin de les transporter dans leur pays d'origine (1).

La meilleure raison qui nous ait été donnée de cette coutume est celle qui tendrait à faire croire que les Mahométans seraient capables de déterrer les cadavres Zkara pour les profaner, tandis que cette horreur ne saurait se commettre dans les régions où les Chrétiens commandent.

Des témoins dignes de foi nous ont assuré qu'il y a une vingtaine d'années une vieille zkraouia étant venue à mourir à *El-H'arakèt* (fraction des Beni-Ouryimmèch, tribu des Beni-Znassen), les Musulmans des environs convainrent entre eux de ne prêter et de ne louer aucune bête de somme à ses parents pour transporter cette femme aux Zkara. Ils voulaient voir comment la famille, de pauvres gardiens de silos sans fortune, s'arrangerait avec le cadavre et de quelle manière elle s'y prendrait pour lui faire franchir la distance qui sépare El-H'arakèt du cimetière zkarien où l'inhumation devait avoir lieu.

En présence de l'attitude inqualifiable des Beni-Znassen, hypnotisés d'autre part par ce qu'ils croyaient être l'accomplissement d'un de leurs devoirs les plus stricts, les Zkara éludèrent la difficulté du transport en faisant une chose atroce : — Ils attendirent que la nuit fût venue ; puis ils coupèrent en deux le corps de la vieille. Ensuite, deux hommes vigoureux, chacun chargé d'un sac où se trouvait la moitié du cadavre, s'acheminèrent d'un pas alerte vers la terre sacrée des Zkara, dans laquelle ils enfouirent en secret leur lugubre fardeau.

On cite peu, très peu de cas de suicide chez les Zkara. Quand, par hasard, un acte de désespoir de ce genre se produit, on

(1) En Algérie, les tombes des Zkara sont creusées dans les coins des cimetières arabes, aussi loin que possible des tombes musulmanes. — « Nous préférerions de beaucoup, nous ont dit souvent ces persécutés de l'Islam, nous trouver côte à côte, dans le champ des morts, avec les Chrétiens, et dormir près d'eux notre dernier sommeil ; mais, même en Oranie, où nous sommes noyés dans l'élément rural mahométan, nous devons, pour notre tranquilité quotidienne, renoncer à nos préférences et simuler des sentiments religieux que nous désavouons au fond de notre cœur. »

peut être sûr que le suicidé était atteint d'un mal incurable et que, s'il a quitté ce monde pour le néant de ses conceptions positivistes, c'est que ses souffrances ne lui permettaient plus de jouir des douceurs de la vie.

Il y a quelques années, un certain Ali n Yah'ya mit fin à ses jours parce qu'il avait une vilaine blessure par laquelle s'échappaient d'horribles déjections. Un jour, il dit à sa femme d'aller à la source lui chercher de l'eau fraîche. Profitant de l'absence de sa compagne, il se tua en se tirant un coup de fusil en pleine poitrine.

---

23. — Livres Zkara. — Calendrier. — Faune

Des livres, des livres que personne n'a jamais pu lire ni comprendre, il n'y en a que chez les Oulad Taleb-el-Bachir, douar campé avec les Harasla, à Akkmen. On les conserve sous clef, dans une caisse, ces livres mystérieux. Il y en a 6 ou 7, de la taille d'un fort registre in-4°, et on les sort de leur prison, une fois par an à peu près, pour en chasser la vermine. Ces vénérables bouquins, que l'on se transmet de père en fils, sont de véritables reliques, dont l'œil du mahométan ne doit même pas contempler la couverture. Il n'y a toutefois que la famille des Oulad El-Bachir qui ait du respect pour ces vieilles archives qui contiendraient, paraît-il, l'histoire des ancêtres de la tribu. Les autres Zkara n'en font aucun cas, et il leur arrive plus d'une fois de sourire lorsqu'ils voient leurs contribules bibliomanes baiser leurs vieux in-4° avec les signes de la plus profonde vénération.

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livré afin d'avoir le mot de l'énigme, il résulte que la bibliothèque des Oulad Taleb-el-Bachir ne contiendrait que des ouvrages *hébreux ;* il y a des Zkara cependant qui affirment que ce sont des livres *chrétiens ;* d'autres Zkara, non moins affirmatifs, assurent que ce sont des œuvres *arabes*.

La vérité est que l'on ne sait rien de positif à leur sujet.

En fait de calendrier, les Zkara ne connaissent et ne nomment que les jours de la semaine, auxquels ils appliquent les noms usités chez les Arabes : *el-H'add*, *lethnin* (dimanche,

lundi, etc.) Ils savent que les mois ont environ 30 jours, mais ils ne leur donnent aucune dénomination. Ils nomment les saisons comme les Arabes, *çeïf*, *khrif* (été, automne, etc.), et ils savent qu'il en faut quatre pour faire une année. Aucune notion astronomique chez eux. Quelques-uns seulement connaissent les *Pléiades* (1), qu'ils appellent en znatia : *Jmaâ-t-ilintan*. (*L'assemblée des Bergers*. Le singulier d'*ilintan* est *alinti*, berger). Enfin, la numération est arabe.

Les Zkara sont passionnés pour la chasse. Leur adresse au tir est remarquable. Il n'est pas un seul pâtre, pas un pauvre diable de métayer ou de journalier qui n'ait son remington et un bon stock de cartouches, aussi bien dans le but de repousser l'ennemi héréditaire, le mahométan, que pour varier par ses exploits cynégétiques le menu quotidien. Les montagnes et les plaines zkariennes sont du reste très riches en gibier de poil et de plume. Mentionnons au galop de rares panthères et lions, beaucoup de chacals, pas mal d'hyènes, des gazelles en quantité, quelques mouflons ; des lapins, des lièvres, des perdrix et des sangliers, autant qu'on en veut. Il en est de même des poules, que l'on élève sous la tente ou dans les maisons : il y en a des milliers dans la tribu, où elles se vendent à vil prix : 15 ou 20 sous pièce.

En pays Zkara, quand on passe près d'un grand troupeau de moutons et de chèvres, il n'est pas rare de voir des gazelles paître librement au milieu de ces animaux. Il faut dire que ces gazelles sont à moitié domestiquées ; elles ont été prises jeunes ; des brebis ou des chèvres les ont allaitées et elles ont naturellement contracté l'habitude de suivre leurs nourrices aux champs et de rentrer le soir au bercail avec elles. Devenues grandes, elles se reproduisent facilement, parce que leur captivité, qui est en somme volontaire, ressemble à s'y méprendre à la plus complète liberté.

---

(1) En Arabe : ثريا

24. — Titres de propriété. — Droits successoraux

Sous l'influence des graves événements politiques qui se déroulent depuis quelques années dans les districts les plus agités de la Dhahra et du Rif, plusieurs notables Zkara ont jugé utile de faire établir par des tolba musulmans ou Zkara des titres de propriété selon la formule islamique. Autrefois, le droit coutumier était suffisant en matière de propriété foncière. On savait que X, par exemple, avait reçu en héritage son terrain de son père, lequel l'avait eu de ses ancêtres, etc. La notoriété publique tenait lieu d'actes authentiques. On estime insuffisante maintenant cette vieille coutume patriarcale qui avait cependant l'avantage de fermer la porte à toute espèce de procès.

Quant aux droits successoraux, ils ont été bouleversés de fond en comble il y a seulement une trentaine d'années. Jadis, la part des femmes était égale à celle des hommes dans la dévolution des biens à la ligne successorale.

Maintenant, les mâles seuls héritent, à parts égales.

Femmes et filles n'héritent plus, mais la veuve a le droit de continuer à vivre sous le toit du mari défunt, à la charge de ses enfants. L'orpheline, mineure ou célibataire. doit être toujours recueillie par ses frères ou sœurs mariés. Ceux-ci subviennent à sa nourriture et à son entretien jusqu'au jour où elle les quitte pour aller vivre avec l'époux de son choix.

XI
FOLKLORE

1. — Contes et Légendes des Zkara

On connait l'importance sociologique du folklore : on sait que la plupart des notions que nous avons sur les peuples de l'antiquité nous ont été transmises sous la forme poétique et charmante des contes merveilleux et des légendes dorées, que l'on débitait autrefois dans les veillées villageoises, au coin du feu l'hiver, en plein air l'été, habitude simple et patriarcale qui se perd depuis que l'on affecte de dédaigner les contes.... ou depuis que l'on ne sait plus parler... qu'en style télégraphique.

Les Zkara connaissent une infinité de contes, surtout les femmes, et il ne tenait qu'à nous d'en recueillir une abondante moisson, mais nous avons estimé qu'il était inutile de nous étendre sur ce sujet, domaine spécial que nous abandonnons à nos successeurs, à ceux qui voudront approfondir plus tard la *Znatia*, c'est-à-dire le dialecte berbère particulier dans lequel ces légendes nous furent dictées.

Les histoires d'ogres, d'ogresses, de génies bienfaisants et malfaisants, les contes où la Divinité, les anges, les saints, les prophètes et autres invisibles personnages interviennent si fréquemment quand il s'agit du folklore mahométan, paraissent radicalement bannis du folklore zkarien. Ce n'est pas un grand mal ; c'est plutôt une nouveauté piquante qui ne manquera pas de plaire à ceux qui trouvent qu'il y a trop de surnaturel dans le sociomophisme folklorique des trois religions révélées.

Les Zkara ne mettent sur leurs scènes allégoriques que des acteurs choisis dans le règne végétal et animal ; l'action se passe toujours sur la planète que nous habitons, non au sein des immensités mystérieuses que seuls peuvent sonder de leurs grands yeux d'aigle, sans en être éblouis, les rois de la poésie lyrique, et, parmi eux, le Maître des Maîtres, celui qui a dit :

. . . .

J'ai des ailes, j'aspire au faîte.
Mon vol est sûr ;
J'ai des ailes pour la tempête
Et pour l'azur.

. . . .

Vous savez bien...

. . . .

Que j'irai jusqu'aux bleus pilastres,
Et que mon pas,
Sur l'échelle qui monte aux astres,
Ne tremble pas [1].

. . . .

L'esprit positif des Zkara rejette, jusque dans les pures inventions de l'imagination, les êtres du monde invisible. De là découle évidemment la sécheresse relative qui est la caractéristique de leur littérature orale. Pouvons-nous sérieusement leur en faire un reproche, nous, les civilisés d'aujourd'hui, nous les blasés d'art et d'idéalisme, qui, faute de souffle et de jambes, ne pouvons plus suivre, même par la pensée, les prodigieuses envolées de celui qui disait :

Je crois être banni, si je n'ai tout l'azur [2] ?...

I

LA FOURMI ET LE CHACAL

Thousa d taket't'ouft ; thousa d teggour ak d' oubrid'. Thoufa ououchchen iras. Thoufa ir'zer iah'mel ezzathes. Thenna ias : « — A Si Ali, siamdh iyi ir'zer ; ad' essah'ner' elâicheth ennek. »

Inn as : « — Arouah', achem sezouir. »

Thleçk' as nettath d'eg iri. Miâd' alteth isezoua, inn as : « — Sah'n iyi mani thella elîcheth inou. »

Thenna ias : « — Zekk lebhaim, r'arres as zegg iri. »

It't'ef netta thikhsi, itchiteth, ioufa aisoum zilen. Indah ih'aouech lebhaim iyithbab ennsent. Ekkren fek'k'den lebhaim. Oufan tikhsi throuh'. Et't'fen si Ali, khamnlen t. Ierouel. Zeg idhdhen, itessel ekh lebhaim, itett ithent [3].

---

(1) Victor Hugo. *Ibo.*
(2) V. Hugo. *Les Quatre Vents de l'esprit. (Le Livre lyrique.)*
(3) Conté par le Rousmi Remdhan.

I

TRADUCTION

LA FOURMI ET LE CHACAL

Elle vint une fourmi ; elle vint, elle marchait avec (sur) la route. Elle trouva un chacal qui faisait paître (des moutons). Elle trouva la rivière débordée devant elle. Elle dit au chacal : « — O Si Ali [1], fais-moi passer la rivière, (et) je montrerai la nourriture de toi [2]. »

Il dit à elle : « — Viens, je te ferai passer. »

Elle se colla à lui, après son cou. Lorsqu'il l'eut fait passer, il dit à elle : « — Montre-moi où est la nourriture de moi. »

Elle dit à lui : « — A toi les moutons. Égorge-les au cou. »

Le chacal saisit une brebis, la mangea et trouva la viande bonne. Il fit avancer et fit aller les moutons vers leurs maîtres. (Les maîtres) se levèrent, ils comptèrent les moutons. Ils trouvèrent une brebis (qui) manquait. Ils saisirent Si Ali et le frappèrent. Il se sauva. Depuis ce jour-là, il attaque les moutons et les mange.

II

LE LION, LE CHACAL ET LA HYÈNE [3]

Iousa d ouar d'ououchchen d'iifis, mdoukoulen. Bd'an kt't'aân abrid', oua lakain ibet't'a iasen ifis, ik'k'ar : « — K'semtou i âmmi Ben Sebôun ; thou i âmmi eddhbâ ; thou i âmmi Ben-Dhebôun ; thou i âmmi d'd'ib. »

Ias ed ououchchen, inn as i ouar : « — Tabah men illa itteg ifis. »

Ioukth ith ouar s oufous ennes i khomsa al ikhef ennes. Iebd'a ibet't'a ououchchen, itteg elk'esmeth i ifis. Ououchchen itteg ikhf ennes etnain elk'esmeth. Itteg i ouar thnain elk'esmat. Inn as ifis : « — Ouid' ach isah'nen elk'esmou elment'bâ » ?

Inn as : « — Elkhort'at elli fi jenb âmmi dbeâ [4]. »

---

(1) Sobriquet du chacal dans certains contes berbères.
(2) Je te dirai où il y a de quoi manger.
(3) Conté par la Rousmia Cafia.
(4) Au chapitre III (*Langage*), il existe quelques erreurs que nous rectifions ici : Au lieu de *thafroukhth*, femme, etc., lisez *thamet't'outh* pluriel *thised'nan* ; au lieu de *thagmarth*, jument, etc., lisez *thaïmarth*,

II

TRADUCTION

LE LION, LE CHACAL ET LA HYÈNE

Il vint un lion et un chacal et une hyène ; ils allaient ensemble. Ils se mirent à couper la route (attaquer les passants) ; mais la hyène faisait les parts et elle disait : « — Cette part à mon oncle le lion ; celle-ci à mon oncle *Ben-Sebôun* (le lion) ; celle-ci à mon oncle [1] la hyène ; celle-ci à mon oncle *Ben-Dhebôun* (la hyène) ; celle-ci à mon oncle *Eddib* (le chacal). »

Il vint le chacal, il dit au lion : « — Vois ce qu'a fait la hyène. »

Le lion frappa la hyène avec sa patte, avec les cinq (griffes), sur la tête. Le chacal se mit à partager. Il donna une part à la hyène. Il fit pour la tête de lui-même deux parts. Il mit au lion deux parts. La hyène lui dit alors : « — Qui à toi a enseigné ce partage excellent ? »

Il répondit : « — C'est le coup (de griffe) qui est dans le flanc de mon oncle la hyène [2]. »

III

CONTE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX

Thk'içceth ouourgaz d'elheouaïch [3]

Ettour' idjj ouourgaz koull asoukkas itett as ouar ifounasen ma khef ikerrez.

Iousa d ouchchen, inn as i outherras : « — Ma lai sellker' ifounasen zougg ouar, mandi r'a thegged ? » Inna ias outherras :

---

pluriel *thir'allin* ; au lieu de *thikhesouin*, brebis au pluriel, lisez *oulli* ; au lieu de *thih'imar*, un troupeau de moutons, lisez *thar'rith lebhaim*.

Thih'imar est un petit troupeau de 20 à 30 moutons. *Thar'rith lebhaim* (mot à mot : *un bâton de moutons*) est un troupeau qu'un berger peut faire paître à lui seul et dont le chiffre peut monter jusqu'à 400 moutons.

Les mots supprimés plus haut sont en *znatia* des Beni-Znassen. Le zkraoui qui nous les avait dictés ne se rappelait plus les termes correspondants en *znatia* des Zkara par suite du séjour de plus de 20 ans qu'il avait fait chez les Beni-Znassen.

(1) *Hyène* est du masculin en znatia.

(2) Dans les traductions littérales, le traducteur cherche à donner aux profanes une idée approximative de l'original. C'est ce qui a été fait ici.

(3) Conté par Ali ould Abd-el-K'ader Znagui.

« — Ad' egger' yicht n zerdeth. » Inn as : « — Ad' ak r'erser' icht en tikhsi thek'oua, ateth kenfer', ad' ak t aouir'. » Inna ias ououchchen ; « — Aitcha d'i r'a tezred' ar, âyidh khefi, in iyi : « — A Si Ali, our tezrid' el k'erd ? » Ad' ak ainir' netch : « Ak'ellith k'ibeltik. » Ad' iyini netta : « Thamourth d'i d'ououler' d'is d'elk'erd, ouer d'is tr'aimir' ! »

Aitcha ennes, içar am essioulen jar asen. Irouh' ouar, iffer' thamourth.

Iousa d ouchchen r'er ourgaz enni. Inna ias : « — Aoui yid ezzerd'eth d'iyi thennid'. » Inna ias : « — Aitcha, ad' ak th aouir'. Arouah' r'ers. »

Irouh' ourgaz enni r'er oukhkham ennes. Ir'res iyicht en tikhsi thek'oua. Ikneftet, iggit d'egg yicht en tezgaouth, iini khess. Thekker thmet't'outh ennes, thenna ias : « — Ououmi thaouid' aisoum ? » Inna ias : « — I ouonchchen. K'ai ijla khefi ar d'anar' itetten ifounasen koull asoukkas. » Thousa d tmet't'outh tejjith al yet't'es ; thekkes aisoum ezzi thesgaouth, theggi d'in ouchcha, thini khess.

Ikker netta aitcha ennes, irouh' ad' ikrez. Iousa d ououchchen, inna ias : « — Thououid' iyi d ezzerd'eth ? » Inna ias : « — K'ai ouir' agd'. Rouh' ikhf ennek, ekkes ed tetched. » Irouh' ououchchen, ioufa thazgaouth tiini. Iefsett. Ioufa d'is ouchcha, ierouel. Ibd'a ittazel khess ouchcha. Ibd'a ououchchen ik'k'ar : « — Aour thegged' el-kher, our thzerred ech-cherr ! »

Id'ououl ououchcha r'er bab ennes. Inna ias ourgaz enni : « — Our r'ri tr'aimid'. Chekk d'akheddad. »

Irouh' ououchcha, ioufa idjj ikerri d'eg zinaz, iejjodh. Iemdoukoul netta d'ououchcha. Inna ias ikerri : « — K'ai oukkoud'er' zougg ouchchen ad' ieteh. » Inna ias : « — Arouah' ; netch ak id'ek. Ouer ch itettech. » Rouh'en, eggouren al oufan idjj ouour'ioul our izmir agiggouren. Mdoukoulen nehnin tlata ezzisen. Rouh'en r'er idjj ifri d'eg idjj ouonzrou. Ibd'a our'ioul d'ikerri ekkalen haddan, d'ououchcha itceyyed'. Al ek'ouan. D'ikerri ik'oua d'ouour'ioul iek'oua d'ououchchen iek'oua. Al idjj ouass, ikker our'ioul, inna iasen : « — Add aouir' idjj ouar. At nenr'. At ietch ououchcha. »

Irouh' our'ioul r'er idjj ououmkan d'iis ar. Ibd'a our'ioul ish'ournouth. Iousa d r'ers ouar ; ikhs ad' ietch ar'ioul. Inna ias our'ioul : « — Mandi r'a thettched' d'i ? Yallah akid'i, atezred izroud r'eri. » Ikker ouar, irouh' akid'es. Eggouren d'iikhsen ad' aoudhen. Inna ias our'ioul : « — Erja yi d'a. Ad'

rouh'er' ad' essour'. » Irja th ouar. Irouh' our'ioul r'er yifri. Issailef ikerri d'ougg boudh iefri. Issailef ouchcha d'egg mi iefri. Inna ias i oukerri : « — D'ir'ra iad'ef ouar, outh ith r'er ouzellif. Ad' ikourkeb akid' ouzrou ; d'i t'ra tououthed' ad' ikourkeb, ekhs ih'ouf ouchcha. At nenr'. » Ilar'a our'ioul akh ouar. Iousa d ouar, ioud'ef d'egg iefri. D'i ioud'ef, iouth ith ikerri r'er ouzellif. Iskourkeb ouar akid' ouzrou. Iarraz. Ih'ouf khes ououchcha. Enr'in t. Ouzin t. D'i t ouzin, aouin haid'our.

Irouh' our'ioul iâradh idjj ouar ennidhen. D'i id iousa ouar, inna assen our'ioul : « — Essoum. » Essoun as haid'our ouar enr'in. Aouin haid'our ikmel. Inna iasen ouour'ioul : « — Aouim haid'our our r'er yilli ouzellif. » Sd'ourin ahaid'our, ek'k'acen as azeliff, essoun as. Inna iasen our'ioul : « — umi thououiemd tou ? Aouim d' ouen r'er ellan tnin idharren. » S'douryint, ek'k'acen as thnain idharren, essoun as. Inna iasen our'ioul : « — Ma chi d'ouou. Aouim d ouen r'er ouer ellint idharren. » Sd'ouryint, ek'k'acen as k'aâ idharren, essoun t. Inna iasen our'ioul : « — Aouim d ouen r'er ouer illi ouchet't'ab. » Sd'ouryint, ek'k'acen as achet't'ab, essoun t. D'ouar ar inna d'egg ikhf ennes : « — Iounou k'aâ nr'in iran ! » Itabah am d'oua, irouel. D'i irouel ouar, ibd'a our'ioul isouh'ournouth, d'ououchcha itzou, d'ikerri ijoukkar'. Ennan as : « — Toukkd'en ziner' iran ! Arouah' ank'dhâ abrid ! »

Rouh'en, eggouren, our zrin h'add. Ousan d r'er idjj ouzrou. Nehnin ousan d r'er idjj oukhlidj d'amouk'ran d'egg ikhf ouzrou. Et't'sen. Nehnin adousen iran erroun ; ouer hen zrin.

Ikker ikerri, izri iran erroun. Ioukkoud' ikerri, iekhs ad' ibechchech, inna ias : « — Ai ar'ioul, iran k'ai seddaoun ar' ! Netch khser' ad' bechcher'. Oukkd'er' akhessen h'oufen ibechchichen. Ad' r'arnar' asen, ad' nar' atchen ! » Inna ias ouour'ioul : « — Et't'es kh thioua ennechth d'bechched' d'i ddoufth ennechth. » Iousa d ikerri, iebd'a itbechchech d'i ddoufth ennes. H'oufen ibechchichen khef iran. Bd'an tabhen d'ougg jenna. Inn as our'ioul i ikerri : « — Ekker. » Ikerri ikker, ih'ouf khef iran. D'i ih'ouf, inn as our'ioul : « — Et't'ef oun amouk'ran d'iisen ! » Ennan iran : « — Ir'erman ânan younou ! » Erououlen.

Rouh'en our'ioul d'ikerri d'ououchcha ad' k'adhân abrid' al oufan idjj ourgaz ioudjjou kh idjj ouour'ioul ennidhen. Our izmir our'ioul enni ad' iour. Ehouan akhs k'adhân abrid'.

Iousa d outherras enni, it't'ef ar'ioul enni k'at't'aân abrid', ikhref th, iisi khes saikou imendi, It't'efikerri, ik'k'en t akd'i our'ioul. Inn as i ouiouchcha : « — Thekhsed' ad' effredh' ner' our deffredh ? »

Irouh' outherras, ioui ar'ioul d'ikerri. K'arsen as ikerri, tchint. D'our'ioul bd'a ikheddem khas. D'ouiouchcha irouh' ientla.

Netch ekkir' abrid'. Nettath tekki ddir.

III

TRADUCTION

CONTE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX

Il y avait un homme à qui, chaque année, le lion dévorait les bœufs avec lesquels il labourait.

Il vint un chacal qui dit à l'homme : — « Si je sauve les bœufs du lion, qu'est-ce que tu me feras ? » L'homme lui dit : — « Je ferai une *zerda* (grand festin). » Il ajouta : — « j'égorgerai pour toi une brebis grasse, je la ferai rôtir, je te l'apporterai. » Le chacal lui dit : — « Demain, quand tu verras le lion, appelle-moi, dis-moi : « O Si Ali, n'as-tu pas vu le singe ? » Je te répondrai moi : « Le voici devant toi. » Le lion se dira : « Un pays où l'on me prend pour un singe, je n'y resterai plus ! »

Le lendemain, les choses se passèrent comme ils l'avaient dit entre eux. Le lion partit et quitta le pays.

Le chacal vint vers l'homme et lui dit : — « Apporte-moi le festin dont tu m'as parlé. » L'homme lui dit : — « Demain je te l'apporterai. Viens vers lui (le manger).

Il s'en alla cet homme à sa tente, il égorgea une brebis grasse, il la fit rôtir, il la mit dans un couffin (et il ferma le couffin) en le cousant. Sa femme se leva et lui dit : — « A qui emportes-tu cette viande ? » Il lui répondit : — « Au chacal qui a expulsé le lion qui nous mangeait les bœufs chaque année. » La femme vint, elle le laissa (son mari) jusqu'à ce qu'il fût endormi, elle enleva la viande du couffin, elle y mit un lévrier et elle cousit sur lui (le couffin).

L'homme se leva le lendemain et alla labourer. Le chacal vint et lui dit : — « M'as tu apporté le festin ? » L'homme répondit : — « Je te l'ai apporté. Vas-y toi même, retire-le (du panier) et tu le mangeras. » Le chacal y alla, trouva le couffin cousu, l'ouvrit, y trouva un lévrier et prit la fuite. Le lévrier se mit à sa poursuite et le chacal se mit à répéter : — « Ne fais pas le bien, tu ne verras pas le mal ! »

Le lévrier revint auprès de son maître. Celui-ci lui dit : — « Ne reste plus avec moi, tu es un traître. »

Le lévrier s'en alla et trouva un mouton galeux (abandonné) dans un ancien camp de nomades. Ils se lièrent d'amitié, lui et le lévrier. Le mouton lui dit : — « J'ai peur que le chacal me mange. » — « Viens, lui dit le lévrier. Je suis avec toi. Il ne te mangera pas. » Ils partirent et cheminèrent jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent un âne qui ne pouvait plus marcher (tant il était maigre et malade). Ils devinrent amis tous les trois et ils allèrent à une caverne (située) dans une montagne. L'âne et le mouton passaient leurs journées à brouter et le lévrier à chasser. Enfin, il engraissèrent. Le mouton devint gras, l'âne devint gras, le lévrier devint gras. Un certain jour, l'âne se leva et leur dit : — « Je vais amener ici un lion. Nous le tuerons. Le lévrier le mangera. »

L'âne alla à un endroit où il y avait un lion et il se mit à braire. Le lion vint. Il se disposait à dévorer l'âne, lorsque celui-ci lui dit : — « Qu'est-ce que tu mangeras dans moi ? (1) Viens donc avec moi. Tu verras les (superbes) festins que j'ai (à t'offrir). » Le lion se décida et alla avec lui. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils voulurent (furent sur le point) d'arriver. L'âne dit au lion : — « Attends-moi là. Je vais étendre des tapis, (pour te recevoir). » Le lion l'attendit et l'âne alla à la caverne. Il cacha le mouton au fond de la caverne, il cacha le lévrier à la bouche (l'entrée) de la caverne, et il dit au mouton : — « Lorsque le lion entrera, frappe-le à la tête. Il dégringolera (sur la pente de) la montagne. Après que tu l'auras frappé et qu'il sera en train de dégringoler, sur lui tombera le lévrier, et nous le tuerons. » L'âne appela le lion. Le lion vint et entra dans la caverne. A peine était-il entré que le mouton lui porta un coup à la tête. Le lion roula sur la pente du précipice et s'écrasa. Le lévrier se jeta sur lui. Ils le

(1) C'est-à-dire : — « Maigre chère tu feras si tu me manges. »

tuèrent et l'écorchèrent. Après qu'ils l'eurent écorché, ils apportèrent la peau du lion (dans la caverne).

L'âne s'en alla chercher un autre lion. Dès que ce lion fut arrivé, l'âne dit (à ses amis) : — « Mettez le tapis (en l'honneur de ce nouvel hôte). » Le lévrier et le mouton étendirent la peau du lion qu'ils avaient tué. Ils avaient apporté la peau tout entière. L'âne leur dit : — « Apportez la peau qui n'a pas de tête. » Ils allèrent cacher la peau (dans un coin), lui coupèrent la tête et (vinrent) l'étendre devant le lion. L'âne leur dit : — « Pourquoi avez-vous apporté celle-ci ? Apportez donc celle qui n'a que deux pattes. » Il cachèrent la peau, lui coupèrent deux pattes et vinrent l'étendre. L'âne leur dit : — « Ce n'est pas celle-ci. Allez chercher celle qui n'a pas de pattes. » Le lévrier et le mouton cachèrent la peau, lui coupèrent toutes les pattes et vinrent l'étaler par terre. L'âne leur dit : — « Apportez celle qui n'a pas de queue. » Il cachèrent la peau, lui coupèrent la queue et vinrent la déployer devant le lion. Alors le lion se dit dans sa tête (en lui-même) : — « Ces gens-là ont tué tous les lions ! » Il regarda de côté et d'autre, et il s'enfuit. Tandis que le lion se sauvait, l'âne se mit à braire, le lévrier à aboyer et le mouton à bêler. Puis ils s'écrièrent : — « Ils ont peur de nous les lions ! Allons couper les routes ! »

Ils partirent, ils marchèrent et ne virent personne. Ils allèrent vers un grand rocher escarpé ; ils arrivèrent à un buisson énorme, sur le sommet du rocher. Ils s'endormirent. Or, il y avait au-dessous d'eux des lions en grand nombre, qu'ils n'avaient pas vus.

Le mouton, s'étant éveillé, vit beaucoup de lions ; il eut peur, il eut envie de pisser, et il dit : — « O âne, les lions sont au-dessous de nous ; je veux pisser et je crains que les urines ne tombent sur eux et qu'ils ne viennent (ensuite) vers nous pour nous manger. » L'âne lui dit dit : — « Couche-toi sur le dos et tu pisseras dans ta laine(1). » Le mouton vint(2) et il se mit à uriner dans sa laine. Des gouttes d'urine tombèrent sur les lions qui commencèrent à regarder en haut. Alors l'âne (qui s'était aperçu de cela) dit au mouton : — « Relève-toi. » En se relevant, le mouton tomba (par maladresse) sur les lions. Au moment où il tombait, l'âne lui cria : — « Attrappe

(1) De cette manière, l'urine ne tombera pas en bas sur les lions.
(2) Abréviation pour dire : Il suivit le conseil de l'âne.

le plus gros ! » — « Qu'est-ce que cela peut bien être ? » dirent les lions. Et ils prirent la fuite.

L'âne, le mouton et le lévrier s'en allèrent exercer leurs brigandages sur les routes, et voilà qu'ils rencontrèrent un homme qui revenait du marché avec un baudet chargé de grains (1). Le baudet ne pouvait plus faire un pas (tant son fardeau était lourd). L'homme s'avança, il saisit l'âne coupeur de routes, l'attacha (par les pieds) et mit sur lui un tellis d'orge. Il attrappa ensuite le mouton, il l'attacha avec l'âne et il dit au lévrier : — « Veux-tu suivre, ou bien ne veux-tu pas suivre ? »

L'homme partit en emmenant avec lui l'âne et le mouton. Le mouton fut égorgé et mangé. Quant à l'âne, l'homme se mit à le faire travailler. Le lévrier, lui, se sauva et prit la clé des champs.

Moi, j'ai pris le (bon) *chemin. Elle* (la légende) *a pris le flanc de la montagne* (2).

---

(1) Littéralement : — Il avait mesuré (du grain) sur un âne autre.

(2) Telle est la formule par laquelle les Zkara terminent leurs contes et leurs légendes. On remarquera qu'elle est exempte des souhaits et malédictions que renferment les formules analogues du folklore arabe et berbère La formule zkarienne signifie simplement, sans malice : — « Moi conteur, j'étais à mon aise, dans une bonne route ; tandis que la légende que je viens de vous narrer a dû passer, à flanc de montagnes, par des sentiers abrupts et scabreux. »

Voyez à ce sujet nos *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie* ; 2 vol. in-8°, passim.

XII

NOUVELLE STATISTIQUE. — LES R'OUATHA

1. — Cheikhs. — Douars et Villages (1)

Les Zkara habitent dans des maisons ou sous la tente. Les maisons sont des espèces de *gourbis* dont les fondations en maçonnerie s'élèvent à 50 centimètres au-dessus du sol. La façade, où est percée la porte, est également en maçonnerie, tandis que les trois autres côtés du gourbi sont constitués par de fortes planches de *ârâr* (genévrier, thuya), reliées entre elles au moyen d'un mortier en terre des plus grossiers. Le parquet intérieur est uni, bien damé, d'une propreté irréprochable. Telles sont les maisons, ou plutôt les chalets primitifs, qui composent ce que nous appelons les *villages* et *hameaux*, par opposition aux *douars*, où il n'y a que des tentes.

Les Zkara riches ont des maisons et des tentes. Les tentes suivent les troupeaux dans leurs migrations continuelles et ne reviennent au village qu'une fois par an, en été. Les Zkara de la classe moyenne n'ont que des tentes avec lesquelles ils se déplacent souvent pour chercher de bons pâturages (2).

L'existence mi-vagabonde, mi-sédentaire de nos campagnards zénètes explique leurs habitudes moitié nomades et moitié citadines. Lorsque reviennent les beaux jours de l'été, une large ceinture de tentes enserre les hameaux.

C'est l'époque de la réunion des membres épars de la famille qui auront à se séparer de nouveu au moment de la chute des feuilles.

---

(1) Les renseignements qui suivent complètent et rectifient ceux du chapitre II.

(2) Les Zkara ne connaissent pas le paupérisme. Travailleurs, sobres, possédant un pays qui est plus fertile, plus verdoyant et mieux arrosé encore que celui des Beni Znassen, ils jouissent vraiment du *paradis terrestre* de leurs conceptions positivistes. Malheureusement, l'hostilité et la rapacité des tribus environnantes tiennent constamment nos amis sur le qui-vive.

— *Ils ne peuvent jouir qu'en tremblant de leurs biens...*

Fractions, Douars. Villages et Chefs politiques des Zkara

FRACTION DES OULAD MH'AMMED

DOUARS ET VILLAGES	NOMS. DES CHEIKHS	Maisons	Tentes
Oulad H'ammou	Driouch ould Ali Azoukkar'	50	20
El-R'ouatha	— Voir plus loin la notice consacrée à ces *Marabouts zkraouisés*		25
Soualmiya	Belaïd ben Mansour	65	80
Izrichen (1)	Ali ou Salem	45	15
Benâisaïn (1)	Ah'med n Fadhma	30	60
Irimaïn (1)	El-Baçhir ou Moumen et Ali n H'alima.	90	130
Oulad Bel-Lah'sen (1)	— (Voir ci-dessous la fin de la note 1).		3
Oulad Znagui	Famille maraboutique, amie des Zkara, domiciliée à *Irimaïn*	7	
Oulad Abd-er-Rah'man	Campés près d'*Irimaïn*. — Voir plus loin l'histoire tragique de cette famille.		45
	— Les douars et villages précédents s'éparpillent le long de la vallée de l'Ouad *Msferki*.		
Ik'açgouïn	Amor ould K'addour	55	25
Iâddoudiyin	Aïsa Lah'sen ben Mansour et El-Miloud ben bou-Jemâ	30	25
Ikherraguen	Amor n Ali	45	35
Imelhouben	Mansour n Ali	23	
Lmaïçha	Métropole des *Rousma*. Cheikh Ali ou Moussa	25	25
It'alh'aïn	Moumen n Ali n Amamou		12
	— Les douars et villages précédents sont situés le long de l'Ouad *Oummidher* ou *Mouit'ér*. Le douar d'*It'alh'aïn* nomadise dans les environs de l'Ouad *Anou Azoukkar'* (le Puits Rouge).		

(1) *Izrichen Benaïsaïn et Irimaïn* ne forment qu'un seul et grand village, situé au lieu dit *Irouaou* (A), au pied du *Jbel bou-Heoua*.

(A) Il y a un autre endroit appelé *Irouaou* (bas-fond, en znatia), situé dans la fraction des Oulad Moussa (Zkara).

FRACTION DES OULAD MOUSSA

DOUARS ET VILLAGES	NOMS DES CHEIKHS	Maisons	Tentes
Izerfaïn	Mh'ammed Lah'sen		40
Imerhaïn......	Ben Abd-el-Ouah'ad et Moussa Azoukkar'......................		35
Oulad Rabah' (1)	*Douar islamisé,* appelé en znatia *Irah'ouiyin.* Cheikh K'addour ben Bou-Azza		25
Ilah'snen......	Mbarek ben Mansour		45
Içalh'en (1).....	Mouh'ammed ben Bou-Azza........		30
Ik'addouren (1).	Mouh'ammed ben K'addour		50
Ih'ammouyin ..	Ali n Ah'med Embarek............		15
Ir'ennouyin....	Bou-Mdièn ould Ah'med ben Abd-el-Ouah'ad.		20
	Ce douar s'appelle en arabe *Oulad ben R'ennou.*		

Irimaïn est le village-douar où se trouve l'habitation du caïd Remdhan. *Izrichen, Benaïsaïn* et *Irimaïn* sont des noms ethniques. Le caïd Remdhan est, par exemple, un *Rimaoui*, le cheikh Ali ou Salem est un *Izrichni*, Ah'med n Fadhma est un *Benâïsaoui.*

Le village-douar de *Benâïsaïn* est appelé par les Arabes *Oulad ben Khlifa.*

Les *Oulad Bel-Lah'sen* (en znatia *Iath ou Lah'sen*) forment un petit groupe *arabe* de 3 tentes qui campent à *Irimaïn.* Ces arabes sont der jardiniers de profession. Le caïd Remdhan les a pris à son service pous cultiver ses nombreux vergers, potagers et jardins. L'histoire des *Oulad Bel-Lah'sen* est assez curieuse: Sortis des régions sahariennes où ils avaient élevé un mausolée à leur ancêtre, le marabout Sidi Lah'sen ou Othman, ils vinrent se fixer à *Irimaïn*, chez les Zkara, il y a une centaine d'années. Est-il nécessaire d'ajouter que les Oulad Bel-Lah'sen d'aujourd'hui sont absolument assimilés aux Zkara *sous tous les rapports ?*

En somme, *Irimaïn* ou *Irouaou* est un gros *douar-village* de plus de 170 maisons et 253 tentes.

(1) Les *Oulad Rabah'*, les *Içalh'en* et les *Ik'addouren* sont d'origine commune. On les appelle *Oulad Rah'h'ou* en arabe, *Irah'ouyin* en berbère.

FRACTION DE AKKMEN

DOUARS ET VILLAGES	NOMS DES CHEIKHS	Maisons	Tentes
Beni-Izzount (1)	Ali Ak'ouchih'	35	
Oulad Ben-Gana	Abd-el-K'ader Zerrouk'i et Belhachmi ould Zaïr Ah'med	100	60
Oulad Bou-Asaker	Ali ou Aled-Allah. Ce douar s'appelle en berbère *Iichchouyin*		40
Ibousalmen	Mouh'and ould Bou-Salem		25
Mh'afidh	K'addour ou Aïsa. (*Douar islamisé*)		50
Touachna	Mouh'and n El-Bachir	4	45
Isasiyin	Miloud n Sassi		15
Iharslaïn	Mouh' ou Ali ou Rah'h'ou et Ah'med ou Ali ou H'amida. Ce douar s'appelle en arabe *El-Harasla*	7	60
Ik'arrouchen	K'addour ou l-Bachir		25
Oulad T'aleb el-Bachir	Mbarek el-Bachir		15
Tinzi	Centre religieux et politique des *Oulad Zerrouk'i*, descendants de Sidi Ah'med ben Youssef	20	
Oulad Ali ben Yah'ya	Amor bou Noua. (Ce douar est campé depuis 1903 sur le territoire français, entre Marnia et Roubban, pour ne plus être victime de la tyrannie du Prétendant Bou-H'emara qui voulait le musulmaniser)		45

(1) Les *Beni-Izzount* seraient pour ainsi dire la souche de la tribu des Zkara. Leur ancêtre, enterré sur le sommet du *Jbel Tamnarth*, s'appellerait *Zoullidh ben Oullidhe r-Roumi* (le grec, romain ou chrétien) زوليض بن عوليض الرومى Les Beni-Izzount font chaque année, ainsi qu'on l'a déjà dit, un pèlerinage à la tombe de ce mystérieux aïeul, dont le nom est bizarre et quelque peu apocalyptique.

Au-dessus des cheikhs et de la tribu entière des Zkara, règne et domine un homme politique de la plus haute valeur, un colosse au moral et au physique : le caïd *Remdhan ould Amor ben Mansour*. Remdhan a pour *khlifa* (lieutenant) son propre fils *Belaïd*.

2. — Les R'ouatha, ex-Marabouts musulmans devenus libres penseurs

Ce fut Belk'assem qui nous révèla le premier l'existence de cette très intéressante famille arabe maraboutique qui se prétend issue, en ligne directe, du patron de Miliana, le très pur, très grand et très glorieux Sidi Ah'med ben Youssef.

Ali ould Abd-el-K'ader Znagui, dont les informations nous avaient été si précieuses en ce qui regarde les *Oulad Zerrouk'i* et les autres marabouts des *Oulad Znagui*, était présent lorsque Belk'assem nous parla des *R'ouatha* (1), qu'il nous représentait comme les plus intimes amis des Zkara.

— Oh ! de pauvres diables, loqueteux, déguenillés, sans aucune influence ! s'était écrié Ali. Je n'avais seulement pas pensé à eux dans mes conversations avec le professeur.

— C'est possible, Sidi Ali, avait répondu Belk'assem. Mais il faut tout dire au cheikh. Or les R'ouatha ne méritent pas le mépris qu'affectent à leur égard leurs proches parents, les autres descendants de Sidi Ah'med ben Youssef, les Oulad Znagui et les Oulad Zerrouk'i, dont nous ne nions pas non plus le prestige. Que reprochez-vous en définitive à vos cousins les R'ouatha ? Leur pauvreté, pas davantage.

— Leur pauvreté et leur saleté. Est-ce que, par hasard, tu voudrais les faire passer pour de hauts et puissants seigneurs ces malheureux jardiniers et laboureurs qui ont l'outrecuidance de se dire fils de Sidi Ah'med ben Youssef? Ils ne sont pas plus musulmans ni marabouts que toi-même.

— Musulmans, il y a longtemps en effet qu'ils ont cessé de l'être, répliqua Belk'assem. Quant à leurs prétentions généalogiques, je ne sais si elles sont fondées. Eux s'intitulent *fils de Sidi Ah'med ben Youssef*, et nous n'avons aucune raison de croire qu'ils ne disent pas la vérité.

Ces derniers mots portèrent à son comble l'irritation d'Ali. Il rugit :

— Eux, descendants de Sidi Ah'med ben Youssef ! Allons donc ! Leur ancêtre était le *muezzin* et le *crieur public* de Sidi Ah'med. *Cloche* et *tambour* de notre aïeul, voilà ce qu'était le père des R'ouatha ! Un domestique, un vil *khdim,* telle est l'illustration ancestrale de tes mendiants !

---

(1) En arabe الغواثة *El-R'ouatha* (Cris de détresse).

Avec une crânerie et une franchise des plus zkariennes, Belk'assem tenait tête aux assauts de son interlocuteur. Aveuglé par les préjugés aristocratiques de sa caste, Ali, le marabout Ali, daubait sur les R'ouatha, qu'il traitait d'une façon ignominieuse et méprisante, sans apporter cependant dans la discussion l'argument décisif et vainqueur que nous attendions.

Il ne niait pas, par exemple, la complète assimilation des R'ouatha aux Zkara. Il avouait l'irréligion, l'anti-islamisme absolu de ces singuliers marabouts, qui mangent du sanglier avec délices, ne jeûnent jamais, ne disent aucune prière, de la bouche desquels nul n'a jamais entendu sortir, même à l'article de la mort, le *la ilaha illa Llah, Mouh'ammed rasoul Allah.*

Il eût fallu être aussi naïf que l'enfant à la mamelle pour ne pas deviner la rivalité d'influence et d'intérêts qui perçait à travers les furieuses déclamations d'Ali. Les R'ouatha, — et ceci a été établi par nous d'une manière certaine, — sont, infiniment plus que les Oulad Znagui eux-mêmes, les amis intimes, les vrais frères des Zkara, parce qu'ils partagent sans réserve leurs conceptions positivistes, tandis que les Oulad Znagui sont restés musulmans, peu fervents et tièdes, à la vérité, mais enfin ils sont musulmans, et cela suffit pour leur aliéner en partie les préférences zkariennes qui paraissent acquises sans partage aux extraordinaires *marabouts zkraouisés* auxquels nous avons cru devoir consacrer la présente notice. .

. . . .

Les R'ouatha sont campés sur les bords de l'Ouad-el-Kbir (Ouad Msferki), avec les *Soualmiya* (fraction des *Oulad Mh'ammed*). Ils forment un douar de 25 tentes à peu près. Les Zkara aiment et affectionnent ces marabouts campagnards et libres penseurs. Persuadés qu'ils descendent de Sidi Ah'med ben Youssef, ils leur donnent la ziara, un mouton par tente et par an, au même titre qu'aux marabouts des Oulad Znagui et des Oulad Zerrouk'i. Ces largesses ne paraissent pas de nature à réjouir les notables de ces deux puissantes familles qui affectent de mépriser les R'ouatha parce que ces pauvres diables sont, en effet, très besogneux, misérablement vêtus, peu coquets, et, de plus, chose grave, inféodés d'une manière radicale au Zkraouisme.

— La postérité du *muezzin*, du *crieur public* de Sidi Ah'med ben Youssef ! Peuh ! En voilà du joli monde ! ne cessent de

répéter rageusement les orgueilleux seigneurs de Tinzi et leurs cousins d'Irimaïn.

Mais les Zkara vous diront à l'oreille :

— Nous, nous préférons les *R'ouatha* à tous les autres Oulad Sidi Ah'med ben Youssef pour la bonne raison qu'ils se sont *zkraouisés et assimilés à nous de la manière la plus complète et la plus convaincante :* — Ils sont anti-musulmans, ils détestent l'Islam, et il n'y a pas de danger qu'ils y reviennent, parce qu'ils ne se mêlent pas de politique, parce qu'ils n'ont et ne veulent avoir aucun rapport avec les Mahométans, qu'ils abhorrent, et dont ils sont abhorrés. Ils sont pauvres, c'est vrai ; ils sont agriculteurs et jardiniers, c'est encore vrai. Mais ce sont nos frères, ils sont honnêtes, paisibles et travailleurs. Pourquoi les mettrions-nous, dans notre estime, au-dessous des pieux exploiteurs de Tinzi et autres lieux ?. . . . .
. . . .

Le chef actuel des R'ouatha s'appelle Ah'med n Yah'la (1), — *Sidi Ah'med* (Monseigneur Ah'med), disent les Zkara, avec l'accent du plus profond respect. — Sidi Ah'med est un homme d'une cinquantaine d'années, très aimé de ceux qui le connaissent, jouissant d'une petite fortune qui ne l'empêche pas de cultiver son jardin de ses propres mains, ce qui tendrait à faire croire qu'il a lu *Candide*. Il n'en est rien cependant, car les R'ouatha, fidèles en cela aux préceptes zkariens, vivent dans la plus noire ignorance, cette bienheureuse ignorance des Écritures coraniques à laquelle ils doivent de ne plus être musulmans.

Le sous-chef des R'ouatha, si l'on peut s'exprimer ainsi quand on parle du second personnage de cette honorable famille, répond au nom de Si (2) Tehami ould Ah'med.

Agé de 60 ans environ, affable, travailleur, petit propriétaire, Tehami ne sait rien, ne veut rien savoir. Il s'imagine naïvement que les exemplaires du Coran distillent un poison terrible qui engendre la *folie religieuse*, et cette folie, selon sa jugeote, est incurable, contagieuse, éminemment redoutable. On dirait que lui aussi a lu Voltaire (3).

---

(1) Mort ces jours-ci et remplacé par *Yah'la ould K'ada Bel-R'aouthi* qui est maintenant à la tête des R'ouatha en qualité de cheikh.

(2) Abréviation de *Sidi* (monseigneur).

(3) Citons encore parmi les notables R'ouatha : Abd-el-K'ader ould el-Miloud, Mouh'ammed ould Ah'med ben Yah'la, El-Miloud ould Çafi, Ah'med ould Moumen, K'addour ould Mouh'ammed Bel-R'aouthi.

XIII

POLITIQUE ZKARIENNE

ISLAM CONTRE ZKRAOUISME

1. — Châtiment des Oulad Abd-er-Rah'man et des Ih'addouyin, traîtres à la cause Zkarienne. La légende arabe du caïd Remdhan

Les Oulad Abd-er-Rah'man et les Ih'addouyin (1) formaient autrefois un douar de 30 tentes, environ, et ils campaient avec le douar du caïd Remdhan, à Irimaïn. Ces deux familles, issues de la même souche, étaient de vieilles et fidèles familles zkariennes, lorsqu'en 1884 ou 1885, les Mehaya, les Ahal Angad, les Beni-Znassen et les Sejaâ se coalisèrent pour tomber sur les Zkara et les razzier. Cette expédition revêtait le caractère d'une guerre sainte parce que les Oulad Abd-er-Rah'man et les Ih'addouyin, depuis plusieurs mois déjà, avaient révélé à leurs amis les Sejaâ, avec lesquels ils allaient assez souvent au marché d'Oujda et chez lesquels ils descendaient fréquemment en qualité d'hôtes, que les Zkara n'étaient pas musulmans. En ce temps-là, nos positivistes des Angad voyageaient beaucoup moins qu'aujourd'hui ; rares étaient ceux qui sortaient de la tribu ; rares étaient les Musulmans qui pénétraient chez les Zkara. Les Ih'addouyin et les Oulad Abd-er-Rah'man, qui savaient un peu parler l'arabe, faisaient exception à la règle et allaient volontiers chez leurs bons camarades les Sejaâ. Ils causèrent... beaucoup trop ; les Sejaâ jasèrent de leur côté ; l'Islam frémit. Des pourpalers s'engagèrent en vue de l'extermination des Zkara.

Le caïd Remdhan avait été prévenu à différentes reprises de la félonie de ses concitoyens, mais comme il ne voulait sévir que preuves en mains, il attendait, se gardant bien de provoquer par des sévérités intempestives la tempête qui le menaçait.

(1) *Oulad Ali ben H'addou* en arabe.

Enfin l'orage éclata : Les tribus musulmanes précitées se portèrent en masse contre la tribu des Zkara et un grand combat fut livré au lieu dit *Jorf el-Klab* (la falaise des chiens) [1], sur le territoire des Beni-Yaâla, près de la frontière zkarienne. Pendant l'action, on remarqua que les Oulad Abd-er-Rah'man et les Ih'addouyin, qui n'avaient pas osé se séparer de leurs contribules, tiraient sur eux et les tuaient quand ils en trouvaient l'occasion. Ce fut une boucherie, une bataille acharnée, à laquelle assistèrent, suivant la coutume, les femmes Zkara, dont les deux principales fonctions consistaient à secourir les blessés et à marquer au henné les rares poltrons qui se sauvaient. Remdhan et ses intrépides Rousma, qui chargeaient à la tête des troupes, finirent par tenir en respect les Musulmans qui étaient cependant cinq ou six fois plus nombreux qu'eux. La nuit venue, les Zkara enterrèrent leurs morts au pied d'un énorme térébinthe, en un endroit appelé précisément *Tijjouth* [2]. Ils brûlèrent les cadavres des Mahométans sans les mutiler, tandis que les Musulmans mutilèrent les quelques cadavres zkara qu'ils purent trouver et les brûlèrent ensuite. On releva parmi les morts le corps du fils aîné de Remdhan, Mouh'ammed Amezzian, l'enfant chéri de son père, le jeune chef aimé et estimé de tous les membres de la tribu sans exception.

Le lendemain, les Zkara durent battre en retraite devant des forces plus imposantes encore que celles de la veille. Le caïd désarma et fit attacher les principaux guerriers des Oulad Abd-er-Rah'man et des Ih'addouyin, et l'on recula jusqu'à Tgafaït, en emmenant les troupeaux qui avaient pu échapper à l'ennemi. Toute la tribu était en fuite. Les confédérés musulmans renoncèrent à la poursuivre pour piller à leur aise les silos et les maisons des vaincus, détruire les plantations, incendier les habitations et commettre le plus d'horreurs possible. Cela dura une dizaine de jours au bout desquels les pillards s'en retournèrent chez eux chargés de butin.

Les Zkara rentrèrent alors dans leur pays ; mais avant de quitter Tgafaït, le caïd Remdhan ordonna que les 18 prisonniers des Oulad Abd-er-Rah'man et des Ih'addouyin lui fussent amenés. On alla les quérir dans un gourbi, où ils étaient

---

(1) En znatia : *azrou n idhan*.
(2) En znatia : *tijjouth* : en arabe *bet'ma* (térébinthe).

gardés à vue, et on les conduisit devant le vieux chef. Durant le trajet, l'un d'eux réussit à se sauver et à se réfugier sous la cabane d'Abd-el-K'ader, le père de notre ami Ali.

Le caïd fit la répartition des 17 félons entre les divers représentants des douars et villages de la tribu, et sa voix terrible, sa voix dont les éclats s'entendaient à travers les crépitements de la plus vive fusillade, prononça ces mots qui restèrent gravés dans la mémoire de ceux qui nous les ont rapportés :

— Voici des traîtres qui ont failli causer la destruction des Zkara. Comme je ne veux pas que leurs enfants disent plus tard que c'est moi seul qui les ai condamnés et tués, il faut que chacun de vous participe à leur exécution.

On fit séance tenante le partage de ces malheureux entre les différentes fractions zkariennes. Tandis qu'on conduisait ces hommes au supplice, Remdhan sommait Abd-el-K'ader d'avoir à mettre à mort ou à chasser de chez lui le prisonnier qui lui avait demandé asile ; mais Abd-el-K'ader et ses parents, les autres descendants de Sidi Ah'med ben Youssef, firent tant et si bien que Remdhan se laissa arracher la grâce du fugitif. Quant aux condamnés, ils furent amenés à la forêt voisine et massacrés à coups de couteau. On n'avait presque plus de cartouches ; il fallait les économiser : c'est ce qui explique et excuse jusqu'à un certain point l'atrocité de cette exécution.

Cependant les parents des victimes étaient rentrés au pays avec le restant de la tribu sans oser manifester ouvertement leur douleur. Ils laissèrent s'écouler quelques semaines, puis, lorsqu'ils jugèrent le moment opportun, ils s'enfuirent avec leurs troupeaux chez les Ahal Angad, où ils restèrent pendant une dizaine d'années. Ils essayèrent là-bas de se faire musulmans, mais les carêmes, les prières, les ablutions quotidiennes, l'hypocrisie des Bédouins, les dégoûtèrent de l'Islam et ils demandèrent l'autorisation d'être rapatriés. Remdhan les accueillit avec bienveillance, et lorsqu'il se fut assuré qu'ils étaient restés fidèles aux doctrines zkariennes, il recommanda aux autres Zkara de les bien traiter. Pour effacer dans leur esprit le pénible souvenir de l'exécution de Tgafaït, le caïd les exempta définitivement d'impôts, de telle sorte qu'à présent les Oulad Abd-er-Rah'man et les Ih'addouyin vivent avec Remdhan à Irimaïn dans les meilleurs termes. Ces anciens transfuges sont les premiers à dire, quand on les interroge sur cette histoire tragique, que leurs pères ont été justement punis

parce qu'ils avaient réellement trahi la cause sacrée du Zkraouisme. Fait remarquable : il n'y eut aucun mariage mixte entre eux et les Mahométans durant leurs 10 années de séjour chez les Ahal Angad.

Avec leur imagination déréglée et surchauffée, avec leur parti pris religieux habituel, les Musulmans des tribus voisines des Zkara fabriquèrent, à l'occasion de l'exécution des Ih'addouyin, une légende mensongère destinée à déshonorer le chef sévère qui avait châtié les traîtres. Cette légende, on la raconte encore aujourd'hui en pays arabe à peu près en ces termes :

Géant monstrueux, écrasant les selles et les chevaux sous son poids énorme, vigueur herculéenne, voix de tonnerre, tel est le caïd Remdhan, lequel, toujours aussi solide qu'un chêne, peut avoir à présent 80 ou 85 ans (1).

Son borj, — une véritable petite forteresse, — se dresse, menaçant, dans la fraction des Oulad Mh'ammed, la plus intransigeante, la plus impie, la plus sauvage de la tribu.

Maintenant que le vieux burgrave, entouré d'ennemis et assagi par les ans, ne peut plus chevaucher comme il le faisait autrefois à la tête d'une brillante escorte à travers les montagnes et les steppes de la Dhahra, il reste confiné en son castel, dont il ne sort plus guère, car certains de ses principaux administrés ont de terribles comptes à régler avec lui. Que l'on se figure, en effet, un fonctionnaire de l'ordre administratif ayant commis au cours de sa longue carrière *quarante-deux assassinats* (?) pour se maintenir au pouvoir, 42 assassinats dont furent victimes les cheikhs, les guerriers et les hommes politiques les plus en vue de la tribu des Zkara, et l'on commencera à comprendre pourquoi le tigre, au déclin de l'âge, se tient claquemuré en son fidèle et solide borj des Oulad Mh'ammed !

Sa première élévation au caïdat, qu'il faut faire remonter au règne du père de Moulaye El-H'asen (vers 1860), avait été bien accueillie par la tribu entière. Jeune alors, riche, très considéré, possesseur de beaux chevaux et de vastes domaines,

(1) Détails physiques exacts. Sous le rapport de la taille et de la force musculaire, les fils de Remdhan, *Belaïd et Amezzian*, sont dignes du père et font l'admiration des Zkara. Amezzian, le portrait vivant du vieux caïd, n'a pas tout a fait vingt ans ; c'est déjà un colosse, dans toute la force et l'épanouissement d'une jeunesse exubérante de santé.

d'une bravoure folle, Remdhan s'était lié d'amitié avec le chef des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, et celui-ci avait imposé la candidature de son ami au choix des Djemaâ réunies. Puis, pour la forme, on avait notifié cette élection au monarque de Fez et celui-ci avait expédié, en signe d'assentiment, un sceau et un burnous d'investiture à celui qui n'était en réalité que le serviteur des Oulad Sidi Ahmed ben Youssef.

D'un caractère emporté, violent, sanguinaire et rapace, le nouvel administrateur se signala dès le principe par des abus excessifs. Une première conspiration de 12 cheikhs se forma, et, dans les divers conciliabules tenus entre eux, il fut décidé que, par le fer ou par le feu, l'on se débarrasserait du tyran. Ayant eu vent de la chose, Remdhan se tint sur ses gardes. Il ne sortait qu'entouré de parents et amis, le fusil au poing, l'œil au guet. Plusieurs mois se passèrent ainsi ; puis, lorsque las d'attendre une bonne occasion qui ne se présentait jamais, les conspirateurs se furent relâchés de leur première ardeur, le caïd commença à les cajoler et à leur faire comprendre qu'il était de l'intérêt des uns et des autres de conclure la paix et de vivre désormais en bonne intelligence. Les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef s'étaient chargés de ces négociations délicates. Très sincèrement ces seigneurs désiraient voir cesser les divisions intestines dont souffrait toute la tribu. Lorsqu'il ne resta plus qu'à sceller la paix entre les cheikhs et le caïd, celui-ci annonça aux Oulad Sidi Ahmed qu'il voulait célébrer la réconciliation par un grand repas, un bon et copieux souper, dans son propre borj. Les marabouts furent chargés de faire les invitations. Onze cheikhs se rendirent à leur appel. Le douzième, plus méfiant que les autres, fit le malade, s'excusa et resta coi chez lui.

A la tombée de la nuit, les invités de Remdhan arrivèrent au borj et furent accueillis par de chaleureuses démonstrations d'amitié. La salle principale des hôtes avait été convertie, ce soir-là, en une délicieuse pièce rembourrée de gros tapis marocains, aux nuances multicolores, sur lesquels s'accroupirent les cheikhs, les marabouts et le perfide Remdhan lui-même. On causa d'abord de choses banales, de la pluie, du beau temps, des récoltes. On attendait, selon la coutume marocaine, avant d'entamer l'objet capital des négociations, que le repas eût été servi. Il le fut vers 9 heures, et après le défilé des moutons rôtis, empalés à la mode arabe, après la

déglutition des gaçaâ de kouskous et des t'ouajin, on servit le thé.

Ce fut à cet instant solennel que Remdhan prit la parole. Il s'exprima dans la langue nationale, la znatia, qu'il maniait avec une maëstria incomparable, et que ses invités comprenaient d'ailleurs infiniment mieux que l'idiome du Prophète.

— Mes frères ! commença le caïd, pourquoi cette inimitié entre nous ? Réconcilions-nous, soyons unis comme autrefois. Toi, ô cheikh un tel, rassure tes administrés, apaise leur courroux, je me charge de t'enrichir, de te fournir tout ce qu'il te faudra, et tu n'auras plus besoin de travailler. Toi, ô cheikh un tel, également. Toi, idem. Toi, ô mon ami d'enfance, pourquoi, ah ! pourquoi me fuis-tu ? Écoutez-moi. Les temps sont changés. Il faut s'expliquer . . . .

Peu à peu, Remdhan s'échauffait. Du fond de sa gorge, des notes effrayantes, des éclats de tonnerre jaillisaient par saccades. Sa voix, cette voix qui dominait le bruit des batailles, ne plaidait plus les circonstances atténuantes : Ce n'était pas lui qui était coupable ; il avait agi dans le seul but de ranimer le zèle faiblissant des Zkara, il voulait rendre la tribu puissante, invincible, et il prédisait un bel avenir de prospérité et de bien-être, un avenir de très grande sécurité surtout, en ce pays de sauvagerie et de barbarie musulmanes où les adeptes du Zkraouisme était traités en parias. Et sur cette pente de la fraternité attendrie, il se laissait glisser, ému, avec des larmes dans la voix ; des images d'une tendresse, d'une douceur inexprimable, remplaçaient les apostrophes énergiques du début; jamais rêves de délivrance et d'indépendance zkariennes n'avaient trouvé un interprète plus délicat, plus persuasif que ce chef hardi dont les larges conceptions politiques et sociales enlevaient maintenant l'auditoire dans un éblouissement de gloire nationale éternelle. . . . .
. . . .

Il était plus de minuit. Les cheikhs, les yeux mouillés de larmes, avaient vu le puissant orateur se retirer discrètement, comme suffoqué d'émotion, et ils supposèrent qu'il était allé chercher l'argent promis à chacun d'eux.

Cependant Remdhan s'était rendu à l'écurie des mulets, et il s'était posté dans cette retraite sûre et insoupçonnée. Une caisse, en guise de siège, lui ayant été préparée par ses nègres,

il s'était assis dessus, puis il avait envoyé l'un de ses mkhazni à la salle des invités en lui disant :

— Va me chercher le cheikh un tel.

Le messager partit, traversa la cour, pénétra dans la salle et appela le cheikh en question. Celui-ci ainsi que ses collègues se dirent alors :

— Le caïd veut ménager notre amour-propre. Il nous prend à part, l'un après l'autre, pour nous remettre les cadeaux qu'il nous destine...

Sans défiance aucune, et sous la conduite du mkhazni, le cheikh traversa la grande cour au fond de laquelle se trouvait l'écurie. A peine était-il entré, que la porte de l'écurie se referma derrière lui. Il fut saisi aussitôt par les esclaves noirs du caïd, bâillonné en un clin d'œil, égorgé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Le second cheikh, puis le troisième, puis le quatrième, les onze enfin furent immolés de cette façon. Les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, croyant que tous ces hommes étaient partis chez eux avec l'argent promis, regagnèrent eux aussi leur domicile.

Au lever du jour, onze cadavres étaient étendus, hors de l'enceinte du borj, sur un gros tas de fumier, et le caïd fit proclamer dans la tribu, par des crieurs publics, qu'il avait mis à mort X, Y, Z, etc., pour crime de conspiration contre sa personne.

Le douzième cheikh, celui qui avait échappé au guet-apens en ne se rendant pas à l'invitation de Remdhan, ne devait pas lui non plus éviter le triste sort de ses collègues. Il avait eu la prudence et la patience de ne pas sortir de sa tente pendant deux années consécutives. Rendu à moitié fou par cette détention rigoureuse, il voulut un jour se donner de l'air et il fit la sottise de se mêler à des groupes qui se rendaient au *Soug el-ethmin* (le marché du lundi,) le plus important du Jbel Zkara. Informé de sa présence au souk', le caïd le fit arrêter par ses cavaliers. On amena le prisonnier à la tente de Remdhan, on lui attacha les mains et les pieds, et le caïd, s'adressant à l'infortuné en présence d'une foule de gens, lui dit :

— Tu es bien un tel, fils d'un tel ? Tu es bien le cheikh Mh'ammed qui continues à conspirer contre moi ?

Un homme s'approcha du caïd, et, d'une voix suppliante :

— O caïd, dit-il, nous sommes soumis à tes ordres plus que n'importe qui. Pardonne donc à mon frère.

— C'est ton frère celui-ci ? fit Remdhan en montrant l'homme attaché à l'individu qui venait de parler.

— Oui, caïd, c'est mon frère. Aie pitié de lui !

Alors Remdhan, s'étant fait apporter un fusil chargé, mit cette arme entre les mains de celui qui lui demandait la vie de son prisonnier.

— Tu vas fusiller ton frère, lui ordonna-t-il sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Il vaut mieux que ce soit toi qu'un autre qui le tue : de cette façon, il n'y aura pas de vendetta possible. Si tu n'obéis pas, tu seras exécuté en même temps que lui.

Tremblant de tous ses membres, plus pâle qu'un linceul, persuadé cependant qu'il aurait la vie sauve s'il se conformait à l'ordre cruel du caïd, l'homme s'approcha de son frère et le foudroya à bout portant. Cette lâcheté ne le sauva pas, car Remdhan ayant fait un signe à l'un de ses nègres, celui-ci, d'un coup de pistolet, fit sauter la cervelle du fratricide.

Impressionnée et terrorisée, la foule s'écoula en silence à travers les baraques et les tentes de la foire, sans oser commenter ou blâmer les actes du caïd.

L'égorgement d'autres personnages, ennemis politiques, compétiteurs au caïdat, etc., plusieurs crimes affreux, enfin une hécatombe totale de 42 notabilités zkariennes, ensanglantèrent les dix premières années de l'administration de Remdhan. Aussi le scélérat n'a-t-il confiance en personne. Depuis plusieurs années déjà, il ne met plus le pied hors de son borj ; il ne communique que par lettre avec les gens du dehors, et quand on a à lui parler, il faut venir en plein jour sous la haute fenêtre de son logement, montrer patte blanche, — c'est-à-dire se présenter sans armes à feu, — crier bien haut son nom et attendre le bon plaisir du burgrave. Au bout de quelques minutes, ou de plusieurs heures, suivant le caprice du châtelain, celui-ci, ou l'un de ses esclaves, jette par la fenêtre un paquet de ficelle qui se déroule jusqu'à terre. Attachez alors votre missive au bout de la ficelle et vous la verrez s'élever ensuite dans les airs, hissée par une main invisible.

Arrivée sur le rebord de la fenêtre, la lettre disparaît soudain ; le caïd la prend, se la fait lire par son secrétaire, puis il crie au correspondant resté au pied du mur :

— C'est bien ; tu peux t'en aller.

Ou bien :

— Il y a une réponse, attends un peu.

Il ne faudrait pourtant pas croire que ce criminel de Remdhan ait pu égorger quarante deux des meilleurs guerriers Zkara sans qu'aucune protestation ne se soit élevée du sein de la noble famille des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef. Lors des premiers attentats du caïd, Moulaye El-Meliani ben Ah'med fut tellement indigné de ce que Remdhan eût trahi la parole donnée à ses hôtes et aux marabouts, qu'il quitta la tribu et vint à Oujda, ne voulant plus, disait-il, habiter un pays où l'on se faisait un jeu des serments et des vies humaines. Toutefois, cet exil volontaire ne fut pas long. L'habile Remdhan, par de nombreuses ambassades, sut fléchir la colère du saint homme et le rappeler au milieu du petit troupeau de croyants dont Moulaye El-Meliani était le chef à cette époque. Tout le monde convient d'ailleurs que le redoutable caïd a un système excellent pour apaiser la colère des marabouts. Après chaque crime, il garrotte deux ou trois de ses fils, il les chasse devant lui comme un vil bétail, et il les conduit dans cette situation humiliante jusqu'aux tentes des principaux chefs des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef.

— Nobles seigneurs, hurle-t-il de sa voix de taureau ! Tenez, prenez, immolez ce que j'ai de plus cher au monde ; ou bien, faites de nous vos esclaves. Tout ce que vous ferez sera bien fait. Je vous apporte ma tête et celles de mes enfants !

Le coquin n'a pas besoin d'ajouter qu'il apporte aussi des cadeaux considérables destinés à la sainte famille ; et celle-ci, devant tant d'humilité, en présence du repentir du vieux reître, et, mon Dieu, disons-le aussi, à la vue de la cascade de louis d'or que le filou a l'adresse de laisser tomber comme par mégarde de sa ceinture, la sainte famille finit toujours par pardonner et par bénir..... *et nunc et semper* . .

. . . .

. . . .

Ceux qui ignorent la faculté puissante d'invention romanesque qui caractérise la race arabe se diront sans doute, après la lecture de cette épouvantable histoire de brigands :

— Il n'y a pas de fumée sans feu : il est impossible de forger de toutes pièces un conte si bien agencé. Ce terrible Remdhan doit avoir quelques énormes peccadilles sur la conscience.

— Remdhan, répondront les Zkara, fut toujours avare du sang de ses concitoyens. Il n'était impitoyable que pour les traîtres. C'est sur le thème connu de l'exécution des Ih'addoujin et des Oulad Abd-er-Rah'man que les Mahométans ont brodé une légende aussi noire que perfide. Cela prouve que les Arabes ont l'imagination d'une fertilité prodigieuse ; cela prouve en outre que Remdhan était redouté des adeptes du Mahométisme dont nous avons le malheur d'être entourés.

XIV

EXODE DES ZKARA EN ALGÉRIE

1. – La Croisade musulmane

Un fait historique, qui nous semble des plus propres à mettre en une évidence éblouissante l'anti-islamisme zkarien, et à faire ressortir en même temps l'extrême complexité des questions marocaines, est celui de l'émigration en masse des Zkara sur la terre algérienne. Nous prenons d'autant plus volontiers cet exode pour exemple, qu'il a été signalé en son temps, mais mal connu et mal interprété, par l'une de nos grandes revues coloniales, laquelle ne se doutait certainement pas que les nouvelles zkariennes qu'elle enregistrait, venues par la *voie musulmane officielle* d'Oujda, étaient fausses, archi-fausses la plupart.

Pour être juste, il faut ajouter qu'en ce temps-là le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, — c'est la grande revue coloniale en question — ignorait l'existence d'une tribu anti-musulmane au Maroc. D'ailleurs, nous étions tous logés à la même enseigne à cette époque, et, de la meilleure foi du monde, dans notre ignorance des dessous de la politique et de la carte religieuse du Magrib, nous tenions pour à peu près vraies les informations relatives aux Zkara que le grand organe précité livrait en pâture à la curiosité européenne, et auxquelles lui-même le premier, très certainement, ajoutait la créance la plus complète.

Donnons d'abord la *version officielle* de l'exode des Zkara d'après le susdit *Bulletin:*

Mai 1897. — **Troubles aux environs de la frontière occidentale de l'Algérie**

« La situation a continué d'être troublée à Oujda et dans la région frontière du Maroc qui fait face au département d'Oran, à la hauteur de notre petit poste de Lalla-Marnia. Le gouverneur

ou pacha marocain d'Oujda, *Si Driss ben Aïch* est encore dans une précaire position. Enfermé dans sa citadelle, il a même été fort isolé, ne pouvant plus se fier à ses administrés. Quelques troupes mal exercées, peu disciplinées, le mettraient promptement à la merci des rebelles, s'il ne comptait, il faut le dire, et bien plus, sur le manque d'entente des insurgés.

« C'est ainsi qu'il est parvenu à rassembler un fort contingent de la tribu berbère des *Zekkara* et, grâce au concours qu'il en a reçu, *Driss ben Aïch* a pu infliger une leçon très rude à ses rebelles. L'autorité impériale en retirera donc un avantage momentané d'autant plus marqué que les renforts demandés à la cour chérifienne, en ce moment à *Merrakech*, ne sauraient arriver avant quelques semaines, comme nous l'écrivions dans notre *Bulletin* précédent.

« Les Zekkara habitent un massif montagneux situé à une petite distance à l'ouest de la ville d'*Oujda*, sur la route de *Fez ;* ils sont en général assez peu soumis, et le secours qu'en a reçu *Driss ben Aïch* fait le plus grand honneur à l'habileté diplomatique de ce fonctionnaire marocain dont nous avons maintes fois fait ressortir les qualités de vigueur. Les *Zekkara* sont en grande partie serviteurs religieux des chérif de *Ouazzan ;* il est permis de penser que cette famille, dévouée à la France, ainsi que l'on sait, n'aura pu que favoriser une action si heureuse.

« Malgré cela, l'état général est demeuré fort précaire, au point que les combats se sont succédé durant ce mois le long de notre frontière et que les rebelles marocains ont fait quelques incursions sur notre territoire et pillé quelques tentes de nos tribus, malgré le soin que notre administration a pris pour protéger nos gens... »

Juin 1897. — **La situation politique à la frontière occidentale de l'Algérie**

« Les troubles ont continué dans la province marocaine d'Oujda et l'on ne saurait se dissimuler que la position faite de ce chef au représentant du gouvernement marocain est difficile. C'est ainsi que la tribu des *Zekkara* qui formait l'appoint le plus sérieux de ses partisans a été battue par les *Mehaïa* ; pourchassés, ils ont fait mine de se réfugier sur le

territoire algérien ; mais là, faisant acte de mauvaise foi, ils ont refusé de déposer les armes. Le gros de leurs tentes était encore chez nous, par conséquent à l'abri de leurs adversaires, que leur tête de colonne pillait une malheureuse tribu, les *Beni-Hamlil*, qui jusqu'alors étaient demeurés neutres et que, dans leur dénuement, l'autorité algérienne a dû recueillir. Il en est résulté un mouvement d'hostilités très accentué contre cette tribu et la lutte va s'engager contre les soutiens du pacha d'Oujda. Craignant l'événement, le caïd des *Zekkara* cherche à se rapprocher de nos autorités afin d'éviter le désastre qui attend sa tribu. On peut, en effet, prévoir que, après l'anéantissement des *Zekkara* (1) il ne restera plus à *Driss ben Aïch* que quelques fractions des *Beni-Znassen*.....»

Août 1897. — « Le Gouverneur d'Oujda, *Driss ben Aïch*, est encore enfermé dans sa ville ; il paraît y attendre avec quelque patience la venue de temps meilleurs.... Grâce à la solidité de ses murailles, il résiste aux assauts de ses administrés rebelles, mais l'État n'en demeure pas moins fort troublé et l'insécurité est très grande, au point que les voyageurs comme les commerçants ne se risquent plus que de nuit sur les routes et par groupes de 15 à 20 personnes, en évitant les chemins les plus fréquentés. Cet état d'anarchie, dont l'histoire du Maroc nous offre tant d'exemples, a gagné les populations jusqu'aux environs de Fez. Entre cette ville et Msoun, les *R'iatha*, les *H'ayaïna* et les *Dsoul* tiennent la campagne et se battent entre eux. Entre Msoun et El-Oyoun Sidi Mellouk, ce sont les *Heouara*, les *Ah'laf* et les *Sejâ* qui coupent les routes et détroussent les caravanes....»

Septembre 1897. — « Dans l'extrême Est du Maroc, les signes d'apaisement que nous signalions le mois dernier dans

(1) *L'anéantissement des Zkara !* — première vérité, noyée de ténèbres, malheureusement. L'auteur de l'article a ici un commencement d'intuition de génie. mais tout fil d'Ariane lui manquant, il se perd dans le dédale des conjectures. *Le pillage des Beni-H'amlil*, *l'accord avec le Makhzen*, voilà en effet de très piètres arguments pour expliquer un dénouement si terrible : l'*anéantissenent des Zkara* ! Et c'était en vérité leur *anéantissement*, leur *extermination totale*, qui étaient l'unique objectif de la Coalition mahométane, non pour faire expier aux Zkara quelques moutons enlevés aux Ben-H'amlil, non pour les châtier de leur prétendue collaboration avec le Makhzen, *mais parce que les Zkara n'étaient pas Musulmans. Et nunc erudimini....*

la province d'Oujda, en face du département d'Oran, ne paraissent pas s'être confirmés, bien que la tribu de *Zekkara*, réfugiée depuis quelque temps sur le territoire algérien, ait demandé à rentrer au Maroc pour aller s'installer aux environs d'Oujda....»



La version du Makhzen d'Oujda, — orthodoxe et musulmane par conséquent, — que le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* insérait sans commentaires dans ses colonnes comme provenant d'informateurs français admirablement renseignés sur la politique marocaine, n'était qu'un trompe-l'œil, un de ces tours pendables que les fonctionnaires chérifiens tiennent en réserve pour les servir à l'occasion à la crédulité nazaréenne.

Qu'aurait-on pensé, en effet, en Algérie, en France, et dans l'Europe civilisée, si le *Makhzen*, disant la vérité pour la première fois de sa vie, avait annoncé que les tribus mahométanes de l'Amala d'Oujda se livraient à une Croisade exterminatrice contre une *tribu marocaine non-musulmane?* Cette vérité, ce secret, que la Cour de Fez avait tant d'intérêt à cacher, il fallait au contraire les travestir avec art, faire passer les Zkara pour les soutiens du trône et de l'Islam magribins, duper encore et toujours l'ignorance européenne. Or, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte en lisant les extraits ci-dessus du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, le tour fut joué à la perfection.

Il nous reste maintenant à rétablir les faits tels qu'ils se sont passés, tels du moins qu'ils nous été racontés par un grand nombre de Zkara qui furent les acteurs et les témoins de ce sombre drame. Entre les affirmations d'un Makhzen plus menteur, plus artificieux que ne le fut jamais le prudent Ulysse, et les déclarations d'un peuple irréligieux mais qui a le mensonge en horreur, le lecteur n'aura pas l'embarras du choix... à moins, toutefois, qu'il ne se laisse guider dans ses préférences par la passion confessionnelle. . . . .

. . . .

La fuite en Algérie des Zkara eut effectivement lieu dans le courant du mois de Juin 1897. Voici, d'après la version zkarienne, la relation et les causes de cet évènement considérable :

— Bien avant 1897, l'important marché de Oyoun-Sidi-Méllouk était fréquenté régulièrement par les Zkara qui allaient y faire leurs achats et y vendre leurs produits. Vers la fin de 1896, une caravane zkarienne [1], composée d'une vingtaine de piétons et d'autant de mulets chargés de sucre, thé, cotonades, babouches et autres marchandises, fut attaquée et dévalisée non loin de cette petite ville marocaine par une bande de coupeurs de route appartenant à la fraction des *Oulad Mbarek* (tribu des Sejaâ).

A la nouvelle de cet attentat, les Zkara dirigèrent simultanément deux expéditions armées : l'une contre les *Mr'izrat*, l'autre contre les *Oulad Bou-Naji* et les *Oulad Ben-Sah'a*, fractions qui appartiennent également à la tribu des Sejaâ.

Les Mr'izrat, qui étaient campés dans la plaine d'Angad et qui ne s'attendaient à rien, soutinrent fort mal le choc des Zkara ; ils eurent à déplorer la mort de deux des leurs tués dans la bagarre ; mais ce qui leur fendit le cœur surtout, ce fut d'assister impuissants à l'enlèvement de 350 petits agneaux, qu'ils élevaient avec de tendres soins pour les vendre un jour sur les marchés de l'intérieur rifain ou de la frontière oranaise.

L'autre expédition zkarienne eut la chance de trouver, réunies à la grande source de *Métlili*, plusieurs femmes et jeunes filles des Oulad Bou-Naji, qui avaient l'habitude de venir se rafraîchir et puiser de l'eau limpide en cet endroit. Très poliment, daignant à peine les toucher du bout des doigts à cause de leur qualité de musulmanes, les Zkara dépouillèrent ces dames de tous leurs bijoux, puis il firent main basse sur les ânes et les outres qu'ils purent trouver par-ci par-là. Cela fait, ils s'en retournèrent tranquillement chez eux avec leur butin, sans plus se préoccuper de l'essaim féminin qui s'enfuyait vers les tentes conjugales en poussant des cris de détresse et de désolation.

Les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef, ainsi que les marabouts des tribus circonvoisines, s'occupérent d'éteindre immédiatement ce commencement d'incendie. Les Zkara durent restituer les agneaux et les bijoux et ils reçurent en échange la presque totalité du sucre, thé, etc., qui leur avait été enlevé. Mais deux blessures saignaient encore : celle des

(1) *De la fraction des Oulad Mh'ammed*, la plus voltairienne, la plus anti-musulmane de toute la tribu.

Oulad Bou-Naji, qui ne pardonnaient pas l'affront fait à leurs femmes, et celle des Mr'izrat, qui pleuraient toujours les deux héros tués par les mécréants. Aussi ne se passait-il pas de jour sans que les Sejaâ, unis dans la même haine, ne lâchassent leurs troupeaux et leurs bestiaux dans les blés et les orges des Zkara. De là, coups de fusil de part et d'autre qui jetèrent sur le carreau deux libres penseurs zkariens et un fervent musulman des Sejaâ. Plus puissants, plus nombreux, plus braves que ces derniers, les Zkara prenaient leurs dispositions pour finir d'un seul coup la querelle en tombant sur les Sejaâ et en en faisant un grand massacre, lorsque ceux-ci détournèrent le fléau de leurs têtes par d'habiles négociations qui aboutirent à la constitution d'une formidable Coalition musulmane. Le mot d'ordre des confédérés était celui-ci :

يالله نجاهد في النصارى الزكارة (1)

— *En avant pour la Guerre Sainte contre ces Chrétiens de Zkara !*

Et l'on vit avec stupeur les *Beni-Bou-Zeggou* et les *Beni-Yaâla*, ces vieux amis des Zkara, prendre parti dans la lutte et se ranger sous la bannière de l'Islam avec les *Mehaya* les *Beni-Znassen*, les *Beni-Oukil*, *Ahal Angad*. Les marabouts des Beni-Oukil eux-mêmes, gens pieux qui ne touchent jamais une arme, s'exerçaient au tir, en pointant les canons de leurs fusils dans la direction du Jbel Zkara, hurlant qu'il fallait en finir avec les Infidèles qui empestaient la région. C'était du délire et de la rage, un je ne sais quoi de fou et de lugubre, quelque chose d'analogue sans doute au vent de démence qui emportait en Palestine nos premiers Croisés.

Jihad ! Jihad !

Ce mot retentissait au fond des vallées, montait à la cime des monts et venait se répercuter pendant la nuit, d'écho en écho, jusque dans les gorges de l'Ouad Msferki, jusqu'à Irimaïn, la capitale des Impies ; et le vieux Remdhan, presque octogénaire, écoutait ces bruits sinistres, qui le troublaient en son manoir, après les longues journées passées à organiser la résistance suprême. Alors il se dressait, nerveux et alerte comme un jeune homme, et, le poing tendu vers l'horizon :

(1) *Ya Llah njahdou f-n-Nçara z-Zkara !*

— Vous l'aurez votre *Jihad*, votre *Guerre-Sainte*, ô Croyants ! Oui, vous l'aurez, et vous verrez que Remdhan est encore gaillard et solide !

L'impétueux vieillard, qui ne redoutait ni les batailles ni le bruit des coursiers et de la fusillade, avait compris que c'était une guerre d'extermination qui se préparait, à laquelle aucune influence religieuse ou politique n'eût osé s'opposer, et il acceptait bravement la lutte, encouragé, soutenu qu'il était par la masse et l'élite de son peuple. Sans même consulter les Rousma, il avait rejeté avec indignation les propositions d'*islamisation* que lui avaient adressées les chefs de la Croisade musulmane, et, pour toute réponse, il leur avait fait dire :

— Tel jour, à tel endroit, sur les bords de l'Ouad Isly, vous me trouverez à la tête des Zkara.....

Folie humaine ! Les deux armées vont se trouver en présence : l'une, silencieuse, grave, prête à mourir pour défendre ses foyers et ses conceptions positivistes ; — l'autre, bruyante, indisciplinée, vomissant des injures et des menaces contre les Infidèles, au nom du Dieu de Mahomet. Plus de trente mille orthodoxes, les uns à cheval, le plus grand nombre à pied, couvrent les deux berges de l'Ouad Isly sur une étendue de plusieurs centaines de mètres. Remdhan et les Rousma, avec leur 3,500 hommes de troupes fidèles, se sont adossés au village de Tinzi, les femmes, les enfants et les troupeaux à deux ou trois portées de fusil derrière eux.

Cependant, comprenant que les Zkara étaient décidés à combattre en désespérés et que l'on ne viendrait à bout de ces enragés qu'après avoir sacrifié des milliers de croyants, les marabouts et les caïds mahométans expédièrent à l'ennemi un messager porteur de cet ultimatum :

— Envoyez-nous, comme marque de soumission, deux chevaux d'armes, et que vos chefs, Rousma ou autres, viennent égorger deux bœufs devant nos tentes. Après cela, nous ferons la paix.

Ce fut Remdhan qui se chargea de la réponse. Il la cria, de sa voix tonnante, à la face du pieux parlementaire, et celui-ci, qui connaissait de longue date la fougue et l'énergie du caïd mécréant, paraissait rien moins que rassuré tandis qu'il écoutait le Danton Zénète dont l'organe tonitruant portait le trouble en ses entrailles.

— Puisque les Sejaâ, rugit le vieux lion, ont abîmé les récoltes de ma tribu, je ne concluerai avec vous aucune espèce de paix tant que le sort des armes n'en aura pas décidé autrement !

Quel stratège nous dira jamais à la suite de quelles opérations savantes le théâtre de la guerre fut porté de l'Ouad Isly à la belle et fraîche source de Aïn Métlili ? Le fait est que le premier et seul engagement qui mit aux prises les Croisés musulmans et les Infidèles eut lieu à l'endroit précis où ces dames des Oulad-bou-Naji, quelques semaines auparavant, s'étaient vues dépouiller de leurs bijoux d'une manière si peu chevaleresque. Un soleil magnifique, un soleil de mai éclairait l'atroce carnage. Dès le début de l'action, chargeant avec la furie et le courage de ces beaux taureaux de combat que les Espagnols se plaisent à voir massacrer dans leurs arènes, les Rousma (1), suivis de l'élite des cavaliers Zkara, s'enfoncèrent profondément dans les lignes ennemies pour y porter le désordre et la mort. De son côté, Remdhan faisait le vide autour de lui. L'intrépide vieillard pressait de ses genoux robustes un étalon blanc de cinq ans, et il chargeait, et il courait à droite et à gauche, en avant, en arrière, partout où il voyait plier ses amis.

Malgré des prodiges de valeur, il fallut commencer à battre en retraite sous la poussée de la lourde masse mahométane dont l'objectif paraissait être d'envelopper les Zkara et de les enfermer dans un cercle de fer. D'une manière méthodique, lentement et avec sang-froid, comme à la parade, l'armée infidèle recula, face à l'ennemi, les fusils en joue ; et, chaque fois que le caïd, passant à fond de train sur le front de bandière, faisait un signe de sa longue épée reluisante, des feux de salve partaient, avec la précision et la régularité des tirs européens.

(1) Au chapitre VII, nous n'avons indiqué que les noms des *principaux notables Rousma*.

Empressons-nous d'ajouter ici qu'il y a chez les Zkara *deux cents familles* environ appartenant à cette caste, ce qui fait un total de près de 400 guerriers Rousma. Le caractère sacré et la bravoure extraordinaire de ces directeurs de conscience leur ont valu l'honneur d'être aussi les chefs militaires de leurs ouailles, fonctions dont ils s'acquittent à merveille, paraît-il.

Surpris de tant de discipline et de bravoure, les chefs mahométans redoublaient d'invectives et d'objurgations envers leurs hommes : — On les tenait enfin ces chiens de Chrétiens de Zkara ! Pas un de ces mécréants ne devait échapper à la fureur des fils de Mahomet ! Dix contre un, et on hésitait !

Oui, dix contre un, c'était vrai ; mais ces chiens de chrétiens étaient des lions, et des lions qui se défendaient bien, parce qu'ils savaient que les adeptes de l'Islam ne leur feraient pas de quartier. Néanmoins, pressés par des forces très supérieures en nombre, ils perdaient du terrain à chaque minute, ils reculaient toujours. Vers quatre heures de l'après-midi, la bataille semblait définitivement perdue pour eux, lorsqu'un secours inattendu vint changer la face des choses.

Il y avait, — et ceci montre à quelles racines profondes et insoupçonnées plonge de nos jours encore le Zkraouisme, — il y avait en ce temps-là deux fractions de tribus, les *Meharech* (des Beni-Yaâla,) et les *Ih'addouyin* (des Beni-bou-Zeggou), qui avaient pris carrément fait et cause pour les Zkara dans leur résistance contre les milices de l'Islam. Abandonnant leurs contribules, elles étaient venues, avec armes et bagages, se ranger du côté des persécutés et des faibles ; les Meharech, avec une soixantaine de guerriers, les Ih'addouyin, au nombre de 80 ou 90 fusils. C'étaient ces derniers, postés non loin de là par le caïd Remdhan pour surveiller les approches de l'Ouad Msferki, qui accouraient, avec un gros de Zkara [1], frais et dispos, au moment où l'arrière-garde Zkarienne, en pleine déroute, se disposait à franchir l'Ouad Mouit'er avec les femmes et les troupeaux.

Fatigués, harrassés par une journée entière de lutte meurtrière, les soldats du Prophète soutinrent mollement le premier choc de ces troupes fraîches qui ne demandaient que plaies et bosses, heureuses qu'elles étaient de s'enivrer à leur tour de l'odeur de la poudre et de se désengourdir les bras en sabrant d'estoc et de taille. Il faut dire aussi que les Beni-bou-Zeggou et les Beni-Yaâla, qui avaient été entraînés très à contre-cœur dans cette aventure tragique, ne tenaient précisément pas à fusiller leurs concitoyens, les Ih'addouyin et les Meharech, qui venaient jusque sous leur barbe leur

(1) Trois ou quatre cents hommes environ.

reprocher leur traîtrise envers leurs vieux amis et demi-frères les Zkara. Ce fut alors que la débandade des Musulmans commença, chacun tirant de son côté, chacun maugréant contre ses alliés, autant et peut-être plus que contre les Infidèles, lesquels, en somme, ne faisaient que leur devoir en essayant de ne pas se laisser exterminer.

Le résultat de cette sanglante journée fut que les Mahométans eurent 220 hommes tués et un nombre considérable de blessés. Les Zkara déplorèrent la mort de 50 des leurs et ils emportèrent du champ de bataille plus de 200 blessés. En un seul endroit, où la mêlée avait été particulièrement furieuse, 75 chevaux, les uns morts, les autres blessés, étaient entassés pêle-mêle ; et il y avait là un fouillis épouvantable de selles, étriers, sabres, fusils, jambes, bras et têtes humaines, que l'on eut toutes les peines du monde à dégager le lendemain du milieu des chevaux.

Quelques jours après ces événements, les Oulad Zerrouk'i, ces soi-disant marabouts protecteurs des Zkara, qui ne cessaient de convoiter la direction politique de la tribu, intriguèrent auprès des Beni-Snassen et leur dirent :

— Unissons-nous pour tomber sur les Oulad Mh'ammed et leur mécréant de caïd. Les Oulad Moussa et Akkmen sont avec nous.

Cette dernière assertion était vraie jusqu'à un certain point : Les Oulad Moussa et Akkmen, qui forment à peu près les deux tiers de la tribu des Zkara, avaient été travaillés en sous main par les seigneurs de Tinzi, et on avait réussi, à force de menaces et d'argent, à les exciter contre le caïd Remdhan en leur rappelant sans cesse l'exécution de leurs amis les Oulad Abd-er-Rah'man à Tgafaït.

Une nouvelle coalition était imminente. Une seule fraction, celle des Oulad Mh'ammed, allait se trouver en présence de l'ancienne croisade musulmane augmentée des contingents Zkariens révoltés. C'était l'écrasement fatal, inéluctable des derniers défenseurs du Zkraouisme. Pour éviter ce désastre, Remdhan et les Rousma décidèrent d'aller chercher sans retard un refuge en Algérie, sous la protection du drapeau français. En grand secret, on donna l'ordre aux seuls Oulad Mh'ammed d'enterrer le beurre, les céréales, l'argent et les objets les plus précieux dans des cachettes souterraines et de

se tenir prêts à partir, au premier signal, avec femmes, enfants et troupeaux pour la terre algérienne.

Une nuit, de très bon matin, l'exode s'effectua, sans que personne n'en sût rien, pas plus les Zkara dissidents que leurs prétendus alliés.

Les Oulad Mh'ammed, au grand complet, ayant à leur tête le caïd Remdhan, franchirent en peu de temps les quelques kilomètres qui les séparaient de la frontière oranaise ; mais avant d'atteindre cette frontière, ils se heurtèrent aux *Beni-H'amlil*, tribu arabe domiciliée à Roubban, composée en majeure partie de marabouts croyants et fervents. Ces pieux indigènes, s'imaginant que les Zkara, vaincus par la Croisade mahométane, étaient en pleine déconfiture, tinrent rapidement conseil.

La majorité fut d'avis qu'il se présentait là une excellente occasion de plaire au Seigneur en s'emparant des troupeaux des ennemis d'Allah et du Prophète. Ils ouvrirent donc le feu contre les Impies. Un Zkraoui tomba mortellement blessé. Les Zkara répondirent à cette attaque par une charge furieuse. Leur courage habituel ayant eu vite raison des dévots qui avaient osé leur chercher noise, ils firent main basse sur les tentes, grains et bestiaux des Beni-H'amlil qu'ils trouvèrent devant eux, et ils pénétrèrent ensuite sur le territoire français, presque en face d'El-Aricha.

A ce moment même, arrivèrent, au triple galop de leurs chevaux, des goums de spahis rouges, précédés d'officiers des affaires indigènes, qui crièrent en arabe aux Zkara :

— Donnez-nous vos fusils.

Comme ces paroles s'adressaient à des hommes du peuple, ceux-ci répondirent, sans savoir à qui ils avaient affaire :

— Nous vous donnerons nos armes quand le caïd nous le dira [1].

Et, de fait, dès que Remdhan leur eut ordonné d'avoir à obéir aux ordres de l'autorité française, ils se laissèrent désarmer immédiatement sans la moindre résistance.

---

(1) C'est cette réponse, mal comprise ou mal interprétée, qui a donné lieu à l'accusation : — « *Mais là, faisant acte de mauvaise foi, ils ont refusé de déposer les armes,* » accusation que le Bulletin du Comité de l'Afrique française publia dans son numéro de Juin 1897 cité plus haut.

On assigna au caïd et à sa tribu les terres de parcours appelées *Gour*, entre Tlemcen et El Aricha. La division d'Oran s'était contentée d'apprendre que les Zkara avaient eu maille à partir avec d'autres tribus marocaines, et elle n'en avait pas demandé davantage. De son côté, Remdhan ne crut pas devoir fournir à notre administration militaire de plus amples explications. Sur la foi des *Documents* (1), rédigés par ordre de M. Cambon, tout le monde croyait que les Zkara étaient de *bons musulmans* « serviteurs religieux du marabout de Kenatsa et aussi et surtout de Moulaï Taïeb ; » il ne pouvait donc venir à l'esprit de personne que ces gens-là fussent autre chose que des Marocains, *mahométans comme les autres*.

— Pourquoi, pourquoi n'avoir pas dit à ce moment-là aux Français que vous n'étiez pas musulmans ?

Cette question, que nous avons posée si souvent, depuis tantôt deux ans, à nos amis Zkara, nous a valu de chacun d'eux, pris en particulier, une réponse identique ; celle-ci :

— Nous ne vous connaissions pas alors. Cependant, vos églises, vos prêtres, et la sollicitude paternelle que vous semblez éprouver pour tout ce qui se rattache au culte musulman, nous faisaient croire que vous aussi vous étiez des fanatiques dans votre genre, moins intransigeants, plus policés, plus miséricordieux sans doute que les partisans de Mahomet, mais enfin des fanatiques auxquels il n'eût pas été prudent de faire des confidences positivistes et anti-islamiques. C'est pourquoi, nous avons gardé notre secret au fond du cœur, et ce secret y serait encore, tu peux en être sûr, si tu n'avais pas su le dénicher. . . . .

. . . .

Nous avons laissé les Zkara dissidents, Oulad Moussa et Akkmen, dans leurs campements habituels, ne se doutant de rien. Lorsqu'ils apprirent le départ furtif de leurs frères les Oulad Mh'ammed, ils en furent stupéfaits, et atterrés en même temps, car ils comprenaient qu'ils n'allaient pas tarder à se repentir d'avoir suivi, pour plaire à des marabouts ambitieux, la plus détestable des politiques : celle des divisions intestines. Leurs pressentiments ne les trompèrent point : Les Mehaya,

---

(1) *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain*, tome I, page 176.

ces ennemis séculaires des Zkara, apprenant que les redoutables Oulad Mh'ammed avaient déserté leurs montagnes, accoururent immédiatement pour vider les silos et piller tout ce que les fuyards n'avaient pu emporter avec eux. Non contents de ce facile butin, ils se mirent aussi à mettre en coupe réglée les Zkara dissidents et à les traiter comme des esclaves. Ils leur disaient :

— Chiens de Chrétiens de Zkara que vous êtes, donnez-nous vos filles, que nous en fassions nos femmes. Vous n'êtes pas musulmans. Allons ! prononcez le credo islamique, sinon nous vous massacrons !

Les marabouts des Beni-Oukil vinrent également prendre part à la curée. C'étaient chaque jour des vexations, des vols d'animaux et de céréales, que les bandits faisaient subir aux infortunés Zkara. N'y tenant plus, s'apercevant qu'il valait cent fois mieux être sous la férule de Remdhan que sous les poignards et les canons de fusils des Mahométans, les Oulad Moussa et Akkmen s'enfuirent à la cloche de bois pendant la nuit avec leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux, et ils entrèrent en Oranie par la frontière algérienne de Marnia. La France, bonne mère, sans demander qui ils étaient, étendit aussitôt sur eux sa main puissante. Ils étaient sauvés.

Cependant, des compétitions violentes commençaient à s'élever entre les Musulmans de l'âmala d'Oujda pour savoir à qui reviendrait le beau pays des Zkara, si heureusement abandonné par ses propriétaires. Les Mehaya, les Beni-Oukil et les Sejaâ voulaient garder la proie, chacun pour soi, sans aucune espèce de partage.

Une guerre entre ces trois tribus pillardes allait éclater, lorsque le caïd des Beni-Atig, l'homme le plus influent des Beni-Znassen, Bou-Lenouar ould El-H'ebil, qui préférait de beaucoup le voisinage des courageux et honnêtes émigrés à celui des brigands arabes précités, intervint d'une façon énergique. Il déclara, sur sa tête et celle du Prophète : — « que personne n'annexerait le pays des Zkara, parce que ses anciens habitants, le caïd Remdhan en tête, allaient y revenir. »

Bou-Lenouar ayant fait demander à Remdhan s'il consentait à rentrer dans ses foyers moyennant le paiement d'une certaine

somme d'argent, le caïd exilé accueillit cette proposition avec empressement, et, peu à peu, le territoire algérien perdit la plupart des tentes qui étaient venues nous demander l'hospitalité.

Les Zkara partirent comme ils étaient venus, sans que le secret de leurs opinions religieuses eût été divulgué [1].

---

(1) Quand ils veulent faire connaître la date exacte de leur fuite en Algérie, les Zkara disent :

جينا البلاد النصارى عام امبا ليجويف

— *Jina l-blad en-Nçara âm em ba li Jouif* (Nous sommes venus au pays des Chrétiens l'année (où l'on criait) à bas les Juifs).

Leur séjour chez nous dura de juin à octobre 1897 et coïncida effectivement avec les troubles antisémitiques qui eurent lieu à cette époque en Algérie.

XV

LE PRÉTENDANT BOU-H'EMARA[1]

1. — Ses débuts

On était au mois de novembre 1902. La presse, cette histoire quotidienne et méticuleuse de la vie publique et privée, répandait alors une nouvelle sensationnelle, sous ce titre alléchant :

Un Prétendant marocain à Taza

Puis les grandes revues de France et de l'étranger reproduisirent à leur tour les informations des journaux espagnols, anglais, allemands et français, qui lançaient à travers le monde civilisé les nouvelles les plus contradictoires sur les faits et gestes du personnage inconnu qui faisait trembler à cette époque la Cour chérifienne.

Dans son numéro de décembre 1902, le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* annonça le premier l'apparition du Révolté marocain en termes rassurants et optimistes. Il disait :

« **Un prétendant à Taza.** — Le départ du Sultan, de Fez, a été retardé par une alerte assez sérieuse qui semble ne pas devoir entraîner de conséquences graves, grâce à une prompte et énergique répression. Un chérif, descendant de Moulai Idriss, le fondateur légendaire de Fez, Moulai M'hammed, avait réussi à réunir autour de lui un nombre assez considérable de partisans. Se posant en envoyé de Dieu pour faire proclamer un frère du Sultan, Moulai Omar, étonnant ses adeptes par quelques tours de sorcellerie, par sa piété et sa modestie, il était parvenu à entrer à Taza, ville située à deux journées à l'est de Fez, et à y faire prêter serment de fidélité à ce Moulai Omar. Bou Hemara (l'homme à l'ânesse), c'est le

(1) بوحمارة *Bou-H'emara* signifie « L'homme à l'ânesse ». On est prié de ne pas le confondre avec بوعمامة *Bou-Amama*, « L'homme au turban ».

surnom de ce personnage qui circule toujours sur une ânesse, soutenu par une partie de la tribu des Ghiata, qui passe pour la plus turbulente du Maroc, avait chassé de la ville le gouverneur et les agents du Maghzen. La prière du vendredi était célébrée au nom de Moulai Omar, et le nombre des partisans de Bou Hemara augmentait rapidement. On le voyait déjà marchant sur Fez, prenant possession de la ville, et détrônant Moulai Abd-el-Aziz qui s'enfuyait devant lui vers sa capitale du Sud. Une colonne de 2,000 hommes fut aussitôt expédiée contre l'agitateur, sous le commandement de Moulai Kébir, frère du Sultan. Un combat fut livré, et la victoire resta en quelque sorte aux troupes chérifiennes, car l'agitateur fut obligé de prendre la fuite. Des têtes de rebelles ont été coupées et expédiées à Fez pour être suspendues aux portes de la ville. De nouveaux renforts ont été dépêchés pour pacifier le pays, et il semble qu'à l'heure actuelle tout danger de ce côté soit écarté. D'ailleurs le Sultan n'aurait pas quitté Fez s'il eût eu encore quelque préoccupation de ce côté. »

Quelques jours après, La Revue des *Questions diplomatiques et coloniales* signalait, dans son numéro du 1er Janvier 1903, la même révolte en termes moins rassurants :

« La situation politique de l'empire chérifien, disait-elle, mérite, en ce moment, toute notre attention..... Depuis le commencement de novembre 1902, un Chérif, c'est-à-dire un descendant de Mahomet, a levé l'étendard de la révolte religieuse dans une contrée qui a pour ville principale la petite cité de Taza, située sur la route d'Oran et Tlemcen à Fez, à une centaine de kilomètres à l'Est de Fez (c'est à peu près la distance de Compiègne à Paris.) Le prétendant a trouvé là le concours de la tribu tamazir't des Riata.

« Or, cette tribu et ses voisines étaient restées jusqu'à présent tranquilles grâce à l'influence de Moulaye Ismaël, l'oncle du Sultan, le protecteur de la célèbre mosquée de Moulaye Idris, aux privilèges séculaires, violés récemment par ordre du Sultan, à l'occasion de l'assassinat d'un Anglais, dont le meurtrier y avait cherché asile. Malheureusement Moulaye Ismaël est mort il y a six mois, et avant que le projet du Sultan d'épouser une de ses filles et de rattacher ainsi

cette puissante tribu à la cause du souverain régnant ait pu être réalisé.

« Soutenu par le mécontentement de ces Berbères, le Prétendant a chassé de la ville de Taza le caïd et les agents que le Maghzen y entretenait, d'ailleurs sans aucune espèce d'autorité, et y a proclamé la déchéance du Sultan.

« Aussitôt le Maghzen envoya une colonne de 2,000 hommes sous les ordres de Moulaye El-Kébir, frère du Sultan, pour s'emparer de Mohammed el-Rogui (c'est le nom de l'agitateur, que d'autres appellent Omar Zerhouni, et que l'on nomme aussi Bou-Hamara parce qu'il est constamment monté sur une ânesse.) Le 4 novembre eut lieu la rencontre. Le combat dura six heures et le frère du Sultan fut battu.

« Le Sultan quitta Fez ; il alla camper aussitôt à Ras-el-Ma, à deux heures de Fez, où il resta huit jours, n'osant pas aller plus loin, et attendant des nouvelles ; mais la révolte paraissant s'étendre, il craignit que le soulèvement d'autres tribus berbères ne vint couper sa route vers Rabat. Il se dirigea donc sur Méquinez, où il fit son entrée le 18, renvoyant à Fez Abd-el-Kérim ben Sliman, son ministre des affaires étrangères, pour surveiller les événements. Là, il chercha à recruter rapidement de nouvelles troupes pour les envoyer contre les Riata ; puis, cédant aux objurgations de ses conseillers, il renonça à se rendre à Rabat et se remit en route pour Fez, où il rentra sans aucune solennité, au milieu de la froideur de la population.

« Toute la mehalla du Sultan, comprenant près de 10,000 hommes placés sous la direction du frère du ministre de la Guerre, El-Menebbhi, fut lancée vers Taza ; c'est cette expédition, dirigée contre les Beni-Ouaraïn et les Riata, qui vient de subir un nouveau désastre. Les troupes du Sultan s'enfuirent en désordre vers Fez, abandonnant des canons, des fusils, des munitions, des bêtes de somme. La bataille a eu lieu le 24 (novembre) en un point appelé Bab-Hamma. Le lendemain Bou-Hamara a campé sur l'oued Inaoun, à El-Hadjira, et son autorité s'étend actuellement au sud du Rif, dans la région de Taza et jusqu'à Si Allal, à quelques kilomètres de Fez..... »

A la fin de janvier 1903, le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* écrivait :

« Brusquement les événements du Maroc ont pris pendant le mois de décembre une gravité exceptionnelle, et on a pu croire, pendant quelques jours, que la « question du Maroc », — puisque c'est par de telles formules que l'on désigne la situation des pays dont l'Europe doit, en quelque sorte, régler le sort, — allait se poser devant les puissances. La révolte dont nous avons annoncé la naissance, a trouvé dans le mécontentement des tribus voisines de Fez un tel essor que la cause du Sultan Abd el-Aziz a paru menacée.

« Il serait vain de contester que les causes du succès de la révolte sont dans l'irritation causée parmi les indigènes par les réformes prématurées du jeune Sultan. Depuis longtemps on signalait, — et en France c'était avec inquiétude, — l'ardent désir d'innovations de toute sorte dont faisait preuve Abd-el-Aziz, depuis que la mort de son sévère et judicieux tuteur Ba-Hamed l'avait en quelque sorte émancipé. Attiré par ses qualités personnelles et peut-être aussi par l'éducation maternelle [1] vers les idées et les progrès de l'Europe, il aurait voulu les acclimater au Maroc sans songer qu'ils pouvaient faire éclater le vieux cadre où il les enfermait. Il y était imprudemment poussé par des conseillers britanniques qui semblent avoir joué auprès de lui le rôle d'amis et conseillers intimes et, à la fois, d'agents auxiliaires de la politique britannique. Leurs noms ont été trop souvent prononcés aux cours des derniers événements et leurs responsabilités trop nettement établies par les faits et presque avouées pour que nous ne désignions pas expressément les deux plus agissants : le « caïd » Mac Lean, ancien sous-officier de l'armée anglaise, venu au Maroc pour y faire des affaires, qui y trouva l'occasion d'y jouer un rôle politique et devint commandant de la garde du Sultan , et le correspondant du *Times*, M. Harris, homme intelligent et actif, très au courant des choses du Maroc, qui s'était fait l'historiographe d'Abd-el-Aziz et envoyait à son journal de longues correspondances rédigées avec art et fort élogieuses pour le Sultan ami des Anglais et favorable, grâce à eux, aux pratiques modernes. Chaque jour,

(1) *Rok'iya,* la mère du Sultan Abd-el-Aziz. circassienne d'origine, parlait et écrivait le français, l'arabe et le turc Pour plus de détails sur cette souveraine musulmane, voyez notre ouvrage, *Fez*. page 358 et suivantes ; voyez aussi ci-après comment la légende fait mourir Rok'iya.

(A. M.)

les Marocains regardaient, avec une surprise nouvelle, le descendant des Chérif s'adonner à la photographie, à la bicyclette, à l'automobile, se revêtir de costumes à l'européenne, ouvrir son palais et son camp aux agents anglais..... Ce n'étaient là, semble-t-il, que de petits griefs, mais, cependant, fort importants aux yeux des musulmans. Leur étonnement fit place à une vive indignation quand cette tendance nouvelle alla jusqu'à l'oubli des traditions les plus sacrées : telle cette exécution, après une flagellation ignominieuse, d'un indigène qui, ayant frappé un chrétien, s'était placé sous la protection du saint patron de Fez, Moulaye Idris, et dont on lira cidessous la condamnation et le châtiment, racontés par M. Harris avec d'enthousiastes éloges pour le caractère du Sultan (1).

(1) *A propos du meurtre du docteur Cooper.* — L'importance de la révolte du Prétendant nous incite à donner quelques détails sur le meurtre du docteur Cooper et l'exécution de son assassin, qui s'était réfugié dans la mosquée de Moulaye Idris, à Fez. Les faits qui se sont produits le 17 octobre dernier (1902) ont été racontés par une dépêche de M. Harris au *Times*. Aussitôt qu'il apprit que ce missionnaire anglais venait d'être frappé en pleine rue d'un coup de fusil par un fanatique, M. Harris se rendit au palais en compagnie du représentant du vice-consul britannique, M. Hastings.

— « M. Hastings et moi, écrit-il, nous fûmes reçus publiquement par le Sultan, qui donna immédiatement à un maître des cérémonies et à cinquante soldats l'ordre d'arrêter l'assassin dans l'intérieur du sanctuaire de Moulaï-Idris, fait qui ne s'était jamais produit dans l'histoire du Maroc, car le sanctuaire de cette tombe passe pour inviolable.

« En moins d'une demi-heure, l'assassin fut amené devant Sa Majesté. Le Sultan, qui était assis dans une chaise sous un grand portique, en face de tous ses vizirs, de sa cour et de quelques centaines de soldats, ordonna que le prisonnier fût introduit. M. Hastings et moi nous nous tenions à côté de Sa Majesté afin de pouvoir bien entendre ce qui allait se passer. Le meurtrier paraissait âgé d'une quarantaine d'années, de haute taille et d'un aspect peu sympathique. Deux lanières lui tenaient le cou, mais on n'employa contre lui aucune violence ni aucune rudesse. En réponse aux questions du Sultan, il déclara qu'il était indigène de la tribu voisine des Oudaya et qu'il était venu à Fez la veille dans le seul but de tuer les Chrétiens qu'il rencontrerait. Il n'avait jamais vu auparavant le docteur Cooper, mais, comme c'était un Chrétien, il avait tiré sur lui immédiatement comme il aurait tiré sur tout autre Chrétien. Il ajouta qu'il avait une mission de Dieu et qu'il était prêt à mourir pour la remplir. Il n'avait, disait-il, aucun complice et il n'avait agi à l'instigation de personne. Quoique ses réponses à Sa Majesté fussent claires et compréhensibles, il était facile de voir qu'il était atteint d'une sorte de folie religieuse (A).

« A ce moment, le docteur Cooper vivait encore et on espérait que sa

(A) Rien n'est plus exact que la *folie islamique* dont parle M. Harris. Nous avons décrit dans notre *Maroc Inconnu*, tome II, page 562 et suivantes, les hécatombes juives faites en présence du Sultan et de sa cour, en janvier 1880, par un chérif fanatique, précurseur et devancier du meurtrier de l'infortuné Cooper. En octobre 1902, la situation politique est bien changée ! Impossible au pieux assassin d'immoler devant son souverain quelques Chrétiens à la sainte rage qui l'anime !

(A. M.)

« Au milieu de ces colères et de ce désarroi, Bou Hamara, le chef de la révolte, mystérieusement annoncé comme le précurseur du Mahdi, arrivait comme le représentant de la tradition et de la foi musulmanes ; les fanatiques, qui s'étaient groupés autour de lui, s'accrurent bien vite du nombre des mécontents de l'ordre nouveau inauguré par Abd-el-Aziz, et celui-ci a failli tomber dans Fez, battu par les révoltés et abandonné un peu précipitamment par les conseillers anglais qui l'avaient emmené là. On lira plus loin le récit de cette crise et comment, par la délivrance de Moulaye Mh'ammed, son frère

---

blessure ne serait pas fatale, car aucune nouvelle sur son état n'était parvenue à la Cour du docteur Verdon, médecin du Sultan, qui le soignait. Le Sultan ordonna donc que l'homme serait fouetté publiquement pour son attentat sur le docteur Cooper, et l'homme reçut plusieurs centaines de coups de lanières de cuir sur les épaules et sur les cuisses, administrés par les soldats en présence de Sa Majesté, de la Cour entière et des troupes. Il supporta sa peine avec beaucoup de courage et, à la fin, il put se relever sans aucune aide et marcher. On ordonna alors qu'il fut publiquement promené dans les rues et, monté sur un âne et gardé par des soldats, on le fit sortir du palais dans ce but.

« A ce moment, arriva la nouvelle de la mort du docteur Cooper. Le Sultan, qui était encore assis dans la grande cour du palais, ordonna de suspendre l'exhibition publique du meurtrier, et, après avoir conféré avec ses vizirs, il ordonna l'exécution immédiate de l'homme, insistant pour que M. Hastings et moi y assistions, ainsi que tous les vizirs. En un quart d'heure, tout fut fini. Le meurtrier fut fusillé dans le jardin de l'arsenal, que la foule avait dû évacuer en toute hâte. Il n'y eut aucun témoin de l'exécution, sauf les troupes de garde, les vizirs, le pacha de Fez, M. Hastings et moi. L'homme, quoique souffrant évidemment de sa sévère punition, resta extraordinairement courageux jusqu'au bout. S'agenouillant face au mur, répétant tout haut la formule de la foi musulmane, il fut fusillé par une section de soldats. La mort parut être instantanée et la scène entière ne dura pas plus d'une minute. »

« Pour empêcher l'effervescence, le Sultan fit établir dans la ville des postes de troupes, défendit qu'on y laissât entrer des gens en armes, ordonna que les mosquées fussent fermées la nuit et envoya ses condoléances à la veuve de la victime :

« La prompte action du Sultan, continuait M. Harris, et l'occupation immédiate de la ville par les troupes, ont surpris les habitants de Fez, qui sont par nature fanatiques et antipathiques. Ils vivaient sous l'impression que leurs sanctuaires étaient inviolables et qu'aucun musulman, à plus forte raison aucun chérif, — c'est-à-dire un descendant du Prophète, comme était le meurtrier, — ne pouvait être exécuté pour meurtre d'un Chrétien. Le refus du Sultan de maintenir ces traditions et son indéniable courage en arrêtant le meurtrier au tombeau sacré de Moulaï-Idris et en le faisant exécuter avant d'avoir été saisi d'une demande du gouvernement dont le docteur Cooper était le sujet, ont montré aux habitants de Fez, une fois pour toutes, que Sa Majesté entend faire justice et qu'aucune tradition locale ne saurait être pour lui un obstacle. Ses actes ont provoqué un vif mécontentement dans la population, mais il lui a inspiré une grande terreur, ce qui est beaucoup plus important. Il n'y a plus un *Fassi* qui, désormais, ose parler publiquement contre les Chrétiens ou attaquer son propre gouvernement, et il n'est pas douteux que les actes si satisfaisants du gouvernement marocain tendent à assurer désormais une sécurité plus grande à la vie des Européens dans l'intérieur du Maroc. »

aîné et ancien compétiteur, emprisonné depuis son avénement, et sans doute aussi par les divisions qui se sont produites chez les rebelles, Abd-el-Aziz a vu raffermir son pouvoir chancelant... »

Dans ce même numéro de janvier 1903, le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* nous apprenait le peu que l'on savait alors officiellement sur l'énigmatique Prétendant qui se faisait appeler *Bou-H'emara* (l'Homme à l'ânesse). (1)

La Révolte de Bou Hamara

« La situation intérieure du Maroc, disait le Bulletin, est devenue singulièrement grave pendant le mois de décembre et la révolte, dont nous avons signalé la naissance, a pris une extension qui a paru pendant quelques jours menaçante pour le pouvoir du Sultan... Tandis qu'Abd-el-Aziz était occupé à incendier quelques douars et à piller les réserves de grains des Zemmour et des Guerouan, le Maghzen recevait de très mauvaises nouvelles de la région de Taza.

« Moulaye El-Kbir, frère du Sultan, après avoir infligé une défaite aux révoltés le 3 novembre, et mis en fuite le prétendant Bou-Hamara, qui s'était réfugié chez les Riatha, avait interrompu les négociations engagées pour la remise du faux prophète et se mit à percevoir des impôts en argent et en grains dans la tribu des H'ayaïna, laquelle, bien qu'ayant hésité au début, avait loyalement combattu avec les troupes du Sultan. Ses demandes furent si lourdes et, d'autre part, sa discipline était si relachée que, lorsqu'il attaqua les Riatha le 29 novembre, les H'ayaïna tirèrent sur ses troupes. Une panique s'ensuivit et les troupes impériales perdirent de nombreux tués, des armes, des munitions. Au reçu de ces

(1) Encore à l'heure qu'il est (mars 1905), la personnalité de *Bou-H'emara* est rien moins qu'identifiée. La dernière version qui circule à ce sujet dans l'Est marocain représente « l'Homme à l'ânesse » comme un taleb originaire du Tafilelt, du nom de *Mh'ammed ben el-H'asen* (homonyme du fils aîné de l'ancien sultan). Il serait d'origine idrissite. Il aurait quitté le Tafilelt vers l'âge de 30 ans, aurait fait un long voyage à pied du Tafilelt à Alger, couchant dans les zaouia, les mosquées, tentes et maisons arabes qu'il trouvait sur sa route. C'est après son retour d'Alger qu'il serait allé chez les R'iatha et qu'il aurait levé l'étendard de la révolte en propageant lui-même le premier la *légende* que nous reproduisons ci-après sous le titre de *Légende de Bou-H emara*.
(A. M).

nouvelles, Abd-el-Aziz abandonna précipitamment Méquinez et la pacification des Zemmour et, à marches forcées, il rentrait à Fez le 9 décembre.

« La situation de Bou-Hamara s'était singulièrement fortifiée du fait des échecs graves infligés au frère du Sultan. Et, cependant, sa qualité réelle restait mystérieuse. Il semble qu'il se soit fait passer pour le précurseur du Mahdi. Une tradition marocaine dit que ce précurseur viendra de l'Est et marchera sur Fez où il arrivera contre toute résistance : dans la grande Mosquée il évoquera le Mahdi — Moul-es-Saâ, le Maître de l'Heure, — et celui-ci trouvera cachée dans une des colonnes de marbre l'épée du Mahdi, avec laquelle, Messie de l'Islam, il conquerra le monde. Son arrivée doit être annoncée par un précurseur et c'est ce rôle que voulut, sans doute, remplir Oulad Yousef Zahrouni, (*sic*), descendant de la famille de Moulaye Idris, le patron de Fez, homme d'une situation modeste qui avait voyagé jadis en Algérie et en Tunisie et venait de rentrer au Maroc. Sa connaissance de la prestidigitation et de la suggestion lui donna vite une influence parmi les tribus de la région de Taza et, quand il se proclama précurseur du Mahdi, les Riatha et les autres tribus se rallièrent à la cause de l'Homme à l'ânesse, Bou-Hamara. Le prétendant avait pris ce sobriquet pour rendre plus impénétrable le secret qui l'entourait, et, de la sorte, un grand nombre de Marocains trompés, paraît-il, par une ressemblance, croyaient et répétaient qu'il était en réalité Moulaye Mh'ammed, le frère aîné du Sultan, que la mère d'Abd-el-Aziz avait évincé du trône à la mort de Moulaye El-Hasan, en dissimulant cette mort pendant deux jours et qui, insurgé et vaincu, avait été misérablement enfermé par son jeune frère dans un cachot de Méquinez : Bou-Hamara s'était d'ailleurs entouré à Taza d'une véritable cour et, dès son entrée dans la ville, le 25 octobre, il avait nommé des vizirs, copié l'organisation de la cour chérifienne et même il portait l'ombrelle verte chère aux Sultans ; de plus, il gouvernait, — et bien, paraît-il, — à plus de cent kilomètres autour de Taza.

« Abd-el-Aziz n'hésita pas, dès son arrivée à Fez, à préparer une forte expédition contre son rival auquel le fanatisme musulman et le mécontentement produit par la sympathie du Sultan pour les innovations européennes amenaient chaque jour des adhésions nouvelles. Le 23 décembre, à Bab-Hamma,

il se heurtait avec 10,000 hommes aux rebelles de Bou-Hamara et était complètement défait ; les cavaliers du Prétendant enveloppèrent l'armée impériale, la mirent en déroute, et celle-ci s'enfuit en désordre vers Fez, abandonnant les canons, les tentes, les munitions et des bêtes de somme. Bientôt le bruit courait qu'Abd-el-Aziz était assiégé et menacé dans Fez, et la nouvelle était confirmée par un télégramme daté de Tanger, de M. Harris, le correspondant du *Times*, confident du Sultan, qui, après la débandade des troupes chérifiennes, s'était, sans retard, réfugié à Tanger, faisant d'une traite la distance entre Fez et cette ville. La rebellion semblait victorieuse et on la signalait comme tendant à gagner d'autres parties du Maroc. La petite colonie européenne de Fez, disait-on, courait les plus graves dangers... »

---

2. — La Légende de Bou-H'emara

En ce temps-là, l'Amala d'Oujda, les Djebala et le Rif étaient sillonnés en tous sens par les émissaires de l'agitateur marocain. Une légende magnifique auréolait déjà les débuts du règne de l'heureux rival d'Abd-el-Aziz. Des poésies arabes et berbères couraient les douars, les villes et les hameaux, volaient de lèvre en lèvre, puis, après avoir franchi la frontière algérienne, elles venaient, messagères ardentes et insaisissables, jusqu'au sein des garnisons françaises, troubler, émouvoir et ravir les populations indigènes dont le cœur bat toujours bien fort quand il s'agit de la cause sacrée de l'Islam.

Et, de fait, c'était un mouvement prodigieux, inconcevable, que ce mouvement, profond jusqu'aux racines, qui emportait à la suite d'un simple thaumaturge — prestidigitateur la moitié d'un Empire. Quoi ! *Bou-H'emara*, « l'Homme à l'ânesse » allait donc renouveler, à près de 1000 ans de distance, la formidable et sanglante épopée d'*Abou-Yazid*, un *Zenète* celui-là aussi, un terrible sire, galvanisateur de peuples, qui avait également pour monture un baudet gris, ce qui lui avait naturellement valu, comme à l'autre, son surnom historique d'*Abou H'imar* (l'Homme à l'âne !) (1)

(1) Cf. Mercier. *Histoire de l'Afrique septentrionale* : — « Révolte d'Abou-Yézid, l'homme à l'âne », tome I, page 338 et suivantes.

Eternelle répétition des choses d'ici-bas : — La *Légende* avait fait la force du nouveau maître de Taza, la Légende allait le porter aux nues, puis, un instant abandonné des bardes et des poètes, n'ayant plus pour soutenir sa gloire naissante le dialecte magique des dieux, le moderne Annibal zénète s'enferme à présent dans son farouche Brutium, au centre de l'Amala d'Oujda, au cœur de la Zénétie irréductible, et là, bravant les foudres de l'Est et de l'Ouest, il s'entête à tenir jusqu'au bout, sans même regarder le ciel, et sans se demander, en ce beau printemps de 1905, si son étoile ne commence pas à pâlir...

Mais reportons-nous aux premiers jours de la folle équipée de l'homme audacieux et inconnu qui se faisait passer à Taza pour le frère aîné du Sultan, le Prince-Borgne, Moulaye Mh'ammed, cet infortuné cyclope magribin dont nous avons narré ailleurs les malheurs et l'histoire. A cette époque, une effervescence indicible secouait les belliqueuses populations du Nord-Est marocain. On était persuadé que le dauphin chérifien, évadé de sa prison de Merrakech, était venu relever à Taza l'étendard de l'Islam, que le vrai sultan Abd-el-Aziz avait été escamoté, emporté à Londres par deux sirènes d'Albion, que l'anglais Mac Lean, ancien sous-officier britannique, ex-favori d'Abd-el-Aziz, connu là-bas sous le nom d'*El-Krouni* (le colonel), régnait à Fez, où il était parvenu à se faire passer pour le Sultan grâce à sa ressemblance avec le fils de Rok'iya, et l'incroyable Légende suivante, que nous avons publiée dans l'*Echo d'Oran* des 28 Février, 1, 2 et 3 Mars 1903, électrisait des milliers de fanatiques et se répandant partout comme une immense traînée de poudre...

Nous avions intitulé cette légende : — *Choses du Maroc*, — et nous disions :

Quiconque cherche la vérité sincèrement dans les dépêches des journaux aura bien de la peine à découvrir l'identité du Prétendant marocain, jusqu'ici l'heureux rival de Moulaye Abd-el-Aziz, demain peut-être le vrai roi du Maroc. D'épaisses ténèbres sont répandues sur la personne ainsi que sur les faits et gestes de l'énigmatique révolté au nom duquel des combats sont livrés journellement à peu de distance de la capita'e Chérifienne. Les agences de Madrid et de Londres ont lancé à travers le monde des dépêches nombreuses, se contredisant

souvent à deux jours d'intervalle, annonçant des nouvelles sensationnelles, démenties, du reste, le lendemain.

C'est ainsi que l'on apprit successivement la mise en liberté du frère aîné du Sultan, l'ex-dauphin Moulaye Mh'ammed, que la Sultane mère, *Rok'iya*, avait si adroitement évincé du trône à la mort du dernier empereur, Moulaye El-H'asen ; puis étaient arrivées coup sur coup la défaite de l'Homme à l'ânesse, *Bou H'emara*, sa captivité, la promenade ridicule qu'il avait dû faire dans les rues de Fez sous les flagellations des lanières de cuir des bourreaux chérifiens, et, « à l'heure où nous écrivons, ajoutaient les étonnants faiseurs de télégrammes londoniens et madrilènes, le Prétendant a très probablement cessé de vivre. »

Il a si peu cessé de vivre qu'il est fort bien portant, à l'heure actuelle, et qu'il ne songe absolument pas à renoncer à la lutte, encore moins à mourir. De toutes les fables espagnoles et anglaises débitées sur son compte, il n'en est pas une qui s'approche quelque peu de la vérité ; on peut même ajouter qu'elles paraissent être faites à plaisir pour dérouter l'opinion publique sur la véritable situation d'un Empire qui penche de plus en plus *du côté où il doit tomber*. Il est permis d'admettre cependant que l'ignorance réelle des évènements est la seule cause qui ait donné naissance à tant de bruits absurdes et mensongers. Optera qui voudra en faveur de cette seconde hypothèse.

Le principal facteur dont on doive, en premier lieu, tenir compte, quand on examine la question marocaine, étant la France, on a raison ici de se demander qu'elle est exactement la ligne de conduite qu'elle entend observer chez ses voisins de l'Ouest Africain. Il ne semble guère difficile de se prononcer sur ce point, et, sans être le moins du monde dans le secret des dieux, il est permis de penser que le Gouvernement de la République suit d'un œil attentif la marche des évènements et qu'il ne se laissera pas prendre au dépourvu le jour où le Maroc aura besoin de notre aide, de notre action diplomatique, voire même de notre *protection*.

Ceci ne faisant plus de doute pour personne, bien des gens, que préoccupent les questions coloniales, se sont étonnés de la réserve, nous pouvons dire du silence absolu qui s'est fait en France dans les cercles officiels sur le sort d'un pays qui

nous touche de si près et qui doit évidemment, tôt ou tard, graviter dans notre sphère d'influence, et l'on s'est dit :

— L'Espagne s'agite, elle prépare ses vaisseaux ; ses ministres et ses journaux parlent sans ambages des grands projets de la Péninsule sur le Magrib el-Ak'sa. D'autre part, avec moins d'arrogance et plus d'adresse, la Grande-Bretagne ne laisse pas ignorer combien elle attache d'importance à la possession du littoral de Tanger à Ceuta. Que fait donc la France ?

La France, répondrons-nous, paraît conserver l'attitude la plus digne, la plus prudente et la plus correcte dans l'œuvre d'apaisement et de conciliation qu'elle cherche à faire prévaloir aussi bien au Maroc que sur les autres points du globe. Elle sait les sympathies qui l'attendent sur la rive occidentale de la Mélouiya, et elle n'ignore pas qu'entre tant de nations qui convoitent la belle proie marocaine, elle sera la Préférée, celle que l'on recevra là-bas comme la libératrice du long joug chérifien.



Un peu de calme est descendu, avec les neiges, dans les vallées des R'iatha. Le Prétendant en a profité, dit-on, pour se rendre à petites journées au mausolée du grand Idris, dont la cendre repose parmi les ruines de l'ancienne Volubilis. Il va accomplir, dans ce temple sibyllin, l'épreuve décisive qui doit placer sur son front la couronne impériale. Pendant qu'il s'achemine vers ce tombeau fameux, et en attendant le dénouement de la tragédie marocaine qui ne saurait plus tarder trop longtemps, essayons de savoir ce que l'on pense de lui dans les villes et les campagnes du Magrib, ce que l'on croit qu'il est, d'où il vient, où il va, qui il combat et quels sont ses projets.

Longue et minutieuse a été notre enquête. Des versions à l'infini, aussi différentes les unes des autres que le jour et la nuit, avaient été mises en circulation dès le début des hostilités. Les Marocains eux-mêmes n'étaient pas d'accord, non seulement sur l'homme audacieux qui avait bravé le Sultan, mais ils donnaient encore à cet homme des noms divers qui furent si joliment estropiés dans les gazettes européennes. C'était la période obscure du chaos, celle où les plus clairvoyants en Europe n'entrevoyaient que désordres, gâchis et

catastrophes, pendant que les Maures, au contraire, prédisaient qu'après cette révolution salutaire surgirait, avec un gouvernement nouveau, l'âge d'or vainement attendu par les générations successives de l'Islam marocain.

Aujourd'hui, la version la plus accréditée et la plus ancrée dans les cœurs et les cervelles marocaines est la suivante :

Vers la fin de l'été dernier (1902) Si Ah'med Ez-Zayani, le puissant caïd des Zayan, tribu berbère située sur le haut Oumm-er-Rabiâ, avait offert au jeune Sultan, Moulaye-Abd-el-Aziz, la plus belle de ses filles, une perle digne d'être appréciée seulement par le royal rejeton du Prophète. La charmante enfant fut conduite à Fez dans l'un des palais du Sultan. Quelques jours se passèrent, et un beau matin, Si Ah'med, qui était retourné tranquillement chez lui, reçut de sa fille, qui par hasard savait lire et écrire, un bout de billet très laconique conçu à peu près en ces termes :

— O mon père, à qui m'as tu donnée ?

— Au Sultan, répondit le caïd dans un autre bout de billet qui fut expédié à franc étrier à l'un de ses amis de Fez qui devait le remettre à la princesse.

Nouvelle missive de cette dernière, très claire cette fois, où elle disait :

— O mon père, tu m'as donnée à un chrétien, à un *Anglais*, à un *incirconcis !*

Sans réfléchir davantage aux conséquences de l'acte qu'il allait accomplir, le caïd prit la lettre de sa fille et alla à Merrakech auprès de Moulaye Mh'ammed, le Prince-Borgne évincé du trône. (1) En berbère mal dégrossi, peu familier avec les usages raffinés de la Cour Chérifienne, il dit à brûle-pourpoint :

— Moulaye Mh'ammed, dis-moi où est ton frère le Sultan ?

— Il est à Fez.

— Non, il n'y est pas.

— Si, il y est, il gouverne.

— Non, il n'y est pas.

(1) Au sujet de ce dauphin chérifien, voyez *Maroc Inconnu*, tome II, page 185, et *Fez*, page 359 et suivantes.

La discussion se prolongeant, on convint de mander l'un des ministres de Sa Majesté qui se trouvait en ce temps-là à Merrakech où il réglait quelques affaires publiques et privées.

***

Le ministre vint à la tombée de la nuit afin que sa visite ne fût pas trop remarquée par les espions que le Sultan attache ordinairement au service des grands de son royaume. La démarche qu'il faisait auprès du prince prisonnier, personnage dangereux qui n'avait jamais renoncé ouvertement à ses droits à la couronne, pouvait en effet être fâcheusement interprétée à la Cour, si elle venait à y être connue. Pour plus de précautions, le secrétaire d'Etat chérifien avait revêtu l'habit sordide d'un mendiant, et ce fut sous ce déguisement peu compromettant qu'il put arriver sans encombre à la demeure du royal prisonnier.

— Que Dieu bénisse les jours de Monseigneur ! Monseigneur a appelé son esclave ; son esclave est venu, dit le ministre qui avait au préalable mangé de baisers les mains de Moulaye Mh'ammed.

— Il ne s'agit pas de cela ! s'écria le rude caïd des Zayan en interrompant le cours des fades compliments du nouveau venu. Il s'agit de savoir où est le Sultan.

— Où veux-tu qu'il soit, si ce n'est à Fez, où dernièrement encore il me recevait chaque jour ? répliqua le ministre.

— Et ma fille, où est-elle ?

— Ta fille, tu l'as donnée au Sultan ; c'est avec lui qu'elle doit être.

— Tiens, prends, lis et médite cette lettre, fit le caïd en tendant à l'homme d'Etat la missive de sa fille.

— *A Rebbi ! A Rebbi* ! O mon Dieu ! O mon Dieu ! balbutia Son Excellence, au comble de l'émotion.

Le Prince-Borgne s'était levé, pâle, frémissant. L'exquise révélation de la liberté prochaine, du trône libre, avait réveillé ses instincts violents d'homme de guerre. Dans la pièce étroite et longue, éclairée de deux lourds flambeaux de bronze, il allait et venait à grands pas saccadés, rugissant des mots sans suite :

— Abd-el-Aziz !... l'Anglais incirconcis !... Un courrier !...

Un cheval !... Le *Djihad* (la Guerre Sainte) . . . .

. . . .

Maintenant, ils se retrouvaient tous les trois, le Prince, le Ministre et le Caïd, dans la masure d'un vieillard, le Nestor de Merrakech, l'oracle infaillible qui résolvait les énigmes les plus embrouillées dans ce pays d'énigmes qu'est le Maroc ; et le frère du Sultan, libre enfin par la toute-puissance des événements nouveaux et par la complicité des adorateurs du Soleil-Levant, commandait en maître au Ministre.

— Interroge cet homme, lui dit-il. Tu sais ce qu'il faut lui dire.

Et il ajouta plus bas :

— Moi, je dois rester dans l'ombre. Mon Heure n'est pas encore venue . . . .

. . . .

Le vieillard venait d'entendre les explications du vizir, et il restait perplexe, pensif, embarrassé pour la première fois par l'étrangeté d'un problème qu'il ne pouvait évidemment pas résoudre à cette distance de Fez. Son silence prolongé irritait le Borgne impatient qui finit par s'écrier :

— Que faisons-nous ici, puisque ce vieillard ne parle pas ?

— Moulaye Mh'ammed, dit l'homme vénérable qui avait reconnu le prince, il n'y a que la mère d'Abd-el-Aziz qui puisse te dire le mot de cette énigme. . . . .

Ni dans l'intérieur de Merrakech, ni en dehors de ses murs, aucun bruit d'évasion n'avait transpiré. On avait bien vu la caravane du Ministre et sa suite passer, sous un soleil de plomb, à travers monts et vallées ; on lui avait apporté, comme de coutume, la difa traditionnelle due aux personnages de marque, mais nul, parmi ces paysans simples des douars et des villages, n'avait su deviner que l'homme, couché et enveloppé dans des haïks, qui ronflait dans la tente du vizir, était le frère aîné de l'Empereur, celui que la destinée, dont nous sommes tous les jouets, réservait au rôle brillant et dangereux qu'il devait bientôt jouer . . . .

. . . .

A Fez, on cacha le Borgne dans une maison sûre, pendant que le Ministre s'ingéniait à entrer en pourparlers avec Rok'iya, la sultane-mère.

Les gynécées marocains ne sont pas aussi impénétrables

que nos européens veulent bien le dire. Il est des moyens, connus des gens du pays, par lesquels on peut faire parvenir à telle ou telle recluse des harems le message qui lui est destiné.

Habituée à ces correspondances hétéroclites, Rok'iya vit donc arriver sans étonnement la vieille sorcière que lui expédiait le Ministre. Faire ce qui lui était demandé, c'est-à-dire entrer chez son fils, s'assurer de son identité et dire ensuite ce qu'elle avait vu, était la chose du monde la plus aisée, la plus facile, la moins susceptible de complications futures.

— Reste là, dit-elle à l'antique messagère, en la faisant entrer dans une chambre vide du sérail. Je reviens dans un instant.

La Sultane était arrivée devant l'oratoire privé du Sultan. C'était une salle basse et obscure, avec des fenêtres étroites, grillagées, presque à fleur du sol, et sur ces lucarnes de prison l'ombre humide des frênes et des micocouliers avait fait pousser une végétation touffue de lierre et de plantes grimpantes.

Au fond de la pièce, sur des tapis polychromes entassés à la mode arabe, accroupi, les capuchons baissés sur le front, un homme était là, attendant la visite de la Reine-mère.

Elle entra sans façon, avec la persuasion que son fils chéri, Abd-el-Aziz, viendrait comme de coutume, jusqu'au seuil de la porte, pour lui baiser le sommet de l'épaule.

Cet enfant qu'elle avait tant aimé, ce fils qui devait à sa rare énergie de mère, d'amante et d'épouse, la dernière couronne réellement musulmane du Nord de l'Afrique, ce fils ne bougeait pas et ne lui faisait pas le geste gracieux avec lequel il la recevait autrefois, quand elle venait s'entretenir avec lui des affaires compliquées de la politique marocaine.

Tremblante, elle s'approcha de l'homme.

— O Monseigneur, ô mon fils, serais-tu malade ? fit-elle.

Ses mains s'avançaient, suppliantes, comme pour chercher et saisir celles qui se cachaient sous les mousselines blanches de celui qu'elle croyait encore son enfant. Lui, cependant, d'une voix qui n'avait rien de celle d'Abd-el-Aziz, finit par articuler quelques mots :

— Non, ma mère, je ne suis pas malade : grâce à Dieu, je vais très bien.

— Ce n'est pas lui !... Ce n'est pas lui !... se disait Rok'iya, dont les yeux commençaient à s'habituer à l'obscurité de la pièce.

A présent qu'un petit rayon de soleil, après avoir percé le feuillage des arbres, se posait radieux sur les pâquerettes blanches d'un des tapis de la porte d'entrée, il était facile à la vieille souveraine de distinguer les traits de l'homme, toujours obstinément encapuchonné ; et tandis que ses yeux, sa raison et son cœur lui disaient que cet homme n'était pas le fruit de ses entrailles, le légitime Sultan du Maroc, l'enfant obèse et maladif qu'elle avait imposé au choix des savants, des nobles et des hauts fonctionnaires de l'Empire, un bruit de pas d'hommes armés qui s'approchaient lui fit tourner la tête.

C'étaient deux nègres, des hommes colosses, aux dents d'ivoire, aux yeux injectés de sang ; l'un d'eux, posant sa main sur l'épaule de Rok'iya, lui dit :

— Viens.

Au moment où la Sultane arrivait à la porte de la salle, elle se retourna. L'homme, dont les capuchons n'étaient plus baissés, avait à présent la tête découverte. Il était debout, plus grand, plus svelte qu'Abd-el-Aziz.

— Grand Dieu ! dit la pauvre mère, ce n'est pas mon fils !

*
* *

Morte !.. . Mon Dieu, pourquoi ? Pour peu de chose : elle avait trop parlé, et le poison des harems, arme invisible et sûre des Cours orientales, avait été versé dans le thé parfumé d'ambre que Rok'iya aimait tant à boire à petites gorgées pendant les longues soirées où elle se rémémorait, dans la solitude de sa chambre de veuve, son passé de belle Circassienne, son humble condition d'esclave, vendue dans un marché clandestin de Constantinople, puis expédiée vers les régions barbares qu'un Sultan, du nom de Moulaye-el-H'asen, parcourait sans cesse à cheval, le cimeterre au poing.... puis sa fortune inespérée de favorite et de Sultane... et maintenant

les affres de la mort . . . .

. . . .

Tandis que les pleureuses à gages, les joues déchirées et saignantes, faisaient retentir le palais de leurs cris, la vieille messagère, porteuse du secret de la reine, déclinait ses noms et qualités à la négresse de la maison hospitalière dans laquelle se tenait caché le plus impatient des Princes borgnes.

Qu'elle en savait des nouvelles, la matrone rusée, des nouvelles inconcevables, étourdissantes, et pourtant très en rapport avec la mentalité spéciale des gens incultes et superstitieux de l'Empire magribin !

C'était d'abord la venue, auprès d'Abd-el-Aziz quand il était encore au Maroc, de deux jeunes filles anglaises choisies parmi les beautés les plus capiteuses de la capitale britannique ; et ces jeunes filles, après avoir enivré et rassasié de plaisirs le Sultan, lui auraient persuadé qu'elles n'étaient rien auprès des ravissements paradisiaques qui l'attendaient à Londres...

— Londres ! La grande ville ! Le paradis terrestre ! Mais j'y vais ! Courons-y ! Foin de ces brutes de Marocaines et de Marocains !

Ainsi aurait parlé Abd-el-Aziz dans son délire, dans sa soif des sensations inconnues que lui promettaient les troublantes sirènes d'Albion ; et il était parti en catimini, en compagnie des belles misses, travesties en musulmanes.

— Le Sultan est maintenant à Londres, ajouta la matrone. Il vit dans la joie et le plaisir, il écoute des concerts, il assiste aux ébats chorégraphiques des meilleures danseuses du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Quant à celui qui le remplace ici, c'est un Anglais dont la ressemblance avec Abd-el-Aziz est frappante. (1)

***

Dans son humilité, ou son adresse profonde, le Prince-Borgne, le frère aîné du Sultan, l'enfant légitime du dernier souverain, que la favorite Rok'iya, maintenant défunte, avait

(1) Cette légende de l'Anglais, colonel de son métier et occupant de cette incroyable façon le trône d'Abd-el-Aziz, a été pour beaucoup dans les succès du Prétendant. Les partisans du Sultan sont appelés encore aujourd'hui *ech'ab-el-Krouni*.

El-Krouni (le colonel) en question serait, paraît-il, un certain Mac Lean, très connu à la Cour Chérifienne.

traîtreusement écarté du trône pour y placer son fils, a refusé de monter à cheval. Il veut pour monture une ânesse, et il explique à ses fidèles R'iatha, ainsi qu'aux représentants des autres tribus berbères de l'Atlas, qu'il ne combat pas son frère le Sultan, qu'il n'est nullement Prétendant, qu'il fait la guerre sainte aux Chrétiens..., aux Anglais..., qui ont usurpé le pouvoir.

— Mon frère a été enlevé, volé par les Anglais, et ceux-ci sont maintenant les maîtres du Gouvernement Marocain !

Telles étaient les paroles que Moulaye Mh'ammed ne cessait de répéter, paroles qui se répandaient du Nord au Sud de l'Empire avec une rapidité incroyable. Et lui, en tête de ses troupes, monté sur une ânesse, vêtu de laine grossière, culbutait les unes après les autres les colonnes que son frère — ou l'autre — opposaient à sa marche envahissante.

Descendus en masses compactes de leurs hautes montagnes, à pied la plupart, le Remington sur l'épaule, les Braber sont venus prêter main forte aux contingents des R'iatha, H'ayaïna et Dsoul, qui s'étaient rangés les premiers sous la bannière de celui qui se plaisait à se faire appeler *Bou-H'emara*, (l'Homme à l'ânesse). D'autres aussi étaient venus des terres basses du Sahel, amenant au Prince-Borgne leur redoutable cavalerie, et, par un miracle comme il ne s'en passe de semblable que dans les pays de délirium religieux, un de ces escadrons volants avait surpris un convoi de cinq cents chamelles qui paraissaient s'acheminer pacifiquement vers la ville de Fez.

— Elles sont bien grosses, bien volumineuses les *caisses de savon et de bougies* que portent ces animaux ! Voyons donc ce qu'elles contiennent, avait dit le chef des pillards aux caravaniers terrorisés par les fusils braqués sur eux.

O surprise ! Chaque chamelle portait deux énormes caisses, et dans chacune de ces caisses se tenaient cois deux individus, ce qui faisait un total de deux mille solides gaillards, tous habillés à la mode arabe, mais ne sachant pas dire un mot de cette langue. Et puis, ils étaient blonds... blonds comme jamais marocain ne le fut...

— Qu'on enlève les habits à ces Infidèles ! clama de nouveau la voix du chef.

C'étaient deux mille Anglais !... Deux mille Anglais, que

l'on avait débarqués à Larache dans des caisses, soi-disant de savon et de bougies ; et ces guerriers invisibles voyageaient de cette originale façon, à travers les landes sablonneuses du littoral, quand leur mauvaise étoile les fit tomber entre les mains des partisans de Moulaye Mh'ammed...

— Où allaient-ils ? demanda Bou-H'emara lorsque ces gentleman lui furent présentés en tenue d'Adam avant son péché.

— A Fez, Monseigneur, où ils devaient, paraît-il, servir de garde particulière au Mécréant qui a pris la place de ton frère, répondit le berbère qui s'était emparé des Anglais.

Cette invraisemblable nouvelle du Sultan à Londres, prisonnier volontaire parmi les femmes et les fleurs, pendant qu'à sa place règne à Fez un Infidèle aussi méprisé qu'abhorré, a plus fait pour la réussite des plans du Prince-Borgne qu'une armée de vingt mille hommes. Parvenue jusqu'au fond des douars de la plaine, jusqu'aux hameaux perchés dans les rochers des montagnes, elle a galvanisé les hordes turbulentes des Berbères qui croient ingénument que « l'Homme à l'ânesse » combat les Chrétiens en général et les Anglais en particulier.

Ses cavaliers officiels, reconnaissables à leurs calottes rouges, en forme de pain de sucre, sont lancés vers les quatres points cardinaux, et ils apportent toujours, sur leurs coursiers blancs d'écume, les lettres du Prétendant, que les caïds portent à leurs lèvres, en signe d'obéissance et de respect.

C'est le jour du marché. La foule en armes entoure le crieur public, dont la voix hurle encore :

— Il n'y a de dieu qu'Allah ! Venez, ô croyants, écouter la lecture des lettres de notre Maître le Sultan !

Elles sont calquées les unes sur les autres, ces circulaires impériales, et elles ne brodent guère sur le thème déjà connu : C'est, à satiété, la répétition de l'histoire du Sultan, escamoté par l'Angleterre, vautré dans la fange chrétienne, inconscient de ses droits et de ses devoirs, mais néanmoins n'ayant pas cessé d'être le légitime souverain du Maroc. La conclusion ne varie pas non plus.

— Qu'on me montre mon frère le Sultan, dit invariablement Moulaye Mh'ammed. S'il est à Fez, à Merrakech, ou dans tout autre endroit, qu'il se fasse voir aux Musulmans, et alors nous serons les premiers à lui rendre hommage. L'Anglais, qui gou-

verne à sa place, se terre dans son palais de Fez, où nul ne peut l'apercevoir, excepté son entourage de *renégats* vendus depuis longtemps à la Grande-Bretagne. Ne me proclamez pas Sultan... Je ne veux pas l'être... Mon seul désir est de chasser les maudits Anglais qui nous ont volé notre Seigneur et Maître le Sultan . . . .

Pour ceux qui ne voient jamais qu'un seul côté des choses, le mystère, le miracle existent. Or les populations marocaines, plongées dans la nuit du mysticisme religieux, ajoutent la foi la plus complète aux faits surnaturels et inexplicables, à ce que la religion ordonne de croire sur parole, sans examen ni commentaire.

Ces populations attendent maintenant l'épreuve miraculeuse que le prétendant est sur le point de tenter dans le mausolée de Moulaye Idris, à Zerhoun. Redoutable et peu commode est cette épreuve ; et si le prodige a lieu, alors le vrai Sultan — ou l'autre — n'auront qu'à plier bagage et à fuir, s'ils ne veulent s'exposer au courroux de l'immense majorité des sujets de l'Empire.

Berbères, Arabes, Nègres et Juifs, les savants comme les ignorants, ont les yeux tournés vers le tombeau du fondateur de la dynastie Idrissite. Ils semblent regarder et voir, et ils voient, en vérité, Moulaye Mh'ammed gravir les pentes verdoyantes de la montagne sainte.

— Voyez-le ! Il ne s'arrête pas devant le monument funéraire élevé à la mémoire du fidèle Rached, l'esclave affranchi, le tout puissant ministre de Moulaye Idris. Non, le Prince-Borgne a l'idée de pénétrer dans le sanctuaire vénéré que l'on n'ouvre qu'aux empereurs ou aux plus grands savants du royaume. Il y entre avec son grand vizir et son chapelain, et ils se prosternent tous trois devant le sarcophage, aux peintures vertes, qui est censé recouvrir ce qui reste de la cendre d'un souverain mort il y a onze cent dix ans aujourd'hui.

Derrière eux, les portes massives du mausolée ont été fermées à clef et verrouillées par le gardien, en présence des notables et de la foule. Les clefs sont dans la poche du gardien, les verrous s'enfoncent profondément dans la muraille, hors de la portée de la main des reclus. Il faut que par l'effet de la puissance divine, ardemment sollicitée par le grand saint défunt, les portes souvrent d'elles-mêmes et laissent passer celui

qu'Allah et Moulaye Idris désigneront ainsi aux suffrages des Musulmans.

Si les portes restent closes, si le gardien est obligé, après plusieurs heures d'attente, de venir donner la liberté aux enfermés, le miracle n'ayant pas opéré, il est certain que ni Allah ni Idris ne veulent voir sur le trône du Maroc un personnage si peu favorisé du ciel.

Voilà donc le prodige attendu, désiré, *presque certain*, car il est des accommodements avec les Puissances Célestes, que l'on sait se rendre favorables quand on n'est pas un sot, et Moulaye Mh'ammed est loin de l'être. Il a des chances, oui, vraiment, beaucoup de chances de se faire ouvrir les portes du fameux tombeau par les mains augustes de feu Moulaye Idris lui-même . . . .

— Et alors ?

Telle est la question qui est sur vos lèvres à tous, chers lecteurs, question à laquelle on ne peut répondre qu'avec d'infinies hypothèses. Sonder l'avenir, c'est être un peu prophète, et vous savez que le dernier apôtre du Seigneur, celui que l'Islam revendique pour son fondateur, a déclaré qu'il n'y aurait plus de Prophète, voire même de Prophètesse après lui. .

. . . .

Nous avons simplement voulu, dans cette esquisse rapide des pensées actuelles d'un pauvre peuple ignorant, montrer les ressorts cachés, les mystifications, quelquefois profondes, souvent enfantines, auxquelles se laissent prendre les foules passionnées et fanatiques qui tournent le dos avec obstination à ce que nos philosophes appellent si justement « le Paradis terrestre, » réalisable ici-bas par la *Paix* et le *Travail*.

XVI

BOU-H'EMARA ET LES ZKARA

1. — Leur premier contact

Un zkraoui du nom de Mouh'ammed ould Ali, des Oulad Moussa, originaire du douar *soi-disant islamisé* des Oulad Rabah' (Zkara), a assisté aux débuts de la propagande du Prétendant marocain. Ce Mouh'ammed était allé passer quelques jours chez les *Ahal Isounen*, *Beni-Mah'sen* et *Ahal Ez-Zaouiya*, trois villages *affiliés au Zkraouisme*, voisins les uns des autres, et situés près de Taza, dans la grande tribu des *R'iatha*. Notre zkraoui se trouvait là vers le milieu du printemps de 1902, lorsqu'il apprit qu'il venait d'arriver dans la contrée un taleb monté sur une grande bourrique d'Espagne, ce qui valut assez rapidement à cet étranger le surnom de *Bou-H'emara* (l'homme à l'ânesse). Son nom véritable, nul ne le connaissait, et personne au surplus ne se souciait de le connaître. Ce à quoi l'on s'intéressait, c'était aux tours de *khank'at'ira*, que le nouveau venu exécutait avec une science et une dextérité inconcevables. Transformer des feuilles d'arbres en louis d'or, avoir un décalitre d'orge *inépuisable*, dans lequel 50, 60, 80, 100 cavaliers, trouvaient largement de quoi nourrir leurs chevaux, le décalitre restant toujours plein, n'étaient qu'un jeu pour l'habile prestidigitateur. Des milliers de R'iatha et autres indigènes des tribus voisines accouraient pour être témoins de ces prodiges. Lui, profond politique autant que prestigieux orateur, disait à ces gens simples qu'il était Moulaye *Mh'ammed ould El-H'asen*, fils aîné du Sultan défunt, et il laissait voir à qui voulait son œil borgne, voilé d'une large taie. Malgré tout, les populations hésitaient à le proclamer empereur en remplacement du trop britannique Abd-el-Aziz. Le thaumaturge leva les derniers scrupules des campagnards par de nouveaux miracles : — Il changeait de teint et de couleur à volonté. De pâle exsangue qu'était son visage, il devenait soudain cramoisi, puis il parcourait toute la gamme des nuances connues, au grand effroi et à la grande surprise des spectateurs.

— Ne m'apportez ni *mouna* (provisions de bouche), ni

argent. Je n'ai besoin de rien. Ma *baraka* suffit à tout, disait-il à ses innombrables visiteurs.

Et c'était vrai, car les escadrons des tribus avaient, pour leurs centaines de chevaux, l'orge nécessaire, extraite du fameux décalitre, et les piétons, goujats et mendiants recevaient des pièces de cent sous que le prestidigitateur tirait d'une sacoche (*zaâboula*), également intarissable. On lui attribuait des dons surnaturels : — Il reconnaissait les voleurs rien qu'en les dévisageant, et il possédait, ô comble de faveur céleste, le *tébrid er-rçaç*, qui le rendait invulnérable aux balles de plomb (1).

Médusés, fascinés par ces jongleries si adroitement exécutées, 24 cavaliers R'iatha furent les premiers à se déclarer prêts à suivre partout le taleb étranger et à mourir au besoin pour lui. Le vingt-cinquième cavalier qui s'adjoignit à eux fut notre Zkraoui, qui se disait :

— En attendant des jours meilleurs, je vais toujours toucher les *quatre dourou quotidiens (!)* que cet homme donne à chacun des membres de sa nouvelle escorte.

Sur ces entrefaites, un goum de 7 à 800 Aït-Youssi, conduit par le caïd de cette tribu, vint chez les R'iatha, sur les ordres de Moulaye Abd-el-Aziz, pour couper la tête de l'imposteur et la rapporter au Sultan. A la vue de ces gens mal intentionnés, le pseudo-prince borgne commanda à ses 25 gardes du corps de ne pas bouger ; puis, seul, le sabre à la main, il se précipita dans les rangs ennemis, se fraya un passage jusqu'au caïd, engagea avec lui un terrible combat singulier qui se termina par la victoire complète du Révolté. Ce fut la tête du chef des Aït-Youssi, et non celle du Prétendant, que le monarque de Fez reçut dans une musette deux jours après ces évènements.

(1) Ce sont en général les tolba du Sous qui fabriquent les talismans appelés *tébrid er-rçaç*, dont la vertu magique consiste à *refroidir les balles de plomb* des fusils, c'est-à-dire à les rendre inoffensives quand elles viennent à toucher le corps du possesseur du *tébrid*. Selon les Musulmans compétends en ces sortes de sciences occultes, le *tébrid* ne rend pas son propriétaire invulnérable aux balles d'*or ou d'argent pur*, ni même aux projectiles faits avec d'autres métaux que le plomb. Toutes les tentatives pour obtenir un *tébrid général* ont échoué jusqu'ici, paraît-il, et les meilleurs tolba soussiens ont dû renoncer à trouver cette panacée universelle. Notre vieil adversaire Bou-Amama fait courir le bruit qu'il a, lui aussi, un *tébrid er-rçaç*. Tant mieux pour lui.

Voir, au sujet de ce talisman, d'intéressants détails dans les *Archives marocaines* (publication de la Mission scientifique du Maroc), n° II, vol. II, novembre 1904, page 200. Nous aurons sans doute bientôt l'occasion de dire tout le bien que nous pensons de cette excellente publication. En attendant, nous la recommandons aux laborieux qui veulent étudier à fond le Maroc.

Quant aux 800 cavaliers, ils s'étaient fusillés les uns les autres en tirant sur le diable d'homme qui s'était jeté si crânement au milieu d'eux. Aussi ne tardèrent-ils pas à s'enfuir en laissant 200 des leurs sur le champ de bataille.

Plus de 3,000 R'iatha avaient contemplé, du haut des collines environnantes et sans y prendre part, cette lutte insensée. Lorsqu'ils virent Bou-H'emara ressortir de la fournaise, sans aucune blessure, avec la tête du caïd à la main, ils crièrent :

— *Allah ionçor es-solt'an Moulaye Mh'ammed !*

— Vive le sultan Moulaye Mh'ammed !

Toute la tribu vint répéter cette formule aux pieds de la nouvelle Majesté. Le redoutable Borgne, qui ne riait jamais, eut, dit-on, un rictus de joie, bien vite réprimé du reste, quand il vit tant de fronts s'aplatir contre terre devant lui. Ces têtes creuses de Bédouins-Berbères étaient siennes... Il pouvait en disposer à sa guise...

Tout à coup, l'œil valide du thaumaturge lança un éclair. Il venait d'apercevoir un groupe d'indigènes qui ne se pressaient nullement de venir lui offrir leurs hommages.

— Seraient-ce des *Krouniyin* (1), demanda-t-il en les désignant, le bras tendu vers eux ?

— Monseigneur le Sultan ne sait donc pas que nous avons chez les R'iatha des chiens de Chrétiens, des Infidèles, les *Ahal ez-Zaouiya,* les *Ahal Isounen* et les *Beni-Mah'sen,* qui appartiennent à la secte des *Zkara*, autres chiens de Chrétiens qui se trouvent à trois jours d'ici dans l'Est, du côté d'Oujda ? fit l'un des 25 gardes du corps, qui se tenait, sabre au clair, derrière Sa Majesté cyclopéenne.

On donna alors au *Sultan* quelques explications, desquelles il sembla résulter que si les adeptes du Zkraouisme, domiciliés parmi les R'iatha, n'étaient pas musulmans bon teint, du moins étaient-ils braves comme des lions, que leur collaboration guerrière n'était nullement à dédaigner, et il fut décidé séance tenante qu'on en emmenerait un certain nombre en expédition.

Le lendemain, six mille hommes étaient sous les armes, prêts à partir. Bou-H'emara passa devant le front des troupes, grave, soucieux. Puis, tirant son sabre et montrant un fouillis de maisons blanches dans le lointain :

---

(1) *Krouninyin* pluriel de *Krouni.* « *Partisans du Colonel* »

— A Taza ! rugit-il.

. . . .

Du côté de Fez, les tribus ne bougèrent pas après la capitulation de Taza. Elles firent dire à l'insurgé :

— Va d'abord au Mausolée de Moulaye Idris à Zerhoun ; et si Dieu opère le miracle [1], nous embrasserons ta cause.

Il n'y avait rien à faire évidemment à l'Ouest de Taza. Le Prétendant le comprit, et il se rua avec ses escadrons vers la terre classique de l'anarchie et de l'insurrection.

---

2. — Bou-H'emara dans l'Amala d'Oujda et le Rif

Un instant, le projet de publier à cette place, ou en appendice, peu importe, un résumé historique de ces deux provinces nous avait tenté. Notre but était de donner au lecteur une idée d'ensemble de ce double pandémonium politique : le *Rif*, la *Zénétie marocaine* ou *Amala d'Oujda*, — celle-ci surtout, qui nous touche de si près. S'il est un sujet tragique, passionnant, national au premier chef, c'est bien celui-là, car il concerne la *Frontière Oranaise*, cette parcelle précieuse du patrimoine français par où passeront, pour aller à Fez, non seulement nos locomotives et nos marchandises, causes secondaires et accessoires dans l'évolution psychologique des peuples, mais l'esprit, la langue, les sciences, les arts et la mentalité de la Nation qui a donné au monde la belle Déclaration des Droits de l'Homme. Malheureusement, les matériaux manquent pour cette étude. On a, en vérité, un ou deux livres officiels et autant de grandes revues, également officielles, où se déroulent des exposés chronologiques de « faits bruts », qui ne sont que des « répertoires » d'évènements particuliers d'où la philosophie et la psychologie sociales sont, sinon bannies radicalement, du moins écartées presque toujours faute d'observations, d'informations, d'instruction générale et de connaissances techniques suffisantes. C'est trop peu, on le conçoit, et la besogne devient alors écrasante, presque impossible. Plonger, aller voir ce qui se passe au fond du gouffre humain, en rapporter la « synthèse sociolo-

---

(1) Le miracle qui devait lui ouvrir la porte du tombeau du fondateur de la dysnatie Idrissite et que nous avons mentionné ci-dessus dans la « Légende de Bou-H'emara ».

gique », cette perle de l'Histoire, telle est, dans les conditions actuelles, l'effrayante entreprise que devra accomplir par lui-même l'historien futur du Rif et de la Zénétie marocaine. Même en un pays qui a les apparences de l'immobilité et de la mort cérébrale comme le Maroc, les phénomènes sociaux ont des courants et des vagues de fond trop insoupçonnés pour que l'écrivain sociologue puisse se hasarder à parler en passable connaissance de cause de l'Océan sombre et fermé qui s'étend de la Mélouiya à Rabat'.

Mais il suffit souvent d'indiquer au philosophe la hauteur des principales lames qui s'élèvent au-dessus du niveau de la mer les jours de tempête, pour qu'il devine à qu'elle profondeur à peu près s'agite la masse inférieure des eaux. C'est ce que nous avons essayé de faire dans les pages précédentes et dans celles qui suivent, trop heureux que nous serons si nous parvenons à aider nos chers confrères en philosophie sociale à entrevoir et à distinguer un peu le grouillement de passions et d'intérêts contraires qui se heurtent à travers les ténèbres de la géographie humaine du Magrib-el-Ak'ça [1].

L'*Amala* [2] *d'Oujda* fut de tout temps, — et elle est aujourd'hui plus que jamais peut-être, — un foyer permanent de meurtres, de vols, de viols, d'insurrections, d'anarchie, de luttes de çoff et d'intrigues souterraines, à ce point intenses et compliquées, que les plus clairvoyants des coloniaux et des hommes d'Etat sont indécis et divisés sur le remède énergique et immédiat qu'il conviendrait d'appliquer sans retard à nos turbulents voisins de Marnia, si nous voulons que la *pénétration marocaine* ne soit plus un vain mot.

Le 31 mars 1905, le jour même de la visite sensationnelle de Guillaume II à Tanger, notre Ministre des Affaires étrangères,

---

(1) L'exposé « chronologique » et le simple « répertoire des faits bruts » ont néanmoins l'un et l'autre leur valeur, que nous sommes loin de dédaigner par ce temps de disette historique sociologique dont souffre l'Empire des Chérif. Une œuvre de ce genre devrait tenter un *débutant* et l'engager à crayonner au moins les principaux faits qui se sont passés dans l'*Amala d'Oujda* « depuis 1830 jusqu'à nos jours ». Cet exposé sommaire ne servirait-il qu'à nous faire admirer l'angélique patience de la France, qui tend successivement la joue droite et la joue gauche aux insultes continuelles de ses insupportables voisins de la *Frontière Oranaise*, que cela suffirait, l'œuvre devant porter ses fruits tôt ou tard.

(2) عمالة *Amala* est un mot arabe qui signifie « province, circonscription ».

M. Delcassé, a pu dire à la tribune du Sénat, avec l'accent de la plus complète vérité :

— *L'état profondément troublé de la frontière algéro-marocaine ne suffirait-il pas pour nous donner le droit d'intervenir au Maroc, si nous avions besoin d'un prétexte ?*

Une importante *Revue* [1], très bien renseignée d'habitude sur les choses algériennes et marocaines, préconisait dernièrement un programme d'action combinée qui semblerait devoir satisfaire les plus exigeants en matière de *pénétration magribine.* Elle disait :

— « Tandis que M. Saint-René Taillandier poursuit à Fez sa mission d'ambassadeur et la grande œuvre dont il est chargé, notre action subit un arrêt forcé tant à la côte qu'à la frontière algérienne. — La situation respective du Makhzen et du Prétendant dans l'*Amala d'Oujda* n'a pas beaucoup changé. C'est toujours de part et d'autre anarchie et impuissance, et les combats qui se livrent journellement n'ont qu'une importance très relative. *La face des affaires ne se modifiera sérieusement que lorsque le gouvernement français se sera décidé à faire purger cette région par une action politique franco-marocaine concertée d'avance entre le Makhzen, le Quai d'Orsay et le Gouvernement général de l'Algérie.* ». . . . .

. . . .

En accourant avec ses reîtres vers cette frontière franco-marocaine, où jamais un seul jour, depuis 1830, la poudre n'a cessé de parler, l'Homme à l'ânesse savait par avance dans quel délicieux enfer politique et social il allait se mouvoir en toute liberté d'allures. Dès l'automne de 1902, il avait envoyé des messages à *Bou-Amama.*

Celui-ci, aux abois du côté de Figuig, accueillit avec plaisir les propositions du soleil levant, et les deux *sah'er* (sorciers) se donnèrent rendez-vous dans la plaine des Angad.

L'adhésion de Bou-Amama une fois connue, beaucoup de tribus orientales se prononcèrent en faveur du Prétendant. Ce furent, par ordre chronologique : — *El-Ah'laf*, *Lemtalça*, une moitié des *Sejaâ*, une moitié des *Mehaya*, une moitié des *Beni-Znassen*. Le *Rif*, pays sauvage qui, au moindre siroco politique, monte et écume comme une soupe au lait, avait pris

(1) *Questions diplomatiques et coloniales.* Numéro du 16 février 1905, page 247 et suivantes.

immédiatement les armes au nom de Moulaye Mh'ammed. Sa première prouesse fut, le 13 avril 1903, de faire sauter la forteresse chérifienne de Jnad'a, près de Mélilla.

Jusqu'alors, les Zkara, les Beni-Yaâla et les Beni-bou-Zeggou étaient restés sourds aux sommations du *Rougui* (1). Le caïd des Beni-bou-Zeggou, H'oummada ould Mouh'ammed ben Moukhtar, beau-père de feu le Sultan Moulaye El-H'asen et grand'père d'une des femmes actuelles du jeune Abd-el-Aziz, ne pouvait décemment pas contribuer à détrôner une famille à laquelle tant de liens le rattachaient. Et puis, Bou-H'emara était encore loin, occupé, disait-on, à diriger en personne le siège de la Kasba de *Msoun*, où, en dépit de ses talismans, il avait été grièvement blessé à l'épaule. Une *balle d'or*, tirée de l'un des créneaux de cette petite place, avait désarçonné et jeté mourant sur le sol l'homme intrépide et cruel qui menaçait déjà de cueillir sur son passage toutes les têtes de *Krouniyin* et de *Chrétiens* qu'il trouverait sur les épaules des habitants de l'immense région qui s'étend de la Mélouiya à Tunis ? Et la *balle d'or*, logée dans les chairs de l'Homme à la bourrique, était arrivée au moment propice pour mettre une sourdine à l'enthousiasme exubérant des fanatiques qui prédisaient, des deux côtés de la frontière algérienne, que Moulaye Mh'ammed ne ferait qu'une bouchée des *Français* et autres *Infidèles* qui souillent de leur présence la terre islamique des trois Magrib.

. . . .

Au moment de l'irruption du Prétendant sur la scène algéro-marocaine (Mai 1903), deux Confédérations marocaines existaient en Zénétie :

---

(1) « Tout homme qui, sans prétentions dynastiques sérieuses, aspire, au Maroc, à renverser le Sultan et à créer un nouveau gouvernement, est désormais affublé du titre de *Rougui*. A vrai dire, le Magrib a connu un nombre considérable de semblables prétendants, et l'on peut dire que toutes les dynasties marocaines, chérifiennes ou autres, doivent leur origine à des agitateurs heureux. Mais, en 1862, sous le règne de Sidi Moh'ammed, un individu de la fraction des *Rouga*, qui appartient à la tribu de Sefian, dans le R'arb, Jilali er-Rougui, souleva quelques partisans, tua le caïd de sa tribu et marcha sur Fez. Le Sultan n'eut pas grand effort à faire pour se débarrasser de ce compétiteur inefficace. La colonne envoyée contre lui recueillit son cadavre à la zaouia de Zerboun où il s'était réfugié et où les gens du pays l'avaient aussitôt massacré. L'insurrection avait durée 48 jours. Depuis lors, le surnom de *Rougui* est attaché à tout agitateur de même espèce, et le Makhzen s'applique à l'écraser de ce sobriquet malencontreux. » Extrait du *Maroc d'aujourd'hui*, par E. Aubin, Paris 1904, in-18 de 500 pages, avec carte. l'un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits jusqu'à présent sur le Makhzen, l'Administration marocaine, le Sultan Abd-el-Aziz, Bou-H'emara, etc.

A propos du *Rougui*, cf. Kitab el-Istik'ça, tome IV, pages 225 et 226.

1° Le *Léff Ez-Znata* (confédération zénète) ;
2° Le *Léff El-Arab* (confédération arabe).

Le *Léff Ez-Znata* comprenait les tribus zénètes suivantes : *Lemt'alça*, *Beni-Oulechchek*, *Kébdana*, *Beni-bou-Yah'yi*, *Gâliya*, *Beni-Znassen*, *Zkara* (1), *Beni-bou-Zeggou*, *Beni-Yaâla*.

Le *Léff El-Arab* comprenait, en partant de l'Ouest : — Les *Heouara* de Tafrat'a, *Rchida* et *Ahal Admer*, *Alouana* علوانة, *Débdou*, *Séllaout*, *El-Gchacht'a*, *Heouara-t-el-Ah'laf*, *Es-Sejaâ*, *Ahal Angad*, *El-Mehaya*, *Beni-Oukil*, *Beni-H'amlil*, *Beni-Mét'har*.

Le *Léff Ez-Znata* se divisait à son tour en deux subdivisions :
1° En commençant par l'Ouest : — *Lemt'alça*, *Beni-bou-Yah'yi*, *Beni-Oulechchek*, *Kébdana*, la moitié occidentale de *Galîya*. Cette première subdivision zénète a pour ennemis séculaires les tribus arabes suivantes : — *Heoura-t-el-Ah'laf*, *Heouara* de Tafrat'a, *Ahal-Admer*, *Rchida*, *Débdou*, *El-Gchacht'a*, *Séllaout*, *Alouana* ;
2° La deuxième subdivision du *Léff Ez-Znata* se composait des : — *Beni-Znassen*, *Zkara*, *Beni bou-Zeggou*, *Beni-Yaâla*. Cette subdivision a pour ennemis héréditaires les tribus arabes suivantes : — la moitié orientale des *Heouara-t-el-Ah'laf*, (appelée *El-Krarma*), *Es-Sejaâ*, *El-Mehaya*, *Beni-Oukil*, *Ahal-Angad*, *Beni-Mét'har*. . . . .
. . . .

Aux anathèmes chérifiens élaborés par les savants patentés de la Cour de Fez (2), le Borgne répondait par des diatribes analogues. On se battait à coups de citations coraniques, on se vilipendait réciproquement, et, naturellement, en gens pieux et croyants qu'ils étaient, les deux partis adverses en étaient arrivés à un degré de rage indicible l'un contre l'autre.

---

(1) En leur qualité de *non-musulmans*, les Zkara n'appartiennent en réalité à aucun *léff* ; mais la similitude du langage et certaines affinités mentales les portent de préférence du côté de la Confédération Zénète, quand ils sont obligés de prendre parti pour l'un ou l'autre clan.

(2) L'un de nos amis, M. Viala, interprète judiciaire à Marnia, a publié dans le fascicule XCVI du *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran* (Juillet-Septembre 1903) la traduction d'une *Lettre des Oulama de Fez*, dont le texte arabe avait été répandu à profusion au Maroc et en Algérie. Voir aussi d'autres *manifestes*, lancés par la Cour de Fez contre *l'agitateur Jilali Ez-Zerhouni*, dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, numéro de Juillet 1903.

Bou-H'emara s'était fait précéder en Zénétie et dans le Rif par des épîtres incendiaires qui ne tardèrent pas à disloquer les liens fragiles qui unissaient entre elles les tribus orientales et qui les rattachaient aussi quelque peu au pouvoir central. Le *Leff Ez-Znata* et le *Leff Ei-Arab* se désagrégèrent comme par enchantement en entendant la lecture et les commentaires enflammés de cette circulaire arabe, dont des centaines et des centaines d'exemplaires avaient été envoyés aux caïds, cheikhs et marabouts du Nord-Est marocain (1) :

Lettre circulaire du Prétendant

TRADUCTION

Louange à Dieu seul. Que Dieu bénisse notre Seigneur Mohammed et sa famille.

Aux serviteurs des *nobles familles* (2), à tous les membres de la tribu de Galîya. Que Dieu vous seconde et vous garde ! Salut ! Jouissez de la miséricorde et des bénédictions divines.

Vous connaissez le scandale que donne l'homme corrompu, le fauteur de troubles qui, obéissant aux suggestions du démon, a imploré le secours des *Infidèles*, qui a pris à tâche de souiller les nobles pages de l'histoire marocaine, qui a causé la désorganisation de l'état politique des tribus en y semant de néfastes idées de cupidité, entraînant ainsi la transgression de la Sounna, la dissolution de la communion des fidèles, l'aban-

---

(1) Nous avons pu nous procurer une copie de la circulaire de Bou-H'emara : c'est celle justement qui était adressée à la tribu rifaine de *Galîya*. Inutile donc d'en souligner l'importance. Ce que nous tenons à dire cependant, c'est que la traduction française ci-jointe a été faite, à l'un de nos cours, par un lettré dont nous avons le plaisir d'être à la fois le professeur et l'ami, par M. Marcel Bodin, avocat à Oran. Passionné pour les études si ardues et si pleines d'intérêt qui concernent la langue arabe et la sociologie musulmane, M. Bodin, nouveau venu au milieu de ce vaste domaine scientifique, n'est sans doute qu'un *Etudiant* aujourd'hui, mais il sera un Maître demain, et son nom viendra s'ajouter alors aux noms déjà connus de nos anciens amis et auditeurs de la Chaire d'arabe d'Oran...

عليهم من شيخهم القديم سلام المحبة الدايمة

(2) Mot à mot : *des seuils nobles* ; expressions à triple entente pouvant signifier également : *familles de souche prophétique*, — familles appartenant à la dynastie *chérifienne* actuelle, — familles appartenant à l'ancienne dynastie des *Idrissites*. On sait que le Rougui s'est fait passer successivement, tantôt pour *chérif âlaoui*, tantôt pour *chérif idrissi*, selon les caprices et les besoins de sa politique.

don de la foi et de l'obéissance ; car le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut), a dit : « — Quiconque s'est éloigné de la communion des fidèles, ne serait-ce que de la longueur d'un empan, a déjà dégagé sa nuque du lacet de l'Islam. »

L'auteur de ces actes détestables c'est, vous le savez, Abd-el-Aziz, qui a vendu les Musulmans pour se faire Infidèle, qui a fait servir à ses desseins impies les bienfaits du Seigneur, qui, dans son égarement, s'est banni de ce monde et de l'autre. C'est bien un homme de cette sorte que vise la parole de notre Dieu dans son Livre : « — Celui qui prête une oreille complaisante aux suggestions des rebelles et des pervers, ne le mettrez-vous pas au nombre de ceux qui reconnaissent par l'incrédulité les faveurs divines et qui entraînent leur peuple dans la demeure de perdition ? » Pour vous éloigner de ces méchants, il suffit de cette parole du Très Haut. — « Ne vous appuyez pas sur les méchants, sinon le feu vous atteindra. » Accepter la loi de cet homme, le suivre dans son impiété, ce sont là des actes que je jugerai en citant la parole divine : — « Celui d'entre vous qui lie amitié avec eux, celui-là est en vérité l'un d'eux. » Et cette autre parole du Maître de la Révélation : — « Quiconque a abandonné la foi pour l'incrédulité a quitté la Voie droite. — » Et puisque tout cela est la vérité éclatante pour tous les Musulmans, ils doivent mettre à mort cet homme, suivant la parole divine qui le vise : — « Quiconque aura changé de foi, tuez-le. »

Par ses mensonges et ses tortueuses menées, il a séduit les hommes à la raison débile et les a précipités dans l'abîme de la transgression de la loi et de la révolte ; il les a poussés par la cupidité à se relâcher de leurs devoirs et à sortir de la Voie droite. Et si Dieu, dans sa bonté, (louanges lui en soient rendues !) ne Nous avait suscité, assurément la perdition et le châtiment n'auraient épargné personne : le révolté et le fidèle se seraient trouvés embrassés avec cet homme dans la même réprobation. Aussi, nous étant jeté en personne dans les régions où cette rébellion a pris naissance, nous avons fait front à ses bandes scélérates laissées sans secours célestes : nous avons déployé contre elles nos troupes favorisées de Dieu et fortes d'un appui éternel. Tous, jusqu'au dernier, sont tombés en notre pouvoir : leurs chefs dans la voie du mal avaient perdu la tête. Nous les avons mises en déroute ces bandes scélérates et fait main basse sur leurs trésors, au point qu'elles serviront

d'exemple à qui réfléchit. De quiconque aura causé la perdition du peuple de l'Islam, il ne restera, par la puissance de Dieu, nulle trace parmi les Musulmans.

Nous venons donc réunir les tribus au secours de la religion pour que le cœur droit ne soit pas confondu avec l'ouvrier d'iniquité, car nous savons que dans ces tribus les hommes ennemis du mal et doués de raison désapprouvent les innovations de cet Abd-el-Aziz. Notre pénétrant coup d'œil politique nous a fait juger nécessaire la réunion de toutes les tribus pour atteindre cet homme corrompu et pour constater qui, parmi elles, s'empressera à cette œuvre méritoire. En conséquence, nous vous ordonnons de venir, pleins de zèle et d'énergie, avec vos contingents habituels. Venez donc, au plus tôt, avec eux, pour marcher dans la voie tracée par le Livre avec vos meilleurs guerriers, en hâte, sans nul retard. Nous vous envoyons le dispensateur des bénédictions célestes, l'illustre, le noble, le bienheureux seigneur El-Mehdi ben el-H'adjj Moh'ammed el Bek'k'al qui réunira tous vos contingents au complet et les conduira vers Notre Seigneurie bénie de Dieu, vous mettant ainsi à même de montrer vos sentiments généreux envers les Musulmans en leur venant en aide, et de faire la Guerre Sainte, selon la loi mahométane. Ecoutez-le et conformez-vous en cela à la loi religieuse. Ayez sans cesse en vue, comme les Musulmans d'autrefois, les intérêts de la Religion. Que Dieu vous favorise et vous aide ! Salut.

الحمد لله وحده   وصلى الله على سيدنا محمد واله

خدام الاعتاب الشريفة كافة قبيلة قلعية وفقكم الله ورعاكم
وسلام عليكم ورحمة الله وبركاته وبعد فقد علمتم ما تظاهر به
الفاسد الفتان الذى أستعان بالكفر على ما سول له الشيطان
وصار يسعى في تسويد صحايف الرعية ويتسبب في حل
نظام القبايل باوهام الطمع الغير المفيدة واثار بذلك مخالفة
السنة والجماعة والخروج عن الايمان والطاعة لقوله صلى
الله عليه وسلم من فارق الجماعة قيد شبر فقد خلع ربقة
الاسلام من عنقه ولا يخفاكم صاحب هذه الافعال الردية

عبد العزيز الذي باع المسلمين بالكفرة الذى بدل نعمت الله كفرا فخسر وطرد من دنيا و اخرة في مثله قال مولانا في كتابه الذى قمع فيه المعاندين و الفجار الم ترى الى الذين بدلوا نعمة الله كفرا و احلوا قومهم دار البوار و يكفي في البعد منهم قوله تعالى ولا تركنوا الى الذين ظلموا فتمسكم النار فالشريعة فيه و اتباعه بالكفر احكمتهم بشهادة قوله ومن يتولهم فانه منهم و قال ايضا في حقه صاحب التنزيل ومن يتبدل الكفر بالايمن فقد ضل سواء السبيل فحيث اتضح هذا للمسلمين وجب عليهم ان يقتلوه لقوله عليه من بدل دينه فاقتلوه بسبب تدليساته و تلبيساته استهوى ذوى العقول الضعاف و صار يورطهم في مواقع العقوق و الخلاف و يغريهم بالطمع على الانحلال و الانحراف و لولا لطف الله بوجودنا و الحمد لله لعم الهلاك و العقوبة للجميع و استوى في المواخذة به العاصي و المطيع فبعد ما رددنا وجهتنا السعيدة للجهة التى ولد فيها تلك المعصية قابلنا بمخذول جيشه الردى نشرنا عليهم جيشنا الاسعدى المويد بتاييد سرمدى فصاروا بايدينا جميعا اسرى و صار روساء سوءهم في امورهم حيارى فبددناهم و احتوينا على ذخايرهم حتى صاروا عبرة لمن اعتبر وكل من تسبب في هلاك الرعية لايبقى له بحول الله بين الرعية اثر و ها نحن نجمع القبايل في نصرة الدين ليتميز الطيب من الخبيث لعلمنا بان ذوى النهى و العقول منهم لم يرضوا منه هذا الحديث فاقتضى نظرنا السديد جميع القبايل لتحصيل الفساد المذكور ليتحقق لنا من يبادر من القبايل بعمل مشكور و عليه فنامركم ان تقدموا في جد واجتهاد بجمع الحركة على المعتاد و اقدموا بها في اثار الكتاب عن عجل مع اجوادكم بلا تراخ و لا امطال و هانحن وجهنا لكم البركة الانجد الشريف الاسعد السيد المهدى بن الحاج محمد البقال

ليجمع الادراك منكم على التوالى و يتوجه بها لحضرتنا
السعيدة لتغتنموا الفضل مع المسلمين في هذه المزية و
تجاهدون على الشريعة المحمدية واسمعوا له و اطيعوا في
هذا الملة و كونوا عند الظن بكم باصلاح دينكم كما كانت
الامم الماضية اصلحكم الله و اعانكم و السلام. . . . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Des torrents de sang, des cadavres qui empestaient les campagnes, des têtes humaines, coupées et salées, suspendues aux portes d'Oujda et de Fez, et renouvelées chaque jour, tant on en coupait de nouvelles, voilà quel fut le résultat le plus clair de la campagne théologique et guerrière des deux rivaux musulmans couronnés.

Tandis qu'Ab-el-Aziz faisait de la bicyclette dans la vieille cité de Moulaye Idris, l'Homme à l'ânesse n'avait pas tardé à devenir dans l'Est un seigneur terrible et puissant. Il avait une cour, dont l'étiquette était calquée sur celle de ses prétendus aïeux chérifiens, il avait sa douane à lui à Mélilla, et, dès juillet 1903, absolument grisé par ses faciles succès, il osa lancer, du haut de son trône rifain, un manifeste extraordinaire.

C'est de *Sélouan*, petite kasbah située à quelques portées de fusil de Mélilla, c'est de cette bicoque, devenue la capitale de son empire éphémère, que Bou-H'emara, en héros de théâtre qui se prend au sérieux, envoya une *lettre aux Représentants des puissances* pour leur reprocher « leur attitude silencieuse en présence de l'attaque par les Français de *ses sujets*, les habitants de Figuig ! » Ce manifeste, au style prétentieux et ampoulé, portait un grand sceau sur lequel était gravé le nom de *Mh'ammed ben el-H'asen* !

XVII

BOU-AMAMA

DEMANDE L'HOSPITALITÉ AUX ZKARA

En mai 1904, Bou-Amama [1], qui était remonté vers le Nord et s'était installé provisoirement à Tgafaït avec ses 800 tentes et ses immenses troupeaux, s'était déclaré partisan absolu de l'homme qui personnifiait aux yeux des fanatiques la réaction nécessaire de l'Islam magribin. Précédé de son incontestable autorité religieuse et des goums que son fils Tayyeb avait amenés au Prince-Borgne, notre vieil adversaire fuyait le voisinage de Beni-Ounnif, où flottait le drapeau français. Le bom-

(1) « *Bou-Amama* (l'Homme au turban), chef de l'insurrection qui a éclaté en 1881 dans le S. O. de la province d'Oran. Installé dès 1875 dans sa zaouia de Moghrar Tah'tani, un des ksours du S O. oranais, Bou-Amama avait été bientôt signalé à l'autorité française comme un personnage dangereux et ordre avait été donné en 1878 de le faire arrêter. Malheureusement la chose fut impossible : les indigènes, séduits par la piété excessive du jeune marabout, par ses manières bizarres qui paraissaient être celles d'un illuminé et aussi par la dextérité avec laquelle il exécutait certains tours de passe-passe, prirent parti pour lui et le dérobèrent à toutes les recherches. Cette sorte de persécution, dans un pays mécontent du peu de soins qu'on prenait de le mettre à l'abri des maraudeurs marocains, accrut encore le prestige de Bou-Amama qui se décida à lever l'étendard de la révolte au commencement de l'année 1881. Le moment était d'ailleurs favorablement choisi : le massacre récent de la mission Flatters et les agressions des Kroumirs contre les tribus algériennes faisaient croire aux indigènes que la France était devenue incapable de venger les injures faites à son drapeau, et l'envoi en Tunisie d'une partie des troupes de la province d'Oran qui, à ce moment se trouvait ainsi mal défendue, pouvait laisser entrevoir aux révoltés quelques chances de succès. Le signal de l'insurrection fut donné au mois d'avril 1881 par l'assassinat du lieutenant Weinbrenner, officier des affaires arabes. Bou-Amama, déployant alors une activité surprenante, parcourut de tous côtés le Sud de la province d'Oran et ne craignit pas de venir à la tête de ses cavaliers attaquer à Chellala les troupes envoyées contre lui et commandées par le colonel Innocenti. L'issue du combat que livra là l'agitateur lui fut favorable, car il infligea des pertes assez sensibles à la colonne française et lui enleva son convoi. Assez insignifiant au point de vue matériel, le combat de Chellala eut une très grande importance au point de vue de l'effet moral. Les indigènes des régions sahariennes, croyant qu'avec le nombre ils auraient raisons des Français, accoururent se ranger sous les étendards de Bou-Amama qui osa alors s'avancer vers

bardement de Figuig par les Chrétiens avait retenti douloureusement dans tous les cœurs croyants. Après ce fatal événement, Bou-Amama s'était mis en route pour joindre ses forces à celles de son impérial compère, et il était remonté vers les régions septentrionales en se tenant assez près de la frontière oranaise.

Il s'arrêta quelque temps à Tgafaït ; mais là, les bandes pillardes des Beni-Met'har, Oulad Amor et Beni-Yaâla, qui venaient chaque nuit s'approvisionner de chair fraîche en mettant en coupe réglée les troupeaux du marabout, obligèrent bientôt ce dernier à entrer en pourparlers avec le caïd Remdhan.

— Si tu m'accordes l'hospitalité en terre zkarienne, chez les honnêtes Zkara, qui eux, je le sais, ne me prendront ni un crin de mes chevaux, ni un fil de laine de mes moutons, ni un poil de mes chameaux, je protègerai ta tribu envers et contre tous, aussi bien auprès du Sultan Moulaye Mh'ammed que contre l'hostilité des *tribus mahométanes qui t'environnent* . . . .

. . . .

. . . .

En recevant ce message de Bou-Amama, Remdhan, la tête perdue de vertige, ne trouva pas de réponse immédiate. Il demanda deux jours pour réfléchir.

---

le Nord, jusqu' à l'extrêmité des Hauts-Plateaux, et vint massacrer les ouvriers espagnols employés dans les chantiers d'alfa de Khalfallah près de Saïda. Grâce à l'extrême mobilité de ses troupes, l'agitateur échappa aisément à la poursuite des colonnes françaises tout en continuant à demeurer sur le territoire algérien. Mais à la fin de 1881, le chemin de fer d'Arzew à Saïda ayant été prolongé jusqu'à Méchéria, Bou-Amama, incapable de tenir tête aux forces dirigées contre lui, forces que l'ouverture de la voie ferrée avaient rendues plus mobiles, se réfugia sur le territoire marocain où il est encore aujourd'hui » O. H. *(Grande Encyclopédie)*.

Dans la *Vie algérienne et tunisienne* du 30 janvier 1897, nous avons publié, sous la rubrique « *Bou-Amama en exil* », le récit du séjour que fit le voyageur Mohammed ben Tayyeb dans le camp du vainqueur de Chellala en avril 1895. Après 14 ans d'exil en terre marocaine, les sentiments de notre vieil adversaire n'avaient pas changé à notre égard. — « Quant à moi, disait-il alors au fils de Tayyeb, marqué d'avance par le destin, sur le point de terminer ma carrière, j'attends patiemment les événements en faisant tous les jours cette prière au Très Haut : « Seigneur, accordez-moi la faveur de mourrir *moudjahid* (martyr de la foi), après avoir vaillamment combattu pour ma religion, après avoir fait de grandes choses dont s'entretiendront les races futures de l'Islam ! »

Cette fois-ci, il se sentait perdu... cerné de deux côtés...

L'Homme à l'ânesse au Nord, l'Homme au turban au Sud, représentaient, aux yeux du malheureux chef zkarien, une enclume et un marteau, avec, au milieu, les pauvres Zkara, qui allaient être broyés puisque ni la France ni le Makhzen ne bougeaient pour les secourir.

Avec sa crânerie habituelle, le vieillard avait tenu tête jusqu'alors aux sommations du Rougui, auquel il avait fait parvenir une première réponse pleine de sagesse à l'époque de l'approche menaçante de la trombe mahométane qui venait de Taza.

— Quand toutes les tribus t'auront proclamé Sultan, lui avait-il répondu, je serai avec toi. Sinon, je ne te mens pas, ne compte pas sur moi. Toutefois, sultan ou non, je ne te combattrai pas.

De son côté, l'énergique H'oummada, caïd des Beni-bou-Zeggou, avait fait au Borgne une réponse identique à celle de Remdhan, et cette réponse, concertée d'avance entre les deux chefs zénètes, avait imprimé un cachet d'assurance morale très ferme à la neutralité passive des Zkara. Trop éloigné à ce moment-là, trop faible en outre pour attaquer dans leurs montagnes les deux tribus alliées, le Prétendant avait patienté, sachant bien qu'un jour ou l'autre les récalcitrants seraient pris entre deux feux.

Ce jour tant redouté était arrivé. L'envoyé de Bou-Amama, installé dans une des chambres du borj de Remdhan, avait accordé les 48 heures demandées par le caïd, et les 48 heures allaient expirer.

XVIII

MORT DU CAÏD REMDHAN

1. — Islam contre Zkraouisme. — Bou-Amama chez les Zkara

En ce temps-là (1), la situation était effrayante :

— Au nord, le Prétendant, maître de la moitié du Rif oriental, maître de presque toute la Zénétie marocaine, — au sud, Bou-Amama, avec son indestructible prestige religieux, — et enfin, au sein de la tribu zkarienne, des complots musulmans, des intrigues abominables, où l'on tramait la destruction de tout ce que Remdhan avait de plus cher au monde..... Une série noire de chagrins et de malheurs successifs s'était abattue en peu de temps sur les épaules du géant : — N'avait-il pas, après le triomphe du Borgne à Oujda, envoyé à cet aventurier son propre fils Amor, avec six autres cavaliers Zkara, parmi lesquels notre ami le cheikh Ah'med ben K'addour, uniquement pour calmer le sauvage Moissonneur de têtes qui proférait à chaque instant des menaces à l'adresse des *Chrétiens Zkara*, excité qu'il était par les marabouts de Tinzi, les Oulad Zerrouk'i, qui voulaient confisquer à leur profit le caïdat de sa chère tribue menacée ? — N'avait-il pas vidé, depuis tantôt deux ans que durait la guerre maudite, son trésor de guerre dans les sacoches de l'insatiable Prétendant ? — N'avait-il pas, — ô comble d'horreur pour un cœur zkarien ! — n'avait-il pas fait s'entre-tuer entre eux les Zkara en fournissant des contingents armés au Makhzen d'Oujda en même temps qu'il en fournissait à la mah'alla du Rougui, pour pouvoir dire à l'un comme à l'autre : — Mais, je suis avec toi, puisque mes compatriotes combattent dans tes rangs..... ?

Eh ! bien, maintenant, toute sa diplomatie, tous ses sacrifices aboutissaient à cette conclusion navrante : Il fallait accepter le *protectorat* de Bou-Amama ! Il fallait faire signe au

(1) Juillet 1904.

vieux bandit de venir jouir de la douceur du pays zkarien, des eaux vives de ses sources, des gras pâturages de ses vallées, lui jurer que l'on était *bon musulman*, exécuter les mômeries des prières et des jeûnes sous les yeux de la bande de clercs goguenards qu'il traînait après lui !

Ceux qui virent Remdhan sortir de sa solitude après ces deux jours de tempête cérébrale assurent que la barbe du vieillard était plus blanche qu'auparavant, et que sa taille d'hercule, naguère si droite, s'était soudainement courbée sous la main du destin. D'un pas ferme cependant, il traversa la cour et entra dans la chambre des étrangers. Du dehors, on entendit sa voix sonore répéter par deux fois cette phrase à l'envoyé du marabout :

— Va dire à Sidi Bou-Amama qu'il sera le bienvenu chez les Zkara pourvu qu'il respecte nos femmes, nos enfants et nos biens.

Sans se douter un seul instant du drame qui venait de se passer à Irimaïn, les gazettes européennes purent publier quelque temps après cette invraisemblable et exacte nouvelle :

— « Bou-Amama occupe une forte position dans la région accidentée et boisée du Djebel Zekkara. Les forces dont il dispose et le prestige dont il jouit lui permettent de braver bien des attaques. Il est, en outre, toujours en relations avec le Prétendant et on apprenait, aux dernières nouvelles, que celui ci se serait rapproché de lui et aurait enfin quitté Taza pour se porter à la Kasba de Msoun. » (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, août 1904.)

C'était vrai. Poussant devant lui ses grands troupeaux et ses 800 tentes dans un tohu-bohu inexprimable d'indiscipline et de clameurs, l'Homme au turban était venu planter ses toits nomades au beau milieu de la belle forêt de Tafrent, non loin de la capitale des Zkara, et là, se sentant de nouveau au milieu d'une population non musulmane mais honnête, il avait dit à ses partisans :

— Laissez vos bêtes errer en liberté ; personne ne les touchera.

Ironie des temps et des événements ! L'Islam protégeait le Zkraouisme !... à sa façon par exemple : Inattaquable dans le

massif zkarien, Bou-Amama vidait consciencieusement les silos de Remdhan. C'étaient chaque jour, dans le camp du marabout, des arrivages de bêtes de boucherie, beurre, légumes, fruits, céréales, que la tribu libre penseuse était tenue de fournir à titre d'hommage féodal à l'homme pieux qui lui garantissait une sécurité relative au milieu de l'universelle effervescence islamique.

Au fond, le massacreur de Khâlfallah avait eu une inspiration heureuse en plantant ses tentes chez les Zkara. Il était dans une tribu où les vols, les mensonges, les trahisons sont inconnus, et il était tranquille dans cet asile de la Libre Pensée, dont il était devenu, lui, grand saint musulman, le protecteur officiel. De leur côté, les Zkara n'avaient pu faire guère autrement que d'accepter chez eux le vieil agitateur oranais ; s'ils avaient refusé de le recevoir, ils eussent de la sorte donné corps aux accusations d'hérésie qui pleuvaient de toutes parts sur eux, et Bou-Amama n'eût pas manqué de susciter alors contre eux une nouvelle croisade mahométane.

Ainsi, d'une part, l'Homme au turban vivait grassement et en pleine sécurité au milieu des Zkara, et ceux-ci, d'autre part, avaient la vie sauve... Tout était donc pour le moins mal possible dans le pire des mondes islamiques. C'est ce que se disait parfois Remdhan lorsque les incessants complots des Oulad Zerrouk'i lui laissaient quelques minutes de répit.

---

2. — Les intrigues des marabouts de Tinzi

Dès septembre 1903, le caïd Remdhan avait compris que son étoile pâlissait et que le Zkraouisme était sous le coup du plus grave danger qu'il eût jamais couru. Il savait que la nichée entière des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef de Tinzi s'était réjouie des succès du Prétendant, il n'ignorait pas que ces marabouts ne cessaient de faire la navette entre le camp du rebelle et leur village, il voyait leur influence s'élargir et prendre des proportions inquiétantes. Bientôt même, ces soi-disant protecteurs de la tribu libre penseuse proclamèrent bien haut qu'ils avaient promis au Rougui d'imposer, de gré ou de force, l'Islam aux Zkara ; puis, comme preuve palpable de la faveur dont ils jouissaient à la cour du Prince-Borgne, l'un d'eux, l'insinuant El-H'abib ould Si Ah'med, avait rapporté triom-

phalement de Oyoun Sidi Mellouk sa nomination de caïd de Akkmen, des Oulad Moussa et de la moitié des Oulad ben Gana, le reste de la tribu étant considéré par le Prétendant comme soumis *provisoirement* à ce mécréant de Remdhan.

A peine arrivé à Tinzi, El-H'abib exhiba sa lettre d'investiture et il donna à entendre à ses fidèles qu'il livrerait au *prince des Croyants Bou-H'emara* ceux de ses administrés qui ne pratiqueraient pas ouvertement la religion musulmane.

On répondit à ses insistances confessionnelles en lui faisant dire que, s'il ne se bannissait pas lui-même de la tribu, sa condamnation à mort allait être décrétée par l'assemblée des notables ; puis, comme il tardait à s'en aller, des balles sifflant à ses oreilles vinrent lui rappeler que les Zkara ne menacent jamais en vain ceux qui les trahissent. Le nouveau caïd s'échappa une nuit de son logis et s'enfuit à Oujda. Remdhan confisqua sans retard la maison et le jardin du fugitif en garantie d'une somme de 2,000 francs qu'El-H'abib avait jadis reçue de lui, Remdhan, pour la donner au caïd El H'ajj Mbarek des Beni-Ouryimmèch (Beni-Znassen), en vue d'obtenir son alliance. Cet argent, on le savait à présent, n'était jamais parvenu à son destinataire. La saisie immobilière exécutée par Remdhan parut donc à tout le monde juste et équitable, mais elle eut le grave inconvénient d'envenimer une situation extrêmement tendue déjà.

El-H'abib, qui avait eu le bonheur d'échapper à Oujda aux agents du Makhzen, ne s'était senti en lieu sûr que le jour où il avait franchi la frontière algérienne. Un de ses amis du cercle de Marnia, le caïd des Beni-bou-Saïd, le recueillit chez lui, dit-on, et l'associa à ses travaux agricoles. Cependant, la nostalgie du pays et du caïdat perdu tourmentait si fort l'exilé qu'il dit adieu un beau jour à son hôte, puis, muni d'un passeport en règle délivré par l'autorité militaire l'autorisant à aller au Maroc « pour affaires personnelles », El-H'abib alla trouver le Rougui à la Kasba de Msoun et lui dit :

— Tu m'as nommé caïd des Zkara. Les Zkara m'ont chassé. Les Zkara sont *chrétiens*, voilà pourquoi ils ne veulent pas de moi.

— Patiente encore quelque temps, lui aurait répondu l'Homme à l'ânesse.

— *Semân ou t'aâ, ya moulana.* (Entendre, c'est obéir, ô

notre maître), fit le rival de Remdhan en s'inclinant jusqu'à terre aux pieds du Moissonneur de têtes . . . .

. . . .

— A notre coreligionnaire, à notre associé dans le *Jihad* (guerre sainte), au vainqueur des Infidèles, au seigneur illustre et docte, Sidi Bou-Amama. Que le salut soit sur toi et sur ceux qui suivent la Voie droite (l'Islam). — Les Zkara ont chassé notre serviteur le caïd El-H'abib des Oulad Sidi Ah'med ben Youssef de Tinzi. Le moment est venu de provoquer une levée en masse des Beni-Znassen, El-Mehaya, Es-Sejaâ, Ahal Angad, etc., pour tomber sur les Zkara et leur imposer notre caïd. Il faudra, après la défaite de ces païens, établir partout chez eux des écoles coraniques, de manière à les obliger à embrasser l'Islamisme. S'ils refusent, on les exterminera tous jusqu'au dernier. Salut.

Bou-Amama venait d'achever la lecture de la lettre précédente, en tête de laquelle s'étalait l'empreinte de l'énorme cachet du *sultan* « Mh'ammed ben El-H'asen ».

— Comment se porte *Moula-na* (notre maître), demanda le vieux marabout à l'indigène qui lui avait remis le courrier du Prince-Borgne ?

— Grâce à Dieu, *moula-na* ne souffre plus de sa blessure (1). Il peut se tenir en selle pendant toute une journée sans être fatigué, répondit l'interpellé qui n'était autre que le caïd El-H'abib en personne.

Sur un signe du vieillard, ses deux secrétaires et Tayyeb son fils se levèrent et sortirent de la tente. Le marabout de Tinzi resta seul en tête-à-tête avec Bou-Amama ; il y resta jusqu'à la nuit. Le lendemain matin, il revint à Tafrent avec plusieurs personnages influents de sa famille, et notre vieil adversaire passa encore toute cette journée-là à s'entretenir avec eux dans le plus grand secret.

---

3. — La crise finale. — Mort du caïd Remdhan

Bou-Amama jouait un triple jeu : — Se maintenir en pays zkara, où il se sentait invincible, — flatter ostensiblement les aspirations des marabouts de Tinzi, tout en les desservant en sous main auprès du *sultan*, — diviser les Zkara en deux partis,

(1) La blessure à l'épaule, produite par la *balle d'or*.

pour mieux les dominer, — tels étaient les trois principaux objectifs de la politique tortueuse qu'il menait avec beaucoup de bonheur depuis qu'il se trouvait en terre zkarienne.

A Irimaïn, Remdhan était renseigné jour par jour, heure par heure, sur ce qui se passait au camp de l'Homme au turban. L'arrivée soudaine d'El-H'abib, qu'il croyait exilé à jamais parce que Bou-Amama lui avait pour ainsi dire juré que cet intrigant ne remettrait plus les pieds dans la tribu, avait été un véritable coup de massue sur la nuque du géant. Son premier mouvement de colère fut terrible. Il voulait monter à cheval séance tenante, courir à Tafrent, se ruer dans la tente de Bou-Amama et foudroyer à ses pieds le marabout de Tinzi. Sa femme, ses enfants, ses serviteurs, se cramponnèrent à lui en le suppliant de ne pas se livrer à un pareil acte de folie qui compromettrait si gravement la tribu entière. Des Rousma vinrent pour calmer le colosse.

— Attends au moins, lui dirent-ils, que Bou-Amama t'ait dit ce qu'il compte faire. Après cela, tu feras ce que tu voudras, et nous serons tous avec toi.

Les deux jours de conversation d'El H'abib et de ses parents avec l'allié du Prétendant avaient été deux jours de mortelle angoisse pour Remdhan. Le troisième jour, n'y tenant plus, il fit seller son cheval en annonçant aux siens, d'un air très calme, qu'il allait faire un tour du côté de Tafrent. Son fils Belaïd et deux nègres l'accompagnèrent. Montés sur de bons chevaux et armés jusqu'aux dents, les quatre hommes arrivèrent bientôt aux tentes extérieures du camp des musulmans. Des cavaliers sahariens, ayant reconnu le chef des Zkara, lui demandèrent poliment ce qu'il voulait.

— Voir votre maître (*sid-koum*), avait répondu Remdhan.

Deux des sahariens partirent au galop à travers le camp. Quelques instants après, Bou-Amama envoyait un message au caïd pour lui dire qu'il serait le bienvenu s'il voulait venir jusqu'à sa tente . . . .

. . . .

Le soir, en rentrant à Irimaïn, après une journée entière passée à discuter la rançon exigée par le cupide marabout, Remdhan s'enferma dans sa chambre avec ses fils et deux ou trois des plus influents parmi les Rousma. Il leur fit le récit de son entrevue avec Bou-Amama, parla de la lettre du

Rougui, annonça que l'ancien rebelle oranais demandait plusieurs centaines de moutons, des sacs pleins de blé et d'orge, et enfin une somme d'argent considérable pour éloigner des Zkara la croisade mahométane que le Borgne dirigerait en personne cette fois-ci contre leur malheureuse tribu.

— Quant à mon caïdat, s'écria-t-il, il daigne me laisser le commandement des Oulad Mh'ammed, pas davantage ! A partir d'aujourd'hui, les Oulad Moussa et Akkmen sont placés sous la direction d'El-H'abib. Mais, j'irai demain voir encore Bou-Amama, et nous verrons bien si les marabouts de Tinzi sont plus forts que moi !

Le lendemain commença le calvaire de l'infortuné vieillard. Cette route d'Irimaïn à Tafrent, il la fit plus de vingt fois, la mort dans l'âme. Il venait, tous les jours, prier, supplier l'Homme au turban d'exiler El-H'abib, ou, tout au moins, de ne pas tolérer qu'il devînt le maître des Zkara, dont lui, Remdhan, prévoyait la ruine prochaine, si ce mahométan rapace et vindicatif parvenait à s'emparer du pouvoir à sa place. Rien n'y fit. Bou-Amama voulait l'énorme rançon, Bou-Amama voulait saigner à blanc la tribu, Bou-Amama voulait la scinder en deux tronçons, pour mieux l'écraser ensuite et la livrer sans défense aux missionnaires de Tinzi !...

Un jour, juste au moment où Remdhan se disposait à pénétrer sous la tente du marabout oranais, une suffocation de colère le cloua sur le sol. Il venait de reconnaître, dans une tente voisine pleine d'hommes, l'onctueux El-H'abib, qui avait l'air de ricaner en le regardant.

— *Daba tmout ! Daba tmout !* Tu vas mourir à l'instant ! Tu vas mourir à l'instant ! rugit le colosse, en se précipitant dans sa direction, le pistolet au poing.

Plus léger que la gazelle qui sent l'haleine ardente du lévrier lui chauffer les jarrets, El-H'abib avait bondi hors de sa tente, et il s'était jeté dans celle de Bou-Amama en criant :

— *Sellek-ni, sidi ! Sellek-ni* ! Sauve-moi, monseigneur ! Sauve-moi !

Remdhan, écumant de rage, était maintenant lui aussi dans la tente du vieil adversaire des Français, et il allait sans doute abattre à ses pieds les deux agitateurs funestes, à qui il attribuait tous les malheurs de son peuple, lorsque des bras ner-

veux et nombreux enlacèrent soudain l'hercule et le mirent dans l'impossibilité d'exécuter ses menaces. . . . .

. . . .

Le soir même, dans son borj, la tête en feu, le délire dans les yeux, le chef zkarien, entouré de ses enfants et de ses amis, croyait voir devant lui le Rougui, Bou-Amama, El H'abib, d'autres musulmans encore, rien que les plus implacables ennemis de sa tribu, et il disait, avec un sourire qui fendait le cœur :

— Vite ! mes enfants ! Préparez du thé, apportez des aliments à ces illustres seigneurs !... Non, non, ils ne viennent pas pour nous faire du mal !... N'est-ce pas, messeigneurs, que vous ne venez pas nous faire du mal ?... Les Zkara n'ont rien à craindre... Apportez du thé, enfants ! Apportez du thé à ces illustres seigneurs ! . . . .

Il s'éteignit doucement, avec un dernier sourire, avec la conviction, dans sa folie sublime, que les Zkara étaient sauvés, et il répéta jusqu'à la mort :

— Vite ! enfants ! apportez du thé... apportez du thé à ces illustres seigneurs !...



XIX

SITUATION ACTUELLE DES ZKARA

---

1. — Lettre du Prétendant à El-H'abib

Pendant que Remdhan respirait encore, et à l'insu du vieux guerrier zkarien, Bou-Amama avait écrit ceci au Prétendant en réponse à sa lettre :

— Les Zkara sont calomniés. Tu ne trouveras nulle part de gens plus honnêtes, plus loyaux, plus inoffensifs qu'eux. Ils ne font jamais de mal à personne, mais ils se défendent avec courage quand on les attaque. Ils ne veulent pas entendre parler d'un autre caïd que le leur, le caïd Remdhan, qui fait parfaitement leur affaire.

Destinée à calmer l'ardeur du Rougui et à lui faire comprendre aussi qu'il eût à laisser Bou-Amama guider sa politique comme il l'entendrait chez les Zkara, cette lettre était à peine écrite et envoyée que le bruit de la mort de Remdhan se répendait partout, en un sourd gémissement de deuil et de consternation parmi les positivistes anti-musulmans, en un long cri de triomphe qui se répercuta de douar en douar et vint combler de joie le monde islamique de Tinzi et de la Zénétie marocaine.

Le fils aînè de Remdhan, Belaïd, sans avoir l'énergie surhumaine de son père, évoquait néanmoins aux yeux des populations zkariennes, par sa stature athlétique et surtout par les traits du visage, l'image adorée du cher disparu. Et puis, il avait été pendant des années le *Khlifa* (lieutenant) du défunt, son héritier présomptif, celui de ses enfants que le colosse avait le mieux dressé à la politique ardue des clans zénétiens.

Le lendemain des funérailles de son père [1], Belaïd et les

---

(1) Septembre 1904.

Rousma eurent une très longue entrevue avec Bou-Amama. Il fallut souscrire aux anciennes conditions du marabout, verser l'or et les grains promis et se contenter du commandement des Oulad Mh'ammed, El-H'abib restant le maître des deux autres tiers de la tribu, au-dessus de laquelle le héros de la croisade oranaise daignait étendre une main protectrice.

Trois mois se passèrent sans incidents notables. El-H'abib, chacun le savait, était plus souvent dans le camp du Rougui qu'à Tinzi. Il intriguait, il intriguait toujours, sans se lasser, avec l'espoir de ravir à Belaïd son pauvre petit caïdat, et aussi avec l'espoir, hautement avoué, d'islamiser l'irréligieuse tribu.

Tout à coup, vers la fin de décembre 1904, on apprit une nouvelle extraordinaire : — El-H'abib, le caïd El-H'abib, avait trouvé la mort dans un des combats livrés par le Prétendant aux Beni-Znassen, et l'on ajoutait, bien bas, qu'un Zkraoui de Akkmen, profitant de la bagarre, avait vengé Remdhan et les Zkara en envoyant une balle dans la poitrine du marabout de Tinzi . . . .

. . . .

Le 27 Mars 1905, quatre Zkara, venus de leur lointaine et chère patrie, étaient sous notre toit ! L'un d'eux, tirant une lettre du fond de la poche de son âbaya, et l'élevant très haut au-dessus de sa tête :

— Tu as découvert l'anti-islamisme zkarien ; tu écris l'histoire véridique de notre tribu ; tu fais le premier livre qui ait jamais parlé de nous ; ce livre sera le *Coran des Zkara*, comme tu le dis toi-même. Eh ! bien, je t'apporte aujourd'hui, avec les salutations du pauvre Remdhan qui parlait si souvent de toi, avec les salutations de Belaïd et de tous nos amis les Rousma, cette preuve convaincante de la trahison d'El-H'abib.

En disant ces mots, Belk'assen nous remettait la lettre arabe suivante, dont nous donnons ici la reproduction autographique :

الحمد لله وحده  صلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه

خديمنا الأرضى القائد الحبيب الحلياني سلام عليك ورحمة الله وبعد وصل
كتابك معلما بأن القائد بلعيد التكراوي لا زال على خوضه وفساده بأعقابه
الدراهيم في قبيلة ازكارة لاخوانه اشراكته وغيرهم من الغرابة لا تخيبانه
إليه كما اشكر حزمك ووطار بالبال ما ذكرت ولعمرى احسنت في الاعلام والسلام صدر به
امرنا الشريف المعتز بالله في 14 شعبان عام 1322

Lettre du Prétendant à El-H'abib

TRADUCTION

Louange à Dieu seul. — Que Dieu bénisse Notre Seigneur Mouh'ammed, sa Famille et ses Compagnons

A notre serviteur très satisfaisant, au caïd El-H'abib « El-

Méliani » (1). *Que le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde de Dieu. — Ta lettre est arrivée, (lettre) dans laquelle tu fais savoir que le caïd Belaïd, le Zkraoui, continue toujours le cours de ses intrigues et de ses tentatives de corruption en distribuant de l'argent dans la tribu des « Zkara »* (2) *à ses frères de « l'Est »* (3) *et à ceux de l'Ouest pour les attirer à lui, etc. Bonne note a été prise de ce que tu as dit. Bravo pour tes excellents renseignements ! Salut. De la part de Notre Souveraineté Chérifienne, invincible par la puissance de Dieu. 14 Chaâban de l'année 1322. (Correspondant au 24 octobre 1904).*

— Et maintenant, demandons-nous à Belk'assen, qui est-ce qui remplace El-H'abib ?

— Un autre marabout comme lui, son propre frère, Si Mouh'ammed ould Ah'med ben Youssef, répondit Belk'assen. Le Rougui l'a nommé caïd des Oulad Moussa et de Akkmen, avec les mêmes pouvoirs que son prédécesseur. Mais ce nouveau chef musulman est encore plus détesté des Zkara que ne l'était son frère. La *série rouge* n'est peut-être pas finie......

---

2. — L'Amala d'Oujda en Mars 1905

S'il est une vérité qui ait jamais retenti sous la voûte d'un Parlement, c'est bien celle que notre Ministre des Affaires étrangères faisait entendre à la tribune du Sénat français le 31 Mars 1905, le jour même de la visite émotionnante de Guillaume II à Tanger.

— *L'état profondément troublé de la frontière algéro-marocaine*, disait M. Delcassé, *ne suffirait-il pas pour nous donner le droit d'intervenir au Maroc, si nous avions besoin d'un prétexte ?*

---

(1) *El-Méliani*. Nom ethnique signifiant : *originaire de Miliana*. On sait que les Oulad Sidi Ah'med ben Youssef de Tinzi font remonter leur origine au patron « musulman » de la ville de Miliana.

(2) Le *lam* de l'article de ce mot manque dans le texte.

(3) L'auteur de la lettre a omis le *lam* de l'article de ce mot ainsi que les trois points qui auraient dû se trouver sur le *kef* du même terme pour qu'il pût être prononcé *cheraga* et non *achraka*. Est-ce inadvertance ? Est-ce préméditation, afin que l'on soit tenté de lire « *polythéistes* » ?...

Cette vérité, énoncée sous la forme édulcorée d'une phrase interrogative, il faudrait la répéter sans cesse, à la Chambre, au Sénat, dans les milieux politiques et coloniaux, il faudrait l'imprimer en tête d'un gros ouvrage historique où l'on étalerait les agressions, les assassinats, les vols, les guerres, les luttes interminables dont nos colons et nos tribus de la frontière de Marnia, — pour ne parler que de celle-là, — ont été les victimes résignées depuis que nous avons une frontière commune avec le Maroc homicide et anarchique, — puis, à la fin de l'ouvrage, on n'aurait, en guise de conclusion, qu'à écrire cette seule question :

— *Où est, de par le monde, la nation civilisée qui aurait supporté tant d'horreurs, sans se plaindre, pendant trois quarts de siècle ?*

Bou-Amama n'est plus à Tafrent, au cœur des Zkara, où il semblait avoir pris racine. Tantôt à Aïn-Métlili, tantôt à Tinzi, il vagabonde à présent avec ses troupeaux, qui tondent au ras du sol d'immenses étendues de pâturages. On dirait que le saint homme exécute des bordées savantes devant et autour d'Oujda, pendant que son compère, le Rougui, ruine et dévaste les tribus qui lui sont opposées.

Le sinistre Borgne est le maître de tout l'Est marocain et il répand au loin la terreur. On n'a qu'à voir son camp, — un dépotoir, un abominable charnier humain, — pour être fixé sur la bonté d'âme de ce Néron enturbanné. Parfois, la nuit, des flammes brillent tout à coup près des tentes où reposent Bou-H'emara et son harem. Bah ! ce n'est rien, ou presque rien : Ce sont des hommes nus, que l'on a inondés de pétrole, et qui flambent, et qui crient encore au milieu des flammes pour attendrir le tigre :

— *Allah ionçor es-solt'an Moulaye Mh'ammed !* — (Vive l'Empereur Moulaye Mh'ammed !)

L'autre jour, le doux *sultan* a fait coudre dans des tellis (1) sept de ses adversaires politiques rifains, puis il leur annonça qu'il allait les faire jeter à la mer par leurs plus proches

(1) Long sac en tissu de laine et poil qui sert à transporter les grains à dos de chameau.

parents. Supplications, prières, larmes, rien n'émut le Borgne. Justement, le grand lac de *Bou Erg* (1) était là tout près, et de grosses embarcations, manœuvrées par les séides du *prince des Croyants*, se balançaient non loin du rivage, dans la baie de *Timekkert*. A un signal donné, ces embarcations s'approchèrent de terre pour venir prendre les malheureux qui se tordaient et hurlaient de terreur sous le tissu résistant des tellis. Les parents des condamnés furent embarqués également, avec des instructions précises, dont ils ne devaient pas s'écarter, sous peine de mort ; puis les chaloupes gagnèrent rapidement un endroit du lac où l'eau était très profonde. Là, chaque fois qu'un tellis était lancé par-dessus bord, des coups de fusil éclataient : C'étaient les proches parents des victimes, qui fusillaient, par ordre et à bout portant, leurs cousins, frères, oncles ou neveux dont les cadavres reposent maintenant au fond des eaux bleues du Bou-Erg . . . .

. . . .

. . . .

L'horrible férocité religieuse qui, pendant tant de siècles, a infligé tant de maux à l'humanité au nom de Jéhovah, de Jésus et de Mahomet, semble être à présent le monopole des pays où l'Islam domine en maître souverain. Abd-el-Aziz, le Rougui, Bou-Amama, le Sultan Rouge de Constantinople, ne sont que les interprètes de l'opinion publique musulmane, et cette opinion publique, — à part d'heureuses et rarissimes exceptions, — est à peu près adéquate à celle qui s'affirma en Europe, presque sans aucune protestation, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIe siècle. Empaler, brûler vif, décapiter, noyer, fusiller sans trêve ni merçi, sont les procédés ordinaires par lesquels les chefs politiques et les docteurs de la Loi islamique s'efforcent de se tenir au niveau de la barbarie sauvage et sans pitié de leurs frères en Mahomet. L'*Inquisition mahométane*, si hostile aux non-musulmans et souvent aux sectateurs du Prophète eux-mêmes, règne partout, dans la famille, dans la ville, dans le douar, dans la tribu, dans l'Etat. Malheur à l'ami, au frère, à l'oncle, au père, à la sœur, qui prêtent une oreille complaisante aux doctrines perverses de l'irréligion

---

(1) Voir, au sujet de ce lac, notre *Maroc Inconnu*, tome I, pages 121, 145 à 149, 167. Nous répétons ici ce que nous écrivions en 1895 : « *Ce lac est un second Bizerte.* »

nazaréenne ! Malheur à ceux qui ne crient pas anathème aux Infidèles ! Mais l'*Inquisition Mahométane*, ce phénomène social monstrueux qui dure depuis treize siècles, faiblira elle aussi, et, de même que sa sœur, l'Inquisition catholique, elle disparaîtra avec les progrès des lumières et de la tolérance (1).

. . . .

En essayant de transporter de l'autre côté de la frontière oranaise un peu de sa grande fraternité mondiale ainsi que le reflet des pensées généreuses de ses écrivains et de ses philosophes, la France mérite assurément les encouragements et l'approbation sans réserve de l'univers civilisé. Mais que la tâche est immense, démesurée, malaisée ! . . . .

---

(1) Ces lumières, cette tolérance, ont déjà conquis à la France de nombreux cœurs musulmans qui lui sont fidèles et dévoués. Il y a seulement 40 ans, en 1865, il nous souvient qu'à Tlemcen, par exemple, nous ne rencontrions dans les rues et à travers la délicieuse campagne d'El-Djidar que des porteurs de burnous aux regards chargés de haine. En ce temps-là, aucun arabe ne savait le français ; en ce temps-là, tous les Mahométans étaient des fanatiques enragés.

Quel changement depuis moins d'un demi-siècle ! Citons des noms, citons-en quelques-uns, parce que les personnalités sont des arguments vivants et parlants, contre lesquels viennent s'émousser les traits de la critique malveillante ou mal informée.

Interrogez M. Ali Mahieddin, interprète judiciaire à Oran, interrogez M. Kessous Mohammed, interprète judiciaire à Lourmel, interrogez M. Mohammed ben Abd-er-Rah'man, professeur au Collège de Tlemcen, demandez-leur s'ils aiment la France, demandez-leur si cette grande patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen n'est pas pour eux la vraie, la seule patrie de ceux qui, comme eux, veulent vivre en hommes libres et indépendants, loin des férules confessionnelles et dogmatiques sous lesquelles gémissent tant d'infortunés musulmans auxquels, malheureusement, la langue de Voltaire est étrangère, et ces Messieurs vous répondront :

— Nous et nos enfants nous sommes à jamais liés à la France par deux chaines d'or : — *la chaîne du cœur*, c'est-à-dire la reconnaissance, — *la chaîne de l'esprit*, c'est-à-dire la mentalité française, créée en nous par l'instruction et l'éducation que nous avons reçues dans vos écoles.

XX

TRIBUS [1] AFFILIÉES AU ZKRAOUISME

---

1. — Le Rousmi Jer'nin [2]

Ce brave homme était en train de récolter des ziara chez les Zkraouistes des R'iatha, lorsque notre messager Belk'assem vint lui dire qu'un Français d'Oran, qui faisait un livre sur les Zkara, avait besoin de ses lumières. Très timoré, se méfiant des indiscrétions comme du feu, Jer'nin semblait prêt à fuir au bout du monde afin de ne pas participer à l'imprudence mortelle qu'on sollicitait de lui, et il ne cessait de répéter :

— Un livre sur les Zkara ! Mais c'est l'extermination de notre race qui se prépare !

— Pas du tout, avait répondu Belk'assem. C'est plutôt l'aurore d'un beau jour, c'est le commencement d'une ère de paix et de tranquillité dont nos frères jouiront sous la protection de la France.

Durant de longues heures, les deux hommes avaient discuté le pour et le contre de l'action bienfaisante ou néfaste du futur ouvrage de Mouliéras, et il avait été finalement convenu qu'on irait prendre l'avis des notables de la tribu sur l'opportunité de la publicité à donner aux informations du voyageur rousmi Jer'nin.

A travers mille dangers, après avoir parcouru de nuit un pays où *l'on tue un homme pour un oignon* [3], Belk'assem et son compagnon avaient heureusement accompli le long trajet qui sépare Taza du massif zkarien, et ils étaient maintenant à Irimaïn, sous le toit hospitalier de caïd Belaïd.

Il résulta des nombreuses conférences secrètes qui furent tenues à cette occasion entre les grands chefs de la tribu irréligieuse — 1° que la députation zkarienne qu'attendait le pro-

---

(1) Ou mieux : *îlots, colonies.*

(2) On doit prononcer *Jer'nine* جغنين.

(3) يقتلوا التراس على بصلة Ce dicton arabe s'applique aux régions orientales du Maroc, mais il pourrait être étendu, sans inconvénient pour la vérité, à la plus grande partie de l'empire chérifien.

fesseur oranais ne partirait pas encore parce que Bou-Amama et le Rougui exerçaient une surveillance particulière sur les Zkara qui allaient à Marnia ou en revenaient, — 2° que les renseignements les plus circonstanciés et les plus exacts seraient fournis au *cheikh* Mouliéras en vue de lui permettre de terminer son ouvrage sur les Zkara, – 3° que la France était sollicitée de ne pas laisser périr sous les coups de l'Islam une tribu qui n'avait commis d'autre crime que de ne pas partager les opinions religieuses de la majorité du peuple marocain.

Et Jer'nin, rassuré, s'était mis en route pour Oran en compagnie du fidèle Belk'assem et d'un autre Zkraoui, le jeune Ah'med ould ez-Zaïr Abd-el-Kader, dont l'oncle, riche et influent, avait permis à Belk'assem, quelques semaines auparavant, de se tirer des griffes de Bou-Amama, chez lequel le dit Belk'assem était resté prisonnier pendant 26 jours, le carcan au cou, et dans quelles mortelles angoisses ! La petite caravane zkarienne nous apportait aussi une lettre de Belaïd destinée à confirmer les dires de ceux qui venaient à nous ; mais, dès le premier soir de leur départ, (ils voyageaient de nuit), et avant qu'ils n'eussent franchi la limite orientale de la tribu, nos Zkara furent rejoints par l'oncle de Ah'med qui arrivait au grand galop de son cheval pour leur reprendre la lettre du caïd.

— Si cette lettre révélatrice venait à tomber entre les mains d'un mahométan, songez aux conséquences qui pourraient résulter de l'imprudence que nous avons commise en écrivant des choses si graves à un Français ! leur avait dit le messager de Belaïd en se faisant donner la lettre. . . . .

. . . .

Le 28 Mars 1905, le Rousmi *Jer'nin ould Ali n Amor,* de la déchra des *Maïcha*, âgé d'une cinquantaine d'années, neveu du chef actuel de la caste des Rousma, Aïsa bou Chlaleg, — *Ah'med ould ez-Zaïr Abd-el-K'ader,* – *Si Belk'assem ould Cheikh Ali,* — et *Ali ould Abd-el-K'ader Znagui* (1) posaient sans aucune difficulté devant l'objectif de notre ami M. M. B. et nous laissaient le soin de faire paraître leurs photographies dans cet ouvrage, ou de ne pas les reproduire, à notre guise. Nous avons opté pour l'affirmative en pensant que le lecteur ne nous saurait sans doute pas mauvais gré de

(1) Ces deux derniers fréquemment mentionnés dans les pages précédentes.

lui montrer l'image des représentants d'une tribu, qui restera le type le plus extraordinairement aberrant de toutes les tribus du Nord de l'Afrique que l'on trouve de l'équateur à la Méditerranée, de la Mer Rouge à l'Atlantique.

---

2. — Tribus anti-musulmanes affiliées au Zkraouisme

Le Rousmi Jer'nin nous avait été signalé comme connaissant admirablement les colonies et îlots du Zkraouisme épars sur la surface entière du Maroc. D'une nature inquiète et mobile, parfait contraste avec le tempérament calme et casanier des autres Zkara, Jer'nin est sans cesse en mouvement. C'est le Rousmi-Errant, toujours en quête de *Ziara*, toujours en voyage, tantôt au Tafilelt, parfois sur les bords du Sbou, un jour par-ci, un jour par-là, et l'on se rappelle qu'il avait fallu aller cueillir cet infatigable nomade parmi les *Frères* des R'iatha, près de Taza.

Son caractère sacré de Rousmi a permis à Jer'nin de visiter à plusieurs reprises les groupes anti musulmans sahariens et marocains qui se disent :

خدام عمر بن سليمان

Khouddam Amor Ben Sliman. (Les serviteurs d'Amor ben Sliman.) (1)

C'est d'après les indications de ce voyageur que nous avons pu dresser le mémoire suivant qui complète et rectifie en même temps le tableau qui figure au chapitre VIII sous la rubrique : *Tribus anti-musulmanes, marocaines et algériennes.*

---

(1) Importante rectification au sujet des *Mots de passe.*

Jer'nin, qui est parfaitement au courant des *Mots de passe Zkara*, dont il est souvent obligé de se servir dans ses voyages, nous fait observer que nous avons été induit en erreur quand nous avons dit, page 304, Fasc. Juillet-Sept. 1904 :

— « Si l'interpellé répond : *ana âïn*, ou bien, en Znatia, *netch t'it'* (je suis œil), vous pouvez être sûr que c'est un adepte du Zkraouisme. »

Voici la rectification proposée par Jer'nin : — Si l'on est Zkraoui, il faut répondre : — *ana h'ajeb*, ou bien, en Znatia : *netch d'abel* (je suis sourcil), — parce que le sourcil cache l'*œil* (ou la *source*) ; tandis que l'*œil* (ou la *source*), tout le monde s'y mire (ou vient y boire).

Groupes Marocains et Sahariens
AFFILIÉS AU ZKRAOUISME

RÉGION DU SAHARA

1° *Les Oulad ben Rah'moun* اولاد بن رحمون Douar nomade appartenant à la fraction des *Oulad Jelloul*, tribu des D'oui-Mniâ, campé au lieu dit Beni Goumi, au Nord d'Igli, sous la domination de la France. Cheikh actuel : *Ould Rah'moun*, qui commande aussi les autres Oulad Jelloul non-zkraouistes appelés *Reh'amna*.

Forces militaires : — 50 tentes, 100 fantassins, 15 cavaliers.

*
* *

2° *El-At'aouna* العطاونة. K'çar des *R'nanema*, dans l'Ouad Saoura, au lieu dit Thamtert. Caïd actuel : *Ben-Ajouja*. L'ancien caïd, feu El-R'ali, était le frère de El-Hachmi ould el-Moukhtar, qui fut condamné par le Conseil de Guerre d'Oran pour avoir tué le *caïd musulman Alla* علا que l'administration militaire française avait imposé au susdit k'çar anti-musulman. Alla était, paraît-il, le fléau des At'aouna, et il avait juré de *manger ces mangeurs de cochons* (*sic*).

Forces militaires : — 200 fantassins, 40 cavaliers.

*
* *

3° *El-R'eraba* الغرابة. K'çar des *R'nanema*, dans l'Ouad Saoura, au lieu dit Bou-H'adid, sous la domination française. Cheikh actuel : *Jebbar ould Ali*.

Forces militaires : — 300 fantassins, 50 cavaliers.

RÉGION DU TAFILÈLT

1° Les *Oulad ez-Zahra* اولاد الزهرا. K'çar de 200 maisons, à l'Ouest de la coupole de Moulaye Ali Cherif, berceau de la dynastie chérifienne. Caïd actuel : *Mouh'ammed ould Abd-Allah*.

Forces militaires : — 750 fantassins, 80 cavaliers.

*
* *

2° *El-Maâdhid* المعاضيد. K'çar de 500 maisons. Cheikh actuel : *Amor ould El-H'ajj.*

Forces militaires : — 700 fantassins, 300 cavaliers.

RÉGION DE TAZA (R'iatha)

1° *Ahal ez-Zaouiya* اهل الزاوية. Village d'une quarantaine de maisons, sur les confins de la tribu des *R'iatha*, et près de *Taza*. Cheikh actuel : *Ali ould Bel-H'ajj.*

Forces militaires : — 80 fantassins, 10 cavaliers.

***

2° *Ahal-Isounen* اهل يسونن. Village à un quart d'heure de *Taza*, dans les *R'iatha*. 150 maisons environ. Caïd actuel : *Ali ould Bel-Lessik'.*

Forces militaires : — 300 fantassins, 15 cavaliers.

***

3° *Beni-Mah'sen* بني محسن. Village voisin de Ahal-Isounen et de Taza, chez les R'iatha. Une soixantaine de maisons. Cheikh actuel : *Abd-Allal ould Ah'med.* Les trois villages Zkraouistes des R'iatha sont assez près les uns des autres. Les deux derniers, Ahal-Isounen et Beni-Mah'sen sont bâtis sur les flancs du *Jbel el-Goussir* القويسير (sans réduplication du *sin.*)

Forces militaires des Beni-Mah'sen : — 100 fantassins, 5 cavaliers.

RÉGION ENTRE L'OUAD OUARER'A ET LE SEBOU (Tribu des Oulad Aïssa)

1° *El-Fragna* الجراقنة Village d'une centaine de feux. Cheikh actuel : *Ould K'assem.*

Forces militaires : — 150 fantassins, 15 cavaliers.

***

2° *Lékhmamcha* لخمامشة. Village d'une trentaine de maisons. Cheikh actuel : *Ould El-Méliani.*

Forces militaires : — 60 fantassins, 5 cavaliers.

***

3° *El-K'ounda* القونذة. Village d'une quarantaine de maisons. Cheikh : *Âmor ould Ah'med.*

Forces militaires : 70 fantassins, 2 cavaliers.

***

4° *Léziazna* ازيازنة. Village de 70 feux. Cheikh : *Saïd ould el-bou-Rehani.*

Forces militaires : — 90 fantassins, 15 cavaliers.

***

5° *Draouiyin* دراويين. Hameau de 15 feux. Cheikh : *Amor ould Moumen.*

Forces militaires : — 20 fantassins, 2 cavaliers.

RÉGION DE MÉKNÈS (Méquinez)

1° *El-Khouman* الكومان. Village d'une quarantaine de feux, à une vingtaine de kilomètres au nord de Méknès, sur le territoire des *Zaïr.* Cheikh : *Ould Mansour.*

Forces militaires : — 50 fantassins, 7 cavaliers.

RÉGION DE MERRAKECH

1° *Beni-Mansour* بني منصور. Village de 50 feux environ, à l'ouest et à deux kilomètres de Merrakech. Cheikh : *Ould Bou-Kheira.*

Forces militaires : — 70 fantassins, 8 cavaliers.

***

2° *El-R'nanema* الغنانمة. (On les appelle *R'nanema-t-el-Mt'oll* [1] غنانمة المطل pour les distinguer de leurs frères les *R'nanema* de l'Ouad Saoura). Douar de plus de 250 tentes, campé sur le territoire des *Reh'amna*, à 2 jours de marche à l'Est de Merrakech. Cheikh actuel : *Saïd ould Belk'assem.*

Forces militaires : — 400 fantassins, 50 cavaliers.

***

---

(1) *El-Mt'oll.* Nom d'un défilé du *Jbel er-Reh'amna.*

Les groupes Zkravinistes précités pourraient donc mettre en ligne de bataille plus de *quatre mille hommes*, dont 3,440 fantassins et 619 cavaliers, lesquels, ajoutés aux 3,500 Zkara, feraient un *total de plus de sept mille cinq cents guerriers anti-musulmans*, ce qui tendrait à nous faire croire que la totalité de la population anti-musulmane du Maroc s'élève à *cinquante mille âmes* à peu près.

Jer'nin affirme que les *Reh'amna* des environs de Merrakech, contrairement à ce que nous avons écrit au chapitre VIII, n'appartiennent pas au Zkraouisme. Le douar des *R'nanema* qui campe sur leur territoire est le seul groupe anti-mahométan de la tribu. C'est dommage. Par contre, notre rousmi dit que ces mêmes R'nanema lui ont assuré qu'il existe des populations Zkraouistes dans la région de l'*Ouad Noun*.

Mais Jer'nin ne sait pas tout, et nous sommes d'avis qu'une enquête immédiate s'impose sur les *Zkara*, sur le *Colonies Zkariennes* déjà signalées, ainsi que sur celles qui pourraient bien exister à l'insu de Jer'nin.

---

3. — Dernières notes sur les Rousma

Avant 1897, époque de l'exode des Zkara en Algérie, les Rousma se trouvaient presque tous dans le Jbel Zkara avec leurs fidèles compatriotes. Ce ne fut qu'après la grande Croisade mahométane de 1897 que plusieurs de ces chefs spirituels se fixèrent à l'étranger parmi les groupes anti-musulmans du Sahara et du Maroc. Ainsi, actuellement, on trouve deux familles de Rousma à *Ahal ez-Zaouiya* (R'iatha), une quinzaine de familles chez les *Oulad-Aïssa* du Sebou et une seule chez les Oulad *Ben-Rah'moun* de l'Ouad Saoura. Les principaux chefs Rousma à l'étranger sont : — Abd-Allah Bel-Lah'sen et Amor ben-el-Hadef, chez les *Draouiyin* (Oulad Aïssa), — El-H'ajj ould Bel-Hadef à *Ahal ez-Zaouiya* (R'iatha), — Ah'med ould Lah'sen aux *Oulad ben Rah'moun* (Ouad Saoura). On dit qu'il y a aussi des familles Rousma à *Tazar'in* dans les Beni-Znassen.

Ce sont généralement des Rousma peu fortunés, comme Jer'nin, qui se chargent de faire des quêtes et des tournées pastorales chez les fervents adeptes du Zkraouisme qui n'ont pas de Rousma parmi eux , et c'est toujours une joie et un

réconfort pour ces pauvres groupes en butte à la haine de l'Islam que de voir arriver dans leur lointain pays un représentant quelconque de la Caste Sacrée, un Guide spirituel qui vient leur apporter des nouvelles de la Tribu-Mère, et qui vient leur rappeller aussi l'attachement inébranlable qu'ils doivent conserver au fond du cœur pour la Libre Pensée Zkarienne.

Un dernier détail pour finir : Les Rousma n'ont rien de l'onction doucereuse et affectée des différents prêtres et ministres des trois religions révélées [1]. Ce sont des hommes plutôt rudes, d'une probité, d'une franchise et d'une bravoure qui rappellent un peu les qualités des anciens Paladins si bien chantées par le poète :

. . . .

Ils étaient, dans des temps d'oppression, de deuil,
De honte, où l'infamie étalait son orgueil,
Les spectres de l'honneur, du droit, de la justice ;
Ils foudroyaient le crime, ils souffletaient le vice ;
On voyait le vol fuir, l'imposture hésiter,
Blémir la trahison, et se déconcerter
Toute puissance injuste, inhumaine, usurpée,
Devant ces magistrats sinistres de l'épée...

V.HUGO. *Les Chevaliers errants* (Légende des Siècles).

---

(1) On sait que les Rousma sont obligés de dire *Sidi* (Monseigneur) en parlant aux marabouts parasites des Oulad Sidi Ah'med ben-Youssef ; en revanche, ils ont su imposer à ces derniers l'obligation de leur décerner, quand ils s'adressent à eux Rousma, l'appellation honorifique de *Khali* (mon oncle), succès énorme, prodigieux, invraisemblable pour qui connait le fanatisme et l'arrogance des chérifs marocains. Ce fut tout à fait par hasard que nousa pprîmes ce détail savoureux :

Dans sa conversation avec Jer'nin, le marabout Ali disait assez souvent à notre Rousmi : — *Ya khali Jer'nin.* (O mon oncle Jer'nin).

— Comment ça, ton oncle ? fîmes-nous en riant.

— C'est simplement par habitude, et aussi par déférence (*tik'ar*), que nous appelons les Rousma *khali*, avoua Ali, non sans une certaine gêne.

XXI

LES ZKARA EN ORANIE

1. — Ce qu'ils y font et où ils sont

Les persécutions incessantes que les tribus musulmanes de la Dahra font subir aux Zkara ont chassé près de *trois cents tentes* de la tribu libre penseuse hors de leur pays, et ces trois cents familles sont venues chercher naturellement un refuge contre l'intolérance islamique sur le territoire de la République française. Elles se sont disséminées un peu partout dans la province d'Oran, où elles jouissent d'une paix et d'une tranquillité profondes, mais pas absolues cependant, car il ne faut pas s'imaginer que nos caïds, nos cheikhs, nos adjoints indigènes et nos sujets musulmans voient d'un bon œil ces zénètes marocains sur lesquels les commérages mahométans font planer de méchantes accusations *d'impiété* et *d'hérésie*, accusations toujours graves et dangereuses quand on est une infime minorité noyée au milieu d'un grand flot de sectaires.

Les émigrés Zkara qui vivent en Oranie s'adonnent particulièrement à l'agriculture. Ils louent des terres, les cultivent soigneusement, se montrent travailleurs endurants, vaillants, sobres et patients. Leur extraordinaire probité, qui est passée en proverbe jusque parmi les partisans du Prophète arabe [1], fait qu'on leur confie souvent la garde des silos où s'emmagasinent les grains des tribus campagnardes. Jamais personne n'a pu citer un Zkraoui qui ait mal géré le dépôt dont il avait la charge.

Certains Zkara sont moissonneurs, bergers et travaillent à la journée chez nos colons. Ceux-ci ne se doutent pas qu'ils ont à leur service des indigènes qui n'ont du « musulman que le costume », et quand ils les voient manger du porc, par exemple, ils n'ont même pas la curiosité de leur demander pourquoi ils transgressent ainsi l'une des prescriptions for-

(1) *Kelma zkraouia d'eheb.* (La parole d'un Zkraoui vaut de l'or).

melles du Livre sacré de l'Islam. Pour eux, les Marocains, quels qu'ils soient, sont des « musulmans », *fanatiques et inassimilables*, et ils se garderaient bien de perdre leur temps à en apprendre davantage à leur sujet. De leur côté, les Zkara ne sont pas plus curieux que nos compatriotes, et ils continuent à vivre au milieu de nous sans chercher à se renseigner sur notre mentalité ; — fâcheuse indifférence qui a contribué, de part et d'autre, à priver les Français du précieux concours des Zkara libres penseurs, et à priver les Zkara de la bienveillante protection des Français voltairiens.

Au commencement de l'année courante (1905), les tentes Zkara, — sauf une quinzaine dont nous n'avons pu déterminer l'emplacement, — se répartissaient en Oranie de la façon suivante :

NOMS DES COMMUNES	TENTES
Sidi-bel-Abbès. (*Sidi-Brahim*)	15
Lauriers-Roses. (*Oulad-Ali*)	13
Oued-Imbert	23
Aïn-Temouchent. (*Berk'ech*)	31
Tamezzour'a	4
Aïn-el-Arbâ	7
H'ammam-bou-Hadjar. (*Aïn-Beidha*)	9
Lourmel	2
Targa	2
Rio-Salado	3
Pont-de-l'Isser	8
Ras-el-Ma	40
Lamoricière. (*Oulad-el-Mimoun*)	5
Marh'oum	25
Sidi-Zaër (1) (entre Marnia et Roubban)	45
Saïda	30
Frenda	5
Telagh	6
Tanira	6
El-Maâziz	7

(1) *Sidi Zahher.* (Monseigneur le Rugissant).

2. — Les Zkara amis des Français

Le 21 janvier 1836, les tribus marocaines de la frontière algérienne prennent part, dans les rangs de l'armée de l'Emir Abd-el-Kader, au combat de *Sebâ Chioukh*, qui fut livré sur la Tafna contre les troupes françaises.

Les Zkara n'y étaient pas.

De 1836 à 1850, des centaines de tentes appartenant à des tribus oranaises se réfugient, pour fuir le contact impur du Roumi, dans les divers districts du Nord-Est du Maroc, notamment dans la Dhahra, *et pas une seule de ces tentes ne s'avise de demander l'hospitalité aux Oulad Zkri* (1).

En 1859, lors de l'expédition des Français au Maroc contre

(1) Notice historique sur les *Oulad Zkri* (ou Zkara).

Les Arabes de la Dhahra marocaine se servent de deux termes pour désigner les Zkara : — 1° *Zkara*, qui est le terme le plus fréquemment employé, — 2° *Oulad Zkri*, bien moins souvent usité dans le peuple que le mot *Zkara*, mais qui a l'avantage de figurer dans un texte arabe historique.

A notre connaissance, le seul ouvrage arabe un peu ancien où l'on mentionne les Zkara est le *Torjman elmo'arib an douel elmachriq ou lmaghrib* de l'historien « Aboulqasem ben Ah'med Ezziani », publié et traduit par O. Houdas, Paris, 1886, in-8°, sous le titre : *Le Maroc de 1631 à 1812.*

Voici le passage du *Torjman* relatif aux Zkara, page 6 de la traduction : — « (Moulay Mohammed Ech-Chrif) dirigea bientôt une autre expédition contre les *Oulad Zkri*, les Oulad Ali ben Talha et les Beni-Motaher, les pilla, leur tua du monde, leur fit des prisonniers et les obligea à accepter son autorité. » Ces faits se passaient aux environs de l'année 1650. Mercier, (*Hist. de l'Afrique septent.*, tome III, page 241), assigne approximativement à cette expédition l'année 1647, — « sans doute vers 1647 », dit-il. — Le *Kitab el-Istik'ça,* tome IV, page 11, mentionne également cette campagne de Moulaye Mh'ammed Ech-Chrif contre les *Oulad Zkri* et dit qu'elle eut lieu *vers* 1060 (1650-1651 de J.-C.)

Mais ce qui mérite de fixer notre attention et d'éveiller notre curiosité, c'est la note que le traducteur du *Torjman* consacre aux trois tribus razziées par le despote maghribin, les *Oulad Zkri*, les « Oulad Ali ben Talha » et les « Beni-Motaher » (ces derniers étant sans doute nos *Beni-Mét'har* actuels).

— « Ces trois tribus, écrit M. Houdas dans la note en question, se

les Beni-Znassen et certaines autres tribus de la Dhahra, *les Zkara s'arrangent de manière à ne pas prendre part à la résistance musulmane.* Ils s'enfuient au loin, près de Débdou. La colonne française traverse leur pays sans y trouver âme qui vive (1).

En 1881, le gouvernement français se voit obligé d'interdire l'accès des marchés algériens aux tribus marocaines de la frontière qui prêtent aide et assistance aux bandes insurgées de Bou-Amama et leur servent d'intermédiaires pour les ravitailler et les approvisionner d'armes et de munitions de guerre.

Les Zkara ne figurent pas parmi les tribus marocaines hostiles à la Franee et peuvent continuer à fréquenter nos marchés.

***

Ouvrez l'histoire, parcourez les revues et les journaux de ces dernières années et d'autrefois, et vous pourrez constater que jamais les Zkara n'ont tiré un coup de fusil sur nos

---

trouvaient également sur la frontière marocaine. L'article 3 du traité conclu le 10 septembre 1844 entre la France et le Maroc *indique les deux dernières tribus comme devant rester sous l'autorité du Maroc.* »

Les *Oulad Zkri* (ou Zkara) ne sont pas mentionnés dans le traité de 1844, et cependant, ils se trouvaient bien, eux aussi, d'après M. Houdas, *sur la frontière marocaine.*

— *Pourquoi sont-ils restés,* virtuellement au moins, *à l'Ouest de cette frontière ?* — Telle est la question que nous soumettons à l'examen de nos diplomates, de nos hommes politiques et de nos gouvernants....

Une petite rectification pédante pour finir : — On ne doit pas écrire ni prononcer *Moulay Mohammed,* parce que le nom sacré du Prophète « Mouh'ammed » n'est jamais précédé au Maroc du titre de *Moulaye,* mais toujours de celui de *Sidi.* On n'écrit et on ne prononce *Moulaye Mh'ammed* que lorsque le nom du Prophète Mouh'ammed, estropié à la manière berbère, s'articule *Mh'ammed.* Les historiens arabes ne s'y trompent pas : Ils écrivent toujours *Sidi Mouh'ammed* pour l'un, et *Moulaye Mh'ammed* pour l'autre.

(1) *Documents.*

troupes ou sur nos colons. Extraordinaire et splendide constatation ! Exemple admirable, exemple unique de tolérance, de bienveillance et de vive sympathie pour les Chrétiens, que ces *Chrétiens* de la frontière marocaine ont donné au Monde musulman, sans que, malheureusement pour nous, aucun de nous ne s'en soit aperçu plus tôt.

Mais, *maintenant que nous savons*, tendons aux *Zkara libres penseurs* une main amie, empêchons qu'ils ne soient *islamisés*, — ce qui serait pour eux, pour nous et pour la civilisation un grand malheur, — empêchons aussi les Convertisseurs protestants, catholiques ou juifs de jeter parmi eux l'amorce dangereuse de leur particularisme terrestre et paradisiaque. Depuis douze cents ans, la Tribu zkarienne pleure et râle sous l'étreinte de fer des griffes de l'Islam. Depuis douze cents ans, la Libre Pensée zkarienne se raidit, lutte et s'épuise en efforts surhumains pour repousser loin d'elle les voiles de la nuit dogmatique qui l'environnent de toutes parts.

La France, prévenue, assistera-t-elle impassible à présent au naufrage qui se prépare sans voler au secours des malheureux qui n'ont d'espoir qu'en Elle ?

Uni d'esprit et de cœur aux disciples de Voltaire et de Victor Hugo, nous demandons pour tous la Liberté de conscience, la Paix, la Fraternité universelle, et, plus tolérants et plus humains que Jésus lui-même, nous disons avec le Poète de la *Pitié Suprême* :

Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ.

XXII

CONCLUSION

A LA FRANCE.

Le temps presse. La République ne veut pas qu'une goutte de sang soit versée au Maroc, pas plus en faveur d'une folle Islamisation chérifienne, que nous devons nous garder de favoriser, qu'en vue de je ne sais quel Mercantilisme que l'on fait miroiter aux yeux des avides et des candides comme le *Césame ouvre-toi* DES CONTES FANTASTIQUES DE MARDRUS.

Non. — L'idée des philosophes et des écrivains, qui gouvernent en somme et mènent l'Opinion, la voici, claire et limpide :

— Nous voulons créer, *dans toute l'Afrique Mineure,* une réserve inépuisable d'hommes et d'intelligences, un foyer rayonnant de pensées et d'idées généreuses, miroir fidèle de la grande République qui est de l'autre côté de la Méditerranée.

Cette œuvre de régénération du monde de l'Islam africain, c'est à nous, ouvriers de la Pensée-Libre, à l'entreprendre.

Les autres questions, grossies comme à plaisir, pâlissent et s'effacent devant le projet grandiose de tout un Peuple à civiliser, à éclairer, à pacifier, pour le plus grand bien de la France et de l'Humanité.

Et je termine, France, patrie des humbles et des déshérités, en te suppliant de prendre sous ta protection le petit groupe indépendant de mes *Zkara*. — Qui sait ?... Ils t'aideront peut-être, ces gens sages et sans superstitions, à défaire *le Nœud Gordien,* sans sabre, et à débrouiller l'écheveau des Questions marocaines, sans verser une goutte du sang précieux qui coule dans les veines de nos semblables, à quelque race, à quelque secte, à quelque nation qu'ils appartiennent, — et ainsi sera peut-être réalisé un jour, sur ce point saignant du globe, le vœu du prince des poètes :

. . . .
Que sur toute existence et toute créature
. . . .
La vaste paix des cieux de toutes parts descende !
Que les enfers dormants rêvent des paradis [1].

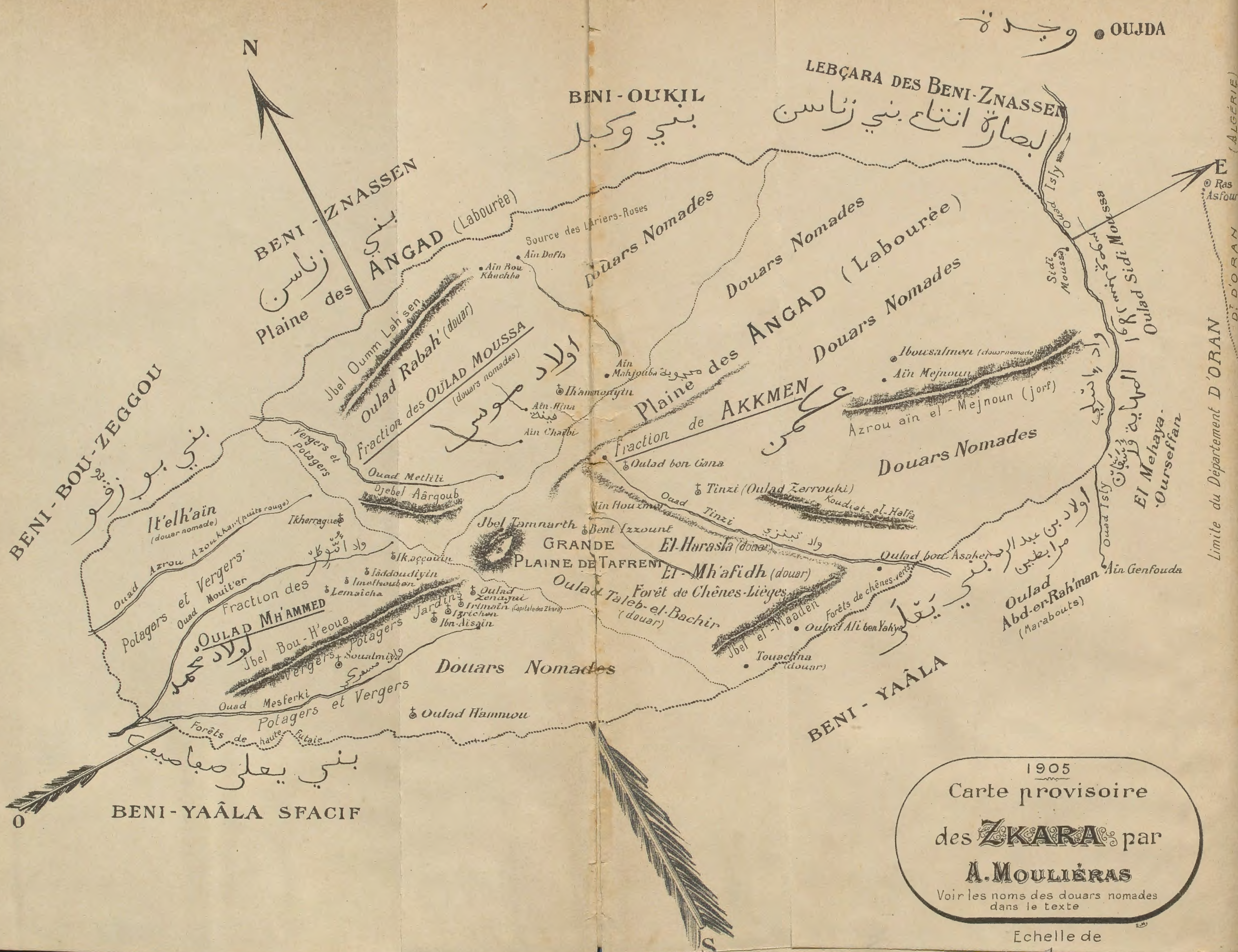
FIN

(1) V. Hugo. — *Les Contemplations.*

TABLE DES MATIÈRES

FASCICULE OCTOBRE-DÉCEMBRE 1903

FASCICULE JUILLET-SEPTEMBRE 1904


N
E
S
O
OUJDA
وجدة
BENI-OUKIL
بني وكيل
LEBÇARA DES BENI-ZNASSEN
البصارة انتاع بني زناسن
BENI-ZNASSEN
بني زناسن
Plaine des ANGAD (Labourée)
Douars Nomades
Plaine des ANGAD (Labourée)
Fraction des OULAD MOUSSA (douars nomades)
اولاد موسى
Oulad Rabah' (douar)
Jbel Oumm Lah'sen
Fraction de AKKMEN
عكمن
Azrou aïn el-Mejnoun (jorf)
Aïn Mejnoun
BENI-BOU-ZEGGOU
بني بوزقو
It'elkh'aïn (douar nomade)
Vergers et Potagers
Ouad Metlili
Djebel Aârgoub
Jbel Tamnarth
GRANDE PLAINE DE TAFRENT
El-Harasta (douar)
El-Mh'afidh (douar)
Forêt de Chênes-Lièges
Oulad Taleb-el-Bachir (douar)
Jbel el-Maâden
Forêts de chênes-verts
Touachina (douar)
Koudiat-el-Halfa
Ouad Tinzi
واد تينزي
Oulad bou Asaher
Oulad Abd-er-Rah'man (Marabouts)
اولاد بن عبد الرحمن مرابطين
Aïn Genfouda
Ouad Isly
Oulad Sidi Moussa
Sidi Moussa
El Mehaya Ourseffan
Ras Asfour
Dt D'ORAN (ALGÉRIE)
Limite du Département D'ORAN
Fraction des OULAD MH'AMMED
اولاد محمد
Jbel Bou-H'eoua
Potagers et Vergers
Ouad Mesferki
Douars Nomades
Oulad Hammou
Forêts de haute futaie
BENI-YAÂLA
بني يعلى
بني يعلى صفاصيف
BENI-YAÂLA SFACIF
1905
Carte provisoire des ZKARA par A. Mouliéras
Voir les noms des douars nomades dans le texte
Echelle de

1 2 3 4



1. Ah'med ould ez-Zaïr Abd-el-K'ader ;
2. Le *Marabout* Ali ould Abd-el-K'ader Znagui ;
3. Belk'assem ould Cheikh Ali ;
4. Le *Rousmi* Jer'nine ould Ali n Amor.

(V. page 136)



Le *Rousmi* Jern'nine ould Ali n Amor

(V. page 136)

LISTE GÉNÉRALE des MEMBRES de la SOCIÉTÉ

au 1er Mars 1905

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. HANOTAUX, membre de l'Académie Française, à Paris, ancien Ministre des Affaires étrangères.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. MONBRUN, avocat à Oran.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.
LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA DIVISION D'ORAN.
LE PRÉFET D'ORAN.
DE BRAZZA, ancien gouverneur du Congo.
A. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut.
René CAGNAT, membre de l'Institut.
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT D'ORAN.
Le Colonel MARCHAND, explorateur.

MEMBRES HONORAIRES

MM. BINGER, explorateur.
CARON, id.
FOUREAU, id.
MONTEIL, id.
NANSSEN, explorateur.
TRIVIER, id.
VERMINCK, id.

MEMBRES HONORAIRES CORRESPONDANTS

MM. René BASSET, directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger.
Augustin BERNARD, professeur de Géographie de l'Afrique du Nord, à la Sorbonne, à Paris.
Dr CARTON, médecin-major de 1re classe au 4e Régiment de Tirailleurs Algériens.
A.-L. DELATTRE (des Pères Blancs), correspondant de l'Institut, à Carthage.

MM. Doutté, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger.
Gentil, maître de conférences à l'Université de Paris (Sorbonne).
Lacroix, chef de bataillon, chef du Service des Affaires indigènes au Gouvernement général de l'Algérie.
Mesplé, professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, président de la Société de Géographie d'Alger.
Salmon, chargé de mission à Tanger.

COMPOSITION DU BUREAU

MM. Mouliéras, président, Lauréat de l'Académie Française.
Pitollet, 1er vice-président.
Rocchisani, 2e vice-président.
Corriéras, secrétaire général.
Pock, trésorier.
Boissin, bibliothécaire-archiviste.
Boissin, chef de la Section Géographique.
Delarue, adjoint id.
George, chef de la Section Archéologique.
Tournier, adjoint id.

MEMBRES DU COMTIÉ ADMINISTRATIF

MM. Barthélémy.
Bel Edgar.
Coulondon-Rongier.
Doumergue.
Flahault.
Gasser.
Grand.

MM. Jullian Charles.
Pastorino.
Pousseur.
Roux-Freissineng.
Rouzaud.
Simonin.

MEMBRES PERPÉTUELS

ayant versé une somme de 100 francs, conformément à l'art. 4 des Statuts

MM. Bonnard, avocat, à Tunis.
Cheylard, commandant en retraite, à Mustapha.
Delinon, directeur du Gaz, à Barcelone.
Getten, directeur général de la Cie française des Chemins de fer de l'Indo-Chine, à Paris.
Goyt, topographe principal en retraite, à Oran.
Pastorino, notaire, à Oran.
Poinssot, propriétaire, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Abou-Bekr Abd-es-Slam ben Chaïb, professeur à la Mosquée de Tlemcen.

Achard, docteur en médecine, à Aïn-Temouchent.

Ali Mustapha Mahieddin, interprète judiciaire, à Oran.

Alliot, directeur de l'Hôpital civil d'Oran.

Amillac, chirurgien-dentiste, à Oran.

Amoros, négociant, à Oran.

Anglard, chef de section aux Chemins de fer algériens de l'Etat, à Oran.

Antoine, instituteur à l'Ecole Karguentah, à Oran.

Antona, Joseph, géomètre en retraite, à Frasseto (Corse).

Argoud, méd[in]-vétérinaire-communal, à Saint-Denis-du-Sig.

Asaad Kalariji Karam, professeur d'arabe à Tanger.

Aubert, directeur de la succursale de la maison Billiard et Cuzin, à Oran.

Audéoud, administrateur délégué de la Société Immobilière d'Algérie, à Oran.

Aymé, conducteur des Ponts et Chaussées, à Tlemcen.

Azan, lieutenant d'Infanterie, détaché à la section historique du ministère de la Guerre, à Paris.

Banton (abbé), aumônier du Lycée d'Oran.

Barbin, instituteur, à Marnia.

Barthélémy, pharmacien, à Oran.

Bartholomé, directeur des Tramways électriques, à Oran.

Bartibas, pharmacien, conseiller général, à Oran.

Bassompierre, médecin-principal de 2e classe, chef de l'Hôpital militaire d'Oran.

Bastide, maire de Bel-Abbès.

Battesti, capitaine à la Direction des Affaires arabes, à Oran.

Baudry, lieutenant de vaisseau, à Oran.

Bayard, rentier, à Tanger.

Bel, Edgar, professeur au Lycée d'Oran, conservateur-adjoint du Musée d'Oran.

Bel, Alfred, directeur de la Médersa de Tlemcen.

Ben Aïssa Mahieddin, membre de la Chambre de Commerce, à Oran.

Ben Daoud, colonel en retraite, à Oran.

Ben Saad, étudiant en pharmacie, à Oran.

Bernauer, docteur en médecine, à Oran.

Bethnot, propriétaire à Miramar, à Oran.

Bévin, inspecteur des Chemins de fer de l'Etat, à Perrégaux.

Bibliothèque populaire de la Mosquée, rue d'Arzew, à Oran.

Bibliothèque du Bureau arabe de Marnia.

Bister, interprète judiciaire, à Relizane.

MM. Blanchet, avocat, à Tanger.
Blanchet, entrepreneur de peinture, à Oran.
Bodin, avocat, à Oran.
Boissin, directeur de l'Ecole Sédiman, à Oran.
Bossi (abbé), curé de Bou-Sfer.
Bougnol, notaire, à Bel-Abbès.
Bou Khalloua Bou Abdallah ben Mohammed, bach-adel à la mahakma d'Orléansville.
Breslout, principal clerc de notaire, à Oran.
Bruneau, professeur de dessin au Lycée d'Oran.
Brunel, géomètre principal, à Mustapha.
Brunie, Pierre, ingénieur des Arts et Manufactures, à Oran.

Cabanel, chef des gares du P.-L.-M., à Oran.
Cabanel, huissier, à Mostaganem.
Camors, lieutenant à la Direction des Affaires indigènes, à Oran.
Canal, ingénieur, chef du Service des Travaux de la Marine, à Ferryville (Tunisie).
Carbonnières, Joseph, dessinateur des Ponts et Chaussées, à Oran.
Carbonnières, Francis, conducteur des Ponts et Chaussées, à Oran.
Cardon, payeur principal du Trésor, à Oran.
Carli, représentant de commerce, à Oran.
Carrafang, conseiller général, à Saïda.
Carteaux, officier d'administration en retraite, à Oran.
Castanié, ingénieur conseil de la Cie des Mines de Mokta-el-Hadid, à Paris.
Castanié, fils, armateur, à Oran.
Castells, instituteur, à la Guinée Française.
Cayla, Emile, ingénieur, à Oran.
Cazenave, administrateur-adjoint, à Zemmora.
Champenois, docteur en médecine, à Alger.
Champion, Victor, administrateur-adjoint, à Sebdou.
Chancogne, directeur du Comptoir d'Escompte, à Mascara.
Chandelier, Marius, propriétaire du *Café Riche*, à Oran.
Chatrousse, administrateur des Affaires indigènes détaché à la Préfecture d'Oran.
Cholet, directeur de la Cie Ouest-Algérien, à Oran.
Cohen-Solal, professeur d'arabe au Lycée d'Oran.
Conseil municipal de Bel-Abbès.
Conseil municipal de Perrégaux.
Conseil municipal de Relizane.
Conseil municipal de Saint-Denis-du-Sig.
Corriéras, instituteur à l'Ecole Sédiman, à Oran.
Cottenest, capitaine, détaché aux Affaires indigènes à l'Etat-Major de la Division d'Oran.

MM. Coulondon-Rongier, directeur du Comptoir de la Cie Algérienne à Oran.
Courrech, directeur de l'Ecole d'Eckmühl (Oran).
Courserant, notaire honoraire, à Mostaganem.
Courtinat, avocat-défenseur, à Oran.
Couture, chef d'escadron d'Artillerie en retraite, à Oran.
Crévelier, professeur au Lycée d'Oran.
Cuvellier, inspecteur-chef du Service Topographique, à Oran.

Dangles, géomètre du Service topographique, à Oran.
Daniel, Paul, négociant, à Oran.
Darmon, Moïse de Guenoun, mercier, à Oran.
Décrion, Constant, propriétaire, à Bel-Abbès.
Delarue, instituteur à l'École Sédiman, à Oran.
Déros, Julien, négociant, à Oran.
Dessirier, général de division, membre du Conseil supérieur de la Guerre, Gouverneur militaire de Paris.
Didière, géomètre, à Oran.
Douine, propriétaire, à Frendah.
Doumergue, professeur au Lycée d'Oran.
Dubourget, instituteur, à Kristel.
Dupuy, liquoriste, à Oran.
Durr, Maurice, propriétaire-viticulteur, à Mascara.
Duvaux, capitaine au 144e Régiment d'Infanterie.
Duzan, maire de Saint-Leu.
Dyé, lieutenant de vaisseau, à Paris.

Emerat, conseiller général, à Oran.
Engel, ingénieur civil, à Oran.
Etienne, député d'Oran, Ministre de l'Intérieur, Paris.
L'Evêque d'Oran.

Fabre (Abbé), aumônier de l'Hôpital civil d'Oran.
Fabre, receveur des Contributions diverses, à Tiaret.
Fabre, sous-chef de section des Postes et Télégraphes à la Recette principale d'Oran.
Fabre-Lamaurelle, employé au Chemin de fer de l'Etat, à Oran.
Fabriès, médecin, à Bel-Abbès.
Fages, commis à la Préfecture d'Oran.
Fariau, chef de bataillon, chef de la Mission militaire française au Maroc.
Faure, entrepreneur, à Oran.
Féraud, ingénieur civil, à Mustapha.
Ferraton, médecin-major de 1re classe, à Oran.
Fidel, licencié en droit, attaché au Service des Etudes financières du Crédit Lyonnais, à Paris.

MM. Flahault, ingénieur-architecte, à Oran.

Fould, Alfred-Israël, propriétaire, à Oran.

Fouque, Laurent, président du Conseil général du département d'Oran.

Foureau, explorateur, à Paris.

Gabriel, Charles, courtier en vins à Eckmühl (Oran).

Gacem Miloud ben Djilali, instituteur arabe de l'Ecole principale indigène de Relizane.

Gachet, Paul, négociant, à Oran.

Garlandier, ingénieur-architecte, à Oran.

Garoby, secrétaire général de la Préfecture, à Oran.

Gasser, docteur en médecine, à Oran.

Gaudefroy Demombynes, secrétaire de l'Ecole des Langues orientales, à Paris.

Gaudibert, docteur en médecine, à Oran.

Gautsch, agent de la Compagnie Touache, à Tanger.

Gavach, Henri, employé à la Mairie d'Oran.

George, professeur agrégé au Lycée d'Oran.

Gibou, Émile, entrepreneur de travaux publics, à Saïda.

Gillot, professeur agrégé au Lycée d'Oran.

Giraud, Hippolyte, avoué, à Oran.

Giraud, Jules, négociant, à Oran.

Giraud, Edmond, avoué, à Alger.

Gobert, maire d'Oran.

Goisbault (Abbé), vicaire général de l'Évêché, à Oran.

Gorrel, chef du service des titres au Crédit Lyonnais, à Oran.

Gourdon, employé aux Contributions diverses, à Oran.

Gourlier, administrateur, à Nédroma.

Grand, inspecteur d'Académie, à Oran.

Grandjean, directeur de l'Ecole Saint-Pierre, à Oran.

Gsell, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger, inspecteur des monuments historiques de l'Algérie.

Guérido, conseiller de Préfecture, à Oran.

Guillaume, préparateur au Lycée d'Oran.

Guillet, général de brigade, commandant la 2me brigade d'Infanterie, à Oran.

Guiol, propriétaire, à Bou-Henni.

Hadj Hamed el Halou, négociant, à Relizane.

Hadj Hassan, conseiller général, à Oran.

Harburger, avocat, à Oran.

Hassan, Léon, négociant, à Oran.

Heintz, imprimeur, à Oran.

Hérelle, propriétaire, à Oran.

Hertogh, Eugène, propriétaire, à El-Ançor.

MM. HEUYER, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé de la Division, à Oran.

HOUDOU, père, rentier, à Oran.

HUERTAS, Emile (chanoine), curé, à Saïda.

HUERTAS, Raphaël (chanoine, aumônier des SS. Trinitaires, à Oran.

HURSCHELLER, professeur au Lycée d'Oran.

JACQUES, père, ancien sénateur d'Oran.

JACQUES, fils, avocat-défenseur, conseiller général, à Oran.

JARSAILLON, propriétaire, à Oran.

JARSAILLON, docteur en médecine, à Oran.

JOLIET (abbé), professeur au Séminaire d'Oran.

JONCHAY (du), capitaine, commandant supérieur du Cercle de Méchéria.

JULLIAN, Charles, vice-consul de Russie, à Oran.

KERMINA, entrepreneur, à Mostaganem.

KESSOUS MOHAMMED, interprète judiciaire, à Lourmel.

KIENER, juge au Tribunal civil, à Bel-Abbès.

KOCH, ingénieur civil, à Oran.

KRUMB, greffier du Conseil de Préfecture, à Oran.

LABROSSE, lieutenant au 2e Régiment de Zouaves.

LAPEINE, sous-préfet de Castres.

LAURENT, conseiller général, à Perrégaux.

LAURET, pharmacien, à Oran.

LAYRISSE, administrateur-adjoint, à Frenda.

LEGEAS, lieutenant au 3e Régiment de Zouaves.

LEMAIRE, Eugène, propriétaire, à Marnia.

LEROY, Emile, agriculteur, à Arcole.

LEVÉ, chef d'escadron, breveté d'Etat-Major au 9e Régiment de Chasseurs, à Auch.

LEZRA, négociant, à Oran.

LHUILLIER, instituteur à l'Ecole Karguentah, à Oran.

LOGE MAÇONNIQUE DE L'UNION AFRICAINE, à Oran.

LORENZO, greffier notaire, au Télagh.

LOYS (de), agent principal de la Cie Cyprien Fabre, à Oran.

MAIGNIEN, capitaine breveté au 2e Régiment de Zouaves.

MALVY, lieutenant au 1er Régiment de Tirailleurs algériens.

MANTOZ, directeur des Contributions diverses, à Oran.

MARCHAND, officier interprète au Bureau arabe, à Méchéria.

MARCHANT, Xavier, propriétaire, à Oran.

MARÉGIANO, notaire, à Oran.

MAYAUDON, notaire, à Oran.

MÉLIS, clerc de notaire, à Oran.

MM. Merle, géomètre principal, à Oran.

Metzger professeur agrégé d'histoire au Lycée d'Oran.

Mhammed ben Rahhal, propriétaire, conseiller général, à Nédroma.

Millière, administrateur, à Saïda.

Milsom, ingénieur civil, propriétaire, à Beni-Saf.

Miramont, Léon, négociant, à Oran.

Mohammed ben Abd-er-Rahman, professeur d'arabe au Collège de Tlemcen.

Molle, docteur en médecine, à Oran.

Monbrun, avocat, à Oran.

Mondot, docteur en médecine, à Oran.

Monteil, instituteur à l'École Karguentah, à Oran.

Moteley, Albert, boulevard Malakoff, 18, à Oran.

Mouliéras, professeur à la Chaire d'arabe, conservateur du Musée d'Oran.

Moulin, Gustave, caissier du *Crédit agricole et commercial algérien*, à Oran.

Moyse, Richard, secrétaire de la Mairie d'Arzew.

Nataf, interprète judiciaire, à Mercier-Lacombe.

Nessler, vice-consul d'Autriche-Hongrie, à Oran.

Nicolaï, capitaine du Port, à Oran.

Oliva, répétiteur au Lycée d'Oran.

Ollivier, propriétaire, à Moudzouch (Bou-Tlélis).

Oudri, général de division, commandant le IVe Corps d'Armée, au Mans.

Pallu de Lessert, avocat, à Paris.

Parienté, docteur en médecine, à Oran.

Passeron, conducteur des Ponts et Chaussées, à Oran.

Pastre, agent voyer communal à Bel-Abbès.

Pellet, architecte, à Oran.

Péquignot, directeur de la Saline d'Arzew.

Perchicot, répartiteur des Contributions directes, à Tiaret.

Perrier, Paul, directeur de l'*Echo d'Oran*, à Oran.

Piérart, commis des Chemins de fer algériens de l'État, à Oran.

Pitollet, notaire, à Oran.

Planté-Longchamps, receveur des Contributions diverses, à Perrégaux.

Platel, ingénieur (ffons) des Ponts et Chaussées, à Tlemcen.

Pock, caissier de la *Caisse Nationale d'Epargne*, à Oran,

Pointeau notaire, à Tlemcen.

Potter, professeur d'anglais au Lycée d'Oran.

Poupart (chanoine), aumônier de l'Hôpital militaire d'Oran.

MM. POUSSEUR, directeur du gaz, à Oran.

PRADES, répartiteur des Contributions directes, à Nemours.

PRAILLY, notaire, à Aïn-Temouchent.

PRUNIER, administrateur-adjoint, remplissant les fonctions de Ministère public, à Perrégaux.

QUETTEVILLE, commis rédacteur à la Préfecture d'Oran.

QUIÉVREUX, Clément, huissier, au Télagh.

QUIQUANDON, lieutenant-colonel du 2e Régiment de Tirailleurs algériens.

RAMIER, conseiller général, à Oran.

RENÉ-LECLERC, professeur d'arabe au collège de Médéah.

RÉUNION DES OFFICIERS, à Bel-Abbès.

RIMBAUD, professeur de musique, à Oran.

ROBERT, administrateur à Bordj-bou-Arréridj.

ROBERT-RAYNAUD, publiciste, à Paris.

ROCCHISANI, directeur des Postes et Télégraphes, à Oran.

ROCHEFORT (de), agent principal de la *Compagnie Transatlantique*, à Oran.

ROGNON, secrétaire général de la Préfecture, à Oran.

ROQUES, pharmacien, à Oran.

ROUX-FREISSINENG, avocat, à Oran.

ROUZAUD, chef du Mouvement et du Trafic du Réseau des Chemins de fer algériens de l'Etat, à Oran.

ROUZIÈS, instituteur à Tizi.

SABATIER, avocat-défenseur, à Tlemcen.

SAGET, François, négociant, à Oran.

SAINT-AMANS, Aristide, propriétaire, à Tlemcen.

SAINT-GERMAIN, sénateur d'Oran, à Paris.

SAINTPIERRE, Charles, négociant, à Oran.

SAJOUS, géomètre du Service topographique, à Tiaret.

SANDRAS, docteur en médecine, à Oran.

SAY, lieutenant de vaisseau de réserve, à Port-Say.

SCHEUBERG, conducteur des Ponts et Chaussées, à Tiaret.

SEGONZAC (de), explorateur, à Paris.

SÉPULCRE (Abbé), curé, à Lamoricière.

SIMON, propriétaire aux Hamyans, Saint-Leu.

SIMONIN, chef de gare des Chemins de fer algériens de l'Etat, à Oran.

SOIPTEUR, propriétaire, à Tlemcen.

SOUIN, propriétaire, à Marnia.

STÉPHANOPOLI, vice-président du Conseil de Préfecture, à Oran.

STORTO, négociant, à Oran.

MM. TABARY, receveur principal des Douanes, à Oran.

TERRADE, entrepreneur, à Oran.

THIBAUDAT, receveur principal des Postes et Télégraphes, à Oran.

THIÉBAULT, conservateur des Hypothèques, à Oran.

TIXIER, entrepreneur de travaux publics, à Tanger.

TOURNAYRE, pharmacien, à Oran.

TOURNÉ, inspecteur divisionnaire des Douanes, à Oran.

TOURNIER, agent de la *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique*, à Oran.

TROUIN, César, député d'Oran, à Paris.

TUDURI, commis principal des Contributions diverses, à Oran.

TUROT, médecin, à Saint-Denis-du-Sig.

VAFFIER-POLLET, lieutenant de vaisseau de réserve, à Tanger.

VALLOIS, capitaine en retraite, à Arzew.

VARNIER, secrétaire général du Gouvernement général de l'Algérie.

VENISSE, administrateur détaché à la Sous-Préfecture de Tlemcen.

VIALA, interprète judiciaire, à Lalla-Marnia.

VIÉNOT, chef de bataillon en retraite, à Oran.

VOGLEY, ancien consul de Belgique, Alger-Mustapha.

ZUANI, capitaine du Port, à Ajaccio.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Paris. — Société de Géographie. — Société de Géographie commerciale.

Alger, Bordeaux, Bourges, Douai, Dunkerque, Le Havre, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Rochefort, Rouen, Toulouse, Tours.

Amsterdam, Anvers, Berne, Bruxelles, Budapesth, Buenos-Ayres, Edimbourg, Genève, Helsiuhfors, Le Caire, Lisbonne, Madrid, Manchester, Munich, Neuchâtel, New-York, Rio-de-Janeiro, Saint-Gall, Saint-Pétersbourg.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Paris. — Association philothecnique. — Comité des Travaux historiques et scientifiques.— Musée Guimet. — Office colonial.— Questions diplomatiques et coloniales. — Réunion d'Etudes algériennes. — Revue coloniale. — Société des Etudes maritimes et coloniales. — Société nationale des Antiquaires de France.

Alger. — Ecole supérieure des Lettres. — Société historique algérienne. — Bulletin agricole de l'Algérie et de la Tunisie.

Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.

Autun. — Société Eduenne.

Bône. — Académie d'Hippone.

Constantine. — Société Archéologique.

Dax. — Société de Borda.

Gap. — Société des Etudes des Hautes-Alpes.

Rome. — Ecole française. — Palais Farnèse.

Rouen. — La France colonisatrice.

Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne.

Saïgon. — Société des Etudes Indo-Chinoises.

Sousse. — Société Archéologique.

Toulouse. — Revue archéologique du Midi de la France.

Tunis. — Institut de Carthage.

Tunis. — La Renaissance Nord-Africaine. — Revue mensuelle illustrée.

Vienne (Isère). — Revue épigraphique.

Cordoba. — Academia nacional des Ciencias.

Guatemala. — Sociedad Guatemalteca de Ciencias.

Madrid. — Real Academia de la Historia.

Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».

Rome. — Istituto archeologica Germanico.

Saint-Pétersbourg. — Section impériale d'Archéologie.

Stockholm. — Académie des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités.

Toronto. — The Canadian Institute.

Bulletins de la Société de Géographie d'Oran

offerts à titre gracieux à

MM.

Le Ministre de l'Instruction publique. — Direction du Secrétariat.

Id. *id.* — 5e Bureau de l'Enseignement supérieur. — Commission du Répertoire de bibliographie scientifique.

Le Ministre des Colonies — Cabinet. — Service géographique.

Id. *id.* — Archives coloniales et Bibliothèque.

Id. *de la Guerre.*

Id. *de la Marine.*

Id. *des Travaux publics.*

Id. *du Commerce et de l'Industrie.*

La Bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne.

Id. *Nationale,* à Alger.

Id. *Municipale,* à Oran.

Id. *du Musée,* à Oran.

Id. *de la «Mission scientifique du Maroc»,* à Tanger.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

EN 1904

Ministère de l'Instruction publique. — Bulletin historique et philologique, année 1903 et n°s 1 et 2 de l'année 1904. — Bulletin archéologique, année 1903, n° 3. — Bulletin de géographie historique et descriptive, année 1903, n° 3. — Comptes-rendus des Sociétés savantes de Paris et des départements, tenu à Bordeaux en 1903. (Sciences). Robert de Lasteyrie : Tome IV, 3e livraison de la bibliographie des travaux historiques et archéologiques. — Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques, 1901-1902

Gouvernement général de l'Algérie. — Statistique générale de l'Algérie, années 1902 et 1903. – Atlas archéologique, année 1903, n° 3. — Rapport sur les opérations des Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels des communes de l'Algérie pendant l'exercice 1902-1903. Etienne Ritter : Bulletin du Service de la carte géologique de l'Algérie, Le Djebel Amour et les monts des Oulad-Nayl.

Régence de Tunis. — Compte-rendu de la marche du service en 1903.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Comptes-rendus des séances de l'année 1904. (Bulletins de janvier à octobre)

Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. — Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 9 avril 1904, par M. Esmain, membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques et M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Musée Guimet. — Revue de l'Histoire des religions : Tome XLVIII, n° 3. Tome XLIV, n°s 1, 2 et 3. Tome L, n°s 1 et 2. — Bibliothèque de vulgarisation : Conférence au Musée Guimet 1899-1900 et 1900-1901, par L. de Milloué. — Conférences faites en 1903-1904, par MM. Maurice Courant, Salomon Reinach, Emile Cartailhac, R. Cagnat (1re partie).

Alphonse Aubert. — Notes sur l'Algérie économique.

Augustin Bernard. — Une mission au Maroc. — Rapport à M. le Gouverneur général de l'Algérie.

Dr A Cros. — Mascara. (Conférence).

Henri Cyral. — Faidherbe.

Le R.-P. DELATTRE. — Note sur une nécropole punique voisine de Sainte-Monique. — Inscriptions de Carthage.

Eugène GALLOIS. — Le Mont-Athos. — Souvenirs d'une croisière en mer Egée. — Vers l'Extrême-Orient.

Paul GAUCKLER. — La mosaïque antique.

R. GAUTIER. — Résumé météorologique de l'année 1902 pour Genève et le Grand Saint-Bernard.

R. GAUTIER et H. DUAIME. — Observations météorologiques faites aux fortifications de Saint-Maurice pendant l'année 1902. (Résumé).

F. FOUREAU et Emile HAUG. — Découverte de gîtes fossilifères dans le Djoua, à l'Est de Timassânine. — Sur les faunes des couches, à Ceratodus, crétacés du Djoua, près Timassânine (Sahara).

HERMAN REISHAUER et D[r] Christian MARZ. — Beiträge zur biogeographie und morphologie der Alpen.

HIXE. — La Crise économique de Madagascar.

JAGERSKIOLD, — Swedish zoological expedition to Egypt, 1901, part. 1.

Ch. René LECLERC — Notices bibliographiques. — Compte-rendu du XXV[e] Congrès National des Sociétés françaises de géographie à Tunis (semaine de Pâques 1904). — Les arts et industries d'ornementation en Tunisie. — Rapport adressé à M. le Gouverneur général de l'Algérie. — Les Arts indigènes en Tunisie.

Capitaine de RENTY. — Considérations sur les chemins de fer coloniaux.

Société des Etudes Indo Chinoises. — Monographies des provinces de : 1° Can-Thó, 2° Sòc-Tràng.

Akademie der Wissenschaften, Berlin. — Johannes SCHMIDT, Renatus CAGNAT, Hermanus DESSAU : Corpus inscriptionum latinarum, voluminis VIII, suppl. pars III.

CARTES

Gouvernement général de l'Algérie. — Carte provisoire de l'Extrême-Sud de l'Algérie. (Partie occidentale) au $\frac{1}{800.000^e}$.

Direction de la Carte géologique de l'Algérie. — Carte de Dellys et Tizi-Ouzou au $\frac{1}{50.000^e}$. — Carte de Marengo (département d'Alger) au $\frac{1}{50.000^e}$.

Trois Rapports du L[t]-Colonel de Colomb

SUR LA QUESTION DU COMMERCE TRANSSAHARIEN

Au mois d'avril 1904, deux reconnaissances parties l'une des Oasis sahariennes (commandant Laperrine), l'autre du Niger (capitaine Théveniaut), opéraient leur jonction à Timiaouin, vers le 20e degré de latitude Nord. Ainsi se trouvait démontrée la possibilité d'établir des communications directes entre nos possessions de l'Algérie et du Soudan. Cet événement a de nouveau appelé l'attention sur la question du commerce transsaharien, question qui n'est pas née d'hier et qui, de même que beaucoup d'autres problèmes qui nous préoccupent encore, s'était déjà imposée aux premiers administrateurs de l'Algérie.

A peine installés sur les Hauts-Plateaux, nos aînés songeaient à entrer en relations avec les habitants des régions situées au delà du Sahara. Des études étaient faites dans ce sens. L'une d'elles, établie en 1860 par le lieutenant-colonel de Colomb, commandant supérieur du cercle de Laghouat, présente encore un grand intérêt, malgré l'époque éloignée où elle fut écrite.

Avant d'en donner le texte, nous rappellerons d'abord sommairement par quelles phases avait passé la question du commerce par les frontières de terre depuis notre établissement en Algérie.

De 1830 à 1853, toute la législation douanière visait exclusivement les relations commerciales par les ports de mer. L'article 16 de l'ordonnance du 16 décembre 1843 prohibait même toute importation par les frontières de terre. Le décret du 11 août 1853 supprima cette prohibition pour les produits de la régence de Tunis et du Maroc. Celui du 25 juin 1860 la supprima également pour les produits originaires du Sahara et du Soudan.

Le rapport ministériel précédant ce dernier décret fait ressortir l'avantage qu'il y aurait à procurer de nouveaux débouchés à notre industrie et à ramener vers l'Algérie un courant commercial qui s'est détourné, depuis 1830, vers Tunis ou le Maroc. Il fait une allusion qui peut aujourd'hui paraître naïve, aux bonnes dispositions des Touareg dont quelques chefs, déjà venus jusqu'à Alger, ont exprimé leur admiration pour la variété des marchandises exposées dans nos magasins. Ce passage vise évidemment Cheikh Othman et quelques autres personnages des Oraghen, des Ifoghas et des Imanghasaten qui, en 1854, étaient venus à Alger en compagnie du Khelifa Si Hamza ben Boubekeur. Le Maréchal Randon leur avait fait le meilleur accueil et avait commencé à se préoccuper sérieusement, dès ce moment, de nouer des relations commerciales avec le Soudan[(1)].

Le décret du 25 juin 1860, promulgué le 21 juillet de la même année, déclare la ligne Géryville-Laghouat-Biskra ouverte à l'importation, en franchise de droits de douanes, des produits naturels et fabriqués originaires du Sahara et du Soudan.

Dès lors la question du commerce transsaharien se trouvait nettement posée. L'un des administrateurs militaires les plus qualifiés pour donner des avis éclairés à ce sujet était incontestablement le lieutenant-colonel de Colomb. Il y était admirablement préparé par les missions qu'il avait remplies, les travaux qu'il avait exécutés depuis plusieurs années.

En 1852, lorsque Si Hamza ben Boubekeur fut nommé Khelifa des Oulad Sidi Cheikh, le lieutenant de Colomb fut placé auprès de lui avec le titre de chef politique. Il s'installa à Géryville, poste nouvellement créé. Il fut nommé sur place commandant supérieur en 1855 et ne quitta Géryville qu'au mois de janvier 1860 pour aller remplacer à Laghouat le lieutenant-colonel Margueritte[(2)].

Il connaissait donc fort bien les questions sahariennes. Les deux ouvrages qu'il a publiés à cette époque suffiraient à le prouver : *Exploration des Ksours et du Sahara de la province*

(1) Voir Augustin Bernard et N. Lacroix. *Historique de la pénétration saharienne*, Alger, 1900, pp. 23-25.

(2) Voir *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1902, p. 432.

d'Oran (1858) et *Notices sur les Oasis du Sahara et les routes qui y conduisent* (1860).

Le décret du 25 juin 1860, provoqua de sa part l'établissement de trois rapports adressés au Général commandant la subdivision de Médéa.

Le premier étudie les mesures prescrites par ce décret et montre les difficultés que soulèverait la création de postes de douanes ou de vérification réelle des marchandises circulant dans le Sud de nos possessions.

Le second donne des détails sur la manière dont se fait le commerce dans le Sahara ; il conclut à l'impossibilité de créer dès cette époque des agences de commerce au Touat et à l'inutilité de celles qui seraient installées à Ghat ou à Ghadamès.

Le troisième fait ressortir que la division d'Alger est fermée au Sud par la province d'Oran et qu'elle n'a que peu ou pas de relations directes avec le Touat. (On sait en effet que le commandement de Géryville s'étendait alors jusqu'à Ouargla.) Il conclut à la création de comptoirs de commerce à Géryville et plus tard à Laghouat, lorsqu'on aura ouvert à cette ville un débouché vers le Sud.

Tels sont les documents que nous publions ci-dessous in-extenso, en y ajoutant quelques annotations.

RAPPORT

sur l'établissement de bureaux de Douanes pour l'exécution du décret impérial du 25 juin 1860

L'ordonnance du 16 décembre 1843 qui fermait les frontières de terre à tous les produits du centre de l'Afrique a toujours été à l'état de lettre morte. Jamais Arabe, faisant le commerce du Sud, n'a su qu'il commettait un acte illégal en apportant un peu de poudre d'or ou quelques défenses d'éléphants, et qu'il s'exposait ainsi à se faire saisir sa marchandise (1).

(1) C'étaient les chefs arabes des tribus frontières qui étaient chargés d'empêcher la fraude et de conduire les contrevenants près du commandant supérieur le plus voisin (Arrêté du 15 janvier 1844). Cette disposition paraît n'avoir jamais été appliquée que sur les frontières de l'Est et de l'Ouest et non sur celle du Sud.

Le service des douanes ne s'est en aucune façon occupé des frontières du Sud et ne s'est jamais enquis si elles étaient franchies en contrebande. De cet état de choses est résulté pour les rares transactions commerciales qui ont lieu entre le Soudan et l'Algérie, une liberté d'autant plus absolue qu'elles n'ont jamais été gênées par aucun contrôle, qu'elles ont été favorisées au contraire aussi complètement que possible par les autorités qui pouvaient le faire, et qui, devançant les vues bienveillantes du décret qui a détruit cette barrière fictive quoique légale, sentaient la nécessité de rappeler à nous, par tous les moyens, un commerce qui depuis longtemps avait pris d'autres directions. Dans ces conditions il est à craindre que le récent décret soit, dans les premiers temps surtout, plutôt prohibitif que favorable aux transactions : il est facile de le comprendre. Quand nos frontières du Sud étaient censées fermées par l'ordonnance de 1843, aucun bureau de douanes ne gênait sur ces frontières la libre circulation des caravanes qui portaient ce qu'elles voulaient et passaient partout. Aujourd'hui le décret établit, dans un but d'installation et de statistique dont l'utilité est incontestable, des bureaux qui obligeront nécessairement les marchands à passer par des routes déterminées et à aboutir à des stations forcées. De plus, tous les chargements seront fouillés et vérifiés, et il suffit de se reporter aux ennuis que nous éprouvons, nous, gens élevés dans ces idées et faits à toutes ces petites misères de la civilisation, quand les agents d'une douane ou d'un octroi fouillent nos bagages, pour se rendre compte de l'effet que produira cette mesure dans les premiers temps de son application.

Mais là n'est plus maintenant la question. Le décret rendu abolit une disposition légale qui était tombée en désuétude, mais qui pouvait toujours être une menace pour la liberté de commerce avec le Sud. Il ouvre d'une manière absolue toute notre frontière saharienne et il prescrit en même temps des mesures pour la vérification des produits qui doivent entrer en franchise et pour la constatation statistique de l'importance des transactions et de leur développement dans l'avenir. Il s'agit de trouver les moyens pratiques pour l'application de ces mesures. Je n'ai à m'occuper que du Cercle de Laghouat, dans lequel du reste, le commerce, à cause du Mzab, se fait d'une tout autre manière que dans le Cercle voisin, celui de Géryville. Dans l'Ouest en effet, comme il existe entre les

Oasis du Gourara et du Touat, où aboutissent nos tribus et où se font à peu près toutes les transactions, une large barrière de sable (1) et d'immenses espaces sans eau, les caravanes sont obligées d'attendre la saison d'hiver et font leur voyage d'une manière périodique (2). Dans le Cercle de Laghouat au contraire les convois de nos tribus vers le Mzab et Metlili, ou ceux des Mzab (3) et des Chaâmba vers le Nord se font en tout temps et ne sont astreints à aucune périodicité, tellement sont faciles et commodes les transactions dans cette partie du Sahara.

Il y a donc pendant toute l'année un continuel va et vient des caravanes ; de plus, comme entre le Mzab, Metlili et les postes qui ferment la ligne douanière, il n'existe pas de routes déterminées d'une manière précise par les eaux, les marchands prennent la ligne la plus droite pour aboutir à leur but dans le Tell, sans s'astreindre à passer par Laghouat ou par tout autre lieu habité. Ils cherchent au contraire à les éviter s'ils n'y ont pas d'affaires, et on le conçoit très bien pour peu qu'on veuille tenir compte de leurs habitudes et de leurs besoins. Qu'arrive-t-il en effet quand une caravane est obligée de stationner ou seulement de coucher une nuit sur un point comme Laghouat ? Elle est tenue de se conformer aux mesures de police, de camper dans un lieu déterminé où l'espace lui manque, où elle est obligée de payer la place de ses chameaux (fondouk de Laghouat) et où elle ne trouve pour eux aucune nourriture. Si au contraire, sans dévier de sa ligne, elle va coucher sur les steppes qui sont à quelques kilomètres à l'Est ou à l'Ouest, elle est libre de ses mouvements, son gîte est gratuit, ses chameaux ne craignent pas la fourrière et leur pâture est abondante.

On voit que d'un côté il y a grande gêne, de l'autre liberté entière et l'on sait combien les Arabes aiment l'espace et la liberté.

Telles sont donc les habitudes prises dans le cercle de Laghouat ; les convois qui du Nord vont au Mzab ou à Metlili, partent directement des campements des Larbaâ ou des Oulad

(1) Le Grand Erg Occidental. Les caravanes le traversent habituellement soit par l'Oued Namous (380 kilomètres de Moghrar Tahtani à Oulad Aïssa) soit par l'Oued Gaarbi (363 kilomètres d'El-Abiod Sidi Cheikh à Tabelkoza).

(2) Cette périodicité s'est maintenue jusqu'à nos jours. Ordinairement les grandes caravanes annuelles du Sud Oranais se mettent en route à la fin de novembre pour être de retour au commencement de février.

(3) On dirait aujourd'hui Mozabites ou Beni Mzab.

Nayl et suivent la ligne droite en évitant le plus possible les points habités ; ceux des Mzab ou des Chaâmba qui vont dans le Nord prennent diverses directions suivant qu'ils veulent aboutir à la province d'Oran, à la province d'Alger ou à celle de Constantine ; toujours pour les raisons que j'ai indiquées ils évitent les points habités, à moins qu'ils n'y aient des affaires (1).

Dans le premier cas il me paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible, que des vérifications ou des constatations puissent être faites par des agents de douane, car le plus grand nombre des caravanes partent pendant l'hiver, comme je l'ai dit, directement des campements des Larbaâ ou des Oulad Nayl, et dans cette saison ces campements sont quelquefois fort en avant au Sud de la ligne douanière (2).

Que fera-t-on alors ? Faudra-t-il imposer à une caravane qui se formera, par exemple, chez les Maâmra (3) pour porter à Ghardaïa ou à Metlili des grains, des laines, du beurre, voire même des produits de nos fabriques achetés dans le Tell, faudra-t-il, dis-je, lui imposer l'obligation quand elle est, je suppose, à 20 lieues de son but, de revenir sur Laghouat pour faire vérifier son chargement et faire ainsi 30 lieues de son campement à Laghouat, 50 de Laghouat au Mzab, c'est-à-dire 80 lieues au lieu de 20 ? Il est évident qu'on ne l'obtiendrait pas.

D'ailleurs il ne peut pas entrer dans l'esprit du décret que, dans un simple but de statistique, les relations commerciales des tribus sahariennes avec les Beni-Mzab, les Chaâmba, le Touat ou le Tidikelt qui sont leurs intermédiaires avec le Soudan, soient gênées à ce point.

D'un autre côté ces caravanes échangent leurs produits ou les marchandises du Nord contre les produits du Sud, et il est matériellement impossible de soumettre ces échanges à aucun contrôle, à moins d'aller fouiller chaque tente lorsque les tribus remontent vers le Nord.

Ces vérifications, dans le cas même où elles pourraient avoir lieu, auraient bien souvent pour résultat le rejet de

(1) Ghardaïa se trouve, à vol d'oiseau, à 165 kilomètres de Laghouat, à 280 de Géryville, à 325 de Biskra.
Metlili est à 27 kilomètres au Sud-Ouest de Ghardaïa ; El-Goléa à 200 au Sud de Metlili.

(2) Les Larbaâ, en effet, vont hiverner vers la lisière Nord de l'Erg, à hauteur du Mzab ; les terrains de parcours des Oulad Nayl s'étendent jusqu'auprès d'Ouargla et de Touggourt.

(3) Une des tribus de la confédération des Larbaâ.

certaines marchandises dont l'entrée en franchise ne pourrait être acceptée : il faudrait alors en faire le triage et obliger les marchands à les remporter ou bien astreindre les propriétaires à payer des droits considérables, ce sont autant d'entraves à ce commerce que nous cherchons à rappeler à nous et sur lequel on fonde tant d'espérances.

Donc, forcément toutes ou au moins la plus grande partie des transactions de nos tribus sahariennes avec le Mzab, Metlili, le Gourara, le Touat, le Tidikelt, et par suite le Soudan, échappent à la vérification, et c'est là, dans ce moment-ci, le plus gros commerce avec le Sud.

Que reste-t-il dès lors à soumettre à la vérification d'un ou de plusieurs bureaux de douane ? Quelques rares convois faits directement par les Beni-Mzab ou les Chaâmba. Encore pour cela faudra-t-il gêner leurs habitudes en les obligeant à passer par des points déterminés.

On tomberait dans une grave erreur en pensant qu'à la suite du décret les transactions prendront un développement rapide. Il faut voir les choses non comme elles devraient être d'après les prescriptions légales, mais comme les ont faites réellement les habitudes des populations et les tolérances forcées. Or, comme j'ai essayé de le démontrer, le décret n'a fait que consacrer des habitudes prises et ne modifie en rien les conditions dans lesquelles se fait, dans ce moment-ci, le commerce du Sud. Il n'intervient que pour le gêner si les bureaux de vérification sont établis.

Mais quels que soient les moyens qu'on emploiera, nos tribus sahariennes seront toujours nos plus utiles intermédiaires et leurs transactions, comme je l'ai dit, échappent toujours à tout contrôle.

Il en résulte que dans le présent comme dans l'avenir, les bureaux de vérification établis soit à Géryville, soit à Laghouat, soit à Biskra, n'auront que fort peu de choses à vérifier, en gênant beaucoup les habitudes prises depuis longtemps. Ils imposeront aux caravanes d'abord l'inconvénient qu'elles évitent maintenant d'être obligées de séjourner sur un point habité, ce qui est pour elles une dépense et une privation, puis l'ennui d'une visite de leurs chargements et ils n'arriveront qu'à une statistique forcément très incomplète et très défectueuse.

Toutefois, comme il est indispensable de se conformer au

décret qui a paru, je vous proposerai, mon Général, de laisser jusqu'à nouvel ordre, aux agents de l'autorité militaire le soin de l'appliquer. Ils auront à leur disposition tous les moyens possibles pour le faire, leur action sera moins gênante pour les Arabes, et leurs investigations faites avec plus de ménagements seront moins odieuses aux commerçants.

Je suis donc d'avis d'en placer un au bureau de Laghouat. Il suffirait pour donner des résulats aussi satisfaisants qu'il soit possible de les obtenir ; le bureau arabe augmenté d'un officier adjoint stagiaire et muni d'instructions ad hoc pourrait être chargé de ce service.

Les caïds d'Aïn-Madhi (1) à l'Ouest, et de Messaâd (2) à l'Est, qui sont tous les deux très intelligents, pourraient faire les vérifications dans leurs ksour respectifs, et on ne serait pas obligé alors d'astreindre les caravanes à se détourner de leur direction pour passer par Laghouat. Elles seraient assujetties tout simplement à passer, celles qui vont dans l'Est, par Messaâd, celles qui vont directement dans le Nord, par Laghouat, et celles qui vont dans l'Ouest, par Aïn-Madhi.

Ces mesures ne suffiraient certes pas pour nous faire connaître toute l'importance des transactions, mais elles nous permettront d'introduire, sans trop de gêne et de vexations, l'application du décret du 25 juin dernier.

Laghouat, le 20 août 1860.

RAPPORT

sur l'établissement d'agences françaises pour le commerce du Sud, à Ghadamès, à Ghat, à Ouargla et à Aïn-Salah

J'ai déjà été appelé à donner mon opinion sur l'établissement des bureaux de douanes nécessité par le décret du 25 juin, et, à ce sujet, je me suis étendu sur la manière dont se font maintenant et depuis fort longtemps les transactions commerciales avec le Sud (rapport du 20 août sur l'établissement des bureaux de douanes dans le Sud).

(1) Aïn-Madhi se trouve, à vol d'oiseau, à 55 kilom. à l'Ouest de Laghouat.
(2) Messaâd est, à vol d'oiseau, à 70 kilom. au Nord-Ouest de Laghouat.

J'ai fait remarquer, en outre, que le décret, tout en abaissant une barrière légale, qu'il était essentiel de faire disparaître, ne fait que consacrer et légaliser des habitudes prises depuis longtemps, car l'ordonnance de 1843, qui fermait notre frontière du Sud aux produits de l'intérieur de l'Afrique, n'a jamais été appliquée d'une manière sérieuse. Je reprendrai cependant ce thème, car dans le rapport précité, je me suis borné à montrer l'état actuel des transactions, dans le cercle de Laghouat seulement, tandis que les questions posées par S. E. le Ministre de l'Algérie et des Colonies, exigent un examen plus étendu et plus général des relations commerciales de l'Algérie avec le Soudan.

Quelle est la partie du centre de l'Afrique que nous avons le plus grand intérêt à aborder et avec laquelle aujourd'hui et depuis des siècles communique l'Algérie ?

Quoi qu'on en ait dit, c'est Tambektou [1] et peut-être Sakatou [2], considérés comme les entrepôts du Soudan Occidental.

Les royaumes Soudaniens de l'Est ont des relations trop directes et trop faciles avec les ports de l'Egypte et la Tripolitaine, pour que les caravanes qui les desservent puissent songer, malgré tous les avantages qu'on pourra leur assurer, à venir jusqu'à notre côte algérienne. Je ne sais pourquoi, dans ces derniers temps, on a tant songé à Ghat [3] et fait tant d'efforts pour établir des relations avec cet entrepôt du Soudan Oriental. On a voulu détourner les caravanes qui partent de ce point, de leur route habituelle et les amener vers l'Algérie par Ouargla ; on ne voit donc pas que le temps qu'il leur faut pour venir de Ghat à Ouargla, les conduit à Tripoli [4], et que dès lors elles auraient à faire, en plus et inutilement, les 150 lieues qui séparent Ouargla d'Alger. Que recherchent les marchands qui vont dans le Sahara ? Un port où ils puissent acheter les produits de l'Europe civilisée et vendre les objets qui chez les Foullân [5] leur sont donnés en échange de ces produits ; ils ont

(1) Tombouctou. Cette ville est occupée par la France depuis que le lieutenant de vaisseau Boiteux y est entré, le 12 décembre 1893.

(2) Sokoto. Le royaume de ce nom a été placé dans la zône d'action de l'Angleterre par la convention franco-anglaise du 5 août 1890.

(3) Ghat est occupée par les Turcs depuis 1874.

(4) Tripoli est le point de la côte septentrionale de l'Afrique le plus rapproché du Soudan central.

(5) Les Foullân sont un groupe ethnique qui s'étend depuis les bords de l'Atlantique jusqu'aux approches du Chari, à travers les bassins du Sénégal et du Niger. Ils sont mélangés avec les nègres aborigènes qui

ce port à très peu de distance d'eux, et on veut qu'ils fassent cent cinquante lieues de plus, à travers le désert, pour en venir trouver un autre où ils n'ont aucune habitude, où ils ne trouveront pas des produits pareils à ceux qu'ils ont coutume d'acheter et auxquels leurs clients du Soudan sont habitués. D'ailleurs pour croire qu'on peut attirer à nous le commerce de Ghat, abstraction faite même des questions de lieux, de distances et de temps, il faut n'avoir pas une notion très exacte de la manière dont les transactions ont lieu entre le Soudan et les côtes de la Méditerranée.

Ce ne sont pas les marchands de l'intérieur qui viennent à la côte échanger leurs produits contre les objets qui leur manquent. Les Foullân n'ont pas de chameaux pour traverser les déserts, ils attendent tranquillement chez eux qu'on vienne leur apporter les marchandises du Nord en échange de leurs nègres (1). Les immenses bénéfices de la traite ont créé cette habitude. Le mouvement des caravanes n'a donc pas lieu du Sud au Nord, mais bien du Nord au Sud avec retour. Ghat, Ghadamès, Ouargla, le Mzab, Metlili, El-Goléa et l'immense groupe d'Oasis du Tidikelt, du Touat et du Gourara, sont les points de station et les entrepôts. Dès lors tout le commerce de la côte à Ghadamès et à Ghat, est entre les mains des Tripolitains et des Tunisiens, comme celui de la côte au Mzab, à Ouargla, à Metlili, au Tidikelt, au Touat, au Gourara, appartient aux Algériens et aux Marocains. On ne peut pas songer à changer ces habitudes : elles ont été créées par des causes locales, géographiques, qui ont existé, qui existeront toujours et qui toujours amèneront les mêmes résultats.

Nous n'habituerons pas plus les marchands tripolitains ou tunisiens, à venir de Ghat ou de Ghadamès à Alger, que nous n'arriverons à pousser ceux de nos sahariens qui font le com-

---

forment la population inférieure et soumise, quoique numériquement la plus nombreuse, tandis que les Foullân sont la partie dominante. Cette nation porte différents autres noms, dont les plus usités sont : Foulbé, Peul, Toucouleur, Fellâta. (Cf. Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire de Géographie Universelle).*

(1) La suppression de l'esclavage a contribué pour une grande part à fermer l'Algérie aux caravanes sahariennes.

Cf. de la Martinière et Lacroix, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain*, T. III, p. 472 ;

J. C. même volume. Avertissement, p. 11 ;

Bernard et Lacroix, *op. cit.*, p. 14 ;

Bulletin du Comité de l'Afrique française. Renseignements coloniaux, 1901, p. 191.

merce du Sud, à aller faire leurs échanges dans ces deux entrepôts : les uns et les autres savent compter les kilomètres. Les Oasis de l'Oued Souf et de l'Oued Ghir conserveront leurs relations actuelles avec Ghadamès, mais c'est tout, et jamais les produits de nos fabriques ne pourront prendre cette voie, parce qu'il leur serait impossible de lutter de bon marché, sur les places de Ghat et de Ghadamès, avec ceux qui seraient amenés de Tripoli ou même de Tunis.

Je crois donc qu'il faut laisser le commerce du Soudan Oriental aux États du Nord de l'Afrique, auxquels il a été donné par la configuration des côtes, et tourner tous nos efforts vers le Soudan Occidental, qui, situé entre l'Algérie et le Sénégal, est bien plus rationnellement notre théâtre. Ce n'est ni contre le commerce de la Tunisie, ni contre celui de la Tripolitaine que notre commerce doit lutter, mais contre celui du Maroc, qui est pour lui un bien redoutable adversaire à cause de la traite des nègres qu'il peut faire en toute liberté.

Quel doit être le champ de la lutte ?

Ce ne peut être ni le Mzab [1], ni Ouargla [2], qui sont complètement à nous et dont nous dirigerons les transactions comme bon nous semblera ; c'est In-Salah [3], le principal marché du Tidikelt ; c'est surtout Adghar [4] la capitale du Timmi, le plus fort marché du Touat, le point où se rencontrent toutes les routes commerciales de l'Occident Africain.

C'est du Tidikelt, c'est du Touat que partent toutes les caravanes qui vont à Tambektou, à Sakatou, à Kachna [5], échanger les produits du Soudan contre des produits du Nord ; c'est au Tidikelt, c'est au Touat qu'aboutissent toutes les caravanes des tribus du Nord, qui servent d'intermédiaires

(1) La capitulation du Mzab est du 24 janvier 1853 ; mais ce pays ne fut occupé définitivement qu'en 1882.

(2) Ouargla fut placée sous notre domination à la fin de 1853.

(3) In-Salah est occupée depuis que le capitaine Pein y est entré, le 28 décembre 1899, à la suite de l'attaque de la mission Flamand par les gens du Tidikelt, à Iguesten.

(4) Adrar, la bourgade maîtresse du Touat, fut visitée par le général Servière au mois de juillet 1900, mais ne reçut de garnison qu'en février 1901.

(5) Katsena, ville du Sokoto, à environ 165 kilomètres N.-O. de Kano et 270 kilomètres E. de Sokoto. La province de Katsena est l'une des plus belles régions du Soudan. (Vivien de Saint-Martin, *op. cit.*)

entre ces entrepôts et les ports des côtes algériennes et marocaines.

A mon point de vue donc, des agents français établis à Ghadamès (1) et à Ghat n'obtiendraient aucun résultat. On m'objectera peut-être qu'il y a eu, et qu'il y a encore, un agent anglais à Ghadamès et que le commerce anglais ne l'y entretiendrait pas s'il était inutile. Mais cet agent est commissionné sans doute par les maisons anglaises de Tunis et de Tripoli, et alors il est on ne peut mieux placé. Il n'en serait pas de même pour celui de notre commerce ; il aurait pour mission de chercher à diriger les caravanes vers l'Algérie et il serait très certainement bafoué.

Ouargla n'est pas un marché, c'est une impasse fermée du côté du Sud ; cette situation est due à la difficulté des communications directes avec le Tidikelt (2). Si la route, qui, remontant la vallée de l'Oued Mia, va aboutir à In-Salah, était bien jalonnée par les eaux et pouvait être facilement et librement parcourue en toute saison, le rôle de cette Oasis serait entièrement changé, et elle deviendrait très certainement le meilleur des entrepôts de notre commerce avec le Soudan : sa situation géographique est admirable pour cela. Mais en l'état actuel, Ouargla est tout simplement un lieu de transit pour le très minime commerce de la Tunisie et de la Tripolitaine avec le Gourara et le Touat.

Je ne pense pas qu'un agent français soit utile sur ce point, dans ce moment-ci du moins ; il n'aurait rien à y faire et la fièvre l'y tuerait. Nous pourrons, quand nous le voudrons, diriger d'ici, à notre gré, toutes les affaires de l'Oasis et si nous venons à organiser chez les Chaâmba Bou Rouba des caravanes chargées uniquement des produits de nos fabriques, à destination d'In-Salah, il suffira d'envoyer un agent sur les

(1) Un représentant de l'autorité turque est placé à Ghadamès depuis 1842. Le capitaine français de Bonnemain s'est rendu dans cette ville en 1856 et y a noué des relations. Le commandant Mircher et le prince de Polignac y sont allés à leur tour en 1862 et ont signé un pacte d'amitié et de commerce avec les Azdjer.

(2) La route habituellement suivie entre Ouargla et In-Salah passe par les points d'eau suivants : Hassi Bou Khenissa, Hassi Djemel, Hassi Inifel. De là, on peut gagner le Tidikelt par le haut Oued Mia ou par l'Oued In-Sokki. Dans le premier cas, on trouve de l'eau aux Tilemmas de Djelguem, Ferkla et Moussa ben Iaïch, enfin à la source d'Aïn-Guettara. Dans le second cas, on ne rencontre d'eau qu'à Hassi In-Sokki.

lieux au commencement de l'hiver, la seule saison où une caravane puisse faire ce voyage, et où un étranger peut supporter le climat exceptionnel de la heïcha (1) d'Ouargla.

Les points ou les agents de notre commerce pourraient rendre de très grands services, s'ils pouvaient s'y établir dans de bonnes conditions, sont, comme je l'ai dit, In-Salah et Adghar. Là, leur rôle serait de tous les instants et leurs efforts pour détourner une partie du commerce qui se dirige aujourd'hui sur le Maroc, pourraient avoir quelque succès. Le moment serait très favorable pour cela, à cause des troubles qui agitent l'Empire de l'Ouest, de l'anarchie qui y règne et du peu de sécurité qu'y trouvent les caravanes. Ils pourraient peut-être arriver à faire admettre nos produits et à les échanger contre tout le métal monnayé, contre tout l'or en poudre ou en lingots, enfin contre tous les produits du centre africain autres que les nègres.

Mais est-il possible d'établir des agents sur ces points ? Je n'hésite pas un instant à nier cette possibilité.

S'agirait-il de confier ces missions à des indigènes ? ils seront infidèles et maladroits ; on leur donnera inutilement de gros traitements et la question ne fera pas un progrès.

Veut-on envoyer des chrétiens, des Français ? hélas, le fanatisme musulman est le même partout ; il est ignorant, aveugle, stupide et cruel. Ne voit-on pas ce qui se passe en Syrie dans ce moment-ci, et a-t-on oublié qu'après la paix de la Tafna, un consul français résidant à Mascara, sous la protection d'Abdelkader, à vingt lieues de notre base d'opérations et de notre armée, était à peine en sûreté et ne pouvait pas sortir de son logis sans être insulté (2).

---

(1) La heïcha d'Ouargla est le bas-fond formé par la rencontre des vallées sahariennes de l'Oued Mia et de l'Oued Mzab (Vivien de Saint-Martin, *op. laud.*) *Heïcha* se dit d'un lieu couvert de broussailles ou d'une forte végétation arborescente, sous-sol humide. (Deporter, *Extrême-Sud de l'Algérie.*)

(2) Une des conséquences du traité de la Tafna (29 mai 1837) fut que l'Emir eut des oukils dans les villes du littoral et qu'un officier français dut résider à Mascara, capitale nominale d'Abdelkader. Le premier qu'on y envoya, le commandant Menonville, devint fou et se tua ; en attendant l'arrivée du capitaine Daumas qui devait prendre sa succession, le lieutenant-colonel de Maussion fit pendant une quinzane de jours

Des agents français à In-Salah et à Adghar, à 200 lieues de nos postes avancés, au milieu d'une population qui nous connaît à peine et qui n'a pas encore appris à nous craindre ! Mais en admettant qu'il nous fût possible de les placer sous la protection des chefs de ces villes, tout ce qu'ils pourraient faire serait d'y vivre cachés dans quelque kasbah ; ils ne pourraient pas mettre le pied dans la rue sans être couverts d'injures, sans être hués par les enfants, sans subir toutes les avanies qu'aucun pouvoir ne peut réprimer et qui tuent par le ridicule, cette arme de tous les pays.

Oh ! non. Qu'une pareille épreuve ne soit pas tentée ! il y va de la dignité de la France. Son nom commence à être entouré là-bas d'un prestige qu'il ne faut pas détruire, et ce prestige cesserait le jour où un de ces agents insulté par la populace, impuissant devant l'animadversion publique, fuirait sans réhabilitation et sans vengeance.

Ce n'est pas ainsi, à mon sens, que doit être entamée et poussée cette question du commerce avec le centre de l'Afrique ; nous avons en main des instruments admirables qui fonctionnent depuis des siècles. Il s'agit de règler leur marche et d'en tirer tout le parti possible. Ces instruments sont les tribus sahariennes qui font le transit entre les entrepôts du Soudan et la côte. Dans un rapport qui m'est demandé sur ce qu'il convient de faire pour engager notre commerce dans le Sud et pour lui donner cette année, cet automne même, autant d'essor que possible, j'essaierai de développer mon idée et de démontrer, que là seulement est l'expédient du moment, à défaut d'un moyen plus sûr, plus radical, qui nous permettrait de diriger à notre gré, tout le commerce de l'Afrique Occidentale : notre établissement militaire au Touat (1)

Laghouat, le 22 août 1860.

---

l'intérim. Le capitaine Daumas resta ensuite à Mascara jusqu'au 15 octobre 1839, date à laquelle il reçut l'ordre de rentrer dans les lignes françaises en prévision de la réouverture des hostilités. (Camille Rousset, *Les Commencements d'une Conquête, passim.*)

(1) Ce vœu ne devait être exaucé que quarante ans plus tard.

RAPPORT

sur ce qu'il est possible de faire dès à présent pour donner de l'essor à notre commerce avec le Soudan

Pour rendre compte de ce qu'il est possible d'entreprendre dès à présent, afin de donner une forte impulsion à notre commerce avec le centre de l'Afrique, il faut avoir une connaissance exacte de la marche actuelle de ce commerce et surtout des forces qu'il emploie pour les longs et pénibles voyages qui sont sa condition première.

Une large zône désertique qui, partant des rives de l'Océan traverse l'Afrique et l'Asie dans toute leur largeur, sépare l'Algérie des pays riches et populeux qui s'étendent sur le sol africain entre les tropiques. Ce désert est formé par le manque total d'humidité entre la région des pluies hivernales et celle des pluies estivales ; il semble en effet qu'il y ait là dans l'atmosphère une barrière que ne peuvent franchir ni les vapeurs qui viennent du Nord, ni celles qui viennent du Sud ; sur une carte cette région, sur laquelle ne fut jamais projetée l'ombre d'un nuage, pourrait être représentée par une bande blanche entre deux teintes dégradées, qui, partant chacune des deux limites Nord et Sud de la bande blanche, où elles auraient leur plus faible expression, iraient en se fonçant de plus en plus, l'une vers l'Équateur, l'autre vers le pôle Nord ; la bande blanche exprimerait la région absolument déserte, celle qui ne reçoit jamais une goutte d'eau : le plateau de Tanzerouft ; les deux teintes rendraient les régions sur lesquelles tombent les pluies estivales et hivernales, diminuant d'intensité à mesure qu'elles approchent de cette limite ardente, qui exclut toute humidité.

Au Sud de la bande sont Tichit (1), Oualata (2), Meberouk (3), Agadès (4), posés à l'extrême limite du pays habitable, recevant quelquefois pendant l'été quelques gouttes de pluie.

---

(1) Tichit, oasis du Tagant, à 430 kil. N.-N.-E. de Nioro.

(2) Oualata, à la limite N.-E. du désert d'El-Hodh. Lieu important d'échanges entre les tribus du Sénégal et les Tadjakant de Tendouf.

(3) Mabrouk, à environ 340 kil. N.-N.-E. de Tombouctou, sur les routes d'In-Salah à Tombouctou et de Ghat ou de Ghadamès à Araouan.

(4) Agadès, principale ville de l'Aïr, sur la route de Ghat à Sokoto.

Au Nord, sont le Touat, le Tidikelt, Ghat et le Fezzan qui comptent les hivers où les nuages jettent un peu d'humidité dans leur atmosphère enflammée.

Cette bande, aride et brûlante, sépare le Nord du continent africain en deux mondes distincts, et ces villes sont comme les mains tendues de ces deux mondes l'un vers l'autre. Le chameau, l'incomparable animal qu'on a surnommé le vaisseau du désert, complète la liaison.

Le monde ancien fut en communication, par l'Égypte, avec le Soudan Oriental, mais il eut probablement peu de relations avec les contrées qu'arrose le Niger. Le commerce direct avec cette partie du continent africain, semble avoir été inauguré par l'Islamisme et par la race arabe, qui habituée à vivre dans les déserts du pays qui fut son berceau, pouvait seule, peut-être, entreprendre une si rude tâche. Tembektou, si admirablement située, au sommet de l'énorme saillant du Diohliba[1], pour servir d'entrepôt au commerce de cette partie du monde avec le Nord, a été créée, s'il faut en croire la tradition, par les marchands arabes [2].

Meberouk, Araouan [3], Aoulata, Tichit, sont aussi des villes arabes, qui semblent n'avoir été posées dans cette aride contrée que pour servir de stations aux caravanes.

Ghat, Ghadamès et les villes du Tidikelt et du Touat, placées aux limites des régions habitables du Nord, sont des îles qui servent de point de relâche, des ports où font escale les navires de cette mer solide, les entrepôts et les marchés intermédiaires du commerce qui relie les deux contrées.

C'est la race arabe qui a fait ces stations, c'est elle qui est allée vers le centre de l'Afrique poussée par le besoin d'expansion et de propagande qui anime providentiellement les peuples qui sont en possession d'une idée qui peut civiliser : les races sauvages, barbares du centre africain sont toujours restées sur place, se laissant décimer par l'esclavage et dominer par la race

(1) Le Niger, comme tous les fleuves de l'Afrique, reçoit des populations riveraines beaucoup de noms différents : celui de Dhioliba prévaut dans son cours supérieur. Le nom de Niger, adopté par les géographes pour désigner le fleuve dans son entier, n'a pas de correspondant dans le langage des riverains.

(2) Tombouctou a été fondée par des Touareg à la fin du Ve siècle de l'Hégire (Schirmer, *le Sahara*. Paris, 1893, p 336).

(3) Araouan, oasis à 260 kilomètres au Nord de Tombouctou.

mulâtre des Foullân que le sang arabe avait doté de cette supériorité d'intelligence qui supplée la force.

C'est ainsi semble-t-il que s'établissent les relations commerciales du Nord avec le Soudan Occidental ; les Arabes aidés par leurs habitudes du désert et par les admirables animaux qu'ils avaient amenés avec eux, allèrent chez les peuples noirs chercher des esclaves, leur laissèrent peu à peu leur sang et leurs doctrines et établirent des comptoirs dans leur pays. Les Foullân, nés du mélange des deux races (1), se multiplièrent, élevèrent des empires et grandissent encore aujourd'hui, le Koran d'une main et les fers à esclaves de l'autre.

Les Touareg, peuple mystérieux et guerrier, intercalés entre les Arabes du Nord et les Foullân du Sud, peuplèrent les déserts intermédiaires de leurs pirates redoutés, et gênèrent les relations ; placés peut-être là par la Providence pour modérer dans cette partie du monde l'exploitation de l'homme noir par l'homme blanc, qui fut de tout temps, à peu près le seul but du commerce arabe.

Les communications s'établirent sur cette base, et elles sont encore aujourd'hui telles qu'elles ont été pendant des siècles, ralenties seulement un peu par l'abolition de l'esclavage dans la plupart des États du Nord. Les Foullân chassent les Noirs et recherchent la gomme, la poudre d'or et l'ivoire pour les vendre aux marchands arabes établis dans les comptoirs de Tombouctou, de Djenni (2), de Sansandi (3), etc ; les marchands de l'Oued Dra, du Touat, du Tidikelt, de Ghat et de Fezzan, mènent dans le Soudan des caravanes qui sont pillées ou rançonnées par les Touareg, et échangent des produits du Nord contre des esclaves et des marchandises du Sud, qu'ils ramènent chez eux. Enfin, les tribus nomades de pasteurs chameliers qui vivent dans les steppes entre le Sahara désert et le Tell,

(1) D'après Barth, les Foullân, que cet auteur appelle Foulah, ont pour patrie originelle les Oasis du Sud du Maroc et du Touat. Beaucoup de ces Indigènes ont conservé un type pur, se rapprochant du type arabe ; les traits de quelques-uns se rapprochent même de ceux des Européens, selon René Caillié. Par contre, d'autres sont descendus à l'état de négroïdes : on les appelle au Sénégal Toucouleurs, des mots anglais *two colours*.

(2) Djenné, à 380 kilomètres S.-O. de Tombouctou, sur le Banni, affluent de droite du Niger. Centre d'affaires important.

(3) Sansandig, sur la rive gauche du Dhioliba ou Haut Niger, à environ 250 kilomètres E.-N.-E. de Bamako. Cette ville commande l'entrée de la navigation constante du Niger moyen.

ou région cultivable, vont chercher ces marchandises soudaniennes dans les Oasis pour les porter au Tell et à la côte en échange de leurs produits qu'elles emportent dans le Sahara, pour maintenir cette chaîne non interrompue d'échanges commerciaux, qui depuis des siècles roule de la même façon et sur le même mécanisme.

On voit tous les ans les populations sahariennes se rapprocher du Tell après la récolte des céréales et envoyer leurs caravanes dans toutes les directions pour vendre les produits du Sud, leurs laines, leur beurre et leurs moutons, et pour acheter les céréales et les objets de toute sorte, qui leur sont nécessaires pour leur approvisionnement et pour l'exportation dans les Oasis, puis, au mois d'octobre, on les voit redescendre vers la région saharienne où elles prennent leurs campements d'hiver, emmagasinent dans les ksour leurs provisions de l'année et organisent les caravanes qui vont au Gourara, au Touat, au Mzab, à Ouargla, à l'Oued Ghir et à l'Oued Souf échanger aussi des laines, du beurre, des moutons et les produits ou objets manufacturés qu'elles ont achetés dans le Nord, contre des dattes, des produits soudaniens ; elles approvisionnent ainsi dans le courant de novembre et de décembre les marchés des Oasis d'où partent aussitôt des convois qui vont dans le Soudan, ou sur les marchés intermédiaires, prendre les marchandises qui l'année d'après seront offertes aux caravanes du Nord.

Dans le Maroc, les marchands de l'Oued Dra, du Tafilala et de Figuig, les Doui Menia, les Oulad Djerir et les Beni Guil, fréquentent les marchés du Gourara Occidental, de Bouda[(1)], de Timmi[(2)] et du Touat. En Algérie les Hamian, les Trafi, les Laghouat du Ksel et les Oulad Sidi Cheikh alimentent ceux du Gourara Oriental, de l'Aouguerout[(3)] et du Tidikelt, les Oulad Yacoub Zerara, les Saïd Otba, les Saïd Mekhadma, les Larba et les Oulad Nayl, desservent les marchés intermédiaires des villes du Mzab, de Metlili et d'Ouargla. Enfin, les tribus sahariennes

---

(1) Bouda, district septentrional du Touat.

(2) Timmi, le district le plus populeux du Touat. Son chef-lieu est Adrar.

(3) Aouguerout, un des districts du Gourara, au débouché de l'Oued Meguiden, au pied de la falaise qui termine brusquement l'assise inférieure du plateau de Tadmaït. Le ksar le plus important est Bou-Guemma, à 340 kilom. S.-O. d'El Goléa.

de la province de Constantine fournissent leurs produits et ceux du Tell aux Oasis des Ziban et à celles de l'Oued Ghir et de l'Oued Souf, qui ont quelques communications avec Ghadamès et Ghat.

Les exceptions à cette marche générale et régulière du commerce du Sud sont rares ; on voit cependant quelquefois les marchands du Tidikelt, de l'Aouguerout, du Touat et du Gourara, et surtout ceux de Metlili et du Mzab, venir faire leurs échanges directement dans les villes de la côte, soit au Maroc, soit en Algérie. On voit aussi mais plus rarement des Beni-Mzab, surtout des Chaâmba alléchés par le proverbe qui dit :

« Le remède de la gale est le goudron,
« Le remède de la misère est le Soudan, »

organiser des caravanes pour Tombektou, Sakatou et Kachna, mais malheureusement le proverbe qui promet la richesse a sa contre-partie qui promet la mort : dans le Soudan :

« Les pierres sont rares,
« Les arbres nombreux
« Contre la vie
« Des hommes blancs et des chameaux ».

Ce qui fait que ces expéditions qui demandent une année entière et qu'on n'entreprend pas sans faire son testament, sont peu fréquentes.

Ces habitudes imposées par des difficultés et par l'énorme distance qui sépare les deux mondes que le commerce relie, et enracinées dans l'esprit des populations par des siècles de durée, ces habitudes, dis-je, étant bien constatées et bien connues, que reste-t-il à faire au commerce français ? Il ne peut pas songer à agir par lui-même, il n'a ni les éléments, ni les sympathies nécessaires pour cela, il faut qu'il profite tout simplement du courant établi.

Il me semble qu'il est facile d'organiser dès cette année par Géryville, à l'aide des Trafi, population intelligente et dévouée, une caravane qui exploitera tout le Gourara ; par Laghouat, avec les Mzab et les Châamba de Metlili, une caravane qui emportera nos produits à l'Aouguerout et au Touat ; avec Ouargla et les Châamba de Bou Rouba, un autre convoi allant directement à In-Salah et sur tous les marchés

du Tidikelt. Il ne s'agit pas pour le moment de faire des bénéfices, il faut que nos produits aillent sur ces divers marchés, lutter de qualité et de bon marché avec les produits analogues que le commerce anglais y envoie par le Maroc. Il faut détruire des habitudes prises pour en imposer de nouvelles. Il faut introduire des objets nouveaux et utiles ou agréables aux populations et créer des besoins qui n'existent pas encore ; il faut enfin s'emparer des marchés de telle façon que tout l'argent monnayé, tout l'or en poudre, ou en lingots, tous les produits du Soudan autres que les nègres viennent à nous.

Il est évident qu'une expédition ne peut pas suffire pour cela et que ce ne peut pas être une entreprise de l'industrie privée. Dans les questions de cette nature où tout est vague ou incertain, où les capitaux doivent être jetés au hasard, l'Etat doit se mettre en avant et déblayer la voie. S'il réussit, les entreprises particulières sont bientôt sur sa trace.

Géryville et Laghouat sont admirablement situées pour commencer et suivre cette entreprise ; en y établissant des comptoirs qu'on maintiendrait pendant quelque temps dans des conditions exceptionnelles, on arriverait promptement, j'en ai la conviction, à donner aux nombreuses caravanes qui partent tous les ans l'habitude qu'elles y trouveraient. Peu à peu et au fur et à mesure que les habitudes grandiraient et prendraient racine on pourrait ramener les marchandises aux conditions voulues et alors, laisser agir l'industrie privée, tout en la surveillant pour qu'elle ne fût pas avide des gros bénéfices au point de détruire le résultat obtenu.

Mais, pour donner à Laghouat le rôle qui lui convient, dans une entreprise si sérieuse et si intéressante, il faut lui ouvrir le Sud, lui déblayer son horizon et lui donner les moyens d'action. Tel qu'il est constitué aujourd'hui, le Cercle de Laghouat est complètement fermé au Sud et enclavé d'un côté par la province d'Oran, de l'autre par la province de Constantine. Pour agir dans le Sud à longue portée, il n'a ni les yeux, ni les jambes, ni les bras ; ses conceptions et sa bonne volonté sont forcément paralysées.

Il faudrait que pendant que Géryville, à l'aide des admirables instruments qu'il possède chez les Trafi, chez les Laghouat du Ksel et chez les Oulad Sidi Chikh, agirait directement sur le

Gourara et le Touat par les routes de Labiod Sidi Chikh et de Brésina, il faudrait, dis-je, que Laghouat pût par le Mzab, Metlili et les Chaâmba Berazga, Ouargla et les Châamba bou Rouba, agir sur l'Aouguerout par la route de Goléa et sur le Tidikelt par la route directe d'Ouargla à In-Salah. Il faudrait, en un mot, qu'Ouargla et ses nomades et Metlili et ses Châamba qui sont à l'Est du méridien de Laghouat fussent placés dans son commandement.

Je sais combien ont été bonnes et respectables les raisons qui ont fait placer Ouargla et Metlili dans le Cercle de Géryville et je ne m'étonne pas qu'elles aient soutenu si longtemps la lutte contre la situation géographique qui commandait pour ainsi dire leur annexion au Cercle de Laghouat. Mais, s'il était convenable alors de donner à Sidi Hamza (1) le commandement de ce pays qu'il avait conquis, l'est-il encore aujourd'hui de le lui laisser quand il l'a exploité pendant huit ans ? Il me semble que le bail a été assez long. S'il a fallu dans le principe pour compléter la conquête et la consolider, tenir compte de l'influence religieuse des Oulad Sidi Chikh, faut-il, aujourd'hui qu'elle est discréditée, annihilée par les excès de ses représentants, aujourd'hui qu'elle est repoussée par les populations, faut-il, dis-je, qu'elle soit une entrave à une rectification de commandement la plus rationnelle, la plus impérieuse qui fut jamais dans les circonstances actuelles ? Je ne le pense pas. D'ailleurs, il y aurait peut être un moyen de tout concilier : tout en plaçant Ouargla, Metlili et leurs nomades dans le Cercle de Laghouat, on pourrait constituer les Châamba Berazga, les Châamba bou Rouba, les Saïd Atba, el les Saïd Mekhadma en Aghalik, dont on donnerait le commandement au fils de Sidi Hamza, Si Bou Beker (2).

Ce jeune homme est plein d'entrain, de bonne volonté, d'obéissance, et, bien dirigé, il serait peut être pour le commerce du Sud un meilleur auxiliaire que son père qui est retenu par des méfiances et des préjugés que le fils saurait certainement

(1) Si Hamza ben Boubekeur, chef de la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh, fut nommé khelifa des Oulad Sidi Cheikh en 1852. Il soumit Ouargla à la fin de 1853. Il mourut subitement à Alger, le 21 août 1861.

(2) Si Boubekeur était le fils ainé du khelifa Si Hamza. Il succéda à son père, mais seulement avec le titre de bach agha. Il mourut empoisonné, dit-on, le 23 juillet 1862, après avoir exercé son pouvoir pendant moins d'un an.

secouer. Dans ce cas, il serait, je crois, essentiel de laisser les Oasis d'Ouargla indépendantes, avec un caïd particulier, pour les soustraire à l'exploitation des nomades que l'agha vivant au milieu d'eux serait forcément entraîné à favoriser, ou au moins à tolérer, comme l'a fait Sidi El-Zoubir (1).

Cette organisation est, je crois, une condition essentielle de l'action de Laghouat sur le commerce du Sud et de son avenir comme centre de commerce.

Voici donc en résumé ce qu'il me semble convenable de faire cette année même et dans l'avenir : 1° Donner au Cercle de Laghouat, Ouargla (2), Metlili et leurs nomades organisés de façon à être parfaitement dans la main du commandement et à agir sans difficultés et sans tiraillement ; 2° Charger cet automne trois caravanes de produits du commerce français et les expédier sous la responsabilité des tribus et sous la direction d'hommes intelligents et sûrs, l'une de Géryville vers le Gourara, les deux autres de Laghouat à Aouguerout par le Mzab et Metlili et au Tidikelt par Ouargla ; 3° Établir à Laghouat et à Géryville pour l'avenir, des comptoirs où chaque caravane en partance pour les Oasis du Sud serait engagée à prendre des marchandises et les maintenir dans des conditions exceptionnelles jusqu'à possibilité de les ramener insensiblement aux conditions normales, sans gêner ou arrêter les habitudes qu'ils auraient fait prendre ; 4° Établir chaque hiver, du 15 octobre au 15 avril, à Ouargla un détachement de puisatiers avec un équipage de sonde afin d'ouvrir des puits successivement à chaque gîte de la route directe d'Ouargla à In-Salah. Cette route serait très facile à jalonner ainsi, puisqu'elle suit le bas-fond d'Ouargla dans lequel on est sûr d'avoir des puits artésiens et la vallée de l'Ouad Mia qui certainement aussi donnerait de l'eau. Modifiée de cette façon elle serait incontestablement la meilleure pour le commerce du Soudan et

(1) Si Zoubir, frère du khelifa Si Hamza, fut nommé agha d'Ouargla en 1854. Il fut remplacé dans cette fonction, en 1861, par un autre de ses frères, Si Lala. Il mourut au Gourara en 1879.

(2) Nous avons exposé par suite de quelles circonstances Ouargla fut d'abord une dépendance de la province d'Oran En 1866, après l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh, l'aghalik d'Ouargla fut rattaché à la province de Constantine et placé avec l'Oued Rirh et le Souf, sous le commandement d'Ali Bey ben Ferhat qui s'installa à Touggourt. Ce n'est que par un arrêté du 22 mai 1874 que l'aghalik d'Ouargla fut rattaché à la Division d'Alger, comme le lieutenant-colonel de Colomb l'avait demandé dès 1860.

deviendrait dans l'avenir la plus sûre, la plus facile et la plus fréquentée.

Cinquante hommes approvisionnés et éclairés par les Châamba et les Saïd n'auraient rien à craindre dans une redoute qu'ils formeraient en sacs à terre ou en pierres sèches partout où ils s'établiraient ; il n'y a dans le voisinage que les Touareg Haougar (1) et les Châamba Mouadhi qui pourraient les attaquer et ils seraient en mesure de résister à tous leurs contingents réunis : les sabres et les lances des Touareg ne furent jamais redoutables que pour les marchands arabes. D'ailleurs, ils n'agiraient pendant les premiers temps que dans le voisinage d'Ouargla et par la suite, on s'habituerait à ne voir en eux que des agents de paix et de progrès. Qui sait ce que nous réserve l'avenir dans ce pays ? Que ce soit par l'influence progressive de nos idées et de notre civilisation, que ce soit par la conquête, le Touat et le Tidikelt, ces portes du Soudan Occidental seront à nous un jour et il convient de préparer et de jalonner les voies de communications entre eux et nous.

Laghouat, le 25 août 1860.

DE COLOMB.

Les trois rapports que l'on vient de lire constituent une étude très complète de la question du commerce transsaharien. Ils ont certainement contribué dans une mesure importante à éclairer l'opinion des législateurs appelés par la suite à établir les règles propres à favoriser le développement des transactions entre l'Algérie et les régions sahariennes ou soudanaises.

La première disposition adoptée dans ce but fut la loi du 17 juillet 1867, exemptant de tous droits l'importation par les voies de terre des produits naturels ou fabriqués, originaires du Maroc, de la Tunisie, ou du Sud de l'Algérie.

Le décret du 28 avril 1874 fit de l'oasis de Biskra, un *pays franc* pour l'exportation, vers le Sud, de diverses marchandises et notamment des sucres et des cafés ; mais cette franchise dut être abolie en 1884, à cause de la contrebande à laquelle elle donnait lieu.

---

(1) Les Hoggar, une des grandes confédérations des Touareg du Nord, ont leurs centres habituels de ravitaillement au Tidikelt.

Une commission d'études, instituée par M. Cambon en 1893, sous la présidence du général de La Roque, pour rechercher les moyens d'améliorer nos relations commerciales avec le Sahara, proposa d'accorder la franchise douanière aux produits traversant l'Algérie du Nord au Sud pour se répandre dans le Sahara. Une première satisfaction fut donnée à ce vœu par la loi de finances du 16 avril 1895, qui admit, en principe, l'exonération de tous droits pour les marchandises arrivant dans les ports de l'Algérie à destination des contrées situées en dehors du territoire soumis au régime des douanes et de l'octroi de mer. Cette loi ajoutait qu'un règlement d'administration publique fixerait les catégories de marchandises susceptibles de bénéficier de cette exonération. C'est ce que fit le décret du 17 décembre 1896, qui limita cette franchise à certaines marchandises : sucres d'industrie française, café, thés, épices, huiles minérales, etc.

Ce nouveau régime ne créait pas de territoires francs ; il indiquait seulement des postes de sortie (El-Oued, Touggourt, El Abiod Sidi-Cheikh, Djenien-bou-Rezg), où l'on s'assurait que les sorties étaient bien réelles.

On a prétendu que ces dispositions ne donnèrent pas de bons résultats et qu'elles favorisèrent la contrebande sans que le commerce véritable en fût sensiblement accru [1] ; mais il faut observer que si la valeur commerciale de ces mesures est discutable, il en est tout autrement de leur portée politique, et, en réalité, c'était bien là le but qu'on poursuivait et qui a été atteint [2]. L'envoi de nos marchandises a certainement contribué largement à la diffusion de notre influence dans le Sahara, ainsi qu'au Maroc. Il ne faut pas s'étonner si nous recevons peu de denrées de ces pays qui ont de faciles débouchés du côté de l'Océan. Par contre, nous y exportons des produits en grande quantité.

La valeur totale des marchandises appelées à transiter en franchise en Algérie en vertu des dispositions que nous venons de rappeler, s'est élevée de 237,000 francs en 1898, à 749,000 francs en 1902.

C'est, semble-t-il, le seul résultat qu'il soit possible d'obtenir.

---

(1) Voir Bernard et Lacroix, *op. cit.*, p. 159.
(2) *Cf.* Maurice Wahl, l'*Algérie*, pages 178, 395 et *passim*.

Il serait illusoire de chercher de ce côté des importations ; mais nous pouvons essayer de développer sans relâche le chiffre de nos exportations.

L'opinion de M. Foureau doit faire loi en cette matière. Aussi, adopterons-nous pour conclusion celle qu'il a exposée dans son livre : *D'Alger au Congo par le lac Tchad.*

« Le Sahara actuel ne peut rien nous fournir... ses populations sont pauvres... ses productions sont nulles, le transit commercial qui le traverse est insignifiant... Le moyen de tirer parti du Soudan est de chercher à y introduire, en masses le plus considérables possible, les objets de fabrication française... Je n'ai qu'une très médiocre confiance dans le rendement probable du transsaharien devant le néant du trafic que j'entrevois... »

Le lieutenant-colonel de Colomb, qui n'avait pas les mêmes éléments d'appréciation que M. Foureau, s'illusionnait peut-être un peu sur la valeur productive des régions soudanaises et sahariennes. Cependant il se rendait compte, comme on peut le voir dans ses rapports, que l'idée politique devait prévaloir sur l'idée commerciale. C'est pourquoi il faut rendre hommage autant à sa perspicacité qu'à la sincérité de son étude.

Capitaine H. SIMON.

Le XIVe Congrès International

DES ORIENTALISTES

(ALGER 1905)

Sur la demande de M. René Basset, faite au nom du Gouvernement général de l'Algérie, dont le directeur de l'Ecole des Lettres était le délégué, Alger avait été choisie, par le XIIIe Congrès international des Orientalistes, réuni à Hambourg en 1902, pour être le siège, à Pâques 1905, de la XIVe session de cette assemblée.

C'était la première fois que cette importante réunion de savants allait tenir ses assises sur le continent africain. On ne saurait se dissimuler que l'honneur fait à l'Algérie, par le Congrès de Hambourg, revient, pour une grande part, à l'autorité du nom et des travaux remarquables de M. R. Basset dans le monde des Orientalistes d'Europe ; il est dû aussi à la réputation, sans cesse croissante, de la jeune Ecole supérieure des Lettres d'Alger, qui, sous la vigoureuse impulsion de son éminent Directeur, est en train de prendre, chaque jour, une place plus importante dans les études d'orientalisme.

Aussi bien, dans l'allocution qu'il prononça à la séance d'ouverture, M. Basset a-t-il pu dire avec raison : « Le champ de nos recherches est vaste, et les travailleurs peu nombreux, quoiqu'ils s'accroissent chaque jour. Leur zèle s'attache à toutes les branches de la science et ne se confine pas exclusivement dans le domaine de l'Afrique mineure, domaine si éminemment français. C'est pourquoi Alger méritait d'être le siège d'un Congrès international des Orientalistes, au même titre que les villes qui l'ont précédée ».

Dès le commencement de l'année 1904, un comité d'organisation s'était formé à Alger, sous la présidence effective de M. Basset, M. Jonnart, Gouverneur général, avait bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

Un comité d'appui comptant dans son sein de hauts personnages politiques, huit membres de l'Institut et les sommités parisiennes de l'Orientalisme fut ensuite constitué. Le comité

d'organisation formé à Alger de professeurs des Ecoles supérieures et des Médersas ainsi que de nombreux fonctionnaires du Gouvernement général, ne négligea rien pour la réussite du Congrès. L'appui constant et efficace de M. le Gouverneur général ne contribua pas peu à assurer le brillant succès remporté par cette fête de la science orientaliste.

Ce fut au milieu d'une assistance nombreuse de savants venus de tous les pays du monde, que M. le Gouverneur général présida la séance d'ouverture, le 19 avril dernier, à 9 h. 1/2 du matin, dans le grand hall du Palais consulaire d'Alger.

Je ne m'étendrai pas sur les discours qui ont été prononcés à cette séance solennelle, par M. le Gouverneur général, M. René Basset et MM. les délégués des différents gouvernements ; les journaux d'Alger les ont depuis longtemps fait connaître. Je me bornerai à indiquer ici la constitution définitive du bureau du Congrès, décidée à cette séance d'ouverture. Sont élus : *Président :* M. R. Basset, directeur de l'Ecole des Lettres ; *Vice-présidents* : MM. Mesplé, professeur à l'Ecole des Lettres ; Luciani, conseiller de gouvernement ; Bou Kandoura, mufti d'Alger.

Secrétaire général : M. E. Doutté, professeur à l'Ecole des Lettres,

Secrétaires-adjoints : MM. Yver, professeur à l'Ecole des Lettres ; Chambige, chef de Cabinet de M. le Secrétaire général du Gouvernement ; Marçais, directeur de la Médersa d'Alger ; Cherchali, attaché à la Direction des Affaires indigènes ; Gaudefroy-Demonbynes, secrétaire de l'Ecole des Langues orientales vivantes ; de C. Motylinski, directeur de la Médersa, professeur à la Chaire publique d'arabe de Constantine ; Bel, directeur de la Médersa de Tlemcen.

Trésorier : M. David, conseiller de Gouvernement, chef du secrétariat particulier de M. le Gouverneur général.

Trésorier-adjoint : M. Ettori, directeur du matériel au Gouvernement général.

A 3 heures du soir, les sept sections du Congrès se réunissaient dans les locaux respectifs qui leur avaient été assignés aux Ecoles supérieures (la VIIe section a tenu ses séances au Musée de Mustapha). Chaque section a procédé ensuite, selon l'usage, à l'élection d'un président et de deux assesseurs, et les travaux ont été aussitôt commencés.

Les nombreuses communications présentées dans les diffé-

rentes sections ne sauraient être analysées ici ; pas plus qu'il n'est utile, dans ce rapide exposé, de les énumérer toutes. Je me bornerai donc à mentionner les principales, celles, du moins, qui peuvent intéresser plus particulièrement les membres de la *Société de Géographie d'Oran*.

SECTION I. — **L'Inde**

M. le comte PULLÉ, délégué du Gouvernement italien, présente une série d'études de philologie indo-iranienne.

M. KIELHORN offre à la section deux tables présentant un schema de l'histoire de l'épigraphie indienne.

M. WINDISCH, professeur de sanscrit à l'université de Leipzig, lit un mémoire intitulé « Sprachlicher Character des Pâli ».

M. ARAKELIAN parle des Guèbres actuels en Perse (leur nombre, leurs coutumes, etc.)

M. de la VALLÉE POUSSIN expose deux interprétations historiques de la Roue de la vie (*nidânas*).

SECTION II. — **Langues sémitiques**

M. H. MULLER, professeur à Vienne, montre qu'il existe une alternance régulière entre le son *h* et le *s* des langues sémitiques du Sud ou *sh* des langues du Nord.

M. le professeur DEUTSCH traite de la légende talmudique d'Elisée ben Abuyah.

M. CALLÉJA fait une communication sur l'alphabet punique.

M. KUGENER fait connaître un traité météorologique et cosmographique syriaque attribué à Pseudo-Denys l'Aréopagite et qui date de la fin du VIe s. de J.-C. (Cf. ms. du British Museum, add. 7192).

M. l'abbé LABOURT fait connaître un ouvrage inédit de Babaïa le Grand, moine nestorien du VIIe siècle, sur l'*Incarnation*. Il en indique l'importance au point de vue théologique, linguistique et historique en ce qui concerne l'introduction du monachisme en Perse.

M. Philippe BERGER donne un aperçu des découvertes faites dans ces dernières années sur le sol de la Tunisie, par le P. Delattre et par M. Gauckler. La découverte récente du Théâtre et de l'Odéon par M. Gauckler est tout à l'honneur du savant directeur des Antiquités.

L'inscription bilingue, libyque et néo-punique, trouvée par M. Gauckler, à Dougga, paraîtra dans les actes du Congrès. M. Berger termine en expliquant une belle inscription punique découverte par le P. Delattre, le 7 avril 1905, dans la nécropole de Carthage. Cette inscription est l'épitaphe d'une prêtresse mariée avec un prêtre.

Section III. — **Langues musulmanes**

M. Montet, professeur à la faculté de théologie de Genève et qui a voyagé au Maroc, fait une communication sur les Zkâra.

M. l'abbé Asin, professeur d'arabe à l'université de Madrid, lit la préface et la conclusion de son étude sur « la Psychologie selon Mohi-ed-din ibn el-Arabi ».

M. Cheikh Mohammed Soltan fait une communication sur « les législations divines ». Il parle de l'obligation d'instruire la femme en droit musulman.

M. Vollers, à propos de ses observations sur la « langue littéraire et la langue parlée dans l'ancienne Arabie », est amené à parler de la langue du Coran qu'il montre moins pure que la langue littéraire de l'époque. Cette communication fort documentée donne cependant lieu à des observations de la part de l'égyptien M. Cheikh Chaouich, qui ne parvient pas au surplus à refuter les arguments fournis par le professeur allemand, à l'appui de sa thèse.

M. Massignon fait une fort intéressante communication sur la Géographie du Maroc au xvie siècle.

M. Clément Huart parle de « l'Afrique de la Géographie mod'afférienne ».

M. Motylinski, dont les nombreux travaux sur les dialectes berbères et les Berbères sont si appréciés, fait une communication sur les expéditions des Espagnols contre Djerba et la chronique d'Ibn Saghir.

M. Martino : « Mahomet en France au xviie et xviiie siècles ».

M. Louis Mercier : « L'arabe vulgaire du Sud-oranais ».

M. Codera, dont plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Espagne et du Maghrib au moyen âge ont été analysés dans notre *Bulletin*, fait une communication sur « les livres anciens et modernes existant au Maroc »

M. Hasan Hosni Abdelwahhab donne un « Aperçu sur la domination musulmane en Sicile ».

M. Robert apporte quelques observations sur le folk-lore des indigènes algériens.

M. Ben Smaïa parle des « rapports de la religion et de la philosophie.

M. Mirante fait une communication sur « la Presse arabe », M. Seybold sur « Idrîsi », le cheikh Hamid Wali sur « l'utilité du Divorce », M. de Gœje sur « l'encensement des morts chez les anciens Arabes », M. Mohammed ben Braham sur « la métrique arabe », M. Félin sur « la législation des eaux dans la Chebka du Mzab », M. Desparmet sur « la poésie populaire à Blida », M. Abou Bekr ben Choaïb sur « une classification des sciences arabes ».

J'ai présenté moi-même, à cette section, un nouveau manuscrit arabe, relatif à l'histoire des Idrissides et à celle de divers petits royaumes maghribins, pendant l'époque arabo-berbère.

Section IV. — **Egypte, Langues africaines, Madagascar**

Les principales communications faites dans cette IVe section sont celles de M. G. Ferrand sur les « Prières et invocations magiques en malgache Sud-oriental ».

M. Virey sur « d'anciennes peintures égyptiennes » que l'on peut comparer à des scènes décrites par Aristophane dans sa comédie des Oiseaux.

M. di Gregorio sur « l'Etymologie des préfixes dérivatifs des langues bantoues ».

M. Mahler sur « le calendrier lunaire des anciens Egyptiens.

M. Wiedemann sur « le culte des animaux en Egypte ».

M. Wessely sur « une étude de la topographie égyptienne à l'époque grecque ».

M. Schmidt sur « les cercueils et sarcophages égytiens ».

M. E. Destaing sur « le dialecte berbère des Beni Snoûs.

M. G. Demonbynes sur « les langues du Chari ».

M. Lefébure sur « la plus ancienne observation sothiaque » et sur « le nom d'Héroopolis ».

M. de C. MOTYLINSKI sur « un manuscrit arabo-berbère de Zouagha, M. DUCHÊNE sur « le problème de l'origine des Peuls, ramené à une question de linguistique, M. G. MERCIER « les noms de plantes en Chaouïa ».

SECTION V. — **Extrême-Orient**

Je me bornerai à signaler ici les communications de :

M. CHAVANNES : « Contes indous traduits en chinois ».

M. T'ANG TSAI-FOU : « Un ouvrage chinois sur les rites du mariage chez les Miao-tseu ».

M. PELLIOT : « La littérature musulmane chinoise ».

M. MACEY : « Populations laotiennes du Cammon ».

M. PIERLOT : « Les Meos ».

M. CHEVALIER : « Sépulture d'un roi de Corée ».

SECTION VI. — **Grèce et Orient**

Communications de : M. WESSELY sur les transcriptions arabes des mots grecs, dans un très ancien manuscrit de Dioscoride, conservé à la bibliothèque impériale de Vienne.

M. CUMONT sur « la destruction de Nicopolis (Petite Arménie) en 499 après J.-C. »

M. le Professeur VASSILIEV sur « Agapius de Membidj, historien arabe chrétien du xe siècle, en tant que source de l'histoire de Byzance ».

M. TOUTAIN sur « le culte des divinités égyptiennes à Sélos ».

M. OUSPENSKI sur « un manuscrit d'Isaac Commène, fils d'Alexis 1er, de la bibliothèque du Sérail à Constantinople ».

M. l'abbé NAU lit quelques notes sur les Clémentines (Homélies, Recognitions, etc.)

M. KRETSCHMER : « la formation de la langue grecque vulgaire dans l'Orient hellénique ».

M. KRUMBACHER : « les éléments orientaux dans la littérature byzantine ».

SECTION VII. — **Archéologie africaine et art musulman**

Cette section présidée par M. M. Van Berchem (Genève) a entendu les intéressantes communications suivantes :

M. le commandant GODCHOT sur « la colonisation romaine en Afrique par les militaires ».

M. Probst-Biraben sur « la philosophie de l'arabesque ».

M. Sarré sur « l'art persan de l'Islâm ».

M. René Basset « le chameau chez les Berbères ».

M. Lefébure « le chameau en Egypte ».

M. Flamand « le chameau préhistorique en Afrique » et « Observations sur l'alphabet libyque ».

M. G. Marçais : « Notes d'architecture musulmane ».

Cet aperçu sommaire des communications présentées devant les différentes sections peut donner une idée de l'importance des travaux de cette assemblée internationale. Je reviendrai, du reste, sur un certain nombre des études mentionnées ci-devant, pour en donner, ici même j'espère, une analyse plus complète, lorsque le volume des actes du Congrès aura paru. Je tiens cependant à réserver dès maintenant quelques lignes à la communication — véritable conférence — sur la géographie ancienne de l'Indo-Chine, faite par M. le comte Pullé devant les Ire, IIIe, Ve, VIe sections réunies, le samedi 22 avril. La grande salle des cours publics de l'Ecole des Lettres était malheureusement trop étroite pour recevoir les nombreux orientalistes qui étaient venus écouter le savant italien. Une admirable collection de plus de 200 cartes tapissant les murs de la salle, retrace l'histoire de la cartographie de la presqu'île indo-chinoise à travers les âges jusqu'à notre époque. Dans cette précieuse collection figurent deux reproductions photographiques, de 1m 15 et 2m 50, offertes, par le Ministre italien de l'Instruction publique, au Congrès d'Alger. Ces deux grandes cartes forment en quelque sorte la base de la cartographie moderne de l'Extrême-Orient. M. Pullé, après avoir adressé ses compliments reconnaissants aux savants français — dont quelques-uns sont dans la salle — qui, par leurs beaux travaux, ont contribué pour une grande part à la connaissance de l'Extrême-Orient, parle longuement de l'importance de la nouvelle mappemonde catalane, dans l'histoire de la cartographie de l'Afrique. Elle a certainement contribué à la découverte des routes maritimes de l'Orient.

Le comte Pullé termine sa communication au milieu des applaudissements de tout l'auditoire et reçoit les félicitations du président du bureau, M. le professeur de Gœje (Hollande) et de ses deux assesseurs, M. le professeur Brown (Angleterre) et le professeur Montet (Suisse).

Parmi toutes les sections du Congrès, celle des langues musulmanes (IIIᵉ) fut naturellement — étant donné le siège du Congrès — de beaucoup la plus importante, au point de vue du nombre des communications présentées. Je ne veux pas dire que toutes les communications faites devant la IIIᵉ section furent exemptes de reproches ; plusieurs, au contraire, ont donné lieu à des discussions souvent intéressantes et des contradicteurs bien documentés ont fréquemment pris la parole. Ceux qui, comme moi, ont assisté, matin et soir, aux séances, ont pu remarquer combien les réunions de la IIIᵉ section étaient assidûment suivies par un grand nombre de musulmans, qui n'hésitaient pas à prendre part aux discussions et à donner leur opinion souvent judicieuse. En dehors des nombreux musulmans étrangers venus de la Perse, de la Syrie, de la Turquie d'Europe, de l'Egypte, de la Tunisie, etc., nos sujets algériens ont occupé une place honorable dans cette IIIᵉ section. Quelques-uns ont apporté des communications qui feront bonne figure dans le volume des actes du Congrès. D'une manière générale, les musulmans algériens, dans les discussions comme dans les communications présentées par eux, ont fait preuve d'une largeur de vues — que tous leurs coreligionnaires étrangers n'ont pas pu toujours montrer — et d'un bagage de connaissances qui font honneur à la jeune génération musulmane algérienne.

Dans la séance plénière du 26 avril, sous la présidence de M. R. Basset, l'Assemblée est appelée à se prononcer sur les vœux suivants examinés et retenus par la Commission exécutive :

1° Siège du prochain Congrès. — Après avoir écarté Tiflis, on adopte la proposition de M. Buhl, délégué danois, pour Copenhague et, subsidiairement, une demande des délégués belges, pour une ville belge, probablement Bruxelles.

2° La publication des actes du Congrès est décidée.

3° On adopte en faveur de l'*Orientalische Bibliographie* un vœu de M. Kuhn (Allemagne), ainsi conçu : que les divers gouvernements accordent une subvention à la rédaction de cette publication ; que d'autre part, il soit constitué un comité de publication composé de MM. Cordier (France), E. Doutté (Afrique mineure), Kuhn (Allemagne), Thomas (Angleterre), Pullé (Italie), Bloomfield (Etats-Unis).

4° M. Seybold (Allemagne), ayant demandé à être chargé de

la publication intégrale de la Géographie d'El-Idrisi, la Commission exécutive et ensuite l'Assemblée plénière se bornent à demander l'urgence de cette publication (ce qui revient à dire qu'elle sera confiée à un Comité de plusieurs arabisants, bien que rien n'ait été décidé encore à ce sujet). La publication sera probablement assurée sur les revenus de la fondation Gibb.

5° Un vœu de M. Duchêne recommandant au Ministère des Colonies, dont il est le délégué, l'institution d'une enquête scientifique sur l'origine des Peuhls, est adopté.

La séance solennelle de clôture des Congrès des Orientalistes et des Sociétés savantes réunis a eu lieu sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique assisté de M. le Gouverneur général.

La *Dépêche Algérienne* a reproduit, du reste, *in extenso* le texte des discours prononcés à cette occasion par MM. Héron de Villefosse, de l'Institut ; Gsell, professeur à l'Ecole des Lettres et le Ministre.

Deux conférences, en l'honneur des congressistes, eurent lieu, en dehors des heures des travaux des sections. Le 20 avril à 8 h. 1/2 du soir, dans le hall du Palais consulaire, au milieu d'un nombreux auditoire, M. Rouanet exposa le résultat de ses recherches sur la musique arabe. Il s'occupe du sujet depuis un certain temps déjà et a publié plusieurs airs (musique et paroles). Selon lui, la musique arabe va s'éteignant chaque jour , il voudrait lui rendre la vie ou tout au moins en conserver précieusement ce qui reste. Je dois dire, ici, qu'Alger me paraît être un foyer bien maigre de musique arabe, et M. Rouanet agirait sagement, à mon sens, s'il allait plus souvent poursuivre ses études hors d'Alger, dans des villes demeurées plus indigènes qu'Alger et qui, par le fait, ont mieux conservé leurs anciens usages et leurs vieilles traditions artistiques. Je me permettrai notamment de lui signaler Tlemcen comme un point très intéressant pour ses études. Il y retrouverait, outre les chants grenadins, dont résonnent, le soir, les cafés maures, de gracieuses chansons de jeunes filles et de femmes tlemceniennes, et son oreille exercée aurait bientôt saisi le rythme élégant et tout à fait original de ces chants tlemceniens. Les chansons de femmes, dont je viens de parler, se nomment *h'aoûfi* ; elles étaient déjà spéciales à Tlemcen à l'époque d'Ibn Khaldoûn (XIVᵉ s. de J.-C.) et aujourd'hui encore, elles semblent inconnues ailleurs.

La seconde conférence fut faite par M. Brunache, administrateur de commune mixte, dans la salle des mariages, à la Mairie. Le sujet de la conférence était « le pèlerinage à la Mecque ». M. Brunache avait été chargé par le Gouvernement d'accompagner, il y a 3 ans, la caravane des pélerins algériens vers la ville sainte de l'Islam. Il ne se borna pas à parler du voyage et du pèlerinage, mais il donna encore à l'auditoire des renseignements fort justes sur l'état d'âme de nos sujets algériens et sur la façon dont ils sont et doivent être administrés. Cette conférence fut applaudie comme elle le méritait.

Parmi les manifestations de l'esprit et de la science orientalistes auxquelles a donné lieu le Congrès d'Alger, je dois signaler ici deux importantes publications faites en son honneur.

La première, sous le titre : « Recueil de Mémoires Orientaux » est la réunion, dans un fort volume *in-octavo* de 500 pages, de travaux d'érudition, de mémoires, de textes et de traductions publiés par les professeurs de l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes (de Paris), à l'occasion du XIVe Congrès des Orientalistes. En attendant de donner l'analyse sommaire de quelques-uns de ces travaux, dans un prochain numéro de ce *Bulletin*, je tiens à signaler dès maintenant les titres des articles relatifs à l'Afrique.

A. Barbier de Meynard : Une ambassade marocaine à Constantinople.

O. Houdas : Notice sur un document arabe inédit relatif à l'évacuation d'Oran par les Espagnols en 1792.

Cl. Huart : Documents persans sur l'Afrique (publiés et traduits).

Les autres articles traitent de l'Orient et de l'Extrême-Orient.

La seconde des deux publications dont j'ai parlé plus haut est également un « Recueil de Mémoires et de Textes » de plus de 600 pages, *in-octavo*, auquel ont collaboré les professeurs de l'Ecole supérieure des Lettres et des Médersas. Il a été imprimé à Alger, chez Fontana. Pour en marquer ici la valeur, je me bornerai à en donner la table des matières, en attendant d'en faire ultérieurement le compte-rendu.

René Basset : Recherches bibliographiques sur les sources de la « Salouat-el-Anfâs » 1

Alfred Bel : Quelques rites pour obtenir la pluie en temps de sécheresse chez les musulmans Maghribins. . 49

La diversité des travaux contenus dans ce volume est comme l'image de la tâche entreprise par l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, ainsi que l'a dit M. R. Basset, dans la courte préface de ce livre. On y trouve réunis, en effet, des mémoires ayant pour objet l'histoire, la littérature, la philologie, la bibliographie, la religion, le folk-lore, la géographie, la philosophie de l'Afrique septentrionale. C'est précisément à ces recherches scientifiques que l'Ecole des Lettres consacre ses travaux.

Les Congrès d'Alger avaient en outre donné lieu à deux magnifiques expositions, organisées en l'honneur des congressistes.

L'exposition d'art musulman, faite sous les auspices de M. le Gouverneur général, avait été placée dans les grandes et belles salles du rez-de-chaussée de la Médersa d'Alger. L'emplacement était bien choisi et donnait à l'exposition une note de couleur locale qu'elle n'aurait pas eue ailleurs. Des milliers d'objets indigènes anciens, des tapis, des mosaïques, des

bijoux, des armes, des cuivres ornementés, des bois sculptés, des vases décorés, des faïences vernissées, des poteries berbères, des costumes chamarrés d'or, une foule d'objets de toute sorte, curieux et rares, avaient été envoyés pour la circonstance de tous les points de l'Algérie et centralisés par les soins du Gouvernement général. M. Stéphane Gsell, le savant directeur du Musée de Mustapha, qui s'était chargé d'organiser l'exposition, s'est acquitté de cette tâche délicate avec un goût et un talent dignes d'éloges. Cette exposition a provoqué l'admiration de tous. C'était la première fois que l'on voyait groupés à Alger une si belle et si riche collection de produits des arts indigènes et des anciennes industries locales.

On ne peut formuler qu'un regret, c'est que le besoin du local pour la rentrée des classes, autant que la nécessité de restituer assez rapidement à leurs propriétaires les objets prêtés, n'aient pas permis de dresser un catalogue, méthodique et raisonné, avec photographies à l'appui, de cette exposition, si belle et si intéressante au point de vue des arts arabe et berbère de l'Afrique mineure.

L'exposition de photographies et de peintures nord-africaines, organisée par la *Société de Géographie d'Alger*, se tenait dans le nouvel hôtel de la *Dépêche Algérienne*, bâti en style moresque par les soins de l'architecte Petit. Les salles du 1er étage étaient littéralement garnies des plus beaux spécimens des photographies prises en Algérie depuis la conquête, de photographies des monuments et curiosités de la Tunisie et d'une assez importante collection de vues marocaines rapportées par des voyageurs et des explorateurs du pays des Chérifs.

Les visiteurs s'arrêtaient surtout devant les photographies des vieux monuments édifiés par les anciens maîtres du pays. Les vues du vieil Alger, celles de Tlemcen, tel qu'il était à l'époque de la conquête française, ont reçu, de tous ceux qui s'intéressent à la vieille architecture musulmane du pays, le tribut d'admiration qu'elles méritaient. On ne saurait trop regretter la disparition de ces vieux et si curieux édifices, sous les coups de la pioche des bâtisseurs modernes. Je sais bien que souvent, les nécessités de l'occupation du pays et la surveillance des populations à peines soumises, au début de la conquête, ont forcé les Français à s'installer au milieu même des villes conquises. La ville française s'est ainsi peu à peu

substituée avec ses rues droites et larges à la ville indigène. Mais on aurait pu souvent faire preuve de moins de vandalisme et conserver leur place, au soleil d'Afrique, à ces vieux édifices, bien rares et bien modestes témoins des époques disparues et des civilisations passées sur ce sol berbère.

Il m'est bien difficile de terminer ce compte-rendu sans parler de l'accueil si cordial et de l'hospitalité si large que les Congressistes reçurent des Algérois. M. le Gouverneur général, la Municipalité algéroise, le Comité d'organisation du Congrès, rivalisèrent d'efforts pour rendre, à leurs hôtes, le séjour d'Alger et de l'Algérie plus agréable et plus impressionnant.

Les compagnies de navigation et de chemins de fer avaient fait aux congressistes, pendant une durée de plus d'un mois, des réductions de 50 p. 0/0 sur les prix ordinaires.

Des excursions dans les environs d'Alger et la Kabylie, d'autres dans l'est, l'ouest et le sud de l'Algérie, avaient été organisées. Un guide spécialement versé dans la connaissance des choses et des hommes des pays traversés, était joint à chaque caravane de congressistes.

A Alger, des banquets qui succédaient aux banquets, des fêtes de couleur locale (fantasias, fêtes mauresques, musique arabe), des bals et des soirées soit au Théâtre, soit au Palais d'été, n'ont pas peu contribué à augmenter encore le charme séduisant de la grande capitale de l'Algérie sur ses visiteurs de quelques jours.

Aussi, les Orientalistes européens, venus en foule au Congrès, ont-ils emporté un souvenir ineffaçable d'Alger et de l'Algérie. Plus d'un d'entre eux ne manquera pas de revenir dans ce pays de soleil, chanté, depuis l'antiquité, par tous les poètes qui l'ont connu, parce qu'il jouit de tous les charmes des pays de l'Orient sans en avoir la triste et monotone aridité.

Tlemcen, le 3 juin 1905.

Alfred BEL,
Directeur de la Médersa.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

A propos d'une inscription découverte à Aïn-Temouchent

Le fascicule LXXXVI du *Bulletin de la Société* de Janvier-Mars 1901 a publié le dessin d'une inscription et la traduction, d'après une première lecture faite sur place en 1900, alors que le cippe était encore à son gisement, au milieu de la terre et de la boue du chantier de terrassements, ce qui en rendait la lecture pénible et difficile. Elle fut publiée comme suit :

D(*iis*). M(*anibus*). VLPI(*i*). QVETI. MIL(*itis*). N. EXE(*rcitus*). GERM·A(*niæ*). STIP(*endiarum*) VI. VIXIT. AN(*nis*) XXVII. CVI FL. VICTORINVS. SEC(*undus*). HE(*res*) SEPVL(*turam*). F(*aciendam*) C(*uravit*).

Lors d'un nouveau voyage à Aïn-Temouchent, j'avais pu relire l'inscription, alors dégagée de la boue, et par une lettre à M. Stéphane Gsell, en date du 23 juin 1901, je lui signalais qu'à la 3e ligne de l'inscription il fallait lire EXPL (P et L liés) au lieu de EXE.

L'inscription devait donc se lire et se traduire comme il suit :

D(*iis*) M(*anibus*) VLPI(*i*) QVETI MIL(*itis*)
N(*umeri*) EXPL(*oratorum*) GERMA(*norum*). . . . .

Aux dieux mânes d'Ulpius Quetus, soldat du détachement (ou du corps) des éclaireurs germains, ayant servi six ans, auquel Flavius Victorinus, son héritier en second, a fait faire cette sépulture.

Le fascicule C du tome XXIV du *Bulletin* (Juillet-Septembre 1904) a publié une troisième lecture et une traduction nouvelle :

D(*iis*) M(*anibus*) ULPIO VETI(*o*) MIL(*iti*) N(*atione italâ*) EX P(*rimâ*) L)*egione*) GERMA(*nica*).

Je n'ai pas eu le temps de rechercher s'il a existé une légion du nom de *Prima germanica*, ni si cette légion aurait eu des détachements en Afrique, et spécialement à Aïn-Temouchent. Ce serait là un fait très intéressant à relever, les études épigraphiques n'ayant d'autre intérêt que de fixer des points d'histoire générale et locale. Il importe donc de ne pas laisser s'accréditer un fait de cette importance, s'il n'est appuyé que par une lecture erronée, et telle me paraît la dernière traduction publiée.

L'inscription, aujourd'hui rapportée à Oran et déposée au Musée, est très nette et très lisible, et dans une même ligne tous les mots, même ceux sans abréviation, sont séparés par des points triangulaires bien gravés

Or, il existe un point entre VLPI et QVETI ou OVETI (la première lettre de ce mot étant douteuse). On ne peut donc pas lire VLPI(*o*) VETI(*o*), comme le voudrait l'auteur, mais bien VLPI(*i*) . QVETI ou OVETI ; mais cela n'a guère d'importance.

Il n'en est pas de même pour la ligne suivante.

La lettre N est très nette et comprise entre deux points qui la séparent des mots voisins ; elle représente donc un mot et elle n'en représente qu'un seul, car en épigraphie un mot ne se sous-entend pas. Il n'existe pas d'I à la suite de l'N ; aucun indice ne permet donc de supposer que N puisse se traduire par N(*atione italâ*). Et comment d'ailleurs, avec un recrutement régional comme celui des armées romaines, expliquer que ce soldat, appartenant à un corps de Germanie, fût de nationalité italienne ? Je passe sur d'autres raisons encore qui devraient faire rejeter cette traduction.

Les quatre lettres suivantes sont EXPL, les deux dernières liées ; on ne saurait les traduire par EX P(*rimâ*) L(*egione*) et cela pour plusieurs raisons :

1° Parce que *miles ex primâ legione* est une forme insolite ;

c'est *miles primœ legionis,* le génitif, qui est la forme usitée dans la généralité des épigraphes ;

2° Parce que l'absence de points entre les lettres montre bien qu'elles ne forment qu'un seul mot ;

3° Enfin, parce que dans une inscription soignée et correcte comme celle qui nous occupe, on ne peut supposer qu'une lettre double représente à elle seule deux mots distincts.

Je crois donc qu'il faut traduire MIL(*itis*) N(*umeri*) EXPL(*oratorum*) GERMA(*norum*) « soldat du corps ou du « détachement des éclaireurs germains ».

Numerus se rencontre fréquemment dans les épigraphes de soldats, sous la forme *miles numeri... orum.*

Il y aurait donc eu à Albulœ des éclaireurs germains comme il s'y est trouvé des explorateurs bataves (Musée d'Oran n° 89).

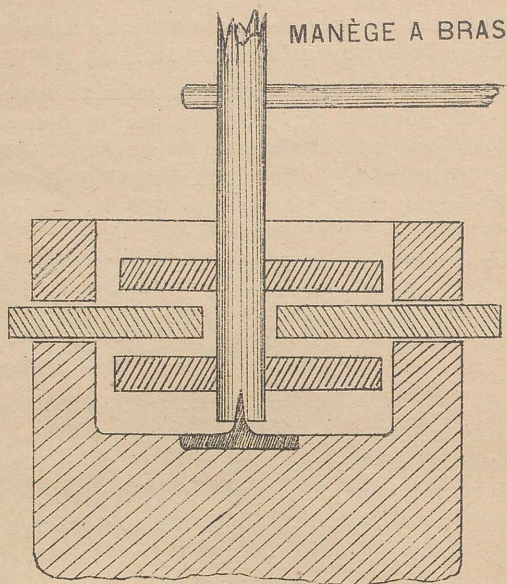
Quant à *secundus heres,* expression qui se retrouve dans un certain nombre d'épitaphes de soldats, j'incline à penser qu'il s'agit pour ces militaires décédés loin de leur patrie, d'un subrogé héritier, sorte de curateur à la succession. C'est un point de droit romain qu'il serait intéressant d'élucider.

Pétrin de boulangerie à Aïn-Temouchent

Ma note précitée de 1901 avait donné la description et figuré le dessin (fig. 2) d'un boisseau de forme cylindrique et en pierre dure, dont l'usage restait inexpliqué.

M. Stéphane Gsell a bien voulu m'éclairer à ce sujet, un archéologue allemand ayant signalé plusieurs ustensiles de ce genre découverts à l'état complet dans les ruines des boulangeries de Pompeï (*M. Mau, Pompéji*), et qui sont des appareils à pétrir la pâte.

La mortaise hexagonale représentée dans le dessin précité recevait, comme je l'avais supposé, une crapaudine en métal. Cette crapaudine était munie d'une pointe servant de pivot à l'arbre vertical d'un manège à bras, lequel portait deux séries de lames horizontales et destinées à agiter et à pétrir la pâte.



Deux chevrons de bois engagés horizontalement dans les deux trous latéraux du boisseau en pierre correspondaient aux vides laissés entre les lames, contrariant le mouvement d'entraînement de la pâte, et la divisaient en la pétrissant. Le croquis schématique ci-dessus explique suffisamment le mécanisme de ce précurseur de nos pétrins mécaniques.

E. FLAHAULT.

REVUE CRITIQUE

Les Chemins de Fer Africains [1]

D'après une statistique allemande, il y avait en 1902, sur le globe, 838.217 kilomètres de voies ferrées. L'Afrique n'en possède qu'une faible partie : la Belgique a 22 kil. 5 de chemins de fer pour 100 kilomètres carrés, la région africaine la plus favorisée, le Natal, n'en a que 1,7 ; alors qu'une revue anglaise estime à 4.000.000 le nombre total des employés de chemins de fer, elle n'en attribue que 60.000 à l'Afrique.

Les raisons de ce retard sont faciles à apercevoir : l'Afrique fut tardivement connue, elle est encore pour une grande part, la « darkest Africa » de Stanley — l'Afrique est un continent massif, d'abord difficile avec ses côtes rocheuses, souvent empâtées de coraux, de parcours pénible avec son allure générale de plateau, pleine d'obstacles, déserts ou forêt équatoriale, sans articulation ni voie naturelle — l'Afrique enfin, dans l'état actuel des choses, n'offre que sur peu de points, l'élément nécessaire à un trafic rémunérateur ; il s'en faut que selon la singulière affirmation de Shelford, reprise récemment par le capitaine de Renty « dès que les premiers tronçons d'une ligne sont construits, ils rapportent, en général, de quoi couvrir les frais d'exploitation » ; comme nous le verrons, au contraire, la plupart des chemins de fer africains ont surtout une portée politique, sont, comme on dit aujourd'hui, des entreprises impériales ; encore oublie-t-on trop souvent que de telles entreprises ne justifient les dépenses énormes et les dangers qu'elles entraînent, que par l'espoir sérieux de futurs éléments de trafic.

---

(1) Un article a paru sous ce titre dans le numéro de novembre 1904 des Annales de Géographie. Il a servi de base à cette esquisse ; mais, tout en restreignant les données statistiques qui surchargent vraiment la consciencieuse étude des Annales, on s'est efforcé de la compléter par des renseignements plus récents, de la corriger sur certains points et surtout de lui donner un peu de vie en indiquant le côté géographique, économique et politique de la question.

Il y a eu cependant des progrès considérables accomplis. La première ligne africaine, qui fut construite en Egypte, date de 1856. En 1875 il y avait 2.500 kilomètres de voies ferrées ; en 1890, 10.400. Il y en avait environ 20.000 en 1900.

Dans cette esquisse statistique et géographique, nous éviterons tout détail purement technique. Remarquons seulement que la moitié de ces lignes, au moins en ce qui concerne la région tropicale, est à l'écartement de 1 mètre (1), bien que des personnes compétentes préconisent l'écartement de 0 m. 75. Nous indiquons en passant les innombrables difficultés matérielles — variables d'ailleurs avec les régions — de la construction et de l'exploitation.

Un auteur allemand, M. Hans Meyer, a proposé une intelligente classification de ces lignes, distinguant : 1° les chemins de fer de pénétration, à voie étroite ; 2° les lignes d'exploitation, à voie large, destinées aux régions pacifiées et mises en rapport ; 3° les amorces de pénétration, qu'on ne continuera qu'après expérience ; 4° les lignes politiques, dont l'utilité économique est secondaire ; parmi celles-ci, on peut ranger — plutôt que d'en faire une classe à part — les lignes transcontinentales.

Nous suivrons dans notre rapide revue, un ordre géographique, nous efforçant de mettre en valeur quelques renseignements précis, de replacer ces lignes dans leur cadre géographique pour en dégager le caractère, en apprécier l'utilité ou en supputer l'avenir (2).

Un mot seulement sur l'Algérie-Tunisie. La première ligne, d'Alger à Blida, fut ouverte à l'exploitation en 1862. Il y a aujourd'hui 4.055 kilomètres de chemins de fer, dont 1.805 à voie étroite. On connait le dessin général du réseau : un grand transalgérien (1,131 kilomètres d'Oran à la frontière tunisienne), prolongé par les 244 kilomètres de la ligne de Tunis ; perpendiculairement se détachent des lignes vers le Sud. La plus longue de ces lignes est celle qui, partant d'Arzew, dépasse maintenant Ben Zireg (environ 700 kilomètres), en attendant qu'elle arrive dans quelques jours à Béchar, pour continuer ensuite vers Kenadsa, ou qui sait — vers le Nord. Vers l'Ouest aussi, on songe à prolonger notre réseau : la loi du

(1) La ligne d'Arzew-Aïn-Sefra est à l'écartement de 1 m. 05.

(2) On insistera plus volontiers sur les questions qui intéressent la politique ou le commerce français.

29 décembre 1903, concède à la « Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien » la construction des 70 kilomètres de la ligne Tlemcen-Lalla-Maghnia. Il serait injuste d'oublier le développement rapide et fructueux du réseau de tramways et de chemins de fer d'intérêt local, surtout dans les départements d'Alger et de Constantine. M. Philippe Gauckler, ingénieur des Ponts et Chaussées à Alger, dans une note intéressante parue dans les Annales de Géographie, remarque que l'importance de leur trafic dépasse parfois celui des grandes lignes : tel est le cas de la ligne minière d'Adélia à Miliana, des nombreuses lignes agricoles de la Mitidja, du réseau de Bône qui doit être sérieusement étendu cette année même. Il y a là un enseignement dont notre département pourrait profiter.

Ce serait sans doute le moment de parler du transsaharien. Mais la question est trop connue des lecteurs du *Bulletin* pour que nous y revenions. Disons seulement que cette idée paraît momentanément — et heureusement — abandonnée. L'amorce oranaise a renoncé définitivement à la direction du Sud ; l'amorce algéroise n'est guère encore que théorique ; les lignes du Sud Constantinois et du Sud Tunisien marquent un temps d'arrêt. Il n'y a que les projets qui n'en font pas autant : l'éminent économiste, M. Paul Leroy Beaulieu ne préconisait-il pas encore tout récemment la construction de *deux* transsahariens, Oran-Niger et Philippeville-Tchad, le premier ne devant pas coûter 100.000.000, le second ne devant pas dépasser de beaucoup 150, et devant rapporter rapidement tous deux — admirons cette exacte prévision — 11 à 12.000 francs de recette brute par kilomètre. Mais ce sont là rêveries d'économiste en chambre (1).

En fait d'utopies, les Anglais d'ailleurs nous rendent des points. On connaît la grande pensée de Cécil Rhodes, le chemin de fer du Cap au Caire « The Cap to Cairo Raïlway ».

Il est bien possible que ce chemin de fer « soit mort avec lui » ; à l'heure actuelle il n'en existe que deux tronçons, l'égyptien et le Sud-africain qui ne sont pas près de se rejoindre.

---

(1) Paul LEROY-BEAULIEU. Le Sahara, le Soudan et les chemins de fer transsahariens. Il faut lire, sinon tout le livre qui est long, au moins l'extraordinaire préface, qui a d'ailleurs été reproduite dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris* 1904, n° 4, p. 499 et n° 9. M. P. L. B. y juge le Sahara « un précieux domaine », dont il concède tout juste qu'il « n'est ni une Beauce, ni une Normandie ».

En Egypte, certains successeurs de Méhémet-Ali développèrent, non sans dommage pour les finances, le réseau ferré. Il est très dense dans le delta du Nil et jusqu'au canal de Suez qui est doublé par une voie ferrée. Les Anglais développent activement le réseau des chemins de fer agricoles ; d'après un rapport de l'administration des travaux publics, au lieu de 81 kilomètres en 1897, on en a 1.083 en 1902.

Mais l'artère centrale suit naturellement la ligne de vie de l'Egypte, la ligne du Nil, hors de laquelle il n'y a que déserts. Peu à peu cette ligne, partie d'Alexandrie, s'est allongée jusqu'à Chellal, au Sud d'Assouan. Une première tentative pour la pousser dans le désert de Nubie et au Soudan échoua. Le triomphe du Mahdi fit abandonner le projet. Kitchener le reprit. Sans doubler le bief navigable Chellal-Ouadi Alfa, on reprit la voie ferrée à Chellal et on la conduisit jusqu'à Khartoum. La capitale historique du Soudan égyptien se trouve ainsi séparée de la côte par 2.080 kilomètres de chemins de fer et 320 de bateau. En attendant un prolongement éventuel à travers l'Abyssinie — qu'autorisent des traités — on songe à donner à Khartoum son débouché naturel en le reliant par une voie de 470 kilomètres au port de Souakin, bien abrité par deux îles de coraux, sur la mer Rouge. Cette voie du Soudan n'a pas un grand intérêt actuel, ni peut-être même un bel avenir au point de vue économique ; la patrie des Niam-Niam, de ces singuliers nilotiques, dont l'aspect rappelle celui d'échassiers, et des populations pillardes du Nord n'offre pas grande ressource ; mais le chemin de fer domine ce pays, récemment encore si troublé, assure la sécurité de l'Egypte, investit l'Abyssinie et empêche définitivement toute expansion française venue de l'Ouest, ou italienne venue de l'Est.

Des rivages de la mer Rouge, les Italiens ont fait un petit chemin de fer partant de Massaoua. Les Français se sont chargés de pénétrer en Abyssinie ; c'est un pays d'agriculture et d'élevage, pourvu d'ailleurs de richesses minérales, d'or en particulier ; mais l'accès de ce plateau, d'une altitude moyenne de 1.400 mètres est difficile. La ligne française, partie de Djibouti dans la direction d'Addis-Ababa, s'élève à 1.193 mètres. D'après le document le plus récent [1], le chemin de fer, ayant

(1) Intéressant article dans « la Géographie » x, 5. 15 nov. 1904, p. 295 sur « Les communications entre Djibouti et Addis-Abeba ».

posé 308 kilomètres de rails, est parvenu à Dirrédaoua, au pied du Harar ». Nous avons un peu insisté sur ce point de détail, parce qu'il a un intérêt d'actualité : avant la mi-juin en effet, doit être signée une importante convention entre la France, l'Angleterre et l'Italie, au sujet des chemins de fer abyssins.

Dans leur protectorat de l'Ouest africain, les Anglais ont relié Mombasa sur l'Océan indien à Port-Florence, sur le lac Victoria. Cette ligne de 935 kilomètres a été achevée en 6 ans, malgré des difficultés géographiques (altitude maxima 2.520 m.) et de main-d'œuvre énormes : comme exemple de ce que peut coûter une pareille ligne (à l'écartement de 1 m.), disons que l'estimation du prix de revient à 135.000 francs le kilomètre paraît inférieure à la réalité. Et cependant la région a un avenir économique plus que douteux ; elle paraît être, il est vrai, une dépendance économique de l'Inde et offrir « un exutoire aux populations compactes » du pays. Mais sa principale raison d'être est toute politique : « elle assure à l'Angleterre la domination de la vallée du Haut Nil et... constituerait, avec le chemin de fer projeté de Khartoum à la région des lacs, une communication entre la Méditerranée et l'Océan Indien indépendante du canal de Suez ».

Un tronçon de 87 kilomètres, de grands projets, c'est tout ce qu'a pour l'instant l'Afrique orientale allemande.

Notre colonie de Madagascar, grâce aux efforts du général Galliéni, et à de puissantes subventions gouvernementales (1), possède elle aussi maintenant l'amorce d'une ligne importante. Le tronçon Brickaville-Famovana (102 kilomètres) a été inauguré le 1er novembre 1904. Les travaux ont repris à la fois sur plusieurs points (2), sont fort avancés dans la section suivante. Il restera après avoir atteint Tananarive, ce qu'on espère faire en 1908, à alimenter la ligne, comme le préconise une lettre écrite de Tananarive (3) « par deux ou trois autres petites lignes qui rayonneront autour de Tananarive et pénètreront au cœur des régions productrices ». Il resterait à

(1) Voir dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de mars-avril 1905, p. 209 et n° 9, une vive critique faite par un docteur de la colonie, du plan et de la méthode adoptés.

(2) On trouvera un article très complet, avec une carte, dans la *Géographie* du 15 décembre 1904, p. 339 et n° 9.

(3) Bulletin de la *Société de Géographie commerciale* de janvier-février 1905, p. 61.

se demander quel sera l'avenir de cette ligne « une des entreprises les plus ardues et les plus remarquables qu'on ait jamais réalisées dans une colonie tropicale (1) » ; mais ce serait soulever le problème, encore si discuté, de la valeur économique de Madagascar et en particulier de l'Imerina, qui, en passant, ne saurait être même posé.

Nous arrivons ici à la partie la plus dense et la plus raisonnée des chemins de fer africains, au réseau anglais de l'Afrique australe. Entièrement anglais dans le Sud, il doit emprunter au N.-E. le territoire portugais. Là deux lignes, l'une partant du mauvais port de Beira, l'autre de l'excellente rade de Lourenço-Marquez, dont la construction a provoqué des conflits anglo-portugais, mettent en relation la Rhodesia et le Transwaal avec le canal de Mozambique. La dernière de ces deux lignes, qui emprunte d'ailleurs une partie du matériel anglais, est particulièrement importante ; on prévoit que bientôt 264 wagons de 10 tonnes pourront être dirigés par 24 heures de Lourenço-Marquez vers l'intérieur ; actuellement déjà les importations au Transwaal par cette voie dépassent celles qui suivent les lignes anglaises du Natal ou du Cap.

Le réseau anglais, à l'écartement de 1,067 a aujourd'hui environ 11.000 kilomètres. Il comprend deux lignes essentielles : Cape-Town — Salisbury-Beira (3.385 kilomètres) ; à l'intérieur de celle-ci, Port Elizabeth-Pretoria-Lourenzo-Marquez (1.754 kilomètres). Cette dernière ligne est unie par plusieurs embranchements à la mer et par un seul à la première ligne. On travaille à d'autres voies de raccordement et de rayonnement dont l'ensemble est considérable. On sait, du reste, l'importance agricole et surtout minière de cette région, on sait aussi quelles ruines a accumulées la dernière guerre, quelle crise économique elle a provoquée, et aussi quels efforts sont actuellement tentés par les colonies. Il ne faut pas oublier la nature difficile et parfois tout-à-fait désertique de la région. C'est là, nous l'avons dit, le tronçon Sud, de la ligne du Cap au Caire. De Bulawayo, point de jonction de la ligne venue du Cap avec celle partie de Beira, on a construit, à travers des districts miniers très riches, dans la direction du N.-W. 433 kilomètres, jusqu'aux Victoria Falls sur le Zambèze. On

(1) Annales de Géographie du 15 juillet 1904, p. 377.

travaille actuellement à un pont qui aura 3 piles, dont la portée maxima sera de 1.333 mètres, et un tablier élevé de 150 mètres au-dessus du niveau du fleuve. De l'autre côté, ce travail est préparé.

Il y a peu à dire sur la ligne du Sud-Ouest africain allemand, dont la construction, très difficile, a causé de graves mécomptes financiers et sur celle de l'Angola portugais ; on a partout proposé de faire partir de ces colonies des transcontinentaux vers l'E.

Pour ce qui est du Congo, on connaît le mot célèbre : « Tout le bassin du Congo, sans un chemin de fer, ne vaut pas un shelling ». On se rappelle peut-être aussi que le chemin de fer du Congo, par sa hardiesse et son succès « a tour à tour suscité l'étonnement, le scepticisme, puis l'admiration ».

Il a une longeur de 400 kilomètres, de Matadi à Léopoldville (1) ; avec un écartement de 0 m. 75 les premiers kilomètres sont revenus à 240.000 francs l'un. Mais la Compagnie a des avantages sérieux : l'avenir du pays est particulièrement brillant ; d'après un rapport officiel, son commerce a atteint en 1903 près de 90.000.000, avec une augmentation sur l'année précédente de 9 pour 100 à l'exportation, et 15,5 à l'importation.

On ne peut donc que d'autant plus regretter l'échec de M. de Brazza, qui se fit naguère l'ardent défenseur d'une voie française. On pense maintenant, un peu tard, à la construire, mais on ne s'est pas encore entendu sur le tracé et la nature de la ligne.

Citons pour mémoire les petites lignes du Cameroun et du Togo allemand, du Lagos, de Sierra Leone et de la Côte d'or anglaise, et arrivons à l'Afrique occidentale française. Nous pouvons là être fiers de notre œuvre : sans doute, de très graves et célèbres abus ont été commis au début ; sans doute, les différents tronçons sont encore loin de se joindre ; mais les travaux sont poursuivis avec activité et méthode : le commandant Houdaille (2) pouvait se vanter qu'en moins de 7 ans, le Génie aura ouvert 1.000 kilomètres, dont la moyenne n'atteint pas 80.000 francs le kilomètre.

---

(1) De nombreux autres projets sont arrêtés et ont même reçu un commencement d'exécution.

(2) Bulletin de la *Société de Géographie commerciale* oct. nov. déc. 1904, p. 619.

La ligne de Dakar à Saint-Louis s'étend sur 264 kilomètres et, chose rare, rapporte des excédents depuis 1900. De là un bief navigable utilise le Sénégal jusqu'à Kayes. La voie ferrée reprend alors et a dû atteindre en fin 1904 Koulikoro sur le Niger (563 kilomètres) ce qui met aujourd'hui Tombouctou à 20 jours de Paris. Dans la Guinée, le tronçon Konakry-Kindia (154 kilomètres) continue à s'allonger vivement dans la direction de Kouroussa, d'où l'on peut descendre le Niger jusqu'à Bammako et Koulikoro. Sur la côte d'Ivoire une ligne atteindra à la fin de l'année, Ery-Makouguié. Au Dahomey on a déjà construit 218 kilomètres sur les 440 projetés. Toutes ces lignes traversent des régions riches en arachide, gomme, riz, kuriti, coton, dont quelques-unes, comme le Fouta Djalon, sont bien arrosées et saines, dont d'autres paraissent renfermer des richesses minières. Il y a là les éléments d'un trafic sérieux qui ne justifient pas cependant d'ambitieux projets aujourd'hui en faveur.

Cette esquisse rapide et provisoire n'appelle aucune conclusion : des difficultés variables, mais en général grandes, — une portée économique réelle, mais souvent limitée, une importance politique parfois contestable et toujours provisoire — paraissent caractériser le plus grand nombre de ces entreprises. Aussi est-il désirable qu'on les étudie désormais très sérieusement, qu'on concentre les efforts dans les pays déjà mis en valeur et que pendant longtemps encore, dans les autres, on se contente, autant que possible, de l'amélioration des pistes et surtout de l'aménagement des voies navigables.

P.

Mouvement des Entrées du port d'Oran, par pavillon, pendant l'année 1903

PAVILLONS	ENTRÉES — VAPEURS				ENTRÉES — VOILIERS			
	NOMBRE de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	NOMBRE de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Français..	1.786	1.257.472	43.189	29.484	276	7.936	2.949	»
Espagnols	115	62.204	2.976	17.274	72	1 955	1.490	»
Anglais........	82	85.165	1.891	93	2	774	36	»
Allemands.....	25	26.867	604	»	»	»	»	»
Belges.........	1	778	26	»	»	»	»	»
Norwégiens ...	8	8.517	247	»	2	1.410	42	»
Danois	3	2.795	65	»	»	»	»	»
Grecs	4	4.125	108	»	»	»	»	»
Hollandais... .	1	1.152	27	»	»	»	»	»
Autrichiens....	25	27.250	576	»	6	2 538	179	»
Italiens........	9	7.374	204	»	29	9.990	364	»
Russes	2	1 250	51	»	»	»	»	»
Suédois........	»	»	»	»	»	»	»	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais......	»	»	»	»	9	743	98	»
Marocains.....	»	»	»	»	1	6	5	»
Roumains	»	»	»	»	»	»	»	»
Turcs	1	1.240	23	»	»	»	»	»
Totaux....	2.062	1.486.189	49.987	46.851	397	25.352	5.213	»

Mouvement des Sorties du port d'Oran, par pavillon, pendant l'année 1903

PAVILLONS	SORTIES							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français.......	1.779	1.256.023	42.891	26.570	264	7.827	2.912	»
Espagnols.....	109	61 999	2.881	14.053	72	1.955	1.490	»
Anglais	79	80.151	1.827	71	2	774	36	»
Allemands.....	25	26.897	604	»	»	»	»	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»
Norwégiens ...	8	8.517	247	»	2	1.410	42	»
Danois	2	1.898	44	»	»	»	»	»
Grecs	7	6.845	154	»	»	»	»	»
Hollandais.....	1	1 152	27	»	»	»	»	»
Autrichiens....	30	33.383	701	»	6	2.538	179	»
Italiens........	10	7.621	228	»	29	9.990	364	»
Russes........	2	1.250	51	»	»	»	»	»
Suédois	1	555	22	»	»	»	»	»
Américains....	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais......	»	»	»	»	9	743	98	»
Marocains.....	»	»	»	»	8	45	39	»
Roumains	»	»	»	»	»	»	»	»
Turcs..........	1	1.240	23	»	»	»	»	»
TOTAUX....	2.054	1.486.667	49.700	40.694	396	25.282	5.160	»

Mouvement des Entrées et des Sorties réunies du port d'Oran, par pavillon, pendant l'année 1903

PAVILLONS	RÉUNION DES ENTRÉES ET DES SORTIES				OBSERVATIONS
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGES	ÉQUIPAGES	PASSAGERS	
Français.......	4.105	2.529.218	91.941	56.054	
Espagnols....	368	127.349	8.837	31.327	
Anglais........	165	166.734	3.790	164	
Allemands.....	50	53.764	1.208	»	
Belges	1	778	26	»	
Norwégiens ...	20	18.990	578	»	
Danois........	5	4 623	109	»	
Grecs	11	10.970	262	»	
Hollandais.....	2	2.304	54	»	
Autrichiens....	71	66.709	1.625	»	
Italiens........	77	34.975	1.160	»	
Russes........	4	2.500	102	»	
Suédois...... .	1	555	22	»	
Américains	»	»	»	»	
Portugais... ..	18	1.486	196	»	
Marocains.....	9	51	44	»	
Roumains	»	»	»	»	
Turcs	2	1.480	46	»	
Totaux en 1903	4.909	3.023.490	110.020	87.545	
» en 1902	4.464	3.029.237	115.081	108.865	
Différence, 1903	+ 433	— 5.747	— 5.061	— 21.320	

Mouvement de la Navigation dans le port de MERS-EL-KEBIR, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Pays d'Europe..........	31	20.765	»	»	1	54	»	»	32	20.829	»	»
Pays hors d'Europe.....	1	1.167	»	»	»	»	»	»	1	1.167	»	»
Cabotage algérien.......	222	3.111	»	»	358	13.983	»	»	580	17.094	»	»
Totaux en.. 1903..	254	25.043	»	»	359	14.037	»	»	613	39.090	»	»
Totaux en.. 1902..	27	20.459	»	»	15	519	»	»	42	20.988	»	»
Différence en plus ..	227	4.584	»	»	344	13.518	»	»	571	18.102	»	»
Différence en moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Mouvement de la Navigation dans le port de MOSTAGANEM, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Pays d'Europe..........	361	294.761	11.692	70	2	374	12	»	363	295.135	11.704	70
Pays hors d'Europe.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cabotage algérien......	549	54.769	5.470	112	133	2.440	461	»	682	57.209	5.931	112
Totaux en 1903..	910	349.530	17.162	182	135	2.814	473	»	1.045	352 344	17.635	182
Totaux en 1902..	886	344.236	16 880	160	86	3.324	437	»	972	347.560	17.317	160
Différence en plus..	24	5.294	282	22	49	»	36	»	73	4.784	318	22
Différence en moins	»	»	»	»	»	510	»	»	»	»	»	»

Mouvement de la Navigation dans le port d'ARZEW, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

PAVILLONS		VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
		Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Pays d'Europe		145	119.461	»	»	10	1.199	»	»	155	120.660	»	»
Pays hors d'Europe		6	7.093	»	»	»	»	»	»	6	7.093	»	»
Cabotage algérien		665	283.357	»	»	111	5.904	»	»	776	289.261	»	»
Totaux en	1903	816	409.911	»	»	121	7.103	»	»	937	417.014	»	»
	1902	683	216.306	»	»	130	8.036	»	»	813	224.342	»	»
Différence en	plus	133	193.595	»	»	»	»	»	»	124	192.668	»	»
	moins	»	»	»	»	9	933	»	»	»	»	»	»

Mouvement de la Navigation dans le port de BENI-SAF, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Pays d'Europe..........	214	301.799	»	»	»	»	»	»	214	301.799	»	51
Pays hors d'Europe.....	29	34.504	»	»	6	26	»	»	35	34.530	»	303
Cabotage algérien.......	140	62 753	»	»	25	424	»	»	165	63.177	»	»
Totaux en.. 1903..	383	399.056	»	»	31	450	»	»	414	399.506	»	354
Totaux en.. 1902..	395	303.847	»	»	44	1.068	»	»	439	304.835	»	»
Différence en. plus..	»	95.209	»	»	»	»	»	»	»	94.671	»	»
Différence en. moins	12	»	»	»	13	618	»	»	25	»	»	»

Mouvement de la Navigation dans le port de NEMOURS, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Pays d'Europe.........	167	103.853	»	»	9	32	»	»	176	103.885	»	44
Pays hors d'Europe.....	2	513	»	»	34	184	»	»	36	697	»	5.623
Cabotage algérien.......	232	96.771	»	»	80	876	»	»	312	97.647	»	»
Totaux en 1903.	401	201.137	»	»	123	1.092	»	»	524	202.229	»	5.667
Totaux en 1902.	440	173.150	»	»	86	784	»	»	526	173.934	»	»
Différence en plus..	»	27.987	»	»	37	308	»	»	»	28.295	»	»
Différence en moins.	39	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»

Mouvement de la Navigation dans le port de HONAÏNE, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Pays d'Europe..........	19	25.159	»	»	»	»	»	»	19	25.159	»	»
Pays hors d'Europe.....	3	3.507	»	»	»	»	»	»	3	3.507	»	»
Cabotage algérien.......	26	3.670	»	»	46	336	»	»	72	4.006	»	»
Totaux en 1903.	48	32.336	»	»	46	336	»	»	94	32.672	»	»
Totaux en 1902.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Différence en plus...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Différence en moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Relevé total du Mouvement des ports du département d'Oran, pendant l'année 1903

(Entrées et sorties réunies)

DÉSIGNATION DES PORTS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passages	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Oran	4.116	2.972.856	»	87.555	793	50.634	»	»	4.909	3.023.490	»	87.555
Mers-el-Kebir	254	25.043	»	»	359	14.037	»	»	613	39.090	»	»
Totaux pour Oran	4.370	2.997.899	»	87.555	1.152	64.671	»	»	5.522	3.062.580	»	87.555
Mostaganem	910	349.530	17.162	18	135	2.814	473	»	1.045	352.344	»	18
Arzew	816	409.911	»	»	121	7.103	»	»	937	417.014	»	»
Beni-Saf	383	399.056	»	354	31	450	»	»	414	399.506	»	354
Nemours	401	201.137	»	5.667	123	1.092	»	»	524	202.229	»	5.667
Honaïne	48	32.336	»	»	46	336	»	»	94	32.672	»	»
Totaux en 1903	6.928	4.389.869	»	93.584	1.608	76.466	»	»	8.536	4.466.335	»	93.584
Totaux en 1902	6.445	4.059.338	»	»	811	41.628	»	»	7.256	4.100.896	»	108.865
Différence en plus	483	330.531	»	»	797	34.838	»	»	1.280	365.439	»	»
Différence en moins	»	»	»	15.281	»	»	»	»	»	»	»	15.281

Mouvement des Passagers, français et étrangers, dans les ports du département d'Oran en 1903

PORTS	ENTRÉES — PASSAGERS VENANT de France	d'Espagne	d'Angleterre	d'Italie	du Maroc	de Tunisie	d'autres pays	TOTAL	SORTIES — PASSAGERS ALLANT en France	en Espagne	en Angleterre	en Italie	au Maroc	en Tunisie	dans d'autres pays	TOTAL
Oran	13.799	17.274	93	»	15.643	28	14	46.851	12.170	14.053	71	»	14.366	7	27	40 694
Mers-el-Kebir	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Arzew	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mostaganem	17	»	»	»	»	»	»	17	1	»	»	»	»	»	»	1
Beni-Saf	»	23	»	»	7	4	»	64	»	21	7	»	256	»	6	290
Nemours	»	27	»	»	3.220	»	»	3.247	»	17	»	»	2.403	»	»	2.420
Honaïne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	13.816	17.324	93	»	18.890	32	14	50.179	12.171	14.091	78	»	17 025	7	33	43.405

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DES PORTS

du département d'Oran, pendant l'année 1904

comparé au mouvement de l'année 1903, et par nature de marchandises

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES		UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Chevaux et juments		Tête	606	346	952	1.574
Mules et mulets		»	140	94	234	
Anes		»	182	282	464	
Bœufs, vaches, taureaux		»	271	101	372	5.237
Béliers, moutons et brebis		»	203.782	222.680	426.462	595.214
Boucs, chèvres et chevreaux		»	229	5.211	5.440	
Porcs		»	1	235	236	
Boyaux frais, secs ou salés		Kilog.	190	2.435	2.625	»
Peaux brutes fraîches ou sèches	grandes	»	89.200	50 630	139.830	1.125.545
	de moutons	»	490.665	162.067	652.722	
	d'agneaux	»	400	630	1.030	
	de chevreaux	»	1.364	»	1.364	
	de chèvres	»	439.612	359.628	799.240	
	autres	»	28.900	11.360	40.260	
Laines en masse		»	1.085 870	2.677.263	3.763.133	3.649.272
Déchets de bourre		»	»	»	»	127
Crins bruts		»	2.867	3 263	6.120	»
Poils bruts de toute nature		»	2.385	16.665	19.040	»
Suifs		»	45.600	7.680	53.280	50.258
Cire brute		»	8.356	13.994	22.350	13.358
Poissons de mer	frais	»	22.111	7.930	30.041	145.668
	secs, salés ou fumés	»	94.652	294.271	388.923	
	conservés	»	33.472	23.340	57.812	
Corail brut		»	»	»	»	»

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES		UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Os, sabots, cornes de bétail.		Kilog	361.956	145.427	507.383	558.047
Céréales en grains	Froment	Quintal	133.907	469.156	603.063	218.710
	Avoine	»	121 993	176.340	298.333	312.644
	Orge	»	20.454	79.383	99.837	111.403
	Maïs	»	510	183	693	392
Farines de froment........		»	3.709	13.658	17.367	31.635
Semoules en gruau........		Kilog.	3.000	28.648	31.648	9.656
Semoules en pâtes et pâtes d'Italie.................		»	13 754	1.284	14.038	
Légumes secs et leurs farines	fèves.........	»	182.750	1.532.709	1.615.459	579.185
	pois pointus et autres	»	12.525	209.155	221.680	364.176
Dari, millet, alpiste en grains		»	33.600	10.430	44.030	81.333
Pommes de terre		»	200.069	51.132	251.201	423.440
Fruits frais	citrons et oranges...	»	128.355	83.503	201.858	1.191.726
	mandarines...	»	331.319	30.858	362.177	
	caroubes	»	242.760	243.760	485.000	1.464.383
	raisins de table	»	»	1.952	1.952	»
	marcs et moûts	»	143.870	1.539.476	1.773.346	
	autres........	»	69.673	1.793	71.460	
Fruits secs ou tapés	figues	»	99.340	23.068	112.408	108.309
	dattes........	»	17.738	28.020	45.758	
	amandes......	»	675	26.179	26.854	
Fruits confits, cornichons, etc.........		»	4.307	26.420	30.727	»
Graines et fruits oléagineux	arachides.....	»	15.587	5.585	21.172	»
	graines de lin.	»	60.318	232.100	292.418	456.685
Tabacs en feuilles ou en côtes......		»	4.846	13.419	18.265	1.392
Tabacs fabriqués	cigares.........	Cent	68	257	325	869
	cigarettes.......	Kilog.	59.515	41.522	101.037	213.957
	autres..........	»	1.749	2.293	4.042	44.105
Huile fixe d'olives.........		»	71.030	39.731	110.761	55.483
Racines médicinales.......		»	18.292	26.720	44.912	»
Herbes, feuilles et fleurs médicinales...		»	18.093	7.319	25.414	»
Liège	brut.........	»	430.296	163.888	594.184	675.948
	en planches...	»	93.244	92.575	185.819	»
Alfa................		»	43.708.260	33.529.487	77.237.747	63.111.182

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Crin végétal	Kilog.	9.598.627	6.856.753	16.455.380	21.692.094
Écorces à tan	»	2.883.231	2.406.595	5.289.826	5.724.263
Légumes frais	»	1.784.441	141.344	1.925.785	2.623.363
Fourrages	»	10.850	22.985	33.835	4.140.485
Son	»	2.386.395	1.202.275	3.588.670	
Amurca et grignons d'olives	»	121.981	10.200	132.181	»
Drilles	»	480.536	396 654	877.190	983.277
Vins ordinaires — en futs	Litre	112.442.744	80.817.166	193.259.910	200.072.448
Vins ordinaires — en bouteilles	»	519	3.791	4.310	
Vins de liqueurs — en futs	»	30.567	141.090	171.657	3.403
Vins de liqueurs — en bouteilles	»	60	89	149	
Mistelles (vins mutés à l'alcool)	»	1.700.597	4 756.176	6.456.773	5.999.667
Eaux de vie et spiritueux (alcool pur)	»	116.984	137.967	254.951	838.993
Esprits de toutes sortes —	»	1.016	30.795	31.811	»
Marbres bruts	Kilog.	205 420	242.581	448.001	700.787
Phosphates naturels	»	13.150	2.370	15.520	»
Goudron minéral	»	1.315	»	1 315	»
Minerais — de fer	»	221.020.968	182.745.418	403.766.386	360.029.690
Minerais — de cuivre	»	25.151	67.104	92.255	50.390
Minerais — de plomb	»	13.606	58.359	71.965	41.183
Minerais — de zinc	»	389.541	952.992	1.342.532	2.180.670
Sel marin et sel gemme — bruts ou raffinés	Quintal	23.401	3.661	27.060	44.100
Sel marin et sel gemme — raffinés blancs	»	»	»	»	
Lie de vin	Kilog.	934.900	146.791	1.081.691	850.232
Tartres bruts	»	45.900	115.116	161.016	
Superphosphates	»	1.100	65.300	66.400	»
Tapis de laine turcs et imitations	»	1.271	1.034	2.307	»
Vêtements confectionnés	»	358	1.738	2.096	»
Papier et ses applications	Quintal	14.574	9.471	24.045	»
Peaux préparées	»	9.119	4.306	13.425	9.642
Chaussures	Paire	2.398	2.395	4.793	
Futailles vides	Nombre	71.459	2.555	74.014	»
Liège ouvré	Quintal	»	1.041	1.041	»
Colis postaux	Nombre	41.939	32.990	74.929	»
—	Kilog.	152.498	178.512	331.010	»

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Animaux vivants — bêtes de somme	Tête	1.078	958	2.036	1.490
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine	»	6.550	7.150	13.700	11.261
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	54.823	13.238	68.061	202.069
Viandes salées	Kilog.	119.785	212.517	332.302	311.778
Peaux brutes	»	78.452	85.479	163.931	138.296
Soies	»	120	51	171	530
Graisses animales autres que de poissons	»	172.004	300.380	472.384	402.786
Margarine ou substances similaires	»	16.420	41.893	58.313	38.802
Fromages	»	421.347	541.159	962.506	825.741
Beurres	»	60.548	124.174	184.722	128.795
Poissons de mer salés ou conservés	»	434.212	626.461	1.060.673	1.041.525
Céréales — Froment	Quintal	999	987	1.986	39.639
Céréales — Avoine	»	3	6	9	507
Céréales — Orge	»	24.281	734	25.105	94.234
Céréales — Maïs	»	987	»	987	7.789
Farines	»	3.978	6.350	10.328	15.628
Semoules et pâtes d'Italie	Kilog.	385.353	397.874	709.526	423.936
Riz	»	950.232	1.502.196	1.987.549	1.643.274
Légumes secs et leurs farines	»	1.343.562	2.247.271	3.197.503	2.970.155
Marrons, châtaignes et leurs farines	»	12.431	378.383	390.814	464.655
Dari, millet et alpiste	»	11.320	1.814	13.134	71.794
Pommes de terre	»	3.493.819	4.956.737	8.450.556	5.489.266
Fruits de table — frais	»	315.139	1.219.693	1.534.822	1.872.068
Fruits de table — secs ou tapés	»	761.585	1.695.820	2.457.405	1.734.933
Graines et fruits oléagineux	»	454.547	647.746	1.102.293	999.197

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Sucres — bruts & vergeoises	Kilog.	558.155	280.283	838.438	1.628.695
Sucres — raffinés	»	4.486.001	3.554.479	8.040.480	8.152.783
Mélasses	»	»	»	»	701
Glucoses	»	15.588	18.310	33.898	55.883
Cafés	»	964.349	1.187.749	2.152.138	2.738.074
Chocolat	»	82.602	94.073	176.675	»
Poivre	»	27.256	32.861	60.117	46.112
Cannelle et cassia lignea	»	3.604	3.905	7.509	11.382
Muscade, macis et vanille	»	353	446	799	1.456
Clous et griffes de girofle	»	2.607	4.317	6.924	2.455
Thés	»	34.426	56.953	91.379	78.685
Tabacs en feuilles ou côtes	»	417.437	312.843	730.280	642.016
Tabacs fabriqués — cigares	»	1.686	3.066	4.752	2.307
Tabacs fabriqués — cigarettes	»	2	402	404	1
Tabacs fabriqués — en poudre, en carottes ou autrement fabriqués	»	3.639	8.213	11.852	12.410
Huiles fixes pures — d'olives	»	423.063	1.144.961	1.568.024	1.453.375
Huiles fixes pures — de graines grasses	»	1.892.033	2.252.781	4.244.814	3.535.518
Huiles volatiles et essences	»	1.844	1.617	3.461	»
Bois à construire — brut ou équarri	1.000 kil.	7.193	5.897	13.090	13.134
Bois à construire — scié	»	9.425	9.973	19.398	13.490
Merrains de chêne et autres	Kilog.	1.744.190	1.618.424	3.362.614	»
Légumes frais ou conservés	»	744.709	608.070	1.352.779	»
Boissons fermentées — vins ordinaires	Litre	121.267	91.547	212.814	208.417
Boissons fermentées — vins de liqueur	»	210.940	221.816	432.756	317.616
Alcool, eaux-de-vie, et esprits de toutes sortes	Lit. d'alcool pur	759.090	2.300.444	3.059.534	2.930.916
Bière	Kilog.	152.402	210.537	362.939	132.191

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Eaux minérales gazeuses ou autres	Kilog.	184.890	561.275	746.165	599.721
Matériaux de toutes sortes	»	3.962.018	7.188.912	11.150.930	34.975.634
Soufre	»	3.037.425	682.883	3.720.308	4.807.902
Houille	Quintal	307.693	431.040	738.633	653.921
Huiles minérales raffinées	Hectol.	24.854	13.698	38.552	»
Huiles lourdes	Kilog.	115.416	378.402	493 818	874.448
Fers, fontes et aciers	»	2.834.771	5.499.957	8.334.728	9.175.740
Cuivre	»	18.298	52.421	70.719	»
Sulfate de cuivre	»	379.536	61.929	441.465	»
Savons de parfumerie et autres	»	2.018.928	3.797.414	5.816.342	5.433.494
Chicorée brûlée ou moulue	»	253.493	147.535	401.028	408.467
Bougies de toutes sortes	»	583.578	576.654	1.160.232	1.062.866
Poterie, faïences et porcelaines	»	1.646.137	3.188.379	4.834.516	3.693.543
Verres et cristaux	»	895.464	1.626.825	2.522.289	2.278.778
Fils	»	217.483	561.631	789.114	»
Tissus de lin, de chanvre, de ramie	»	58.439	111.644	170.083	111.083
Tissus de jute	»	544.873	2.192.510	2.737.383	2.239.601
Tissus de coton	»	958.421	1.557.659	2.516.170	2.840.023
Tissus de laine	»	67.083	165.235	232.318	215.683
Tissus de soie	»	1.346	3.780	5.126	2.581
Vêtements et lingerie	»	88.396	231.540	329.936	»
Papier et ses applications	»	1.320.873	1.855.674	3.286.547	2.996.119
Peaux et pelleteries ouvrées	»	237.710	471.439	709.149	628.408
Bijouterie et horlogerie	»	16.399	21.578	37.977	»
Machines et mécaniques	«	1.259.870	1.307.656	2.567.526	2.573.667

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	1er Semestre	2e Semestre	Totaux en 1904	Totaux en 1903
Ouvrages en métaux	Kilog.	2.479.208	1.307.656	6.322.817	4.948.573
Meubles..................	»	164.295	328.705	493.000	»
Ouvrages en bois	»	962.055	1.032.581	1.994.636	1.908.671
Ouvrages de vannerie, de sparterie et de corderie...	»	144.002	172.411	316.413	324.959
Carrosserie..............	»	161.364	157.548	319.902	»
Bimbeloterie.............	»	156.268	258.425	414.793	200.031
Ouvrages en caoutchouc ..	»	6.712	29.296	36.008	»
Colis postaux	Nombre	79.748	114.820	194.568	»
—	Kilog.	555.621	629.268	1.284.889	»

A. TOURNIER.

PRODUITS AGRICOLES 1903

TERRITOIRE CIVIL (Européens)

ARRONDISSEMENTS	CÉRÉALES EN QUINTAUX								POMMES de terre
	BLÉ TENDRE	BLÉ DUR	SEIGLE	ORGE	AVOINE	MAÏS	FÈVES	BECHNA	
Mascara...........	107.869	54.521	»	38.985	109.790	1.817	2.422	18	26.817
Mostaganem	188.247	92.251	657	87.066	68.845	4.423	3.203	1.764	17.233
Oran..............	245.762	125.215	»	272.290	106.335	29.033	17.889	2.685	40.522
Bel-Abbès.........	203.822	85.104	5	89.742	208.740	1.965	2.470	»	20.413
Tlemcen	35.348	43.510	»	33.828	28.714	2.836	2.031	»	12.867
Totaux....	781.048	400.601	662	521.911	522.424	40.074	28.015	4.467	117.852

ARRONDISSEMENTS	VIGNES			TABACS			OLIVIERS		SÉRICICULTURE	
	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Olives	Huiles	Quantités de graines	Cocons produits
		hectares	hectolitres			quintaux	quintaux	hectolitres		kilogr.
Mascara...........	1 104	6.954	220.275	»	»	»	22.988	2.899	»	»
Mostaganem........	1.328	16.387	501.840	»	»	»	8.363	507	»	»
Oran..............	2.536	42.689	1.294.254	»	»	»	33.443	1.476	»	»
Bel-Abbès.........	994	14.747	395.577	»	»	»	4.529	237	»	»
Tlemcen...........	923	3.968	113.642	»	»	»	21.029	2.760	»	»
Totaux......	6.885	84.745	2.528.588	»	»	»	91.252	7.879	»	»

PRODUITS AGRICOLES 1903

TERRITOIRE CIVIL (Indigènes)

ARRONDISSEMENTS	CÉRÉALES EN QUINTAUX								
	BLÉ TENDRE	BLÉ DUR	SEIGLE	ORGE	AVOINE	MAÏS	FÈVES	BECHNA	POMMES de terre
Mascara	11.343	142.363	»	275.716	5.895	1.145	5.587	615	6.120
Mostaganem	69.337	338.464	»	743.244	3.888	2.237	19.844	963	7.869
Oran	46.862	81.113	»	205.261	2.482	1.678	3.589	650	5.396
Bel-Abbès	14.605	40.957	»	72.028	11.729	152	343	»	534
Tlemcen	16.264	48.752	»	151.105	524	2.262	1.156	»	4.388
Totaux	158.411	651.649	»	1.447.354	24.518	7.474	30.519	2.228	24.307

ARRONDISSEMENTS	VIGNES			TABACS			OLIVIERS		SÉRICICULTURE	
	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Olives	Huiles	Quantités de graines	Cocons produits
		hectares	hectolitres			quintaux	quintaux	hectolitres		kilogr.
Mascara	256	807	40	3	4	135	2.164	209	»	»
Mostaganem	496	1.135	2.805	»	»	»	4.646	160	»	»
Oran	66	192	2.684	»	»	»	1.152	»	»	»
Bel-Abbès	4	25	»	»	»	»	1.600	79	»	»
Tlemcen	18	45	1.481	63	42	213	15.710	1.222	»	»
Totaux	842	2.204	7.010	66	46	348	25.272	1.670	»	»

PRODUITS AGRICOLES 1903

TERRITOIRE MILITAIRE (Européens)

ARRONDISSEMENTS	CÉRÉALES EN QUINTAUX								
	BLÉ TENDRE	BLÉ DUR	SEIGLE	ORGE	AVOINE	MAÏS	FÈVES	BECHNA	POMMES de terre
Mascara	10.500	10.000	300	1.300	5.000	»	6	»	200
Aïn-Sefra	»	382	»	355	»	24	»	»	1.744
Tlemcen	1.100	924	16	2.036	110	320	320	80	423
TOTAUX	11.610	11.306	316	3.691	5.110	344	326	80	2.367

ARRONDISSEMENTS	VIGNES			TABACS			OLIVIERS		SÉRICICULTURE	
	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Olives	Huiles	Quantités de graines	Cocons produits
		hectares	hectolitres			quintaux	quintaux	hectolitres		kilogr.
Mascara	68	184	1.970	»	»	»	»	»	»	»
Aïn-Sefra	1	6	»	»	»	»	2	»	»	»
Tlemcen	23	48	658	»	»	»	300	31	»	»
TOTAUX	92	238	2.628	»	»	»	302	31	»	»

PRODUITS AGRICOLES 1903

TERRITOIRE MILITAIRE (Indigènes)

ARRONDISSEMENTS	CÉRÉALES EN QUINTAUX								
	BLÉ TENDRE	BLÉ DUR	SEIGLE	ORGE	AVOINE	MAÏS	FÈVES	BECHNA	POMMES de terre
Mascara	»	55.667	»	86.422	»	1.520	68	»	4.200
Aïn-Sefra...........	»	568	»	1.463	»	240	»	»	2.354
Tlemcen...........	4.972	15.565	»	20.162	27	2.320	1.280	290	350
TOTAUX....	4.972	71.800	»	108.047	27	4.080	1.348	290	6.904

ARRONDISSEMENTS	VIGNES			TABACS			OLIVIERS		SÉRICICULTURE	
	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Planteurs	Surfaces	Récoltes	Olives	Huiles	Quantités de graines	Cocons produits
		hectares	hectolitres			quintaux	quintaux	hectolitres		kilogr.
Mascara...........	2	1	10	»	»	»	»	»	»	»
Aïn-Sefra...........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tlemcen...........	»	»	»	»	»	»	112	18	»	»
TOTAUX......	2	1	10	»	»	»	112	18	»	«

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Sommaire : Le télégraphe transsaharien. — Le nouveau sondage profond de Touggourt. — Le peuplement italien en Algérie et en Tunisie. — La frontière Niger-Tchad. — Importantes découvertes géologiques. — Sur l'existence des schistes et graptolithes dans le Sahara central. — L'exploration Jean Charcot au Pôle Sud.

Le Télégraphe Transsaharien. — Depuis longtemps les Sociétés de géographie, commerciales ou coloniales, ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur le danger qu'offre, pour la sécurite de nos possessions africaines, la monopolisation par l'Angleterre des communications télégraphiques. Actuellement la France subventionne les câbles sous-marins étrangers, et l'on a tout d'abord proposé de l'affranchir, par la création d'un réseau sous-marin français, d'une tutelle qui la mettrait, en cas de conflit, dans un état d'infériorité évidente. La raison budgétaire a jusqu'ici empêché de prendre en considération l'établissement de câbles sous-marins français.

Par contre, des études préliminaires ont montré que la construction d'une ligne télégraphique terrestre reliant, à travers le Sahara, l'Algérie à l'Afrique centrale et occidentale coûterait à peine le douzième de la somme prévue pour un câble sous-marin réalisant les mêmes effets. De plus, en raison de la concurrence des tarifs, le trafic de la ligne télégraphique transsaharienne aurait bien vite dépassé celui des lignes sous-marines étrangères.

A la suite d'une entente entre le Ministre de l'Intérieur et le Ministre des Colonies, et entre le Gouverneur général de l'Algérie et le Gouverneur général de l'Afrique française il a été décidé de mettre en route une reconnaissance préparatoire qui aurait pour objet de déterminer la voie à suivre et les travaux à exécuter. Cette mission qui a pour chef M. Etiennot, Directeur des Postes et Télégraphes du Service algérien, chemine actuellement entre Beni-Abbès et Adrar, et aura terminé ses travaux, selon toute vraisemblance, à l'automne prochain,

pour céder sa place, dès l'hiver suivant, à l'équipe de construction.

Une importante amorce de cette future ligne transsaharienne vient d'être achevée : le fil aboutit depuis quelques jours à Beni-Abbès.

Le nouveau sondage profond de Touggourt. — A la suite de notre occupation de l'Oued Rir, nous avons été amenés à entreprendre l'étude scientifique des forages artésiens dans ce bassin, l'un des plus importants du monde, pour sauver d'une ruine imminente les oasis dont les puits se comblaient. Les sondages inaugurés en 1856 par l'ingénieur Jus ont fait passer la quantité d'eau disponible dans les oasis, de 52,567 litres par minute à 308,729, chiffre du jaugeage de 1890, donnant aux palmiers une valeur décuple, soit 10.097.000 francs. Cependant l'eau baissait dans les puits des localités les plus hautes de la région. Touggourt, qui est à 71 mètres d'altitude, tandis qu'en aval l'Oued Rir s'abaisse à une cote inférieure au niveau de la mer, voyait le niveau de l'eau diminuer sensiblement dans ses puits qui ne débitaient plus que 50 litres à la minute, soit, en 30 ans, une diminution des 3/4, que compensaient insuffisamment divers palliatifs. C'est alors que le Commandant Pujat proposa de tenter un sondage profond. L'Oued Rir présente au-dessus de sa nappe aquifère un poudingue imperméable et des sables argileux tertiaires, et au-dessous, à 70 mètres en moyenne, une assise de grès grossiers servant de lit à la rivière souterraine. Les divers sondages effectués dans les vingt dernières années, tant à Ouargla qu'à Guerrara ou à Ghardaïa, n'avaient donné aucun résultat, et cependant l'on avait atteint des profondeurs de 118 mètres 95. Or le sondage du Commandant Pujat, commencé le 15 novembre 1900, a fourni en avril 1904 des résultats inespérés, sur lesquels nous renseigne M. Cauvet (*Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1904. III., et *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1904, décembre, supplément). A partir de 126 mètres, on entra dans une série de bancs de marnes et calcaires paraissant d'âge cénomanien, et ressemblant beaucoup aux terrains d'El-Goléa. Puis on arriva à 160 mètres, après avoir traversé une nappe d'eau qui fournit jusqu'à 3,200 litres à la minute, et qui permit outre les usages de la population, de contribuer à l'irrigation des oasis de Touggourt et de sauver ainsi 12,000 palmiers du dépérissement. Fait particulièrement intéressant à

noter : tandis que les eaux de l'Oued Rir contiennent 5 grammes de sel par litre, l'eau du nouveau puits de Touggourt n'en renferme que 2, bien supérieure aux premières, parconséquent, et permettant la dissolution du savon, la cuisson des légumes.

Etant donnée l'homogénéité assez parfaite du crétacé moyen dans toute la région du S. W. de Touggourt, le succès du sondage profond de Touggourt permet la reprise, avec chance de réussite, de nouveaux forages artésiens à Ouargla et dans toute cette région.

Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie. — La colonisation française dans l'Afrique du Nord, se trouve en concurrence avec deux peuples européens à forte natalité et à forte émigration, beaucoup plus portés que nous à s'y implanter, les Espagnols à l'Ouest, les Italiens à l'Est. Aussi a-t-on beaucoup parlé du péril étranger, plus souvent avec passion que scientifiquement. M. Loth, professeur au lycée de Tunis, a étudié la question du peuplement de l'Afrique du Nord au point de vue italien [1]. En dépouillant les Archives de la Direction de la Sûreté publique de Tunis, on constate, à la fin de 1903, la présence en Tunisie de 80.000 Italiens, la plupart manœuvres et ouvriers (78 pour 100), les autres agriculteurs (8 pour 100), commerçants et industriels (11 pour 100). Un certain nombre d'émigrants, simples ouvriers agricoles au début, ont peu à peu amassé de quoi constituer des groupements ruraux et ils forment aujourd'hui une trentaine de centres agricoles, presque tous dans le contrôle de Tunis ; tandis que les Français possèdent 60,000 hectares, les Italiens en détiennent 40,000. Mais en regard de cette énorme disproportion, il faut constater que si les Français font surtout de la grande colonisation, les Italiens deviennent de petits propriétaires et ils l'emportent numériquement sur ce point ; leur nombre augmentera encore vu le morcellement progressif des grands domaines ; des Sociétés italiennes, dont la principale est celle de Bordj-el-Amri, à 28 kilomètres de Tunis, ont acheté quelques milliers d'hectares pour les allotir à des Italiens. Cependant une réserve s'impose : le mode d'administration et de culture de ces grandes sociétés étant le même que celui qui chasse les paysans de Sicile, quelque bon que

(1) G. Loth. — *Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie*, thèse pour le doctorat-ès-lettres. Paris, A. Colin, 1905.

soit le résultat financier, il s'opposerait plutôt à la constitution de la classe des petits colons italiens.

La Colonie italienne de Tunis comporte une bourgeoisie, comprenant les individus à profession libérale, les industriels et commerçants, qui veulent jouer le rôle d'éducateur des émigrants et conserver en eux le sentiment de la nationalité ; cette bourgeoisie constitue un élément irréductible, qui favorise et entretient les institutions scolaires et les groupements d'assistance ou de prévoyance au profit de l'influence de la mère-patrie, tandis que les masses populaires auraient une tendance à s'imprégner de nos idées, de notre génie propre, et à s'identifier avec nous. Et ici se manifeste un trait noté dans le reste de l'Afrique du Nord : les hommes établis sur le même sol, quelle que soit leur origine, reçoivent une même empreinte, subissent une sorte d'unification, aboutissant à un groupement d'instinct, nouveau. « Ils reportent, dit « M. Loth, toutes leurs affections sur le coin de cette terre « africaine où ils sont établis depuis de longues années, où ils « ont fondé des familles, acquis parfois un lambeau de terre, « installé quelque petit commerce, ou créé quelque industrie... « Nous ne sommes pas Italiens, disaient à M. Revoil les habi- « tants d'un centre agricole italien ; nous sommes Tunisiens, « traitez-nous comme tels et voyez en nous des Français. »

Sans doute l'assimilation des Italiens peut et doit être poursuivie, mais il faut y aider par la création d'un mouvement d'immigration française, qui, jusqu'ici, n'a guère été favorisé. Ainsi, en violation de la loi, il y a 70 pour 100 d'étrangers dans le personnel non commissionné du chemin de fer de Bône Guelma , ainsi encore, les étrangers sont autorisés à louer des biens *habous* qui devraient être réservés à la petite colonisation française. La proposition actuelle de un Français pour trois Italiens devrait être renversée.

La frontière Niger-Tchad. Importantes découvertes géologiques. — La convention du 14 juin 1898 avait nécessité des travaux de délimitation entre la Nigeria anglaise et le territoire français de Zinder. Ces travaux ont été effectués dans le courant de 1903, sous la direction du capitaine Moll pour la France, du lieutenant-colonel Elliot pour l'Angleterre ; la nouvelle convention du 8 avril 1904 en commande la révision. Mais les données géographiques et géologiques qui en sont

résulté n'en demeurent pas moins et conservent toute leur importance qui est grande.

La mission a étudié les formes énigmatiques des *dallols* (signalés par Monteil) qui constituent des systèmes de larges vallées encombrées de lits de torrents desséchés et de marécages ; elle a déterminé la position exacte de quantité de localités ; elle nous a renseignés sur la steppe saline qui s'étend au nord de Komadougou, et à l'est de Zinder, et qui donne lieu aux exploitations de sel de Bounbougerou et d'Adeber. Enfin elle a rapporté des fossiles qui modifient nos idées sur la constitution géologique de cette partie de l'Afrique.

On avait pensé pendant longtemps que l'Afrique avait joui d'une immunité presque totale contre les incursions marines depuis les temps primaires. Rohlfs avait bien signalé des fossiles au sud de Bilma et à Agadem, sur la frontière soudano-saharienne, mais ses indications manquaient de précision.

La trouvaille à Bilma d'un oursin fossile par le colonel Monteil prouva l'extension jusqu'aux environs du lac Tchad d'un golfe de la mer Libyque, à la fin du crétacé. Cette découverte fut amplement confirmée par celle d'une ammonite turonienne à Tamaské, dans le Damergou, par le capitaine Gaden, et surtout par l'abondante série des fossiles recueillis par les capitaines Moll et Carpinetty, et étudiés par MM. de Lapparent et Douvillé. Tous ces fossiles ont été trouvés dans la région des dallols et se composent surtout d'oursins du calcaire lutétien. Ce dernier terrain forme une table sensiblement horizontale dans laquelle sont découpés les dallols. La présence d'oursins trahit des affinités égyptiennes et indiennes, ce qui continue l'hypothèse d'une jonction par l'Egypte entre la mer lutétienne de l'Inde et celle du Soudan.

On a trouvé aussi dans le gisement ferrugineux de Boutoutou (à l'intersection du 4e parallèle avec le 4e méridien) des empreintes de turritelles et de végétaux (fougères notamment) qui prouvent que, longtemps après l'époque lutétienne, les eaux marines miocènes occupaient encore la région. Les découvertes dont il vient d'être question, ainsi que d'autres encore, démontrent de plus que la mer crétacée formait un étroit passage entre les granites du Tchad et les schistes anciens du Niger, pour communiquer avec un bassin plus méridional. Non seulement l'extension marine se faisait du Nord au Sud, mais aussi à l'Ouest. Les fossiles rapportés par

le capitaine Theveniaut de Mabrouk, non loin de Tombouctou, de Tabankort, et par le lieutenant Desplagnes des abords de Tosaye, dans un dallol aboutissant au Niger, étendent de 1,200 kilomètres à l'ouest le domaine des mers crétacées en Afrique.

Sur l'existence des schistes à graptolithes à Haci-el-Khenig (Sahara central). — Notre distingué collègue, M. le capitaine Cottenest, dans un raid remarquable qu'il a poussé jusqu'au pays des *Ahoggar*, a recueilli des échantillons de roches qu'il a eu l'obligeance d'adresser à G.-B.-M. Flamand, directeur-adjoint du Service de la carte géologique de l'Algérie (Territoires du Sud). Parmi ces matériaux, se trouvaient des plaques de schistes à empreintes fossilifères, provenant d'Haci el-Khenig, à 110 kilomètres sud-est de In-Sahah.

Dans une note que publient les comptes-rendus de l'Académie des Sciences (3 avril 1905), M. Flamand signale la haute importance scientifique des schistes d'Haci-el-Khenig. Les empreintes fossilifères d'origine animale représentent des *graptolithes*, hydrozoaïres qui caractérisent la période silurienne (ère primaire). Les diverses formes déterminables appartiennent à plusieurs genres connus du silurien moyen et supérieur de l'Europe (*ordovicien* et *gothlandien*). C'est là une belle découverte dont peuvent s'enorgueillir M. le capitaine Cottenest qui en est l'auteur et M. Flamand qui a eu la bonne fortune de la signaler.

L'existence du silurien dans le Sahara central ne paraîssait pas douteuse. La présence constatée sur plusieurs points du dévonien et du carboniférien permettait de supposer que des assises sédimentaires plus anciennes se rencontreraient un jour quelque part. L'hypothèse est devenue une réalité, qui démontre une fois de plus que c'est dans l'extrême-sud algérois, oranais et marocain que se développent les terrains primaires, si rares en Algérie.

L'Exploration Jean Charcot au Pôle Sud. — Bien que nous n'ayions pas encore la relation scientifique de l'exploration du Dr Jean Charcot au Pôle Sud, nous croyons devoir donner, d'après le journal « Le Matin », un résumé de la conférence faite le 17 juin au Trocadéro, par l'explorateur à peine de retour en France ;

« C'est le 15 août 1903 que nous quittons la France, dit M. le docteur Charcot, et tout d'abord la fatalité s'acharne après nous. Un de nos hommes est tué par la rupture d'une amarre, un autre est grièvement blessé ; en plein océan l'arbre de couche de notre machine se rompt, et nous devons mettre à la voile pour gagner Buenos-Aires. L'accueil qu'on nous fit dans cette ville, l'empressement que mirent les autorités et la population à aider nos derniers préparatifs, relevèrent notre courage. On répare l'avarie du *Français* ; on nous donne des vivres, des provisions de toutes sortes, des chiens spécialement dressés aux explorations polaires, ainsi qu'un superbe porc « Tobie », destiné, par la superstition argentine, à nous porter bonheur durant le voyage. Le même « Tobie » ayant été déjà le compagnon fidèle de Nordenskjold, il mérite, n'est-il pas vrai, de passer à la postérité ?... »

Et sous les yeux amusés de l'assistance, le conférencier fait apparaître le portrait de cet animal historique.

« Réconfortés et pleins d'espoir, nous partons enfin pour le sud, et le 27 janvier 1904 nous touchons au petit port d'Oushonaïa, suprême étape en pays civilisé avant le morne silence et la désolation glacée des solitudes antarctiques. Le lendemain nous apercevions notre premier iceberg, iceberg affectant une forme tabulaire, comme nous allions, désormais, en rencontrer tant sur notre route. Arrivés à la baie de Flandres, il nous fallut subir une terrible tempête. Assaillis par un vent du nord-est, qui ne souffle avec autant de violence que dans ces parages, nous eûmes toutes les peines du monde, pour contourner les îles Wincke et Biscoe, à nous engager dans le chenal du cap Renard, obstrué déjà par les glaces. Nous ne pouvions songer à poursuivre et nous voulûmes trouver un point d'hivernage remplissant les conditions nécessaires.

« L'île Wandel nous parut propice et nous y découvrîmes une petite anse bien abritée, que nous baptisâmes Port-Carthage, à cause de sa grande ressemblance avec la configuration de l'ancienne capitale punique. C'est là que nous conduisîmes le *Français*, et que nous résolûmes d'hiverner. Une forte chaîne, tendue à l'entrée du port, empêcha les icebergs de venir bloquer le bateau. »

De merveilleuses projections montrent, pendant cette première partie du récit, les contrées énumérées par M. Char-

cot. Le regard en même temps que l'ouïe, prend part aux émotions de cette palpitante aventure.

« — Aussitôt fixés dans l'île Wandel, poursuivit l'orateur, nous ne perdons pas une minute. Un chemin — que nous appelons avenue Victor-Hugo — est tracé de port Carthage jusqu'au centre de l'île, et c'est là que nous élevons notre maison démontable. Autour de cette maison nous construisons un véritable village de neige, et chaque « bâtiment » a sa destination spéciale : l'un sert de boucherie, l'autre de buanderie, un troisième de chenil ; dans un autre enfin, nous emmagasinons nos provisions de mélinite et nos armes à feu. La cabane magnétique, qu'il s'agit de construire sans l'aide d'aucun métal, exige des soins particuliers. Mais, en moins de quinze jours, tout est achevé, et nous commençons enfin nos recherches.

« Si nous voulions exécuter entièrement notre programme, nous n'avions pas de temps de reste : géographie, histoire naturelle, biologie, bactériologie, climatologie, étude des marées, allaient selon nos aptitudes personnelles, nous occuper suffisament. Aussi nous mettons-nous résolument à la besogne. »

De cette vie de travail, le conférencier fait alors un tableau saisissant. Il décrit les longues promenades dans l'île, les occupations de la petite colonie, ses distractions préférées, l'étude en commun, les leçons faites aux matelots, et cette merveilleuse confraternité qui naît d'une intimité laborieuse, des mêmes dangers courus chaque jour, d'une même confiance dans l'avenir.

Mais le cœur et l'esprit n'ont pas seuls besoin d'être nourris. Il faut songer à vivre. La chasse et la pêche y pourvoient aisément. On tue des pingouins et des phoques ; non sans quelque chagrin, ce sont des bêtes si douces, si charmantes ! Et l'on pratique dans la glace des trous pour prendre des poissons. Il fait un froid de 30 degrés, et, malgré l'excellente situation de Port-Carthage, les vents et les courants, qui soulèvent la croûte de glace autour du *Français*, menacent à chaque instant de trouer la quille, de fendre la coque du bateau. Il faut veiller attentivement pour empêcher une catastrophe, et le conférencier nous dit quelles nuits d'angoisses l'on passe à bord.

Un grand raid est dirigé vers le sud, avec une baleinière qui sert alternativement d'embarcation et de traîneau. Cinq

hommes accompagnent le docteur Charcot, et si cette expédition fut des plus pénibles, elle donna du moins les meilleurs résultats.

« — La fin de l'hiver approchait, continue le docteur Charcot. Nous pensâmes au départ. Le *Français* appareillé, il fallait le dégager de vive force et, pour ce, lui trouer un passage dans la banquise. Notre mélinite nous rendit alors de grands services : le 25 décembre, nous quittâmes l'île Wandel. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous abandonnâmes ce coin de terre où, pendant neuf mois, côte à côte, nous avions lutté pour la science...

« N'est-elle pas profondément vraie, en effet, cette parole d'Anatole France : « Les séparations, même les plus désirées, sont douloureuses. Il nous en coûte toujours de sortir d'une vie pour entrer dans l'autre... »

Le *Français* entreprend alors sa croisière d'été. Il fait l'hydrographie du chenal Scholaert, descend vers le sud, longe la côte ouest de la terre de Graham, relève différents points de cette côte, qu'un simple et vague pointillé indiquait jusqu'à présent sur la carte, explore l'archipel des îles Biscoe, puis remonte le détroit de la Belgica. C'est dans ces parages que la quille du bateau fut défoncée et que l'équipage dut se mettre à pomper. Le danger était imminent : on fit route vers le nord, et l'on arrivait à Puerto-Madryn le 4 mars 1905.

Le conférencier décrit, en terminant, l'enthousiaste réception que fit au *Français* la population argentine, et de quelles douces joies ce retour au monde, à la vie civilisée, paya les hardis explorateurs de leurs peines.

Une indescriptible ovation salue les dernières paroles de M. le docteur Jean Charcot. Et, dans un même élan, tous les auditeurs de cette inoubliable conférence témoignent leurs sentiments de gratitude, d'admiration et de patriotique fierté. »

J. G.

Chronique Archéologique

Sommaire : I. Généralités ; II. *Tunisie.* — Époque préhistorique, libyque, punique, romaine.
III. *Dépt de Constantine.* — Époque préhistorique, libyque, punique, romaine.
IV. — *d'Alger.* — Époque préhistorique, libyque, punique, romaine.
V. — *d'Oran.* — Époque préhistorique.
VI. *Maroc.* — Époque préhistorique.

La Chronique archéologique Nord-Africaine n'a pas été publiée dans notre Bulletin depuis octobre 1903. C'est donc une période de près de *deux ans* que nous avons à parcourir. Nous le ferons le plus rapidement et le plus clairement possible, nous efforçant d'être aussi complet que le permettra la place dont nous disposons dans le bulletin et la difficulté d'une *étude d'ensemble* portant sur les découvertes de toute l'Afrique du Nord. Puissent ces lignes exciter l'ardeur des archéologues oranais ! Puisse l'intérêt des découvertes stimuler le zèle des sociétaires ! En effet, il est bon qu'on le sache, malgré le besoin pressant des études géographiques, l'archéologie reste l'objet des investigations des savants du monde entier. Si notre bulletin est lu, cité, commenté en Allemagne, en Angleterre et ailleurs, c'est grâce à ses épigraphes, à ses documents sur les divers peuples qui ont habité notre sol algérien.

I. — GÉNÉRALITÉS

Nous mettons sous ce titre, la bibliographie *générale* sur l'Afrique du Nord. Ces notes succinctes permettront de connaître les publications les plus intéressantes sur l'archéologie. L'Académie de *Berlin* a publié le troisième supplément du tome VIII des inscriptions latines. Sous la direction de MM. Schmitt, R. Cagnat et H. Dessau, ce volume de près de

400 pages, publie les inscriptions des *deux Maurétanies*, les bornes milliaires, et l'instrumentum domesticum, marques de poteries, de lampes, etc. Les mêmes savants sauf M. Schmitt décédé, travaillent au supplément qui contiendra les récentes découvertes d'inscriptions en *Numidie*, depuis dix ans, et en *Maurétanie*, dans les dernières années. La librairie Fontemoing de Paris, a livré le 2e fascicule de l'*Atlas archéologique* de l'Algérie. Il comprend huit feuilles et parmi elles, Lalla-Maghnia. Chez Lecoffre, Dom Leclerq a publié deux volumes sur l'Afrique chrétienne. L'ouvrage est documenté, complet et au courant des récentes découvertes. On s'accorde à faire l'éloge de ce livre, malgré ses incorrections et ses erreurs de détail. C'est une œuvre qui sera lue par ceux qu'intéressent les questions religieuses de l'Afrique romaine. Le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie est aussi à consulter. Le mot *Afrique* y contient deux cents pages.

Lorsque nous aurons cité l'étude de M. Harnack sur Tertullien, Saint-Cyprien, Arnobe, etc., et celle de M. Monceaux sur les inscriptions chrétiennes d'Afrique, nous aurons à peu près tout dit sur les livres principaux qui traitent de l'occupation romaine en Afrique.

N'oublions pas cependant de mentionner dans le *Dictionnaire des Antiquités*, de MM. Saglio et Pottier, l'article de M. Gaukler sur la mosaïque antique et surtout africaine.

II. — TUNISIE

Epoque préhistorique. — Le capitaine Zeil a publié quelques notes sur les *Basina*, situés entre Metlaoui, le Berda, l'Orbata et Sahib. Quelques-uns de ces monuments contenaient des squelettes, des bracelets de fer, des bagues de cuivre ou de bronze. Quelques colliers de corail et des perles de verres étaient mêlés aux ossements. Le capitaine Zeil pense, avec raison sans doute, que les *Basina*, si nombreux en Algérie, appartiennent bien comme les dolmens, à l'époque mégalithique, mais qu'ils ont servi, à plusieurs époques, de sépultures à diverses races.

Malgré tout, et jusqu'à découverte plus concluante, la question de ces monuments préhistoriques reste bien obscure.

Epoque libyque. — Près de *Dougga*, l'ancienne *Thugga*, M. Sadoux a découvert dans le capitole une inscription mi-partie libyque, mi-partie punique. Elle porte la généologie du roi *Massinissa*. Cette inscription se trouvait dans un sanctuaire qui, vraisemblablement, donnera d'autres documents importants.

Epoque punique. — Le capitaine HANNEZO a découvert à Zaghouan, plusieurs tombes puniques. Elles ne contenaient pas d'inscriptions. A *Sousse*, dans le jardin du 4e Tirailleurs, il a été trouvé une monnaie bien curieuse. Elle représente, semble-t-il, la tête punique de Baal, telle qu'elle était gravée sur les monnaies de Tingis. Le revers porte l'inscription arabe suivante : « *frappée à Tlemcen* ». Serait-il vrai que contrairement aux prescriptions du Coran, cette monnaie porte une figure empruntée à la religion punique ?

Près de Sousse encore, relate le *Bulletin archéologique* de cette ville, M. le docteur Deyrolles, a fouillé des *haouanets*. De son étude, il ressort que ces monuments sont d'origine punique, puisqu'ils contenaient des dessins appartenant à cette époque.

Le PÈRE DELATTRE à Carthage, continue ses découvertes. Outre un disque de plomb à inscription bilingue, phénicienne et grecque, une épitaphe de prêtresse punique et un graffite sur amphores, il vient de mettre au jour un intéressant sarcophage. Le couvercle représente un prêtre, vêtu d'une longue tunique avec épitoge. Dans l'intérieur, M. DELATTRE a recueilli trois anneaux d'or, une bague et tout un mobilier punique. Tout près, était une prêtresse dont le bas du corps était entouré de deux ailes d'oiseaux. Le costume paraît semblable au costume des prêtresses égyptiennes, *Isis* et *Nephtys*. Les oreilles et le cou portaient des bijoux d'or et le corps était entouré de trois bandes également d'or. Non loin de là, un autre sarcophage portait une peinture représentant un buste sortant d'une fleur.

A son tour, M. GAUCKLER, a trouvé dans la nécropole punique de *Bord-Djedid*, un grand nombre de bijoux, ouvrages de l'orfèvrerie carthaginoise du VIe au IVe siècle avant J.-C. De ses découvertes, il ressort que la ville primitive était située à *Dermesch*. Le Cothon fut creusé lorsqu'une ville nouvelle, (Kart-Hadasth) s'éleva entre *Dermesch* et *Byrsa*, après l'arrivée de Didon et de ses Tyriens.

Comme toujours les poteries tumulaires concourent à dater les sépultures puniques. Les vases étrusques, protocorinthiens, rhodiens, les lampes à tricornes indiquent les tombes les plus anciennes. Les vases carthaginois ornés de figures, les colliers, les lamelles métalliques font reconnaître les tombeaux d'époque moyenne. Enfin, les tombes les plus récentes contiennent des monnaies.

Une stèle, découverte récemment à Carthage, porte ces mots puniques : Tombeau de *Sibboleth*, négociante de la ville. Il faut signaler aussi, l'intéressante découverte du Père Delattre. Dans un cercueil doré, cet archéologue a trouvé des objets en terre cuite, figurant des figues, tomates, prunes, rayons de miel, entremêlés de gracieux vases de bronze. Pendant ce temps, le service des Antiquités mettait au jour, près du Cothon, l'arsenal carthaginois. Ce dépôt de munitions se composait de plus de deux mille boulets portant une lettre punique, et de vingt mille balles de frondes. La marque punique, date ce dépôt d'avant la prise de Carthage par les Romains. On remarquera l'importance de la fronde dans les combats de la cité phénicienne.

A Sousse, M. DUBAR a découvert une quarantaine de tombes puniques, creusées dans le tuf. La baie de ces tombeaux était fermée par deux grandes amphores. Ces sépultures portaient des inscriptions puniques peintes à l'encre, et possédaient des poteries, des urnes, des lampes puniques et rhodiennes, des fioles, une terre cuite représentant un personnage avec masque comique.

A El-Kenissia, près de Sousse, MM. CARTON et ORDIONI ont déblayé un sanctuaire contenant des stèles, des images de la déesse Tanit et plus de deux cents lampes puniques.

Epoque Romaine. — Le capitaine DONAU a continué cette année encore à rechercher la voie romaine de Gabès à Tébessa, tandis que dans le *Limes Tripolitanus*, le lieutenant Moreau a fouillé le castellum de Ras-Oued-el-Gordah. Dans cette Tunisie, terre promise des archéologues, le capitaine MONTALIER et le lieutenant MONNIER ont entrepris de fructueuses fouilles dans les ruines du Municipium Amelium Augustum *Segermes*. Leurs recherches ont mis au jour : 1° une basilique chrétienne de basse époque, dont le plan est très curieux. L'autel se trouvait en avant de l'Abside, au milieu de la nef centrale. Plusieurs

sculptures semblent appartenir au Ciborium. La porte de la basilique existe encore ; 2° Les Thermes contenant des mosaïques ; 3° Une autre basilique, insuffisamment fouillée encore ; 4° Le Capitole, qui contenait le Temple de Jupiter et Junon. Deux inscriptions y ont été relevées. L'une porte le nom du municipe, *Segermes*, l'autre une dédicace à Aurélien, vers 220.

Près de *Sfax*, le colonel DE LESTAPIS, a fouillé les ruines de *Thenœ*, aujourd'hui Henchir-Thina. Une nécropole des premiers siècles a surtout fait l'objet de recherches. Les tombes, semblables à celles des cimetières des *officiales* à Carthage, en étaient pressées les unes contre les autres. Le mobilier funéraire est très simple : plats, lampes, perles, peu d'inscriptions et pas de monnaies. Dans un tombeau se trouvait une fresque représentant une jeune femme. Les colombaires avaient été violés et démolis.

Les ruines de *Sbeitla* attirent aussi les savants. Le capitaine MONTALIER a déblayé une nécropole. C'est sans doute le cimetière d'une forteresse bysantine édifiée avec les trois temples bien connus des archéologues. On y a trouvé trois tombeaux dont l'un porte l'inscription d'un commandant du poste de *Sbeitla* : Pompeianus, magister militum, fidelis in Ch. vixit annis LXVIII. La nécropole païenne était vide de documents, à part un stèle d'une travail grossier. Elle représente un person nage portant une offrande.

A *El-Djem*, l'ancienne Thysdrus, l'entrepreneur de la route a rencontré une mosaïque du IIe siècle. Les fouilles ont permis de voir l'ocus et le triclinium d'une luxueuse maison romaine. La mosaïque représente Vénus entourée d'amours, et cinquante médaillons, portant des natures mortes. Une mosaïque à peu près semblable a été découverte à *Henchir-Thina*. C'est toujours Vénus, entourée d'amours, de paons, de guirlandes de roses et de jasmins. Les cubes de marbre sont très fins.

On continue à *Dougga*, les recherches méthodiques commencées depuis quelques années. Les travaux cependant ont eu surtout pour objet de consolider la porte triomphale de *Bab-Roumia*, le temple de *Cœlestis* et le *Macellum*. Quelques maisons antiques ont été déblayées, le *Forum* et le *Capitole* réparés. Deux inscriptions ont été exhumées. L'une d'elles porte l'éthnique de la Cité : *Civitas Aurelia Thugga*. La men-

tion de la tribu *Arnensis* permet d'affirmer que cette inscription n'est pas antérieure à Caracalla.

M. Hannezo, bien connu par ses découvertes, a fouillé les ruines de *Bénia-Guedah-Ceder,* station romaine du limes tripolitanus. Il n'a pu découvrir le nom de ce fort. Tout près de ce point, le capitaine Donau, a retrouvé quelques bornes milliaires. Par elles, il a pu identifier Bir-Mrabot avec le *Veresuos* de la table de Peutinger. Le mille de la voie d'*Asprenas*, est plus long que le mille classique et atteint 1,600 mètres. A Carthage, le Père Delattre a trouvé à Gassort, dans un hypogée, une inscription qui désigne sans doute une chrétienne : Longeia Flavia Laurentia, virgo sancta, etc. A *Damous-el-Karita*, le même a découvert encore une inscription tumulaire de soldat. Sur le plateau de *Bordj-Djedid*, si riche en monuments, on a mis la main sur des listes militaires qui fixent l'emplacement du camp de la cohorte urbaine.

La basilique d'*Upensa* (Henchir-Chigarnia) a donnée une inscription gravée sur une mosaïque. Un sondage pratiqué sous l'autel a permis de découvrir une autre mosaïque, plus intéressante. Elles contenaient plusieurs caissons. Deux portent un agneau et au-dessus une longue inscription, relatant les noms de quatorze martyrs. Cette inscription appartient à la période bysantine. Auprès de ces martyrs, *ad pedes martyrum*, de nombreux tombeaux de fidèles se trouvent placés. Ce sont probablement des martyrs de la persécution d'Huneric. Une autre mosaïque, de fort belle facture et entourée de motifs symboliques, donne l'épitaphe d'*Honorius*, évêque d'Upensa.

A quelques kilomètres de là, le directeur de l'Enfida, M. Coyetaux, a déblayé une mosaïque qui porte l'inscription tombale de Paul, évêque et primat de *Maurétanie*. Cette épitaphe fera l'objet de nombreuses controverses, car il est curieux qu'un évêque maurétanien, dont le siège n'est pas indiqué, soit venu mourir près d'Upensa.

Quoiqu'il en soit, il semble acquis que Cherchell, n'était pas la métropole des Maurétanies. La primatie était toute personnelle et non attachée au siège.

A Bou-Grara, l'*antique Gighti*, d'importants travaux ont permis de reconnaître divers sanctuaires. Le Forum, semble-t-il, était aussi complet et surtout plus riche que celui de Timgad. On y a retrouvé de fort belles statues et de nombreux bas-reliefs.

III. — DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

I. — **Epoque préhistorique.** — Près de Bougie, M. Debrugge a fouillé un abri sous roche. Il y a découvert une tombe semblant appartenir à l'âge du bronze, avec colliers, œufs d'autruche, corail et boucle en cuivre. Le même explorarateur a dégagé un mégalithe, situé dans le massif de Gouraya. Il ressort de son étude, qu'il a existé à une époque très reculée, une peuplade particulière qui a habité ces cavernes. Près de Sila, M. Vel a exploré des tombes préhistoriques surmontées de cromlehs ou de dolmens. Ces monuments n'ont fourni aucun mobilier.

Epoque punique. — A Bône, divers objets puniques ont été exhumés. Ils consistent en masque de lion de bronze, statuettes de formes égyptiennes, etc.

Epoque libyque. — Dans la propriété Dol, à Souk-Ahras, à 1,500 mètres de la ville, une inscription libyque a été exhumée. Elle est malheureusement incomplète. Près d'Aïn-M'lila, M. Vel a découvert quelques stèles libyques. L'une d'elles, la plus grande, a été réduite en caillasse pour la ligne du chemin de fer. On ne saurait trop s'élever contre un tel vandalisme. Plus loin, à *Tir-Kabbine*, M. Vel a retrouvé une pierre formant linteau qui représente un homme debout. Il tient de la main droite un objet grossièrement taillé, peut-être un poisson. En face de la localité citée plus haut, une autre menhir porte une figure à peu près semblable, ayant les mains croisées sur sa poitrine. Une inscription libyque se lit autour.

Epoque romaine. — Un indigène a découvert dans la région de *Sila* (Respublica Silentium) une mosaïque bien conservée. Mais l'arabe pensant y découvrir un trésor caché, l'a mise en pièces. A *Guelma*, une pierre tombale porte le nom de Monique ; Monica Augg. Verna. A *Letourneux*, une épitaphe de bonne latinité nous apprend le nom d'un diacre : Sapidus Faustinus.

A *Khamissa*, au milieu d'un grand nombre d'inscriptions, nous remarquons plusieurs noms appartenant à la langue punique : Namphanio, Saphembal, Berecbal, Namgidde, Rabirra. Ces noms puniques mélangés aux noms romains,

indiquent la fusion des deux races après la conquête romaine. A *Guelma*, encore, il est intéressant de remarquer trois inscriptions consacrées à la même famille : *Vetidius Juvenalis Maternus*. Le chef était un agriculteur de renom et un éminent jurisconsulte, qui fut fait chevalier romain.

A Henchir-Akrib, le chanoine JOUBERT a découvert un reliquaire avec cette inscription : *Hic Memoria Santi Antioniani*. Au douar Zemala, une épitaphe tumulaire chrétienne du v[e] siècle avec la formule *Habitat Semper* a été transportée à Bordj-bou-Arréridj.

Jusqu'à présent, après Morcelli, on avait pensé que Kerbah-Zembia s'identifiait avec le municipe *Lemellefense*. Mais voici qu'à 10 kilomètres de là, on vient de découvrir deux inscriptions qui portent l'ethnique Lemellefensis. Peut-être les deux localités dépendaient-elles de la même unité administrative.

A *Sigus*, commune mixte d'Aïn M'lila, on avait exhumé, jusqu'en 1897, 188 inscriptions. De ce nombre, on ne retrouve plus que 8 pierres. Les autres ont été détruites. Le bulletin de la Société archéologique de Constantine s'élève, avec juste raison, contre ces actes de vandalisme. Ces pierres, en effet, sont devenues de vulgaires moellons. M. ROBERT a pu grouper sur la place de Sigus 26 autres pierres découvertes à Sigus même ou dans les environs.

Au *Coudiat-Aty*, à Constantine, plusieurs épithaphes ont été exhumés. L'une d'elles, mérite d'être remarquée. Les tournures en sont toutes grecques et le nom de *Sidonia* est gréco-phénicien. Les latins d'ailleurs écrivaient d'une manière plus concise. Cette épitaphe d'une prêtresse d'Isis est le premier monument de Cirta, qui rappelle le culte de la déesse égyptienne. Ce furent les phéniciens qui introduisirent ce culte dans le monde hellénique, qui, à son tour, le légua aux Romains. Puisque Constantine possédait une prêtresse d'Isis, elle avait aussi, sans doute, une colonie égyptienne ou gréco-égyptienne.

M. VORS a communiqué à la Société de Constantine une note de M. Bosco sur les inscriptions tumulaires de *Chettabah*, non loin de Phua (Respublica Phuensium). Cette nécropole pourrait s'appeler le cimetière des *Centenaires*. Un texte épigraphique, celui de *Musa*, donne lieu à controverse. On y lit CXCV. Ce qui donnerait à Musa 215 ans. Cela a paru excessif à M. VARS. Il a fallu se rendre à l'évidence et expliquer cette

longévité par une erreur du lapicide, on doit lire 105 ans. A côté de Musa reposait Marcia Matutina qui avait vécu 115 ans et Rogatas mort à 105 ans.

Près de *Souk-Ahras*, le Dr Rouquette a pu lire sur une pierre la dédicace d'un prêtre de Saturne à Antonin le Pieux. On sait déjà que le culte de Saturne était très répandu en Afrique. Cette dédicace paraît être de l'année 139.

Nous n'avons pas encore parlé de *Timgad* où les fouilles mettent à jour d'intéressantes découvertes. On avait trouvé à Timgad, jusqu'à présent, 7 basiliques chrétiennes. Deux autres ont été déblayées. L'une d'elles a 3 nefs, 27 mètres 40 de long sur 16 de large. Les colonnes de beau calcaire blanc sont cannelées et d'un seul bloc. Les chapiteaux sont finement sculptés. Une maison a été déblayée aussi. Une salle, la plus vaste, 8 mètres sur 10, possédait deux belles mosaïques, cercles et feuillages entremêlés. L'atrium possédait un bassin carré formant l'impluvium. Une mosaïque représentait une Néréide, s'appuyant sur un centaure marin. Plus loin, on a retrouvé aussi une très belle mosaïque, formée de deux rosaces, d'oiseaux, coqs, cigognes happant des sauterelles, etc.

La pioche des travailleurs a encore déblayé un marché à hémicycles qui firent croire tout d'abord à un nymphée. Dans les décombres, on releva des jouets en terre cuite, canards, moutons, etc. Les conduites de plomb amenant l'eau aux fontaines, existent encore. Enfin, un monument, inconnu encore, a été dégagé. On y a trouvé, une mosaïque avec figures, portant cette inscription : *Filadelfis vita*. Le tableau représente un homme debout qui cherche à saisir une jeune femme à genoux devant lui. Un tambourin est à terre. M. Gauckler y voit l'image du thrace Lycurgue et de la ménade Ambrosia. D'autres croient y retrouver *Apollon* et *Daphné*. Cette mosaïque paraît dater du IIIe siècle et fait partie de la série des mosaïques ovidiennes. Il serait peu facile de compter les nombreux fragments de pierre et de marbre qui portent soit des inscriptions incomplètes, soit des sculptures et qui ont été retrouvés dans les fouilles. A signaler cependant, un lot d'épingles en os, dont quelques-unes étaient ornementées. Il a été recueilli une centaine de ces épingles.

IV. - DÉPARTEMENT D'ALGER

Epoque préhistorique. — L'Abbé Grandidier a commencé des fouilles dans les grottes du mont *Chenoua,* entre Tipaza et Cherchell. Une grotte explorée a donné des armes et des outils de silex qui appartiennent à l'époque néolithique. Ces objets se trouvaient avec des ossements d'animaux. A *Djelfa,* les dolmens ont été encore étudiés par M. Monteil. Pour cet archéologue, ces dolmens contiennent les mêmes types de silex taillé que les monuments mégalithiques de l'Europe.

Epoque punique. — A Gouraya, M. Gsell a découvert des puits de deux mètres sur lesquels s'ouvrent des caveaux avec auges et banquettes. Des vases de plomb contiennent des cendres. Les poteries très nombreuses, les miroirs, fibules, boîtes à parfum, etc., forment le mobilier ordinaire de ces tombes. On a rencontré de semblables hypogées puniques à Cherchell, Djijelli, etc. A Alger, sur l'esplanade de Bab-el-Oued, un tombeau découvert renfermait quelques objets puniques.

Epoque libyque. — Le bulletin archéologique de Paris, année 1903, décrit de nombreuses monnaies à l'effigie de Juba II. Elles proviennent d'un petit trésor, trouvé au cap Djenet, entre Alger et Dellys.

Epoque romaine. — A Cherchell, M. Waille a découvert une dédicace portant le nom de M. Aurelius Zeno Januarius, procurateur d'Auguste.

Une épitaphe porte cette inscription : Votum redditun pro salute Juliæ Flaviæ. Une autre inscription, trouvée à Cherchell, porte le nom d'un soldat de la cohorte de Pannonie.

V. — DÉPARTEMENT D'ORAN

Epoque préhistorique. — M. Normand avait découvert, il y a quelque temps, des rochers représentant des dessins d'animaux. Parmi ces figures, toutes appartenant à la région de *Figuig,* les unes sont très anciennes, d'autres assez récentes. M. Hamy a étudié ces dessins dans la Revue de l'Académie des Inscriptions.

Ces gravures d'ailleurs, attirent de plus en plus l'attention des savants. M. L. Jacquot a publié des calques des dessins, relevé en 1847, dans l'oasis de Moghar-Toutania, par M. Jacquot père. C'était lors de l'expédition du général Cavaignac. On reconnaît dans ces figures des outardes, un éléphant, des bovidés.

Dans les massifs du Djebell-Ksel, aux environs de Géryville, on a rencontré de nombreux *basina* et plusieurs enceintes d'origine berbère. M. le capitaine Hilaire, qui l'an dernier avait signalé la pierre écrite située près de la gare d'Hadjerat, décrit de semblables pierres dans le bulletin archéologique de Paris. A 4 kilomètres d'Hadjerat, dans le lit de l'Oued-M'zil, les roches de grés portent de nombreux graffites. Ces dessins assez informes sont gravés au poinçon ; le trait est formé par un pointillé. Ces graffites représentent des chars, roues, timons, des animaux, bœufs, moutons, serpents, des armes, un couteau, une hache, quelques lettres. Enfin, on y retrouve des empreintes de pieds humains, de grandeur naturelle, couplés ou isolés. Le capitaine Hilaire pensent que ces pierres avaient une destination religieuse.

Sur les collines qui entourent l'Oued-Dermel, on remarque les mêmes figures, mais accompagnées de caractères libyques, de chameaux avec palanquins, etc. Ces derniers dessins, à causes des lettres libyques, semblent appartenir plutôt à l'époque libyquo-berbère.

VI. — MAROC

Epoque préhistorique. — M. Pallary qui s'est fait une spécialité des questions de l'époque préhistorique dans la province d'Oran, a étendu son exploration jusqu'au *Maroc*. Il signale des gisements de silex taillés aux îles Zaffarines, à Mélilla, Tétuan, Ceuta, Tanger. Il a rencontré un tumulus sur la rive droite de l'Oued-Tétuan et un dolmen à Aïn-Sahilla.

Peu à peu, espérons-le, le Maroc livrera ses secrets, et les archéologues pourront y étudier en sécurité les monuments des peuples qui se sont succédés sur ce sol fécond et si proche de notre Oranie.

Abbé FABRE.

PROCÈS-VERBAUX
des réunions mensuelles du Comité Administratif
de la "Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran"

RÉUNION DU COMITÉ DU 9 JANVIER 1905

Le neuf janvier mil neuf cent cinq, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis à cinq heures et demie du soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Mouliéras :

Etaient présents ; MM. Mouliéras, Rocchisani, Doumergue, Boissin, Delarue, Gasser, Tournier, Pock, Corriéras.

Absents : MM. Pousseur, Simonin, George, Flahault, Barthélemy, Roux-Fraissineng, Pittolet, Coulondon-Rongier, Pastorino, Grand, Bel, Jullian et Rouzaud.

MM. Pousseur et George se sont fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président communique les démissions suivantes :

Cercle des Officiers : MM. Prieur de Lacombe, Miot et Ayasse.

Sont admis comme membres titulaires :

MM. Bruneau, professeur au Lycée, présenté par MM. Mouliéras et Corriéras.

Ali Mahieddine, interprète judiciaire, présenté par MM. Mouliéras et Delarue.

Storto, négociant, présenté par MM. Boissin et Mouliéras.

Dyé, lieutenant de vaisseau, 123, avenue de Wagram (Paris), présenté par MM. Mouliéras et George.

Cazenave, rédacteur à la Préfecture, présenté par MM. Mouliéras et Corriéras.

Abou Beker Abd-es-Slam ben Chaïb, professeur à la Mosquée de Tlemcen, présenté par MM. Mouliéras et George.

J. Gorrel, chef du service des titres au Crédit Lyonnais, présenté par MM. Anglade et Corriéras.

M. Delarue est nommé membre de la Commission de révision des Statuts, en remplacement de M. Bassompierre.

Monsieur le Président lit une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie d'Oran, informant le Comité que des difficultés matérielles s'opposent à ce qu'il soit donné suite aux projets d'organisation d'un concours de Géographie entre les élèves des écoles primaires.

M. GASSER propose de prélever sur le crédit de la bibliothèque, les fonds nécessaires pour acheter « l'Année sociologique » de Durckeim, ainsi qu'un ouvrage intitulé « Tabbous et Totémisme ».

Cette proposition, chaudement appuyée par M. Mouliéras, est adoptée.

Sur la demande de M. Doumergue, le Comité décide de compléter, autant que possible, la collection d'ouvrages que possède la Société sur l'Algérie et le Nord de l'Afrique.

M. STORTO, négociant à Oran, fait une communication très intéressante sur le voyage d'affaires commerciales qu'il a accompli récemment au camp du Prétendant. Il donne des détails, absolument inédits sur le Rougui, son entourage, le recrutement et la composition de son armée.

Un compte-rendu succinct de cette relation paraitra dans un prochain bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 h. 1/2.

Fait à Oran, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire général,
Signé : J. CORRIÉRAS.

Le Président,
Signé : A. MOULIÉRAS.

RÉUNION DU COMITÉ DU 6 FÉVRIER 1905

Le six février 1905, les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran,* régulièrement convoqués, se sont réunis à 5 h. 1/2 du soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Mouliéras.

Etaient présents : MM. MOULIÈRAS, GEORGE, BOISSIN, GASSER, DOUMERGUE, TOURNIER, POCK, BARTHÉLEMY, DELARUE et CORRIÉRAS.

Absents : MM. ROCCHISANI, POUSSEUR, SIMONIN, FLAHAULT, ROUX-FRESSINENG, PITTOLET, COULONDON-RONGIER, PASTORINO, GRAND, BEL, JULLIAN et ROUZAUD.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont admis comme membres titulaires :

MM. ASAAD HALARIJI KARAM, professeur d'arabe à Tanger, présenté par MM. Mouliéras et Potter.

LEZRA, négociant, rue de Vienne, 21, présenté par MM. Mouliéras et Delarue.

Passeron, conducteur des Ponts et Chaussées, à Saint-Eugène, présenté par MM. Mouliéras et George.

Lhuillier, instituteur à l'école Karguentah, présenté par MM. Renard et Guillaume.

Paul Argoud, médecin-vétérinaire au Sig, présenté par MM. Mouliéras et Delarue.

Harburger, avocat, présenté par MM. Roux-Fressineng et Mouliéras.

M. Mouliéras propose d'imprimer dans le *Bulletin* un manuscrit de M. Waille Marial, intitulé : « Les Strates de la langue française ».

Cette proposition n'ayant réuni que quatre voix favorables, le Comité décide en principe de reprendre la question après la révision des Statuts.

M. le Président communique une lettre de M. Cuvellier, inspecteur, chef du service de la topographie d'Oran, dans lequel ce dernier annonce l'envoi d'un exemplaire de la photographie de la carte au 1/1 500.000 du département d'Oran, récemment dressé sous sa direction d'après les renseignements officiels les plus récents. Il informe, en outre, les Sociétaires que ceux qui voudraient se procurer cette photographie, pourraient le faire en s'adressant à M. Craveya, après en avoir reçu l'autorisation de M. le Gouverneur général.

Tout en remerciant M. Cuvellier de son amabilité, il lui sera demandé s'il ne serait pas possible d'obtenir une reproduction originale de la carte.

M. le Président informe le Comité que le 11 mars prochain, M. le docteur Molle, fera, sous les auspices de la Société, une conférence intitulée : « Une excursion géologique aux environs d'Oran ».

Au sujet des conférences, le Comité décide d'acheter un appareil à projections et d'envoyer à MM. Antoine et Jacquard, une lettre de félicitations pour le concours dévoué qu'ils prêtent à la Sociéte en cette circonstance.

M. le Président fait connaître le texte de la dépêche qu'il a adressée à M. Etienne, lors de son arrivée au Ministère.

Il donne ensuite communication de l'invitation qu'il a reçue de M. le Président de la Société Stéphanoise de Géographie, de participer à la vingt-sixième (XXVI[e]) session du Congrès des Sociétés françaises de Géographie qui se tiendra à Saint-Etienne au mois d'août prochain.

MM. Gasser et Molle sont désignés comme délégués.

M. Gasser traitera le sujet suivant : *Des relations économiques de l'Algérie avec le Maroc.*

Le stock des diplômes de la Société étant épuisé, le Comité décide de s'adresser à M. Fouque, pour en faire faire de nouveaux.

Enfin de séance, M. Doumergue tenant à dégager sa responsabilité au sujet de la solution donnée par le Comité de rédaction du *Bulletin* à l'incident Jolliet, demande l'insertion au procès-verbal de la séance de la note suivante :

« Au sujet de la lettre circulaire dans laquelle M. Jolliet critique « les tendances du « Comité », M. Doumergue fait remarquer que « cette affaire a été solutionnée par la Commission de rédaction « en dehors du Comité administratif.

« Il demande que son observation figure au procès-verbal de la « séance et qu'elle soit reproduite textuellement dans le compte-« rendu qui sera communiqué comme d'ordinaire à l'*Echo d'Oran* ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 h. 1/2.

Fait à Oran, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire général,
Signé : J. CORRIÉRAS.

Le Président,
Signé : A. MOULIÉRAS.

RÉUNION DU COMITÉ DU 3 AVRIL 1905

Le trois avril mil neuf cent cinq, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués se sont réunis à 5 h. 1/2 du soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Mouliéras.

Etaient présents : MM. Mouliéras, Simonin, Pock, Doumergue, Coulondon-Rongier, Tournier, Bel, Gasser, Delarue, George, Boissin, Jullian, Corriéras.

Absents : MM. Pousseur, Rocchisani, Flahault, Barthélemy, Roux-Fressineng, Pitollet, Pastorino, Rouzaud, Grand.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président communique les démissions de MM. Cardona, Plat et Miot.

Sont admis comme membres titulaires :

MM. Parienté, docteur en médecine, 6, boulevard Seguin, présenté par MM. Mouliéras et Corriéras.

Castels, instituteur à la Guinée française, présenté par MM. Antoine et Mouliéras.

M. le Président, donne lecture :

1° D'une lettre de M. Labbé, annonçant sa nomination de secrétaire général de la *Société de Géographie commerciale de Paris* ;

2° D'une lettre de M. le Recteur, demandant la liste des délégués au Congrès des Sociétés Savantes qui doit se tenir prochainement

à Alger et informant le Comité que les congressistes jouiront d'une réduction de 50 0/0 en chemin de fer ;

3° D'une circulaire de la *Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, énumérant les conditions du concours organisée par elle, pour l'obtention du prix de Saint-Laurent.

A ce sujet, M. le Président trouve que les prix donnés aux lauréats des concours organisés par la *Société de Géographie d'Oran*, sont insuffisants et propose de fixer comme premier prix une somme en argent s'élevant au minimum de 200 francs.

Le Comité décide d'élaborer prochainement un règlement dans ce sens en prenant comme modèle celui de la *Société de Géographie commerciale de Paris.*

Sur la proposition de M. Mouliéras, le Comité désigne M. Salmon, délégué de la mission scientifique au Maroc, comme membre honoraire correspondant.

Incidemment, M. le Président fait connaître au Comité que ne pouvant lui-même se rendre au Congrès des Sociétés Savantes qui se tiendra prochainement à Alger et M. Gasser ayant décliné l'offre qui lui avait été faite de représenter la Société à ce Congrès, M. le Recteur a désigné à cet effet M. Monbrun, qui a accepté.

M. Pock, trésorier, donne lecture du projet de budget suivant, pour l'année 1905-1906 :

RECETTES

Cotisations	2.900 »
Intérêts des fonds de réserve	250 »
Subvention du Conseil général	500 »
Droits d'entrée des nouveaux Sociétaires	Mémoire
Vente des bulletins	—
Intérêts des fonds déposés en compte courant	—
	3 650 »

DÉPENSES

Impression du *Bulletin*	2.100 »
Affranchissement du *Bulletin*	250 »
Correspondance et frais d'encaissement	250 »
Reliure	100 »
Gardien de Musée	160 »
Concierge de la Mairie	25 »
Prix offerts aux Lycée et Ecoles	200 »
Conférences	100 »
Achat d'ouvrages	200 »
Concours (achat de médailles)	100 »
Recherches archéologiques	100 »
Dépenses diverses et imprévues	65 »
	3.650 »

Ce projet est adopté.

Une longue discussion s'engage ensuite au sujet des prochaines élections qui doivent avoir lieu au Comité.

Y prennent part : MM DOUMERGUE, MOULIÉRAS, TOURNIER, POCK, BEL, JULLIAN.

Finalement, le Comité décide d'adresser une circulaire aux Sociétaires d'Oran, afin de connaître ceux qui sont disposés à faire acte de candidat et à s'inscrire sur une liste unique qui sera communiquée à tous les membres de la Société.

L'assemblée générale est fixée au 14 mai.

La séance est levée à 7 h. 1/2.

Fait à Oran, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire général,
Signé : J. CORRIÉRAS.

Le Président,
Signé : A. MOULIÉRAS.

RÉUNION DU COMITÉ DU 29 MAI 1905

Le lundi vingt-neuf mai, à 5 heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville d'Oran, pour procéder au renouvellement du bureau de la Société.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Koch, doyen d'âge.

Etaient présents :

MM. CORRIÉRAS, COULONDON RONGIER, DANGLES, DOUMERGUE, ENGEL, l'abbé FABRE, le docteur GASSER, GILLOT, JULLIAN, KOCH, POCK, POUSSEUR, ROCCHISANI, TOURNIER et FLAHAULT.

S'étaient fait excuser :

MM. DELARUE, GEORGE, PASTORINO.

Absents, non excusés :

MM. MOULIÉRAS, BARTHÉLEMY, ROUZAUD et SIMONIN.

M. CORRIÉRAS, secrétaire général sortant, donne lecture du résultat des élections du 14 mai dernier, par lesquelles l'Assemblée générale a désigné pour faire partie du Comité :

MM. COULONDON-RONGIER, POUSSEUR, FLAHAULT, DOUMERGUE, DANGLES, GILLOT, l'abbé FABRE, KOCH, élus pour 3 ans.

M. ENGEL, élu pour 2 ans

M. TOURNIER, élu pour 1 an.

Envoient leur démission de membre du Comité :

M. PITOLLET et M. BOISSIN.

Il est ensuite procécé au scrutin de liste à l'élection des membres du bureau.

Sont élus :

Président : M. le docteur GASSER.

1er Vice-président : M. GILLOT.

2e Vice-président : M. DOUMERGUE.

Secrétaire général : M. FLAHAULT.

Trésorier : M. POCK.

Bibliothécaire-archiviste : M. TOURNIER.

Chef de la section géographique : M. ROCCHISANI.

Chef adjoint : M. KOCH.

Chef de la section archéologique : M. l'abbé FABRE.

Chef adjoint : M. ENGEL.

Chacun des membres du bureau ci-dessus désigné a obtenu 14 voix sur 15 votants, dont l'un a déposé un bulletin blanc.

M. KOCH proclame et installe les membres du Comité et cède la présidence à M. le docteur Gasser, président élu.

M. GASSER remercie en quelques mots les membres du Comité de leurs suffrages; il compte sur le concours de tous pour assurer le développement de la Société, auquel il consacrera lui-même tout son zèle et son dévouement.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Le Secrétaire général,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : GASSER.

Assemblée Générale du 14 Mai 1905

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

sur les travaux de la Société, pendant l'année 1904-1905

Messieurs,

Conformément à l'usage et au règlement, je vais me permettre de retracer brièvement devant vous quelle a été la marche de la Société pendant le laps de temps qui nous sépare de la dernière assemblée générale.

Vous savez que l'activité de notre Société se manifeste de trois façons principales :

1° Par son bulletin trimestriel ;

2° Par les séances de son Conseil administratif ;

3° Par ses conférences.

Pendant l'année écoulée, nous avons offert aux sociétaires et au public oranais deux conférences.

M. Gallois, traitant un sujet de passionnante actualité nous a conduits dans ces pays d Extrême-Orient où se poursuit depuis près de deux ans, sans merci et sans trêve, le tragique duel russo-japonais.

M. le Dr Molle, se préoccupant de questions plus locales, nous a fait faire une très agréable promenade géologique autour d'Oran.

Par ses aperçus nouveaux et d'une curieuse originalité, il a su vraiment nous intéresser aux causes des bouleversements qui ont ravagé à maintes reprises le sol de notre cité et nous a initiés à la constitution du sol sur lequel nous vivons.

Il serait à désirer que cet exemple soit suivi et qu'autour de nous il surgisse des gens de bonne volonté qui viendraient, sous le patronage de la Société, vulgariser les sujets scientifiques dont nous nous préoccupons.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons cru devoir faire l'acquisition d'un appareil à projections. Vous n'ignorez pas que c'est aujourd hui l'accessoire indispensable de toute conférence et il était, — je ne dirai pas humiliant, — mais tout au moins gênant de voir la Société scientifique la plus importante et la plus riche du département être obligé d'avoir recours, en toute occasion, aux bons offices de Sociétés moins favorisées.

Le nombre des séances du Comité administratif a été de treize. Le compte-rendu de la plupart de ces séances ayant déjà paru

dans le *Bulletin* d'octobre à décembre 1904, et la suite devant être insérée dans le *Bulletin* d'octobre à décembre 1905, je n'insisterai pas. Vous avez pu voir que divers projets avaient été ébauchés au cours de ces séances. Ces projets n'ont pu être encore réalisés mais, sans aucun doute, les membres de votre prochain Comité tous animés du même zèle et du même bon vouloir les mettront à exécution.

J'attirerai plus particulièrement votre attention sur la question du déplacement de la Bibliothèque, car nous avons une Bibliothèque et je crois qu'il n'est pas inutile de le rappeler aux Sociétaires qui le savent déjà et de le faire connaître à ceux qui l'ignorent.

Cette Bibliothèque compte 2000 volumes environ, renferme de nombreuses cartes ou plans et reçoit plusieurs revues et des brochures diverses. Elle est très peu fréquentée et ne rend en somme que de maigres services. Cela tient évidemment à l'exiguité de son local et à sa situation véritablement trop peu accessible et trop éloignée du centre de la ville. Votre Comité s'est préoccupé de remédier à cet état de choses, mais il n'a pas osé s'imposer les dépenses que nécessiterait une nouvelle installation.

Nous avions rêvé à un moment donné, que quelque généreux Carnegie oranais viendrait un jour à nous et, dans un beau geste, nous offrirait de mettre la Société dans ses meubles. Mais, ce n'était qu'un rêve ! Ces choses-là se voient quelquefois au pays des dollars, mais au pays des douros, la proximité du désert et le souffle déprimant du simoun, transforment trop souvent les espérances de ce genre, en un décevant mirage.

Aussi, puisque nous devons nous résigner à ne compter que sur nous, tous les sociétaires sont invités à méditer sur ce difficile problème, et celui qui nous apportera une solution pratique, peut être assuré de notre unanime reconnaissance.

Le *Bulletin* trimestriel a paru régulièrement. Les articles qui y ont été insérés sont variés et nombreux.

M. Mouliéras nous a donné la primeur de son étude remarquable et troublante sur la tribu zénète anti-musulmane des Zkara.

M. le capitaine Flye Sainte-Marie, dans un article du plus haut intérêt, nous a décrit la région du Touat, nous a montré l'influence qu'avait eue, au point de vue économique, notre arrivée dans ce pays et fait entrevoir ce que nous pouvions augurer pour l'avenir, de son agriculture et de son commerce.

M. Dangles nous a donné un tableau très documenté de la colonisation en Oranie de 1898 à 1904.

M. Waille-Marial a traité les sujets suivants : La question marocaine au point de vue algérien ; — Toponymie des Gaules à l'époque prélatine ; — La mentalité aryenne.

M. Paul Azan nous a rendu compte du Congrès des Sociétés

savantes de 1904 et du Banquet organisé par le Comité du Maroc, le 15 juin de la même année.

M. René-Leclerc nous a fait connaître, dans un résumé succinct, les travaux qui avaient fait l'objet du xxve Congrès national des Sociétés françaises de géographie à Tunis.

M. Quetteville nous a parlé du régime des vents sur le littoral du département d'Oran et nous a décrit les îles Habibas.

M. Mathieu nous a fait part de ses impressions de voyage en Espagne.

M. Guillaume nous a communiqué les observations météorologiques faites à la station de Santa-Cruz.

Enfin, M. Boissin, dans sa chronique géographique, nous a tenus au courant du mouvement géographique sur la surface du globe.

Notre *Bulletin* est échangé actuellement avec celui de 87 Sociétés similaires.

Nous faisons appel à vous tous, Messieurs, pour augmenter le nombre de ses collaborateurs et je suis heureux, à ce sujet, de vous annoncer que M. Salmon, délégué de la mission scientifique du Maroc et directeur des Archives marocaines, a bien voulu nous promettre son précieux concours.

En réponse à la lettre que nous lui avions écrite pour lui notifier sa nomination de membre honoraire correspondant de notre Société, il nous a répondu ce qui suit :

« *Tanger, le 17 Avril 1905.*

« MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, en date du 6 avril, m'annonçant que le Comité de la *Société de Géographie d'Oran* m'a nommé membre honoraire correspondant.

« J'ai été très honoré de cette distinction que je m'efforcerai de mériter en continuant l'étude du Maroc et de toutes les questions touchant le Nord-Africain, avec le sentiment que chaque pas de fait dans cette direction est une contribution à la grandeur de notre pays. Veuillez être assez aimable pour faire part à Messieurs les Membres du Comité, de ma vive reconnaissance et les assurer de mon entier dévouement et de mon zèle à faciliter leurs savants travaux en leur fournissant, dans la mesure du possible, les renseignements dont ils auraient besoin.

« Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire général, aux assurances de ma considération la plus distinguée. »

« GEORGES SALMON,

« *Délégué de la Mission Scientifique du Maroc.* »

Dans le numéro d'avril à juin 1904, vous avez pu lire l'élaboration d'un projet de transformation du *Bulletin*.

Il importe, en effet, d'en élargir le cadre qui jusqu'alors était trop restreint, et ne comportait guère que des études archéologiques, paléontologiques, zoologiques ou commerciales.

Je ne veux nullement chercher à diminuer l'intérêt que présentent les études de ce genre et je comprends fort bien qu'elles fassent les délices des initiés ; mais, ne pourrions nous pas nous demander s'il n'en est pas d'autres, la sociologie, par exemple, qui méritent d'attirer notre attention.

L'homme préhistorique est-il donc le seul sur lequel puissent porter nos investigations et faut-il attendre que les générations humaines ne soient plus que des amas d'os blanchis pour que nous ayons le droit de nous préoccuper des grands problèmes qui les agitent ?

Il peut être dangereux, sous un régime absolu, sectaire, intransigeant, comme ceux que nous avons connus autrefois, d'aborder certaines questions, mais franchement, nous sommes suffisamment favorisés aujourd'hui, au point de vue de la liberté, pour n'avoir aucune appréhension à cet égard. Qu'aurions-nous donc à craindre? Des froissements individuels ? Pourquoi s'en produirait-il ? Tous ceux qui lisent notre *Bulletin* savent bien que si parfois on y fait des personnalités, c'est uniquement et exclusivement pour faire des compliments à ceux qui en sont l'objet. Dès lors, peut-on admettre que l'un de nous se sente particulièrement visé dans une étude d'ordre général où l'auteur donne son opinion librement, avec impartialité et désintéressement ? Il me semble bien difficile de le supposer.

Avant de terminer, je tiens à vous faire constater que depuis le 1er mai dernier, 45 nouveaux adhérents sont venus grossir le nombre de nos membres actifs qui s'élève actuellement à 284.

De ce qui précède, nous pouvons donc conclure que notre Société, loin de péricliter, est dans une voie florissante. Son organisation n'est certes pas parfaite, mais elle se modifiera normalement et logiquement avec le concours de toutes les bonnes volontés.

D'autre part, nous pouvons espérer que les nuages qui assombrissent momentanément notre ciel diplomatique s'aplaniront prochainement et alors un vaste champ d'études nouvelles s'ouvrira devant nous. Notre Société contribuera sûrement à son exploitation

Elle s'efforcera de connaître la configuration géographique exacte du Maghrib el Aksa, elle étudiera sa faune et sa flore, elle fera la nomenclature des richesses que son sol renferme, mais elle n'oubliera pas qu'à côté des métaux les plus précieux il y a

l'homme, il y a des milliers de malheureux fanatiques qui végètent misérablement dans l'ignorance la plus profonde et la condition la plus abjecte. Nous nous intéresserons à eux, nous chercherons à nous familiariser avec leur mentalité toute spéciale et nous nous efforcerons de faciliter la tâche de ceux qui devront la modifier et la rendre plus conforme aux tendances supérieures de notre civilisation.

Nous montrerons ainsi que nous ne perdons jamais de vue l'objectif qui doit être le guide de toute Société scientifique, la grandeur de la Patrie et l'amélioration de la race humaine.

J. CORRIÉRAS.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Oran, le 14 Mai 1905.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de notre Société, pour la période du 1er mai 1904 au 30 avril 1905. Vous voudrez bien remarquer qu'en dehors des recettes et des dépenses prévues par le budget, nous avons eu des recettes accidentelles, qui nous ont permis de balancer les dépenses imprévues, effectuées pendant la même période.

Les deux tableaux des recettes et des dépenses dont le détail est ci-joint, avec, en regard de chaque article, les chiffres du budget, voté par le Comité dans sa séance de février 1904, donnent les résultats suivants :

Recettes	4.939f 98
Dépenses.	4.092 60
EXCÉDENT DES RECETTES. .	847 38

Cet excédent n'est, en réalité, pas aussi élevé, car dans cette somme, doit être compris l'impression et l'affranchissement du Bulletin de janvier à avril 1905 qui n'ayant paru que dans les premiers jours du mois de mai n'a pu être compris dans ces comptes. Le montant de ce Bulletin s'élevant à une somme variant de 550 à 600 francs, l'excédent réel des recettes sur les dépenses sera d'environ 250 francs.

Le Trésorier,
E. POCK.

RECETTES

DÉTAIL DES RECETTES	EFFECTUÉES	PRÉVUES par le BUDGET
Excédent des recettes sur les dépenses au 30 avril 1904	422 97	»
Cotisations { Annuelles 2.969 fr. 15 ; Droit d'entrée (diplômes) 69 » }	3.038 15	2.800 »
Arrérages des fonds de réserve	259 90	200 »
Subvention du Conseil général	500 »	500 »
Vente de bulletins	34 30	mémoire
Intérêts des fonds déposés en compte courant	37 45	mémoire
RECETTES ACCIDENTELLES		
Reliquat des comptes de la Géographie du Maroc	543 21	»
Vente par Challamel, de Paris, de Géographies du Maroc	104 »	»
TOTAL	4.939 98	3.500 »

DÉPENSES

DÉTAIL DES DÉPENSES	EFFECTUÉES	PRÉVUES par le BUDGET
Impression et brochage du bulletin	1.278 20	2.000 »
Affranchissement du bulletin	108 45	200 »
Correspondance et frais d'encaissement	279 75	250 »
Reliure et cartonnage	70 95	150 »
Indemnité annuelle au gardien du Musée	160 »	160 »
— — à la concierge de l'Hôtel de Ville	25 »	25 »
Prix offerts aux lycée, collège de jeunes filles et écoles communales	337 85	200 »
Conférences (frais occasionnés par les)	80 90	100 »
Achat d'ouvrages pour la bibliothèque	217 95	100 »
Achat de médailles pour récompenses des concours organisés	»	100 »
Provision pour recherches archéologiques	12 »	100 »
Dépenses diverses et imprévues	144 75	115 »
DÉPENSES ACCIDENTELLES		
Subvention à M. Etienne pour le Comité du Maroc	300 »	»
— Corriéras pour études sur la frontière marocaine	120 »	»
Subvention pour la fête des écoles laïques du 19 juin 1904	50 »	»
— pour les sinistrés d'Aïn-Sefra	50 »	»
Achat d'une couronne pour l'enterrement du colonel Derrien	50 »	»
Frais de bureau du président et du secrétaire général	82 55	»
Achat d'un appareil à projections, avec fournitures	124 25	»
Versement à la caisse de réserve (décision du Comité du 6 février 1905)	600 »	»
TOTAL	4.092 60	3.500 »

STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE SANTA-CRUZ D'ORAN

Altitude : 374 mètres

Quelques résultats des observations faites du 1er décembre 1904 au 31 mai 1905

Vents. — Les vents dont la fréquence a été la plus grande sont dans l'ordre suivant : Sud-Ouest, Sud, Sud-Est. Le tableau ci-annexé permet d'en étudier la fréquence pendant les trois observations journalières :

7 heures du matin : Sud-Ouest, Sud, Sud-Est
1 — soir : Sud, Sud-Est, Sud-Ouest et Nord-Est
7 — — : Sud-Ouest, Nord-Est, Sud-Est

Température. — Pendant ces six mois la variation quotidienne, c'est-à-dire la différence entre le minimum et le maximum du jour a été de : 9° 1, 9° 1, 9° 0, 9° 2 et 9° 3.

La constatation que j'ai faite dans le *Bulletin* de décembre 1904 continue à se vérifier :

1° Le minimum mensuel des maximums a lieu la veille du jour du minimum mensuel des minimums ;

2° Le maximum mensuel des maxima a lieu la veille du jour du maximum mensuel des minima.

Voici le résultat pour ces six mois :

	DÉCEMBRE 1904		JANVIER 1905		FÉVRIER 1905		MARS 1905		AVRIL 1905		MAI 1905	
	jour	température	jour	température	jour	température	jour	température	jour	température	jour	température
Minimum des maximums..	18	17°4	18	8°	23	9°4	3	16°6	23	19°	1	26°4
Minimum des minimums..	19	8°	19	4°8	24	0°2	4	7°2	24	9°8	2	18°2
Maximum des maxima....	24	23°6	16	22°6	19	19°8	27	28°2	3	31°6	5	20°8
Maximum des minima....	25	14°	17	4°8	20	11°2	28	19°6	4	22°2	6	11°6

La température la plus basse observée a été de 0° 2 le 24 février, à 7 heures du matin et la plus élevée pendant la journée du 3 avril. Le lendemain l'état ozonométrique était le plus faible de cette période. Il a neigé les 22 et 23 février et le 4 mars en recouvrant pendant quelques heures les hauteurs du Murdjadjo.

Des orages ont éclaté le 3 mars, à 3 heures du soir, et le 4 mars, à 2 heures du soir.

Pression barométrique. — D'une façon générale la pression a été supérieure à la pression moyenne de ces six mois. L'écart entre la pression minimum, 717 m/m 9 le 19 avril, à 7 heures du soir, et la pression maximum 741 m/m 7 le 30 janvier, à 7 heures du matin, a été très élevé.

A. G.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er décembre 1904 au 1er juin 1905

ROSE des VENTS	Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			TOTAUX du 1er décembre 1904 au 1er juin 1905	TOTAUX du 1er décembre 1903 au 1er juin 1904
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	6	11
N. N. E.	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	5	8
N. E.	5	4	6	2	6	9	0	0	6	4	7	5	0	6	4	5	1	6	76	54
E. N. E.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	8
E.	1	3	0	3	3	0	2	4	0	1	5	1	2	5	2	3	2	3	40	34
E. S. E.	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	12
S. E.	4	4	6	9	5	5	4	5	4	3	5	8	2	4	3	5	8	6	90	99
S. S. E.	3	3	0	1	1	1	3	2	0	3	0	1	3	1	0	6	1	2	31	36
S.	3	4	6	12	7	6	4	9	2	3	3	1	8	5	1	4	11	4	93	101
S. S. W.	0	0	0	0	0	2	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	21
S. W.	7	4	7	3	5	5	5	4	7	8	5	7	11	4	9	3	2	1	97	91
W. S. W	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	4
W.	3	1	0	1	0	2	4	1	1	7	6	3	2	1	5	1	2	3	43	29
W. N. W.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3
N. W.	2	5	4	0	2	0	1	1	3	2	0	5	1	4	3	3	4	3	43	30
N. N. W.	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	1	0	0	2	7	8
TOTAUX...	31	31	31	31	31	31	28	28	28	31	31	31	30	30	30	31	31	31	546	549

Ch. LHUILLIER.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1904 au 1er Juin 1905

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m (3)	PLUIE		VENTS		NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE de (de 0 à 21)	NOMBRE de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				tombée en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Décembre (1904).....	730,8	11,2	20,3	15,7	9,7	67,2	»	74,8	7	S. W.	1,9	3,8	11,8	5
Janvier (1905)........	732,6	8,9	17,8	13,3	8,4	67,0	»	15,3	9	S.	1,4	4,1	11,2	4
Février.............	732,9	7,6	16,7	12,1	8,4	68,0	»	81,8	7	S. W.	1,3	3,7	12	8
Mars................	728,7	12,8	21,6	17,2	12,3	73,3	236,6	8,5	4	S. .W	1,4	3,9	9,6	4
Avril...............	726,6	13,8	23,1	18,5	13,3	72,2	400,6	8,4	5	S. W.	1,7	4,6	9,4	13
Mai.................	726,9	14,2	23,4	18,8	20,5	70,4	561,3	2,0	7	S.	1,1	11,2	10,5	7
TOTAUX.....								190,8	39					41

REMARQUES. — (1) Les nombres donnés sont les pressions barométriques moyennes mensuelles *corrigées à zéro.*
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées.*
(3) Les observations à l'évaporomètre Pitche ont été reprises le 1er mars 1905.

Ch. LHUILLIER.

NÉCROLOGIE

CHARLES GAUTHIOT

Il ne nous est pas possible de passer sous silence le deuil qui, il y a quelques semaines, a frappé notre grande sœur, la *Société de Géographie commerciale de Paris*. Son Secrétaire Général, M. Charles Gauthiot, est mort en pleine vigueur intellectuelle, des suites d'un mal chronique et douloureux ; il avait 73 ans.

Il avait appartenu à l'Université, en qualité de professeur d'allemand. Après la guerre de 1870, il devint journaliste et ses vulgarisations géographiques furent très remarquées. En 1873, il participa à la fondation de la *Société de Géographie commerciale*, dont il fut bientôt le Secrétaire Général et, désormais, l'âme vivifiante. On peut dire que pas un explorateur ne partit en mission sans s'être au préalable muni des indications et des conseils de M. Gauthiot, dont on trouve ainsi la marque dans les plus petits détails du grand mouvement d'expansion coloniale qui fut la caractéristique de la France de la fin du XIXe siècle.

L'impulsion donnée par M. Gauthiot à la *Géographie commerciale* fut très forte, et à ce titre nous devons à sa mémoire une profonde reconnaissance ; il était simplement juste que la *Société de Géographie d'Oran* en offrit le témoignage à ceux qu'il laisse derrière lui, à sa famille et à la *Société de Géographie commerciale de Paris*.

M. Gauthiot a été remplacé au Secrétariat Général de cette Société par M. Paul Labbé, l'explorateur dont nos lecteurs connaissent bien le talent d'écrivain et de conférencier. Nul doute qu'il ne se montre le digne continuateur de l'œuvre de M. Gauthiot ; nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès.

J. G.

XAVIER COPPOLANI

Le 12 mai dernier, Me Xavier Coppolani a été assassiné à Tidjikdja (Afrique occidentale), par des Maures dissidents. Telle est la nouvelle qui parvenait le 26 mai 1905 au Ministre des Colonies et qui plongeait dans une douloureuse stupéfaction les nombreux amis que M. Coppolani possédait en Algérie.

C'est qu'en effet, M. Coppolani, né à Marignana (Corse), en 1866, avait débuté en Algérie dès 1889, en qualité d'administrateur-

adjoint de commune mixte ; il y avait recueilli, avec M. Depont, les éléments de leur ouvrage sur les *Confréries religieuses musulmanes*, qui reste encore le tableau d'ensemble le plus complet que nous ayions sur ce sujet.

Passé aux Colonies, il avait été chargé de réorganiser, sous le nom de Maurétanie occidentale, ce que l'on appelait auparavant le « protectorat des Maures de la rive droite du Sénégal ».

Au moment de sa première mission en Maurétanie (1902), les Maures Trarza razziaient tout le pays situé sur la rive droite du Sénégal, pillaient les caravanes qui venaient du Nord vers Saint-Louis, et n'obéissaient pas à leur émir, Ahmed Saloum, qui, bien que protégé par la France, fut chassé de l'autre côté du fleuve par son compétiteur Mohammed Fall. En présence de cette situation, le Gouverneur du Sénégal, M. Roume, se décida à une action directe sur les Maures Trarza, et chargea M. Coppolani d'une première mission. Coppolani obtint l'abandon des droits et prérogatives de l'émir Ahmed Saloum au profit du Gouvernement français et amenait, sans la moindre violence, la soumission des tribus religieuses et guerrières qui lui confiaient le soin d'assurer la paix et le développement économique du pays.

Le succès de ces premières opérations fut tel, que M. Roume décida, pour 1904-1905, l'organisation d'une nouvelle mission qui, sous la direction de M. Coppolani, opèrerait le rattachement effectif aux territoires français des pays encore inexplorés du Tagan et de l'Adrar occidental. La mission se concentra à Mal et, après de nombreuses difficultés, arriva le 22 avril, sans coup férir, à Tidjikdja, dans la direction du Nord-Est, capitale du Tagan, située près d'une riche palmeraie de vingt kilomètres de longueur, où sont cultivés du blé, du coton, de l'orge et des légumes.

C'est là, que le 12 mai au soir, M. Coppolani fut assassiné par un groupe de Maures dissidents. Il laisse une jeune femme à qui il était uni depuis peu.

On était en droit d'attendre de grandes choses de cet homme qui est tombé à la fleur de l'âge, ayant déjà accompli une œuvre importante !

J. G.

DE WISSMANN

Hermann de Wissmann était lieutenant d'infanterie meklembourgeoise lorsque, en novembre 1880, il se rendit à Loanda, sur la côte occidentale africaine, accompagné de Pogge, pour tenter de pénétrer dans le Haut-Congo. En 1882, ils atteignaient Nyangwé et, tandis que Pogge retournait à la station de Mukengé,

fondée par eux sur la Lulua, de Wissmann gagnait le Tanganika et achevait la traversée du continent noir. A son retour, le roi Léopold le chargeait d'explorer la région des sources du Congo et de Wissmann, accompagné de plusieurs Européens, reprenait, en 1884, la route de Malangé, fondait Luluabourg et descendait le Kassaï, puis le Congo, jusqu'à Léopoldville.

Après un court séjour à Ma lère, il retournait au Congo avec le docteur Wolff, remontait le Kassaï jusqu'aux chutes qui portent son nom, et retraversait, pour la seconde fois, l'Afrique, par Nyangwé, le Tanganika, le Nyowa et le Zambèze. En 1889, le lieutenant de Wissmann se proposait d'organiser une expédition au secours d'Emin Pacha, quand il fut nommé commissaire impérial et chargé de réprimer la révolte arabe dans l'Afrique allemande. Cette campagne, qui dura un an, avait valu à de Wissmann le grade de major et un titre de noblesse.

Le major de Wissmann avait été nommé gouverneur de l'Afrique allemande en 1895, peu après son mariage, et avait été nommé, en 1897, président de la *Société de Géographie de Berlin*.

Cette brillante carrière coloniale s'est tragiquement terminée le 14 juin dernier : H. de Wissmann s'est suicidé en se tirant un coup de fusil dans la tête. La perte est grande pour le monde géographique et colonial allemand.

ANTOINE GUIOL

Notre collègue, M. Guiol (Antoine), est décédé le 21 juin dernier, à l'âge de 64 ans.

Venu fort jeune en Algérie (1854), il se fixa à Saint-Denis-du-Sig d'abord, puis à Bou Henni. C'est dans cette dernière localité que s'est écoulée sa vie toute de travail et de dévouement. Son œuvre principale, celle qui garantira son nom de l'oubli, c'est l'établissement du service d'irrigation (200 kilom. de canaux, irriguant une plaine de 9.000 hectares) qui a fait de l'inculte vallée de l'Habra, le champ fertile et productif que nous connaissons tous.

M. Guiol avait mérité la reconnaissance publique, et ses concitoyens la lui avaient marquée en lui confiant le mandat de maire de Bou-Henni, et en l'envoyant siéger au Conseil général.

Nous adressons à sa veuve et à sa famille, l'expression de nos plus sincères condoléances.

J. G.

BIBLIOGRAPHIE

Le Maroc septentrional. Souvenirs et impressions, par Ch. René-Leclerc.

Sous ce titre, notre dévoué collaborateur et collègue, M. René-Leclerc, a fait paraître, il y a quelques semaines déjà, les « Souvenirs et Impressions » de ses voyages et missions au Maroc pendant l'été 1904 (1).

Il voudra bien nous excuser de venir si tard dire tout le bien que nous pensons de cet excellent ouvrage si documenté et si plein d'actualité. M. René-Leclerc sait bien qu'il faut attribuer ce retard à des causes indépendantes de notre volonté ; il connaît toute l'affectueuse sympathie qui depuis longtemps nous avons pour lui et l'intérêt que nous attachons à toutes ses publications déja si nombreuses, toutes marquées au coin d'une grande érudition, d'une observation parfaite de toutes choses.

Après la monographie géographique et historique qui a été honorée, en 1902, du 1er prix du concours de notre *Société de Géographie*, M. René-Leclerc a continué son œuvre de vulgarisation de l'Afrique du Nord avec le réel talent de l'écrivain qui ne s'en tient pas aux simples descriptions mais qui veut faire profiter pratiquement ses lecteurs et son pays de ses excursions.

Le Maroc ne pouvait lui rester indifférent à l'heure actuelle, et M. René-Leclerc n'a pas tardé à aller le visiter et à en rapporter une ample moisson d'autant plus précieuse que sa connaissance de l'espagnol, de l'arabe et du berbère lui a permis de tout entendre là-bas, sans l'entremise de l'interprète, en qui nos voisins d'Italie n'ont aucune confiance, si l'on en croit un vieux dicton.

Après l'un de ses voyages, M. René-Leclerc a publié une brochure des plus intéressantes sur l'armée marocaine. Maintenant, sous le titre du « Maroc septentrional », c'est son intéressant voyage d'août dernier qu'il nous raconte.

Avec quelle impatience nous attendons les notes qu'il publiera,

(1) Alger-Mustapha, Imprimerie Algérienne 1905.

bientôt sans doute, sur la mission qu'il vient d'accomplir à Fez, de février à ces jours derniers, c'est-à-dire au moment même où l'empereur Guillaume a débarqué à Tanger, où les Allemands ont pris l'attitude qui produit tant d'émotion.

Le « Maroc septentrional » est un livre des plus attrayants, au style clair, précis, de lecture facile, meublant l'esprit de choses que nul ne peut ignorer aujourd'hui du pays resté si mystérieux jusqu'à ces dernières années.

M. René-Leclerc nous a fait une description géographique aussi saisissante que l'excellente carte qui l'accompagne avec un résumé de la géologie, de l'orographie et de l'hydrographie si curieuse du Maroc, avec ses fleuves aux eaux abondantes, voisins de nos maigres oueds algériens.

Sur le climat, la flore, la faune, la situation économique, la situation politique, le livre de M. René-Leclerc contient des indications suffisantes, sous une forme succincte, pour permettre de se rendre compte des richesses si convoitées de l'empire chérifien.

Il nous faudrait plus de place que celle dont nous pouvons disposer dans le *Bulletin* si copieux de notre Société de ce trimestre, pour parcourir avec M. René-Leclerc ce Maroc septentrional, à travers lequel il nous conduit, en nous montrant à deux reprises son vestibule, Melilla « la ville espagnole en territoire marocain, tandis que Gibraltar est un port anglais en territoire espagnol », le *presidio*, dont la garnison nombreuse cherche en vain à se distraire d'un ennui mortel.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le Maroc, plus de vingt illustrations, des photographies magnifiques accompagnant le texte nous présentent successivement Melilla, plusieurs vues de Tanger, son grand Sokko, le passage du Sebou, Larache, Fez, avec ses fondoucks, ses intérieurs aux pures et fines dentelles de ses constructions, Meknes, le phare du cap Spartel, Tetouan, Oujda, etc., etc.

Mais le texte nous fait assister mieux encore à la vie marocaine, avec les réflexions pleines de bon sens qu'elle inspire à l'écrivain sur l'avenir de ce pays, sur le rôle que la France devrait y jouer, l'influence qu'elle a à y prendre au point de vue politique, commercial et industriel.

Aussi, lira-t-on avec le plus vif intérêt, le livre de notre excellent ami, René-Leclerc ; nous n'avons pas la prétention de l'analyser ici en quelques lignes, ce serait impossible, nous avons tenu simplement à le signaler comme une contribution des plus utiles, des mieux conçues à la question du jour, le Maroc.

Th. MONBRUN.

Une ville de l'Islam : Fès. Esquisse historique et sociale, par Henri Gaillard, in-12, 191 p. Paris, André, 1905.

« Par son origine, comme par son aspect et ses institutions, Fès est la cité maure par excellence. Né de l'Islam, il ne succède pas comme Tanger ou Ceuta à d'antiques cités phéniciennes ou byzantines, mais c'est la doyenne des villes musulmanes du Maghreb. Son type historique est celui des anciennes capitales de l'Andalousie : assez fréquent au moyen âge, il se trouve être actuellement unique au monde, car seul il a pu se maintenir dans son intégrité.. .. C'est donc à Fès que l'on peut le mieux suivre la formation et le développement d'une cité maghrebine ainsi que d'une Société maure qui est, en quelque sorte, la classe pensante et dirigeante du Maroc, et qu'il nous est donc si utile de connaître et de pénétrer ».

Tel est, en quelques mots, tirés de l'introduction du livre, le programme que M. Gaillard a voulu suivre dans le fort intéressant ouvrage que nous présentons à nos lecteurs. Il y est parvenu.

Nous y trouvons tout d'abord, ce que nous chercherions vainement ailleurs, un tableau très vivant de l'histoire du Maroc dans ses rapports avec la ville de Fès. Puis nous entrons avec l'auteur dans la ville elle-même, dont il nous donne, avec cartes, plans et photographies à l'appui, une description précise, entremêlée de tableaux de mœurs, d'usages locaux, d'organisation sociale dont beaucoup sont pour nous de véritables nouveautés. Un des chapitres les plus intéressants est consacré à l'Université de Fez, unique au Maroc, à laquelle ne professent pas moins de cent huit Oulémas ou professeurs titulaires.

Avec sa masse de renseignements et sa documentation précise, un tel livre ne s'analyse pas : il faudrait tout citer. Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture.

J. G.

Ch. René-Leclerc. *Carte du Maroc en Arabe.*

Le distingué professeur du collège de Médéa, vient d'éditer une carte du Maroc avec texte entièrement arabe. Cette initiative était à signaler et à encourager.

J. G.

Mouvement de la Bibliothèque

PENDANT LE 1er SEMESTRE 1905

DONS. – LIVRES ET BROCHURES

Ministère de l'Instruction publique. — *Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des Départements*, tenu à la Sorbonne en 1904 (Section des Sciences).

Bulletin de Géographie historique et descriptive, 1904, n° 2.

Bulletin des Sciences économiques et sociales, 1903.

Gouvernement général de l'Algérie. — Atlas archéologique de l'Algérie, 3e fascicule.

Louis Gentil. — Etude géologique du bassin de la Tafna, Oran, 1904.

Régence de Tunis. – Paul Gauckler : Enquêtes sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie, T. ii. fasc. 3

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Comptes rendus des Séances, Janvier-Février 1905.

Société de Géographie commerciale de Paris (Section Tunisienne). — Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, xxve Session. Tunis 3-7 Avril 1904.

Musée Guimet. — Ch. Vellay : Le culte et les fêtes d'Adonis, Thammouz dans l'Orient antique.

Sylvain Lévi : Le Népal (Etude historique d'un royaume hindou).

G. Lafaye, Ph. Berger, Sylvain Lévi, D. Menant, Conférences faites au Musée Guimet en 1903-1904.

Revue de l'Histoire des Religions, T. L., n° 3.

Docteur Carton : La Colonisation romaine dans le pays de Dougga, Tunis 1904.

Docteur Cros : De Mascara à Beni-Ounif, Chazaud-Mascara, 1904.

Jos. Joubert : Stanley le roi des explorateurs (1840-1904).

Lieutenant Malvy : Abrégé de Géographie à l'usage des gradés indigènes des Tirailleurs algériens et des élèves des écoles indigènes, Alger 1904.

Ch. René-Leclerc : L'Armée marocaine (Bulletin de la Société de Géographie d'Alger, 1904).

CARTES

Gouvernement général de l'Algérie. — (Service de la carte géologique). — Carte géologique du bassin de la Tafna au 1/200.000e.

Carte géologique, feuille d'Alger-bis, au 1/50.000e.

— feuille de Miliana, —

Alexis Cuvellier : Photographie de la Carte du Département d'Oran au 1/1.500.000e.

ACHATS. — LIVRES

Grand Annuaire général de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, 1905.

E. Balliaud : Sur les routes du Soudan, in-8°, 1904.

Commandant O. Barré : L'Architecture du sol de la France, in 8°, Paris, 1904.

Kate Brousseau : L'éducation des nègres aux Etats-Unis, in-12, Paris, 1904.

Jean Brunhes : L'Irrigation dans la péninsule Ibérique et dans l'Afrique du Nord, in-8°, Paris, 1903.

H. de Castries : Les sources inédites de l'histoire du Maroc, de 1530 à 1845. T. i., 1re partie, in-8°, Paris, 1905.

Chantepie de la Saussaye : Manuel d'histoire des Religions, in-8°, Paris, 1905.

E. Durkheim : L'Année Sociologique, 7 vol. in-8°.

E. Fallot : L'Avenir colonial de la France, in-12. Paris, 1903.

A. Fouillée : Esquisse psychologique des peuples européens, in-8°, Paris, 1903.

E.-F. Gautier : Madagascar (Essai de géographie physique, in-8°, Paris, 1903.

Arnold van Gennep : Tabous et totémisme à Madagascar, in-8°, Paris, 1905.

E. Gentil : La chute de l'empire de Rabah, in-8°, Paris, 1904.

O. Houdas : L'Islamisme, in-12, Paris, 1905.

Capitaine Lenfant : Le Niger, in-8 , Paris. 1904.

Hugues Le Roux : Prisonniers marocains, in-12, Paris, 1905.

Ch. Mourey et L. Brunel : L'Année Coloniale (1901), in-12, Paris, 1904.

Docteur L. Raynaud : Hygiène et médecine au Maroc in-8°, Paris, 1903.

Elisée et Onésime Reclus : L'Empire du Milieu, petit in-4°, Paris, 1904.

E. de Roberty : Nouveau programme de Sociologie.

Ed. Suess : La Face de la terre, T. i., ii. et iii., 1re partie, in-8°, Paris, 1901-1904.

G. Weulersse : Chine ancienne et nouvelle, in-12, Paris, 1904.

CARTES

R. de Flotte-Roquevaire : Carte du Maroc au 1/1.000.000°

NOTE SUR LES TUMULI D'AÏN-SEFRA

Les tumuli [1] sont assez communs aux environs immédiats d'Aïn-Sefra et leur nombre fait songer à l'existence, sur la bordure du Sahara, à une époque plus ou moins reculée, d'importantes tribus, nomades probablement. Aucune grotte ou caverne, naturelle ou artificielle, ayant pu abriter ces habitants, n'existe, à ma connaissance, dans les montagnes voisines.

Les indigènes appellent les tumuli *djhal*.

Leur forme. — En général, ils sont constitués par un mur circulaire, en pierres sèches, que surmonte un cône de pierraille ou de moellons. Depuis longtemps, les cônes se sont effondrés, les pierres sont tombées autour de la base et les tumuli affectent aujourd'hui la forme d'un tronc de cône.

Un petit nombre seulement de ces sépultures avaient été visitées avant mon arrivée à Aïn-Sefra. Aussi, ai-je pu, depuis le mois de décembre 1904, en fouiller quelques-unes dans un rayon de 5 kilomètres environ, chaque fois que mes loisirs me l'ont permis.

Endroits où on les rencontre. — Les tumuli se trouvent, le plus souvent, sur le flanc des coteaux ; parfois sur les arêtes des contreforts du djebel Mekter et du djebel Aïssa ; quelques-uns, sur les rives escarpées des oueds ; d'autres, plus rares, dans la large vallée de l'oued Sefra, entre les deux chaînes de montagnes déjà citées, mais toujours hors de l'atteinte des crues.

Les inondations soudaines étaient donc déjà connues et redoutées des habitants du pays. Le sinistre du 21 octobre 1904 n'a été que la réapparition plus ou moins lointaine d'un phénomène relativement fréquent.

Deux catégories distinctes. — A première vue, ces sépultures peuvent, à mon avis, être attribuées à deux époques, en se basant sur les deux formes générales qu'affectent les tumuli.

Toutefois la pratique m'a prouvé qu'il ne fallait pas tou-

(1) On donne le nom de tumulus (tumuli au pluriel) à un amas de terre ou à une construction, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus d'un tombeau (dolmen).

jours se fier à l'aspect extérieur d'un tumulus pour juger de son ancienneté.

D'après leur forme, les tumuli, quel que soit leur âge, peuvent être rangés en deux catégories, qui sont :

1° Le tumulus le plus ancien, et en général le plus répandu dans la région (comme il l'est également plus au sud), est formé d'un amas de pierres, prises sur place et *jetées sans aucun ordre*, en tas vaguement circulaire, d'un diamètre qui varie de 3 mètres à 10 mètres et d'une hauteur, au-dessus du sol, variant de 0m80 à 3 mètres (1). Il a actuellement la forme d'un large tronc de cône surbaissé au sommet. Fig. 1.

La Fig. 3 représente le tumulus reconstitué dans sa forme primitive.

Les tumuli de la 1re catégorie ne m'ont offert aucun objet d'industrie ou de parure, ni la moindre trace de métal.

2° Le tumulus que je n'ai remarqué que sur les contreforts du djebel Aïssa, à l'ouest du poste optique. Il est comparable à un véritable monument. On peut, à mon avis, le supposer plus récent que le précédent car le pourtour extérieur, à peu près circulaire, est construit avec un certain art. Il est fait de pierres plates, prises sur place, superposées, en beaucoup d'endroits, à plein sur joint pour en faire un véritable mur circulaire de 0m80 environ de hauteur et 0m50 d'épaisseur. Le centre est rempli de pierres jetées sans aucun ordre.

Le diamètre du monument est de 7 à 8 mètres ; sa hauteur, au-dessus du sol, varie de 1m10 à 2 mètres.

Un couloir, venant buter contre le mur circulaire qui ne présente aucune solution de continuité, *va en s'élargissant, approximativement, vers l'E.-S.-E.*; il est limité latéralement par deux murs, également en pierres sèches, de 0m60 environ de hauteur et recouvert assez souvent de dalles. Parfois les dalles sont remplacées par des pierres plates beaucoup plus petites. Dans ce cas, le couloir, en partie ensablé ou recouvert par les éboulements, est à peine visible.

Les Fig. 4 et 5 représentent l'état actuel de deux de ces tumuli ; la Fig. 6, leur forme primitive.

(1) Il existe des tumuli de cette catégorie en amont du confluent des oueds Bridj et Mouilah, de dimensions bien moindres ; ils auraient environ 2 mètres de diamètre et 0m 50 de hauteur. Ils sont faits de pierres très petites). Je n'en ai fouillé aucun.

Ce n'est que dans ces tumuli que j'ai trouvé des objets de parure en bronze ou en fer, ce qui m'autorise à croire qu'ils sont relativement plus récents que ceux de la 1re catégorie.

Etat extérieur actuel. — Ces monuments funéraires, différents par la forme et par l'âge, sont, actuellement, en assez mauvais état extérieur par suite des déplacements de pierres occasionnés par les bergers et de l'ensablement lent. Sous la couche superficielle, les pierres sont cimentées, en quelque sorte, par le sable qui s'est infiltré par les interstices ; aussi est-il indispensable d'employer la pioche ou le pic pour les extraire.

Quelques tombeaux sont presque complètement recouverts par le sable soulevé violemment par le vent si fréquent en ces parages.

De la façon de les fouiller. — Trois hommes, au maximum, armés de pics ou pioches, pelles à manche court et tamis, peuvent travailler simultanément dès le début de la tâche. Ils se placent autour de l'axe du tronc de cône, rejettent les pierres et la terre à l'extérieur et font, de la sorte, une excavation qu'ils descendent jusqu'à la rencontre du dolmen, habituellement recouvert de grandes dalles presque toujours au nombre de deux ou trois.(1) (Ces dalles, posées en travers, ont en moyenne 1m20 de longueur, 0m70 de largeur et 0m15 à 0m20 d'épaisseur). Je n'en ai trouvé que deux, uniques, posées en long, dans deux tumuli du premier groupe, au nord du djebel Mekter.

Trois hommes ont quelquefois de la peine à déplacer les dalles. Elles sont posées à plat sur d'autres dalles ou sur de grosses pierres posées de champ et que l'on croirait taillées. Ces pierres dressées limitent latéralement la fosse ; aussi est-il important de bien dégager, *sans les déplacer*, l'espace qui les sépare pour être fixé sur la surface du fond.

La fosse étant nettement délimitée, deux hommes seulement peuvent continuer à travailler ensemble. Le troisième se repose et pourra remplacer celui des deux qui sera fatigué le premier ; il pourra, un peu plus tard, être occupé à tamiser les terres que ses camarades sortiront de la fosse.

---

(1) Cette façon d'opérer semble la plus rationnelle. Une autre méthode consiste à commencer le travail sur le sol même en dégageant les pierres suivant un rayon de la base du monument. On arrive sûrement à la fosse, mais on se bute contre les dalles qui sont parfois très difficiles à soulever.

La Fig. 2, Pl. I, donne une coupe du tumulus et du dolmen.

Formes et dimensions de la fosse. — Le plan de la fosse est le plus souvent rectangulaire mais il peut être elliptique ou hexagonal. Ses dimensions ordinaires sont 1m10 environ de longueur sur 0m80 de largeur moyenne et 0m60 environ de profondeur sous dalles.

Ce qu'on y trouve. — Il faut creuser dans la terre, parfois très dure, de 0m30 à 0m50 centimètres avant d'y rencontrer les restes de sépulture qu'on y trouve presque toujours, restes parfois bien conservés mais le plus souvent à l'état de débris.

J'ai eu l'avantage de recueillir avec les ossements humains des objets de parure que je décrirai plus loin.

Fait important à noter : je n'ai jamais trouvé ni silex, ni poterie dans aucun tumulus.

On trouve dans toutes les fosses des ossements de petits animaux à qui le dolmen offrait un abri sûr.

Le sol de la fosse est rarement creusé ; il l'est de quelques centimètres quand on a voulu profiter d'une dalle du sol sur laquelle on a posé le cadavre.

Un ou deux cadavres. — En général, chaque tombeau ne contient que les restes d'un squelette ; quelques tumuli renferment deux squelettes placés tête-bêche.

Position du squelette dans la fosse. — Le cadavre a été placé, à mon avis, de façons tellement variables qu'il semble difficile d'établir définitivement la manière de procéder.

La position dépendait, le plus souvent, de la dimension de la fosse presque toujours moindre que celle de la longueur du corps ; elle peut être déterminée soit par la dispersion des os sur le sol, soit par l'emplacement des bijoux.

La fosse ayant été au préalable limitée latéralement par les dalles, mises de champ (1), le cadavre a pu être posé :

Soit *accroupi*, la tête sur la poitrine (ce qu'on peut, je crois, reconnaître à la dispersion des os sur le sol due à l'affaissement du squelette sur lui-même après la disparition des chairs).

(1) Cette particularité de placer le cadavre dans une espèce de cercueil en pierres (ciste) existe actuellement chez les Arabes du pays, qui maçonnent, au fond de la fosse creusée dans le sol, un tombeau qu'ils recouvrent de dalles, également maçonnées.

Soit *couché* en « chien de fusil » sur un côté, le côté gauche plus particulièrement.

Ou *sur le dos*, les jambes ployées.

Enfin les dalles supérieures ont été placées pour couvrir la fosse. Le dolmen était clos et couvert de pierres.

Après l'élévation du mur circulaire du tumulus de la 2e catégorie, les parents et les assistants (peut-être aussi les visiteurs et les passants) ont apporté des pierres pour l'élévation du monument que nous voyons encore aujourd'hui.

Orientation. — Les fosses sont indifféremment orientées et les cadavres ont la tête tantôt à l'W.-N.-W., tantôt à l'W., tantôt au centre de la fosse. Quant à la face, on trouve trop peu de crânes complets, pour en déterminer l'orientation : j'en ai remarqué une qui paraissait tournée vers le S.-W.

Le couloir, que je n'ai vu qu'aux tumuli des contreforts W. et S. W. du djebel Aïssa (2e catégorie), se trouve approximativement dans l'axe de la fosse ; il s'ouvre toujours vers l'E.-S.-E., mais il ne communique pas avec la fosse ; il est arrêté par le mur circulaire du tumulus qui n'offre aucune solution de continuité.

Degré de conservation des ossements. — Dans les tumuli de la 1re catégorie, les squelettes sont à peu près absolument à l'état de débris. C'est à peine si quelques fûts d'os longs ont pu être silicatés.

Au contraire, dans les tumuli de la 2e catégorie, les ossements sont relativement bien conservés. On peut les silicater avec quelque chance de succès.

Les *os longs* (os des membres) sont ceux que l'on rencontre dans le meilleur état de conservation ; ils résistent le mieux à la destruction totale ; cependant leurs extrémités (épiphyses) sont presque toujours réduites en poudre ou tombent dès qu'on les touche ; le corps seulement (diaphyse) reste plus ou moins intact mais se fragmente très facilement.

Les *os plats* (bassin, omoplate) résistent difficilement à la vétusté ; les côtes fragmentées, les vertèbres et les crânes se rencontrent ensemble à peu près dans le même mauvais état de conservation.

Les *os courts*, à l'exception des phalanges, des métacarpiens et des métatarsiens, subsistent rarement, leur tissu spongieux étant beaucoup moins résistant que le tissu compact.

Les quelques vertèbres trouvées n'ont plus d'apophyses et le corps est en partie effrité ; les vertèbres lombaires sont celles qui ont le mieux résisté.

Le crâne, le canal médullaire des os longs et le trou des vertèbres sont pleins de terre.

Les dents se conservent beaucoup moins bien qu'on serait tenté de le supposer ; elles se fendent et se cassent dès qu'on les touche.

Mensuration des ossements. — Il est par suite très difficile d'appliquer le tableau de M. Manouvrier à la mensuration des différentes pièces trouvées.

RÉSULTATS DES FOUILLES

J'ai fouillé dix-huit tumuli. Voici l'énumération des trouvailles les plus intéressantes que j'ai faites dans les dix à citer :

1° TUMULI DE LA 1re CATÉGORIE

N° 1. — Contreforts N. du Mekter (Chergui) ; altitude approximative : 1095m ; sol rocheux.

1° Débris d'ossements humains, d'adolescent, sans intérêt. Le ciste est rectangulaire. Le squelette était couché sur le côté gauche.

2° Aucun objet de parure.

3° Huit os de membres de petits rongeurs ; un astragale de lièvre.

N° 2. — Contreforts S.-W. de l'Aïssa ; altitude approximative : 1150m ; sol rocheux.

1° Aucun ossement humain.

2° Aucun objet de parure.

3° Deux fragments d'os longs, une tête de fémur, deux fragments d'omoplates (jeune mouton), des fragments de côtes et une vertèbre (bœuf), des morceaux de crâne avec un rocher (de jeune ruminant), une mâchoire inférieure de *Bifa lerotina* Lat., (l'*Oudghigha*) et, probablement, ses fémurs.

Ce tumulus a servi de terrier à un carnassier.

N° 3. — Contreforts S.-W. de l'Aïssa ; altitude approximative : 1145m ; sol rocheux.

1° Ossements humains en partie calcinés dont les restes sont méconnaissables.

2° Aucun objet de parure.

3° La partie supérieure d'un crâne de rongeur, *Gerbillus Duprasi* Lat., (*le boubieda*) ; un noyau osseux de corne d'un jeune ruminant.

N° 4. — Contreforts N. du Mekter ; altitude approximative : 1095^m ; sol rocheux.

1° Débris d'ossements humains, sans intérêt.

2° Aucun objet de parure.

3° Un os du bassin d'un lièvre ou d'un lapin ; un métatarsien et une phalange de rapace ; le maxillaire inférieur gauche d'un lézard de palmier *Uromastix acanthirunus*, (*le deubb*).

N° 5. — Contreforts N. du Mekter ; altitude approximative : 1090^m ; sol rocheux.

1° Deux dents humaines, une incisive et une canine.

2° Aucun objet de parure.

3° Un maxillaire inférieur droit de caméléon ; un maxillaire inférieur droit de jeune lièvre ou lapin ; un métatarsien et une phalange d'oiseau (rapace).

N° 6. — Contreforts N. du Mekter ; altitude approximative : 1090^m ; sol rocheux.

1° Débris humains.

2° Aucun objet de parure.

3° Un cubitus d'oiseau ; un cubitus et un os iliaque d'un rongeur d'assez forte taille.

N° 7. — Contreforts lointains au S.-W.-W. de l'Aïssa, à l'W. de la route d'Aïn-Sefra à Méchéria ; altitude approximative : 1120^m ; sol rocheux.

1° Débris humains sans intérêt.

2° Aucun objet de parure.

3° Restes d'un oiseau d'assez forte taille.

2° Tumuli de la 2e Catégorie

N° 1. — Contreforts W. de l'Aïssa ; altitude approximative : 1130^m ; sol rocheux.

1° Débris humains sans intérêt.

Le ciste était rectangulaire. Le cadavre avait été placé sur le dos.

2° Une bague en fer (Fig. 7), d'un diamètre intérieur de 16 m/m.

3° Un osselet semblant provenir d'un jeune mouton ; des ossements de petits rongeurs.

N° 2. — Contreforts S.-W. de l'Aïssa ; altitude approximative : 1120^m ; sol rocheux.

1° Quelques dents en mauvais état ; des restes méconnaissables des membres supérieurs ; quelques phalanges et fragments de côtes en très mauvais état ; des fragments de rotule, de tibia et de péroné ayant appartenu les uns à un adulte et, d'autres, peut-être à un jeune enfant. Le crâne était placé au milieu d'un ciste en forme d'hexagone allongé.

2° Un bracelet de cheville fragmenté et deux anneaux (*a*, *b*) qui semblent destinés à terminer les extrémités du bracelet. Le tout en fer. (Fig. 8).

3° Des os de membres d'un léporidé (lièvre) avec un fragment de mâchoire ; des restes de petits rongeurs ; un métacarpien d'un jeune ovidé ; un rocher ; un ilium de tortue de terre (*Testudo mauritanica*) ; un helix.

N° 3. — Contreforts S.-W. de l'Aïssa ; altitude approximative : 1120^m ; sol rocheux.

J'ai trouvé deux squelettes humains dans la même fosse rectangulaire ; ils étaient placés probablement tête-bêche. Leurs restes comprenaient :

Un crâne placé au N.-W., presque entier, très épais ; avec la mâchoire inférieure encore pourvue de cinq molaires, trois incisives dont deux cassées, une canine cassée. Les condyles de la mâchoire sont brisés. Un métatarsien a été trouvé dans la terre de ce crâne.

L'autre crâne placé au S.-E., en fragments en très mauvais état, très épais ; la mâchoire supérieure, noyée dans la terre, porte six dents : les incisives, les canines et la première prémolaire de gauche sont encore dans leurs alvéoles ; deux grosses molaires se sont détachées.

Avec ces crânes, deux extrémités de clavicules, plusieurs vertèbres dont une assez bien conservée ; des fragments de côtes dont deux portent encore leur tubérosité ; deux humérus dont un presque complet ; deux parties supérieures de radius et deux parties supérieures de cubitus ; des métacarpiens dont quelques-uns en mauvais état ; deux fémurs à caractère très

intéressant, presque entiers et dont *le corps paraît plus courbé* que d'ordinaire : l'un, a ses trocanters enlevés d'un coup de pioche, l'autre n'a plus ni tête, ni condyles ; deux fragments de fémurs aussi fortement courbés que ceux de l'autre squelette ; deux tibias ; un péroné cassé en deux ; une rotule intacte ; un fragment de rotule ; des fragments qui, je crois, sont d'os coxal ; quatre astragales dont ceux des pieds droits mieux conservés, (ce qui semble démontrer que les corps étaient couchés sur le côté gauche) ; des os du tarse et des métartasiens dont quelques-uns en mauvais état (1).

La fosse était rectangulaire.

2° Deux bagues dont une entière en fer (Fig. 9), et une fragmentée en bronze (Fig. 10). Une perle de collier en pierre de couleur rouge-brun-jaune intacte (Fig. 11) ; une autre perle plus jaune a été brisée d'un coup de pioche et réduite en miettes.

3° Des os des membres et un os de bassin de lièvre ou lapin.

CONCLUSIONS

De l'examen des documents que nous venons d'énumérer il ressort que les tumuli des environs d'Aïn-Sefra peuvent être rangés dans deux catégories.

Ceux de la 1re catégorie, qui paraissent appartenir à une époque plus ancienne, sont caractérisés :

1° Par le mode primitif de construction du tumulus lequel est constitué par un amas conique de pierres jetées sans ordre ;

2° Par l'absence totale de tous objets d'industrie et de parure soit en pierre, soit en métal ;

3° Par la mauvaise conservation des ossements humains.

Ceux de la 2e catégorie, qui paraissent appartenir à une époque relativement plus récente, sont caractérisés :

1° Par l'allure architecturale du monument qui a la forme cylindro-conique.

---

(1) Les restes de ces deux squelettes excessivement intéressants seront soumis à l'examen d'un savant anthropologiste, et les résultats seront publiés, si c'est possible, dans le Bulletin.

2° Par la présence d'objets de parure en métal et en pierres demi-fines ;

3° Par la conservation relativement bonne des restes humains.

Ceci établi, une question se pose : A quelle époque peut-on faire remonter ces tombeaux ? Interrogez un indigène sur ces amas de pierres (*djhal*) il vous fera toujours l'invariable réponse : « *ma n'âref che* », je ne sais pas.

L'origine de ces tombeaux serait donc totalement ignorée des indigènes et remonterait, à mon avis, à une époque bien antérieure à l'invasion arabe dans l'Afrique du Nord.

Dans l'état actuel des études concernant l'ethnographie des anciens en Afrique, il est impossible de se prononcer avec certitude.

Mais il est permis d'attribuer les monuments de la 1re catégorie à la période préhistorique ; ceux de la deuxième, plus sûrement, à la période protohistorique.

Il est évident que l'étude de nombreux restes humains apporterait une sérieuse contribution pour aider à la solution de cette importante question ; elle permettrait de fixer la race ou le peuple qui a élevé ces sépultures.

Malheureusement les ossements en bon état sont rares et les matériaux recueillis jusqu'ici, bien insuffisants. Il faut donc attendre que des découvertes plus importantes viennent jeter un peu plus de clarté sur cette branche de l'histoire humaine.

Pour le moment, je ne puis donc que soumettre mes documents et mes matériaux à l'examen des savants qui se sont fait une spécialité des études ethnographiques et préhistoriques.

Avant de terminer, je tiens à exprimer ici à M. Doumergue, professeur au Lycée d'Oran, vice-président de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, tous mes remerciements et ma profonde gratitude pour m'avoir si aimablement encouragé dans mes recherches, guidé dans la rédaction de cette notice et enfin pour avoir bien voulu se charger d'étudier les ossements d'animaux trouvés dans les tombes.

M. PETIT,

Lieutenant au 1er Régiment Etranger.

La Tebiâ ou Mauvais Génies

RAVISSEURS DES ENFANTS EN BAS AGE

On croit généralement — et l'expérience confirme quelquefois cette opinion — que les enfants issus de l'union des membres de certaines familles, sont voués dès leur naissance à une mort prochaine. Ils doivent mourir à l'âge de quelques mois seulement.

Les femmes mauresques voient là l'œuvre des *djenoun*. Elles croient, en effet, que les *djenoun* sont toujours à leurs trousses et leur enlèvent ainsi leurs enfants.

Cette espèce d'enlèvement des enfants par les *djenoun* a beaucoup d'analogie avec les croyances relatives au *aïn* (1) (mauvais œil).

On a donc imaginé des moyens pour combattre les *djenoun* ravisseurs et les empêcher de continuer leur œuvre malfaisante.

Les procédés employés dans ce but sont très nombreux. Nous nous bornerons à mentionner ici seulement les plus connus et les plus usités.

1° *Le pèlerinage à Sidi Mahammed ben Amer* : — La femme dont les enfants meurent en bas-âge doit, lorsqu'elle atteint son 7e mois de grossesse, faire un pèlerinage à *Sidi Mahammed ben Amer* des *Traras* (commune mixte de *Nedromah*, arrond. de Tlemcen). Aussitôt arrivée chez lui, le marabout lui coupe avec des ciseaux un petit morceau de la partie supérieure de l'oreille gauche. Les *djenoun* sont considérés comme éloignés de la femme qui a subi cette opération. Cette femme doit donner, en compensation, au saint, une pièce de cinq francs.

La femme qui entreprend ce pélerinage doit rester absolument *muette* pendant toute la durée du voyage, aller et retour.

---

(1) Dans la *Trad. de la Djâzya*, par M. Alfred Bel, Directeur de la Médersa de Tlemcen, une note très intéressante sur l'*aïn* : *Journal asiatique*, nos de Mars-Avril, Septembre-Octobre 1902, Mars-Avril 1903 et tirage à part, p. 179-184.

2° *L'aiguille* : — Dans d'autres familles, au lieu de s'adresser à *Sidi Mahammed ben Amer*, on enfonce dans le linceuil de l'enfant décédé l'aiguille avec laquelle on l'a cousu. Cette aiguille est enterrée avec lui. On suppose qu'on n'enterre pas l'aiguille avec l'enfant, mais la *tebiâ*, c'est-à-dire les *djenoun* qui l'ont enlevé.

3° *Le fuseau et le plat en terre* : — Certaines femmes pour éloigner ces *djenoun* ravisseurs, cassent au-dessus de l'enfant mort, un fuseau ou un plat en terre dit *boufarrâh'* et mettent les débris provenant de cette casse dans la tombe avec l'enfant.

4° *Les feuilles de laurier-rose* : — La femme enceinte, aussitôt qu'elle atteint son 7e mois, doit faire un pèlerinage à un endroit de la région où l'on ne trouve qu'un seul laurier-rose. Arrivée auprès de ce laurier, elle en cueille trois feuilles avec la main gauche et quatre autres avec la main droite ; puis elle les déchire toutes les sept en disant qu'elle a déchiré non pas les feuilles de laurier-rose, mais les *djenoun* qui lui enlèvent ses enfants. Les débris de ces feuilles doivent être conservés par elle, ceux des trois premières feuilles dans la main gauche, ceux des quatre autres dans la main droite jusqu'à ce qu'elle arrive chez elle.

En rentrant vers son domicile, elle ne doit pas, durant le parcours qui sépare sa maison de l'endroit où se trouve ce laurier-rose, regarder derrière elle. Aussitôt arrivée à la maison où elle demeure, elle doit, avant de ne rien entreprendre, mettre les débris des sept feuilles qu'elle a cueillies dans la crapaudine de la porte de sa chambre.

Lorsqu'elle accouche on pulvérise quelques-unes de ces feuilles, on les mélange avec de l'huile, et l'on frotte avec cette mixture le corps de l'enfant. Les autres feuilles doivent être placées au fond du berceau de l'enfant.

5° *La poule* : — Il y a deux façons de procéder pour éloigner, par la poule, les *djenoun ravisseurs*.

(A) : — Lorsque la femme enceinte atteint son 7e mois, on lui achète une poule noire qu'on engraisse dans sa maison jusqu'au jour de l'accouchement. Si la poule se sauve pendant cette période, on doit s'abstenir de courir après elle et les *djenoun* sont considérés comme s'étant éloignés de la maison.

Si au contraire elle reste toujours à la maison on doit l'immoler le jour même de la naissance de l'enfant et en faire un bouillon qui sera immédiatement servi à la mère du nouveau-né. On ramasse ensuite les plumes de la victime, les intestins, les pattes, les os, la tête et enfin toutes les parties qui ne se mangent pas et on met le tout dans une marmite en terre neuve qu'on achète à cet effet. Pendant sept jours consécutifs, à compter du jour de la naissance, la jeune mère doit mettre, dans cette marmite placée devant elle, un peu de tout ce qu'elle mange ou boit. Si elle se teint les paupières au *koh'l* pendant ces sept jours, elle doit mettre un peu de ce collyre dans la marmite ; si elle fait usage pendant cette période de *souaq*, elle ne doit pas oublier de jeter dans la marmite un morceau de ce produit (racines du noyer), etc., etc. Le 7e jour on doit tuer un mouton et donner un nom à l'enfant qu'on cherche à préserver des *djenoun*. La femme qui a donné le jour à cet enfant doit se ceindre avec les intestins du mouton sacrifié ; au bout de quelques minutes son mari lui coupe avec un couteau les intestins dont elle s'est entourée la taille. On pense alors que les *djenoun* qui enlèvent les enfants de cette femme sont ainsi coupés. Puis, si la malade est en état de pouvoir bien marcher, elle doit déposer le jour même la marmite, après y avoir mis les intestins coupés, au milieu d'une route fréquentée en ayant soin de retourner chez elle par un autre chemin. Si elle ne se sent pas assez forte pour effectuer cette corvée, on confie cette commission à la plus vieille parente.

La croyance admise est que le premier qui déplacera la marmite déposée sur la route hérite des mauvais génies dont la femme s'est ainsi débarrassée.

(B) : — On achète pour la femme enceinte qui a atteint son 7e mois une poule noire qu'on doit garder dans la maison jusqu'à la délivrance de la femme. Si la poule disparaît avant cet évènement on ne la cherche pas et c'est comme dans le cas précédent. Si elle reste à la maison jusqu'à ce que la femme accouche, la plus vieille femme de la maison doit prendre cette poule et la lâcher dans le quartier juif. Les *djenoun ravisseurs* quittent alors la maison de la jeune mère et s'installent dans la maison où la poule a pu entrer.

6o *L'oignon* : — Quant la femme est enceinte de sept mois, elle doit se procurer un oignon blanc sur lequel elle plante

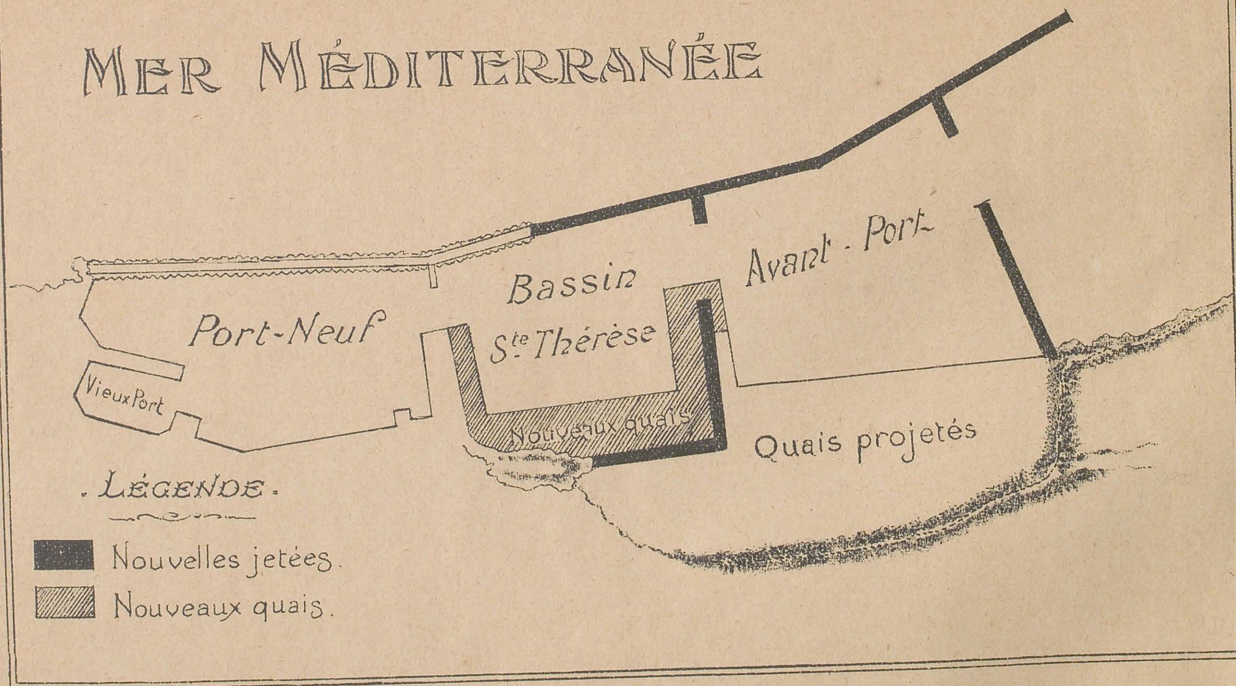
cent un (101) grains d'orge. Elle le jette ensuite dans le quartier juif. La maison dans laquelle tombe cet oignon sera à partir de ce jour fréquentée par les *djenoun* et la femme qui a pratiqué cette opération est considérée comme débarrassée. Ses enfants dorénavant ne mourront plus en bas-âge.

J'ajouterai encore que les personnes qui chassent de leurs demeures les *djenoun* ravisseurs d'enfants à la mamelle par l'*aiguille*, le *fuseau*, le *plat en terre*, la *poule noire* et l'*oignon*, doivent jurer de ne plus acheter ces objets avec leurs propres deniers ; quand elles en ont besoin, ce sont leurs parents ou leurs voisins qui les leur achètent.

Si ce serment n'est pas tenu, la femme parjure risque de perdre ses enfants ou de ne plus en avoir.

Tlemcen, le 1er Septembre 1905.

ABOUBEKR ABDESSELAM BEN CHOAÏB,
Professeur à la Mosquée Cheikh Senoussi,
Conseiller municipal.



PLAN GÉNÉRAL du Port d'Oran et des travaux d'agrandissement.

Note sur le Port d'Oran

Par Ed. DÉCHAUD

Secrétaire de la Chambre de Commerce d'Oran

Correspondant de l'Institut Colonial de Bordeaux

APERÇU HISTORIQUE

Les origines d'Oran sont toujours restées assez mystérieuses. Cependant, il semble que malgré les précieux avantages qu'offrait une station pourvue d'une eau abondante et limpide, d'un mouillage excellent, Oran n'ait jamais été le siège d'aucune colonie tyrienne, carthaginoise ou romaine. Par contre elle a sûrement servi de point d'escale aux navigateurs des temps anciens, mais là a dû se borner son rôle.

Pendant longtemps on a identifié Oran avec la ville romaine de Quiza-Xenitana, mais des inscriptions trouvées sur les bords du Chéliff, à 3 kilomètres du Pont du Chéliff, ont fixé définitivement en ce point l'emplacement de Quiza.

Il est du reste d'autant plus logique d'écarter toute idée d'origine ancienne à Oran, qu'il n'y a jamais été découvert de vestiges des premiers occupants. On a répondu à cela que les Espagnols, selon leurs habitudes, avaient sans doute utilisé et transformé les ruines romaines, leur faisant perdre ainsi tout cachet d'origine ; mais il est encore certain qu'il n'a jamais été trouvé non plus de médailles ou d'autres objets d'utilité courante d'origine ancienne, comme il en a été mis à jour sur tous les points de l'Algérie et c'est là à notre avis un fait probant.

Pour rester aussi près que possible de la vérité historique, il faut, croyons-nous, s'en tenir à la version de El Bekri qui raconte qu'Oran fut fondée vers l'an 902 par Mahomed ben Abi Aoun, Mohamed ben Abdoun et une bande de marins andalous qui fréquentaient ce port naturel.

Nous ne suivrons pas dans son histoire très mouvementée

cette ville qui fut, durant dix siècles, dix fois prises d'assaut et rasée ; qui changea de maître quinze fois et qui prospéra quand même malgré les plus incroyables vicissitudes.

Notons à ce sujet que vers le milieu du XVe siècle, la ville avait pris un développement considérable ; suivant Alvarez Gomez, Oran comptait plus de six mille maisons. Des mosquées splendides, des écoles qui rappelaient les fameux enseignements de Cordoue, de Séville, de Grenade ; de vastes entrepôts sur des quais populeux et des édifices remarquables ajoutaient à l'éclat de cette cité florissante.

L'ivoire, les dépouilles d'autruche, les peaux de bœufs tannées, la poudre d'or, les esclaves noirs, les céréales étaient d'inépuisables sources de richesse pour les habitants qui excellaient aussi dans la fabrication des étoffes de laine et des armes blanches. Les Vénitiens, les Pisans, les Gênois, les Marseillais, les Catalans achetaient à l'envie ces produits et écoulaient, par contre, des étoffes, des verroteries, de la quincaillerie grossière.

Mais cette prospérité même engendra les excès les plus condamnables ; aussi, un marabout vénéré, Sidi-Mohamed el Haouari, ayant visité Oran, frémit à la vue de tant de corruption et s'écria prophétiquement : « Oran, ville de l'adultère, voici une prédiction qui s'accomplira : l'Etranger viendra dans tes murs jusqu'au jour du jugement dernier ». L'étranger vint en effet, mais tout d'abord dans des conditions si déplorables que nous nous abstiendrons de parler des occupations portugaises et espagnoles, qui laissèrent Oran presque complètement ruinée et qui se terminèrent très tragiquement par le tremblement de terre du 9 octobre 1790, qui détruisit la ville, ensevelissant sous les décombres environ trois mille personnes, dont le gouverneur général Nicolas Garcia et sa famille. Bien que résistant encore aux attaques des Arabes, les Espagnols décidèrent d'abandonner une ville qui leur avait été si fatale et, en mars 1792, les Turcs en prirent possession et la conservèrent pendant trente-neuf ans.

Après la prise d'Alger, les Arabes ayant attaqué Oran, le dey Hassan sollicita la protection française qui lui fut accordée, mais à peine le corps d'occupation était arrivé qu'il reçut l'ordre de rentrer à Alger, abandonnant le malheureux Hassan à sa triste situation. Le 11 décembre suivant, l'expédition fut reprise, et le 14 le général Danrémont occupa les

forts de Mers-el-Kébir, Santa-Cruz et Saint-Grégoire. Ce n'est que le 4 janvier 1831 que nos troupes prirent possession d'Oran après une fusillade insignifiante et peu meurtrière.

La ville ne formait dans certains quartiers qu'un amas de ruines. La population se composait alors d'un seul européen, de 3.500 juifs, de 200 maures et de 250 nègres, soit en tout moins de quatre mille habitants. Aujourd'hui on compte 100.000 habitants, dont environ 75.000 européens. On peut ainsi juger de l'immense œuvre accomplie par le génie patient et laborieux de la France.

Il faut cependant reconnaître que cette œuvre de civilisation a été favorisée par l'excellente position d'Oran au point de vue stratégique et l'avantage qu'il présentait d'avoir, au moment où il n'existait rien et qu'il était impossible d'improviser, un mouillage pouvant offrir un abri sûr à nos flottes de guerre et de commerce. On ne saurait du reste se méprendre sur le rôle considérable qu'a joué de tout temps la superbe rade de Mers-el-Kébir ; mais pour rester dans la vérité, il faut également constater que de tout temps aussi on a reconnu combien étaient difficiles et dispencieux les transports entre la rade et la ville et que les occupants d'Oran ont toujours songé à s'affranchir de cette sujétion. Longtemps le mouillage fut utilisé tel qu'il était ; mais au début de leur deuxième expédition, les Espagnols, connaissant par l'expérience la nécessité de placer le port devant la ville, s'empressèrent de mettre à l'étude l'installation d'un abri à Oran. Les travaux furent commencés quatre ans après, c'est-à-dire en 1736, et la jetée (actuellement jetée des Transatlantiques) enracinée aux rochers situés au Sud du fort Lamoune, avait déjà 42 mètres de longueur quand elle fut sérieusement endommagée par la tempête du 5 février 1738. Abandonnée par les Espagnols après cet accident, plus tard mal entretenue par les Turcs, dégradée sans cesse par la mer, cette digue — ou du moins ce qui en restait — s'affaissa peu à peu et en 1831, lors de l'occupation française, elle ne dépassait pas le niveau de l'eau et les matériaux qui la composaient ne formaient plus qu'une chaîne d'écueils.

Les Espagnols avaient également construit, à l'abri du tronçon de jetée, des magasins voûtés creusés dans le roc et amorcé les quais de la Douane et Sainte-Marie, que nous dûmes refaire complètement.

DEPUIS L'OCCUPATION FRANÇAISE

Comme les Espagnols, les Français reconnurent rapidement les énormes avantages que retirerait le commerce et l'État en évitant à la marchandise et au matériel de guerre le transport sur les huit kilomètres qui séparent Mers-el-Kébir d'Oran. De graves accidents se produisirent dans l'espace de dix mois ; en 1833 trois allèges appartenant à l'Etat périrent avec leur cargaison. La création d'un port devant Oran fut alors décidée.

Mais comme en France — et aussi en Algérie — les préliminaires d'une action même urgente sont toujours longs, ce ne fut que le 17 juillet 1848 que l'un des nombreux projets dressés fut enfin approuvé. Il comportait la création d'un bassin de 4 hectares 40 ares abrité par deux jetées, l'une au Nord, enracinée sur l'ancien môle espagnol, de 350 mètres de longueur, l'autre à l'Est, laissant entre son extrémité et la jetée Nord une passe de cent mètres ; ce bassin devait être entièrement entouré de quais.

Mais le développement commercial d'Oran fut tellement rapide qu'en 1857, avant même l'achèvement des travaux compris au projet de 1848, on reconnut que le bassin en cours d'exécution serait absolument insuffisant : le commerce ne pouvait en effet se contenter d'un port accessible seulement à un très petit nombre de navires et d'un faible tirant d'eau.

Plusieurs projets furent dressés et examinés et au cours des enquêtes, des propositions nouvelles surgirent. M. Lieussou, ingénieur-hydrographe, qui a laissé de remarquables travaux sur les ports algériens, signalait Arzew comme appelé à devenir le grand port commercial de la province d'Oran et, par conséquent, aussi la tête de ligne des chemins de fer de l'Ouest. Cette opinion ne prévalut pas devant les commissions qui eurent à donner leur avis sur la question ; on fit remarquer que le courant commercial établi vers Oran ne se déplacerait pas, que la situation de la ville était très satisfaisante et que par sa position plus au centre du département qu'Arzew elle offrait des avantages incontestables.

Le général Frossard, alors commandant supérieur du génie en Algérie, soutenait très vivement un projet qui consistait à créer à Mers-el-Kébir un port militaire devant servir en même temps de port de commerce. Il proposait le prolongement du chemin de fer d'Alger-Oran jusqu'à Mers-el-Kébir. Le général

Frossard, sentant que sa proposition était inadmissible puisqu'elle allait à l'encontre du but poursuivi qui était la suppression du transport entre la rade et la ville, ajoutait : « La « satisfaction donnée au commerce d'Oran sera incomplète, « c'est vrai, mais rien ne s'opposera plus tard à la création « d'un bassin non plus seulement de 27 hectares, comme celui « qui est proposé, mais de 50 et plus s'il le faut. » Cette proposition, surtout basée sur des considérations militaires, fut également repoussée par la commission mixte qui déclara que le port d'Oran devait être devant cette ville et non autre part.

Cependant, pour ne pas porter atteinte à l'importance militaire et maritime de Mers-el-Kébir, la commission proposa en principe :

1° L'exécution immédiate à Mers-el-Kébir des travaux nécessaires pour satisfaire aux besoins d'une escadre qui viendrait se ravitailler sur ce point ;

2° le prolongement jusqu'à Mers-el-Kébir du chemin de fer d'Alger à Oran.

Aucun de ces deux vœux n'a été réalisé et rien ne fait prévoir qu'il le soit, du moins avant une époque encore éloignée.

Le projet présenté en 1857 fut donc approuvé par décret du 28 juillet 1858 et Oran put être ainsi doté de l'outil qui était indispensable à sa prospérité.

Le port d'Oran qui fut terminé, moins les quais, en 1876, est formé par deux jetées : la première de 1,035 mètres de longueur, dite jetée du large, dont la direction est de l'Ouest à l'Est, se relevant un peu vers le large à son extrémité ; la deuxième, appelée jetée Sainte-Thérèse, qui a un développement de 335 mètres, court du Sud au Nord et garanti le port contre la mer d'Est ; une autre petite jetée de 30 mètres de longueur, enracinée à la jetée du large, forme un éperon sur l'alignement de la jetée Sainte-Thérèse et limite avec cette dernière la passe du port dont la largeur est de 90 mètres avec une profondeur de 10 à 14 mètres.

Le prolongement de la jetée du Nord sur 230 mètres en dehors de la passe, forme un avant-port où les navires peuvent, au besoin, mouiller dans d'assez bonnes conditions, par un fond de sable d'excellente tenue.

La surface abritée forme un grand bassin de 25 hectares 5 ares de superficie dans lequel les navires de tous tonnages peuvent évoluer aisément quel que soit le temps.

Ce bassin est entouré de quais de différentes largeurs. Ceux de la gare, de la Douane, ainsi qu'une partie du quai Charlemagne, ont 40 mètres. Le quai Lamoune n'a que 30 mètres, mais il pourra être facilement élargi. Une partie du quai Charlemagne n'a également que 30 mètres. Les deux traverses provenant de la transformation des anciennes jetées sont limitées par des murs de quai laissant entre eux une largeur de 50 mètres pour les quais du Centre et de Sainte Thérèse et 80 mètres pour le quai Sainte-Marie.

Le développement total des quais est de 2.192 mètres, dont 743 mètres autour du vieux port. Leur surface totale est de 128.074 mètres carrés avec les affectations ci-après :

Voies d'accès et de circulation	12.600 m²
Voies ferrées	2.100 —
Gare (Oran-Marine).................	36.500 —
Hangars et services publics	9.600 —
Magasins publics de la Chambre de Commerce	12.574 —
Pour le dépôt des marchandises en transit	54.700 —

Il faut ajouter à ces surfaces 17.253 m² qui pourront être utilisés par le commerce quand on aura entrepris sur ce point des travaux de nivellement nécessaires.

Sur les quais du Sud, la Chambre de Commerce a fait construire neuf grands magasins publics ayant uniformément 20 mètres de largeur et de 104^{m} 30 à 54^{m} 30 de longueur. Ces magasins sont desservis par des voies ferrées lesquelles se raccordent aux voies des quais.

Deux grues, l'une pouvant soulever un poids de 20 tonnes et l'autre de 8, sont mises à la disposition du public.

Dans leur ensemble, le port et son outillage sont depuis longtemps insuffisants pour faire face aux besoins du commerce qui se développe d'une façon régulière et rapide.

LE TRAFIC DU PORT

Alors que le port conçu en 1858 restait sans changement pendant près d'un demi-siècle, le mouvement maritime et commercial prenait une énorme extension.

C'est ainsi que le mouvement de la navigation a subi la progression suivante :

On comptait en

1855	775	navires jaugeant	36.000	tonnes
1865	1.146	—	81.465	—
1875	1.806	—	223.450	—
1885	2.063	—	690.260	—
1895	3.915	—	1.836.767	—
1904	5.753	—	3.613.721	—

La progression de 1855 à 1895 est normale, car, parti de rien, le pays a pris un essor considérable pendant ces quarante ans et la production a augmenté avec l'extension des cultures et le développement de l'activité générale ; mais où la différence constatée est la plus intéressante, c'est pour la dernière période où le tonnage a doublé d'importance en neuf ans seulement.

Le mouvement des marchandises, sans avoir suivi une marche aussi rapide, affirme cependant la prospérité croissante de la Province d'Oran.

En 1833 il n'y a d'autres marchandises importées que celles nécessaires à l'entretien du corps d'occupation : 20.000 tonneaux environ.

De 1840 au 1er juillet 1844 le port reçoit 452.590 tonneaux de marchandises, ce qui correspond à environ 100.000 tonneaux par an.

De 1860 à 1862 le mouvement annuel moyen des exportations et importations est de 64.160 tonnes ; durant la période 1870-1872 ce chiffre s'élève à 160.000 tonnes ; il est de 430.000 tonnes en 1885, de 521.872 tonnes en 1895 et de 799.156 tonnes en 1904. Si la production de la campagne agricole avait été normale, il est probable que le chiffre des marchandises transitant par le port d'Oran aurait atteint un million de tonnes.

Oran reçoit de France : les objets de consommation, les

étoffes, les vêtements, certains matériaux de construction ; d'Angleterre : des cotonnades, des machines ; des Etats-Unis : du pétrole et de l'huile de coton ; de Suède et Norwège et d'Autriche : du bois ; d'Espagne : des huiles, du riz ; d'Italie et de Hongrie : des douelles.

On expédie par ce port des vins, des bestiaux et des céréales en France ; de l'alfa et de l'orge en Angleterre ; du crin végétal en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Autriche et en Italie ; des écorces à tan en Belgique ; des marbres et des onyx en Italie et aux Etats-Unis.

Ces éléments de trafic sont déjà nombreux, mais ils peuvent prendre dans l'avenir une importance dont on ne peut se faire une idée assez précise qu'en songeant que les surfaces actuellement cultivées atteignent à peine 698.659 hectares, alors que la superficie de la région que dessert le port d'Oran est de 10.584.317 hectares. En faisant une part très large aux surfaces qui seront toujours par leur nature même incultes, on peut espérer que dans un délai peut-être pas éloigné, la colonisation pourra quintupler l'importance des terres qu'elle ouvre à la production et il est dès lors facile d'établir dans quelles proportions considérables augmentera le trafic du port.

Nous devons également faire entrer en ligne de compte l'aliment que fournit au port le ravitaillement en charbon et en vivres de vapeurs venus en relâche dans ce but. Pour la seule année 1904, la quantité de houille importée à Oran s'est élevée à 126.946 tonnes. Or, il est à noter que ce commerce qui offre l'avantage d'occuper un nombreux personnel, a fait la fortune du port d'Alger.

Doté dans quelques années de bassins de radoub et de puissants ateliers de réparations, situé à vingt milles seulement au Sud de la route suivi par la grande navigation entre le détroit de Gibraltar et le canal de Suez, Oran peut légitimement prétendre à voir cette branche spéciale de son activité prendre un grand développement.

Enfin, au point de vue stratégique, ce port, qui a été classé comme base d'appui de la flotte et désigné comme centre principal de la Défense mobile et sous-marine de l'Algérie, a pris de ce chef un nouvel et important développement.

Ce n'est du reste qu'après avoir pris en considération les

enseignements du passé et s'être rendu un compte très exact des diverses obligations qui incombent ou incomberont dans un avenir peu éloigné au port d'Oran, que la Chambre de Commerce a décidé l'agrandissement vers l'Est.

Le projet dressé qui a été approuvé par la loi du 18 juillet 1905 et qui doit être exécuté en huit ans et demi, donnera sûrement satisfaction pendant de longues années encore à tous les besoins de la défense nationale, du charbonnage, du commerce et de l'agriculture.

Il comporte les travaux que nous allons décrire sommairement dans les lignes qui vont suivre.

LES NOUVEAUX BASSINS

Pour abriter la surface d'eau jugée nécessaire à l'établissement des nouveaux bassins, on prolonge de 1.282 mètres la jetée du large qui compte actuellement 1.035 mètres de longueur. Une seconde jetée de 400 mètres de longueur, sensiblement perpendiculaire à la terre, enracinée à la pointe du Ravin Blanc, marque l'extrémité du port vers l'Est. Ces deux ouvrages créent un bassin de 1.400 mètres de long sur 1.000 mètres de large, dont les proportions ont paru trop vastes : 1° pour assurer un calme parfait ; 2° pour donner une bonne utilisation commerciale. Pour obvier à ces inconvénients on a prévu la construction d'une troisième jetée parallèle à la jetée Sainte-Thérèse, dont elle sera distante de 470 mètres et perpendiculaire à la côte. On aura ainsi deux bassins distincts. Le premier sera entouré de quais, à l'Ouest par la transformation en ouvrage de ce genre de la jetée actuelle de Sainte-Thérèse, dont la largeur sera augmentée de 50 mètres et portée à 120 mètres ; au Sud par un terre-plein ayant provisoirement 100 mètres de largeur, à conquérir sur la mer, et à l'Est par la jetée dont on a parlé plus haut et laquelle formera également un quai de 220 mètres de long sur 95 mètres de largeur. Ce bassin pourra être exécuté assez rapidement, ce qui permettra de mettre, dans un délai assez rapproché, à la disposition du commerce 895 mètres de longueur de quais accostables aux navires du plus fort tonnage et 74.750 mètres carrés de terre-pleins nouveaux. Ces dispositions seront suffisantes pour donner, pendant bon nombre d'années encore, satisfaction à tous les besoins du trafic.

Quant au second bassin, beaucoup plus vaste, il remplira momentanément le rôle d'avant port et pourra, étant données ses grandes dimensions, recevoir des escadres entières et donner asile en eau calme à notre flotte nationale dont les grosses unités doivent actuellement aller mouiller à Mers-el-Kébir. Plus tard, quand le besoin s'en fera sentir, cet ouvrage pourra être garni de quais présentant un développement de 1.500 mètres et formant un terre-plein de plus de 200.000 mètres carrés de superficie.

Sur les quais du premier bassin, provisoirement dénommé Sainte-Thérèse, seront établis de grands magasins publics pour le logement des marchandises et tout un système de grues électriques ou hydrauliques assurera la manipulation rapide des marchandises ; un réseau de voies de quais présentant un développement d'environ 12.000 mètres, mettra tous les points d'opération en communication avec les rails des différents réseaux qui desservent l'intérieur. On pourra ainsi prendre sur navire et rendre sur un point quelconque du département ou faire l'opération inverse, sans rompre charge, c'est-à-dire dans des conditions exceptionnellement économiques.

Pour compléter cet outillage on va entreprendre, dans un temps prochain, la construction d'un bassin de radoub ayant 220 mètres de longueur, 22 mètres de largeur et 12 mètres d'eau au seuil et capable de recevoir les plus grands navires de guerre ou de commerce actuellement à flot.

Grâce à la réalisation des grands travaux dont l'achèvement ne demandera pas dix ans et avec un sacrifice d'environ trente millions de francs, Oran se trouvera posséder l'un des ports les plus vastes, les plus sûrs et les mieux outillés de la Méditerranée et il sera à même de remplir le grand rôle qui lui revient en raison de sa situation stratégique et économique. La réalisation de cette œuvre immense fera le plus grand honneur à ceux qui ont pu, par leurs persévérants efforts, vaincre tous les obstacles, hélas ! si nombreux, que notre régime administratif avait accumulés sur leur route.

Oran, le 15 octobre 1905.

LES CARAVANES DU SUD ORANAIS
en 1904-1905

L'année 1904 a été particulièrement marquée par la reprise des relations annuelles de nos tribus du Sud Oranais avec les Oasis sahariennes.

Cinq grandes caravanes se sont ainsi constituées et ont gagné le Gourara ; une a été fournie par les Hamyan du cercle de Méchéria, deux se sont formées dans le cercle de Géryville, une quatrième a été organisée au Kreider et la cinquième à Aïn-Sefra.

Nous allons faire connaître les résultats obtenus par chacune d'elles.

1° Composition - Effectif - Point de réunion - Organisation Date du départ

Caravane de Méchéria

La caravane se composait, pour les Hamyan, de :

935 hommes,
126 femmes,
56 enfants.

Elle comprenait 4.320 chameaux.

Cette année, aux indigènes du cercle de Méchéria, se sont joints des Beni-Guil, des Zoua Gheraba.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la composiition détaillée de cette caravane en hommes, femmes, enfants, animaux de selle, chameaux.

Le bétail sur pied sera décompté ci-dessous, en même temps que les différentes marchandises emportées.

TRIBUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CARABINES 1874	CHEVAUX	CHAMEAUX
Hamyan :						
Chafaa	365	40	15	70	3	1.767
Djemba	491	79	39	107	2	2.065
Makhzen Badaoui	30	»	»	»	»	280
Makhzen Hadj Mohammed	49	7	2	4	»	208
TOTAL DES HAMYAN	935	126	56	181	5	4.320
Zoua	55	5	2	6	»	280
Beni-Guil	40	»	1	»	»	100
TOTAL GÉNÉRAL	1.030	131	59	187	5	4.700

Soit au total : 1.220 personnes, dont :
1.117 Hamyan,
62 Zoua,
41 Beni-Guil.

La caravane a été rassemblée à Moghrar Tahtani. Le Commandant Supérieur du Cercle de Méchéria s'était rendu en ce point pour surveiller l'exécution des ordres donnés, constater l'importance de cette caravane et la mettre en route, en lui faisant, une dernière fois, la recommandation formelle de marcher groupée et de prendre toutes les précautions nécessaires, étant donné l'annonce d'un rezzou dont les traces avaient déjà été relevées.

L'organisation était la suivante :

Chaque tribu du Cercle de Méchéria formait un groupe ayant à sa tête un chef désigné par le Caïd.

Au-dessus de tous ces groupes partiels, et à la tête de toute la caravane, se trouvait un chef unique, le nommé Lakdar ould Larbi, de la tribu des Megan. Cet indigène a été chargé,

depuis de nombreuses années, de cette mission ; il s'en est toujours acquitté à la satisfaction de tous.

Les Beni-Guil et les Zoua qui s'étaient présentés à Moghrar-Tahtani, avaient été astreints, comme les autres, à former deux groupes, à désigner un chef et à se soumettre, dans leur propre intérêt, à l'autorité de Lakdar ould Larbi.

Celui-ci les avait encadrés au milieu des groupes Hamyan, de façon qu'ils se plient mieux à la discipline générale admise par tous.

Pendant la marche, les tribus étaient, tantôt en ligne, tantôt en colonne, suivant l'espace dont elles disposaient. Les flancs étaient gardés par des indigènes qui se détachaient d'eux-mêmes pour aller chasser, et rayonnaient à trois ou quatre *kilomètres* de chaque côté.

Pendant le stationnement, les tribus étaient en colonne et chacune d'elles était chargée du service de sûreté sur sa droite et sur sa gauche.

La caravane s'est mise en route, de Moghrar-Tahtani, le 3 décembre, au matin.

Caravane de Géryville

Les caravanes du Cercle de Géryville se sont formées en 1904-1905 en deux groupes principaux :

Le premier, comprenant les Trafi, les Oulad Ziad, les tribus d'El-Abiodh, des Oulad Sidi El Hadj ben Ameur et celles indépendantes du Bachaghalik, s'est réuni à El-Abiodh-Sidi-Cheikh ; le second, formé par les Oulad Sidi-Cheikh et les Laghouat du Ksel, est parti de Si El Hadj Ed-Din.

I. — CARAVANE DU 1er GROUPE

Composition. — Cette caravane, composée comme il a été ci-dessus indiqué, fut rassemblée à El-Abiodh Sidi-Cheikh, le 1er décembre 1904, par un officier du Bureau des Affaires indigènes de Géryville ; elle fut mise en route le 2 du même mois. Le chef de cette caravane était le nommé El-Hadj Eddin ben Khatir, des Oulad Ziad-Cheraga.

La composition de la caravane était la suivante :

TRIBUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CHAMEAUX	MOUTONS	CHÈVRES
Oulad Ziad Cheraga..........	300	120	40	820	500	100
Oulad Ziad Gheraba.	219	80	30	800	310	80
Derraga Cheraga.............	100	10	3	460	265	»
Derraga Gheraba	120	7	»	490	260	»
Oulad Abdelkrim............	130	15	18	850	750	200
Oulad Maallah..............	100	15	»	350	250	»
Oulad Serour...............	110	30	15	600	250	70
Akerma.....................	80	20	8	300	220	10
Arbaouat...................	27	4	5	70	65	»
El Abiod Sidi Cheikh........	42	»	12	250	260	40
Oulad Sidi El Hadj ben Ameur.	5	»	»	14	10	5
Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub	38	»	»	100	200	50
Totaux......	1.262	301	131	5.204	3.340	550

Le groupe partiel des Abdelkrim et celui des Oulad Sidi Ahmed El-Medjoub, dont les campements se trouvaient alors dans l'oued El-Kheroua, affluent de gauche de l'Oued Gharbi, se réunirent à Bet-Thouam et rejoignirent le gros de la caravane un peu en avant de Botma ben Remad.

II. — CARAVANE DU 2e GROUPE

Cette caravane devait comprendre : 1° les Laghouat du Ksel (Stitten, Rezeigat, Oulad Moumen, Oulad Aïssa, Gueraridj, Oulad Amran, Brezina, Ghassoul, Méchéria) ; 2° les Oulad Sidi Cheikh (tribus des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, des Oulad Sidi El-Hadj Bouhafs), et 3° le Makhzen du Nord.

Mais enfreignant les ordres formels qui leur avaient été donnés, les tribus des Oulad Sidi El-Hadj Bouhafs, de Ghassoul, de Brézina, de Méchéria, des Oulad Aïssa et des Oulad Sidi Cheikh, n'attendirent pas la date qui avait été fixée pour le départ de la caravane, et, dès les premiers jours de novembre, se rendirent isolément au Gourara.

Seules, les tribus des Rezeigat, des Oulad Moumen, des Oulad Amran, des Guerarídj, de Stitten et le makhzen du Nord furent rassemblés à Si El-Hadj Eddin par un officier du Bureau des Affaires indigènes de Géryville et mises en route le 5 décembre 1904.

Le Chef de la caravane était le nommé Ghassem ould Kaddour des Oulad Amran.

La composition de la caravane était la suivante :

TRIBUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CHAMEAUX	MOUTONS	CHÈVRES
Rezeigat	17	1	1	84	»	»
Oulad Moumen	80	10	10	340	70	30
Oulad Amran	36	6	4	111	20	20
Guerraridj	64	2	4	198	62	32
Stitten	3	»	»	18	4	»
Makhzen du Nord	54	12	11	200	80	20
Oulad Sidi El Hadj	»	»	»	»	»	»
Bouhafs	96	12	9	670	170	80
Ghassoul	10	»	»	30	30	21
Brézina	50	»	»	80	55	»
Méchéria	5	»	»	15	20	»
Oulad Aïssa	35	10	12	200	105	»
Oulad Sidi Cheik	61	»	»	355	126	»
TOTAL	511	53	51	2.301	742	203

Caravane du Kreider

Cette caravane était ainsi composée :

TRIBUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CHAMEAUX	CHEVAUX	BÉTAIL SUR PIED	FUSILS
Rezaina Cheraga............	160	70	40	500	1	»	160
Rezaina Gheraba............	150	44	9	350	»	»	150
Oulad Sidi Khelifa Cheraga...	9	5	»	29	»	»	9
Oulad Amran...............	15	»	»	64	»	»	15
Oulad Attia................	5	»	»	32	»	»	5
Totaux......	339	119	49	975	1	»	339

La caravane a été rassemblée au Kreider. Elle a été placée sous le commandement du nommé Kaddour ould Tayeb, des Rezaina Cheraga.

Elle a quitté le Kreider le 2 décembre 1904.

Caravane d'Aïn-Sefra

La caravane de l'annexe d'Aïn-Sefra, à laquelle s'était joint un petit groupe des Beni Guil, s'est rendue aux Oasis sahariennes avec la caravane des Hamyan.

Elle avait la composition suivante :

TRIBUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CHAMEAUX	MOUTONS	FUSILS	ARGENT LIQUIDE
Tribus de l'annexe	187	10	1	821	523	187	4.950
Beni-Guil..................	42	»	»	190	50	42	1.000
Total général......	229	10	1	1.011	573	229	5.950

La caravane fut rassemblée à El-Outed (Oued Namous), à 35 kilomètres environ du Sud de Moghrar-Tahtani, où un Officier des Affaires indigènes s'était rendu pour l'organiser.

Les contingents de toutes les tribus de l'annexe et ceux des Beni-Guil furent réunis en un seul groupe placé sous le commandement du nommé Si Ahmed ben Cheikh, notable de la tribu des Oulad Sidi Boulenouar, qui reçut l'ordre de se joindre à la caravane des Hamyan.

Le départ eut lieu d'El-Outed le 3 décembre 1904.

2° Itinéraire - État des points d'eau et des pâturages - Date de l'arrivée dans les Oasis - Durée du séjour - Oasis fréquentées par chacune des Caravanes - Retour

---

Caravane de Méchéria

Le chemin suivi a été celui de l'Oued Namous, pour aboutir au ksar des Ouled Aïssa (Gourara).

Le 11 décembre la caravane arrivait aux Oulad Aïssa et y faisait séjour le lendemain.

Le 13, la dispersion avait lieu, chaque groupe de tribu se dirigeant vers le marché qu'il avait choisi.

Le Chef, Lakhdar ould Larbi, prescrivit aux caravanes que la concentration se ferait de nouveau, dans 24 jours, à compter du 13, au ksar des Oulad Aïssa, pour reprendre le chemin de retour.

Les Oasis fréquentées par les Hamyan ont été celles du Gourara et du Touat. Le tableau suivant indique les marchés où chaque groupe de tribu s'est rendu pour effectuer ses transactions.

NOM DE LA TRIBU	DIFFÉRENTS POINTS où elle a effectué les transactions
Sendan	Adjaïr Chergui, Adjaïr Gharbi.
Oulad Ahmed	Talmin.
Méghaoulia	Timimoun, Aouguerout.
Mégan	Metarfa, Sahela.
Oulad Farès	Tsabit.
Oulad Messaoud	Timimoun, Oulad Saïd.
Oulad Toumi	Une partie à Tsabit, Timmi, Tamentit (Sud d'Adrar).
Frahda	Tsabit (Brinkene).
Oulad Embareck	Takhouzi.
Oulad Serour	Tsabit (El Aïad).
Bekara	Brinkane Sahela.
Akerma	Brinkane.
Oulad Mansourah	Brinkane — Oulad Rached
Beni-Métharef	Brinkane.
Makhzens	Marchaient avec leurs frères de tribus.

Le temps fixé de vingt-quatre jours terminé, c'est-à-dire le 5 janvier, les groupes sont de nouveau réunis aux Oulad Aïssa ; le 6, ils se groupent, et partent le 7, en suivant l'itinéraire un peu différent de l'aller, dont les principaux points sont :

Aassi-Haïda, Ras el Mâ, Kheloua-Si-Brahim, Djerf el Alfal, Zaffrane et El Outed.

En réalité, la dislocation des différents groupes s'est faite aux Azaidjs. Là, en effet, la caravane trouva des tentes des Oulad Sidi Tadj, des Doui Menia (Oulad Djelloul), des Oulad Sidi Ahmed el Medjoub ; les indigènes de ces campements apprennent aux nôtres que la situation est calme, qu'aucun bruit alarmant ne circule ; aussi, immédiatement, les différents groupes s'espacent-ils, et c'est pour cette raison qu'ils n'arrivèrent pas tous ensemble à Moghrar ; leurs passages successifs, en ce point, s'échelonnent entre le 17 et le 18 janvier.

Caravane de Géryville

La caravane du 1er groupe avait pour objectif Timimoun. A la première étape, à Botna ben Remad, elle s'est fractionnée.

Les Oulad Maallah, les Derraga Cheraga et Gheraba, les Akerma et les Oulad Abdelkrim se séparèrent du gros de la caravane, et prenant à l'Ouest, ont gagné le Timimoun par Hassi bel Mahi, Kéloua Sidi Cheikh, Hassi ben Henniche, Ksar Sidi Mansour, El Hadj Guelman. Pendant ce temps, le reste du groupe suivait un itinéraire marqué par Kef el Fokra, Hassi Ouchen, Tabelkosa, Mebrouck et Timimoun.

La caravane resta environ 25 jours au Gourara, visitant les oasis et les ksour et opérant des échanges.

Elle visita les points de Bel Ghazi, Lalla Rehba, Deldoul, El Barka, Metarfa, Aouguerout, Ksar Oulad Mahmoud, Tsabit, Ibar, Tamentit.

Quant aux tribus des Laghouat du Ksel et des Oulad Sidi Cheikh, elles ont suivi un itinéraire qui de Si El-Hadj Eddin les a fait passer par Metilfa, Hassi El-Morr, Hassi El-Azz, Hassi El-Meharzi, Tabelkosa, El-Hadj Guelman et Timimoun.

Cette caravane resta 20 jours au Gourara, visitant les seuls points d'eau de Bel Ghazi et opérant des échanges.

Elle quitta Timimoun vers le 10 janvier et était de retour à Si El-Hadj Eddin dans les premiers jours de février.

L'itinéraire inverse fut suivi au retour.

Seule, la tribu des Gueraridj alla visiter l'Aoulef et quitta Timimoun vers le 20 janvier pour rentrer isolément à Si El-Hadj Eddin.

Au retour, la caravane du premier groupe a suivi un itinéraire différent de celui des années précédentes ; cette mesure a été prise par suite de la crainte que lui inspirait une nouvelle attaque du rezzou qui avait opéré contre elle le 13 décembre à Hassi-Ouchen. Cet itinéraire du retour fut marqué par les principaux points suivants : Zaouiet Debbagh, Tabelkosa, Hassi Djedid Chergui, Guern bent Bou-Amama, Hassi Bel-Mahi, Mengoub, Bosma ben Remad, El-Abiod Sidi Cheikh.

Caravane du Kreider

Cette caravane en quittant le Kreider s'est dirigé sur Bou-Semghoune, Oglat Djedida, Haci Bettine, Ksar El-Haïba, la Zaouia des Oulad bel Fedal (Delboul) et Sba, pour gagner enfin Tamentit.

Elle a séjourné dans cette oasis 19 jours, du 25 décembre 1904 au 11 janvier 1905 inclus.

Par suite du manque de pâturages, pendant toute la durée de ce séjour, les chameaux ont été nourris avec des dattes.

En revanche, l'eau était en abondance.

Cette caravane a suivi au retour l'itinéraire suivant : Ksar de Sba, Zaouia des Oulad Bel Fedal (Deldoul), Timimoun, Sidi Mansour, Haci bel Hennich, Oglat Djedida, Bou-Semghoune, Kreider.

Le retour au Kreider a eu lieu le 10 février 1905, après 70 jours d'absence.

La caravane a fait la majeure partie de ses achats de dattes au Touat, à Tamentit même. Elle n'a acheté à Timimoun que 30 charges de chameau de dattes Hamira, 35 charges de dattes ont été achetées à Deldoul.

Caravane d'Aïn-Sefra

L'itinéraire suivi par cette caravane, fut la piste de l'Oued Namous par Oglat-Djedida, Mamoura, Garet Es Souir, Korine Zaia, Kheloua-Sidi-Brahim, El-Arifia, Ouriz, Hassi El-Hami.

La caravane pénétra au Gourara par le ksar des Oulad Aïssa le 13 décembre 1904 ; elle trouva pendant toute la route des pâturages abondants et de bonne qualité et, près du dernier puits d'El-Guetran, elle rencontra de nombreux redirs contenant de l'eau en abondance.

La caravane quitta le Gourara le 5 janvier ; les échanges et opérations commerciales avaient donc duré 23 jours.

Elle suivit au retour le même itinéraire qu'à l'aller et arriva le 17 janvier 1905 à Moghrar-Tahtani où les diverses fractions se dispersèrent pour rentrer dans leurs tribus respectives.

La caravane des Amour s'est surtout tenue au Gourara et a visité plus particulièrement les ksour ci-après : Takhouzi, Naama Talmin, Ksabi, Bouda, Metarfa, Guentour, etc.

3° Qualité des dattes et abondance de la récolte dans les Oasis - Nourriture et abreuvage des chameaux aux Oasis

---

D'après les renseignements rapportés par les caravanes, la récolte de dattes n'a été qu'assez bonne, en 1904, aux oasis ; celle de 1903 avait été très abondante ; aussi la charge de Hamira, qui avait été vendue l'année dernière de 10 à 12 fr., a atteint, cette fois-ci, le prix moyen de 25 fr. Les indigènes ont estimé que la récolte de 1904 était la moitié de celle de 1903 et plusieurs d'entre eux ont dû acheter, pour compléter leurs provisions, des dattes anciennes de la récolte précédente.

Pendant tout le temps du séjour aux oasis, les chameaux ne sont pas envoyés aux pâturages.

Autour des ksour et à proximité existent d'ordinaire de vastes carrés entourés d'un mur d'une hauteur de 1 m. 50 environ, percé de portes. Quand les caravaniers arrivent au marché qu'ils ont choisi, ils font entrer leurs animaux dans ces grands fondouks en plein air et ils les y laissent parqués pendant toute la durée de leurs transactions. Quand ces sortes de parc n'existent pas, les animaux restent entravés sur le lieu de campement.

Les ksouriens ne réclament aux caravaniers aucune redevance pour leur laisser mettre ainsi leurs animaux à l'abri ; c'est, au contraire, en leur accordant toute facilité qu'ils cherchent à les attirer chez eux et à augmenter l'affluence des produits et des gens sur leurs marchés.

Pour nourrir leurs chameaux parqués dans ces enclos, les indigènes ont recours aux différents moyens suivants :

D'abord, en cours de route, ils font des bottes de drinn qu'ils chargent et apportent avec eux, jusqu'à leur point de destination où ces provisions d'herbes sont consommées.

De temps en temps, ils vont eux-mêmes avec un petit nombre de chameaux chercher du drinn dans l'erg.

Mais la principale nourriture qu'ils donnent à leurs bêtes pendant la durée de leur séjour dans les oasis consiste dans des dattes sèches, qu'ils se procurent sur place ; ils échangent

dans ce but une mesure de blé contre dix ou douze mesures de cet *Hachef*. Au commencement, les chameaux n'apprécient pas beaucoup ce genre d'aliment, auquel ils ne sont pas habitués ; mais quand ils sont un peu affamés, ils s'en nourrissent très bien.

Enfin, il faut compter que les indigènes, en se rendant des Oulad Aïssa à leur marché, ou en se déplaçant d'un marché à un autre, trouvent, par places, des pâturages, au milieu desquels ils s'arrêtent au besoin quelques heures, pour faire des provisions et laisser paître leurs animaux.

Les caravaniers ne louent donc pas de bergers aux oasis ; aucun d'entre eux n'est spécialement désigné comme gardien ; pendant la nuit, ils dorment tous dans l'enclos avec les chameaux ; pendant le jour, ils vont, ils viennent, et il se trouve toujours quelqu'un d'entre eux pour exercer la surveillance nécessaire.

Quand parfois et exceptionnellement tous les gens d'un convoi sont appelés, par leur négoce, dans les ksour, la garde des chameaux est confiée à un ou plusieurs indigènes des oasis qui sont rétribués en nature, au moyen de petites quantités de blé, orge, sucre. etc. ; l'ensemble des caravaniers assure cette rétribution.

Les bêtes restent ainsi dans des espaces fermés pendant plusieurs jours et n'en sortent que pour aller boire ; les caravaniers ne paient aucune indemnité pour les abreuver ; ils ne vont d'ordinaire que dans des pays où se trouvent des seguias, et les habitants des oasis leur laissent profiter librement de l'eau de ces seguias.

Cependant quand les caravanes font boire leurs animaux à des puits appartenant à des particuliers, ils donnent à ceux-ci environ un kilog. de farine quelque soit le nombre des animaux qu'ils y font boire. Mais, en thèse générale, les ksouriens se montrent peu exigeants sous ce rapport et se contentent de ce qu'on leur donne.

4° Transactions opérées - Impressions sur le marché des Oasis - Monnaies, poids et mesures employés

Caravavane de Méchéria

Le tableau suivant fait ressortir :

1° Les marchandises emportées ;

2° Les quantités de chaque espèce emportées ;

3° La valeur de ces marchandises sur le marché de Méchéria, au moment du départ de ces caravanes ;

4° Enfin, la somme totale emportée, tant en argent qu'en valeur de marchandises.

NOMS DES TRIBUS	Moutons (têtes)	Toisons (nombre)	Beurre (kil.)	Fromages (kil.)	Graisse de mouton (kil.)	Viande séchée (kil.)	Blé (kil.)	Orge (kil.)	Sucre (kil.)	Café (kil.)	Thé (kil.)	Fèves (kil.)	Épices (kil.)	Savon (kil.)	Bougie (kil.)	Huile (litres)	Cotonnade (mètres)	Argent en espèces (francs)
Hamyan Chafaa	142	1 600	3.500	385	830	30	24.500	2.380	1.275	275	90	6.831	1.122	360	40	250	800	14.050
Hamyan Djemba	798	2.000	1.320	»	980	5	20.300	900	1.135	40	245	6.526	235	510	195	625	»	11.650
Makhzen Badaoui	30	400	400	»	200	»	2.800	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.500
Makhzen Hadj Mohammed	»	450	600	»	30	120	4.240	210	400	30	30	10	15	20	25	100	»	2.250
Total des quantités emportées.	970	4.450	5 820	385	2.040	155	51.840	3.290	2.810	345	365	13.367	472	880	260	975	800	29.450
Prix de l'unité	22 50	1 50	4 »	0 30	1 »	1 20	25 »	16 »	0 50	1 25	5 50	0 30	2 »	0 40	1 50	1 25	0 50	»
Somme représentant la valeur des marchandises emportées	21.825	6.675	23.280	115 50	2 040	18 600	12.960	52.640	1.405	431 25	189.750	4.200	944	352	390	121.875	400	29.450
2° ZOUA, BENI-GUIL																		
Zoua	»	200	400	»	200	»	5.000	»	»	»	»	1.666	»	»	»	»	»	3.000
Beni-Guil	20	200	200	»	»	»	1.000	140	300	»	20	166	»	30	»	»	»	4.500
Total des quantités emportées par les Zoua et les Beni-Guil	20	400	600	»	200	»	6.000	140	300	»	20	1.832	»	30	»	»	»	7.500

Soit une somme totale de 160.232 francs représentant tant les marchandises que l'argent emportés par la caravane des Hamyan ; en détail :

130.782	francs de marchandises.
29.450	en espèces.
160.232	francs.

Les marchandises indiquées dans le premier tableau, c'est-à-dire celles emportées par les Hamyan, provenaient de plusieurs endroits différents, mais elles étaient toutes d'origine française, et même, pour préciser davantage, la plupart étaient d'origine algérienne ; on peut les classer en 4 catégories, suivant leur provenance :

1° Moutons, toisons, beurre, fromage, graisse de mouton, viande séchée, qui venaient des tentes mêmes des indigènes du Cercle de Méchéria ;

2° Blé, orge, fèves, qui avaient été achetés par les Hamyan au moment où ils avaient fait leurs approvisionnements annuels ; or, ces approvisionnements sont faits sur différents marchés, tels que Saïda, Marnia, Bedeau, Sebdou, et ces céréales étaient toutes de production algérienne ;

3° Sucre, thé et café qui provenaient de Beni-Ounif où certains de nos indigènes étaient passés faire leur provision avant de rejoindre la caravane : ces trois produits étaient donc encore de marque française ;

4° Enfin, épices, savon, huile, bougies, cotonnades qui avaient été achetés, soit à Méchéria, soit à Aïn-Sefra, soit dans différents marchés, et étaient également d'origine française.

Le tableau suivant fait ressortir les marchandises exportées des Oasis :

NOMS DES TRIBUS	NATURE DES MARCHANDISES — HAMIRA			TIMACEUR			TIMIHOUD			DEGAZA			DEGLAT			HENNÉ			ÉPICES			PANIERS EN ALFA		
	Nombre de charges rapportées	Valeur d'une charge sur le marché des Oasis	Valeur totale. Fr.	Nombre de charges rapportées	Valeur d'une charge sur le marché des Oasis	Valeur totale. Fr.	Nombre de charges rapportées	Valeur d'une charge aux Oasis	Valeur totale. Fr.	Nombre de charges	Valeur de la charge	Valeur totele. Fr.	Nombre de charges	Valeur de la charge	Valeur totale. Fr.	Nombre de kilos	Valeur d'un kil.	Valeur totale. Fr.	Nombre de kilos	Valeur du kilo	Valeur totale. Fr.	Nombre de paniers	Valeur du panier	Valeur totale. Fr.
HAMYAN CHAFAA																								
Oulad Mansoura....	400	25 »	10.000	206	22 50	4.635	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150	0 50	75 »	100	0 50	50	100	0 50	50 »
Beni-Metharef... ..	150	25 »	4.250	50	20 »	1 000	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50	0 50	25 »	50	1 »	50	40	0 50	20 »
Akerma...........	300	25 »	7.500	160	20 »	3.200	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150	0 50	75 »	100	0 50	50	70	0 75	52 50
Bekakra	480	25 »	12.000	20	20 »	400	»	»	»	»	»	»	»	»	»	89	0 55	48 95	200	0 50	100	200	0 50	100 »
HAMYAN DJEMBA																								
Sendan	80	7 50	2.200	100	25 »	2.500	30	40	1.200	20	25	500	10	40 »	400	100	0 50	50 »	400	0 50	200	»	»	»
Megan............	100	30 »	3.000	50	20 »	1.000	»	»	»	50	20	1.000	»	»	»	200	0 50	100 »	200	0 50	100	50	0 50	25 »
Frahda	120	25 »	3.000	80	20 »	1.600	»	»	»	»	»	»	2	27 50	55	140	0 50	70 »	200	0 35	70	115	0 50	57 50
Oulad Embareck....	40	27 50	1.100	20	27 50	550	10	41	410	»	»	»	20	41 »	820	50	0 50	25 »	150	0 50	75	»	»	»
Oulad Toumi.......	90	25 »	2.250	40	25 »	1.000	»	»	»	60	25	1.500	»	»	»	100	0 50	50 »	100	0 50	50	20	0 50	10 »
Oulad Messaoud	70	30 »	2.100	30	25 »	750	4	40	160	»	»	»	»	»	»	100	0 50	50 »	100	0 50	50	10	0 50	5 »
Oulad Ahmed.......	80	25 »	2.000	35	20 »	700	4	30	120	»	»	»	15	30 »	450	20	0 50	10 »	100	0 50	50	50	0 50	25 »
Meghaoulia........	200	25 »	5.000	100	22 50	2.250	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30	0 50	15 »	50	0 50	25	30	0 50	15 »
Oulad Serour.......	150	25 »	4.250	57	27 50	1567 50	»	»	»	50	20	1.000	»	»	»	40	0 50	20 »	50	0 50	25	30	0 50	15 »
Oulad Farès........	100	25 »	2.500	50	20 »	1.000	»	»	»	50	20	1.000	»	»	»	200	0 50	100 »	200	0 50	100	40	0 50	20 »
	2.360 charges	»	61.150 fr.	998 charges	»	22 153 fr.	48 charges	»	1.890 fr.	230 charges	»	5.000 fr.	47 charges	»	1.725 fr.	1.419 kil.	»	714 fr.	2.000 kil.	»	905 fr.	755 paniers	»	395 fr.

Soit au total général une somme de 94.022 francs représentant la valeur de toutes les marchandises rapportées par les Hamyan (valeur calculée d'après le cours des Oasis).

D'une façon générale, les indigènes sont revenus très satisfaits de cette caravane ; quelques uns de leurs produits se sont peu vendus ou n'ont pas été d'un très grand rapport, mais en revanche, plusieurs des objets importés ont trouvé, sur les marchés des Oasis, un écoulement très avantageux. Cela tient à des causes exposées ci-dessous et qui peuvent varier d'une année à l'autre.

Pour l'exportation, il n'y a presque uniquement qu'une denrée, les dattes de diverses variétés, qui se sont vendues à un prix assez avantageux cette année-ci ; dans les régions de Bouda, Timmi, Tamentit elles ont été payées 20 francs la charge ; presque partout ailleurs, le prix en était plus élevé.

Quant aux objets d'importation, on peut les ranger en deux catégories, suivant le mode de trafic : pour les uns, les habitants des ksour n'admettent que la voie d'échange ; les autres, au contraire, sont achetés par eux contre numéraire.

Les produits d'importation qui sont échangés et les conditions dans lesquelles ils sont échangés, cette année, sont les suivants :

Un mouton contre une charge de dattes, quelquefois même un peu moins ;

Blé : 1 mesure contre 6 ou 8 mesures de dattes, ou bien contre 10 ou 12 mesures de dattes sèches, destinées à la nourriture des chameaux (Hachef) ;

Fèves : 1 mesure contre 8 ou 10 mesures de dattes ;

Orge : 1 mesure contre 4 mesures de dattes ;

Viande séchée : 1 mesure contre 12 mesures de dattes ;

Graisse : 3 kilog. environ contre 4 mesures de dattes ;

Beurre : Une outre contre une charge ou une charge et demie de dattes ;

Les autres produits, vendus contre paiement en argent, l'ont été, cette année, dans les conditions suivantes ;

	acheté par les caravaniers avant leur départ	vendu sur les marchés des Oasis
Bougies	0f 60 le paquet.	1 »
Savons.......	0 40 le kilog.	1 10
Sucre	0 75 le pain de 3 livres.	1 50
Poivre..	2 45 le kilog.	4 »
Thé...	2 50 —	7 50
Café	1 25 —	2 »
Laine (toison d'une valeur de 1,50), la toison vendue		2 50
Cotonnade, acheté 0,50 le mètre, vendu		0 55

On peut voir de ce qui précède que les objets dont l'écoulement a été le plus rémunérateur, sont : le blé, les fèves, le sucre ;

Les moutons, au contraire, n'ont pas été d'un grand rapport, une charge de dattes d'une valeur de 25 francs ; ceci tient à ce que les Touareg en avaient amené un assez grand nombre, avant l'arrivée de nos indigènes, et la demande ne répondait plus à l'offre faite.

A ce propos, les caravaniers ont exprimé un désir qui semble très logique et très facile à satisfaire ; ils demandent qu'avant les préparatifs de la caravane on télégraphie des différents cercles aux Oasis, afin de connaître les marchandises dont les gens du Gourara ont le plus besoin. Ils emporteraient de préférence ces marchandises, dont l'écoulement serait ainsi assuré dans des conditions plus avantageuses.

***

Il a été dit précédemment, que certains produits étaient échangés, mesure contre tant de mesures ; d'autres étaient vendus contre paiement en numéraire ; il y a donc lieu de préciser qu'elles sont les mesures utilisées et la monnaie employée dans ces transactions.

Pour tous les objets échangés, la mesure dont on se sert est un instrument appelé *guessaa* par les habitants des ksour, fabriqué en bois d'éthel et en peau, de forme à peu près cylindrique-conique, et dont la contenance varie suivant les marchés.

Ces mesures sont de dimensions diverses, mais toutes proportionnelles entre elles : une grande *guessaa* en contient deux moyennes et trois petites. Quant à la contenance, elle est très variable :

A Bouda, à Tsabit, il faut cinq grandes *guessaa* pour remplir une *grara* (la grara pèse, en général, de 90 à 100 kilogrammes suivant que les dattes sont plus ou moins tassées).

A Metarfa, Sahela, Timmi, Tamentit, une grara contient six grandes guessaa.

A Timimoun, il faut vingt petites guessaa pour remplir une grara.

Elle est donc la mesure employée dans les échanges par les habitants des ksour, à l'exclusion de tout autre.

Pour les objets achetés contre numéraire, la monnaie marocaine et la monnaie française sont utilisées, toutefois principalement la première.

Avant notre installation, les gens des oasis ne voulaient à aucun prix de l'argent français qui n'avait pas cours au Maroc ; ils n'acceptaient que les monnaies marocaine et espagnole, dont ils se servaient toujours dans leurs rapports commerciaux avec les Beraber et autres gens de l'Ouest.

Actuellement, ces derniers ne viennent plus comme avant, et les habitants des ksour cherchent à se débarrasser de cet argent marocain pour ne conserver que notre monnaie, qu'ils doivent employer pour les paiements officiels, ou dans leurs achats chez les commerçants.

Ils ont encore la faculté de s'en servir avec les caravaniers, à la condition, toutefois, de le reprendre au même taux, nos indigènes s'empressent également de s'en défaire et achètent des dattes immédiatement.

Les différentes pièces les plus employées dans cette monnaie marocaine, sont les suivantes :

1° *L'Oukia*, pièce en argent de 0 fr. 25. Il faut 20 oukia pour faire 5 francs français, et 15 pour faire un douro espagnol ;

2° *La mouzouna*. 4 mouzouna = 1 oukia, soit 80 mouzouna pour 5 francs français ;

3° *Le motkal*, qui vaut 10 oukia.

En résumé, cette monnaie marocaine qui est restée chez les gens des oasis à la suite de leurs transactions commerciales passées, leur sert encore entre eux ; de même, qu'entre eux, ils emploient également comme mesure leur guessaa.

Mais dans tous les autres paiements, de même que dans leurs achats chez les commerçants, ils se servent de la monnaie française et de tous nos poids et mesures.

Il y a lieu, enfin, de faire remarquer que, parmi les denrées qui sont payées en numéraire, plusieurs, telles que le thé, le savon, le poivre, le café sont vendues au kilogramme. Pour ces pesées, les gens des oasis se servent de balances à plateaux, ou qu'ils possèdent, ou qu'ils empruntent à des commerçants au moment des caravanes.

Caravane de Géryville

CARAVANES DU 1er GROUPE

Les tableaux suivants indiquent les transactions opérées.

I. Denrées emportées au Gourara

DENRÉES	UNITÉ	NOMBRE	Prix d'achat à Géryville	DÉCOMPTE	Prix de vente au Gourara	DÉCOMPTE
Argent liquide	franc	»	»	11.800 »	»	11 800 »
Moutons	unité	3.340	20 »	66.800 »	25 »	83.500 »
Chèvres	—	555	12 »	6.600 »	15 »	8.325 »
Blé..............	charge de 3 quint.	383	80 »	30.640 »	120 »	45.960 »
Orge..............	—	216	33 »	7.128 »	55 »	11.880 »
Laine.............	le quintal	633	70 »	44.310 »	120 »	75.960 »
Beurre............	le kilo	6 300	2 50	15.750 »	4 »	25.200 »
Graisse....	—	5.070	1 25	6.337 50	2 »	10.140 »
Viande sèche... ...	la charge	81	50 »	4.050 »	60 »	4.860 »
Fromage sec	—	15	60 »	900 »	100 »	1.500 »
Fèves	le kilo	6.330	0 50	3.165 »	1 »	6.330 »
Savon	—	2.200	0 80	1.760 »	1 25	2.750 »
Bougies...	—	2.350	1 25	2.937 50	2 »	4.700 »
Huile....	le litre	350	1 20	420 »	2 »	700 »
Sucre.............	le kilo	650	1 10	715 »	2 »	1.300 »
Café..............	—	230	2 »	460 »	3 »	690 »
Poivre...	—	250	4 »	1.000 »	8 »	2.000 »
			Totaux......	204 833 »		297.595 »
Report du décompte des marchandises prises à Géryville......						204.833 »
				Bénéfice à l'aller........		92.762 »
A déduire pour	461 chameaux enlevés			69.150 »		130.250 »
	1.000 moutons enlevés...............			15.000 »		
	100 fr. de marchandises en moyenne pour chaque chameau enlevé			46.100 »		
				Perte nette à l'aller......		37.488 »

II. Denrées rapportées du Gourara

DENRÉES	UNITÉ	NOMBRE	Prix au Gourara	DÉCOMPTE	Prix à Géryville	DÉCOMPTE
DATTES						
Hamira...........	charge	1.390	30 »	41.700 »	60 »	83.400 »
Tinnaceur..........	—	550	20 »	11.000 »	40 »	22.000 »
Tinouadjel........	—	330	22 »	7.260 »	50 »	16 500 »
Tinhoud...........	—	130	35 »	4 550 »	70 »	9.100 »
Teggazza..........	—	1.250	20 »	25.000 »	45 »	56.250 »
Aghammon.........	—	200	20 »	4.000 »	40 »	8.000 »
Timekon..........	—	130	37 »	4.810 »	75 »	9.750 »
»	»	»	»	»	»	»
Couffins...........	unité	810	0 50	405 »	1 25	1.012 50
Tebags............	—	1.770	0 30	531 »	1 »	1.770 »
Henné............	Couffin de 6 k.	600	3 »	1.800 »	9 »	5.400 »
Piments...........	— de 3 k.	290	2 50	725 »	4 50	1.305 »
Burnous..........	unité	120	15 »	1 800 »	25 »	3.000 »
Filets.............	—	340	0 25	85 »	0 75	2.055 »
Cordes	longueur 5 m.	1 300	0 25	325 »	1 »	1.300 »
			Totaux......	103.991 »		219.042 50
					A déduire..................	103.991 »
					Bénéfice au retour......................	115 051 50
					A déduire pour perte à l'aller...........	37.488 »
					Reste...............	77.563 50
A ajouter : produit de la vente effectuée à Beni-Ounif des prises faites par le rezzou qui pilla la caravane le 13 décembre						10.964 85
					Total..............	88.528 35
A déduire : 28 chameaux morts en route............................						4.200 »
					Bénéfice net	84 328 35

CARAVANES DU 2e GROUPE

Les tableaux suivants indiquent les transactions opérées :

I. Denrées emportées au Gourara

DENRÉES	UNITÉ	NOMBRE	PRIX D'ACHAT à Géryville	DÉCOMPTE	PRIX DE VENTE au Gourara	DECOMPTE
Argent liquide.....	franc	»	»	7.950 »	»	7.950 »
Moutons......... ..	unité	742	20 »	14.840 »	25 »	18.550 »
Chèvres....	—	203	12 »	2.436 »	15 »	3.045 »
Blé..............	charge	310	80 »	24.800 »	120 »	37.200 »
Orge	—	110	33 »	3.630 »	55 »	6.050 »
Laine............	le quintal	175	70 »	12.250 »	120 »	21.000 »
Beurre	le kilo	5.150	2 50	12.875 »	4 »	20.600 »
Graisse..........	—	4.800	1 25	6 000 »	2 »	9.600 »
Viande sèche.......	la charge	42	50 »	2.100 »	60 »	2.520 »
Fromage sec.......	—	43	60 »	2.580 »	100 »	4.300 »
Fèves	le kilo	1.740	0 50	870 »	1 »	1.740 »
Savon............	—	2.060	0 80	1 648 »	1 25	2.575 »
Goudron.....	gueba de 10 l.	65	2 50	162 50	10 »	650 »
Bougies...........	le kilo	712	1 25	890 »	2 »	1.424 »
Pommes de terre...	le quintal	81	15 »	1.215 »	35 »	2.835 »
Huile........	le litre	710	1 »	710 »	2 »	1.420 »
Sucre....	le kilo	780	1 10	858 »	2 »	1.560 »
Café..............	—	235	1 80	723 »	3 »	705 »
			Totaux...........	96.237 50		143.724 »
				A déduire..........		96.237 50
				Bénéfice à l'aller.....		47.486 50

II. Denrées apportées du Gourara

DENRÉES	UNITÉ	NOMBRE	PRIX au Gourara	DÉCOMPTE	PRIX à Géryville	DÉCOMPTE
DATTES						
Hamira......	charge	870	30 »	26.100 »	60 »	5'.200 »
Tinnaceur...	—	530	20 »	10.600 »	40 »	21.200 »
Tinouajdel.........	—	50	22 »	1.100 »	50 »	2.500 »
Tinhoud...........	—	40	35 »	1.400 »	70 »	2.800 »
Teggazza..........	—	345	20 »	6.900 »	45 »	15.525 »
Aghammon.........	—	125	20 »	2.500 »	40 »	5.000 »
Couffins...........	unité	250	0 50	125 »	1 25	312 50
Tebags............	—	470	0 30	141 »	1 »	470 »
Henné............	couffin de 6 k.	440	3 »	1.320 «	9 »	3.960 »
Piments	— de 3 k.	370	2 50	925 »	4 50	1.665 »
Burnous..........	unité	135	15 »	2.025 »	25 »	3.375 »
Filets.............	—	80	0 25	20 »	0 75	60 »
Cordes............	de 5 m.	1.320	0 25	330 »	1 »	1.320 »
			Totaux......	53.486 »		110.387 50
					A déduire............	53.486 »
					Bénéfice au retour.................	56.901 50
					A ajouter : Bénéfice à l'aller........	47.486 50
					Total.........	104.388 »
					A déduire : 31 chameaux morts......	4.650 »
					Bénéfice net	99.738 »

Les transactions commerciales se sont faites soit par achat contre argent liquide, soit par échange en nature (ce dernier mode d'échange a été le plus souvent employé). Dans ce dernier cas, les échanges se faisaient en moyenne sur les bases suivantes :

1 charge de blé	s'échangeait contre	5 charges de dattes		«Hami».
1 —	—	15 à 20	—	«Hachef».
10 toisons de laine	—	1	—	«Teggazza»
1 mouton	—	1	—	«Hamira».
15 kil. de graisse	—	1	—	—
1 charge de fromage ou de fèves	—	5 ou 8	—	«Teggazza».
1 — de viande	—	2	—	«Hamira».
1 peau de beurre, 30 k. en moyen.	—	2	—	—

État récapitulatif

Caravanes parties de	COMPOSITION				BÉNÉFICE		Animaux morts, en route ou razziés à Hassi Ouchen	Produits de la vente des prises refaites sur le rezzou	Bénéfice net
	Hommes	Femmes	Enfants	Chameaux	à l'aller	au retour			
El-Abiod-Sidi-Cheikh	1.262	301	131	5.204	92.762 »	115.051 50	134.450 »	10.964 85	84.328 35
Si-El-Hadj Eddin....	511	53	51	2.301	47.486 50	56.901 50	4.650 »	»	99.738 »
Total.....	1.773	354	182	7.505	140.248 50	171.953 »	139.100 »	10.964 85	184.066 35

En résumé, les indigènes du cercle de Géryville sont rentrés du Gourara très satisfaits. Toutefois il est incontestable que le fâcheux incident d'Hassi Ouchen a jeté dans les tribus une certaine inquiétude qui influera peut-être l'année prochaine sur la composition de leurs caravanes.

Caravane du Kreider

MARCHANDISES IMPORTÉES

TRIBUS composant la Caravane	Argent monnayé	Blé Quintal à 22 fr.	Fèves Quintal à 24 fr.	Orge Quintal à 14 fr.	Laine en peaux Toison à 2 fr. 50	Viande séchée Kilo à 1 fr. 25	Fromage arabe Kilo à 40 c.	Graisse Kilo à 1 fr. 25	Beurre Kilo à 4 fr.	Observations
Rezaïna Cheraga ...	2.500 »	120	32	8	1.000	200	360	600	500	Toutes ces marchandises sont d'origine algérienne. Leur valeur est celle du marché de Saïda.
Rezaïna Gheraba ...	6.000 »	84	96	»	3.000	2.000	1.400	1.600	700	
Ouled Sidi Khelifa Cheraga.	610 »	6	3	»	»	30	60	6	»	
Ouled Amran	1.500 »	46	2	»	100	50	150	40	100	
Ouled Attia	485 »	7	3	»	150	100	150	100	2 0	
Totaux....	11.095 »	263	136	8	4.250	2.380	2.020	2.346	1.500	
Valeur en argent des denrées emportées.	11.095 »	5.786 »	3.264 »	112 »	10.625 »	2.975 »	808 »	2.932 50	6 000 »	
Valeur totale des denrées emportées.	43.597 fr. 50									

MARCHANDISES EXPORTÉES

DENRÉES EXPORTÉES	QUANTITÉ	Leur valeur à Saïda	DÉCOMPTE	OBSERVATIONS
Dattes Hamira.....	30 charges	65f la charge	1.950 »	Il n'a pas été trouvé de dattes Hamira à Tamentit Celles qui ont été rapportées ont été achetées à Timimoun où elles étaient vendues à un prix très élevé.
Dattes Teggaza	890 —	45 —	40.050 »	
Dattes Tin-Naceur	10 —	40 —	400 »	
Dattes Timihoud..	Néant	80 —	»	Il n'en a pas été acheté à cause du prix trop élevé (60 fr.) qui était demandé.
Henné	450 kilogr.	0 80 le kilog.	360 »	
Piments.........................	500 —	1 » —	500 »	
Objets en alfa tressé.......... ..	»	»	600 »	Ces objets comportent les sparteries, tellesque telbog, plateaux etc.
Haïks	»	»	1.000 »	
Valeur totale des denrées rapportées			44.860 »	
A déduire : 21 chameaux morts à 150 fr. pièce............			3.150 »	
Reste.....................			41.710 »	
Valeur emportée..................			43.597 50	
Déficit........			1.887 50	

Les opérations commerciales se sont faites en partie par voie d'échange, en partie contre paiement en numéraire (monnaie française).

Les gens des Oasis ont montré une préférence marquée pour le paiement en numéraire.

A Tamentit, le blé vaut environ 50 francs le quintal, les fèves 45 francs et l'orge 35 francs.

La viande séchée s'est très mal vendue, parce que les Hamyan avaient, peu de temps auparavant, amené des troupeaux sur pied. Les caravaniers ont dû s'en défaire à un prix inférieur au prix de revient.

La vente du fromage arabe, de la graisse et du beurre n'a pas non plus donné de bénéfices, par suite de l'abondance de ces denrées sur le marché.

D'autre part, les dattes *Hachef* qui servent à la nourriture des chameaux ont augmenté de valeur d'une façon très sensible. On a dû échanger une karouba de blé contre neuf karoubas d'hachef, alors qu'il y a deux ans, une karouba de blé valait trente karoubas d'hachef.

Les dattes ont coûté en moyenne :

30 fr. la charge à Deldoul et 50 fr. la charge pour les Hamira à Timimoun.

30 fr. la charge à Deldoul et 20 fr. la charge pour les Teggazza à Tamentit.

30 fr. la charge à Deldoul et 25 fr. la charge pour les Tin Naceur à Tamentit lorsqu'elles ont été payées en argent.

On a échangé une mesure de farine pour trois mesures de henné, une mesure de blé pour trois mesures de piments.

Caravane d'Aïn-Sefra

I. — Détail des bestiaux et denrées transportés par la caravane des Amour aux Oasis sahariennes, valeur calculée d'après le cours à Aïn-Sefra.

	Argent	Moutons	Laine, toison	Beurre, peau	Graisse kil.	Fromage kil.	Blé quintal	Orge quintal	Fèves doubledecal.	Sucre quintal	Café quintal	Thé kilos	Poivre kil.	Bougies paquets	Valeur totale
antités.........	4.900	523	3.930	47	635	1.811	63	14	19	95	21	1.494	1.071	357	»
ix de l'unité....	»	18	1 50	75	1 25	0 80	30	18	8	90	200	9	3	0 75	»
Décompte	4.900	9.414	5.895	3.535	793 75	1.448 80	2.040	252	152	8.550	4.200	13.446	3.213	277 75	58.117 30

II. — Détail de ces mêmes denrées, valeur calculée d'après le prix de vente au Gourara.

	Argent	Moutons	Laine toison	Beurre	Graisse	Fromage	Blé	Orge	Fèves	Sucre	Café	Thé	Poivre	Bougies	Valeur totale
Quantités.....	4 900	523	3.930	47	635	1.811	68	14	19	95	31	1.494	1.071	357	»
Prix de l'unité.	»	20	2	105	2 25	2 10	105	75	14	100	250	10	5	1 25	»
Décompte...	4.900	10.460	7.860	4.935	1.428 75	3.813 10	7.140	1.050	266	9.500	7.750	14.940	5.355	446 25	79.834 10

Le premier bénéfice ainsi réalisé, par suite de la valeur plus grande aux Oasis sahariennes des denrées aux marchandises emportées par la caravane, est donc de :

79.834 fr. 10 — 58.117 fr. 30 = 21.716 fr. 80

Toutes les marchandises importées au Gourara étaient généralement de provenance françaises : les denrées de consommation courante : graisse, beurre, fromage, fèves, laine, viande sur pied, etc., provenaient des productions de nos tribus ; les autres denrées, telles que sucre, café, thé, provenaient des magasins de Beni-Ounif.

III. — Détail des marchandises rapportées par la caravane des Amour, valeur calculée d'après le cours au Gourara.

	DATTES			VALEUR totale
	Tin-Naceur	Hamira	Timihoud	
Quantités (charges de 200 k.)...	400	335	28	
Prix de l'unité (charge).........	25 »	30 »	40 »	
Décompte......	10.000 »	10.050 »	1.120 »	21.170 »

III. — Détail des mêmes marchandises, valeur calculée d'après le cours à Aïn-Sefra :

	DATTES			VALEUR totale
	Tin-Naceur	Hamira	Timihoud	
Quantités (charges de 200 k.)...	400	335	28	
Prix de l'unité (charge).........	50 »	75 »	65 »	
Décompte......	20.000 »	25.125 »	1.720 »	46.845 »

Les monnaies employées aux achats ont été exclusivement les monnaies françaises.

La mesure généralement en usage est la charge de chameau (2 gueraras) ou la demi charge (guerara), la charge étant d'environ 200 kilogrammes.

Les échanges ont été faits sur les bases suivantes :

Une guerara de blé, de fèves ou de klila (fromage sec) pour 7 gueraras de hamira ou 6 à 7 gueraras de hachef (dattes sèches servant à nourrir les chameaux).

Une peau de bouc de beurre pour 7 gueraras de hamira.

La laine : 15 toisons pour une charge de hamira ou 10 toisons pour une charge de Tin-Naceur.

Un mouton pour 1 ou 2 gueraras de dattes suivant l'espèce.

5° Bénéfices réalisés - Pertes subies
États sanitaires des caravaniers et des chameaux

Caravane de Méchéria

Aucun vol ne s'est produit dans la caravane, ni pendant la route, ni pendant le séjour aux oasis.

Il n'y a donc, comme perte, que celles provenant des nombreux chameaux morts en cours de route; les tribus ont perdu :

Oulad Mansoura :	15	chameaux morts	en cours de route.
Beni-Metheref . . .	16	—	—
Akerma.	20	—	—
Bekakra	8	—	—
Sendan	15	—	—
Megan.	10	—	—
Frahda	10	—	—
Od Embarek.	3	—	—
Od Toumi.	13	—	—
Od Messaoud.	1	—	—
Od Ahmed.	2	—	—
Meghaoulia.	20	—	—
Od Serour.	12	—	—
Od Farès	12	—	—
En tout.	157	chameaux morts	en cours de route.

Les bénéfices réalisés ont été produits, d'abord par les marchandises importées, ensuite par les marchandises exportées :

1° Bénéfices réalisés sur le trafic des marchandises importées : On a vu, en effet, dans un des tableaux que les indigènes avaient chargé divers objets d'importation, d'une valeur de 130.782 fr., mais cette valeur était calculée sur les prix du marché de Méchéria, au moment du départ de la caravane.

Or, les échanges sur les marchés des oasis, se sont faits d'une façon très avantageuse pour eux. Il y a donc lieu de reprendre en détail, pour chaque article, les échanges effectués, en faisant ressortir les bénéfices réalisés pour chacun :

A. *Moutons* : d'une valeur moyenne de 22,50 à Méchéria, échangés contre un sac de dattes d'une valeur de 25 fr., donc bénéfice de 2,50 par mouton, soit pour 962 bêtes .... 2 385 »

B. *Toisons* : d'une valeur, à Méchéria, de 1,50, vendues aux oasis 2,50, bénéfice de 1 fr. par toison, soit pour 4.450 toisons emportées.................................... 4.450 »

C. *Beurre* : valeur à Méchéria, 4 fr. le kil., une outre de 10 kil. échangée contre une charge et demie de dattes d'une valeur de 40 fr. ; le beurre a donc été vendu à égalité.

D. *Fromage* : valeur à Méchéria, 0,30 le kil., un kilog. a été échangé contre une mesure de dattes (mesure de dattes de 7 kil.) d'une valeur de 0,85, soit un bénéfice de 0,55 par kil. et pour 385 kil. emportés 211 75

E. *Graisse de mouton* : 1 fr. le kil. à Méchéria, 3 kil. ont été échangés contre 4 mesures de dattes (mesures de 7 kilog.), d'une valeur de 0,85 chacune ; donc 3 fr. contre 3,40 = 0,40 de bénéfice par 3 kilog. ; pour 2.040 kil. emportés.... 272 »

F. *Viande séchée* : valeur à Méchéria, 1,20 ; une mesure comprenant 7 kil. contre 12 mesures de dattes (mesure de 7 kilog. à 0,85), donc 8,40 contre 10,20, soit pour 155 kilog. emportés....................................... 39 60

G. *Blé* : une mesure contre 7 mesures de dattes ; prix du quintal à Méchéria, 25 fr. ; 7 quintaux de dattes équivalent à 3 charges de 25 fr., c'est-à-dire 75 fr. Donc, bénéfice de 50 fr. par quintal, soit pour 518 quintaux emportés.... 25.900 »

H. *Orge* : un quintal contre 9 quintaux de dattes ; prix du quintal à Méchéria, 16 fr. 4 quintaux de dattes équivalent à 2 charges de 25 fr., soit 50 fr. Donc, bénéfice de 50 fr. par quintal. Pour 33 quintaux emportés................ 792 »

I. *Sucre* : acheté 0,75 le pain de 3 livres, vendu 1,50 ; le même pain a donc rapporté comme bénéfice net, exactement le prix d'achat.................................. 1.405 »

J. *Café* : acheté 1,25 le kilog., vendu 2 fr., donc 0,75 de bénéfice par kil., soit pour 345 kil. emportés........ 258 »

K. *Thé* : acheté 5,50, vendu 7,50, donc bénéfice de 2 fr. par kil. ; soit pour 365 kil. emportés................... 730 »

L. *Fèves* : un quintal contre 9 quintaux de dattes, ou quatre charges et demie, soit 30 fr. contre 112,50 : donc un bénéfice de 82,50 par quintal ou pour 133 quint. emportés. 10.972 50

M. *Épices* : acheté à Méchéria, 2 fr. le kil., vendu aux oasis environ 6 fr., soit un bénéfice de 4 fr. par kilog.; pour 472 kil. emportés...................................... 1.888 »

N. *Savon* : acheté 0,40 le kil., vendu 1,10. Donc, un bénéfice de 0,70 par kil. ou pour 880 kil. emportés....... 616 »

O. *Bougies* : acheté 0,60 le paquet, vendu 1 fr., soit un bénéfice de 0,40 par paquet ou pour 260 paquets emportés .... 104 »

P. *Huile* : acheté à Méchéria, 1,25 le litre, vendu aux oasis 2 fr., soit un bénéfice de 0,75 par litre ou pour 975 l. 731 »

Q. *Cotonnades* : acheté 0,50 le mètre, vendu 0,55, soit 0,05 par mètre, ou pour 880 mètres emportés............. 44 »

En résumé, entre la valeur des marchandises au moment du départ de la caravane, et les prix de ces mêmes marchandises vendues sur le marché des oasis, les indigènes ont fait une différence à leur avantage de 50.798 fr.

***

D'autre part, le tableau correspondant à ce sujet, fait ressortir que les indigènes avaient rapporté pour une somme de 94.022 fr. de matières d'exportation, somme calculée sur la valeur de ces marchandises aux Oasis. Mais ces mêmes marchandises ont également une valeur particulière sur nos marchés : la différence entre les deux constitue donc encore une source de bénéfices.

	Hamira	Tin-Naceur	Timihoud	Degaza	Deglat	Henné	Épices
	(charges)	(charges)	(charges)	charges	(charges)	(kilos)	(kilos)
Quantités rapportées .	2.360	998	48	230	47	1.419	2.000
Valeur de la charge sur le marché..	58 »	44 »	75 »	60 »	100 »	60 f. les 100 k	75 f. les 100 k
Total...	136.880 »	43.911 »	3.600 »	13.800 »	4.700 »	850 »	1.500 »

Soit au total... 205.242 fr.
A déduire..... 94.022 fr. de prix d'achat.

Bénéfice net... 111.220 fr.

D'une part, les premiers bénéfices nets.. 50.798 »
D'autre part, les seconds bénéfices nets.. 111.220 »

Soit au total, un bénéfice net de............... 162.018 »
A déduire la valeur de 157 chameaux morts, à un prix moyen de 150 fr., soit.................. 23.550 »

Il reste donc un bénéfice net de.. 138.468 »

L'état sanitaire a été très bon pendant tout le déplacement; non seulement il ne s'est produit aucun décès, mais encore les indigènes ont déclaré que pas un d'entre eux n'avait été éprouvé ni par la maladie, ni par les fièvres pendant toute la durée de la caravane.

Les femmes et les enfants sont rentrés évidemment fatigués de cette longue marche, mais d'une fatigue très passagère.

***

Les nombreuses pertes de chameaux qui se sont produites en cours de route ont quelque peu contribué à diminuer les bénéfices réalisés à la suite de cette caravane.

D'après les explications donnés par les indigènes eux-mêmes, les chameaux avaient beaucoup travaillé et avaient été fatigués au cours de la saison alfatière, pendant laquelle leurs propriétaires avaient cherché à se refaire des pertes subies l'hiver dernier.

Ces animaux sont donc partis déjà fatigués ; beaucoup n'ont pas pu résister au surcroît d'efforts exigés par le déplacement au Gourara, et c'est là la raison des nombreux décès survenus au retour ; les chameaux étaient donc réellement dans un très grand état de maigreur ; il leur faudra d'autant plus longtemps pour se refaire, que les pâturages commencent à s'épuiser dans le cercle, par suite de la sécheresse prolongée.

Caravane de Géryville

Si l'on compare les bénéfices totaux réalisés par les indigènes en 1903-1904 et 1904-1905, on constate en faveur de cette année une augmentation presque de 15.000 francs, malgré la forte razzia supportée par les Oulad Ziad.

D'ailleurs 900 indigènes et 2,000 chameaux de plus que l'année précédente avaient pris part aux caravanes ; c'est-à-dire que le mouvement qui porte les indigènes vers le Gourara ne fait que s'accentuer et il n'est pas douteux que, lorsque la sécurité sera complètement assurée sur les lignes de communication des caravanes, ce mouvement prendra des proportions qui contribueront d'une façon des plus heureuses à l'amélioration de leur situation matérielle.

Caravane du Kreider

Il n'a été réalisé aucun bénéfice. De plus, 21 chameaux sont morts de fatigue en cours de route.

Le bilan des opérations commerciales donne un déficit de 1.887 fr. 50.

Ce résultat, dû à diverses causes, est surtout, d'après les indigènes, la conséquence de notre installation aux Oasis.

Les caravaniers sont unanimes à déclarer que pour faire actuellement des affaires profitables au Touat et au Gourara, il faut s'y rendre avec du numéraire et non pas avec des denrées d'échange de provenance indigène.

***

La caravane est revenue au complet et en bonne santé. Seul, un homme des Rezaina est mort le lendemain de son retour d'une pneumonie contractée en cours de route.

***

Les chameaux, gras et bien portants au départ, sont revenus très amaigris. Un repos de trois mois leur est nécessaire pour se remettre entièrement de leurs fatigues.

***

En résumé les indigènes du Poste du Kreider sont *mécontents* des résultats financiers de leur long voyage. Ils jugent que les conditions d'échange avec les Oasis ont été complètement modifiées et que pour réaliser des bénéfices, il leur faudra renoncer à emporter des denrées telles que viande séchée, fromage et beurre arabe, etc., et les remplacer par des céréales, du bétail sur pied, de la laine lavée ou de l'argent monnayé.

Le prix d'achat des dattes a aussi notablement augmenté; ce renchérissement est dû plus aux nombreuses demandes faites par les Hamyan, les Trafi et les indigènes du poste du Kreider qu'aux besoins que se créent de plus en plus les gens des Oasis qui, de ce fait, défendent mieux leurs intérêts que par le passé.

Il y a aussi lieu de remarquer que la récolte des dattes a été médiocre cette année et qu'il y a lieu d'attribuer en partie à ce fait le renchérissement signalé.

Caravane d'Aïn-Sefra

Le bénéfice réalisé par suite du prix plus élevé, à Aïn-Sefra, des denrées rapportées par la caravane est donc de :

46 845 — 21.170 = 25.675 fr.

et le bénéfice total que retire la caravane des Amour de son voyage aux Oasis sahariennes est de :

21,176 fr. 80 + 25.675 fr. = 47.391 fr. 80

Sur cette somme il y a lieu de déduire la valeur de trois chameaux morts en cours de route, soit au total 450 fr. Il reste donc 47.391 fr. 80 — 450 fr. = 46.941 fr. 80 soit 57 fr. 20 par chameau.

Il résulte de ce qui précède que les opérations commerciales de la caravane ont consisté surtout en achat de dattes ; elle a rapporté seulement quelques peaux de filali et un peu de henné ; mais beaucoup de transactions avantageuses faites par voie d'échanges, ont mis les indigènes en possession d'objets et de denrées d'un usage journalier, tels que dattes de qualité inférieure pour la nourriture des chameaux pendant leur séjour aux Oasis, cordes d'alfa, tebbagh, etc., dont la valeur n'a pu être exactement déterminée.

***

La caravane a effectué son voyage sans incident ; elle a seulement perdu trois chameaux morts en cours de route.

L'état sanitaire des caravaniers a été excellent, les chameaux sont rentrés également en bon état.

En résumé les transactions ont été excellentes et nos gens ont réalisé des bénéfices assez importants. Ils déclarent qu'ils ont été parfaitement bien accueillis dans tous les ksour où ils ont commercé.

Ils ont demandé à recevoir dorénavant, avant le départ, des renseignements sur les marchandises dont les gens des Oasis ont le plus besoin afin d'être moins exposés de transporter des denrées dont l'utilité ne se fait pas sentir dans les régions visitées. C'est un désir auquel il sera facile à l'administration de donner satisfaction.

Comme contre-partie de l'étude que nous venons de voir, nous donnerons ci-après les résultats de l'enquête parallèle faite aux Oasis.

Les Caravanes de 1904-1905 aux Oasis sahariennes

Les caravanes du Sud Oranais ont été particulièrement nombreuses en 1904: en chiffres ronds, 4,200 hommes; 16,500 chameaux, dont 7,500 chargés de marchandises diverses; 6,300 moutons ; 75,500 francs d'argent. La valeur totale de l'importation peut être estimée à 700,000 francs.

Si l'on compare ces chiffres à ceux cités dans le tome III des *Documents sur le Nord-Ouest Africain*, on voit qu'elles ont été exceptionnellement nombreuses et doivent se rapprocher comme importance des grandes caravanes qui avaient lieu avant l'insurrection de 1864.

Quoique la récolte de dattes ait été fort médiocre en 1904, 1,000 chameaux seulement ont eu à dépasser la ligne Tamentit, Bou-Fadi, Timmi, Bouda pour compléter leur chargement de retour ; il est vrai que par suite de la mévente continue des dernières années, il existait dans chaque ksar un gros stock de dattes anciennes.

En permettant aux habitants du Gourara et de quelques ksour du Nord du Touat d'écouler toutes leurs dattes, les grandes caravanes du Sud oranais ont, en 1904, sauvé ces régions d'une véritable crise économique.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'AVENIR

Les dattes sont le seul article sérieux d'exportation des Oasis, c'est en vendant leur surproduction de dattes que les habitants des Oasis se procurent depuis des siècles les denrées qui leur sont indispensables pour vivre, et que les Oasis ne produisent pas en quantité suffisante.

La venue des grandes caravanes du Sud Oranais, de beaucoup le plus important des trois grands courants d'exportation de dattes : Sud Oranais, Tafilalet, Touareg, a été de tout temps une question économiqne capitale pour les Oasis, une véritable question de vie ou de mort.

Aujourd'hui ces grandes caravanes ont une importance économique plus grande que jamais et cela pour plusieurs raisons :

1° Les habitants doivent songer à se procurer par la vente de leurs dattes les denrées indispensables à leur existence ;

2° Des trois grands courants d'exportation de dattes, deux seuls subsistent : Sud Oranais et Touareg ; le troisième celui de Tafilalet semble mort depuis l'occupation française; de l'enquête faite sur les quelques rares caravanes venues du Tafilalet aux Oasis, depuis cette occupation, il résulte que loin d'être des essais de reprise de relations commerciales, ces caravanes étaient des caravanes de liquidation, en quelque sorte, apportant le minimum indispensable de marchandises pour sauver les apparences et s'occupant surtout de faire rentrer les vieilles créances.

Il serait donc à souhaiter pour les Oasis que les grandes caravanes du Sud Oranais continuent à y venir aussi nombreuses qu'en 1904.

Dispersion des Caravanes dans les Oasis

La règle qui préside à la dispersion des grandes caravanes dans les Oasis paraît fort compliquée à première vue; elle est fort simple au fond.

Deux grandes considérations dominent tout : se procurer les dattes au meilleur compte possible et fatiguer le moins possible les chameaux.

Pour éviter la hausse des prix, il faut éviter l'encombrement de tel ou tel marché au détriment d'un autre. De là un accord tacite qui distribue les caravanes dans le Gourara et le Nord

du Touat, affectant depuis des siècles les mêmes ksour aux mêmes caravanes.

Cette première distribution faite, la récolte du ksar peut se trouver insuffisante pour les besoins de la caravane, ou les habitants peuvent se montrer trop exigeants pour les prix.

Il se produit alors une poussée vers les ksour du Sud.

Dans ce cas la fraction qui pousse de l'avant, ayant intérêt à ne pas fatiguer les chameaux, emporte les marchandises les moins encombrantes et en particulier l'argent monnayé.

Le même phénomène se passe en plus petit pour le courant venant du Sud.

Cette année les courants Touaregs maures et Sud Oranais se sont croisés ; certaines gueflas Ifoghas, Ibotenaten et Kounta sont remontés jusqu'au Timmi et 700 chameaux du Nord sont descendus dans le Fenoughil et le Tamet.

Malgré cela la mévente provenant de l'arrêt du courant Tafilalien n'a pu être compensée et il reste encore beaucoup de dattes dans le moyen Touat, de Sali à Bou-Fadi.

Il ne paraît pas possible, comme le demandent ces populations dans leur conception enfantine de l'autorité, d'obliger les caravanes à pousser jusqu'au Touat central.

Cette mévente prouve que la limite d'exportation n'a pas été atteinte, malgré l'effectif particulièrement considérable des caravanes en 1904 ; c'est un fait qui a été signalé aux caravaniers du Sud Oranais pour qu'ils sachent, le cas échéant, qu'ils ont des réserves de dattes dans le moyen Touat. De même dans les Oasis, l'autorité locale n'a pas manqué d'expliquer aux populations du Touat que le seul moyen d'attirer les caravanes c'est de leur faire des prix avantageux justifiant l'accroissement de fatigue des animaux, et de leur conseiller d'envoyer au devant des caravanes, sur les marchés du Gourara, des notables qualifiés pour discuter le cas échéant la mercuriale avec les caravaniers.

Quant à l'exode d'une fraction des Laghouat-Ksell jusqu'à l'Aoulef il faut la considérer comme un simple incident sans lendemain.

Ils ont fait faire à leurs chameaux 500 kilomètres aller et retour pour gagner 13 fr. par charge, et leur arrivée a fait monter le cours des dattes de 50 °/₀. Si elles venaient plus nombreuses, le cours monterait encore et le bénéfice deviendrait illusoire.

CONCLUSIONS

Plus que jamais les grandes caravanes du Sud Oranais sont indispensables à la vie économique des Oasis.

L'occupation française a augmenté les besoins des deux régions auxquels s'ajoutent maintenant ceux des troupes sahariennes et des commerçants venus d'Algérie.

La suspension des caravanes du Tafilalet et des rezzou est venue augmenter le stock de dattes disponibles et les besoins en certaines denrées.

Les travaux d'eau et l'extension des cultures de céréales, auxquelles les autorités françaises poussent les populations, ne sauraient nuire aux grandes caravanes, parceque: 1° l'extension des palmeraies se poursuit parallèlement à l'extension des cultures de céréales et est en fonction directe de cette dernière; 2° le rendement des palmiers existant augmentera avec les ressources d'arrosage ; 3° le besoin de bien être qu'acquièrent au contact des Compagnies sahariennes, Ksouriens et Touareg, fera que les besoins en céréales augmenteront plus vite que le rendement local.

Si les caravaniers du Sud Oranais veulent s'en donner la peine, ils peuvent lutter victorieusement avec les caravaniers d'Ouargla pour le ravitaillement des Compagnies et des commerçants algériens, parce qu'ils ont un frêt de retour qui manque aux premiers.

En résumé, l'occupation des Oasis sahariennes par les Français aura sans doute pour effet d'augmenter d'année en année le rendement des caravanes du Sud Oranais, jusque au jour très lointain où le chemin de fer reliera Aïn-Sefra au Touat.

La seule modification à prévoir jusque là est le morcellement des caravanes, l'effectif total restant le même, lorsque la sécurité des routes du grand Erg sera complète en tout temps.

Il est à souhaiter pour les Oasis que les grandes caravanes viennent aussi nombreuses en 1905 qu'en 1904.

La récolte de dattes s'annonce fort belle et, en cas d'accident au dernier moment, le stock du moyen Touat assurerait largement le complet des caravanes au retour.

En revanche la récolte des céréales a été fort mauvaise ; et l'élévation des prix des céréales dans le Tell ne doit pas arrêter les caravaniers pour l'importation des grains aux Oasis, car aux Oasis le cours subira une hausse parallèle à celle du Tell.

REVUE CRITIQUE

Contribution à l'Étude des Questions Algériennes

L'Algérie est dotée — depuis quelque temps tout au moins — de statistiques qui ont le seul défaut d'être trop copieuses. Il est souvent difficile de retrouver dans les gros volumes pleins de chiffres, publiés chaque année, les renseignements dont on peut avoir besoin. Nous avons pensé faire œuvre utile en présentant, sous une forme aussi concise que possible, les principaux éléments intéressant la vie de notre chère Colonie et en précisant par quelques chiffres l'importance de sa fortune et la rapidité de son prodigieux développement.

Dans notre esprit, ce travail doit avoir un double but : faire connaître quelque chose de l'Algérie à ceux qui en ignorent tout et fournir à ceux qui la connaissent des éléments d'appréciation qu'on ne peut généralement se procurer qu'au prix de longues recherches.

Dans tous les cas, nous n'avons qu'un seul désir : être utile à notre pays et nous serons amplement récompensé de nos peines si nous avons atteint ce but.

POPULATION

La population entière de l'Algérie était la suivante :

	En 1851	En 1901
Français.....	66.051	364.257
Etrangers.....	65.233	245.853
Israélites......	21.048	57.132
Indigènes.....	2.455.138	4.072.089
Totaux...	2.607.470	4.739.331

L'accroissement considérable de population (2.131.861 habitants) réalisé en un demi siècle est d'autant plus intéressant à signaler qu'il porte pour 1.617.951 habitants sur les musulmans et représente, par conséquent, une énorme plus-value

sur la natalité de ceux-ci dont le nombre à presque doublé en cinquante ans.

Lors du recensement de 1903, c'était le département de Constantine qui était le plus peuplé : 1.990.992 habitants, dont 1.848.385 indigènes ; puis venait celui d'Alger, 1.640.985 habitants, dont 1.396.948 indigènes, enfin arrive celui d'Oran avec 1.107.354 habitants, dont 826.756 indigènes.

C'est le département d'Oran qui renferme le plus d'étrangers : 135.670, dont 102.689 espagnols, puis viennent : Alger 73.075, dont 50.017 espagnols, et Constantine 37.108, dont 20.880 italiens.

Les israélites se répartissent de la façon suivante : Oran : 23.585 ; Alger : 18.394 et Constantine : 15.153.

On compte 31.727 naturalisés dans le département d'Oran ; 27.754 dans celui d'Alger et 12.312 dans celui de Constantine.

Enfin, pour terminer, constatons que le nombre des Français d'origine, nés en France ou en Algérie, sont au nombre de 124.814 dans le département d'Alger ; de 89.616 dans celui d'Oran et de 78.034 dans celui de Constantine.

BUDGET DE LA COLONIE

Pour donner aux chiffres une égale valeur nous ne comparerons entre eux que les résultats des quatre premières années du fonctionnement du budget spécial.

RECETTES :

1901.....	57.885.441 francs
1902.....	63.136.080
1903.....	71.304.043
1904.....	65.097.532

En prenant pour base l'année 1903, la répartition des recettes s'établie de la façon suivante :

Département	d'Alger	36.72 0/0
»	d'Oran	31.88
»	de Constantine	31.40

DÉPENSES :

1901........	54.184.065
1902........	56.947.146
1903........	61.796.122
1904........	65.053.066

Malgré les fluctuations assez considérables dues à des causes multiples, le budget se solde toujours par une plus-value appréciable.

BUDGETS DÉPARTEMENTAUX

Le budget liquidé de 1900 donne les résultats ci-après :

	Recettes	Dépenses
	—	—
Département de Constantine..	8.542.871.25	7.488.397.67
» d'Alger......	7.926.138.84	5.572.822.95
» d'Oran......	3.986.369.69	2.953.316.60

Il est à considérer que les recettes proviennent en grande partie de l'impôt arabe et de la répartition au prorata du nombre d'habitants du produit de l'Octroi de Mer. Dans ces conditions les recettes sont tout naturellement en rapport avec la population indigène dans chacun des trois départements.

BUDGETS COMMUNAUX

Le nombre total des Communes de toutes catégories de l'Algérie est de 329, à savoir :

127 dans le département d'Alger
107 » de Constantine
95 » d'Oran

Les budgets de ces 329 communes se répartissaient en 1900 de la façon suivante :

	Recettes	Dépenses
	—	—
Département d'Alger	18.451.957	14.234.998
» de Constantine...	17 453.504	12.210.011
» d'Oran...........	15 204.904	9.925.574

Les excédents de recettes constatés sont composés en majeure partie de fonds spéciaux destinés à recevoir une affectation déterminée.

Les dettes consolidées des Communes algériennes (emprunts) s'élevaient au 31 décembre 1900 à 68.472.166 francs, se décomposant comme il suit :

Alger...........	28.621.143
Oran	21.913.444
Constantine	17.937.579

OCTROI DE MER

L'Octroi de mer est un impôt spécial à l'Algérie. Il atteint indifféremment les marchandises étrangères ou françaises et les productions de l'intérieur. Mais, à la différence de l'octroi existant dans la Métropole, l'octroi de mer n'est pas perçu dans chaque Commune, mais au port de débarquement ou à la douane frontière.

Les perceptions sont centralisées puis réparties entre les Communes au prorata de leur population, les indigènes musulmans étant comptés pour un huitième seulement de leur nombre dans les Communes de plein exercice et pour un quarantième de leur nombre dans les Communes mixtes.

Treize articles seulement sont soumis à l'Octroi de mer dont le tarif est réglé chaque année par un décret ; ces articles sont les suivants : cafés, glucoses, sucre, chicorée, thé, poivre, marrons, cannelle, muscades et vanille, clous de girofles, huiles minérales, alcools et bières.

Pour l'Algérie entière, le produit de l'Octroi de mer s'est élevé durant les cinq dernières années actuellement liquidées :

8.117.958	francs	en 1899
8.421.995	»	en 1900
8.180.049	»	en 1901
8.409.825	»	en 1902
9.848.607	»	en 1903

L'IMPOT ARABE

L'impôt supporté par les arabes se subdivise en deux espèces : le Zekkat et l'Achour.

Le Zekkat est la dîme sur les bestiaux et l'Achour celle prélevée sur les produits de la terre cultivée.

Le Zekkat et l'Achour sont des impôts de quotités.

Il existe encore deux autres genres de perception spéciaux : le Lemza — un impôt de répartition — qui est l'unique impôt des Kabyles et des Sahariens et le Hokor qui représente le loyer des terres appartenant à l'Etat et cultivées par les indigènes. Ce dernier se combine, là où il existe, avec l'Achour.

L'ensemble de l'impôt arabe a produit :

En 1903........	20.772.520 francs
En 1904........	18.297.053

Ce qui représente environ 4 fr. 50 par tête d'indigène.

Le produit de cet impôt est distribué de la façon suivante :

2/20e aux chefs indigènes collecteurs ;
9/20e au budget de la Colonie ;
9/20e aux budgets des départements.

LA COLONISATION

Les premiers essais de colonisation furent tentés en 1847, au lendemain de la pacification de la Colonie, mais le mauvais recrutement des colons et des tatonnements facheux amenèrent une crise très grave ; successivement furent appliqués divers moyens de peuplement : concessions données gratuitement et vente de terrains aux enchères à bas prix, pour en arriver à l'organisation actuelle qui comporte le double système de l'attribution gratuite et de la vente publique des terrains destinés à former les centres nouveaux ou à agrandir les anciens.

Actuellement l'œuvre de la Colonisation se manifeste sous trois formes :

Pénétration de régions nouvelles par l'établissement de chemins ;

Amélioration des centres existants ;

Création de centres nouveaux.

Durant ces trois dernières années, de 1901 à 1903, il a été créé le nombre de centres que voici :

	Nombre des Centres	Superficie des territoires	Nombre de lots
1901....	4	9.244 hectares	176
1902....	8	21.392 »	360
1903....	1(1)	2.731 »	54

Le nombre des agrandissements est de :

	Nombre des Centres	Superficie des territoires	Nombre de lots
1901....	7	15.359 hectares	179
1902....	3	905 »	27
1903....	»(1)	» »	»

(1) Il n'a pas été fait en 1903 de peuplement par agrandissement dans l'attente du nouveau décret sur la colonisation qui a réorganisé le mode d'attribution des terres domaniales.

L'AGRICULTURE

L'Algérie est un pays essentiellement agricole et, grâce à la fécondité de son sol, elle donne en abondance les produits les plus variés.

En dehors des céréales et du vin, qui font l'objet de notices spéciales, il faut signaler :

L'olivier qui a produit :

1.345.000 quintaux d'olives	en	1898
3.024.000 »	»	1900
6.603.000 »	»	1902

Le figuier qui a donné 6.930.000 kilos de figues sèches en 1903. Une partie de ces fruits sont utilisés pour la fabrication du café de figues soit en Allemagne, soit en Autriche.

Le caroubier qui fournit 600.000 kilos de fruits.

Les primeurs dont la culture se généralise pour le plus grand bien du pays. Les exportations en 1903 ont atteint :

17.000.000 de kilos	pour les légumes frais ;	
16 000.000	»	pour les pommes de terre nouvelles ;
1.486.000	»	pour les raisins.

CÉRÉALES

Depuis la plus haute antiquité, l'Algérie a toujours été le pays par excellence des céréales et les résultats qu'elle donne démontre les ressources immenses qu'elle peut offrir à ce point de vue spécial.

Les dernières années ayant été médiocres et représentant un rendement sensiblement au-dessous de la moyenne, nous ne citerons que les chiffres de 1903 qui sont les derniers qui aient été établis et qui sont les suivants :

	Département de Constantine	Département d'Oran	Département d'Alger
	—	—	—
Blé tendre.	304.968 qx.	956.041 qx.	531.025 qx.
Blé dur...	4.994.974	1.135.356	1.340.315
Orge......	5.086.960	2.081.003	1.213.639
Avoine....	415.227	552.079	190.440
Maïs......	41.493	51.972	16.931
Bechna...	84.583	7.065	96.936

En résumé, la Colonie a produit pendant l'année sus-indiquée les quantités de céréales ci-après.

Département de Constantine..	10.934.591	quintaux
» d'Oran.......	4.785.087	»
» d'Alger......	3.389.663	»

On peut estimer que ces quantités se doublent presque dans les années exceptionnellement abondantes.

Une importante partie des céréales récoltées est consommée sur place ; le surplus va : à Dunkerque, pour les orges ; Bayonne, Rouen et Nice, pour les avoines ; Toulon pour les blés tendres et Marseille pour les blés durs.

LA VIGNE ET LE VIN

La culture de la vigne a été entreprise en Algérie, il y a vingt cinq ans à peine, au moment où le vignoble de la Métropole, ravagé par le phylloxéra, était impuissant à produire les quantités de vin nécessaires à la consommation ; les résultats obtenus furent si satisfaisants que de toutes parts dans la Colonie on planta de la vigne au détriment des autres cultures.

C'est ainsi que la production du vin, qui était de 455.350 hectolitres en 1880, a atteint 6.589.360 hectolitres en 1903.

Le vignoble algérien comprenait à cette dernière date les superficies ci-après :

Département d'Oran...........	87.211	hectares
» d'Alger...........	65.910	»
» de Constantine....	18.613	»

Mais il est à considérer que la production n'est pas en relation directe avec les superficies complantées, ainsi que le démontrent les chiffres suivants relatifs à l'année 1903 pendant laquelle le vignoble algérien a donné :

Dans le département d'Alger.........	3.208.616	hectolit.
» » d'Oran..........	2.535.236	»
» » de Constantine...	845.508	»

Les plantations continuent et les chiffres qui précèdent sont déjà notablement dépassés dans les résultats de la dernière vendange.

Ces vins ont trouvé leur écoulement pour 4.707.171 hectolitres en France, pour 27.321 hectolitres à l'Etranger et pour un million d'hectolitres dans la consommation locale.

L'ÉLEVAGE

En raison des vastes étendues incultes qui existent sur les Hauts-Plateaux et aux mœurs essentiellement pastorales des indigènes, l'Algérie est par excellence le pays de l'élevage. Aussi cette industrie se développe-t-elle rapidement ainsi que le précisent les chiffres ci dessous qui sont ceux des exportations en France, le seul pays d'achat. A savoir :

En 1870............	242.000	moutons
1880............	470.000	»
1890............	976.000	»
1900............	922.000	»
1901............	1.176.000	»
1902............	1.347.800	»
1903............	1.435.825	»

Ce dernier chiffre correspondant à un prix de vente de plus de 40 millions.

Le commerce des bœufs donne lieu à des transactions beaucoup moins importantes.

EAUX ET FORÊTS

Les eaux sont rares et trop souvent insuffisantes pour permettre aux colons de tirer tout le parti possible de leurs terres qui sont généralement de bonnes qualités. On remédie un peu à cette situation regrettable par la construction de barrages et de canaux qui vont répandre en temps utile les eaux retenues.

En ce qui concerne les forêts, leur contenance approximative au 1er janvier 1903 peut être ainsi arrêtée :

Département	d'Alger..........	625.139	hectares
»	d'Oran.........	726.860	»
»	de Constantine...	1.465.725	»

Le rendement de l'ensemble de ce domaine national s'est élevé à :

1.861.494	francs	en 1900
2.423.902	—	en 1901
2.503.279	—	en 1902

Les récoltes de lièges représentent la part la plus importante dans ces recettes.

LES PRODUITS INDUSTRIELS

Parmi les nombreux articles exportés par la Colonie, il en est aux moins deux qui méritent une mention spéciale : l'Alfa et le Crin végétal.

L'alfa est une plante textile qui croît sur les Hauts-Plateaux et presque exclusivement dans le département d'Oran. La quantité exportée en 1903 s'est élevée à 74.997.800 kilos, dont 67.129.200 kilos ont été expédiés en Angleterre et 2.246.400 seulement en France. Avec l'alfa on fabrique du papier, des tapis, etc.

Le crin végétal est le produit de la feuille du palmier-nain peigné. On l'emploi notamment pour le couchage et l'ameublement. L'exportation algérienne a atteint 38.795 900 kilos se répartissant entre l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, les Etats-Unis, la Russie, etc ..

Ces deux produits présentent l'avantage de fournir aux indigènes du travail et partant des ressources — pendant les années de disette.

LES SERVICES MARITIMES

L'Algérie est reliée à la France : 1° D'abord par les lignes de paquebots postes partant de Marseille ou de Port-Vendres à date fixe et spécialement affectés au transport des passagers ; 2° Par des services libres qui transportent dans des conditions moins onéreuses les passagers et les marchandises et qui desservent à l'occasion les ports de Cette et de Nice.

Il existe également des services irréguliers, mais fréquents, de cargo-boats entre les ports algériens et Dunkerque, Le Hâvre, Rouen, Saint-Nazaire, Nantes, la Rochelle, Bordeaux et Bayonne.

L'Algérie est reliée aux ports espagnols par plusieurs lignes de navigation et à celui de Trieste par un service subventionné par le Gouvernement Austro-Hongrois.

De nombreuses Compagnies de Navigation font escale à l'occasion et mettent la Colonie en communication avec tous les ports du Monde.

NAVIGATION

La navigation entre l'Algérie, la Métropole, les Colonies et l'Etranger a pris un développement considérable.

Le classement des huits principaux ports pour 1903, par ordre d'importance, s'établit de la façon suivante :

1° Alger.......	10.598	navires	10.685.283	tonneaux (1)
2° Oran........	4.915	»	3.025.066	»
3° Bône.......	3.211	»	1.492.458	»
4° Philippeville.	2.568	»	1.080.368	»
5° Bougie......	1.369	»	702.589	»
6° Arzew......	937	»	407.014	»
7° Mostaganem.	1.149	»	359.292	»
8° Nemours....	524	»	202.227	»

Les relations avec la Métropole ont exigé l'emploi de 3.792 navires chargés, jaugeant 3.110 795 tonneaux.

Le tonnage employé pour assurer les relations avec les ports étrangers est résumé comme ci-après :

De où pour	l'Angleterre........	697.972	tonneaux
»	l'Espagne..........	561.783	»
»	l'Italie.............	258.936	»

La part du pavillon étranger dans le mouvement commercial de la Colonie s'établit comme ci dessous :

1° Angleterre............	1.048.255	tonneaux
2° Allemagne............	516.237	»
3° Espagne..............	180.204	»
4° Autriche-Hongrie......	150.090	»
5e Italie................	146.134	»

Le cabotage côtier qui a pris un grand développement s'effectue sous pavillon national, il a exigé en 1903 :

Navire chargés .	8.097	jaugeant..	1.683.113	tonneaux
» sur l'est.	1.901	» ..	170.944	»

La marchandise transportée représente 306.936 tonneaux.

(1) Sur ce chiffre le tonnage des relâcheurs qui constitue un mouvement purement fictif pour le port d'Alger s'élève à 7.871.089 tonneaux. Le tonnage commercial réel du port d'Alger, c'est-à-dire celui qui peut seul être comparé à celui des autres ports n'est, en réalité, que de 2.814.194 tonneaux.

LA PÊCHE

Il n'existe pas en Algérie de pêcheurs français d'origine et toutes les tentatives faites pour en établir ont échouées. Cette branche très intéressante de la fortune algérienne est exploitée exclusivement par des naturalisés ou des Italiens à l'Est et au centre, et des Espagnols à l'Ouest.

Le nombre total des pêcheurs en 1903 était de 5.185 et celui des bateaux affectés à cette navigation de 1 231, se répartissant par département de la façon suivante :

Alger..........	2.031 pêcheurs	412 bateaux
Oran	1.536 »	428 »
Constantine	1.618 »	391 »

Le produit global de la pêche — toujours pour 1903 — s'est élevé à 3.187.663 francs, dont :

1.045.905	pour le département	d'Oran
1.074.543	»	d'Alger
1.067.215	»	de Constantine

Les poissons migrateurs, sardines, anchois, thons, maquereaux, bonites allaches représentent une valeur de 937 898 francs et la pêche des poissons sédentaires 2.023 069.

En réduisant du produit total de la pêche 20 °/₀, représentant la part de l'armement, la valeur et les avaries des engins, il ressort que le gain d'un pêcheur algérien s'élève à environ 500 francs par an.

COMMERCE INTÉRIEUR

Le commerce général de l'Algérie s'est élevé en 1903 à environ 700 millions, dont 600 millions pour les relations entre la Métropole et la Colonie.

Les quatre dernières années ont donné lieu à un mouvement croissant d'affaires entre la France et l'Algérie ainsi que l'indiquent les chiffres ci-après :

	Importations	Exportations
	—	—
En 1900..........	259.355.000	173 467.000
1901..........	255.240.000	211.221 000
1902..........	271 293.000	250.883.000
1903..........	289.153.000	237.570.000

On constate qu'alors que le chiffre des importations qui se rapportent à des objets manufacturés ou de consommation croît d'une façon régulière, celui des exportations est au contraire fort variable : La chose s'explique aisément puisqu'il suit les fluctuations de la production.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie entretient des relations relativement peu développées avec l'Etranger étant donné que cette partie de son commerce représente à peine la sixième partie du mouvement général de ses transactions.

Les chiffres enregistrés durant les quatre dernières années sont les suivants :

	Importations	Exportations
	—	—
1900	64.463.000 francs	68.850.000 francs
1901	76.141.000 »	59.742 000 »
1902	54.293.000 »	48.289.000 »
1903	56.464.000 »	50.127.000 »

Les principaux pays avec lesquels la Colonie a entretenu des relations en 1903 sont, par ordre d'importance, les suivants :

	Importations	Exportations
	—	—
Angleterre	6.990.000 francs	12.377.000 francs
Tunisie	7.158 000 »	4.064.000 »
Belgique	1.253.000 »	9.590.000 »
Maroc	9.150 000 »	1.342.000 »
Espagne	6.320.000 »	1.993 000 »
Italie	3.011 000 »	4.915.000 »
Allemagne	1.202.000 »	4.460.000 »
Autriche-Hongrie	2.661.000 »	1.831.000 »
Pays-Bas	770.000 »	3.143.000 »
Etats-Unis	2.529.000 »	697.000 »
Suisse	1.317.000 »	7.000 »

TRANSIT A DESTINATION DU MAROC ET DES OASIS SAHARIENNES

Un décret du 17 décembre 1896, rendu à la suite de la loi du 16 avril de la même année, a réglé les conditions dans lesquelles serait accordée la franchise à certaines marchandises expédiées des ports d'Algérie à destination des contrées situées

en dehors du territoire soumis au régime des douanes et de l'octroi de mer.

Les marchandises admises à ce transit sont : les sucres, cafés, thés, poivre, cannelle, clous et griffes de girofles, macis, muscades, piments, huiles minérales et les alcools contenus dans des préparations quelconques.

Les bureaux de sortie sont : Tuggurth, Gardhaïa, Aïn-Sefra-Beni-Ounif, le Kiss-Adjeroud et Lalla Maghnia.

Un second décret, en date du 17 février 1902, a ouvert au transit en franchise les toiles de coton pur, unies, écrues ou blanchies, pesant plus de 5 kilogrammes aux 100 mètres carrés, les guinées originaires des établissements français de l'Inde et les thés de toute provenance.

La valeur totale des marchandises admises à transiter sous ce régime depuis la création des postes-francs a atteint les chiffres ci-après :

1897..........	31.000
1898..........	237.000
1899..........	218.000
1900..........	334.000
1901..........	677.000
1902..........	749.000
1903..........	919.610

Ces résultats sont satisfaisants si l'on tient compte surtout des difficultés particulières causées au commerce pendant l'année écoulée par l'état de guerre qui n'a cessé de régner dans une partie de la zône ouverte à l'action de ce commerce spécial.

COMMERCE AVEC LE MAROC

L'Algérie, entretient par le département d'Oran, des relations commerciales très actives avec le Maroc.

Les chiffres des transactions effectuées durant les cinq dernières années sont les suivants :

Importations en Algérie :

1899...........	4.454.000	francs
1900...........	11.371.000	»
1901...........	16.108.000	»
1902...........	10.771.000	»
1903...........	9.150.000	»

En ce qui concerne la dernière année, les achats de bestiaux au Maroc figurent à eux seuls pour 7.767.000 francs dans le chiffre enregistré.

Exportations. — La Colonie vend beaucoup moins à son voisin qu'elle ne lui achète, ainsi que l'établissent les chiffres ci-après :

1899...........	839.000 francs
1900...........	600.000 »
1901...........	673.000 »
1902...........	1.031.000 »
1903...........	1.342.000 »

Dans ce dernier chiffre, il faut compter les sucres, qui ne font que transiter par le pays, pour 591.000 francs.

MAGASINS GÉNÉRAUX

L'usage des magasins généraux semble se répandre assez rapidement à en juger par les résultats obtenus par les neuf établissements de ce genre fonctionnant actuellement dans les départements d'Alger et de Constantine. Le magasin général que le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie exploitait à Oran ne fait plus ce genre d'opérations, mais, par contre, plusieurs établissements de cette nature vont être ouverts dans le département par la Compagnie Algérienne.

Ces magasins ont reçu en dépôt pendant l'année 1903 :

330.279	quintaux	de blé
68.240	»	d'orge
7.518	»	d'avoine
1.060	»	de produits divers

Sur la valeur des dites marchandises estimées à 9.037.451 francs, il a été prêté contre création de warrants :

Par l'exploitant du Magasin....	6.328.245
Par d'autres personnes........	1.075.015
Soit.........	7.403.250 francs

Soit environ 85 % de la valeur des produits emmagasinés.

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Le développement du commerce et de la colonisation a eu pour résultat direct de développer dans des proportions considérables les opérations des établissements de crédit. Quel-

ques chiffres préciseront l'importance du mouvement de fonds qu'a réclamé en 1903 la vie économique de la Colonie.

Banque de l'Algérie :

Opérations d'escompte..........	560.673.042 75
Effet remis à l'encaissement.....	103.880.532 34
Recettes	945 389.230 44
Paiements......................	960.884.494 71
Billets de banque en circulation.	99.696.800 00

Crédit Foncier Algérien :

Prêts en participation avec le Crédit Foncier de France.....	38.244.427 70
Prêts par la Société............	41.701.871 36
Prêts communaux et autres.....	70.408.963 45

Crédit Lyonnais :

Effets entrés..................	202.742.774 35
Effets sortis..................	202.053.118 63

Compagnie Algérienne :

Effets entrés..................	785.429.292 90
Effets sortis..................	775.395.001 92
Encaissements............	953.191.194 77
Paiements	953.354.123 77
Versements en dépôts	360.520.221 57
Remboursements de dépôts	350.626.067 40

L'INDUSTRIE

La grande industrie est peu développée en Algérie où les petits ateliers dominent.

Au 31 décembre 1903 il existait :

15.421	établissements	dans le	département	d'Alger.
5.322	»	»	»	d'Oran.
9.390	»	»	»	de Constantine.

Il est à remarquer que le nombre des ouvriers employés n'est pas dans les mêmes proportions puisqu'il s'établit de la façon suivante :

Département d'Alger.............	31.356
» d'Oran	23.964
» de Constantine......	19.312

En résumé, il existe en Algérie 30.133 établissements dont 16.759 appartenant à des patrons travaillant seuls, et 13.374 employant 74.632 ouvriers.

VOIES DE COMMUNICATIONS

Routes. — L'Algérie possède 2.372 kilomètres de routes nationales qui sont répartis de la façon suivante dans les trois départements :

Constantine........	828 kilomètres
Oran..............	795 »
Alger..............	749 »

Il existe encore un certain nombre de voies de communications secondaires entretenues par l'Etat et les départements.

Chemins de fer. — La colonie est desservie par sept réseaux ferrés possédant ensemble un développement de 3.045 kilomètres. Ces lignes sont les suivantes :

	Réseaux	Produits
	—	—
P.-L.-M. Algérien : Alger-Oran..	513 kil.	7.886.736
Philippeville-Constantine.....		2 416.577
Est-Algérien..................	898 »	8.138.010
Ouest-Algérien................	379 »	4.043.989
Bône-Guelma...................	436 »	4.938.553
Etat..........................	786 »	4.186.563
Mokta el Hadid................	33 »	68.095

Des avances, qui s'élèvent à fr. 20.295.000 (moyenne des cinq dernières années), sont faites aux Compagnies à titre de garantie d'intérêts.

LES MINES ET CARRIÈRES

On trouve en Algérie de nombreux gîtes miniers dont un grand nombre trop peu importants pour justifier les frais d'une exploitation. Il y avait, au 31 décembre 1903, 73 gîtes concédés, savoir :

Département d'Alger.......	20	dont 16	inexploités
» d'Oran.......	8	» 4	»
» de Constantine	45	» 22	»

Il a été exporté en 1903 :

Minerai de fer : 541.128 tonnes, dont :

44.730	tonnes pour	la France
253.848	» »	Angleterre
196.661	» »	Pays-Bas
25.677	» »	Belgique
16.270	» »	Allemagne
3.942	» »	Etats-Unis

Il a été en outre expédié :

Cuivre.............	947 tonnes
Zinc....	41.956 »
Plomb.	4.736 »

Phosphates. — L'exploitation des grands gisements de phosphates de chaux n'a réellement commencée qu'en 1893.

Pendant la 1re année la production a été de	5.118 tonnes
En 1898 elle s'élevait à.................	249.720 »
En 1903 à..........................	305.154 »

Jusqu'ici, il n'a été découvert de gîtes de quelque importance que dans le département de Constantine.

Marbres. — On trouve dans le département d'Oran d'importantes carrières de marbres et d'onyx, parmi lesquelles celles de Kléber, Nemours et Tekbalet.

Il a été exporté :

Marbre 8.032 tonnes dont 4 839 tonnes pour l'Etranger.
Onyx.. 260 tonnes.

JUSTICE

L'organisation de la justice dans la Colonie comporte :

1 Cour d'appel devant laquelle ont été portées en 1903..............................	940 af.
16 Tribunaux	10.112 »
105 Justices de paix........................	22.817 »

Il est en outre venu :

Devant les tribunaux.......	1.740 affaires indigènes.
» les justices de paix..	126.493 »

Au point de vue criminel, le nombre des attentats commis en 1903 s'est élevé à 28.153 dont 5.816 commis par des européens.

La répartition des auteurs de ces attentats par nationalités donne les résultats suivants :

Français ou naturalisés.....	4.227
Etrangers..................	4.342
Indigènes.................	20.736

Il existe également des Tribunaux de Commerce à Alger, Oran, Constantine et Bône devant lesquels viennent de très nombreuses affaires.

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'enseignement français est donné en Algérie par :

Une École de droit, qui comptait en 1903	273	élèves
» de médecine et pharmacie...	144	»
» des sciences..............	128	»
» des lettres................	533	»
3 Lycées..........................	2.784	»
7 Collèges.........................	1.277	»
1.424 Ecoles primaires...............	145.894	»

Les indigènes peuvent poursuivre leurs études supérieures dans trois Médersas dont les effectifs n'ont atteint que 184 élèves et 31 auditeurs bénévoles en 1903.

CAISSES D'ÉPARGNE

L'Algérie est un pays encore trop nouveau, l'argent trouve trop d'applications fructueuses pour que les caisses d'épargne y prennent le développement qu'on serait en droit d'espérer.

Au 1er janvier 1903 il existait..........		17.294 livrets
Livrets nouveaux....	1.347	
» retirés.	1.014	
Reste au 31 décembre.................		17.627 »

Ces livrets représentaient :

Au 1er janvier 1903 un capital de fr.........		4.272.768
Versements pendant l'année...	1.395.549	
Remboursements............	1.464.436	
Intérêts capitalisés	120.358	
Reste au 31 décembre....................		4.324.239

Oran, le 15 octobre 1905.

ED. DÉCHAUD.

PROCÈS-VERBAUX

des réunions mensuelles du Comité Administratif

de la "Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran"

RÉUNION DU COMITÉ DU 5 JUIN 1905

Le lundi, 5 juin, à 5 heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Docteur GASSER.

Étaient présents : MM. le Dr GASSER, GILLOT, DOUMERGUE, MONBRUN, président honoraire, POCK, l'Abbé FABRE, KOCH, ENGEL, TOURNIER, POUSSEUR, RONGIER, FLAHAULT.

Se sont fait excuser : MM. JULLIAN et DANGLES.

Absents non excusés : MM. BARTHÉLÉMY, CORRIÉRAS, DELARUE, GEORGE, MOULIÉRAS, PASTORINO, ROCCHISANI, ROUZAUD et SIMONIN.

M. ANTOINE, membre de la Société, assiste à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance (élection du Bureau) est lu et adopté.

Au sujet de la lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril, M. DOUMERGUE déclare que le dit procès-verbal est incomplet, et, à ce sujet, fait les observations suivantes :

1° M. le Trésorier avait fait observer que, dans la séance du 8 février, le Comité n'avait admis qu'en principe l'achat d'un appareil à projections ; l'achat restait subordonné à l'état des disponibilités que pourrait laisser l'établissement du prochain budget. M. le Président et M. le Secrétaire général ayant déclaré avoir mal compris le vote et l'achat ayant eu lieu, le Comité s'est trouvé dans l'obligation de ratifier la dépense.

2° Le procès-verbal mentionne à peine l'importante discussion qui s'est produite le 3 avril au sujet des élections. M. DOUMERGUE avait demandé, à la veille du renouvellement du tiers des membres du Comité, pour concilier tous les sentiments et ramener le calme dans la Société, de faire établir par le Comité lui-même une liste unique pour laquelle il serait fait appel à toutes les bonnes volontés. Cette proposition, faite dans un but de conciliation, fut d'abord combattue par M. le Président qui se rallia ensuite à la proposition de M. Pock d'envoyer la circulaire dont il est fait mention au procès-verbal et destinée à susciter des candidats. (1)

---

(1) Cette circulaire ne fut jamais envoyée.

Sont admis comme membres titulaires :

P. Baur, receveur des Domaines à Perrégaux, présenté par MM. Prunier et Planté-Longchamps.

Leclère, lieutenant du Service des Affaires Indigènes à Berguent (par El-Aricha), présenté par M. le Dr Gasser et M. Marchand, officier interprète.

Pariel, lieutenant du Service des Affaires Indigènes, chef du Bureau Arabe de Beni-Ounif, présenté par M. le Dr Gasser et M. Marchand, officier interprète.

Peyras, employé à la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien, présenté par MM. Doumergue et Tournier.

Wibratte, ingénieur des Ponts et Chaussées à Mascara, présenté par M. le Dr Gasser et M. Flahault.

La *Société Normande de Géographie* signale qu'il lui manque un certain nombre de numéros de notre *Bulletin*. Ils lui seront adressés, en tenant compte des disponibilités, par M. l'Archiviste-Bibliothécaire.

La *Société Historique Algérienne*, par l'organe de son vice-président, M. le Commandant Lacroix, informe le Comité qu'elle a décidé de consacrer un numéro entier de la *Revue Africaine* aux Congrès tenus à Alger, à Pâques 1905, et de consacrer également quelques pages à l'œuvre des Sociétés savantes de l'Algérie et de la Tunisie. Le Comité décide qu'une note sur les travaux de la Société sera établie par les soins du Secrétaire général et adressée à la *Société Historique Algérienne*.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Reboul, photographe, réclamant à la Société une somme de 180 francs pour les photographies qui ont été insérées dans le *Bulletin* de janvier-mars 1905. Le Comité ne trouvant dans les délibérations précédentes aucune trace de l'autorisation donnée au Président à l'effet de cette dépense, prie M. Mouliéras de vouloir bien lui fournir les explications qu'il juge indispensables avant de ratifier cette dépense.

M. le Président expose la nécessité de procurer à la Société un local, en particulier pour abriter la bibliothèque et servir de salle de lecture. Une Commission composée de MM. le Dr Gasser, Engel et Coulondon-Rongier est désignée pour étudier la question.

Sur la proposition de M. le Dr Gasser, le Comité décide l'achat des ouvrages suivants :

Gaston Loth : Le peuplement algérien ;

Commandant Lenfant : La route du Tchad.

M. le Président est chargé par le Comité de l'achat des prix destinés au Lycée de garçons et au Collège de Jeunes Filles.

Le Comité arrête ensuite la composition du prochain *Bulletin*.

La séance est levée à 7 heures du soir.

Le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT.

Le Président, Signé : GASSER.

BIBLIOGRAPHIE

Auguste Cour. — ***L'établissement des dynasties des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger.*** (1509-1830). 1 vol. in-8° (xiv-255 pages). Paris, Leroux, 1904.

Ce livre qui forme le tome xxix du *Bulletin de correspondance africaine* (publication de l'École des Lettres d'Alger) nous donne une monographie très méthodique et très documentée des deux empires chérifiens (l'empire saadien et l'empire alide ou filalien) qui s'élevèrent successivement dans les pays du *Maghrib-el-Aqça*.

L'étude de M. Cour a déjà été présentée au public, dans des termes flatteurs, par les principales Revues savantes, françaises et étrangères, et la valeur scientifique de cet ouvrage n'a pas échappé à ceux qui cherchent à s'instruire du passé de cet empire chérifien, dont nous sommes ici les voisins immédiats.

Les sources de l'histoire marocaine, depuis le xvie siècle, sont de deux sortes : 1° les ouvrages, pièces diplomatiques et documents, chrétiens ; 2° les ouvrages arabes. M. C. a utilisé tous ces matériaux, dont il a donné l'exposé et fait la critique, au commencement de son livre. Il a surtout le mérite d'avoir, le premier, mis à contribution, pour une large part, les recueils de généalogies et les ouvrages des hagiographes dont les principaux ont été récemment édités à Fez et qui renferment de précieux renseignements sur l'histoire politique et religieuse du Maroc pendant les siècles derniers.

Ces ouvrages sont écrits en arabe, dépourvus d'index et même souvent de tables ; ils sont mal commodes pour les recherches et d'une lecture pénible. C'est ce qui les rend inutilisables pour beaucoup de ceux qui s'occupent aujourd'hui des choses du Maroc.

Dans une introduction de 22 pages, M. C. retrace d'abord à grands traits l'histoire politique du Maghrib jusqu'au xvie siècle. Il montre depuis l'époque romaine, l'hostilité perpétuelle des Berbères à tous les Gouvernements et les soulèvements sans cesse répétés, sous le prétexte religieux.

Pour faire mieux comprendre le rôle joué par les Marabouts au Maroc en faveur de l'établissement de l'empire Saadien, l'auteur expose l'influence dont ont joui, de tout temps, les Marabouts, dans ce pays. Je ne crois pas utile d'insister sur ce point qui a déjà été si bien développé par M. E. Doutté dans son étude sur « Les Marabouts ».

Au point de vue de l'influence politique du marabout, M. C. aurait pu rappeler que des empires considérables comme celui des Almoravides (XIe siècle) et celui des Almohades (au XIIe siècle), avaient eu comme fondateurs de véritables marabouts, réformateurs des mœurs et de la religion et chefs d'associations religieuses. Ibn Yâsîn et Ibn Toûmert ne furent pas autre chose. Ce dernier même, selon l'auteur du Qartâs, aurait usé de la prestidigitation pour entraîner la plèbe marocaine, incapable de comprendre les théories religieuses que le Mahdi répandait autour de lui.

Après avoir développé et comparé la situation et les tendances des deux confréries des Chadelya (Chérifs) et des Qâdirya (d'Aled-El-Qâder El-Djilâni), M. C. termine cette introduction par un exposé du morcellement de l'autorité au Maroc au XVe siècle, sous l'influence des marabouts et des zaouïas.

Les zaouïas où l'on enseigne seulement un peu de Qoran et de *figh*, avec quelques notions d'alchimie et de magie détrônent bientôt le brillant enseignement officiel des grandes universités, du XIIIe au XVe siècle. Par contre, la zaouïa est la maison-mère ou une succursale de celle-ci ; elle groupe et dirige les étudiants qui sont des *frères* de l'ordre auquel elle appartient ; elle devient bientôt, au milieu de l'anarchie, le seul pouvoir organisé. Ce sont ces zaouïas qui vont centraliser la résistance à l'envahissement des chrétiens (Portugais et Espagnols) et donner le Maroc aux Chérifs.

L'introduction se termine par deux tableaux généalogiques des principaux groupes de Chérifs marocains.

Les huit premiers chapitres du livre sont consacrés à l'établissement et à l'histoire de la dynastie saadienne des Chérifs à Fez.

Dès 1399, Henri III de Castille s'empare de Tétouan, qu'il ruine. En 1415 ce sont les Portugais qui prennent Ceuta et menacent bientôt Tanger.

Le parti religieux — les zaouïas — profite de ces évènements pour étendre son influence On appelle le peuple à la guerre sainte. Le mérinide Abou Saïd est assassiné (1421). Tandis que les Beni-Zeïyân de Tlemcen s'emparent de Fez, une nouvelle dynastie mérinide, celle des Beni-Ouattâs, se fonde à Salé et règne bientôt sur Fez elle-même.

On voit alors les Chérifs entrer dans les confréries religieuses et en détourner l'influence à leur profit. C'est au point qu'en 1465, le Sultan mérinide ayant été assassiné dans la mosquée de Fez, c'est un Chérif que le peuple proclame à sa place.

Le désordre règne alors partout au Maroc où le Sultan est à peine maître dans sa capitale. Les musulmans et les juifs, expulsés d'Espagne, dans la 2e moitié du XVe siècle, compliquent encore la situation.

Au début du XVIe siècle, tandis que les Espagnols s'installent à

Mers-el-Kebir et à Oran, les Portugais fondent Mazagan sur la côte de l'Atlantique et s'emparent de Safi et d'Agadir (1507) et d'Azemmor (1516).

Les chefs religieux, dans toute l'Afrique mineure, essaient de grouper, au nom de l'Islâm, les efforts des tribus divisées : on forme des confédérations contre les chrétiens. Ce fut vers 1510 que le Chérif saadien Abou Abd Allah El-Qaïm fut proclamé chef suprême par les Marabouts du Sous. C'est lui qui organise la lutte contre les Portugais.

Installés à Taroudant et à Marrakech (Maroc), les Chérifs groupés autour d'El-Qaïm, tout en reconnaissant d'abord la suzeraineté des Beni-Ouattâs, étendent peu à peu leur influence à la faveur des luttes qu'ils dirigent contre les Portugais. M. C. aurait pu faire remarquer que la puissance des Seigneurs en France pendant la guerre de Cent ans avait grandi d'une manière tout à fait semblable, au détriment de l'autorité royale, en raison même de l'invasion du territoire par les Anglais.

Le Maroc se trouve vers le milieu du XVI[e] siècle partagé en deux royaumes : celui des Chérifs, à l'Ouest, avec Marrakech pour capitale, appuyé par les confréries religieuses ; celui des Beni-Ouattâs, à l'Est, avec Fez pour capitale.

A cette époque, les Turcs, à la faveur des expéditions des Espagnols sur la côte algérienne actuelle, venaient de fonder la Régence d'Alger. Ce fut de ce côté que les rois de Fez cherchèrent un appui contre la dynastie naissante de leurs redoutables voisins de l'Ouest. Cette alliance cependant n'empêcha pas le Chérif Mohammed, roi de Marrakech, de s'emparer de Fez en 1549.

L'empire chérifien avait dès lors sa capitale dans la ville de Mouley Idrîs.

La lutte devait aussitôt commencer, entre les Chérifs, qui se considèrent, et veulent se faire reconnaître comme les véritables khalifes, et les Turcs, leurs voisins, considérés, au point de vue religieux, comme des usurpateurs du khalifat auquel ils n'ont aucun droit.

Malheureusement pour les Chérifs, le besoin d'argent, pour entretenir les armées, se fait sentir et ils n'ont pas, comme les Algériens, la ressource de la course, pour y remédier. Ils sont obligés d'avoir recours aux impôts pour alimenter le Trésor public. Mais l'impôt mécontente tout le monde, surtout les Marabouts qui en avaient été dispensés jusque là. Ces mêmes Marabouts qui avaient amené les Saadiens au pouvoir se retournent contre eux.

Les Chérifs les persécutent et se les aliènent définitivement.

C'est dans ces conditions que Salah-Reïs marche sur Fez et s'en empare en 1554.

Le Chérif reprend, bientôt après, le pouvoir dans sa capitale, mais la sécurité pour lui n'existe plus dans la ville de Mouley drîs ; les lettrés et les mystiques sont contre lui, et il doit transporter à Marrakech le siège du gouvernement.

Pour tenir tête aux Turcs, le Chérif Mohammed El-Mahdi s'allie aux Espagnols. Les négociations ont lieu avec le comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran (1555).

Malgré toute l'opposition que peut soulever dans le Maroc un rapprochement avec les Chrétiens, de la part de ces Chérifs qui n'avaient été portés au pouvoir que par la lutte contre le chrétien et pour elle, il est rendu nécessaire par les ambitions des Chérifs et par leur désir d'anéantir à jamais la suprématie temporelle et spirituelle des Turcs dans le Maghrib.

On voit même un Chérif, El-Ghaleb, tenter une alliance avec la France, alliance que Philippe II fait du reste échouer.

M. C., dans le chapitre VII, étudiant le rôle des disciples de Ahmed ben Youssef qui appuient les Turcs, fait remarquer très justement que les disciples de ce saint étaient considérés comme professant des « tendances subversives empruntées au rite abadhite et des tendances anti-religieuses ». Le biographe Ibn Asker dans sa *Douh'at-en-Nachir* (p. 92) se fait l'écho des bruits qui lui sont revenus sur Ahmed ben Youssef et se hâte de les démentir, en disant que ce saint, de son vivant, avait comme compagnons d'excellents musulmans. Les arguments fournis par Ibn Asker — et sur lesquels s'appuie M. C. — ne sont pas décisifs ; le biographe lui-même a le soin d'ajouter à la fin de la notice de Ahmed ben Youssef : « Au surplus, Allah sait mieux que quiconque ce qu'il en est », ce qui est la formule habituelle du doute. Quant à nous, il nous est bien permis de douter de l'orthodoxie d'Ahmed ben Youssef — bien que ce saint, patron de Miliana, soit considéré par les musulmans comme un *r'oûts*, c'est-à-dire arrivé au même rang que S. Bou Mediène par exemple — quand on voit des tribus comme celle des Zkaras marocains (1) se placer sous son patronat spirituel.

Au début du XVII[e] siècle, à la faveur des menées des Marabouts et des Confréries, qui font ressortir aux yeux du peuple les concessions faites par les Chérifs aux Chrétiens (un Chérif avait même

(1) Sur les Zkara on peut consulter : 1° A. Mouliéras. *Une tribu Zénète anti-musulmane au Maroc* (les Zkara) avec carte et photographies, au *Bulletin* de la *Société de Géographie d'Oran* (N°s de décembre 1903, septembre 1904, mars 1905) ;

2° Montet, dans le *Recueil* des travaux du Cong. des Orient. (s. presse).

3° *The Zkara : a christian Tribe in Marocco* (in *Bull. of the American Géographic Society*, n° de juin 1904).

cédé Larache aux Espagnols), l'anarchie règne dans le pays et les prétendants au trône se lèvent de toutes parts.

On pourrait rapprocher la situation de l'empire chérifien, au seuil du XVII[e] siècle, de la situation actuelle. Aujourd'hui, comme alors, les prétendants sont nombreux et représentent — quoi qu'on en ait dit — le parti de la réaction religieuse contre un esprit trop libéral, prêt à trop de concessions aux chrétiens. Qu'on ne s'y trompe pas, le fameux Bou Hamara n'a groupé ses partisans qu'au nom du retour au puritanisme musulman et de la lutte contre l'ingérence de l'infidèle.

Les chapitres IX–XII traitent de l'histoire du second gouvernement chérifien, celui qui est encore actuellement au pouvoir, celui des Chérifs filaliens ou alides. Ceux-ci étaient venus d'Orient dans la seconde moitié du XIII[e] siècle et s'étaient fixés dans le Tafilâlet. A la faveur des troubles qui dévorent le Maroc, au XVII[e] siécle, ils réussissent à étendre leur autorité et règnent de fait à partir de 1664.

Les Saadiens étaient arrivés au pouvoir avec l'appui des Marabouts luttant contre les Portugais, les Alides, qui leur enlèvent trône nous apparaissent seulement comme d'heureux aventuriers qui rejetèrent d'abord les Marabouts.

Les Chérifs alides eurent du moins l'habileté — Mouley Ismaïl en particulier — de détourner l'influence considérable dont avaient joui les Marabouts berbères et leurs confréries, en substituant à ceux-ci des Marabouts chérifs.

C'est du règne de Mouley Ismaïl que date en réalité l'investiture officielle de la zaouïa d'Ouazzân et les débuts de la grande influence religieuse dont elle jouit encore aujourd'hui.

Ce fut aussi sous la dynastie filalienne que prit naissance la grande confrérie religieuse des Derqaoua fondée par Mouley Ali Ed-Derqaoui, Chérif de Sidjilmâssa.

Ce furent ces mêmes Derqaoua qui fomentèrent nombre de révoltes contre les Turcs dans la Régence d'Alger et en affaiblirent le pouvoir (1). Ce furent enfin les Tidjanya qui, soutenus par Mouley Abd-Er-Rahman, au début du XIX[e] siècle, ébranlèrent le pouvoir des Deys, en fortifiant par conséquent celui des Chérifs marocains.

La scène de l'histoire des Chérifs au Maroc a été placée par M. C. dans son cadre réel, c'est-à-dire entre les Turcs d'Alger

(1) Aux références données à ce propos par M. C. on peut ajouter une brochure très documentée de M. le C[t] Lacroix, *Les Derkaoua d'hier et d'aujourd'hui, essai historique*, Alger-V. Heintz, 1902, (34 pp.).

et les Chrétiens de la péninsule ibérique. La part qui revient à chacun de ces voisins dans l'histoire des empires chérifiens a été nettement exposée par l'auteur. Les prétentions des Chérifs au titre de khalifes, et leur rivalité sur ce point avec la Porte, les obligent à demeurer sans cesse les adversaires des Turcs d'Alger ; mais alors, ils ont besoin de s'appuyer sur les Chrétiens de la péninsule. Là est la cause perpétuelle des troubles et des révolutions de palais ; car on exploite le prétexte de cette alliance impie aux yeux des foules habilement fanatisées, pour provoquer des soulèvements populaires et renverser du trône les sultans dont on convoite la succession.

Ce fut surtout sous la dynastie filalienne que les nations européennes autres que l'Espagne et le Portugal se mêlent d'une manière intime, par le commerce principalement, à la politique marocaine. Elles développent peu à peu leurs intérêts économiques dans ce riche pays ; mais, à partir de 1830, c'est la France qui, grâce à sa frontière algérienne, entretient les relations les plus étroites et les plus suivies avec l'empire des Chérifs.

Le livre de M. C., en mettant en lumière les diverses phases des troubles, des révolutions, de l'anarchie, traversées par le Maroc des Chérifs et en en exposant les causes et les conséquences, est un précieux enseignement pour le présent. La situation actuelle dans l'empire de Mouley Abd-el-Azîz n'est autre que la continuation et la copie de ce qu'elle a été d'une manière quasi-permanente sous les prédécesseurs du Sultan d'aujourd'hui, pour le plus grand malheur du peuple marocain.

En terminant, je rappellerai les paroles très juste de M. J. de Goeje, dans un compte-rendu de l'ouvrage de M. Cour, publié dans le n° d'avril dernier de la *Deutsche Literaturzeitung* : « Les intrigues et les révolutions qui sont encore à l'heure actuelle à l'ordre du jour (au Maroc) se renouvelleront sans cesse jusqu'à ce qu'une puissance européenne mette fin définitivement à l'anarchie dans ce pays ». Il est assez piquant de rapprocher ces lignes, écrites dans l'une des plus grandes revues scientifiques allemandes, des paroles prononcées par l'Empereur d'Allemagne précisément à la même date, pour affirmer avec éclat que le Maroc *doit rester libre*.

NÉCROLOGIE

ÉLISÉE RECLUS

Les journaux et les revues du monde entier ont signalé la mort d'Élisée Reclus et ont déploré, souvent en termes éloquents, la perte que venaient de faire la science et l'humanité.

Malgré l'époque tardive, notre *Bulletin* doit, à son tour, enregistrer la fin de l'illustre savant.

Élisée Reclus naquit le 15 mars 1830, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). Il était le deuxième des douze enfants d'un pasteur protestant dont le souvenir, tout de bonté et de dévouement, est encore vivant parmi les paysans de la région d'Orthez.

Élisée Reclus fit la plus grande partie de ses études classiques en Allemagne. Il revint, comme étudiant, à l'université de Berlin, où il suivit notamment les cours du célèbre géographe Karl Ritter.

Épris d'idées libérales, profondément républicain, il ne voulut pas rester en France après le coup d'État du 2 Décembre, et il parcourut le monde, donnant des leçons, amassant des matériaux dont devaient surgir d'abord des articles isolés pour la *Revue des Deux-Mondes* et le *Tour du Monde*, puis des ouvrages qui ont immortalisé son nom.

Pendant la guerre de 1870, il s'enrôla dans la garde nationale, et, dès le début du mouvement insurrectionnel, passa dans les rangs de la Commune. Fait prisonnier le 5 avril 1871, au plateau de Châtillon, il fut condamné à la déportation. Les savants du monde entier demandèrent sa grâce, et le Président de la République commua la peine primitive en celle du bannissement. Élisée Reclus voyagea de nouveau et commença la publication de sa *Géographie Universelle*.

D'esprit très indépendant, ennemi de toutes les contraintes religieuses et sociales qu'il méprisait, il maria ses filles, simplement en leur donnant son autorisation de chef de famille : cet acte (1882) fut le point de départ de polémiques retentissantes dans toute la presse européenne.

Anarchiste convaincu, il mit constamment sa vie en harmonie avec ses principes. Personne ne fut plus tolérant qu'Élisée Reclus; personne n'eut plus de bonté, plus d'esprit de sacrifice, plus de dévouement et d'abnégation. Aussi éloigné que l'on fût de ses

idées, on ne pouvait s'empêcher de rendre hommage à ce caractère noble et désintéressé qui ne connut jamais d'ennemis.

Élisée Reclus a succombé à 75 ans, en pleine jeunesse d'esprit, au moment où il venait de mettre la dernière main à l'ouvrage que sa famille publie en ce moment : *La Terre et l'Homme.*

J. G.

SAVORGNAN DE BRAZZA

La *Société de Géographie d'Oran* a perdu, en Savorgnan de Brazza, l'un de ses membres d'honneur les plus éminents.

Né à Rome en 1852, le comte Pierre Savorgnan de Brazza entra à l'école navale de Brest au titre étranger, puis se fit admettre dans notre Marine nationale. Son premier voyage, comme officier, eut pour but le Gabon.

Dès 1875, Brazza obtint une mission pour explorer l'Ogooué dont il visita le bassin ; il découvrit, au cours de ce voyage, l'Alima et la Licona, affluents du Congo. Au retour, il fut naturalisé français.

Mis au courant des découvertes de Stanley, connaissant les difficultés de navigation du Congo inférieur, il projeta de se frayer une route vers ce fleuve par nos possessions du Gabon. Il partit le 27 décembre 1879, remonta l'Ogooué, y créa au confluent de la Passa la station de Franceville, atteignit le Congo au Stanley-Pool, fit accepter le protectorat de la France au roi Makoko, fonda la station devenue plus tard Brazzaville, redescendit le Congo, se rencontra avec Stanley et rentra au Gabon en décembre 1880. En 1881, il créa le poste de l'Alima, descendit la rivière Niari qui est le chemin le plus court entre le Congo et la côte et rentra en France en juin 1882.

Sa bonté pour les indigènes parmi lesquels il était devenu très populaire, le caractère scientifique de ses explorations et les faibles moyens à l'aide desquels il les accomplit, lui valurent, avec la jalousie et les injures de Stanley, un accroissement de sa popularité déjà grande.

En 1883, il retourna au Congo avec le titre de Commissaire de la République ; dès lors, il s'attacha à organiser la colonie nouvelle dont il avait doté sa patrie d'adoption.

Après de multiples incidents au cours desquels il avait vu avec douleur la changeante opinion publique lui contester une partie

des résultats acquis au prix de tant d'efforts, Brazza s'était retiré dans une retraite fort digne et vivait en grande partie à Alger.

Le Gouvernement de la République rendit un suprême hommage à sa droiture et à sa probité en lui confiant récemment la direction d'une enquête administrative sur les affaires du Congo.

Parti souffrant, mais heureux de pouvoir rendre de nouveaux services à son pays, il se surmena et contracta, vers la fin de sa mission, une maladie mortelle. Brazza a succombé à l'hôpital de Dakar.

Quelles que soient les critiques de détail que l'on puisse adresser à l'œuvre, il n'en demeure pas moins que l'ouvrier fut l'un de ceux que l'on doit le plus honorer. Il a doté sa patrie de territoires immenses, à l'aide de moyens restreints, avec un désintéressement absolu, consacrant même toute sa fortune personnelle à l'accomplissement de ses projets.

La pension qui lui fut votée il y a dix ans par le Parlement, les obsèques nationales qui lui ont été faites sont un juste hommage de la reconnaissance de la France à Savorgnan de Brazza.

J. G.

LE DOCTEUR HENRI TUROT

En mentionnant ici le décès du docteur Henri Turot, nous voulons rendre un dernier hommage à l'un des plus anciens membres de notre Société. Ses obsèques ont eu lieu le 6 août dernier.

Né à Aulnay (Aube) en 1828, le docteur Turot fit ses études de médecine à Paris, où il fût reçu docteur le 1er octobre 1862. En 1863, il est nommé médecin de colonisation à Valmy ; en 1864, il est élevé à la 2e classe de son grade, et en 1865, par mesure exceptionnelle, à la 1re classe, en résidence au Sig qu'il ne doit plus quitter. En 1867 et 1868, il obtient deux médailles d'or pour services rendus pendant l'épidémie de choléra. En 1871, il est nommé conseiller municipal, et en 1881, un décret du Président de la République le met à la tête de la ville du Sig, fonctions qu'il conserve jusqu'en 1899, époque à laquelle il se consacre exclusivement à ses malades.

Nommé conseiller général en 1870, il est réélu en 1877. Toutes les années il fait partie du Conseil Supérieur du Gouvernemont et

en est nommé vice-président. En 1878 (14 juillet), il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. En 1879, pendant l'absence du Gouverneur Général, M. Albert Grévy, il préside cette haute assemblée.

Président du Conseil Général en 1882 et 1883, l'incompatibilité de ses fonctions de médecin de colonisation et de conseiller général, l'oblige à se retirer.

Président du Syndicat des eaux du Sig, juge suppléant près la justice de paix, chirurgien traitant à l'hôpital pendant 32 années consécutives, c'est à lui que l'on doit la construction des groupes scolaires, l'adduction d'eau potable, la canalisation d'eau de rivière, la construction d'égoûts, du marché couvert, de la remonte et de l'hôtel de ville.

Membre du Conseil départemental de l'Instruction publique de 1879 à 1885, il est nommé officier d'académie le 1er janvier 1884.

Nous présentons à sa veuve, à ses enfants et aux familles frappées par ce deuil, l'expression de nos sincères condoléances.

J. G.

ERRATUM

L'Abrégé de Géographie, par le lieutenant MALVY, que nous avons signalé dans notre dernier « Mouvement de la Bibliothèque » comme ayant paru à Alger, à été édité par M. D. Heintz, imprimeur, 20, boulevard Malakoff, à Oran.

Fig. 1

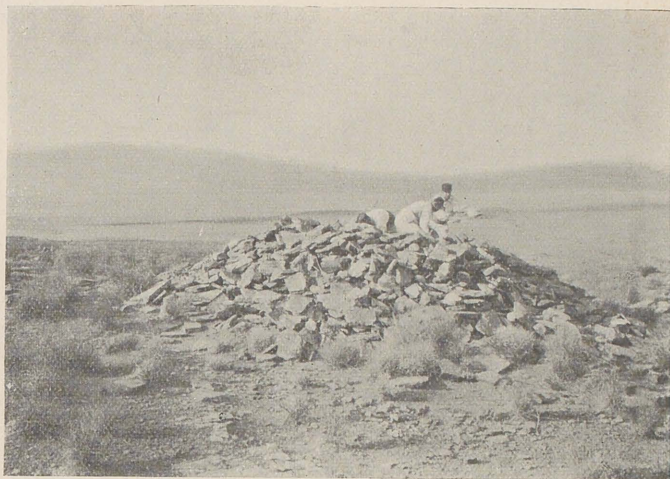


Fig. 2

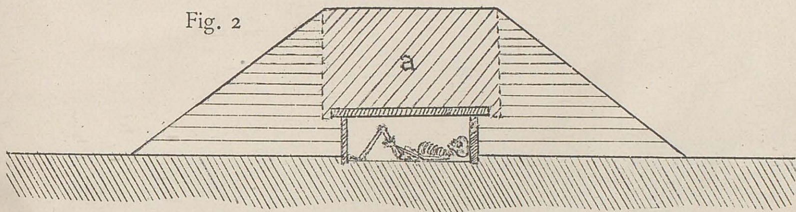
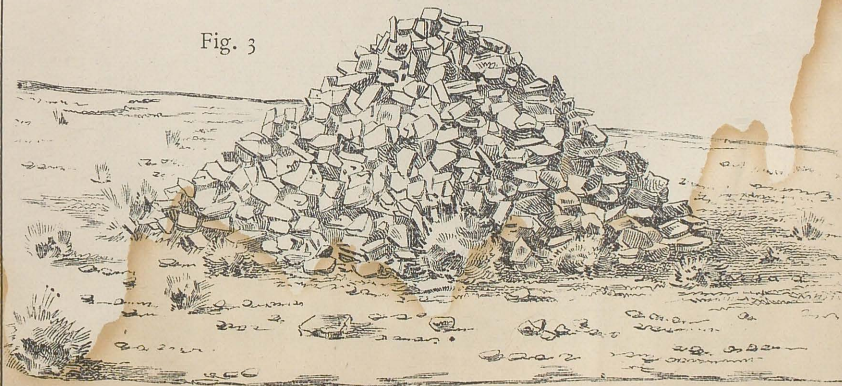


Fig. 3



Tumulus de la 1re catégorie. — Etat actuel. — Coupe. — Etat primitif

Fig. 4

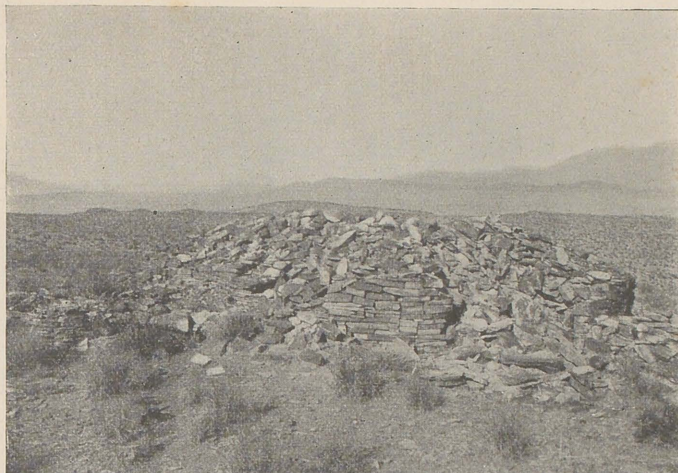
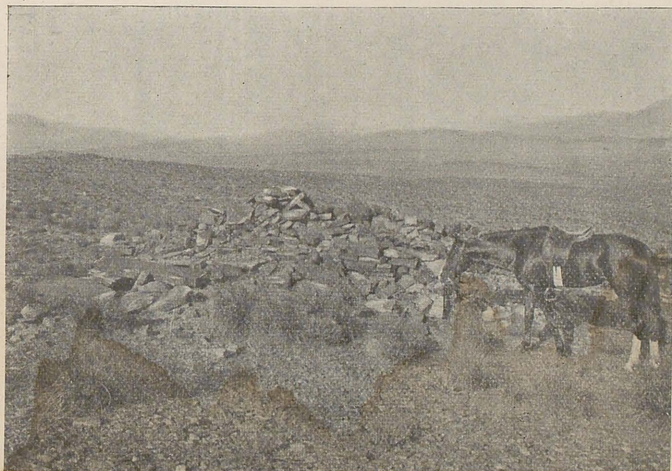
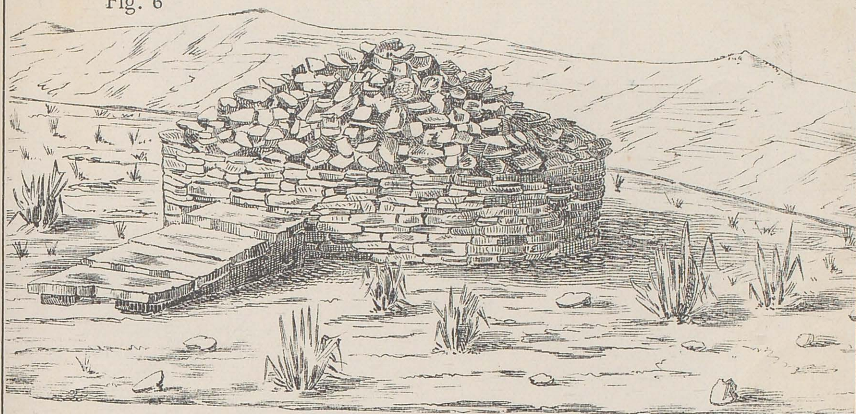
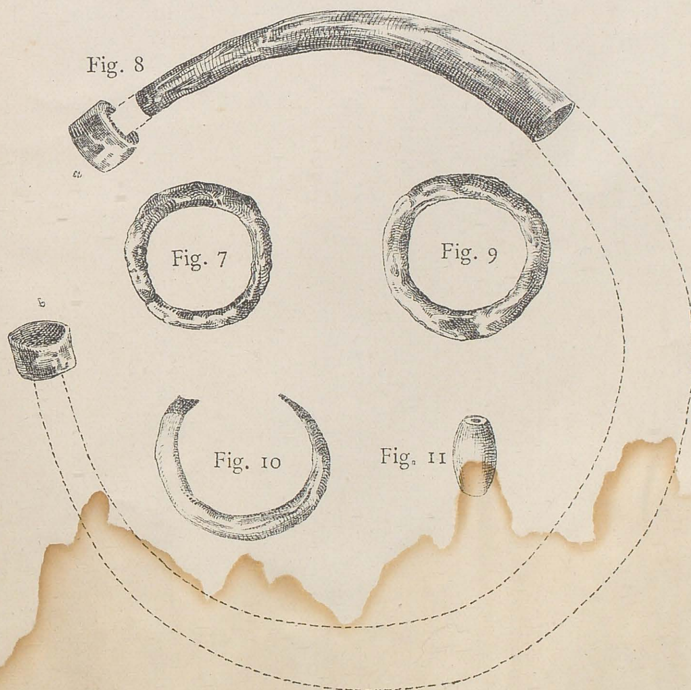


Fig. 5



Tumuli de la 2e catégorie. — Etat actuel





Tumulus de la 2e catégorie. — Etat primitif et objets de parure.

LES OULAD DJERIR

Dans la région comprise entre l'Oued Guir et la Zousfana, le long des contreforts du Djebel Antar et du Djebel Bechar, vit une tribu nomade ; ses tentes sont aussi mouvantes que le sable, aussi incertaines que la fortune ; les gens qui les habitent sont des guerriers renommés : ce sont les Oulad Djerir.

Dans les grandes lignes de leur existence et de leurs caractères, ces Oulad Djerir ne diffèrent pas des Douï-Menia, des Beni-Guil, des Ghenanema et des Braber. Si, comme eux, ils sont écumeurs du Sahara, s'ils mènent la même vie mouvementée dans des pays aussi déshérités, ils paraissent cependant leur être supérieurs par la hardiesse et la bravoure, par le respect même qu'ils ont imposé à tous : les Oulad Djerir ont une réputation indiscutée de valeur à la guerre et d'endurance dans la razzia.

Voilà le côté saillant de leur personnalité.

Au milieu de la tourmente perpétuelle, on voit passer les hommes et leurs animaux ; dans ce chaos de luttes et de pillages c'est au plus malin et non au plus fort qu'est resté le dernier mot, c'est au mieux trempé qu'est venue la fortune.

Les Oulad Djerir excellent en cet art difficile.

Presque toutes les attaques contre les convois français ou les colonnes ont été dirigées, jusqu'à ce jour, par les Oulad Djerir.

L'étude de cette tribu offre un certain attrait ; il est intéressant de connaître succinctement ses origines, ses mœurs, le côté religieux de son existence, ses conditions de vie, sa raison d'être à côté de la confédération des Douï-Menia, sa situation vis-à-vis des nomades du Sahara et les transformations apportées en son milieu par la pénétration française.

Les *origines* (1) des Oulad Djerir sont aussi nombreuses que différentes : questionnés à ce sujet, les vieux tolba, qui pourtant recueillent avec soin les traditions de jadis, avouent leur ignorance et ne donnent, en fin de compte, que les quelques exposés ci-après.

D'une façon générale, et d'après les observations faites sur les tribus nomades du Sahara marocain, il semblerait que les régions, habitées par elles en ce jour, ont été occupées par des gens de provenance et d'origine différentes. Ces émigrés, eux-mêmes, par leur réunion, ont marqué le point initial de la tribu et de ses nombreuses sous-fractions.

Ainsi les H'nichat auraient pour ancêtres des Châamba. Les Oulad Melouk viendraient du Touat, les Oulad Kouïder des Oulad Moulat (Oudaïa).

Les Oulad Bou Ziane se prétendent originaires de D'khissa, au Maroc, où ils ont encore des parents.

Les Oulad El-Brahmi viendraient des M'haïa.

Les M'falha ont une origine indiscutée : ce sont des H'mëïane pillés par leurs frères qui se seraient réfugiés dans les kçour de Figuig. De là, devenus nomades, ils se seraient fixés dans ces régions.

D'autres, enfin, prétendent venir des Beni-Hamlil.

Tous sont d'accord pour dire que les Oulad-bel-Ghozal sont les premiers arrivés à Bechar, bientôt suivis par les H'nichat, les Oulad El-Hamlili, les Oulad Hammou et les Oulad Ben Sassi.

L'homme qui a donné son nom à toute la tribu, c'est le valeureux Djourir.

« Il était tout petit, disent les conteurs ; quand il portait son « sabre, le fourreau touchait terre et sautait nerveusement de « pierre en pierre ». Le nom vient de là : Djourir, traîneur de sabre.

Les Oulad Djerir forment une agglomération de 500 tentes, approximativement, avec 300 guerriers, 30 chevaux et 3,000 chameaux. Cette agglomération est ainsi divisée :

---

(1) Renseignements sur le N. O. A., 2e vol., page 576.

M'falha	Oulad El-Haouari	M'khalif.
		Oulad El-Hamlili.
		Oulad Ahmed.
	Oulad El-Mir	Traka.
		Oulad Abd-el-K'rim.
	Oulad Melouk	Oulad El-Brahmi.
		Oulad M'barek.
		Oulad Chérif.
	Oulad Dada	Oulad Seddik.
		Oulad Bou-Médien.
	Gouassem	Oulad Sadat.
		Oulad Lahssen.
	Oulad Hammou	Oulad Mohammed ben Hammou.
		Oulad Abd-el-Ouahab.
	Oulad Ben Sassi	Oulad Ali.
		Oulad Mazzar.
		Oulad Malek.
Assâssa	Oulad Kouïder	Oulad Ben Hassein.
		Oulad Ali.
	Oulad Beddiar	Oulad Ben Dif Allah.
		Oulad Ahmed.
		Touaness.
	Assâssa	Miaïha.
		Oulad Ben N'djima.
		Oulad Bel Ghozzal.
		Ouçaïf.
		H'nichat.
	Oulad H'mida.	Oulad Bou Médien.
		Ababid.

Ceci posé, après la formation intégrale de leur groupe, les Oulad Djerir se sont maintenus dans la région de Beni-Ounif, Ben Zireg, Ouakda, Bechar, Kenadsa, Gharassa, Guir. Ces terrains de parcours leur sont reconnus par leurs voisins, nomades aussi ; ils sont devenus les lieux habituels de leurs campements. Ils cultivent dans le lit de la Zousfana, aux puits d'El-Morra, des terrains qu'arrosent les crues périodiques de ce fleuve saharien et y font pâturer leurs troupeaux de chameaux.

Au point de vue *mœurs et coutumes*, les Oulad Djerir

n'offrent aucune particularité digne d'être signalée. La vie dans un de leurs campements est bien la même que celle des autres campements des Douï-Menia ; par exemple, la seule chose qui diffère et frappe, c'est l'esprit des gens, ce sont les détails qui forment le tout de la mentalité commune.

Le mariage donne lieu à des manifestations bruyantes. La dot habituelle est de seize douros. On évite, autant que possible, d'épouser une étrangère à la tribu et de donner une djeriria à un étranger. S'il s'agit de Douï-Menia, la clause n'existe plus.

Les fêtes religieuses sont régulièrement célébrées. A l'Aïd-el-Kebir, celui qui en a les moyens égorge un mouton ; à l'Aïd-es-Seghir, ce sont les coups de feu. Le lendemain du Mouloud, si les campements sont dans les environs de Kenadsa, les Oulad Djerir y vont en pèlerinage.

Leurs tentes sont tissées en poil de chameau mélangé à de la laine et à du poil de chèvres. Comme les bandes de ce tissage sont assez étroites, il en faut dix à onze pour confectionner une tente. Celles des Oulad Djerir sont très basses, près du sol.

Le miséreux qui n'a pas de troupeaux, tisse sa tente avec des feuilles de palmiers et des cordes de drinn.

Au printemps, les campements se trouvent dans la Zousfana ou dans l'Oued Guir — en été à Bechar (M'falha), à Beni-Ounif (Assâssa), à Ouakda (Oulad Beddiar), — en automne à Bechar, au Tafilala. D'une façon générale, où il y a des pâturages pour les chameaux.

Le besoin, la difficulté de vivre, a fait de tous les nomades des pillards et des coupeurs de route. Les Oulad Djerir sont des maîtres en ce genre de sport. Ils n'opèrent pas comme les Douï-Menia et les Beni-Guil, en grandes bandes ; ils ne sont que cinq ou six, et des plus connus, partent pour des lieux très éloignés dans le but de tomber sur une caravane ou des chameaux au pâturage. Il ne faut voir, dans cette extrême mobilité, que l'amour du pillage et non le plaisir de tuer.

Avant de partir en djich, les professionnels se réunissent, délibèrent et désignent l'un d'entre eux, comme chef de bande, qui fera exécuter les conventions concernant la route à suivre et le partage du butin. Tout est prévu d'avance.

Chacun a pris ses provisions : quelques dattes et un peu de farine, une peau de chèvre pour l'eau. A la nuit tous s'en iront, car il est de coutume de ne pas se faire voir des voisins, par honte pour le métier. Ironie amusante.

Dans la vaste hammada, les plus cruelles surprises sont réservées aux djicheurs. La plus redoutée est le manque de vivres. Si le mezoued s'est égaré dans les parages d'un lieu habité, le djeriri ira voler pendant la nuit; mais s'il se trouve en pays absolument désert, il égorgera un des chameaux qui l'accompagnent. Dans le cas où il n'existerait aucun chameau, c'est-à-dire si le djich est à pied, il faudra manger des herbes de hammada telles que tisgha, garça, etc., pour tromper la faim. Enfin, si la marche a lieu en plein été, et que même la graine de n'beg a disparu, semée par le sirocco, il ne reste plus qu'à mourir! Le djeriri a confiance, il ignore le désespoir. Allumant un grand feu, il réduit en cendre les semelles de peau de chameau qui ont protégé ses pieds dans la hammada, et avale, avec un peu d'eau, la poudre qui reste sur la braise. Parfois même la semelle a disparu, usée par les pierres: c'est à celui qui apercevra au loin les os calcinés d'un chameau mort. Tous y courent, réduisent en poudre, sur un nouveau feu, le tibia du djemel et trompent encore leur faim.

Parfois aussi, la route a été longue, la chaleur accablante et les outres sont vides. Aucun puits aux environs. Si les djicheurs ont des mehara, ils égorgent celui qui semble avoir le plus d'eau dans sa poche, en expriment le liquide et le boivent tour à tour. Le propriétaire de ce chameau-citerne touchera, après la razzia, deux parts au lieu d'une.

Cette dernière façon d'opérer est courante chez les Reguibat, les Oulad Moulat, les Berabiche et les tribus du Sahel qui ont à parcourir de très grands espaces sans eau, mais ils ont soin de ficeler soigneusement la bouche du chameau après l'avoir fait boire et lui avoir arraché la langue.

Le djich arrive à l'endroit désigné et tombe sur les gardiens du troupeau. Quelques hommes font le coup de feu, d'autres rassemblent les chameaux, les excitent de la voix et de la trique; les animaux affolés se resserrent et prennent la même direction, le rezzou part et disparaît. A cet instant commence une course folle, les ravisseurs entourant leurs prises les poussent devant eux en criant; cette allure durera tant qu'une poursuite est à craindre.

Cinq Oulad Djerir l'ont soutenue, dit-on, pendant trois jours et deux nuits, au mois de février 1899.

Arrivé dans un endroit favorable, tel que ravin ou rivière,

le djich s'arrête un instant pour souffler : les hommes boivent, les chamelons s'allaitent et tous repartent encore.

Un chamelon de 15 jours, disent certains, peut suivre sa mère partout et à n'importe quelle allure.

Le djich s'arrête encore : les voleurs se sont souvent retournés et n'aperçoivent rien, on ne les poursuit pas. C'est la grand'halte. Les chameaux mangent, les hommes se reposent et le lendemain seulement, après avoir fait les parts, on reprend la route des campements.

Dès que les tentes paraissent, les djicheurs s'annoncent par des coups de feu. Chacun comprend, au douar, que personne n'est mort ni dangereusement blessé. Le coup a réussi. Les femmes sortent, poussent des cris de joie pendant que les arrivants font accroupir, de la voix, les chameaux pris à l'ennemi.

Le soir, tandis que le silence sera fait, les jeunes filles danseront, les hommes frappant des mains scanderont le rythme et M'barek ben Hammadi, le barde du douar, chantera de toute sa voix :

« Les amis de Mina et de Zahra m'ont laissé
« pour voir leurs belles ! Je ne puis les suivre
« car je suis à pied.
« Où est donc le campement de Zahra.
« Ne viendra-t-il pas un voyageur pour me l'indiquer ?
« Les heures s'écoulent, la vie du monde
« suit son cours ; tantôt douce comme
« le lait, tantôt remplie d'amertume.
« J'ai appris à connaître le monde,
« il n'est que poussière.
« Que de mortels ont disparu sans adieux !
« Combien sont partis sans laisser de souvenirs !
« La nuit, je ne puis dormir, mes yeux
« sont pleins d'abondantes larmes,
« mon cœur envahi par le doute ne peut se reposer.
« La séparation vieillit les hommes ! Vous qui m'écoutez
« j'en aurais long à conter,
« Mais je ne suis qu'un piéton !

Les Oulad Djerir sont affiliés à différents ordres religieux. Le nombre des Khouan, très restreint, tend à prouver que la question religieuse est, chez eux, de minime importance. Néanmoins, les Oulad Djerir font assez régulièrement leurs

prières. Les tendances au vol, au mensonge, au crime parfois, n'ont aucunement fait disparaître les principes religieux dans cette mentalité un peu spéciale : on est taré mais bon croyant, parce que sur terre on mène deux vies ; la vie mentale, abstraite, et la vie matérielle, physique.

Dans son exclusivisme, la religion musulmane a fait que, partout où se trouvent des mahométans, on rencontre les mêmes particularités et les mêmes points de contact ; qu'ils soient de Beyrouth ou du Caire, de l'Inde ou de Chine, de Fez ou de Seguiat-el-Hamra, c'est la mentalité née de la même conception, c'est ce que l'on a convenu de dénommer : l'âme mahométane.

L'expérience qu'ont nos savants des études sociologiques islamiques nous a appris, en effet, que la transmission aveugle de notions erronées, d'opinions toutes faites et indiscutées, a produit chez les mahométans du monde entier un engourdissement de la pensée, un affaiblissement routinier, a créé des traditions résolues d'obéissance religieuse si contraires à l'esprit de la science et de la civilisation moderne.

Les Oulad Djerir ne sauraient faire exception.

Les Khouan se dénombrent ainsi :

Ordre de Si M'hammed ben Bou Ziane (Kenadsa)......	30 fokra
Mokaddem El-Hadj Salem ould M'barek ben Hammou.	
Ordre de Mouley Abd-el-Kader El-Djilani.............	15 —
Mokaddem ben Abd-Allah ould Belkassem bel Hamlili.	
Ordre de Mouley Taïeb El-Ouazzani..................	12 —
Mokaddem ben Aïssa ould Ahmed ben Naçeur.	
Ordre de Sidi Ahmed ben Mouça (Kerzaz).............	25 —
Mokaddem Aïssa ben Sadat.	
Derkaoua..	16 —
Total.....	98 fokra

La ziara est régulièrement versée entre les mains des mokaddem ; si les marabouts viennent eux-mêmes on la leur remet en mains propres.

Une fois l'an, au printemps, les *séminaristes* de Kenadsa font chez les Oulad Djerir une tournée pastorale. Chaque tente donne, selon ses moyens, du beurre, des moutons, des dattes, de l'orge quelquefois; l'an dernier par exemple, la ziara ne s'est faite qu'en argent. La part de chacun est de 10, 5, 1 fr. ou 0,50 centimes d'après la fortune.

A côté de ces dons éventuels et gracieux, existent certaines obligations que la tradition a transmises de père en fils :

1° Quand les campements se préparent à quitter Bechar pour s'installer sur le Guir et la Zousfana, chaque tente est tenue de préparer une charge de bois et de la transporter à la porte de la Zaouïa. C'est Si M'hammed ben Bou Ziane, lui-même, qui aurait fait cette recommandation ;

2° Au printemps, alors que le lait augmente de quantité, les Oulad Djerir font des fromages. Les premiers sont pour Kenadsa ;

3° Chaque fois qu'un Djeriri tue un mouflon ou une gazelle il en détache l'épaule droite pour la Zaouïa. Si la distance le permet, cette viande est envoyée fraîche ; dans le cas contraire, elle est séchée au soleil et adressée à la première occasion.

Chez les Oulad Djerir, la ziara est indépendante de l'ordre auquel on est affilié, c'est-à-dire que le khouan d'une secte donne une offrande au marabout d'une secte étrangère à la sienne.

Mais tous sont tenus de donner à Kenadsa.

Les fokra de Si Ahmed ben Moussa vont en pèlerinage à Kerzaz, une fois par an, en hiver. Ils donnent à la Zaouïa un chameau offert par la tribu. Ces fokra ont aussi pour coutume de conserver les hanches du mouton qu'ils ont égorgé à l'Aïd-el-Kebir ; ces viandes salées sont la base de leur ziara.

Les descendants de Si Mohammed ben Slimane viennent percevoir des offrandes de temps en temps ; chaque tente donne une mesure de dattes ou d'orge.

Les marabouts de Guerzim, zaouïa de Si Abd-Allah ben Chikh (Oued Saoura) n'ont de serviteurs religieux, chez les Oulad Djerir, que les Oulad-el-Haouari. Ils les visitent annuellement mais ne recueillent qu'une ziara insignifiante : un peu de beurre, des dattes et c'est tout.

Il faut ajouter que tous les marabouts, quels qu'ils soient, sont reçus et nourris. C'est un fait commun à tout le monde musulman. Établissons, qu'avant tout, les Oulad Djerir sont serviteurs religieux de Kenadsa.

Si Brahim ben Mohammed, le chef actuel de l'ordre est réellement leur chef spirituel. Son influence sur la tribu est indéniable, mais les Oulad Djerir ont un tel caractère d'indépendance, une versatilité tellement extrême que Si Brahim

paraît, au milieu du chaos de leur vie, n'avoir que peu présidé à leurs décisions. Il est donc leur chef spirituel et pas plus.

Dans chaque douar existe un instituteur, loué par année pour 64 douros. Chaque tente, à tour de rôle, fournit sa nourriture en même temps que celle des étrangers de passage.

Ce taleb qui est aussi muphti et iman, dirige les prières quotidiennes, explique les traditions du Prophète et apprend à tous ce qu'est la religion musulmane. Il marie les gens, les enterre, instruit leurs enfants. C'est lui qui rédige les correspondances.

Un entretien avec ce pédagogue est intéressant : la suffisance qui caractérise sa conversation, montre comment il a procédé à ce qu'il appelle l'étude des sciences islamiques ; elle montre à quel point les méthodes mnémotechniques à jet continu et telles que les pratiquent les mahométans, peuvent annihiler les plus précieuses facultés de l'intelligence humaine. Il fera de ses élèves ce que ses maîtres ont fait de lui : des zéros de plus à mettre à la droite de l'humanité ignorante.

Les palmiers et les chameaux forment la base de la propriété ; à ceux-ci s'ajoutent les moutons, les chèvres et les chevaux.

Dans les oasis, certains possèdent des terrains qu'ils transforment en jardins potagers et où ils cultivent de l'orge, du sorgho et de la luzerne.

La datte est le premier élément de nourriture.

Un semblant de commerce se dessinait ces années dernières : les caravanes d'Oulad Djerir fréquentaient le Tell oranais et se montraient sur les marchés de Saïda, Tlemcen, Mascara, etc., mais en petite quantité. Ces caravanes, après avoir vendu pour du blé, de l'orge ou de l'argent, les récoltes de dattes, s'approvisionnaient en cotonnades, etc.

A Bechar même, venaient les Beni-Guil, les H'méïanes, les M'haïa et quelquefois les Angad.

Aujourd'hui les conditions ont changé et c'est à Bechar même que s'écouleront les dattes.

Les Oulad Djerir possèdent des palmiers dans les oasis ci-après :

Bechar (M'falha), Ouakda (Oulad Beddiar, Oulad Kouïder, Assâssa), El-Ahmar (Oulad Kouïder, Oulad Beddiar, Assâssa), Sfissifa (Assâssa), Fendi (Assâssa, Oulad Kouider), Bou Yâla

(Assâssa), N'kheïla (Assâssa), Beni-Ounif (Assâssa), Figuig (20 palmiers à Mohammed ould Moussa), Tagunana (Oulad El-Haouari), Djenien (Oulad El-Haouari), Mizab (Oulad El-Mir), Mezghelt (Oulad Hammou).

Le nombre de leurs chameaux se monte à 3,000, dont 1,400 ou 1,600 pour les ralliés. Ces chameaux proviennent de tous les coins du Sahara, volés ou achetés, au Tafilala Nord, au Dra, à Tombouctou, au Sahel, aux Ghenanema. La source du Sahel est désormais tarie car les Douï-Menia ont fait la paix avec les Reguibat, il y a quelques jours.

Au printemps chacun tond ses chameaux pour en tisser le poil. Il en est de même des moutons et des chèvres.

Les moutons sont très peu nombreux car il n'y a pas de pâturages. Seuls, les Douï-Menia du Guir possèdent des troupeaux assez considérables.

Les Oulad Djerir n'ont presque pas de chevaux, de 25 à 30 à peine. L'élevage du cheval ne passionne pas le djeriri ; il n'est pas cavalier comme le h'méïani, par exemple. Il ne conviendrait donc pas de s'attarder sur ce sujet, si les Oulad Djerir ne prétendaient avoir, chez eux, les descendants du fameux « Himer », de ce bai brun, ancêtre connu chez les grandes tribus algériennes et marocaines. La légende (1) de « Himer » (le petit bai brun) est fidèlement transmise, dans la tribu, de père en fils et il est plus intéressant qu'utile de la citer ici :

« Les Douï-Blal étaient en harka, dans la hammada, à l'Ouest « du Haut-Guir, lorsqu'une de leurs juments mit bas. Le poulain « fut abandonné.

« Quelques jours après, un campement de Douï-Menia, de « passage en cet endroit, aperçut le rejeton, et, sans se douter « de sa valeur, Ahmed ben M'barek, des M'sâada, se l'adjugea.

« Deux ans et demi s'écoulèrent. Des H'méïane venus « en harka volèrent aux Douï-Ménia les chameaux qui « pâturaient dans la Zousfana, à El Hafaïr. La poursuite fut « immédiatement organisée et en quelques instants soixante « cavaliers partaient au galop : Ahmed ben M'barek s'y « trouvait, monté sur « Himer ».

« Après deux jours de marche consécutive, le rezzou était « rejoint et les chameaux repris. Les Douï-Menia firent « demi-tour.

(1) Dans les « Chevaux du Sahara », page 57, le Général Daumas donne une légende différente.

« A Djenan-ed-Dar, il fut convenu que des cavaliers « devanceraient les autres, aux campements, pour porter la « bonne nouvelle. Deux hommes, montés sur les meilleures « juments prirent les devants, ils étaient suivis par Ahmed « ben M'barek.

« Le lendemain, bien avant ses deux compagnons, « Ahmed arrivait aux douars tandis que « Himer » hennissait « d'impatience.

« La valeur de ce cheval ne pouvait plus faire de doute ; « son maître, pendant le trajet, lui avait donné chaque jour, « pour ration, la quantité d'orge contenue dans une savate ».

« Himer » a laissé de nombreux produits.

Il existe encore, comme juments renommées, chez les Douï-Menia, celle de Kaddour ben Miloud, des Khouissüne, celle de Houmini, des Abadla et celle de M'barek ould Moussa, des Abadla.

Les Oulad Djerir prétendent en avoir deux : celle de Ahmed bel Mostefa et celle de Mohammed bel Mokaddem.

D'une façon certaine, il est établi que la vraie race est actuellement chez les Beni-Guil. Malgré l'insistance et le prix que mettent les étrangers à leur acheter des chevaux, ils ne veulent point s'en défaire.

Un poète djeriri a aussi chanté les chevaux :

« Je chanterai la blanche jument : c'est un flocon de
« nuage perdu dans le ciel bleu à la recherche des
« autres ; si vous préférez, c'est un mausolée
« immaculé caché sous des soieries blanches.
« Le blanc pur sang, c'est la tente sans tâches
« qu'un esclave docile a dressé pour son roi !

« Je vais chanter la baie foncée à la robe chatoyante :
« c'est l'écume du miel brun qui bout sur un
« grand feu ; plus léger qu'elle, encore, le cheval
« noir frappe l'air de ses jambes et dépasse au
« loin le goum rapide.

« Dorée comme un soleil couchant que voilent
« les nuages, l'alezane plus claire, aura ma poésie ;
« l'alezan son frère, plus parfait qu'un modèle a
« charmé mes regards : sa robe originale me
« rappelle la figure d'un persan.

« Je chanterai l'isabelle à la couleur de cuivre,
« la timide antilope la fuit quand elle chasse ;
« Son frère, plus puissant, bondit comme un mouflon.

Les Oulad Djerir forment, avec les Douï-Menia, une ***confédération.***

Pour faciliter l'exécution des plans de guerre et la levée des contingents, cette confédération a été divisée en six parties, proportionnelles aux forces communes. Les Douï-Menia comptent pour cinq sixièmes et les Oulad Djerir forment le dernier sixième :

Douï-Menia.	Oulad bou Anane..	1
	Oulad Djelloul..........	2
	Idersa..................	3
	Oulad bel Guiz	4
	Oulad Youssef...........	5
	Oulad Djerir	6

Ces derniers expliquent ainsi leur union avec les Douï-Menia : « Quand nous étions encore H'méïane, et tandis que « nos propres frères nous dépouillaient, il nous fallut appeler « à l'aide une tribu quelconque. Les Douï-Menia, dont la « réputation de guerriers était déjà faite, habitaient alors les « régions du Sahel et furent achetés par nous, à prix d'argent. « Ils vinrent, en effet ; tombèrent sur les H'méïane ; mais « lorsque vint le moment du retour, aucun d'eux ne consentit « à quitter le nouveau pays, le Guir fut à leur convenance ; « ses pâturages d'Avril excitèrent la cupidité des propriétaires « de chameaux ou de chevaux. Rapidement, les campements « se succédèrent et bientôt le Guir était habité par les Douï-« Menia, d'une façon définitive. Sous les heureux auspices « des premiers jours, le contact fut plus étroit, les bonnes « relations continuèrent et la liaison suivit de près.

« Un autre motif activa notre union : les Beni-Guil mena-« çaient déjà nos biens et gênaient les Douï-Menia. »

Cette union s'est maintenue jusqu'à nos jours, rien n'est changé dans les conventions. Bien souvent, toutefois, si ces conventions ont été observées, les Oulad Djerir ont méprisé la paix pour dépouiller leurs alliés : l'amour du vol et du pillage ne saurait être dominé par le respect de la parole donnée ; la bonne foi est un mythe, la dignité est un mot.

Aujourd'hui, cette alliance aux cheveux blancs n'a de vrai que la forme : au fond c'est le mépris ou peut-être l'indifférence ; le djeriri se rend bien compte qu'il est craint du meniaï, il sait aussi que le prestige des armes a fait de son

amitié un don recherché et voilà pourquoi il répète tous les jours : « Les Oulad Djerir sont des mines de fer, les Douï-« Menia s'y fournissent en armes ! »

Le ***rôle***, l'***histoire*** des Oulad Djerir dans le Sahara marocain, ne commence que du jour de leur union avec les Douï-Menia. Plus sûrs d'eux-mêmes, ils donnent libre carrière à leur instinct de pillage, ils attaquent les uns, défendent rarement les autres, traquent les Braber et harcèlent les Beni-Guil.

Il est impossible d'indiquer la politique que peuvent avoir suivie les Oulad Djerir. Ce que nous entendons par ce mot n'existe pas ici ; la mentalité et la façon de concevoir les choses, communes à tous les nomades de ces régions, font que ces nomades obéisssent aux évènements, aux circonstances, sans les avoir prévus, ni s'être, en prévision, tracé une ligne de conduite. Tous, en un mot, vivent au jour le jour.

Au milieu de la confusion et du trouble perpétuels, les Oulad Djerir apparaissent encore comme les plus actifs : mélangés aux Douï-Menia, ils tombent sur les Ghenanema, à Beni-Abbès, et malgré l'intervention pacifique du marabout de Kerzaz, leur tuent 14 hommes, coupent plusieurs centaines de palmiers et pillent le kçar de Tamtert.

Plus tard, faisant partie de la grande harka du Sultan, destinée à ruiner les Ghenanema et leurs kçours de la Saoura, les Oulad Djerir se font remarquer par leur audace.

A différentes reprises ils font la paix, mais, de même que leur amitié, elle est éphémère !

Les Braber ne sont pas exempts de leurs attaques : les Aït-Zdeg, en particulier, souvent dépouillés, reprenaient le lendemain ce qu'ils avaient perdu la veille. Les Aït-Tseghrouchen sont aussi leurs ennemis ainsi que les Adda. Seuls, les Aït-Atta sont leurs alliés. C'est, en effet, chez les Aït-Khebbache, fraction des Aït-Atta, que se trouvent les « tata » des Gulad Djerir. On appelle « tata », des responsables qui font rendre justice aux Oulad Djerir quand un berberi leur a causé du dommage et réciproquement.

Les « tata » des Oulad ben Sassi . . . . .
— Oulad Hammou. . . . . . .
— Oulad El-Mir. . . . . } sont les Irjdane.
— Oulad Melouk . . . .
— Assâssa. . . . .

Celles des Oulad El-Haouari..........	sont les Aït-Amor.
— Oulad Kouïder.............	
— Oulad Beddiar.............	
— Oulad H'mida.............	
— Oulad Dada...............	
— Gouassem	

Quand aux Beni-Guil, ils sont les ennemis héréditaires des Oulad Djerir. L'histoire de leurs luttes est longue et sanglante.

C'est à N'keïla que les Beni-Guil « attachèrent le grelot », en tombant sur les Oulad Kouïder qui furent razziés à fond. La revanche est bientôt organisée avec l'aide des Douï-Menia et dans la plaine de Tamlelt les campements des Beni-Guil sont anéantis. Le butin était tellement considérable, disent les gens, qu'il fallait partager les animaux par « daïa ».

On appelle « daïa », le cercle que forment tous les combattants en se tenant par la main, comme pour danser en rond. Le cercle s'ouvre en un endroit pour laisser passer les chameaux ou les moutons. Quand le cercle est comble : c'est la part de quatre hommes.

Les Oulad Djerir tombèrent encore sur les Beni-Guil à El-Hamda d'où ils apportèrent beaucoup de prises, à El-Hallouf où deux Beni-Guil furent égorgés, vivants ; à Oum Ch'gag sur un campement en marche, à Reknat-ed-Debaba, à Nabech, à Djebil-el-Melh, etc.

Pour venger tant d'attaques, il fallait frapper un grand coup. C'est ici que se place la rencontre de Gharassa, la plus meurtrière.

Quand le voyageur traverse le champ de bataille, il est frappé du nombre d'ossements qui blanchissent le lieu sinistre ; il voit à droite et à gauche du chemin les tumulus rapidement élevés où sont enterrés, à plusieurs, les cadavres des deux tribus.

Au mois d'octobre 1897, tous les Oulad Djerir se rendaient au Guir après avoir passé l'été sous les palmiers de Bechar.

Tenus au courant de leurs mouvements, les Beni-Guil s'étaient mobilisés au nombre de deux mille combattants, dont 500 cavaliers, et avaient projeté l'attaque en cet endroit favorable.

Vers dix heures du matin, aux environs des puits de Gharassa, tandis que les premiers chameaux paraissent, le

goum en longues files et les fantassins en masse attendent, sans chercher à se dissimuler, leurs ennemis mortels ; ils semblent avoir choisi ce lieu désolé comme pour vider leur querelle sans témoins, comme s'ils avaient juré d'anéantir sans rémission.

Les Oulad Djerir comprennent, la rage au cœur, que le salut n'existe plus que dans la lutte, mais ils ont confiance.

Le convoi se masse dans une dépression et les chameaux baraquent.

A cet instant les Beni-Guil chargent mais se replient : les Oulad Djerir, embusqués derrière leurs chameaux, les ont fusillés à bout portant, tandis que les meilleurs tireurs, avec Moumem ben N'djima déjà blessé, postés sur une élévation rocheuse, maintiennent à distance les fantassins qui menacent. Moumen, le bras gauche brisé, était accroupi contre un roc, et plaçant de la main droite son fusil Lebel entre les genoux, tout homme visé était un homme mort.

La journée entière fut une journée de combat.

Au milieu du convoi attaqué, les hommes, les femmes et les enfants morts s'entassaient, les blessés encombraient, les chameaux affolés piétinaient les combattants.

Le lendemain matin on aperçut au loin, dans la direction de Bechar, un nuage de poussière. C'était 35 Oulad Djerir, restés dans les jardins avec les chevaux et qui, ayant appris la nouvelle par des émissaires lancés de tous côtés, arrivaient à la charge. Le cercle ennemi fut traversé à cette allure mais trois hommes tombèrent et sept chevaux.

Dans l'après-midi, un goum de Douï-Menia, arrivé du Guir, se présenta pour aider les Oulad Djerir ; il fit bientôt demi-tour après s'être rendu compte de la supériorité numérique des assaillants. Témoignage inéluctable d'amitié et de dévouement !

Vers le soir, le caïd Abd-er-Rahmane des Beni-Guil fit appeler Mohammed bel Mokaddem pour lui proposer un armistice afin d'enterrer les morts. Ce fut accepté. Peu après, les marabouts de Kenadsa se présentèrent pour sceller la paix ; leurs paroles conciliatrices n'eurent que des cris de guerre pour écho.

Le troisième jour, au matin, la lutte reprit plus décidée que jamais. A midi, cependant, voyant leurs enfants mourir de soif, les Oulad Djerir achètent au prix de cent chamelles, une

heure de répit pour remplir les outres et le feu continue jusqu'à la nuit.

Le lendemain avec l'aurore la fusillade se met à crépiter mais bien moins intense, car les munitions s'épuisent ; il faut en finir. Les Oulad Djerir s'avancent résolument et font reculer leurs ennemis qu'ils maintiennent jusqu'à la nuit.

Le cinquième jour se leva à Gharassa pour les Oulad Djerir seulement ; les Beni-Guil s'étaient retirés pendant la nuit, s'avouant inpuissants.

Ainsi, au nombre de 350 ils avaient soutenu la lutte ; 116 étaient morts, 28 blessés, 18 chevaux tués et 80 chameaux.

Cent Beni-Guil mordaient la poussière à côté de 26 chevaux.

Les campements retournèrent à Bechar pour soigner les blessés ; l'année entière s'écoula, sans départ, année de deuil et de soucis.

Depuis, chacun semble se maintenir dans une plus sage réserve : les Beni-Guil sont, en partie, ralliés, les Oulad Djerir aussi. Les attaques en force n'existent plus entre Douï-Menia-Oulad Djerir et Beni-Guil, et si des harka se forment encore, c'est pour piller des Braber du Dra ou du Tafilala, ainsi que des nomades du Sahel, une simple divergence dans les raids, un moyen de se maintenir en haleine.

Il n'est pas sans intérêt de dire, rapidement, les rapports des Oulad Djerir avec ***Bou Amama***.

Après avoir séjourné au Touat, le marabout vint habiter le grand erg et y creusa le puits qui porte son nom : Hassi Bou Amama.

A moins d'être condamné à l'inaction, Bou Amama ne pouvait plus longtemps séjourner en cet endroit sans entrer en relations pacifiques avec ses voisins. Il pria donc les Oulad Djerir de lui envoyer un miâd. Le miâd partit de Sfifet-er-Remel, sur le Guir, où étaient les campements et se rendit auprès du vieux marabout.

Tout d'abord il fut question du meurtre des Châamba appartenant à sa zemala et tués par des Oulad Djerir ; le prix du sang, exigé, puis refusé fut enfin fixé à vingt chameaux. La paix était faite, mais le rusé marabout qui avait déjà apprécié ses nouveaux amis, voulut avoir leurs tentes autour de lui et promit de les aider à tomber sur les Beni-Guil, leurs ennemis.

A cet instant, tous les Oulad Djerir, sans exception, quittèrent le Guir, traversèrent la Zousfana et s'installèrent dans l'Erg à Aïn-el-Oubar, à proximité de Hassi-Bou-Amama. De là, un nouveau miâd se présenta au marabout ; il était composé de caïd Ahmed ould el Hosseïn, caïd ben Moussa ould Dahmane, caïd bel Ghazi ould Kerroum, Mohammed ben Ali, Mohammed bel Mokaddem, Abd-el-Kerim ben Kerroum, Mohammed ben Saïed et Amari ould Brahim. L'agitateur les reçut dans sa tente et réitéra sa promesse en ce qui concernait les Beni-Guil.

Le lendemain, tandis que le miâd de la veille rentrait au campement, un miâd de Beni-Guil, hypocritement sollicité par Bou-Amama, arrivait à son douar. Ils étaient quarante cavaliers.

L'accueil que leur fit Bou-Amama mit sa duplicité en évidence et les Oulad Djerir comprirent que la partie venait de se jouer mais qu'ils l'avaient perdue.

Une discussion longue et orageuse se termina fort tard dans la nuit à Aïn-el-Oubar, Mohammed bel Mokaddem exposait à la djemâa qu'il était temps de rompre et disait que lui, avec ses proches parents, il lèverait le camp le lendemain matin. Quand le jour parut, le tiers des Oulad Djerir était parti ; il campait le soir, dans la Zousfana au pied du Moumen, à Oglat-Djedida.

Ce qui restait d'Oulad Djerir à Aïn-el-Oubar rejoignait le marabout et leurs tentes firent cercle autour de la sienne. C'étaient les Assâssa et une partie des M'falha.

Un an se passa en luttes incessantes, et après avoir souvent razzié leurs frères, les M'falha de Bou-Amama abandonnèrent la tutelle du marabout. Deux années plus tard, tous les Assâssa arrivèrent à Bechar où se trouvaient les Oulad Djerir ; Bou-Amama ne comptait plus sur eux.

Le motif immédiat de cette séparation, c'est l'exode du marabout vers Figuig où il se fixa. Les Oulad Djerir, essentiellement nomades, avec des troupeaux à nourrir, ne pouvaient l'y suivre, l'espace leur était indispensable.

Depuis cette époque, il n'y eut plus de contact ; seules, cinquante tentes des Oulad Beddiar, Oulad Kouïder et Oulad Bou Ziane restent fidèles à la zemala de l'agitateur ; elles vivent avec lui, pauvres et incertaines, partageant ses déboires. Le vieux marabout-errant réussit à conserver sur

elles sa mystique influence et à leur faire croire encore qu'il faut fuir le chrétien.

Les Oulad Djerir n'ont jamais reconnu à Bou-Amama le caractère sacré que lui prête l'opinion. Si les uns et les autres se sont un instant unis, c'est que les besoins de pillage, communs à tous, promettaient une plus longue entente : quand la mauvaise foi a détruit l'harmonie, elle a engendré la séparation.

Voici qu'une ère nouvelle s'ouvre aux Oulad Djerir. Leur attention est attirée d'un autre côté, leur activité trouve un autre débouché : les colonnes françaises arrivent, en effet, suivant l'Oued Zousfana et accompagnées de nombreux chameaux.

De cette époque s'ouvre la liste des attaques, des pillages. Heureux dans toutes leurs entreprises, les Oulad Djerir continuent, toujours plus audacieux.

Depuis deux ans les choses ont changé : pour en finir et paralyser leurs mouvements, les forces ennemies sont installées chez eux ; les français occupent le pays des Oulad Djerir.

Effrayés eux-mêmes des fautes à faire pardonner, ils estiment que l'oubli de leurs torts est impossible et fuient au Tafilala.

Quelques-uns, plus osés, viennent à Bechar, d'autres suivent à brève échéance.

Avant qu'il soit longtemps, la majorité des dissidents aura réintégré les campements de jadis ; leur absence prolongée ayant bien pour motif la faculté de continuer à piller comme par le passé et non de fuir la présence de l'étranger.

Ceux, du moins, qui obéissent à des sentiments religieux, car il y en a, sûrement, ceux-là ne reviendront jamais.

A ce nombre restreint, il faut ajouter les tentes restées fidèles à Bou Amama et qui considèrent comme impossible le retour auprès de nous.

La situation actuelle des Oulad Djerir est une position d'attente ; c'est la transition normale et prévue d'une vie à une autre, c'est l'agitation et l'hésitation qui leur sont nécessaires, pour mettre d'accord des opinions avec des intérêts.

Colomb-Bechar, 15 décembre 1905. F. ALBERT.
Officier Interprète.

NOUVELLES CONTRIBUTIONS AU PRÉHISTORIQUE
DE LA PROVINCE D'ORAN

En 1898, dans une communication à l'Association française pour l'avancement des sciences (congrès de Nantes), j'ai publié la liste des stations préhistoriques que j'avais relevées dans la province d'Oran principalement de Saïda au Kreider et de Géryville à El Abiod Sidi-Cheikh.

Depuis, j'ai pu dresser — surtout dans la région de Tlemcen-Sebdou — une liste complémentaire qui fait l'objet de ce travail.

Voici, réparties par arrondissements, les stations qui méritent d'être signalées :

1° Arrondissement d'ORAN

Arbal. — J'ai revu la station (foyer) du N.-O. de la gare. J'y ai recueilli un galet de quartzite, ayant servi de marteau ou de percuteur, identique à ceux que l'on trouve si nombreux dans les grottes d'Oran. J'incline de plus en plus à croire à la contemporanéité du foyer d'Arbal avec ceux des grottes.

Il y a aujourd'hui un puits au pied de la butte et à l'Est. La station est donc facile à trouver.

Bou-Sfer. — Silex taillés au S.-O. sur le plateau entre le point trigonométrique 424 et l'O. el Hassane.

M'Sabia. — Silex grossiers, d'assez fortes dimensions, taillés à grands éclats. A signaler un morceau d'ophite oblong très grossièrement éclaté sur la face bombée et paraissant être fait d'une moitié de hache polie. Dimensions : $0^{m}06$ sur $0^{m}04$.

Bou-Tlélis : *Dj. Bougoug.* — Le sentier qui relie la ferme Saint-Maur au village de Bou-Tlélis traverse sur le faîte du dj. Bougoug, aux abords de la cote 444, une belle station de silex taillés. Ces silex de facture grossière sont remarquables

par leurs dimensions relativement grandes ; ils ont de 0^m04 à 0^m06 de largeur moyenne et de 0^m015 à 0^m02 d'épaisseur. Leur patine est d'un blanc laiteux ou d'un blanc jaunâtre. Ils sont taillés à grands éclats sur une seule face et dépourvus de tout cachet artistique. Quoiqu'ils rappellent le type moustérien il n'est pas possible de les attribuer à la période moustérienne.

Avec ces silex grossiers s'en trouvent d'autres plus petits, allongés, étroits, à section triangulaire, à faces à peu près égales. Certains sont taillés en grattoir à l'extrémité la plus large. Il y a aussi des lames irrégulièrement triangulaires, assez minces, montrant un acheminement vers celles de facture néolithique.

A signaler un fragment de grattoir en quartzite.

Brédéah. — A l'Est et au N.-E. de Brédéah, dans les angles S.-O. de la feuille d'Oran et N.-O. de la feuille d'Arbal, excavations très nombreuses dans les escarpements du sahélien. Plusieurs ont pu servir d'abris. Quelques-unes assez profondes ont dû être habitées. La plus grande, située sous la cote 158 de la feuille d'Arbal, m'a offert un gros instrument en quartzite taillé à grands éclats presque en forme d'amande, mais plat en dessous. Dimensions : 0^m10 sur 0^m075 ; épaisseur : 0^m04.

J'ai recueilli encore sur la pente un galet de quartzite ayant servi de percuteur et des morceaux de silex.

El-Ançor : *Aïn-Ferz.*— A l'Ouest d'El-Ançor, non loin de la côte. — Silex taillés, du type des plateaux d'Oran, près de la ferme d'Aïn-Ferz.

Deux enceintes de pierres dressées, à la cote 82.

Un tumulus au N.-O. de la ferme.

Habibas (Iles). — J'ai revu cette station découverte par M. L. Gentil. Les instruments en pierre y sont plutôt de petite facture et faits de roches diverses, mais principalement de silex. On y rencontre les diverses formes du polygone d'Oran. Il y a tendance à la fabrication de la lame rectangulaire par le passage des lames irrégulières, élargies, épaisses encore de 4 à 6 millimètres. A signaler le pédoncule très net d'une pointe de flèche du type du polygone, peu épaisse, à bords retouchés ;

des lames étroites, minces, assez retouchées ; un grattoir en hématite et un autre, en ophite, ébauché à grands éclats et quelque peu retouché.

La Macta. — Dans le bois de genévriers, entre les dunes, magnifiques quartzites taillés, parfois en pointe.

La Sénia : *Grand lac.* — Sur le mamelon le plus élevé entre le grand lac et la voie ferrée P.-L.-M., j'ai recueilli une moitié inférieure de belle hache polie en roche verte. La section est ovalaire, peu cintrée en dessous. Ce fragment est remarquable par ses dimensions : longueur 0^{m} 128, largeur 0^{m} 063, épaisseur 0^{m} 033. Les côtés sont parallèles et le tranchant aiguisé en biseau en dessous.

Legrand. — Aux environs j'ai récolté une pointe de flèche en quartzite, petite, cassée, à pédoncule assez court.

Misserghin : *Ahoun.* — Au N.-O. de la ferme d'Ahoun, sur le plateau cultivé, silex nombreux, de fortes dimensions, rappelant ceux du dj. Bougoug mais mieux taillés. A signaler une belle pointe de lance, arrondie à la base, longue de 0^{m} 082 et large de 0^{m} 032 ; aussi, un grattoir de 0^{m} 058 sur 0^{m} 047 et 0^{m} 010 à 0^{m} 013 d'épaisseur.

Chabat-Dahlia. — Sur le flanc gauche, au pied des pentes sous les hématites d'Ahoun, silex taillés, moyens, grossiers, assez nombreux.

Chabat Ould el Tirza. — Au N.-O. de Misserghin. — Silex taillés, grossiers, sur le sentier qui suit la crête du flanc droit entre les cotes 351 et 323.

Chabat Batra. — Aux abords de la jonction avec le ravin de Temsalmet plusieurs grands abris.

Taerziza (S^{i} Zakelas). Silex taillés dans le bas-fond. Des lames minces s'y rencontrent.

Tour Combes. — Silex taillés de petite facture, minces, non en lame, assez retouchés.

Djebel Misserghin. — Sur le plateau qui s'étend à l'Ouest du ravin *Tamermouth*, magnifiques et gros grattoirs du type du dj. Bougoug et d'Ahoun, la plupart bien retouchés sur le pourtour. On y rencontre aussi des silex noirs plus petits.

A signaler un bout de hache en quartzite en forme de boudin long de 0^{m} 055 ; son diamètre est de 0^{m} 040.

Muley-Ismaël (Forêt de) : *Forêt.* — Les silex taillés sont communs sur les petits plateaux entre Saint-Louis et l'Ouggaz. On y trouve aussi des quartzites. Quoique de taille encore grossière les outils sont retouchés.

A signaler un grattoir pédonculé en quartzite non retouché.

Marabout d'El Akada S'rar. — A l'Est de la forêt, au N.-E. de l'Ouggaz. — Sur le plateau, à 1500 mètres à l'Ouest du marabout, silex taillés noirs, assez petits, de facture grossière. A signaler une lame subtriangulaire en calcaire marneux.

Oran : *Batterie espagnole.* — Près de la première bergerie en ruines, à 2 kilom. à l'Est du vieux fort, silex taillés assez nombreux, assez petits et de diverses factures. Quelques lames bien retouchées. Il y a des morceaux de poterie.

Noiseux. — Auprès de la fontaine, silex blancs d'assez forte taille rappelant ceux d'Ahoun.

Santa-Cruz. — Sur le chemin qui va du col aux Bains de la Reine, silex taillés assez nombreux, mis à jour par l'ouverture du chemin Ils sont du type du polygone.

Saint-Cloud : *Tazout.* — Quartzites et silex taillés très nombreux aux alentours du puits de la ferme. La facture est grossière. A signaler un grattoir en quartzite long de 0^m 09, large de 0^m 045 et épais de 0^m03.

Saint-Denis-du-Sig. — Une hache polie, plate, à bouts larges, courbes et tranchants, à côtés curvilignes. Longueur 0^m 085, largeur moyenne 0^m 043.

Saint-Leu : *Village.* — Sur le chemin qui va du village à la route de Mostaganem, avant les Thermes romains, près du bassin-abreuvoir, on voit dans le fossé des traces de foyer. Il y a des débris d'*helix.* J'y ai vu des morceaux de gros os indéterminables, des silex noirs assez petits et quelque peu retouchés, un fragment de pectoncle à amulette.

L'*Helix melanostoma* n'y est pas rare. Cette espèce très visqueuse était sans doute mangée.

Djebel Hadjeret. — Sur le sommet et sur les pentes, beaux grattoirs subovalaires en quartzite.

Ravin de Smasmoude. — On voit sur les berges de l'oued, bien au-dessus du lit actuel, les restes de plusieurs grands

foyers qui ont été coupés par le courant des eaux d'hiver. Les débris de coquilles marines et terrestres y abondent. On y trouve surtout le gros troque (*Monodonta articulata*), la moule et l'*Helix melanostoma*.

Les silex y sont petits, noirs, peu retouchés.

Saint-Louis. — Près de la ferme Epiard, outils en quartzite de forme allongée, de belle facture.

Tafaraoui. — Sur la rive gauche de l'oued Tafaraoui, à la sortie de la gorge, près du marabout Lalla Fatma, se trouve une belle station de plein air (foyer) très riche en silex. Le foyer surmonte la berge et comme il a été rongé par les crues, il montre une coupe de 12 mètres de longueur et de 1m 50 de hauteur. L'étendue du foyer est d'environ 200 mètres carrés.

J'ai recueilli sur le sol un morceau de noyau osseux de grande gazelle, un autre d'un grand bovidé et une tête de cubitus de gazelle. Les débris d'*helix* y sont assez communs. Les silex y sont en général de petite taille sans forme définie.

A signaler un beau burin plat, à dos finement retouché, à pointe en bec d'aigle sur le tranchant ; aussi un grand couteau en calcaire de 0m 115, à section triangulaire, sans trace de taille intentionnelle. Un énorme galet paraissait avoir été utilisé comme broyeur.

2° Arrondissement de MOSTAGANEM

Aïn-Tédélès. — Les silex taillés grossièrement sont communs entre les dunes ; ceux à pédoncule n'y sont pas très rares. On trouve aussi sur les mêmes points des quartzites, de nombreux petits silex noirs, des lames et des poinçons représentant les outils des stations maritimes de la Batterie espagnole d'Oran.

Mostaganem. — Sur le champ de tir j'ai recueilli un gros instrument, sorte de coup de poing, en calcaire argileux jaunâtre, très dur, de forme subpentagonale, plat, à bords en partie taillés à petits éclats et même retouchés. Ses dimensions sont : 0m 09 sur 0m 10 et 0m 03 d'épaisseur.

3° Arrondissement de MASCARA

Aïn-Farès. — Les environs de ce centre se montrent toujours riches en haches piquetées ou polies, le plus souvent en forme de boudin.

Par l'intermédiaire de M. Desage j'ai reçu de cette localité :

1° Une hache en quartzite, piquetée, en forme de boudin, usée. Dimensions : longueur 0m 21, plus grand diamètre 0m 065 ;

2° Un morceau très régulier de hache en quartzite piquetée, en forme de boudin. Dimensions : longueur 0m 08, diamètre 0m 05 ;

3° Une belle hache en roche verte finement piquetée, cylindro-conique, légèrement aplatie, à tranchant aiguisé et poli sur les deux faces, à extrémité supérieure en pointe. Dimensions : longueur 0m 11, plus grande largeur 0m 045 ;

4° Un morceau de hache polie, plate en dessous, arrondie en dessus, effilée en pointe. Le tranchant manque. Dimensions : longueur 0m 09, largeur 0m 043, épaisseur 0m 023 ;

5° Un galet de quartzite oblong ayant servi de percuteur ou de marteau par les deux bouts. Dimensions : longueur 0m 085, épaisseur 0m 05.

4° Arrondissement de SIDI-BEL-ABBÈS

Oued-Imbert. — Les silex taillés sont assez répandus sur le territoire de cette commune. Ils sont généralement taillés à grands éclats sur les deux faces et d'assez grande facture. J'ai trouvé les plus beaux aux alentours du marabout de Sidi-Salem.

Sidi-Brahim (Prudon). — Les silex taillés sont très communs dans les champs de la rive gauche de l'O. Sarno, au N.-O. de Sidi-Brahim, entre la rivière et le chemin des fermes, au S.-E. de Oulad Rassi. Ils sont noirâtres ou gris bleuâtre, assez petits, sans forme définie.

A signaler un fort grattoir en quartzite dont la face conchoïdale est unie.

Une autre station identique se trouve sur des alluvions

très anciennes, probablement pliocènes, à *Helix* tossiles, près de la ferme située en amont du ch[t] Skakine.

L'abondance relative des silex dans les ravinements de l'argile semblerait indiquer qu'ils proviennent des alluvions. C'est là une hypothèse très risquée étant donné l'âge des alluvions qui doivent être attribuées au moins au pléistocène le plus ancien.

Arrondissement de TLEMCEN

Aïn-Fezza : *Aïn-Arzous.* — Quelques silex taillés aux alentours. A signaler un morceau de basalte spongieux roulé. Cette roche, qui ressemble à une éponge et provient du littoral, se trouve souvent dans les stations préhistoriques de l'intérieur.

Aïn-Sidi-Moussa. — Silex taillés dans le grand bas-fond où se trouvent de nombreuses sources.

Djebel Hanif et dj. Massart. — Silex taillés, petits, grossiers, retouchés, sur les plateaux qui couronnent les sommets. Il y a des lames grossières.

Rhar Fenin bel Kheir. — Plus connue sous la dénomination de *grotte d'Aïn-Fezza.* — Cette grotte est située au S.-E. d'Aïn-Fezza dans le djebel Sebt m'ta Rhelata, à 600 mètres environ au N.-N. O. d'Aïn-Souïga. La distance d'Aïn-Fezza est de quatre kilomètres à vol d'oiseau. Un chemin de six à sept kilomètres y conduit. La grotte s'ouvre au ras du sol sous des bancs de calcaire jurassique dont l'épaisseur est de 12 à 15 mètres. L'antichambre est sale et enfumée. Elle se continue par un couloir qui la met en communication avec deux autres vastes chambres où stalactites et stalagmites forment un décor féérique qui resplendit sous le scintillement des lampes à acétylène ou des torches.

Il serait à souhaiter que l'emploi des torches fût absolument interdit. Il faudrait aussi empêcher les bergers d'allumer du feu dans l'antichambre.

Je n'ai pas vu de silex dans le petit champ labouré qui se trouve devant la grotte. Mais sous le sol stalagmitique de l'antichambre peuvent très bien se trouver des restes de la

faune quaternaire et des objets d'industrie de l'homme paléolhitique.

Rhar Mellouka. — Cette grotte du genre de celle d'Aïn-Fezza, se trouve à 1800 mètres environ au S.-E. de cette dernière. C'est une belle grotte caverne, simple, à voûte et à parois couvertes de concrétions stalagmitiques. La profondeur est de 30 mètres, la hauteur de 18 et la largeur de 25. L'ouverture est large et facilement abordable, mais le sol de la grotte est bien en contre bas du seuil de l'entrée.

Azaïls (Plaine des). — On donne le nom de plaine des Azaïls à la partie de la vallée de la Tafna comprise entre la rive gauche de la Tafna, le pied du djebel Noufaï et le cours inférieur de l'oued Khemis. Elle est partagée entre trois villages indigènes très importants : Tafessera, Tleta et Zahra, qui forment ensemble la commune indigène des Azaïls.

Les silex taillés ne sont pas rares dans la plaine.

Rhar Louz. — Belle caverne-abri située sur le flanc droit du ravin que borde le chemin de Tafessera à Sebdou par Aïn-Mammout.

Les pentes sont riches en silex taillés et en petites pointes à patine blanche.

Beni-Hediel. — Le village indigène des Beni-Hediel est situé sur la rive droite de la Tafna au Nord des Azaïls. Malgré l'abondance de l'eau que donne une des plus belles sources de la région de Tlemcen, les silex m'ont paru rares sur le plateau pliocène.

Grottes. — Sur les pentes dolomitiques de la rive gauche de la Tafna, non loin et au S.-E du Gadet el Melah, se trouvent trois abris peu distants les uns des autres. Je ne les ai pas visités, mais l'un d'eux au moins paraît riche car ses pentes sont noires et herbeuses.

Moulin de l'Agha. — Non loin de Zahra, dans la vallée du Khemis (feuille et territoire militaire de Marnia), silex épars.

Au N.-O. du moulin, un tumulus formé de petits moellons de 2 à 4 décimètres amoncelés sans ordre.

El-Gor : *Rhar Lato.* — Cette grotte se trouve sur l'escarpement Nord du dj. Lato. Elle renferme un dépôt phosphaté d'où il a été retiré des ossements d'animaux actuels. Un osselet

appartenant à un bœuf de grande taille a été trouvé dans une couche stalagmitique. J'ignore si les déblais contiennent des silex.

Oued-Chouly : *Aïn-es-Souk.* — Silex taillés de petite facture assez nombreux, les uns grossiers, les autres présentant un cachet artistique. A signaler une belle lame retouchée en forme de poinçon.

Aïn-Boughlala (près d'Aïn-es-Souk). — Silex taillés assez communs, un peu avant la source.

Mansourah : *Plateau d'Aïn Djerf Attar.* — A l'entrée de la petite gorge où s'engage le vieux chemin de Sebdou, nombreux silex taillés dont quelques-uns bien retouchés. Lames noires assez communes. Quelques quartzites. A citer un rognon de calcaire, ayant naturellement la forme d'une hache chelléenne *unie*. Le tranchant inférieur a été éclaté par des choses intentionnels. La longueur de cet instrument tout à fait primitif est de $0^{m}155$; sa plus grande largeur, de $0^{m}075$.

Sebdou. — Dans la région de Sebdou les silex taillés sont relativement rares étant donné la fréquence des sources et l'abondance et la qualité supérieure des eaux. Cela ne tient nullement à la nature du sol qui est presque entièrement calcaire, mais plutôt au développement que jadis devaient avoir les forêts. Le pays très boisé, infesté de grands fauves, était à peu près inhabitable pour l'homme. Aussi c'est plutôt autour des sources de la plaine de Sebdou qu'en montagne que l'on trouve quelques bonnes stations.

Aïn-Guettara.— Près de Sebdou (v. carte État-Major $\frac{1}{200.000}$).— A 100 mètres à l'Est de la source, sur une petite terrasse couverte de galets, j'ai récolté trois instruments dont deux au moins sont de facture chelléenne. C'est là un fait intéressant car les stations du type chelléen connues dans notre province sont en très petit nombre.

Voici la description des trois pierres taillées :

La première représente la partie inférieure d'une hache chelléenne ayant dû appartenir à un instrument de $0^{m}20$ à $0^{m}25$ de longueur. La taille intentionnelle de cette pierre est absolument indiscutable. La largeur du tronçon est

de 0m13 à 0m14, sa flèche de 0m10, sa plus grande épaisseur de 0m055. L'instrument est en calcaire gris bleu jurassique;

La deuxième est un grand éclat de calcaire jurassique ayant la forme d'un triangle. Il se tient très droit sur sa base tronquée. Le dessus est naturellement et irrégulièrement bombé. Le dessous est quelque peu éclaté. Les côtés de l'angle au sommet sont assez retouchés en dessous.

Cet instrument mesure : longueur de la base 0m12, épaisseur 0m028, hauteur du triangle 0m075.

Cet instrument est un coup de poing qui se tient bien en main, et qui pouvait même être fixé à un manche ;

La troisième est un grès calcaire, rouge, du pliocène des oueds, peu épais, presque cordiforme, qui porte sur son pourtour des traces de taille qui paraît bien intentionnelle. Trouvée seule ailleurs, je ne l'aurais pas ramassée ; mais comme elle a été récoltée avec les autres, il est probable qu'elle a été taillée de main d'homme. Le dessus est bombé, le dessous plat conchoïdal. Le pourtour est finement éclaté sur les deux faces. Tandis que la face inférieure est à peu près lisse, le dessus est comme très grossièrement piqueté. Ses dimensions sont : 0m105 sur 0m095 ; sa plus grande épaisseur, 0m02.

Aïn-Kaddous. — Près de Sebdou (carte État-Major $\left(\frac{1}{200.000}\right)$. — En amont de la source, 100 mètres après le gué, au dessus de la berge et sur le sentier, se trouve une belle station de silex à patine blanche, assez petits, larges, peu épais, taillés en grattoirs et rappelant ceux du dj. Mekaïdou (El-Aricha). Les pointes à section triangulaires sont nombreuses mais peu retouchées sur les angles.

Aïn-Tebouda. — Les silex taillés ne sont pas rares autour de cette belle source.

Merchich (Plateaux de). — Au Nord de Sebdou, au-dessus des Apôtres, à l'Est et au N.-E. de la source de la Tafna. — Sur les plateaux et autour des sources, silex rares, épars, assez petits, grossièrement taillés.

Plateau de Tit Mokrani (*Timocren*). — Autour de la cote 1374 se trouvent de curieux amoncellements de pierres ayant la forme de colonnes ou de pyramides qui me paraissent être des monuments mégalithiques. Chacun d'eux est constitué par des dalles prises sur place, posées à plat les unes sur les

autres. Ces dalles sont des plaques brutes qui proviennent d'une lumachelle d'ostracées qui recouvre tout le plateau crétacé.

Les colonnes ont de 1m 70 à 2 mètres de hauteur ; leur diamètre est de 0m 70 à 0m 80. Leur base repose directement sur le sol. Une seule est élevée sur une légère éminence (tumulus ?). Il y a autour de quelques-unes un cercle de dalles posées à plat.

Onze de ces constructions sont encore debout ; sept sont cylindriques, trois pyramidales. La plus grande pyramide a 2m 10 de hauteur et son plus grand côté de base, 1m 30. La onzième a la forme d'un tronc de cône renversé. La hauteur est de 1m 70, le diamètre de la base inférieure, de 1m 30, celui de la base supérieure, de 1m 50.

Un autre est en ruines.

Les colonnes paraissent avoir été disposées sans ordre. La distance entre deux d'entre elles varie de 5 à 80 mètres. Cinq se trouvent sur une ligne flexueuse N.-S., longue de 40 + 10 + 50 + 80 = 180 mètres. A l'Est s'en trouvent deux ; à l'Ouest, quatre.

Peut-on attribuer à ces colonnes un caractère votif ? Je n'oserais me prononcer. Ces amas de dalles auraient bien pu être élevées par des cultivateurs qui, au lieu de jeter les plaques en tas informe les auraient accumulées en leur donnant une forme géométrique ; mais je ne le crois pas. Les silex ne sont pas rares sur les lieux ; ils sont plats et d'assez petite facture, deux ou trois avec trace de pédoncule ; il y a aussi de petites lames triangulaires bien retouchées.

A signaler une pointe de flèche à pédoncule à un seul aileron obtus, longue de 0m 026, large de 0m 016. On peut je crois, jusqu'à plus ample informé, attribuer ces colonnes de dalles à ceux qui se servirent des silex. Qui sait si sous chaque colonne ne se trouve pas un tombeau ?

Je me borne à signaler ces curieuses constructions.

Mizab. — Aux alentours de la maison forestière, silex taillés assez nombreux, grossiers, de dimensions moyennes. A signaler un échantillon en calcaire vert de l'oxfordien de Sidi-Yahia.

Sidi-Malek (Grottes du cht). — Le cht Sidi-Malek est un affluent de l'O. Timocren. Sur le flanc gauche et au bord de l'oued se trouvent deux belles grottes-abris qui ont été

complètement vidées par les crues. Les pentes absolument rocheuses ne m'ont donné que 2 ou 3 éclats en calcaire en forme de couteau triangulaire, sans traces de taille. Un seul silex.

Sebdou à Lamoricière (Route de) : *Foussane* (Pont de l'oued). — Route de Sebdou à Lamoricière, non loin de Sebdou. — Aux abords du pont, belles lames épaisses et étroites à section triangulaire ou trapézoïde, bien retouchées.

Oued Samp (vallée de l'). — Silex épars.

Deux grottes sur les escarpements du Nord des Djebal Hezam et Touil.

Meurbah. — J'ai récolté dans les environs de Meurbah (maison forestière), une hache piquetée en roche porphyrique, usée par les éléments. Elle est de forme assez plate ; sa longueur est de $0^m 14$, sa plus grande largeur de $0^m 06$.

Plaine de Meurbah et vallée d'O. Benian. — Route bordée de tumuli simples. Silex épars.

Aïn-Isser. — Malgré l'abondance de l'eau débitée par cette magnifique source les silex m'ont paru rares aux abords immédiats du point d'émergence.

Terny : *Plaine de Terny.* — Silex taillés épars et rares. Deux tumuli à 1 kilom. E.-N.-E. de Terny.

Dj. Zamadj. — Silex épars. A signaler une belle lame à section triangulaire, retouchée sur les bords, à pointe brisée.

Tlemcen : 1° Crêtes et vallée du Meffrouch.

Aïn-Rhenza. — A 300 mètres au S.-S.-E. du marabout de la cote 1197, six tumuli dont un seul est en assez bon état. D'autres au S.-O.

Aïn-Tengah : Au Sud d'Aïn-Rhenza. — Sur le sentier au Nord d'Aïn-Tengah, j'ai récolté une petite hache de facture chelléenne, en calcaire, non finie ; une seule face est taillée. Longueur $0^m 085$, largeur $0^m 055$.

Aïn-el-Meharras. — A 200 mètres, au S.-O des grandes sources du Meffrouch qui donnent naissance à la rivière des Cascades (O. Safsaf), se trouvent deux tumuli dont un en bon état. Il est formé de gros moellons de $0^m 40$ à $0^m 60$ d'arête.

Son diamètre est de 10 mètres. Un ancien couloir? est éboulé. Il mesure 10 mètres de longueur et 1m30 de largeur ; sa direction est vers le N.-O.

Aïn-Zarour. — Il y a un tumulus auprès et à l'Ouest de la vieille route de Tlemcen à Sebdou, un peu au-dessus de la ligne qui joint les cotes 1198 et 1161.

Djedaine. — Au Sud du Dj. Beni-Moudjer, tumulus à 400 mètres, à l'Est de la cote 1121 sur un large sentier. Il est de forme oblongue, long de 7 mètres, large de 5 et haut de 2. Les moellons jadis disposés avec ordre sont aujourd'hui éboulés.

2° **Hafir** : *De Zarifet à Hafir.* — Les silex taillés sont assez communs sur le parcours.

Oued Tarhzout. — Sur la rive droite, à 100 mètres du chemin, se trouvent deux tumuli effondrés, le plus grand mesurant 6 mètres de diamètre, tout en grès.

Oued Tatouanès. — Dans le champ situé entre la rive gauche et le chemin j'ai récolté, avec quelques bons silex et quartzites un bout arrondi de hache en boudin piquetée.

Aïn bou Merouanne. — Silex épars aux environs de cette belle source.

Aïn Meriem. — Silex épars et quartzites.

El Aouguiba. — Au S.-E. sur le sol des bas-fonds broussailleux de l'oued el Oussif, nombreux silex taillés, petits, grossiers.

Oued Tlet (Vallée de) : *Grotte de la Panthère.* — Non loin d'Hafir, dans l'escarpement Est du djebel Toksempt sous la cote 1393, belle grotte-abri. Les pentes y sont noires, très broussailleuses. Je n'y ai pas vu de silex.

3° **Zariffet** (Forêt de). — La forêt de chênes-lièges de Zariffet est coupée par la route de Mansourah à Terny. Les silex sont très rares dans les clairières ; mais on trouve quelques stations importantes sur les limites de la région boisée. Les principales que j'ai relevées sont :

Aïn Bahred. — Silex épars et grossiers aux environs de la source.

Aïn Margène. — Silex assez nombreux avec quartzites autour de la source et sur le plateau. Silex généralement très petits, bien retouchés A citer une belle pointe plate en quartzite longue de 0m 050 et large de 0m 023.

Chabat Safsafa. — Au débouché du Chabat Safsafa, à l'Ouest et à la hauteur d'*Aïn el Aleg,* sur le flanc droit, j'ai trouvé, avec quelques silex, un instrument en grès de la région, de même facture que celui que j'ai cité d'Arbal (AFAS, 1898). C'est un morceau de grès plat à faces non parallèles, de forme ovalo-elliptique, largement arrondi aux deux bouts. Ses dimensions sont : longueur 0m 115, largeur moyenne 0m 095, épaisseur à la base 0m 040, au sommet 0m 030.

L'instrument a servi aussi de marteau.

Il est intéressant de rapprocher cet instrument de celui d'Arbal auquel il ressemble comme facture ; mais tandis que celui de Zariffet a été sans doute fabriqué sur place, celui d'Arbal est fait d'un grès gris, dur, d'âge et d'origine difficiles à déterminer.

Soughatman (*Sour el Haman.* Carte Etat-Major $\frac{1}{50.000}$). — Silex taillés assez communs sur le petit plateau qui s'étend entre les deux points culminants.

4° *Zalboune.* — Silex taillés épars sur le plateau qui surmonte les travertins supérieurs. Ils sont remarquables, quoique de facture grossière, par leur faible épaisseur.

Turenne : *Oued Zitoun.* — En aval du pont de la route de Tlemcen à Marnia, se trouvent plusieurs grottes dans les dolomies jurassiques des escarpements de la gorge.

Oran, 15 Octobre 1905. F. DOUMERGUE.

Le Ksar de Beni Ounif[1]

Beni Ounif existait avant l'Islam. Il se composait alors de trois petits ksour dont l'ensemble aurait occupé la palmeraie actuelle. Deux de ces ksour, disparus aujourd'hui, et dont on ne retrouve aucune trace, étaient habités par les Aïat Addi, actuellement fixés à Oudaghir.

D'après la légende, ce serait du départ des Aïat Addi, qui auraient dans la suite acquis la suprématie à Oudaghir, que daterait la rivalité de ce ksar avec celui de Zenaga. (Les Zenaga sont originaires du ksar actuel de Beni Ounif.)

Le nom de Beni Ounif est dû à Sidi Ounif (5e siècle de l'Hégire), pieux personnage musulman (non marabout font remarquer les conteurs) qui aurait été enterré à l'endroit où se trouve actuellemeet la petite porte d'entrée de la Koubba de Sidi Sliman ben Bousmaha.

Quel nom portait autrefois Beni Ounif ? aucun renseignement n'a pu le faire connaître jusqu'à ce jour. Le seul souvenir que les habitants actuels aient conservé des récits transmis de génération en génération, est que la palmeraie de Beni Ounif se reliait à celle de Mélias, par l'Oued Mélias, et à celle de Tasra. Elle ne se reliait pas à celle des Beni Darit (col de Zenaga), qui ne se serait étendue au sud du col que depuis deux cents ans environ. Une immense étendue de l'ancienne palmeraie de Beni Ounif n'existerait donc plus de nos jours.

Beni Ounif est habité par des Zoua et des Harratin. Ces derniers sont tous khammès des gens de Zenaga qui possèdent la presque totalité de la palmeraie.

---

(1) Nous croyons devoir faire remarquer que la présente étude se rapporte à Beni Ounif tel qu'on le connaissait en 1902.

(N. D. L. R.)

LISTE DES HABITANTS DU KSAR

Zoua

Mohammed ben Abderrahman
Mohammed ben Sliman
Mohammed ben Cheikh
Cheikh ben Brahim
Brahim ben El Abid
Sliman ben Eddin
Laredj ben Sliman
Boualem ben Cheikh
El Bachir ben Cheikh
Sliman ben Ali
Djelloul ben Sehoul
Ben Cheikh ben Aïssa

Harratin

Boualem Bonazza
Kadda ould Mokhtar
Ahmed ben Belgacem
Bella ben Achlaf
Kaddour ben Hameida
Bou Hamida ben Achlaf
Lahcen ould Moussa
Laïd ben Laribi
Maamar ould Haddou
Djelloul ould Belkheir
Mohammed ben Hassan
Boucheta ben Moussa (1)
Belgacem ould Kaddour
Achour ben Kaddour
Moussa ould Mohammed
Djelloul ben Moussa
Mohammed bel Gourari
Sliman bel Gourari
Belaïd ben Belgacem
Djelloul ben Laribi
Boussetta bel Gourari

Donc, au total, 12 familles de Zoua et 21 familles de Harratin.

---

(1) Boucheta ben Moussa est le Caïd actuel de Beni Ounif, devenu ksar français. Bien que d'origine nègre et appartenant à la catégorie des Harratin, Boucheta possédait, déjà avant notre établissement à Beni Ounif, un ascendant réel sur les habitants du Ksar. L'anecdote suivante le montrera amplement.

En 1902, avant l'arrivée de la mission franco-marocaine dans la région de Figuig, le capitaine Ducloux, chef de poste de Djenan ed-Dar, fut chargé par Monsieur le Gouverneur général, d'aller voir si les sources du Ksar de Beni Ounif, alors marocain, pourraient donner une quantité d'eau suffisante pour la mission franco-marocaine qui devait camper tout d'abord près de Beni Ounif. — En exécution de cet ordre, le 19 janvier, nous nous rendîmes, le capitaine Ducloux, l'interprète Gravier et moi, escortés de 50 cavaliers du makhzen et de quelques spahis, à l'entrée principale du Ksar, située sur la face nord, exactement derrière la Koubba de Si Sliman ben Bou Smaha. Il était trois heures de l'après-midi lorsque nous mîmes pied à terre. Tout ce que Beni Ounif renfermait d'habitants, quelques gens de Zenaga et aussi quelques personnages de l'entourage de Bou Amama, se trouvaient à l'entrée du Ksar.

Le capitaine Ducloux, s'adressant aux Kébar, leur expliqua que nous ne venions pas dans le Ksar pour le visiter et nous en emparer ensuite, mais simplement pour constater, par ordre du Gouverneur général, d'accord avec le sultan du Maroc, si le Ksar pourrait fournir l'eau nécessaire à l'alimentation de la mission franco-marocaine dont l'arrivée était prochaine. Des clameurs s'élevaient aussitôt. Quelques forcenés montèrent sur les terrasses des maisons, armés de fusils et de pistolets, criant, gesticulant, exigeant que l'entrée du Ksar nous fût interdite, sinon ils

La palmeraie est arrosée par cinq seguias, dont la principale prend sa source dans le Ksar même. De nombreux puits ont été creusés dans les jardins ; quelques foggaras, dont la plupart sont à sec, existent encore à l'ouest, au nord et au nord-est de la palmeraie. Les puits appartiennent aux particuliers par les soins de qui ils ont été établis. Les seguias et foggaras sont propriété indivise entre les Zenaga, les Zoua et les quelques Harratin, qui, à la longue, sont devenus propriétaires.

La mosquée de Sidi Sliman ben Bousmaha, grand-père de Sidi Cheikh, bâtie, il y a dix ans environ, par les soins de Bou Amama, possède également des droits de propriété sur ces eaux et a acquis plusieurs jardins dans la palmeraie. Le petit oratoire dédié à Sidi Aïssa, placé sur la face ouest de la palmeraie, dont l'humble aspect contraste de façon frappante avec la Koubba somptueuse de Sidi Sliman ben Bousmaha, possède aussi, en propre, quelques palmiers rabougris sur la rive droite de l'Oued Mélias et deux puits.

Les trois quarts des maisons du Ksar sont en ruines. Les habitants sont entassés dans une vingtaine de constructions où s'abritent toutes les familles des Zoua et des Harratin. Ils possèdent un troupeau de 200 bêtes environ (chèvres et moutons).

---

feraient parler la poudre : les femmes, armées de couteaux, poussaient des cris assourdissants.

Il faut, pour expliquer partiellement cet état d'esprit des gens de Beni Ounif, se rappeler que nous étions installés à Djenan ed-Dar depuis plus de deux ans, envers et contre toutes les fanfaronnades du Caïd de Zenaga, alors seul personnage de Figuig ayant une investiture presqu'officielle de la part du Sultan, que Bou Amama venait tous les jours à Beni Ounif faire ses dévotions à la Koubba de son ancêtre, et que, chaque vendredi, les gens de Figuig se rendaient en foule à Beni Ounif pour entendre la bonne parole du marabout. Les esprits étaient donc très surexcités à notre encontre. Enfin, un autre incident très grave, ignoré de nous à ce moment, mais connu déjà des gens de Beni Ounif (nous l'avons su depuis), augmentait encore la colère des habitants du Ksar.

Après quelques pourparlers, nous fûmes autorisés à pénétrer, sans armes, dans le Ksar, escortés seulement de quatre spahis du poste de Djenan. Notre goum se tint à l'écart du Ksar, près de la Koubba de Sidi Sliman ben Bousmaha, prêt à pénétrer dans le village au premier signal fait par l'un de nous.

Nous avancions dans l'unique ruelle, conduisant de la porte à la principale source du Ksar, pressés, bousculés, au milieu des vociférations des indigènes. Deux hommes du Ksar, bouab tous deux de la Koubba de Sidi Sliman ben Bousmaha, essayèrent de calmer les esprits. Ils n'y parvinrent pas ; et, lors de notre arrivée à la source, la surexcitation et la colère des Ksouriens avaient atteint un tel degré que nous aurions peut-être été impitoyablement massacrés sans le sang-froid admirable du capitaine Ducloux et l'intervention de Boucheta ben Moussa qui marchait près de nous. Nous fûmes reconduits à la porte du Ksar avec le même cérémonial sympathique qu'à notre arrivée : menaces de mort, injures, coudoiements peu aimables des indigènes, qui nous pressaient contre les

Ils cultivent dans les jardins de la palmeraie (8000 palmiers environ), des légumes de toutes sortes et un peu d'orge. Des arbres fruitiers tels que poiriers, pommiers, pêchers, mandariniers, donnent quelques fruits abâtardis. Une vingtaine de jardins possèdent des plants de vigne.

---

murs de l'étroit passage, et paraissaient chercher à faire naître de notre part un mouvement d'impatience, les mettant en droit de nous frapper.

Notre départ s'effectua par la lisière nord de la palmeraie, et, pendant notre retour vers Djenan ed-Dar, de nombreux coups de fusil, tirés de la palmeraie et du village de Beni Ounif, nous indiquaient que les Ksouriens possédaient les munitions nécessaires pour nous interdire, quand ils le voudraient, l'accès du Ksar.

Telle fut la réception faite par le Ksar de Beni Ounif au premier petit groupe français, qui se présenta pour le visiter.

Ce fut ce même jour, vers sept heures du soir, que le commandant Rogerie, du 2e Etranger, vint dans l'enceinte de pierres sèches, située en dehors de la redoute et décorée pompeusement du nom de Bureau arabe, nous prévenir que les capitaines Gratien et de Cressin, du détachement de Duveyrier, partis à la chasse dans la matinée, n'étaient pas rentrés au poste.

On sait le reste. Les corps des deux capitaines furent retrouvés le lendemain matin dans le Beni Smir, à 14 kilomètres de Duveyrier, par une patrouille du goum du poste.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus ultérieurement, l'assassinat des deux capitaines eut lieu le 19 janvier, vers une heure de l'après-midi, c'est-à-dire environ deux heures avant notre arrivée à la porte du Ksar de Beni Ounif. La nouvelle en était déjà connue des Ksouriens lorsque nous pénétrâmes dans le village et beaucoup d'entre eux croyaient, à ce moment, que nous nous présentions devant le Ksar pour nous en emparer, le brûler et détruire la palmeraie en signe de représailles.

* * *

Après les opérations de la mission franco-marocaine, en 1902, Beni Ounif, resté Ksar marocain, était administré, au nom du nouvel amel de Figuig, par Boucheta qui se rendait chaque vendredi à Oudaghir auprès du représentant du Sultan. Au cours de l'année 1903, Beni Ounif fut définitivement englobé dans notre territoire et Boucheta reçut, des mains du chef de poste, le burnous d'investiture.

Notre installation à Beni Ounif date des premiers jours de 1902.

Avant cette époque, en 1900-1901, la région Djenan-Duveyrier était occupée par un bataillon du 2e Régiment de tirailleurs (2 compagnies à Duveyrier, 2 compagnies à Djenan ed Dar), deux pelotons de spahis, une section d'artillerie, un détachement du génie. Le bataillon de tirailleurs fut relevé, en 1901, par un bataillon du 1er régiment Etranger. Le bureau des affaires indigènes de Djenan ed Dar se composait alors du capitaine Ducloux, des lieutenants Cavard et Canavy (détaché à Duveyrier) et de l'interprète Gravier. C'est pendant cette période que furent créés la redoute de Djenan ed Dar, le camp barraqué et le jardin potager de la palmeraie, ainsi que la popote des officiers, le kiosque de la musique.

En 1902, après les opérations de la mission franco-marocaine, 2 compagnies du 1er Etranger furent envoyées à Beni Ounif.

La répartition des troupes, dites d'observation, de Figuig, était alors :

2 compagnies du 2e Etranger, à Duveyrier, avec le lieutenant Canavy du service des affaires indigènes ;

2 compagnies du 1er Etranger, 1 section d'artillerie, 1 détachement du génie, 1 peloton de cavalerie à Djenan ed Dar, avec le lieutenant Cavard du service des affaires indigènes ;

2 compagnies du 1er Etranger et 1 peloton de cavalerie à Beni

Les jardins, au nombre de 159, appartiennent aux indigènes dont les noms suivent :

Hammou Dada
Moussa ould Mohammed
Hammou Mohammed
Lahcen ben bou Ras
Mohammed ben bou Ras
Mohammed ben bou Haous
Mokhtar ben Abda
Bouazza ben Mohammed
Ahmed ben Mezraf
Abdesselam ben Mokrar
Mokkaddim Cheikh El Amouri
Mohammed ould Bou Haous
Boucheta ben Moussa
Bachir ould Boubekeur
Ahmed ben Ameur
Mohammed bel Gourari
Ahmed ben Khis
Daho ould Brahim
Sliman ould Ali
Larbi ben Bou Ras
Bachir ould Cheikh
Mouley Daho
El Hadj Mohammed ben Otman
Abderrahman ben Khis
Boubekeur ben Bou Ras
Mohammed ben Khis
Madani ben Bezza
Hammou Habib
Mohammed ben Bou Azza
Djedid el Gottibi
Abbas ben Selam
Boubekeur El Amouri
Ahmed ben Bou Ras
Mohammed ben Ameur
Bezza Saïd
Belgacem ould Maamar
Hammou Mohammed
Belgacem ben Moussa
Maamar ould Moussa
Mouley Belgacem
Moussa ould Mohammed
Hammou ould Djeriri
Maamar ould Haddo
Ben Achour El Gottibi
Bou Haous ben Larabi
Larbi ben Mazouz
Djelloul El Amouri
El Hadj Ahmed ben Naceur
Ould Larabi ben Selam
Hammou Ali ben Bou Ras
Kebir ben Hammou
Ahmed ben Hakko
Ahmed ben Achour
Bou Otman ben Bou Ras
Djebour ould Mohammed
Mokhtar ben Akda
Hamdou ben Bezza
Cheikh bel Hadj
El Hachemi ben Salem
Ahmed ben Mansour
Kadda ould Zengui
Bou Allal ben Cheikh
Bou Alem ben Cheikh
Aïssa ould Belaïd
Mokhtar ben Adda
Abbas ould Larabi
Hammou Hassi Hachlef
Maamar ould Moumen

Ounif, avec le capitaine Ducloux, chef de bureau des affaires indigènes.

L'ensemble des trois places était placé sous le commandement du lieutenant-colonel Cussac du 2ᵉ Etranger.

Le capitaine Ducloux, rentré en France au mois de mai 1902, fut remplacé à Beni Ounif par le lieutenant Cavard qui, après avoir établi le plan cadastral de la palmeraie de Beni Ounif, procéda au lotissement du village européen actuel et à sa création. Au mois de novembre 1902, trente huit lots étaient concédés et onze maisons étaient déjà bâties.

Les palmiers de la région appartiennent à

Aïssa ben Belaïd
Abdelkader ben Kabli
Habib ben Belgacem
Abdesselam ben Fezzer
Hammou Bachir ould Cheikh
Mohammed ben Driss
Mouley Belgacem ben Lali
Mohammed ben Bou Ras
Cheikh bel Hadj
Cheikh ben Aïssa
Ahmed Mezraf
Hammou Hassi Hachlaf
El Hadj Mohammed Hachlaf
Ben Ameur El Ghiatri

La Koubba de Sidi Aïssa.

El Bachir ould Cheikh.

Quelques palmiers, formant propriété indivise (arch), appartiennent à la collectivité des ksouriens de Beni Ounif. Presque tous les propriétaires sont du Ksar de Zenaga.

Le prix moyen de la propriété ne peut être déterminé de façon exacte dans la palmeraie de Beni Ounif, où, comme dans toutes les autres, il faudrait pouvoir estimer, outre le nombre de palmiers et d'arbres fruitiers contenus dans un jardin, la valeur de la part d'eau d'arrosage possédée par le propriétaire. Cependant, pour les jardins situés sur la seguia principale, on peut estimer à 4.000 francs environ la valeur moyenne des jardins.

Outre le nombre approximatif de 8000 palmiers, indiqué tout d'abord, il faut compter environ 2000 autres palmiers improductifs par suite de vieillesse ou de mauvais entretien. Tous les jardins, sauf ceux situés sur le bord de l'oued, c'est-à-dire à la lisière sud de la palmeraie, sont creusés dans le sol, à une profondeur moyenne d'environ un mètre au-dessous du niveau des chemins. Ce travail a été nécessité par le niveau de l'eau des seguias et pour faciliter l'arrosage.

Capitaine CAVARD.

REVUE CRITIQUE

OPINIONS ESPAGNOLES SUR LE MAROC

Dans un gros ouvrage, au titre rébarbatif : *Le Terrain, les Hommes et les Armes à la Guerre,* le général Rodriguez de Quijano y Arroquia, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre à Madrid, examinait, il y a quelques années, ce que pouvait représenter d'espérances pour sa patrie, le pays marocain et les petites possessions espagnoles qui y demeurent attachées comme des banderilles jaunes et rouges.

Les opinions du Général étaient émises avant les émotions et les agitations actuelles ; elles en ont une saveur particulière et d'autant plus de force. L'auteur ne prévoyait pas l'intrusion récente de la diplomatie allemande dans les différents problèmes méditerranéens ; il n'avait pas pensé que l'action française au Maroc susciterait l'action allemande, tant il est vrai que l'inévitable querelle a été mal close sur le Rhin, par un traité qui était un déni de justice et une lourde faute.

Il n'entre pas dans l'esprit d'Arroquia que le Maroc puisse jamais entraîner une conflagration européenne, par la volonté d'un despote. Il jette un appel à la jeunesse espagnole, il s'efforce savamment de lui montrer à la fois la possibilité et l'urgence de la rénovation nationale. C'est à ce propos, que de temps à autre, il maugrée contre la France, contre l'Angleterre, contre tout le monde, ainsi qu'il arrive aux malheureux, prompts à accuser autrui de leur malheur, et c'est bien excusable.

Le livre d'Arroquia est un inventaire des gloires et des espoirs de sa patrie ; sa méchanceté est patriotique.

***

Donnons tout de suite cette note de maussade humeur.

Voici d'abord pour la France :

« On peut regretter, dit le général Arroquia, que l'ambition de notre sœur commune, la France, qui a tant fait pour la

reconstitution de l'Italie, l'ait définitivement dépouillée de Nice et de la Savoie, ait gardé la Corse, absorbé la Tunisie, la *partie italienne* de l'Afrique, tout comme elle *nous a enlevé la province d'Oran*....... et qu'avec des procédés de ce genre, elle ait rendu difficile l'*union des trois nations latines*, dont la coalition intellectuelle et matérielle aurait constitué un groupe tout-puissant, *arbitre souverain et unique* des problèmes méditerranéens. »

J'insiste sur ce point : ces paroles sont de quelques années en arrière. Sans s'attarder sur le reproche qui nous est fait, d'être le grand obstacle à l'union latine, remarquons seulement que l'œuvre française en Afrique :

1° A été menée à bien, en des temps où ni l'Italie, ni l'Espagne n'étaient en mesure d'interdire l'installation dans l'Afrique du Nord de nations quelconques ;

2° A été, est chaque jour davantage, une œuvre latine, Italiens, Espagnols et Français contribuant ensemble (à l'exclusion presqu'absolue de tout autre peuple), à la *latinisation* de l'Algérie-Tunisie.

D'ailleurs, les esprits, actuellement, tout autant à Madrid qu'à Rome, paraissent avoir mieux compris l'œuvre africaine de la France, et quant à l'Union latine « arbitre souverain et unique des problèmes méditerranéens », rien ne peut empêcher, semble-t-il, de la constituer ; il suffira d'y ajouter cet appoint considérable de force : le *Nord-Afrique latin*, tel qu'il est.

L'Angleterre n'est pas non plus fort bien traitée par Arroquia.

Il appelle les Anglais des gens « funestes à l'humanité » ; il signale leur égoïsme, l'âpreté qu'ils apportent dans leur manière de lutter pour une hégémonie commerciale, sans rivaux possibles.

D'ailleurs, il réunit Anglais et Français dans une même suspicion, et il n'hésite pas à placer les causes de la décadence de l'Espagne dans « les basses intrigues de l'étranger ».

***

Ceci dit, voici comment Arroquia en arrive au Maroc ; il le fait savamment, à de nombreuses reprises, dans son énorme livre, bourré de faits et d'idées, très touffu et diffus.

Il dit :

Et cependant en Espagne, « l'homme capable de tout ce qui

est grand, existe, plein de désir d'utiliser son énergie, mais atrophié par l'impossibilité de trouver un champ suffisant à son activité. »

Et ensuite « voyant la France maîtresse de la ligne de faîte des Pyrénées, privée du Portugal soumis pour ainsi dire aux Anglais, déjà maîtres de Gibraltar, et d'où ils bloquent nos possessions d'Afrique, l'Espagne ne pouvait continuer à *vivre ainsi enfermée*, et à se contenter *d'une apparence* d'indépendance matérielle et morale ».

Et immédiatement après, le Général expose les motifs pour lesquels l'Espagne entreprit en 1860 la conquête du promontoire de Tanger.

Cet exposé des motifs vaut la peine d'être résumé ; il commande encore fort certainement la plupart des pensées madrilènes sur la question marocaine et il permettra de comprendre mieux où est la voie de l'Espagne, dans la phase actuelle de cette question, sous une pression ni latine, ni anglaise — pas davantage allemande, mais seulement « Guillaume II. » —

Le promontoire de Tanger, dit le général Arroquia « constitue, au point de vue *exclusif de notre défense nationale*, une base solide de résistance, tant contre l'Empire marocain, que contre les projets ambitieux des puissances continentales. »

Voilà un premier point : l'occupation de la région de Tanger et du haut pays qui l'avoisine est pour l'Espagne une question de *défense nationale :* 1° contre le Maroc, 2° contre les ambitions européennes.

Il est certain que l'installation, dans le triangle *Tanger-Tétouan-Ceuta*, d'une force espagnole, serait la meilleure manière de protéger les côtes méridionales de l'Espagne contre le « retour du Maure » — à vrai dire bien problématique —.

Contre les ambitions européennes, un développement s'impose et le général Arroquia développe :

« Il est facile de voir, dit-il, que notre déplorable situation actuelle s'aggraverait encore très sensiblement si les Français, poussant jusqu'à la Moulouïa, *faisaient du Riff de nouvelles Pyrénées*, et si les Anglais transformaient Tanger en une annexe de Gibraltar.

... Ce sont là des perspectives peu séduisantes, mais qu'il faut cependant envisager sérieusement... L'avenir n'est donc

pas pour nous, en Afrique, comme le pensait ceux qui voudraient nous voir nous étendre défensivement au Maroc ; mais c'est de côté que peut venir pour nous le danger le plus sérieux, danger partant bien plus de l'Europe que de l'Afrique. L'Afrique, en effet, ne commence pas aux Pyrénées et c'est au contraire, l'Europe qui se termine aux contreforts de l'Atlas. »

En résumé, l'installation de l'Espagne dans le triangle Tanger-Tetouan-Ceuta parerait *d'avance* à l'arrivée des Français d'Algérie dans le Riff, « nouvelles Pyrénées », et en même temps diminuerait l'importance de Gibraltar, en « débloquant » les possessions actuelles de l'Espagne sur la côte marocaine.

Cette installation assurerait la défense nationale, donnerait de l'air à la péninsule — permettrait la rénovation espagnole —.

Le général Arroquia le dit en propres termes. Après avoir raconté la campagne de 1860, la victoire de Tetouan, et l'arrivée de la petite armée du général O'Donnel au passage du Fondack (*sic*) « d'où l'on pouvait tomber sur Tanger », il dit aussitôt :

« L'égoïsme des Anglais se rendit rapidement compte de l'importance des résultats que les Espagnols pourraient obtenir et ils intervinrent aussitôt avec une infatigable insistance pour hâter la conclusion de la paix »... « Cette manœuvre punique vint, une fois de plus, éteindre le feu sacré de la nationalité qui s'allumait partout dans le royaume, désireuse d'employer son énergie et son activité à d'autres entreprises qu'aux déchirements des luttes intestines. »

Remarquons que ce feu sacré ne devait pas être bien ardent pour s'être si vite éteint au seul souffle britannique — et ajoutons qu'en 1860, la France ne fit rien pour diminuer les succès du général O'Donnell.

Au lieu de la place d'armes nécessaire, selon Arroquia, « à la défense nationale » — l'Espagne n'a conservé de ses conquêtes de 1860, que Ceuta.

Le Général le déplore, et peu à peu, parmi ses plaintes, il exprime quelques regrets, qui montrent le fond de sa pensée, l'étendue des espérances passées toujours vivaces...

« Belle Philis, on désespère »
« Alors qu'on espère toujours ».

*
* *

Après nous avoir sagement entretenu de la défense nationale contre le Maure et contre l'Européen, le savant Général se laisse aller à une tristesse d'une amertume très spéciale.

Il se voit installé fortement dans son triangle Tanger-Ceuta-Tetouan. Les côtes espagnoles sont protégées par cette audacieuse installation. Il ne craint ni le Riff, ni Gibraltar, qu'il surveille et qu'il commande. Alors il dit :

De ce triangle « nous aurions été en mesure de continuer notre marche sur Ksar-el-Kébir ou mieux encore jusqu'à Ouazzan ou au Djebel-Zarzar, clef du massif montagneux de l'Algarbe[1] marocain, et de là notre armée pouvait s'avancer par terre, notre flotte par mer, jusqu'à l'embouchure du Sebou et même jusqu'à Rabat ; puis le *tiers de la riche et vaste vallée de cette rivière aurait été le prix d'une seconde campagne.* »

Nous voici loin de la défense nationale ; c'est tout simplement un petit projet de conquête du Maroc, et vraiment, si, en 1860, l'intervention de l'Angleterre a arrêté l'exécution de ce projet, l'Espagne doit à l'Angleterre quelque reconnaissance. Cette lourde faute eut pesé plus lourdement que Cuba sur les destinées de notre sœur latine ; elle peut le comprendre aujourd'hui mieux que jamais.

Mais le général Arroquia ne s'arrête point. Il n'y a pas que Ceuta, qui soit au Maroc une banderille espagnole de gloire et d'espoir.

« L'intervention des Anglais, dit-il d'abord, n'a pas eu seulement pour conséquence de retarder *la réalisation de nos légitimes espérances,* mais nous devons aussi nous considérer comme virtuellement expulsés de l'Afrique, si nous continuons à laisser s'y produire et s'y manifester l'action des Français. »

Ceci est injuste : toute l'Oranie démontre le contraire de cette assertion — et encore, ceci n'est plus vrai, nous venons de donner à maintes reprises des preuves de notre respect pour les droits espagnols au Maroc —.

Pour s'opposer à cette action française, que fait Arroquia ? Ceuta ne suffit pas. Il cherche une autre base et il la trouve :

« C'est la base formée par les îles Zaffarines et Melilla, dit-il. Cette position avantageuse près de la vallée de la Moulouïa peut nous servir dans le cas où nous aurions à

(1) El-Rharb.

contrarier quelqu'entreprise tentée par les Français, désireux d'étendre les frontières de l'Oranie, dans la direction de cette rivière, dont nous *devons considérer la vallée comme placée sous le protectorat de l'Espagne*, laquelle ne saurait consentir à en céder la moindre partie à la France, déjà si puissamment établie sur les côtes Nord et Ouest de l'Afrique. »

Et ailleurs, il dit :

« Notre action devra se produire du côté de l'ancien royaume de Fez, c'est-à-dire dans les territoires arrosés par la Moulouïa et le Sebou, *la seule région qui puisse se subvenir à elle-même*, et que nous ne pouvons laisser passer entre les mains ou sous le protectorat d'une autre puissance, sans risquer de tomber au dernier degré de la décadence et de l'ignominie. »

L'auteur exagère évidemment, sans doute pour se faire mieux comprendre ; mais cependant, en soldat prompt à résoudre en actes ses pensées, il établit le programme de la résistance.

La base serait Melilla ; « le point stratégique intermédiaire entre cette base et Taza serait Tafersit », où le Général place « la clef de toute la région des bassins de la Moulouïa et du Sebou », et qui est réellement à deux étapes de Melilla et de Taza, un des gros marchés du Riff oriental. De Tafersit, il serait facile de prendre en flanc l'action française vers Taza.

Notons cette assertion un peu hasardée, à notre avis : « Dans le cas où les Français s'avanceraient jusqu'à la rive droite de la Moulouïa, même sans pénétrer dans tout le bassin de cette rivière, l'empire marocain serait entièrement ouvert à leurs armées du côté de l'Est, de même qu'il est, par l'Ouest, à la merci des flottes de l'Angleterre. »

C'est encore la hantise du Français « ambitieux » et de l'Anglais « funeste à l'humanité. »

Il n'est pas jusqu'aux deux îlots du Peñon de Velez et d'Alhucemas, dans lesquels le Général ne voit une « base d'action », oubliant que pour agir de cette façon contre la France dans ces parages, il faudrait à l'Espagne la puissance sur la Méditerranée, faute de quoi elle ne pourrait pas transporter à Melilla ou au Peñon de Velez le moindre bataillon d'infanterie.

« Les deux rades (du Peñon de Velez et d'Alhucemas)...., dit-il, communiquant entre elles par le chemin de la côte, communiquent de plus avec l'intérieur du Maroc, par le versant opposé du Riff, par les vallées de l'Oued Gomera et Ris, avec les régions dépendant du Sebou ». Ces régions « à peu de distance de la côte, pourraient constituer, en cas de guerre, un point d'appui central des plus utiles. »

Ainsi s'achève l'inventaire des moyens dont disposerait l'Espagne, si elle se décidait à « agir à la romaine » au Maroc, ainsi que l'y invite le général Arroquia.

De la défense nationale commandant l'occupation du promontoire de Tanger, il a envisagé presque naïvement la conquête du meilleur morceau marocain nécessitant une mise en garde contre l'action française vers la Moulouïa.

A vrai dire, la question nous apparaît singulièrement rapetissée, à être ainsi examinée du seul point de vue espagnol — et militaire. Si le général Arroquia n'avait rien dit de plus que ce qui a été rapporté jusqu'à présent de ses opinions marocaines, on ne reconnaîtrait guère, dans cet écrivain, un latin, autoritaire sans doute, mais tourné avant tout autre peuple, vers les larges espaces de liberté et de droit.

Heureusement, il prononce de belles paroles qui relèvent son livre et qui sont aussi pour l'Europe de précieux enseignements.

***

« Quoi qu'il en soit, dit-il, les déceptions que nous avons éprouvées au Maroc et qui sont pour l'Espagne des faits capitaux, ne sont, à proprement parler, que des détails peu importants par rapport à la *grande question de la civilisation*, ne tranchera pas en Afrique, *en détruisant ou en morcelant* l'empire marocain, ni même en l'attribuant à l'Espagne ou à l'Europe, comme au temps des Romains, et en cachant sous un masque fallacieux de tendances civilisatrices, un monceau d'iniquités et d'ambitions. »

Il faut s'associer à ces paroles, encore que le général Arroquia nous reproche d'avoir absorbé le Touat et le Figuig.

Il croit que « c'est, au contraire, en s'appuyant uniquement et loyalement sur l'empire marocain *qu'on ne saurait*

remplacer, qu'on peut atténuer la résistance des tribus nomades des déserts africains et réaliser, en partie ou entièrement, une entreprise aussi colossale ».

Cette idée rencontre en Europe bien des ennemis — de nombreux algériens préconisent le morcellement du Maroc. On a crié quand on a imposé le Sultan de Fez aux dissidents de Figuig. Ils n'en voulaient pas. Ils ne voulaient d'ailleurs pas plus de la France. Notre force seule a pu leur en imposer et en même temps les séduire ; l'opinion d'Arroquia pourra modifier d'autres opinions ; on en pourra déduire que la Paix du Sud algérien et la Paix marocaine ne font qu'une, ou pour mieux dire, que la Paix musulmane dans le Nord-Afrique dépend beaucoup de celui qui tient à Fez les fils, peut-être très embrouillés, de la politique et de la religion de cette vaste région — parmi l'enchevêtrement des confréries rivales et l'ignorante sauvagerie des tribus.

* * *

Et cette idée du Maroc intact, non morcelé, nous amène, après Arroquia, à une autre que son livre ne définit pas explicitement.

Si ce Maroc, un et indivisible, sous un sultan dont la dynastie et l'origine nous importent peu, d'ailleurs, à nous Français, comprend le grand avenir qui peut lui être réservé, il observera que ses intérêts de *nation* (il n'en est pas là, encore) sont les mêmes que ceux des nations méditerranéennes, qui l'avoisinent. Et il devra entrer, finalement, dans cette ligue de fait, qui unit autour du bassin de la Méditerranée occidentale des peuples, dont les gouvernements peuvent momentanément chercher ailleurs que dans cette ligue naturelle, un appui artificiel et trompeur, mais qui en mourront ou reviendront à leurs racines mêmes.

Les opinions ci-dessus rapportées pourront contribuer à établir cette idée par les développements, les critiques et les réflexions qu'elles suggéreront à ceux qu'intéressent les choses méditerranéennes.

24 décembre 1905.

LIEUTENANT LABROSSE.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

SOMMAIRE : Production mondiale du fer et du sucre. — La houille en Lorraine. — Forces hydrauliques de la France. — Port d'Anvers. — Un chemin de fer belge. — La propriété en Russie. — Commerce de l'Allemagne. — Traversée du Sahara. — Ports marocains. — Sénégal. — Chemin de fer du Cap au Caire. — L'or à Madagascar. — Tripolitaine. — Un lac de soude au Colorado. — Les Japonais aux États-Unis. — Le thé au Caucase. — Une île nouvelle. — Régions polaires.

GÉNÉRALITÉS

Production mondiale du fer. — En 1903, la production mondiale du minerai de fer s'est élevée à 99 millions de tonnes métriques.

En tête viennent les États-Unis avec 32,9 millions de tonnes, soit presque le tiers de la production totale ; ensuite se placent l'Allemagne et le grand duché de Luxembourg (21,2 millions de tonnes) ; puis la Grande Bretagne (13,9 millions) ; l'Espagne (8,2 millions) ; la France (6,2 millions) ; la Russie (5,2 millions) ; la Suède (3,6 millions) ; l'Autriche (1,7 million) ; la Hongrie (1,4 million) ; l'Algérie (588.883 tonnes) ; l'Italie (374.790 tonnes) ; la Belgique (166.000 tonnes). La statistique attribue aux autres pays, Cuba, Grèce, Canada 3,2 millions de tonnes.

Production du sucre dans le monde 1905. — En raison de l'intérêt que l'on attache actuellement à ce qui concerne la question sucrière, nous croyons devoir reproduire une statistique faisant autorité dans le monde commercial, celle de M. Otto Licht, de Magdebourg, relativement à la production mondiale du sucre.

Production européenne ou betteravière (en tonnes) :

1904-1905	1905-1906
4.700.000	6.220.000

Dans la production de 1905-1906, l'Allemagne vient en tête avec 2.100.000 ; suivent l'Autriche, 1.200.000 ; la Russie, 1.100.000 ; la France, 900.000.

Production coloniale ou sucre de canne (en tonnes) :

1904-1905	1905-1906
6.795.000	7.350.000

Dans ce dernier chiffre les Indes orientales viennent en tête avec une production de 2.200.000 suivies de Cuba avec 1,275.000.

La production mondiale du sucre sera donc en 1905-1906 de 13.570.000 tonnes, supérieure de 2.075.000 tonnes à celle de l'année précédente.

Il résulte de ces chiffres qu'un notable développement de la consommation pourrait seul permettre d'absorber la totalité de la production du sucre dans le monde. Il est possible que la baisse des prix influence sensiblement cette augmentation de la consommation.

EUROPE

Découverte de la houille en Lorraine. — Depuis 1902, de nombreux sondages étaient exécutés en Lorraine pour se renseigner sur le prolongement possible, en territoire français, du bassin houiller de Sarrebrück.

Ces forages, qui jusqu'à présent avaient trouvé des terrains carbonifères contenant seulement des veinules de houille, ont donné cette année des résultats décisifs.

Un sondage exécuté à Pont-à-Mousson avait rencontré au mois de mars, à 819 mètres de profondeur et à 638 mètres au-dessous du niveau de la mer, une couche de charbon de 50 centimètres de puissance certaine et de 70 centimètres de puissance probable.

Au mois de juin, l'administration des mines a officiellement constaté la présence d'une couche de houille de $2^{m}65$ à la profondeur de 896 mètres, dans un sondage entrepris à Abancourt, près de Nomény.

La découverte d'une couche de cette épaisseur dans la Meurthe et Moselle a une très grande importance. Il est vraisemblable que les sondages avoisinants rencontreront prochainement des couches d'une puissance suffisante pour être exploitées.

La grande profondeur à laquelle elle se rencontre ne sera pas un obstacle à son exploitation, car en Belgique et en Angleterre, en Saxe et en Amérique, on a atteint des profondeurs variant de 1000 à 1200, où l'on exploite sans difficultés.

Recensement des forces hydrauliques de la France. — L'utilisation des forces hydrauliques prend d'année en année, en France, un plus grand développement. Il est intéressant de reproduire les résultats de l'étude qu'a faite, relativement au recensement de ces forces hydrauliques, un ingénieur connu, M. R. de la Brosse.

La puissance hydraulique de quatre départements des hautes montagnes serait :

Haute-Savoie.	100.000	chevaux à l'étiage.	375.000	en eaux moyennes
Savoie.....	320.000	—	650.000	—
Isère......	350.000	—	800.000	—
Hautes-Alpes.	300.000	—	500.000	—

soit, pour ces quatre départements, au moins un million de chevaux à l'étiage le plus bas et pendant une moitié de l'année deux millions à deux millions et demi de chevaux, et dans cette évaluation n'est pas compris le Rhône.

Les autres départements du Sud-Est et ceux de la bordure pyrénéenne auraient 1.300.000 chevaux ; les départements montagneux du centre et de l'Est, 900.000 chevaux ; le reste de la France, 1.400.000 chevaux.

La puissance hydraulique de la France serait donc, à l'étiage, de 4.000.000 de chevaux.

Mais la richesse hydraulique d'un pays ne se mesure pas à son minimum d'étiage et de nombreuses applications industrielles peuvent utilement profiter des eaux surabondantes des saisons favorables. Il faut donc évaluer la richesse hydraulique de notre territoire à 9 ou 10 millions de chevaux.

La puissance totale nominale des machines à vapeur recensées en France est de 8.180.000 chevaux vapeur.

Les forces hydrauliques de la France pourraient donc actuellement fournir un ensemble de forces bien supérieures à celles que donne l'outillage à vapeur, d'autant plus que le travail qu'elles fournissent est, à l'encontre de cet outillage à vapeur, un travail continu.

Agrandissement du port d'Anvers. — Un accord récent du gouvernement belge et de la ville d'Anvers prépare une véritable transformation de l'embouchure de l'Escaut. Il s'agit

de changer le lit du fleuve pour en améliorer l'entrée au point de vue de la navigation. Un énorme travail précédera l'ouverture du nouveau lit : le creusement d'un bassin colossal. Le canal y amenant les navires de la mer aura 8 kilomètres de long, 250 mètres de large et 12 mètres de profondeur.

A l'entrée, 3 écluses parallèles de 300 mètres de long et 30 de large. Au fond, 9 darses considérables. Vers l'entrée, 5 bassins de radoub des plus grandes dimensions usitées à présent. L'exécution de ces gigantesques projets fera passer la longueur totale des quais d'accostage de 21 à plus de 60 kilomètres. La note à payer sera de 183 millions approximativement, sans compter le coût encore incertain des darses et des bassins de radoub.

Sur cet agrandissement maritime et commercial, il faut greffer des plans de défense militaire, comportant le démantèlement de l'enceinte existante, pour faire d'Anvers le camp retranché le plus puissant du monde, soit 108 millions de dépense de plus.

Nouvelle ligne belge sur l'Allemagne. — Le gouvernement belge et le gouvernement allemand viennent de se mettre définitivement d'accord pour la construction de la ligne nouvelle de Bruxelles vers l'Allemagne par Louvain, Saint-Trond, Tongres et Aix-la-Chapelle.

Le travail coûtera 550 millions et devra être terminé en dix ans. La ligne sera construite de façon à pouvoir être exploitée à l'électricité et permettre des vitesses de 200 kilomètres à l'heure.

La propriété en Russie. -- Au moment où les troubles ouvriers et agraires de Russie passionnent l'Europe, il peut être intéressant de savoir comment est répartie la propriété terrienne en ce pays.

D'après le Bulletin russe de statistique, cette propriété serait aujourd'hui constituée de la façon suivante :

État	159.000	millions d'hectares	
Apanages	8.000	—	
Diverses personnes morales	11.000	—	
Particuliers	96.000	—	(dont 60.000 aux nobles)
Communes rurales	132.000	—	
	406.000		

Dans cette statistique ne sont comprises ni les terres des cosaques du Don, ni la Pologne, ni la Circaucasie.

Le domaine de l'État comporte surtout des forêts et une étendue peu considérable de terres arables. Le revenu des forêts est de 135 millions de francs, celui des autres terres, de 80 millions par an.

Les apanages, propriétés foncières de la famille impériale, comprennent pour les trois quarts des forêts, le dernier quart est constitué en terres arables ou prairies.

Les 11.000 millions d'hectares appartenant à diverses personnes morales (collectivités-villes) et les 96.000 millions d'hectares constituant la propriété particulière comportent également une superficie considérable de forêts et de terres non arables.

Les terres communales seules présentent une forte proportion de terres arables, les trois cinquièmes au moins ; la superficie ensemencée en céréales et légumineuses dépasse cinquante millions d'hectares, c'est-à-dire un territoire presque égal à celui de la France.

Canaux d'Allemagne. — Les Chambres prussiennes ont voté cette année un très important projet comportant la création de très importantes voies de navigation intérieure.

La plus importante de ces voies de navigation est le premier tronçon du Mittel-Laud-Kanal, deux fois repoussé par l'opposition des agrariens de l'Est.

Le projet voté consacre 250.800.000 de marks, au canal du Rhin à Hanôvre qui aura pour premier effet de relier les eaux de l'Ems à la voie du Rhin, en abolissant les barrières de tarif élevées par les chemins de fer prussiens entre ces voies navigables.

Cette jonction ouvrira un grand chemin entre le Rhin et la mer du Nord, au grand profit du port de Emden, magnifiquement outillé et cependant inutile aujourd'hui.

Là, dans la partie orientale de la Prusse dont le réseau navigable est encore isolé du réseau navigable de l'Ouest de l'Allemagne a été décidée, outre de grands travaux d'amélioration des voies existantes, la construction d'un canal susceptible d'un trafic intense entre Berlin et Stettin (43 millions de marks).

Berlin deviendra ainsi port de mer.

Le commerce de l'Allemagne en 1904. — En 1904, la valeur du commerce général de l'Allemagne s'est élevée à 15 milliards de francs (8.485.9 millions pour les exportations, et 6.574.2 millions pour les importations) en augmentation de 745.8 millions sur 1903.

Les exportations se sont accrues de 161 millions seulement ; cette faible augmentation du chiffre total est due à une diminution importante dans l'exportation des fers, dont l'expédition aux Etats-Unis a presque complètement cessé.

La prospérité industrielle de l'Allemagne, durant l'année passée, est mise en évidence par l'augmentation des recettes des chemins de fer, qui dépasse 103.7 millions de francs, et par l'augmentation du produit du timbre sur les quittances.

AFRIQUE

Traversée du Sahara, du Touat au Niger, par M. E.-F. Gautier. — M. E.-F. Gautier vient de rentrer en France, après avoir brillamment accompli la traversée du Sahara, du Touat au Niger. M. Gautier avait quitté Alger en novembre 1904 et avait exploré pendant plusieurs mois, au point de vue scientifique, la région voisine du Touat, puis, au printemps, il s'était joint à la mission Etiennot, chargée d'étudier la pose d'une ligne télégraphique transsaharienne.

Au mois de juillet, laissant M. Etiennot revenir vers le Nord, M. Gautier poursuivait sa route vers le Niger, qu'il atteignait le 3 août, à Gao. La dernière partie du voyage s'est faite entièrement sous l'escorte d'indigènes.

Mouvement commercial des ports marocains en 1904. — Le rapport consulaire anglais sur le mouvement commercial des ports marocains a été livré au public au mois de juin.

Les chiffres qu'il donne, sont les suivants :

Tanger..........	18.5	millions de francs
Larache.........	10.3	—
Rabat...........	6.5	—
Casabianca..	19.8	—
Mazagan.........	18.4	—
Saffi............	6.3	—
Mogador.........	17,2	—

Le commerce de Tanger et Larache se répartit entre les différentes nations, d'après le tableau suivant, indiquant le pourcentage :

	TANGER		LARACHE	
	Exportations pour cent	Importations pour cent	Exportations pour cent	Importations pour cent
Grande-Bretagne	25.00	33.75	27.0	55.8
France....... ..	9.75	33.25	51.5	22.1
Allemagne......	1.75	10.25	20.0	14.8
Espagne........	36.00	4. 5	2.0	»
Autres nations..	27.5	18.25	»	7.3

Dans les cinq autres ports, le commerce avec l'étranger se partage de la manière suivante :

Grande-Bretagne	47.27	pour cent
France	21.06	—
Allemagne.......... ...	15.66	—
Autres nations	16.01	—

Le seul de ces cinq ports dans lequel le commerce avec l'Allemagne dépasse le commerce de la France, est le port de Mogador, où les différentes nations ont la part suivante :

Grande-Bretagne.........	31.8	pour cent
Allemagne..............	23.7	—
France..	18.8	—
Etats-Unis d'Amérique....	7.5	—
Autres nations..........	2.4	—
Cabotage local...........	15.8	—

Congo français. — A la suite du déplorable incident du Missoum-Missoum, il a été convenu entre les gouvernements français et allemand que les deux pays pousseraient de concert des missions chargées de la reconnaissance et de l'établissement définitif des frontières du Cameroun et du territoire français.

Les missions françaises chargées de cette tâche se sont embarquées au mois de septembre pour le Congo.

L'une, sous le commandement du chef de bataillon Moll, doit reconnaître la partie Nord de la frontière, depuis la Sanga jusqu'au Tchad, l'autre sous la direction du capitaine Cottes,

doit reconnaitre la partie Sud de cette frontière, c'est-à-dire le tracé du parallèle compris entre le N'goko et la Guinée espagnole.

Sénégal. — Le service géographique de l'Afrique occidentale française créé en 1903 par le gouvernement de cette colonie, vient de faire imprimer les deux premières feuilles de la carte au 100.000e du Sénégal.

En tenant compte des levers non encore édités, dans trois ans les vingt et quelques feuilles qui doivent constituer la carte du Sénégal seront toutes parues.

Il n'y avait pas encore de carte scientifiquement précise de notre Colonie de l'Afrique occidentale.

Chemin de fer du Cap au Caire. — Le 12 septembre a eu lieu l'inauguration du pont sur le Zambèze du chemin de fer du Cap au Caire. Cé grand ouvrage, commencé en octobre 1904, mesure 198 mètres de longueur et comprend trois arches dont l'une, l'arche centrale, n'a pas moins de 152 mètres d'ouverture. La voie avait été déjà poussée à 210 kilomètres au Nord du fleuve.

Découverte de gisements aurifères à Madagascar. — Un nouveau filon, d'une richesse exceptionnelle et d'une longueur que l'on a toutes raisons de croire considérable, vient d'être reconnu aux environs de Béforana, dans la région comprise entre la route de l'Est et le chemin de fer, à quelques kilomètres seulement de la voie ferrée.

La teneur moyenne des quartz reconnus est de 60 grammes à la tonne et la quantité d'or dont l'extraction semble possible, représenterait une valeur de 72 millions de francs.

La découverte de ce gisement, le plus riche qu'on ait jusqu'à présent rencontré à Madagascar, déterminera probablement d'ici peu un gros mouvement industriel dans la région de Béforana.

Il semble d'ailleurs que ce gisement ne soit pas le seul. On se trouve en présence d'une forme de minéralisation qu'on n'avait pas eu encore l'occasion de rencontrer.

Il ne s'agirait ni de placers, ni de filons dans le quartz, ni de conglomérats comme au Transvaal et peut-être dans certaines parties de l'Ouest africain, mais de sulfures d'or qui auraient pénétré des couches assez profondes de quartzites.

Tripolitaine. — Une société autrichienne vient, parait-il, d'être chargée par le gouvernement ottoman d'installer à Derna, point terminus de la côte tripolitaine, une station radiotélégraphique qui, de là, correspondra avec l'île de Rhodes et Constantinople. La chose serait même en voie d'exécution puisqu'un des ingénieurs est arrivé à Derna, et les appareils aussi.

Cette décision de la Porte, si elle est en effet exacte, n'est pas sans importance. Elle montre, en tous cas, que le Sultan se préoccupe de ses intérêts en Tripolitaine, et prend des dispositions pour être à même de surveiller directement sa dernière possession africaine. Il est en effet à noter que, actuellement, en Tripolitaine, la Turquie est, pour les nouvelles, tributaire du cable anglais qui seul relie Tripoli au continent européen.

AMÉRIQUE

Un lac de soude au Colorado. — Une des plus remarquables découvertes qui ait jamais été faite dans l'État de Colorado, est celle d'un lac de soude liquide, situé dans le désert inaccessible qui s'étend entre Breston et Kooper, dans la vallée de San-Luis.

Le lac a l'étendue d'un demi-hectare et est situé au fond d'une petite vallée de ce désert. A sa surface, les cristaux de soude se réunissent sur une épaisseur de 50 centimètres ; le lac tout entier à l'apparence d'un bloc de glace recouvert d'une neige dure.

Un examen fait récemment par l'École des Mines de Colorado, montre que ces cristaux contiennent 37 °/₀ de soude pure, plus pure que la plupart de la soude commerciale offerte sur le marché.

L'immigration japonaise aux États-Unis. — Le nombre de Chinois et de Japonais à San-Francisco s'élève à plus de 150.000, pour la plupart des hommes. Les Japonais immigrés n'appartiennent pas au prolétariat industriel ou terrien de leur pays, mais à une catégorie mal définie d'individus venus aux États-Unis pour y profiter hâtivement

des avantages éducatifs que la Confédération donne gratuitement.

Les Japonais, généralement sans ressources, s'engagent, par l'entremise de bureaux de placement très nombreux, comme domestiques, mais stipulent qu'un certain nombre d'heures leur serait quotidiennement données pour leur permettre de suivre les leçons des Ecoles publiques. Un domestique japonais, engagé dans ces conditions, vaque aux soins du ménage de six à neuf heures du matin, puis se rend à l'école, n'en revient qu'à quatre heures de l'après-midi et retrouve sa liberté après le dîner.

Toute cette colonie asiatique se renouvelle continuellement, les Japonais s'en retournant chez eux après une dizaine de mois passés aux États-Unis.

ASIE

Culture du thé au Caucase. — Les essais de culture du thé aux environs de Batoum ont eu le succès le plus complet. A la fin de 1904, les plantations couvraient dans ce district 723 hectares, dont 174 sur les terres du domaine impérial. En présence des résultats obtenus, l'administration du domaine a augmenté leur étendue de 43 hectares en 1905.

En 1903, la récolte s'est élevée à 17.530 kilogs. Les prix ont varié de 1 fr. 56 à 6 fr. 25 la livre russe (409 grammes).

Les frais de culture, cueillette et manipulation, par hectare, se sont élevés à 1.300 francs et le produit net, frais d'administration non déduits, a été de 1.040 francs.

Une île nouvelle. — Une nouvelle île, ayant 4.400 mètres de circonférence a surgi de la mer, à 6 milles au Sud de la Iwodjima dans l'archipel de Riou-Kiou (Japon).

Dès le 14 novembre de l'année dernière, on avait remarqué les premières indications. A cette date, de nombreuses détonations se firent entendre jusqu'au 28 novembre, où une fumée épaisse commença à s'élever des flots ; cette fumée persista jusqu'au 5 décembre, où l'on aperçut la silhouette d'une île.

Cette année, les habitants d'Iwodjima ont visité l'île, qui est recouverte de matières volcaniques. Elle est entourée d'une bande de sable et, vers le Nord, se trouvait un lac bouillant que surplombe un pic de 76 mètres de hauteur.

RÉGIONS POLAIRES

La seule expédition polaire, digne de ce nom, partie dans l'été de 1905, est celle du commandant Peary. L'infatigable explorateur a pris la route du détroit de Smith pour, par les canaux Kennedy et Robeson, aller hiverner sur la côte Nord du Groënland et tenter l'assaut du pôle en 1906.

Le commandant Peary emporte un matériel de télégraphie sans fil qui doit lui permettre, à l'aide d'une ou deux stations établies sur la côte du Groënland, de communiquer avec le poste de Château-Bay (Labrador) et de là, avec le réseau américain.

Carte de l'archipel polaire américain. — Le département de l'intérieur du Canada vient de publier une carte au 5.000.000e résumant l'histoire de l'exploration dans l'archipel polaire américain.

Les contributions de chaque nation à l'exploration de cette région sont indiquées par des teintes sur les côtes des différentes terres. Les cartes d'ensemble de cet archipel à grande échelle étant très rares, ce document sera utile à consulter.

A. M.

Chronique Archéologique Nord-Africaine

Sommaire : I. Généralités ; II. *Tunisie*. — Époques punique et romaine.
III. *Département de Constantine*. — Époque romaine.
IV. — *d'Alger*. — Époque romaine.
V. — *d'Oran*. — Époque préhistorique.

I. — GÉNÉRALITÉS

Il paraît utile de signaler l'*Atlas archéologique* de l'Algérie, dû à M. Gsell. Ce savant a adopté la carte d'état-major au 200.000e. Cet ouvrage, que tout archéologue devra connaître et consulter, comprend 51 cartes. Par une heureuse idée, M. Gsell a accompagné chaque carte d'un texte suffisant, relatant les identifications, l'histoire de la localité, la description des restes antiques. Ces cartes, très claires grâce à ces notes, permettent de retrouver facilement les ruines, même peu importantes.

La *Revue archéologique de Paris* a publié une notice de M. Graillot sur les *dieux tout-puissants et leur culte en Afrique*. L'auteur, à propos d'une inscription de Sétif, montre les changements subis par les cultes orientaux, dès leur entrée en Afrique.

La même Revue étudie l'œuvre de Vitruve. Cet architecte a eu des rapports et a laissé des traces de son talent en Afrique.

A son tour, la *Revue scientifique*, par la plume de M. Péroche, démontre que depuis deux mille ans, la température a bien changé en Afrique. Les chaleurs y seraient moins fortes qu'autrefois. Bien des faits d'observation semblent donner raison à cette assertion scientifique.

Le savant allemand, M. Schulter, a publié une étude très documentée sur l'Afrique ancienne. Outre quelques petites erreurs de détail, on peut lui reprocher d'avoir passé sous silence deux noms bien connus pour leurs découvertes, M. de la Blanchère et le Père Delattre. Ces deux archéologues ont vraiment rendu de grands services à l'épigraphie africaine.

II. — TUNISIE

Epoque punique. — M. le Commandant HANNEZO a fouillé la colline qui supporte le village de *Zaghouan*. La découverte, déjà effectuée, de quelques tombes antiques, avait fait concevoir de fructueux résultats. L'attente a été déçue : malgré un pénible travail et bien qu'on ait découvert trente tombes intactes, la récolte du mobilier funéraire a été maigre. On n'y a trouvé que quelques lampes, des plats vulgaires, des vases à parfums, des urnes à ossements. Il ressort de ce mobilier et de quelques monnaies carthaginoises, que ces tombeaux datent de la dernière période punique.

Près de l'orphelinat indigène de *Saint-Joseph de Tibar*, le Père HEURTEBISE a découvert 10 stèles votives sans inscriptions. Elles portent gravé, soit les images de Saturne et de Tanit, soit les gâteaux sacrés, des bucranes, des pommes de pin, le croissant. Cinq d'entre elles appartiennent certainement à l'époque néo-punique. Les cinq autres sont d'époque romaine, quoique se rapportant toujours au culte de Saturne et de Tanit.

Le Père DELATTRE continue à Carthage à découvrir des ruines intéressantes.

C'est ainsi, fait rare, qu'il a exhumé d'une tombe punique un groupe de figurines. Cette série de terres cuites n'avait pas encore été rencontrée : leur type est particulier, en effet. Ce fut dans un puits de 10 mètres de profondeur et dans deux caveaux superposés qu'elles furent recueillies. Une d'elles représente une joueuse de lyre : on y reconnaît l'influence de l'art cypriote. Un voile retombe sur les épaules de la joueuse mais laisse le torse nu. Le modelé est admirable et permet de dire que c'est une œuvre d'art. Une deuxième figurine représente une prêtresse. L'épitoge tombe de l'épaule et de larges anneaux pendent de ses oreilles. La terre est rouge-orange. Une autre lève les bras en haut : ses cheveux étaient dorés. Ces figurines paraissent être du IVe siècle avant notre ère.

Le Père DELATTRE a fouillé encore un autre tombeau à dix-huit mètres de profondeur. Le plus intéressant objet fut un couvercle de boîte à miroir. Le disque de bronze porte une superbe tête de femme, gravée en fort relief. C'est l'art grec le plus pur. Les traits sont fins ; un disque d'argent étoilé orne l'oreille. A côté, une fiole à une anse portait sur la panse et

dans l'intérieur du goulot ceci : *Tombeau de Bod-Astaroth, fils de Baal-Hanno.*

A noter encore la découverte d'un beau rasoir carthaginois. L'appendice est en forme de cou et de tête de cygne à long bec. Sur la lame, est gravé d'un côté, Hercule, jeune, portant la peau de lion comme vêtement. Le revers porte un personnage nu, coiffé d'une couronne et tenant un ennemi terrassé. Le vainqueur porte une longue lance et perce le cœur de son adversaire. Tout ceci est remarquable de style.

Epoque romaine. — Dans l'ancienne *Hadrumète*, devenue la ville de Sousse, deux officiers de tirailleurs, MM. Ordioni et Maillet ont exécuté des fouilles. Ces archéologues ont dégagé la nécropole romaine et mis à jour une série de tombeaux. Ces sépultures, très rapprochées, rappellent les tombes des officiales à Carthage. Mais le vandalisme des touristes a nécessité le transport à Sousse même, des mosaïques, inscriptions, etc. On n'a pu laisser dans la nécropole que des fac-simile et les moulages des objets enlevés. Chose à noter : chaque collège funéraire était séparé par un mur de son voisin. On a trouvé dans ces fouilles, des urnes contenant des ossements incinérés, surmontés d'un tube libatoire. Quelques tombeaux ont la forme d'autel, *ara*, précédé de *mensa*, destinée à recevoir les offrandes. Tout près, se trouve une galerie souterraine, sorte de catacombe païenne, voisinant avec des hypogés chrétiens. Ces tombes portent des *arcosolia*. Il y a dans la nécropole de *Sousse*, une curieuse juxtaposition des rites de l'inhumation et de l'incinération.

Un tombeau découvert là, porte un gladiateur *secutor*, près d'un autel ; la mosaïque est bien conservée, au moins dans la partie inférieure. Le cri de *Nika* (victoire) est placé près du guerrier. A côté, un grand bronze de *Lucius Verus* a permis de dater de l'an 161, un autel en blocage.

Une autre mosaïque offre l'image d'un enfant offrant une grappe de raisin à un oiseau.

Les épigraphes sont rares : une seule est complète et donne le nom d'une *Gavillia amanda*.

Un monument intact a livré un bloc de statuettes cimentées entre elles et noyées dans le béton. De là provient un buste de femme, bien modelé, portant des traces de peinture ; une joueuse de harpe portant un enfant sur son dos, colorée de rouge

et bistre ; des fragments de Vénus et d'Europe couchée sur le taureau, en terre verdâtre. On pourrait citer encore un buste d'Apollon, une jeune femme colorée en bleu, une Vénus pudique. A un autre tombeau étaient accrochées deux *tabella devotionis* écrites. Plus loin, cinq autres de ces *tabella* ne portaient pas trace d'écriture. A noter, enfin, quelques lampes chrétiennes et païennes avec la signature *Pullani*.

Deux autres officiers, MM. MONTALIER et MONNIER ont exploré l'antique cité de *Ségermes*. Les ruines couvrent douze hectares, et contiennent des thermes, basiliques, etc. Jusqu'à ce jour, quatre inscriptions portaient le nom de *Segermes*, déjà connu mais non clairement identifié. Une nouvelle inscription donne en entier le nom du municipe.

M. DIEHL s'est surtout attaché à étudier la basilique chrétienne de *Segermes*. Pour divers motifs, il en rattache l'architecture à plusieurs églises de l'Asie-Mineure. Cette basilique est bâtie avec des débris de temples païens. Les colonnes sont fort belles et hautes ; les chapiteaux proviennent du capitole voisin. Cette église paraît être du ve siècle. M. Diehl fait remarquer que les chapiteaux ressemblent aux débris d'architecture antique de Ravenne et de Venise ; ils représentent les quatre saisons.

Ce qui, dans cette basilique, offre une particularité peut-être unique en Afrique, c'est le *presbyterium*. Cet édifice, placé au chevet de la basilique et demi-circulaire, présente une rangée de cinq gradins. Le plus élevé de ces gradins est surmonté d'une plate-forme. Au centre se trouvait une cavité, renfermant sous des dalles, des ossements entassés pêle-mêle. Serait-ce un *martyrium* ?... Enfin, sur la plate-forme de 1^m^ 50 de large, se trouve une grande table de pierre, destinée, croit-on, à porter le siège de l'évêque.

A *Zoghouan*, M. le commandant HANNEZO a rencontré de nombreuses stèles, d'époque punico-berbère. Ce sont des dédicaces portant des inscriptions latines, des palmes, des personnages debout avec le gâteau dans la main. L'une de ces stèles porte la figure très fruste de *Saturne*, une autre, le croissant surmonté de l'étoile et l'inscription : *saturno sacrum, Marcus Abdazi filius, votum solvit libens animo*.

Le Père DELATTRE a fait le relevé des marques céramiques, découvertes par ses soins, à Carthage et sur la colline voisine

de Sainte-Monique. Il divise ces marques en grecques et romaines. Elles présentent, pour la plupart, des noms connus ; quelques-unes portent gravés la rose de Rhodes et l'ancre. A noter une marque de brique, portant le nom de *Domitia Lucilla*, mère de Marc-Aurèle.

Nous avons parlé plus haut de deux *tabella devotionis*, trouvées dans la nécropole de Sousse. M. GRENIER a publié sur elles une notice dans le Bulletin de l'Ecole de Rome. Ces lamelles de plomb sont écrites en grec. C'est une imprécation adressée à *Charon* et aux autres dieux infernaux contre le cocher *Archelaos*, du parti des verts. Que ces divinités fassent tomber le cocher dans le cirque, ainsi que ses chevaux *Famosus*, *Derisor*, *Providens* et *Genios !* L'image du cocher est gravée sur le plomb entourée de signes et formules magiques.

D'après M. AUDOLLEOT, ces lamelles seraient comme le procès-verbal de l'envoûtement. Cette tabella paraît dater du IIe siècle. Le *Charon* invoqué ne serait pas, comme on serait porté à le croire, le *nocher du Styx*, mais un dieu africain. Une inscription maurétanienne nous le prouve : *n° 8992. deo Charoni Julius Anabus votum solvit.*

La deuxième lamelle porte une inscription latine. Il y est question, non d'un cocher mais de sept chevaux. Elle est plus courte et se rapproche des autres inscriptions sur plomb rencontrées à Sousse.

Une découverte intéressante a été faite à *Henchir-et-Srira* par un colon tunisien, M. DENIAU. Il s'agit d'un groupe d'établissements de potiers romains, renfermant encore dans leurs magasins un amas de vases, plats, lampes de terre cuite, etc. Les fours ont été abandonnés entre le IVe et le VIe siècle. Les vases sont brisés et de formes communes. Les lampes sont au contraire variées et nombreuses. En terre rouge elles semblent former un intermédiaire entre les lampes chrétiennes et païennes. Fait curieux, la queue est tantôt forcée, tantôt pleine. Les symboles sont moulés et non appliqués en pastillage. Les motifs sont, ou païens ou chrétiens, ce qui prouverait la différence de la clientèle de ces potiers. Les figures sont : Bacchus nu, Sérapis, Pluton, Amours ou encore des lions, des cerfs, chiens, coqs. Quelques lampes portent le chrisme constantinien et la croix. M. Deniau a encore rencontré deux moules à lampes assez bien conservés.

M. GAUCKLER a découvert, à *El-Djem*, des mosaïques. L'une

d'elles représente le triomphe de *Bacchus* sur un char attelé de tigresses. Il serait curieux de savoir si cette mosaïque n'aurait pas quelque ressemblance avec celle de Saint-Leu au musée d'Oran. On a longtemps cru, en effet, que le char traîné par des tigres dans le mosaïque de notre musée, reproduisait le triomphe de Bacchus.

A *Dougga* le capitole a été consolidé de façon à conserver sa cella et son portique qui menaçaient ruine. Les abords de ce temple ont été dégagés. Des déblayements ont fait retrouver le temple de *Mercure,* construit sous Marc-Aurèle, par *Pacurius Secturus* et sa femme, l'un et l'autre flamines perpétuels. Ce monument était précédé d'un portique de six colonnes de marbre rouge africain. Le temple de *Cælestis* a été aussi réparé. Des colonnes ont été relevées sur leurs bases et donnent à ces ruines un cachet particulier. Lorsque l'œuvre sera achevée, ce sera un temple curieux à étudier à cause de ses dispositions architecturales.

A *Bou-Grara,* l'ancienne Gighti, les fouilles ont mis à jour des graffites, une fresque représentant un marchand de bouquets, une mosaïque reproduisant les figures de *Mercure* et *Vénus.* M. Gauckler pense que le grand édifice qu'il fait déblayer en ce moment, était le *Casino* de l'antique cité !... Le Macellum et la Curie ont été dégagés.

Sur le *Limes tripolitain,* le lieutenant Moreau a reconnu deux castellums. Les portes de ces forts étaient surmontées de sculptures obscènes.

A son tour, le capitaine Donau, sur la voie de Tacape à Téreste, a retrouvé plus de 50 bornes milliaires. Cet officier a reconnu l'emplacement de *Veresuos* et de *Thesarte.* La forme antique du nom de Gabès serait d'après lui, *Tacapes, Tacabis.*

A *Bulla-Regia,* M. Lafon a déblayé une maison romaine bien conservée. La maison existe en entier avec ses mosaïques, ses profonds, un beau triclinium.

Le lieutenant Godin a découvert un piédestal à Zaghouan. Il représente Héro qui porte une lampe et guide Léandre traversant l'Hellespont.

Au djebel *Mançour,* une inscription, fait connaître la *Civitas Galensis.*

Le Père Heurtebise a découvert, à *Djebba,* une inscription. Elle donne le nom antique de la ville de *Thigibba Bure.*

M. le commandant HANNEZO a rencontré aussi une inscription portant le nom antique de *Thisitha*. Voilà donc deux cités identifiées.

M. CARTON pense aussi avoir retrouvé les ruines de la ville de *Gurza*, avec temples, thermes, nécropoles punique et romaine.

N'oublions pas de signaler les localités où d'heureux archéologues ont découvert des trésors : à Hammam Lif, mille deniers en argent ; à Bou-Arada, 70 globules bysantines en or ; à El-Djem, un grand nombre de monnaies d'or sous une mosaïque.

A *Carthage*, une pierre porte le chisme entouré d'un serpent qui se mord la queue, une couronne avec le monstre de Jonas, le navire et deux colombes.

A *Bordj-el-Amri*, un bas-relief représente une croix bysantine et autour d'elle ces mots : *Gloria in Excelsis*.

A Sousse, les découvertes se multiplient. La plus importante est le dégagement des *Catacombes* chrétiennes. On a découvert 60 galeries bordées de tombes étagées et creusées dans le tuf, d'une longueur totale de 700 mètres. Les tombes sont fermées avec des tuiles qui portent le nom du défunt avec l'*in pace* habituel. Les galeries sont bien conservées. Une seule entrée, donnant sur la nécropole païenne, a été jusqu'à présent retrouvée. Ces catacombes sont les plus importantes de l'Afrique. L'abbé LEYNAUD, qui les a explorées, s'attache à leur conserver leur caractère antique. Devant les tombeaux intéressants, il a fait placer des vitrines, afin qu'ils restent intacts.

M. le colonel TARDIEU a offert au musée de Sousse une mosaïque de Tabarca, représentant un personnage tenant d'une main une perdrix et de l'autre un poisson.

Nous pouvons ajouter aux découvertes tunisiennes, celles faites en *Tripolitaine*.

M. MEHIER de MALTUISIEULX a exploré *Sabratha*. Il a reconnu l'amphithéâtre et un mur de 8 mètres de hauteur courant le long de la mer. Il a visité plusieurs nécropoles importantes. A *Ghirza*, il a vu sept mausolées, semblables à des temples et divisés en étages. Ils sont bien décorés et possèdent des cryptes. Les bas-reliefs représentent des sacrifices, des chasses, des combats, etc. Au sud de *Robta*, il a retrouvé une basilique. Nous sommes assurés que l'exploration de ce pays réserve d'autres surprises aux archéologues.

III. — DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Epoque romaine. — La feuille de Biskra, publiée par la brigade topographique du Service géographique de l'Armée, porte de nombreuses ruines romaines dans le sud de la province de Constantine. On peut signaler les découvertes, à *Bir-Sehoura*, d'un castellum commandant un défilé, et de deux mosaïques ornementales ; à *Doucen*, autre poste militaire auquel un bordj arabe a succédé, des fragments d'inscriptions ; à *Henchir-el-Ksar*, ruines d'une chapelle chrétienne ; à *Tolga*, qui, d'après Renier et Tissot, serait l'antique *Tegla*, évêché numide, de nombreux restes du castellum et de maisons romaines.

M. le chanoine Jaubert, à propos des reliquaires d'*Henchir-el-Akrib*, pense qu'il s'agit du nom de Saint-Laurent de *Timgad*.

A *Souk-Ahras*, le Dr Rouquette a déblayé une partie des constructions antiques. La récolte de ces fouilles consiste en stèles, monnaies, bases de colonnes.

Khamissa promet de riches découvertes. M. Joly y a reconnu une basilique chrétienne et le forum. Il a pu remarquer la ressemblance parfaite de ce forum avec celui de *Timgad*. Le temple chrétien qui forme un côté du forum avait trois nefs et 28 mètres de large. Vingt-six colonnes le supportaient. Le côté droit du forum contenait deux édifices, la curie et le capitole. Le premier était d'ordre ionique. Le capitole, qui était le temple de Jupiter, Junon et Minerve, possédait une cella, entourée d'un portique de 12 colonnes, hautes de 8m 50. Des fragments de statues appartenant aux divinités de la triade romaine, jonchaient le sol. A remarquer surtout, la tête et le torse, de facture étonnante, de Jupiter. Ce temple fut converti ensuite en église. Un baptistère y fut adossé lors de la période bysantine.

A *Lambèse*, les fouilles se continuent avec succès. Plusieurs demeures d'illustres personnages ont été déblayées. On a retrouvé des fragments d'une statue équestre de bronze et une corne d'abondance, en bronze également, mais recouverte d'une couche d'or. Cet or est fort bien conservé. Un dépôt de balles de fronde en terre cuite y a été rencontré et à côté une belle intaille sur agathe de couleur fauve en pâte fine d'un blanc laiteux. Elle représente Hercule tenant par la main le petit Télèphe. Cette intaille paraît du 1er siècle.

Un autre immeuble déblayé a permis de découvrir un vestibule orné de jolies mosaïques. L'atrium a conservé ses bases de colonne. A gauche de cet atrium se trouvaient des bains privés avec un fourneau. Tout près était une salle avec hypocauste intacte, le *caldarium*. La piscine d'eau froide, qui plus tard fut convertie en baptistère pour l'usage d'une église chrétienne, était située à la suite du caldarium. Remarquons que cette église bysantine est la dixième découverte à *Timgad*. Ce grand nombre de basiliques ne fait-il pas croire à une importante population chrétienne ? L'abside de cette dixième est hémisphérique.

Ces nouvelles fouilles ont mis aussi à jour des thermes, le septième établissement de ce genre trouvé à *Timgad*. Les salles, formant vestibule, étaient parées de mosaïques noires qui, plus tard, furent recouvertes par de larges dalles en terre cuite. Deux portent une inscription. En voici l'une : *Saturninus fecit. Bonis bene talia talibus*. La suite des fouilles fit encore retrouver d'autres bains. Une mosaïque nous apprend leur nom : *Filadelfis vita*. A côté les mots : *salvum lotum* (bon bain), indiquent la renommée de cet établissement. Une salle contenait un jeu de billes gravé sur la pierre et portant les mots : *Circus vacat*.

La découverte la plus importante a été, sans contredit, celle de la *bibliothèque de Timgad*. Jusqu'à ce jour on croyait que ce monument était une salle de réunion, *schola*. On savait qu'un noble romain avait dépensé 100.000 fr. ou 400.000 sesterses, pour construire cet édifice. C'est par un fragment d'une inscription déjà découverte en partie, que nous connaissons clairement que ce monument contenait une bibliothèque. C'est avec la salle des manuscrits d'Herculanum la seule bibliothèque romaine dont nous ayons connaissance.

Ajoutons encore la découverte de six graffites intéressants, près du château d'eau de *Julius Liberalis*. Un d'eux représente un cheval attelé à un char à deux roues et lancé au galop. Un autre donne l'image d'un lutteur armé de l'épieu, aux prises avec une bête féroce. Un troisième présente le tableau gracieux d'une dame romaine filant auprès d'un enfant au maillot. Le plus grand de ces graffites porte les quatre vainqueurs d'une course de chevaux : *Léander, Hercules, Achilles, Diomedes*. Sur le char, le cocher porte une palme. Le nom de ce cocher est gravé sur la dalle : *Favyanus auriga*.

Terminons cette nomenclature des découvertes de Timgad par la description d'une superbe bague. C'est une chevalière d'argent sertissant une cornaline elliptique qui porte en intaille le dieu *Pan*. Cette bague a peu souffert de l'incendie qui a dévoré l'immeuble. Le dieu Pan porte une couronne sur la tête, une barbe tombante et des pieds de bouc. Sur ses épaules est jetée une peau de panthère et sa main tient le chalumeau à 7 trous. C'est une fort belle pièce.

A *Aïn Touta*, M. le chanoine JAUBERT a dégagé une mosaïque à inscription et des thermes avec leurs *suspensuræ*.

Près de *Philippeville*, M. BERTRAND a déblayé un mausolée. Un couloir souterrain faisait le tour entre le mausolée et son mur d'enceinte. Ce tombeau possédait une terrasse où l'on montait par un escalier. Tout autour gisaient des tombes à incinération.

M. PAPIER, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, a étudié la mosaïque de la propriété Chevillot. Le personnage tenant une bande avec les signes du Zodiaque est la synthèse des trois divinités : Apollon, Hercule et Bacchus.

Monseigneur TOULOTTE expose que l'emplacement du double diocèse de *Forma* est à *Fraïm*, qui serait le duel de *Forma*. *Fraïm* remplacerait l'antique *Gemellæ*.

IV. — DEPARTEMENT D'ALGER

Epoque romaine. — A *Cherchell* les fouilles se continuent avec activité. M. WAILLE s'en occupe avec soin et le succès a couronné ses travaux. Il a rencontré deux fragments de statues et une tête de marbre, grandeur naturelle, portant le diadème. Quoique ce fragment soit bien détérioré, le front et la bouche proéminente portent à croire que cette tête appartenait à la statue de *Juba II*. L'autre fragment représente *Bacchus* portant la couronne de lierre et de pampres.

Le chantier ouvert sur l'emplacement du théâtre antique a donné des colonnes de marbre brèche, antique, rose et vert piqué de rouge. A côté étaient des chapiteaux d'ordre composite, des bucranes, des fragments d'inscriptions. Tout ceci indique bien la richesse de l'ancien théâtre de *Casarea*.

L'objet le plus considérable et le plus beau est une statue

de muse. Le marbre a deux mètres de hauteur ; il est bien conservé. Le bras droit seul manque : il devait porter une lyre. A noter aussi, une *tabula lusoria*, table à jeu romaine.

V. — DÉPARTEMENT D'ORAN

Epoque préhistorique. — Le Service géographique de l'Armée a publié les résultats des travaux des brigades topographiques qui ont levé les feuilles de *Sebdou* et de *Mécheria*. La première feuille porte de nombreuses ruines mégalithiques à l'est de Sebdou : ce sont des tumuli de deux mètres de haut, ou encore des enceintes circulaires de dimensions variables et formées de longues pierres plates fichées en terre.

La feuille de Méchéria présente les ruines de vigies arabes, placées sur le Djebel-Antar. Ces ruines, formées de constructions en pierres sèches, ne sont pas des monuments mégalithiques, des basinas et chouchets comme on l'avait cru, mais bien des postes de défense.

M. Gautier a poursuivi du côté de l'Adrar ses études sur les *ardjem*. Il en a découvert un grand nombre, dans la région de la Zousfana et de la Saoura. Ils offrent une ressemblance complète avec ceux retrouvés plus au Nord. Ils s'en distinguent seulement par un point. Ils possèdent une chambre circulaire avec soupirail dans le haut. Cette salle contient des ossements, mais pas de mobilier qui permette de dater ces monuments avec quelque certitude.

Le capitaine Fly Sainte-Marie a rencontré dans le *Menakeb* d'autres tombeaux. Il a remarqué qu'ils étaient formés d'un tronc de cône à deux assises de grandes pierres équarries. Un couloir conduit à la chambre funéraire.

M. Gautier a rencontré des gravures rupestres, tout près de *Barrabi*. Quelques grands animaux, un éléphant en particulier, représentent la période archaïque, mais le libyco-berbère est tout à fait prépondérant.

Abbé FABRE.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er juin au 1er décembre 1905

ROSE des VENTS	Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			TOTAUX du 1er juin 1905 au 1er décembre 1905	TOTAUX du 1er juin 1904 au 1er décembre 1904
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soi	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	2	0	0	2	0	0	1	0	0	1	1	1	2	2	1	0	1	0	14	9
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	3	3
N. E.	1	2	5	4	0	4	0	3	6	0	6	3	3	2	3	2	3	2	49	45
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
E.	3	7	2	2	10	1	4	7	3	2	5	1	0	3	1	1	3	0	55	40
E. S. E.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	4	6
S. E.	4	12	4	5	9	3	2	7	5	3	4	6	4	4	7	2	3	4	88	107
S. S. E.	2	0	1	3	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3	1	0	3	3	19	31
S.	9	2	3	5	7	5	6	7	2	6	10	9	5	7	2	6	7	3	101	107
S. S W.	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	6	2
S. W.	3	1	5	6	1	3	7	2	5	7	1	4	6	4	10	12	6	15	98	89
W. S. W	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
W.	2	1	4	1	0	7	8	2	4	5	1	2	8	0	0	4	3	1	53	42
W. N. W.	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
N. W.	3	3	6	3	4	6	2	1	4	3	1	4	1	2	4	2	0	1	50	55
N. N. W.	0	0	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	2	1	0	0	0	7	6
TOTAUX...	30	30	30	31	31	31	31	31	31	30	30	30	31	31	31	30	30	30	549	549

Ch. LHUILLIER.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Juin au 1er Décembre 1905

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE de (de 0 à 21)	NOMBRE de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				tombée en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Juin (1905)	726,3	19,6	28,4	24,0	17,1	74,2	598,5	8,9	5	S. E.	1,3	3,7	7,2	7
Juillet	726,8	20,9	29,7	25,3	20,6	78,4	516,7	0,0	0	S. S. E.	1,0	4,4	7,7	16
Août	726,7	22,5	31,6	27,0	22,2	78,8	545,0	0,0	0	S.	1,2	4,1	7,4	17
Septembre	726,8	19,6	28,8	24,2	18,8	76,1	674,9	0,8	1	S.	1,3	4,1	8,5	13
Octobre	726,3	19,5	25,0	22,2	14,1	73,2	302,8	10,3	3	S. E.	1,4	4,5	10,5	8
Novembre	727,5	12,4	21,4	16,9	10,7	70,0	424,9	83,0	8	S. W.	1,8	4,7	10,5	10
TOTAUX							3062,8	103,0	17					71

REMARQUES. — (1) Les nombres donnés sont les pressions barométriques moyennes mensuelles *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées*.

A. GUILLAUME.

PROCÈS-VERBAUX
des réunions mensuelles du Comité Administratif
de la "Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran"

RÉUNION DU COMITÉ DU 3 JUILLET 1905

Le lundi 3 juillet 1905, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville d'Oran, sous la présidence de M. le docteur Gasser, président.

Etaient présents : MM. le Dr Gasser, Gillot, Doumergue, Pock, l'abbé Fabre, Koch, Engel, Tournier, Dangles, Rongier et Flahault.

Se sont fait excuser MM. Monbrun, Jullian et Rocchisani.

Absents non excusés : MM. Barthélemy, Pastorino, Rouzaud, Simonin, Pousseur.

M. Antoine, membre titulaire de la Société, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part au Comité du décès de M. Guiol, propriétaire à Bou-Henni, qui était, depuis de longues années, membre titulaire de notre Société. Le Comité s'associe aux condoléances que M. le Président s'est empressé d'adresser à la famille de notre regretté confrère. Une notice nécrologique sera insérée au Bulletin.

M. le Président apprend en outre au Comité le décès survenu au mois d'août 1904, de M. Lemoine, conducteur de la voie en retraite à Perrégaux, décès dont la nouvelle lui est parvenue seulement depuis notre dernière séance.

M. le Président annonce au Comité que MM. Mouliéras, Corriéras, Delarue, Georges, membres du Comité et MM. Bodin, Fages, Mohammed ben Abderrahman, Potter, Quetteville et Urscheller donnent leur démission de sociétaires.

Ces démissions sont acceptées.

MM. Cardona, le Dr Colombani et Ondedieu retirent leurs démissions qu'ils avaient envoyées récemment et, sur leur demande, sont réintégrés comme membres titulaires.

Sont admis comme membres titulaires :

M. Brustlein, ingénieur-constructeur à Oran, présenté par MM. Gasser et Engel.

M. le docteur A. Cohen Solal, à Oran, présenté par MM. Gasser et Gillot.

M. Edouard Déchaud, secrétaire de la Chambre de Commerce d'Oran, présenté par MM. Gasser et Engel.

La Direction des Affaires Indigènes de la Division d'Oran, présentée par MM. Gasser et Gillot.

M. Ferdinand Duret, avocat à Oran, présenté par MM. Gasser et Laurent Fouque.

M. Moïse El Ghozi, propriétaire à Oran, présenté par MM. Gasser et Gillot.

M. Emile Jourdan, ingénieur, Directeur des Travaux communaux à Oran, présenté par MM Engel et Flahault.

M. Louis Game, juge de paix à Arzew, présenté par MM. Gasser et Engel.

M. Paul Guigues, directeur des Messageries Nationales à Oran, présenté par MM. Gasser et Engel.

M. Albert Karsenty, agent général d'assurances à Oran, présenté par MM. Gasser et Gillot.

M. Pierre le Camus, architecte à Oran, présenté par MM. Gasser et Flahault.

M. Edmond Lenoir, juge de paix à Sainte-Barbe-du-Tlélat, présenté par MM. Gasser et Gillot.

M. le docteur Maraval, à Oran, présenté par MM. Gasser et Flahault.

M. Jean Pagès, armateur à Oran, présenté par MM. Gasser et Doumergue.

M. Henri Pérez, propriétaire et industriel à Oran, présenté par MM. Gasser et Déchaud.

M. Jules Preignon, pharmacien à Aïn-Témouchent, présenté par MM. Gasser et Achard.

M. René Quénardel, propriétaire à Mascara, présenté par MM. Gasser et Henri Pérez.

M. le docteur Reygondaud, médecin à Lourmel, présenté par MM. Gasser et Achard.

M. le docteur Scalieri à Oran, présenté par MM. Gasser et Maraval.

M. Weill, grand rabbin d'Oran, présenté par MM. Gasser et Albert Karsenty.

Le Congrès National des Sociétés Françaises de Géographie devant se réunir à Saint-Etienne du 6 au 10 août prochain le Comité délègue M. le D[r] GASSER pour le représenter au dit Congrès auquel assisteront aussi M. le docteur MOLLE et M. MONBRUN.

Le Service géographique des Missions signale un certain nombre de fascicules du « Bulletin » qui manquent à sa collection. M. le Bibliothécaire-Archiviste est chargé de lui adresser ceux des bulletins dont il existe des exemplaires disponibles.

M. le Secrétaire Général de la « Société Normande de Géographie » remercie la Société de l'envoi de numéros de notre Bulletin qui lui ont été adressés récemment.

Le Comité désigne pour reprendre l'étude de la révision des statuts une Commission composée de M. le Président et de MM. GILLOT et DOUMERGUE.

Le Comité, sur la proposition de M. le Président, décide qu'à l'avenir il sera accordé à titre gracieux, aux auteurs de travaux originaux insérés au « Bulletin », un tirage à part de 50 exemplaires.

Sur la proposition de M. le Président, le Comité adopte pour le « Bulletin » un type de couverture plus élégant, qui augmentera de 20 francs le prix d'édition de chacun de nos fascicules trimestriels.

Monsieur le Président communique quatre esquisses différentes de projets d'hôtel pour la Société que M. LE CAMUS, architecte, a bien voulu lui donner à titre d'indication. Le Comité s'associe aux remerciements que M. le Président a déjà adressés à l'auteur de ces projets. Les membres de la Commission du local rendent compte de leurs démarches et études qu'ils continueront pendant les vacances de la Société et dont ils rendront compte à la réunion d'octobre prochain

Aucune distribution des prix n'ayant lieu cette année au Collège de jeunes filles d'Oran, le Comité décide que le montant des prix destiné à cet établissement sera reversé par virement au crédit inscrit au budget pour la bibliothèque de la Société.

Le Comité autorise le Secrétaire général à se procurer un meuble-étagère pour y grouper les registres, la correspondance et les imprimés de son service. Un crédit de 25 francs lui est ouvert à cet effet. Il est chargé en outre d'examiner et de trier avec M. le Bibliothécaire-Archiviste les liasses de papiers qu'il avait reçues avec la correspondance lors de la remise du service du Secrétariat général par M. Bouty en 1901. La plus grande partie de ces papiers paraissent n'être que des brouillons de lettres ou des notes de service pour la rédaction des procès-verbaux. Ceux sans aucune valeur seront détruits, et les autres seront remis à M. le Bibliothécaire-Archiviste.

La Société entrant en vacances après la séance mensuelle du Comité, à partir du premier lundi de juillet, le Comité décide que pendant la durée des vacances, le Bureau lui sera substitué pour les mesures ou démarches présentant un caractère d'urgence.

La séance est levé à six heures trois quarts du soir.

Le Secrétaire général,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : GASSER.

RÉUNION DU COMITÉ DU 3 OCTOBRE 1905

Le mardi 3 octobre 1905, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville d'Oran, sous la présidence de M. le docteur GASSER, président.

Etaient présents : MM. le Dr GASSER, GILLOT, DOUMERGUE, POCK, ROCCHISANI, KOCH, ENGEL, TOURNIER, DANGLES, JULLIAN et FLAHAULT.

M. l'abbé FABRE s'est fait excuser.

Sont absents non excusés : MM. BARTHÉLEMY, PASTORINO, POUSSEUR, RONGIER, ROUZAUD et SIMONIN.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part au Comité des pertes que notre Société vient d'éprouver par suite du décès de M. SAVORGNAN DE BRAZZA, ancien explorateur du Congo et l'un des membres d'honneur de notre Société — de M. JACQUES, père, ancien Sénateur d'Oran — et de M. le docteur TUROT, médecin à Saint-Denis-du-Sig. qui tous deux étaient depuis plus de vingt ans membres titulaires.

Le Comité s'associe aux sentiments de condoléances exprimés par M. le Président. Des notices nécrologiques sur nos regrettés confrères seront insérées au Bulletin.

MM. GARAU, PINGUET et la RÉUNION DES OFFICIERS D'ORAN retirent leurs démissions envoyées récemment et, sur leur demande, sont réintégrés comme membres titulaires de la Société.

M. le Président communique les démissions de MM. CABANEL, huissier à Mostaganem — GAVACH, employé à la Mairie d'Oran — et de M. le docteur FERRATON, médecin militaire, qui quitte Oran, ayant été nommé à Nice.

Sont proclamés membres titulaires de la Société :

M. P. BONIFAY, négociant à Oran, présenté par MM. Gasser et Pock ;

M. E. CAYLA, fils, ingénieur-architecte à Oran, présenté par MM. Gasser et Flahault ;

M. CHABAUD, Paul, commis des Postes et Télégraphes à Oran, présenté par MM. Rocchisani et Pock ;

M. DAVID, Lucien, chimiste à Oran, présenté par MM. Gasser et Flahault ;

M. Le docteur DEYROLES, médecin-militaire à Guingamp, présenté par MM. Bassompierre et Flahault ;

M. Le docteur DUNIS, de Bou-Sfer, présenté par MM. Gasser et Gillot ;

M. DUPUY, Alfred, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. Gasser et Doumergue ;

M. FARNET, Ernest, dessinateur au Service topographique, présenté par MM. Cuvellier et Dangles ;

M. TONY JUCHEREAU DE SAINT-DENYS, juge de paix à Aïn-el-Arba, présenté par MM. Gasser et Gillot ;

M. LAFAYE, Joseph, commis des Postes et Télégraphes à Oran, présenté par MM. Dangles et Pock ;

M. ALZÉARI DE MALAUSSÈNE, ingénieur-électricien à la Cie du Gaz Lebon, à Oran, présenté par MM. Jourdan et Flahault ;

M. Le docteur J. NICOLAS, médecin à Lamoricière, présenté par MM. Gasser et Flahault ;

M. PÉREZ, Adolphe, chef de bureau au Service topographique à Oran, présenté par MM. Dangles et Pock ;

M. Le lieutenant PETIT, du 1er Régiment étranger à Sidi-Bel-Abbès, présenté par MM. Gasser et Doumergue.

M. le Président a reçu de MM. le lieutenant AZAN, DANGLES, KOCH et QUIÉVREUX des lettres relatives à la révision des statuts. Ces lettres sont renvoyées à la Commission spéciale qui se propose de remettre à la séance de novembre le projet définitif des modifications à soumettre à l'Assemblée générale.

Sur la proposition de M. le Président, une subvention de deux cents francs est votée en faveur de la *Société historique d'Alger*, dont la revue trimestrielle publie de très importants travaux relatifs à l'histoire de notre colonie. L'échange des publications sera demandé à cette société.

Après un échange de vues sur les questions à l'étude et notamment celle des locaux de la Société, la séance est levée à 6 heures trois quarts du soir.

Le Secrétaire général,	*Le Président,*
Signé : FLAHAULT.	Signé : GASSER.

RÉUNION DU COMITÉ DU 6 NOVEMBRE 1905

Le lundi six Novembre mil neuf cent cinq, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville d'Oran, sous la présidence de M. le docteur GASSER, Président.

Etaient présents : MM GASSER, DOUMERGUE, POCK, DANGLES, ENGEL, KOCH, TOURNIER, ROCCHISANI et FLAHAULT.

MM. l'abbé FABRE, GILLOT et JULLIAN s'étaient fait excuser.

Etaient absents : MM. BARTHÉLEMY, PASTORINO, POUSSEUR, RONGIER, ROUZAUD et SIMONIN.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Monsieur le Président fait part au Comité de la démission de M. le Commandant DUVAUX, nommé en France.

Sont admis comme membres titulaires :

M. CARABIN, pharmacien-major de 1re classe à l'Hôpital militaire d'Oran, présenté par MM. Gasser et Flahault ;

M. GRANGÉ, notaire à Perrégaux, présenté par MM. Gasser et Gillot ;

M. LEMOISSON, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. Gasser et Doumergue ;

M. PERRIER, Gaston, publiciste à Oran, présenté par MM. Gasser et Pock ;

M. le Colonel POURADIER-DUTEIL, du 2e Zouaves, présenté par MM. Gasser et Engel ;

M. VEILLARD, Jules, topographe à Oran, présenté par MM. Dangles et Doumergue.

Monsieur le Président communique au Comité des lettres de M l'abbé JOLIET, de M. le capitaine DU JONCHAY et de M TOURNIER, relatives aux modifications à apporter aux statuts. Ces lettres sont renvoyées à la Commission spéciale qui déposera son rapport à la réunion de décembre.

Monsieur le Président adresse ses félicitations, auxquelles s'associe le Comité, à ceux des sociétaires qui ont été l'objet de récentes distinctions honorifiques.

Puis il donne au Comité communication d'un travail sur les Oulad Djerir, tribu du Sud marocain, d'où sont partis la plupart des nombreux djichs qui ont attaqué les caravanes et les convois du Sud oranais au cours de ces dernières années. Cette communication est le résumé d'une forte et intéressante notice due à M. l'interprète militaire ALBERT, paraîtra dans le prochain Bulletin.

Celui-ci comprendra en outre une chronique archéologique par M. l'abbé FABRE, une chronique géographique par M. le capitaine MEIGNIEN, une étude de M. le capitaine CAVARD sur le Ksar de

Beni Ounif, une revue critique de M. le lieutenant Labrosse sur les opinions espagnoles sur le Maroc et une note de M. Doumergue sur des découvertes préhistoriques dans la province.

La séance est levée à sept heures.

Fait à Oran, le 6 novembre 1905.

Le Secrétaire général,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : GASSER.

RÉUNION DU COMITÉ DU 4 DÉCEMBRE 1905

Le lundi, 4 décembre 1905, à 5 heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville d'Oran, sous la présidence de M. Gasser, président.

Étaient présents : MM. Gasser, Gillot, Doumergue, Pock, Tournier, Koch, l'Abbé Fabre, Engel, Dangles, Pousseur, Rongier et Flahault.

MM. Jullian et Rocchisani s'étaient fait excuser.

Étaient absents : MM. Barthélemy, Pastorino, Rouzaud et Simonin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président communique au Comité la lettre de faire part que lui a adressée la *Société de Géographie de Rochefort-sur-Mer*, pour lui annoncer le décès de son président, M. Paul Charron.

Le Comité s'associe aux sentiments de condoléances adressés par M. le Président à la *Société de Rochefort.*

Est admis comme membre titulaire de la Société :

M. Paul Pallary, instituteur à Eckmülh, présenté par MM. Koch et Tournier.

M. le Président communique une lettre de M. Rober-Reynaud, membre du Conseil supérieur des Colonies, préconisant la fondation à Tanger, d'un journal français, quotidien et réclamant pour cette création l'appui de la *Société de Géographie.*

Le Comité regrette que l'état des finances de la Société ne permette pas d'accorder au journal projeté, une aide pécuniaire appréciable ; mais il est d'avis qu'il y a lieu de lui donner tout l'appui moral dont dispose la Société. En conséquence il décide d'appeler sur cette publication l'attention bienveillante du *Comité Oranais du Maroc*, et d'aider le journal, dès son apparition, dans le recrutement de ses abonnés.

Le Comité adopte, sur la proposition du *Syndicat d'Initiative de la Savoie*, le vœu suivant :

« Que les Pouvoirs publics prennent au plus tôt les mesures « utiles et provoquent toutes réformes législatives nécessaires « pour assurer par la restauration et la reconstitution des forêts, « spécialement en montagne, et par l'amélioration et la réglemen- « tation du régime pastoral, la sécurité de nos plaines, en même « temps que la richesse nationale. »

Ce vœu sera adressé à M. Baillif, président du *Touring-Club de France*, pour être transmis à M. le Ministre de l Agriculture.

M. Doumergue informe le Comité que les comptes en suspens avec M. Fouque, imprimeur, ont été réglés d'un commun accord.

Le Comité passe ensuite à l'examen des modifications à proposer aux statuts, arrête la rédaction provisoire de plusieurs articles, et décide qu'une réunion spéciale aura lieu le lundi 18 courant, pour continuer la discussion.

La séance est levée à sept heures du soir.

Le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT.

Le Président, Signé : J. GASSER.

RÉUNION DU COMITÉ DU 18 DÉCEMBRE 1905

Le lundi, 18 décembre 1905, à 5 heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance extraordinaire, dans une des salles de l'Hôtel de Ville d'Oran, sous la présidence de M. le Docteur Gasser, président, à l'effet de continuer la discussion du projet de modification des statuts.

Étaient présents : MM. le Docteur Gasser, Gillot, Doumergue Rocchisani, Koch, Engel, Tournier, Dangles, Pastorino, Pousseur et Flahault.

S'étaient fait excuser : MM. l'Abbé Fabre, Jullian et Rongier.

Étaient absents : MM. Barthélemy, Rouzaud et Simonin.

M. le vice-président Gillot adresse à M. le Docteur Gasser, président, élu la veille Conseiller général du département d'Oran, les félicitations des membres du Comité. M. le Président remercie ses collègues et leur renouvelle l'expression de ses sympathies personnelles et de son dévouement à notre Société.

Le Comité reprend ensuite la lecture et la discussion des statuts et des modifications qui y sont proposées.

La séance est levée à sept heures du soir.

Le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT.

Le Président, Signé : J. GASSER.

CONGRÈS EN 1906

1° ***Congrès des Sociétés savantes.*** — Le Congrès s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 17 avril et clôturera ses travaux le 21 avril.

Des billets à prix réduits seront délivrés par les compagnies de chemins de fer aux délégués.

2° ***Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.*** — La XIII[e] Session s'ouvrira à Monaco, le 16 avril. Elle sera close le 21. Elle aura lieu sous le haut protectorat du Prince de Monaco.

3° ***Congrès Géologique international.*** — La X[e] Session se tiendra à Mexico et s'ouvrira le 6 septembre.

Des réductions seront accordées aux congressistes par les compagnies maritimes de l'Océan et par les compagnies de chemins de fer mexicains.

Les sociétaires qui désireraient de plus amples renseignements, sont priés de s'adresser à M. FLAHAULT, Secrétaire général (Boulevard Charlemagne, n° 2 bis, à Oran).

NÉCROLOGIE

RÉMY JACQUES

Avec l'universalité de ceux qui l'ont connu, nous avons à déplorer la perte de M. Rémy Jacques, mort au moment où il allait atteindre sa 89e année, après une vie presque tout entière consacrée à la défense des intérêts de son pays d'adoption.

Né à Breteuil le 1er janvier 1817, M. Rémy Jacques vint, en 1847, occuper à Oran un cabinet d'avocat-défenseur ; l'on ne sait ce qu'il convient surtout de louer, ou de son ardeur au travail, ou de l'habileté et de la science juridique qu'il apportait à soutenir les causes dont il s'était chargé.

La révolution de 1848 le trouva prêt à défendre les idées et les conceptions politiques auxquelles il devait rester fidèle jusqu'à sa mort ; sa foi républicaine lui valut les persécutions du gouvernement impérial.

En 1871, les électeurs oranais l'envoyèrent à l'Assemblée nationale ; il siégea sur les bancs de l'Extrême Gauche. Il justifia la confiance des républicains de l'Algérie entière, en participant activement à toutes les mesures de progrès qui contribuèrent au développement normal de ce pays.

Son action se continua au Sénat, où il entra en 1881 pour y siéger durant vingt années, donnant les plus nobles exemples de loyauté politique, de fidélité à ses amis et de dévouement inaltérable aux intérêts supérieurs de la Patrie.

Rémy Jacques restera longtemps encore un modèle pour ceux de ses concitoyens dont il guida les premiers pas dans la vie publique. Quant à nous, nous déposons un sincère et légitime hommage sur la tombe de celui qui depuis vingt-cinq ans figurait sur la liste des membres honoraires de notre Société.

J. G.

PIERRE COUTURES

Loyal soldat, consciencieux administrateur, parfait honnête homme, telle était la caractéristique du sociétaire qu'a perdu notre Compagnie le 8 décembre dernier.

Entré au service en 1856, M. Coutures rengagea, son congé terminé, et reçut en 1866 l'épaulette de sous-lieutenant d'artillerie. Il fit la guerre de 1870, comme capitaine, dans l'armée de la Loire ; après avoir commandé les batteries détachées de la Division de Constantine, puis de la Division d'Oran, il prit sa retraite en 1891, comme commandant ; il venait d'être fait officier de la Légion d'honneur.

Rentré dans la vie privée, son activité se tourna vers la chose publique ; en mai 1892, ses concitoyens lui confièrent les fonctions d'adjoint au Maire d'Oran. Il devint premier magistrat de la Cité en décembre 1893 : son administration probe et loyale prit fin en 1897.

M. Coutures donnait un vif intérêt aux travaux et à la bonne marche de notre Société de Géographie.

Nous offrons à Madame Coutures nos sincères condoléances.

J. G.

BIBLIOGRAPHIE

A. Forterre. — ***Les Ardéchois en Algérie*** (*in Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais.* T. xii, n° 8).

Notre collègue, M. A. Forterre, instituteur en retraite, a publié dans la *Revue du Vivarais*, un article intéressant sur Pellissier de Reynaud, l'un des premiers Français venus en Algérie et l'un des artisans les plus habiles de l'assimilation de notre conquête.

M. Forterre s'est imposé la tâche de tirer d'un oubli immérité, ceux de ses compatriotes qui se sont distingués, sur la terre algérienne, dans les fonctions diverses dont ils ont pu être investis. Il a estimé, avec raison, qu'en attirant l'attention du public lettré pe l'Ardèche, sur les personnalités remarquables qui ont utilement servi la colonie, il pouvait contribuer à provoquer de nouvelles initiatives, stimuler des bonnes volontés pour le plus grand bien de l'Algérie et de la Mère-Patrie.

Nous ne saurions qu'applaudir au double but que poursuit notre collègue.

Ceci dit, voici un résumé de son travail :

« Jules-Henri-François-Edmond Pellissier de Reynaud, naquit à Tournon, le 1er Janvier 1798.

« Le 16 juillet 1813, à l'âge de quinze ans et demi, il rentra au 4e Régiment des gardes d'honneur.

« Presque enfant, il fit, de 1813 à 1815, les campagnes d'Allemagne et de France. A dix-sept ans, il était chevalier de la Légion d'honneur.

« En 1830, il partit comme lieutenant pour la conquête d'Alger. Et, depuis lors, il resta en Afrique, tantôt dans les « Bureaux arabes », tantôt dans l'État-Major, jusqu'en 1842. En 1839, promu chef de bataillon, tout en restant à la tête de tous les Bureaux arabes, il donna sa démission. Deux esclaves d'Abd-el-Kader, un nègre et une négresse, se sauvèrent de chez leur maître et implorèrent la protection du chef des Bureaux arabes. Pellissier de Reynaud prit

leur défense et refusa de les livrer à l'Émir qui voulait les mettre à mort. Le maréchal Valée, alors gouverneur, intervint, et, pour des raisons politiques, accorda l'extradition. Indigné de cette atteinte portée à l'honneur de la France, Pellissier donna sa démission de directeur des Affaires indigènes.

« Ce fut pour ainsi dire la fin de sa carrière militaire, fin qui honore grandement le caractère de ce rude et loyal Ardéchois.

« Il resta encore trois ans au service et, en 1842, entra dans les consulats. Il fut nommé successivement à Mogador et à Sousse, où il resta jusqu'en 1848. Cavaignac le nomma à Malte, où les Anglais comme autrefois les Marocains, refusèrent de le recevoir parce qu'il était ancien officier d'État-Major. Il alla alors occuper le poste de Palerme. Grâce à son habileté, il empêcha l'Angleterre de mettre la main sur cette île.

« Il passa à Tripoli en 1849 et y fit preuve d'une énergie sans pareille. Il devait aller ensuite à Haïti, où son caractère décidé paraissait indispensable. Mais le Ministre des Affaires Étrangères préféra le garder à Paris et il le chargea d'écrire l'histoire de la diplomatie française dans le Levant et en Barbarie de 1792 à 1848.

« Son travail était presque achevé lorsque l'empereur l'envoya comme Commissaire participer à la délimitation de la frontière russo-turque. P. de Reynaud y gagna les germes de la maladie qui devait l'emporter. Il mourut le 16 mai 1858.

« Indépendamment de son Histoire de la diplomatie française dans le Levant et en Barbarie, son ouvrage le plus remarquable est sans contredit les Annales Algériennes, écrites de 1836 à 1854, dans lequel des historiens peu scrupuleux ont copié des pages entières sans le citer..... »

F. D.

SOCIETÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XXVe. — 1905

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE